
PHARMACOPÉE
ROYALE,
GALENIQVE ET CHYMIQVE

PHARMACOPÉE
ROYALE
GALENIQUE ET CHYMIQUE,

PAR MOYSE CHARAS,

Docteur en Médecine, ci-devant Démonstrateur de l'une & de l'autre Pharmacie au Jardin Royal des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & très-considérablement augmentée par M. L. M. de l'Académie royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; avec les Formules Latines & Françoises; le Tarif des Médicamens, & un Traité extrêmement curieux sur les Eaux Minérales.

TOME PREMIER,
CONTENANT LA PHARMACOPÉE GALÉNIQUE.



A LYON,
Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, rue Mercière, au Soleil & à la Croix d'Or.

M. DCC. LIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

LORSQU'ON ne faiſoit uſage que de la diéte & de quelques remédes ſimples pour guérir les Maladies, tout l'Art de la Pharmacie ſe bornoit au choix ou à de legères préparations des Médicamens. Mais les Médecins ayant trouvé dans les maladies compliquées pluſieurs indications à remplir à la fois, ils ont été obligés de réünir enſemble pluſieurs remédes, dont l'effet pût ſatisfaire à chacune de ces indications. La combinaiſon de ces différens remédes, leurs préparations, leurs formes, leurs mêlanges, étendirent beaucoup les bornes de la Pharmacie, & la compoſition des Médicamens devint bientôt l'objet le plus important de cette partie de la Médecine. Mais cette combinaiſon de différens remédes que l'habileté des Médecins avoit jugé néceſſaire, devint bientôt une véritable confuſion par l'effet de la charlatanerie : on porta juſqu'à l'excès le nombre des médicamens qu'on fit entrer dans chaque compoſition : on n'eut plus en aſſemblant différentes ſimples l'objet de remédier à pluſieurs deſordres ; on prétendit en accumulant dans une même compoſition des remédes de toutes les eſpéces, donner une recette pour tous les maux, & il ſemble que leurs vertus ayent moins occupé les Auteurs de ces recettes ridicules, que l'envie de leur donner de la réputation, en y recherchant les remédes les plus rares, les plus précieux, & les y aſſemblant en plus grand nombre. On peut voir dans la compoſition de la Thériaque, de l'Orviétan & du Mithridat, & dans une infinité d'autres recettes de l'antiquité, juſqu'à quels excès ſe portèrent les Grecs & les Romains dans les premiers ſiécles de notre ére. Galien ſe laiſſa entraîner comme les autres à la fureur de ces grandes compoſitions ; non-ſeulement il en fit beaucoup d'uſage, mais il en imagina de ſemblables.

Comme ſa Médecine fut généralement adoptée des Grecs, des Arabes & des Latins, le goût de ces formules ſi compoſées paſſa avec elle chez ces Nations. Ce n'a été que dans le dernier ſiécle qu'on a ouvert les yeux ſur l'abſurdité de ces grandes compoſitions, ſur la ſuperfluité d'un ſi grand nombre de remédes, & ſur l'extrême

difficulté qu'il y avoit d'en faire l'assemblage. On a enfin reconnu que la Pharmacie est un Art fondé sur des principes certains & raisonnés, qui sont déduits de la connoissance que nous avons des propriétés des corps naturels, & du rapport que ces différentes substances ont les unes avec les autres. L'attention qu'on a faite à ces principes a beaucoup servi à perfectionner la *Pharmacie Galénique*, qui consiste dans le choix, la préparation, & la mixtion des Médicamens. Et entre les différens Artistes qui les employèrent pour perfectionner cette partie de la Médecine, M. Charas fut, sans contredit, un des plus habiles & un de ceux qui acquit le plus de réputation. Comme il joignoit à une parfaite intelligence de son Art, une grande érudition dans toutes les parties de la matière Médicale, & de grandes connoissances qu'il avoit acquises dans ses voyages; il fut en état plus que tout autre de composer le premier corps de Pharmacie, où on pût trouver les vrais principes de cet Art avec leur application. On vit paroître dans cet Ouvrage des compositions Galéniques beaucoup plus simples & beaucoup mieux entendues que toutes celles qu'on avoit publiées; on y trouva aussi un grand nombre de compositions nouvelles, ordonnées & exécutées sous les yeux des plus habiles Médecins, & dont les bons succès ont depuis confirmé l'excellence. Mais quelque éclat qu'eût reçu la Pharmacie Galénique entre les mains de M. Charas, rien ne lui fit plus d'honneur que la Pharmacie Chymique qu'il réünit à la précédente : il y avoit déjà long-temps qu'on faisoit usage en Médecine de quelques remédes tirés de métaux par les opérations de la Chymie; cependant on n'avoit inséré dans les Pharmacopées qu'un très-petit nombre de ces compositions, & elles étoient gardées comme autant de secrets par la plûpart des Chymistes. M. Charas après avoir examiné par une multitude innombrable d'expériences, les différens produits qu'il avoit tiré des mixtes par la voie d'analyse, fut en état de rassembler un grand nombre de remédes très-efficaces tirés des trois régnes, & d'en composer sa Pharmacopée Chymique. Cet Ouvrage qui fut universellement applaudi, & dont le succès fut confirmé par un grand nombre d'éditions, fut jugé être le répertoire des meilleurs remédes que la Chymie puisse produire, & en même temps le meilleur modèle de la véritable méthode d'analyser les corps. On peut dire avec vérité que c'est aux lumières répanduës dans cet Ouvrage qu'on doit les progrès qu'a fait la Pharmacie depuis quatre-vingts ans. Il étoit juste de ramener à leur première source tant de découvertes

que cet Ouvrage a fait pour ainſi dire germer ; c'eſt pourquoi on a profité de l'empreſſement que le Public a témoigné d'en avoir une nouvelle édition, pour y raſſembler les meilleures compoſitions dont les recettes ont été publiées, ſoit par de ſçavans Particuliers, ſoit par d'illuſtres Compagnies, * qui ont pris toutes les précautions poſſibles pour perfectionner leurs Pharmacopées.

Quoique les nouvelles connoiſſances que les Modernes ont répanduës dans l'Art de la Pharmacie ayent fait appercevoir quelques imperfections dans pluſieurs des compoſitions qui ont été publiées par M. Charas, ſur tout à l'égard de la multiplicité des remédes, on s'eſt fait une loi très-ſevère de ne retrancher de cette nouvelle édition aucune des préparations de cet illuſtre Auteur. On a mieux aimé faire ſuivre les compoſitions corrigées & plus préciſes immédiatement après celles de M. Charas qui ont paru ſujettes à ces défauts

On trouvera dans cette nouvelle Edition une ample collection de Remédes choiſis de toute eſpéce, qu'on a ajoutés à ceux qui ont été publiés par M. Charas : la plûpart de ces compoſitions ſont nouvelles ou réformées ſur les anciennes recettes, avec toute l'exactitude & les précautions poſſibles, & elles ont toutes été adoptées par les Médecins qui ſe ſont aſſurés par leurs expériences journalières, de leurs ſuccès & de leur efficacité.

Il ſera facile de s'appercevoir que la plûpart de ces nouvelles compoſitions ſont bien plus élégantes & bien ſupérieures à toutes celles qui font le fond de cet Ouvrage, & à toutes celles qu'on a publiées juſqu'à préſent. Leur avantage conſiſte, 1°. En ce qu'elles ne contiennent que les médicamens qui ont été jugés abſolument néceſſaires & dont les proportions ſont telles que leur aſſemblage puiſſe s'en faire avec exactitude & facilité. 2°. En ce que l'on s'eſt ſervi par préférence des remédes ſimples que produit l'Europe, ou du moins des remédes étrangers qu'on peut avoir dans leur entière perfection, & nullement de ceux qu'on ne peut avoir ſans quelque ſoupçon d'altération. 3°. On a banni autant qu'on a pu des compoſitions, les remédes qui ſont faciles à s'altérer & qui peuvent faire corrompre les autres ; on a eu particuliérement cette attention dans la compoſition des Syrops, des Electuaires, des Eſſences, &c. 4°. On a pris de juſtes meſures, pour qu'on pût aiſément régler le poids des

* *Le Collége des Médecins de Londres, & la Faculté de Médecine de Paris.*

médicamens qu'on a coutume de prefcrire en petite dofe, tels que les mercuriels, les antimoniaux & toutes les compofitions dans lefquelles entre l'Opium. 5°. Enfin, on a exclus de ces compofitions tout ce qui n'y entre que par la pompe, pour en augmenter le prix ou pour le déguifer aux yeux du Public.

On auroit cru qu'il eût manqué quelque chofe à cette nouvelle Pharmacopée, fi on eût négligé d'y inférer les remédes fpécifiques qui font le plus en vogue: on trouvera à la fin de cet Ouvrage la compofition de ceux qui font le plus d'ufage, & dont la réputation fe juftifie par l'expérience.

Enfin, pour qu'on pût trouver dans un même Livre toutes les lumières néceffaires fur les meilleurs remédes, on a ajoûté un effai d'analyfe des Eaux minérales du Royaume qui font les plus fréquentées & qui paroiffent produire les meilleurs effets.



APPROBATION.

J'AI examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage qui a pour titre, *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique de Charas, corrigée & augmentée par M.* * * * Cet Ouvrage réformé avec soin ne peut être que très-utile au Public. A Paris, ce 15 Juin 1746.

LASONE.

PRIVILEGE GE'NE'RAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé BRUYSET, Libraire à Lyon, nous a fait exposer qu'il desireroit faire réimprimer & donner au Public deux Livres qui ont pour titre: *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique*, par MOYSE CHARAS, avec les Additions de M. L. M. *de l'Académie royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; Les Oeuvres* de M. ANTOINE D'ESPEISSES, avec des Additions par M. GUY DU ROUSSEAUD DE LA COMBE, *Avocat au Parlement;* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire réimprimer lesdits Livres, en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes: Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter ni contrefaire lesdits Livres, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpression desdits Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères,

conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout au Réglement de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de les exposer en vente, les imprimés qui auront servi de copie à la réimpression desdits Livres, seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commendeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France: le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par un de nos amés, féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre bon plaisir. DONNÉ à Versailles le quinzième jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cent quarante-six, & de notre Régne le trente-unième. Par le Roi, en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre onze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 666. fol. 589. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 22 Juillet 1746.

VINCENT, *Syndic.*



A LYON, de l'Imprimerie d'AIMÉ DELAROCHE, seul Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville. 1753.

TABLE

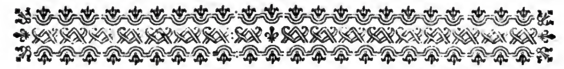
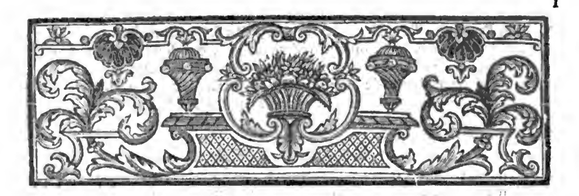


TABLE DES MATIÉRES

DE LA PHARMACOPE'E GALÉNIQUE.

Fin de la Table des Matières.





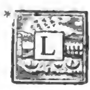
PHARMACOPÉE ROYALE, GALENIQUE ET CHYMIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PHARMACIE EN GÉNÉRAL.

CHAPITRE PREMIER.

Définitions de l'une & de l'autre Pharmacie.



LA Pharmacie est une partie de la Médecine, qui enseigne le choix, la préparation & le mêlange des médicamens. Le nom de Pharmacie vient du mot grec φάρμακον, qui signifie remede, qui est composé de φέρω & de ἄκος, comme qui diroit, *je porte remède.*

On appelle Pharmacie Galenique, celle que les Grecs, les Romains & les Arabes ont pratiquée, dont Galien a jeté les premiers fondemens, & que ses Sectateurs ont perfectionnée; elle traite particulièrement du choix & du mêlange des médicamens, & n'emploie pas des préparations fort recherchées. La Pharmacie Chymique est moins ancienne, elle n'est en usage que depuis peu de siécles, & ce n'est que depuis le dernier qu'elle s'est perfectionnée. Elle enseigne à résoudre les mixtes & à connoître les parties dont ils sont composés, afin d'en séparer les mauvaises, de conserver les bonnes, & d'unir celles-ci lorsqu'il en est besoin.]

L'étymologie du nom de Chymie la mieux reçue, est celle qui est tirée du

mot grec χυμὸς, qui signifie *suc*, parce qu'elle enseigne à tirer les parties les plus rares & les plus succulentes des mixtes, & à les séparer des impures & des grossières. D'autres veulent qu'elle vienne de χέω, qui signifie *je fonds* ou *je liquéfie*, & qu'on en ait tiré le mot de χήμεια, par lequel certains Auteurs ont entendu celui de *fusion* ou de *préparation d'or & d'argent*, parce que ce sont les matières sur lesquelles la Chymie met en pratique une infinité d'opérations. Le nom d'Alchymie, que quelques-uns ont donné à la Chymie, vient du mot arabe *al*, qui signifie quelquefois l'excellence d'une chose, & quelquefois un *sel*, auquel sens il peut signifier *fusion* ou *préparation de sel*, qui est une des parties des plus essentielles du mixte. D'autres ont appellé la Pharmacie chymique, Art Hermétique, à cause des Hermes, que quelques-uns ont cru assez légèrement en avoir été l'inventeur, lui donnant pour ce sujet le nom de *trismegiste*, c'est-à-dire trois fois très-grand. Quelques-uns l'ont nommée assez à propos Art distillatoire, parce qu'elle accomplit plusieurs de ses opérations par la distillation. Paracelse & plusieurs autres l'ont nommée Pharmacie spagirique, qui est une jonction de deux mots grecs σπᾶν, qui signifie *séparer*, & ἀγείρειν, qui signifie *assembler*, parce qu'elle sépare le pur d'avec l'impur, & qu'elle unit & assemble les parties pures, lorsque les impures en ont été séparées. Je laisse à part les autres noms que quelques-uns lui ont donnés, comme celui de Pyrotechnie, qui signifie, *Art accompli par le feu*, celui d'Art des Sages & des Philosophes, celui d'Art secret, & plusieurs autres noms dont la recherche est peu nécessaire.

CHAPITRE II.

Du sujet & de l'objet de la Pharmacie.

* TOus les corps de la nature qui peuvent servir de médicament, doivent être regardés comme le sujet de la Pharmacie. Par exemple dans le régne minéral, les terres médicamenteuses, les sels, les concrétions, les métaux & les demi-métaux dont on peut tirer des médicamens, sont le sujet de la Pharmacie. Dans le régne végétal, les racines, les feuilles, les écorces, les bois, les fleurs, les fruits, les sucs des plantes, les racines, les gommes. Dans le régne animal, les os des animaux, les ongles, les cornes, les graisses & différentes parties sont le sujet de la Pharmacie.

L'Artiste doit avoir la connoissance extérieure & intérieure de tous ces corps; la connoissance extérieure, quoique fort étendue à cause du grand nombre de médicamens, ne demande que de la mémoire, & est bien moins difficile que l'intérieure; celle-ci demande beaucoup plus d'artifice que la première, & ne peut être acquise que par la préparation & en faisant une analyse exacte de toutes les parties; ce qui ne s'opére que par le secours de la Pharmacie chymique.

Le véritable objet de la Pharmacie est la santé de l'homme, pour laquelle le Pharmacien choisit, prépare & mêle tous les médicamens & les rend plus efficaces à remplir la fin que le Médecin se propose, qui est toujours le rétablissement de la santé ou sa conservation.]

CHAPITRE III.

Des principes de la Pharmacie Chymique.

ON convient en général que les principes qui composent les mixtes consistent en cinq substances différentes, dont les trois principales sont nommées principes actifs, & les deux moindres, principes passifs. On a donné aux trois premiers le nom de sel, de soufre & de mercure, à cause du grand rapport qu'ils ont avec le sel, le soufre & le mercure naturels. On les appelle actifs, parce qu'ils renferment toute la vertu qui produit l'action. Le sel est estimé le fondement de toutes les saveurs, le soufre, des odeurs & de l'inflammabilité, & le mercure, des couleurs. Le flegme & la terre sont les deux derniers principes, qui ont été nommés passifs, tant pour les distinguer des premiers qu'à cause qu'ils ne peuvent produire aucune action bien considérable; ils sont aussi appellés principes élémentaires, à cause de la conformité qu'ils ont avec l'eau & avec la terre, qui sont les plus grossiers des élémens des Philosophes anciens.

Dans la distillation des mixtes, le flegme insipide qui nous représente l'eau, paroît ordinairement le premier; l'esprit auquel on donne le nom de mercure, vient après; l'huile qu'on appelle soufre, paroît la troisième; le sel sous son propre nom, se trouve le dernier mêlé parmi la terre, laquelle restant dans le filtre après la séparation du sel, est estimée le dernier principe.

Nous voyons néanmoins que les sels des animaux & de certaines plantes s'élèvent dans la distillation parmi les autres substances, & qu'ils montent même les premiers dans leur rectification à cause de leur grande volatilité, & qu'il ne reste que très-peu de sel fixe parmi la partie terrestre qui se trouve au fond après la distillation; nous voyons aussi que le plus souvent le flegme, l'esprit, le sel volatil & l'huile, montent confusément ensemble dans la distillation, & qu'il faut avoir recours à la rectification pour les séparer & pour les purifier; & quoique le flegme & la terre soient nommés principes passifs, & qu'ils ayent en effet beaucoup moins de vertu que le sel, le soufre & le mercure qui sont les principes actifs, ils ne doivent pas néanmoins être méprisés; car outre le rang absolument nécessaire qu'ils tiennent dans la composition des mixtes, ils ont leurs vertus & leurs usages particuliers, lorsqu'ils se trouvent séparés des autres principes par la distillation ou par quelqu'autre préparation; & c'est ce qui m'oblige à en parler de même que des autres, suivant le rang qu'ils ont accoutumé de tenir dans la distillation.

CHAPITRE IV.

Du Flegme.

LE flegme est un principe estimé passif, qui s'éléve d'ordinaire le premier dans la distillation des mixtes, & sur-tout de ceux dans lesquels il abonde; ceux qui ont reçu les élémens pour principes, ont pris le flegme pour l'élément de

l'eau à laquelle il eſt aſſez ſemblable, lorſqu'il eſt bien ſéparé des autres principes. Le flegme, quoique foible en apparence, & preſque deſtitué de conſiſtence, eſt la ſubſtance qui eſt en plus grande quantité dans la compoſition des mixtes, & ſur-tout dans celle des plantes & des animaux, & même dans celle de leurs parties qui nous paroiſſent les plus dures & les plus ſéches, comme ſont les bois & les racines dans les plantes, les os & les cornes dans les animaux.

Le flegme ſéparé des autres ſubſtances du mixte n'eſt pas deſtitué de vertus; car il modére l'activité des eſprits, il tempére l'acrimonie des ſels, ſi on l'unit à eux; il ſert auſſi à leur diſſolution & à celle de toutes les ſubſtances aqueuſes; il s'unit aux huiles par l'entremiſe des ſels; il eſt propre à tirer diverſes teintures, & ſur-tout celles des ſubſtances auſquelles il avoit été joint; il eſt propre à diverſes fermentations, diſtillations, macérations & à pluſieurs autres opérations; il modére la chaleur des huiles; il ſert à lier & à unir la terre avec les ſels, remédiant à la ſécchereſſe & à la fragilité des derniers; il rafraîchit & humecte étant ſeul; mais il reçoit facilement l'impreſſon des ſubſtances avec leſquels on le mêle; il ſe corrompt aiſément étant mêlé parmi des ſubſtances humides étrangères, avançant même leur corruption & leur diſſolution; mais il peut être conſervé long-temps ſeul dans une bouteille bien bouchée; il s'évapore facilement au grand air, & encore plus vîte au ſoleil & au feu; il ſuit d'ordinaire l'action des eſprits, des huiles ou des ſels avec leſquels il ſe trouve mêlé, & dont auſſi il peut être en tout temps aiſément ſéparé; il monte dans la diſtillation en vapeurs aſſez claires & qui ſont bientôt réſoutes en liqueur; il diffère beaucoup en cela des eſprits & des huiles dont les vapeurs ſont bien plus épaiſſes & plus difficiles à réſoudre.

CHAPITRE V.

De l'Eſprit.

L'ESPRIT déſigné ſous le nom de mercure, eſt une ſubſtance acide, aërée, ſubtile & pénétrante, qui s'éléve d'ordinaire dans la diſtillation après que le flegme eſt monté; l'eſprit eſt plus ou moins ſubtil & pénétrant, ſuivant la différente nature des mixtes d'où il a été tiré; car les eſprits de ſel, de nitre & de ſoufre, qui ſont tirés des ſubſtances dont l'acide fait la principale compoſition, ſont bien plus pénétrans que celui du vinaigre, & celui-ci encore plus pénétrant que ceux du gayac & de l'alun, & par conſéquent un eſprit plus puiſſant agira avec beaucoup plus de force que celui qui l'eſt moins.

Le propre de l'eſprit eſt de pénétrer, d'inciſer & d'ouvrir les corps compactes & ſolides; il ronge, il briſe, il diſſout, il brûle même certains mixtes & en coagule d'autres, comme ſont le ſang & le lait, & ſert à en ſéparer les parties terreſtres des aqueuſes; certains eſprits bien déflegmés, mêlés avec l'eau, y excitent une chaleur ſi grande, qu'on a peine à la ſouffrir avec la main & à éviter qu'elle ne caſſe les vaiſſeaux de verre qui les contenoient. L'eſprit éteint promptement la flamme des huiles, il ſe joint auſſi bien vîte au ſel, & s'y unit quelquefois ſi étroitement, qu'il n'en peut être ſéparé que par un feu violent; il échauffe

étant seul, mais étant mêlé en petite quantité parmi des liqueurs rafraîchissantes il augmente leur froideur & les fait pénétrer; il desséche s'il est employé seul, mais il humecte étant mêlé avec le flegme; il aide aussi à sa conservation, il lui communique son activité & lui donne des forces, suivant qu'il est mêlé avec lui, en plus grande ou en moindre quantité; il adoucit l'acrimonie des sels, dont il est réciproquement adouci, il s'incorpore avec eux, il arrête & fixe les volatils: il sert aux teintures & à la diversité des couleurs, qu'il change & qu'il détruit même quelquefois, suivant qu'il est employé; il sert à dissoudre les minéraux & à précipiter ceux qui ont été dissous par les sels; il est propre à la nourriture des plantes.

Je renvoie au Chapitre du Sel les esprits volatils urineux, parce qu'ils ont bien plus de rapport avec le sel, qu'avec l'esprit acide.

CHAPITRE VI.

Du Soufre, autrement appellé Huile.

LE Soufre reconnu pour le troisième principe, est une substance homogène liquide, oléagineuse, visqueuse & inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile après l'esprit dans la distillation; lorsqu'elle est bien dégagée des parties terrestres & salines, elle se trouve plus légère que le flegme, que l'esprit & que toutes les autres substances, ensorte qu'alors elle les surnage; mais lorsque ce soufre contient encore des parties de terre ou de sel, il nage entre les autres substances, ou bien il tombe au fond, suivant qu'il en est plus ou moins embarrassé; il arrive quelquefois que dans une même distillation, une partie de l'huile surnage le flegme, qu'une autre partie l'entre-nage, & que l'autre se trouve au fond, comme on le remarque souvent dans la distillation des bois pesans; on voit aussi fort souvent qu'un même mixte rend des huiles distinctes en couleur, & qui surnagent les unes les autres, comme par exemple dans la distillation de la térébenthine on trouve trois différentes couleurs d'huiles les unes surnageant les autres, sans parler de l'esprit ou plutôt de l'huile étherée, qui surnage toutes les autres huiles. La viscosité de ce principe est cause qu'il adhère aisément aux substances qui s'élèvent avec lui dans la distillation, & particulièrement aux sels ou à quelques autres parties grossières & terrestres; d'où vient qu'il n'en peut être bien développé que par rectification, qui le sépare & l'éléve au-dessus des autres principes. Ce soufre étant en forme d'huile, est une substance moyenne entre l'esprit & le sel, ensorte qu'il peut être uni avec eux par la circulation, & qu'on en peut faire des elixirs, des panacées, & toutes les plus rares préparations de Pharmacie chymique; & lorsqu'il est bien dégagé de tous les autres principes, il résiste non seulement au froid, mais il ne géle jamais; il est incorruptible & préserve même de corruption les corps qui sont mis dans son sein, à moins qu'ils n'abondent excessivement en flegme; il mortifie l'acrimonie des sels, il s'unit & se coagule avec eux; il résiste aux esprits, & même aux eaux-fortes, parce qu'elles ne peuvent rien sur lui; il entretient la chaleur naturelle; il est ami des nerfs & facilite le mouvement des muscles; il est le baume de toutes choses, il est

adouciſſant, diſcuſſif & anodin ; il multiplie les eſprits des végétaux & des animaux ; il eſt comme l'ame des minéraux ; il eſt la matière & le fondement de toutes les odeurs, & tient le milieu entre la ſiccité du ſel & la fluidité de l'eſprit. La légéreté & l'inflammabilité qui paroiſſent dans l'eſprit de vin & dans tous les autres eſprits ardens qu'on tire par diſtillation des ſucs ou des autres liqueurs aqueuſes fermentées ; leur homogenéïté avec les ſubſtances ſulfureuſes, de la plûpart deſquelles ils ſont les plus propres diſſolvans, le peu d'acidité qu'on remarque en eux, & le peu de conformité qu'il y a de leurs effets avec ceux des eſprits acides, m'obligent à les ranger plutôt ſous le principe du ſoufre que ſous celui de l'eſprit.

CHAPITRE VII.

Du Sel.

LE Sel eſt le principe qui reſte ordinairement mêlé parmi la terre après la diſtillation ; lorſqu'il en eſt ſéparé, purifié & deſſéché, il nous paroît de couleur blanche & de conſiſtence ſéche & friable : le ſel ſe diſſout facilement dans l'humidité, & lorſqu'il eſt diſſous, il ſoutient l'huile ; il peut auſſi ſe joindre à l'huile par le moyen de l'eſprit ou par la cuite avec addition d'eau, comme dans la préparation du ſavon. Quoique le ſel nous paroiſſe fort aride, il a néanmoins une humidité interne, qui le rend propre à ſouffrir la fuſion dans un grand feu ; il a auſſi une oléaginoſité interne, qui fait paroître onctueuſe au manier la leſſive qu'on en fait. Le ſel réſiſte au feu & s'y purifie, il eſt incombuſtible & peut être conſervé auſſi long-temps qu'on le veut, ſans dépérir & ſans ſouffrir aucune altération de lui-même ; ſon goût eſt âcre, ſalé, mêlé d'amertume, d'où vient qu'on a poſé ſur lui le fondement de toutes les ſaveurs, quoique les autres principes n'en ſoient pas deſtitués à cauſe des particules de ſel qui s'y peuvent rencontrer ; il eſt actuellement chaud & pénétrant ; il avance la fuſion des métaux & de pluſieurs autres minéraux ; il aide à la conſervation de toutes les ſubſtances, il fixe celles qui ſont volatiles ; il s'unit fortement avec l'eſprit, enſorte que ſi l'eſprit eſt trois ou quatre fois en plus grande quantité que lui, il s'enléve avec lui dans la diſtillation ; il coagule certaines liqueurs ; il purge, mondifie, ouvre, réſout, deſſéche & conſume les humidités ſuperflues ; il retarde la conſomption de l'huile, il eſt la vie & l'ame de toutes les ſubſtances, & la cauſe de la fécondité de la terre qui devient aride par ſon excès ; il conſerve la ſanté aux animaux & les rend féconds ; il donne la ſolidité à toutes les ſubſtances, & ſur-tout aux minéraux, corporifie l'eſprit par ſa jonction. Quoique j'aie dit que le ſel reſte ordinairement mêlé parmi la terre après la diſtillation, il faut pourtant remarquer que celui des animaux, & même de certains végétaux, ne ſe trouve pas au fond parmi la terre après la diſtillation, parce que ſa nature volatile eſt cauſe qu'il monte comme une eſpéce d'eſprit parmi l'huile & parmi quelque portion de flegme d'où il peut après être ſéparé par la rectification. Ce ſel volatil a une partie des qualités de celui dont je viens de parler, mais ſa volatilité le porte où l'autre ſel ne peut arriver de lui-même ſans le ſecours de

celui-ci ; il eſt ſi extraordinairement pénétrant, que le nez ni les yeux n'en peuvent pas ſupporter la force, lorſqu'il eſt en quantité. Sa volatilité l'empêche de réſiſter au feu, où il ne peut ſéjourner s'il n'eſt mêlé avec quelque eſprit acide, ou avec quelque ſel fixe qui le ſurmonte en quantité. Le ſel volatil frappe d'abord le nez, la langue, les yeux & le cerveau par ſa pénétration ; mais il n'a pas l'acrimonie ni l'amertume du ſel fixe, il ne laiſſe point d'impreſſion conſidérable de chaleur à la bouche ni ailleurs.

CHAPITRE VIII.

De la Terre.

LA terre eſt le dernier principe & le moins eſtimé de tous ; elle ſe trouve la dernière à la fin de la diſtillation & de la calcination, & après qu'on a tiré par filtration le ſel qui étoit reſté avec elle. Cette terre ainſi ſéparée de tous les principes, eſt appellée tête-morte par les Chymiſtes ; elle n'a point de qualité conſidérable que l'aſtriction & la ſécheresſe, quoiqu'elle ſoit néanmoins fort néceſſaire dans la compoſition du mixte ; car tandis que le ſoufre lui donne la tenacité, la viſcoſité & la lenteur, que le ſel lui donne la dureté & la fermeté, que l'eſprit lui donne la nourriture & le mouvement, & que le flegme lui donne l'augmentation & ſert de tempérament aux autres ſubſtances, la terre lui donne la conſiſtence néceſſaire à ſa conſervation, enſorte qu'il n'y a aucune ſubſtance dans le mixte qui n'ait ſa fonction & ſon utilité. La terre, après la réſolution du mixte eſt d'ordinaire la ſubſtance qui embarraſſe le plus les principes actifs & qui en doit être ſéparée ; car lorſqu'elle s'y trouve mêlée, elle empêche leur action, elle bouche les pores, elle engendre des obſtructions, elle s'incorpore avec les ſels & avec les eſprits, elle peut beaucoup contribuer à l'origine de pluſieurs maladies, entr'autres à la formation des pierres dans la veſſie & dans les reins. La terre ſéparée des autres ſubſtances ſe trouve fort poreuſe & aſſez légère ; elle ſe réunit facilement avec les ſubſtances dont elle a été ſéparée ; elle emprunte la peſanteur des autres principes, & ſur-tout du ſel & de l'eſprit, qui ſont les plus peſans. Son uſage en médecine n'eſt guère que pour l'extérieur, & principalement lorſqu'on a deſſein de reſſerrer & fortifier les parties ; on s'en ſert cependant quelquefois intérieurement pour abſorber.

CHAPITRE IX.

Du Médicament en général.

LE Médicament eſt défini, tout ce qui peut changer notre nature en mieux. On le diviſe en interne & en externe, & l'un & l'autre en ſimple & en compoſé. On appelle ſimple, celui qui eſt tel qu'il a été produit par la nature ; quoiqu'il ſoit en effet compoſé de cinq principes dont je viens de parler. Le compoſé eſt celui qui dépend de l'union de pluſieurs ſimples différens en vertus & mêlés

artistement ensemble. On donne aussi quelquefois à un médicament composé le nom de simple, pour le distinguer d'un autre plus composé qui porte le même nom.

L'aliment différe du médicament, en ce qu'étant pris au dedans, il nourrit & augmente notre nature, au lieu que le médicament ne peut que l'altérer, soit qu'on l'applique extérieurement, soit qu'on le prenne intérieurement. Il y a néanmoins des médicamens qu'on nomme alimenteux, de même qu'il y a des alimens qu'on nomme médicamenteux.

Le venin différe du médicament, en ce qu'il détruit notre nature; mais il peut quelquefois passer pour médicament, puisque la Pharmacie peut corriger & même domter tout ce qu'il a de mauvais & le rendre salutaire, tant pour l'appliquer au dehors que pour le donner par la bouche.

* Les médicamens différent non seulement en facultés, mais aussi suivant les différens régnes de la nature ausquels ils appartiennent. On a partagé tous les corps de la nature en trois grandes classes qu'on a appellé *régnes*, sçavoir, *le régne végétal, le régne animal* & *le régne minéral.*]

Par les végétaux, j'entens les arbres, les arbrisseaux, les sous-arbrisseaux, les herbes, toutes leurs parties, tout ce qui en dépend, & généralement tout ce qui a vie végétative, & qui prenant sa nourriture de la terre par quelque espèce de racine, a son accroissement au dehors, ou vers la superficie de la terre, de même que les véritables plantes dont le nom est commun avec celui des végétaux. On doit donc comprendre sous les végétaux, les racines, les tiges, les écorces, les bois, les rameaux, les feuilles, les fleurs, les fruits, les bayes, les gousses, les semences, les gommes, les résines, les sucs, les larmes, les liqueurs, les eaux distillantes, les pédicules, les calices, les potirons, tant ceux qui sortent de terre, que ceux qui naissent sur les arbres ou ailleurs, les truffes, les excrescences & les tuberosités des arbres, les guis, la mousse, les cotons, les galles, les épines, le sucre, & même cette manne qui découle des arbres, & quantité d'autres parties de plantes qui seroient trop longues à déduire.

Par les animaux, j'entens les volatilles, les terrestres, les aquatiques & les amphibies, & non seulement ceux qui sont employés entiers, comme sont les scorpions, les grenouilles, les vers, les cloportes, les petits chiens, les fourmis, les cantharides, les lezards, &c. mais toutes les parties des corps des animaux, qui peuvent être employées pour la Médecine, sans en excepter leurs excrémens & leurs superfluités, comme sont le crane, l'axonge, le sang, les cheveux, la fiente & l'urine de l'homme; la corne, le priape, les testicules, le suif, la moëlle & l'os du cœur du cerf; le foie & l'intestin du loup; le suif, la rate, les pierres du fiel & l'os du cœur du bœuf; le pied d'élan, le poumon du renard, le cerveau du moineau, la dent de l'élephant & celle du sanglier; la corne de la licorne & celle du rhinoceros; les surots, l'ongle, l'axonge & la fiente du cheval, celle du mulet & celle de l'âne; le musc, le bezoart, les perles & les coquillages; les machoires du brochet; les pattes, les pierres & le suc des écrevisses; le sang & le suif du bouc & du chevreau; le cœur, le foie, le tronc, la tête, la queue, l'axonge & la peau des vipères; l'axonge & la nature de la baleine; le foie & l'axonge des anguilles, les os du crapaud, la graisse d'ours, la graisse & l'estomac du chapon; les plumes de la perdrix & de la beccasse, le castoreum,

castoreum, les reins des stincs marins, la graisse du pourceau, du bléreau, de l'oie, du canard & plusieurs autres animaux; la fiente de vache, du chien, de la souri, du lezard & de plusieurs autres, leurs os, leur peau, leurs excrescences, leur poil, leur urine, leur sueur, & généralement tout ce qui dépend du corps des animaux.

Par les minéraux, j'entens tous les métaux, les demi-métaux & les métalliques, toutes les espèces de terre & de bols, toutes les pierres de marbre, les cailloux, les porphyres, les jaspes, les cristaux, les hyacinthes, les émeraudes, les saphirs, les grenats, les améthystes, les diamans, & toutes les pierreries; les soufres, les vitriols, les aluns, le sel gemme, le sel marin, l'eau, la pluie, la neige, la glace, la grêle, les pierres de foudre, la rosée, plusieurs mannes, le plâtre, la chaux, la brique, l'huile petrole, l'ambre gris, le blanc & le jaune, le jayet, le charbon de pierre & tous les bitumes; le talc, les craies, le bismuth, le zinck & toutes les marcassites; la terre ordinaire, le sablon, l'argille, & généralement tout ce qui se tire des entrailles de la terre & de la mer, ou qui est descendu de l'air & qui n'est pas animé. Il y en a qui ajoutent les coraux & les éponges; d'autres veulent que ce soient des plantes; mais ces matières appartiennent au régne animal.

CHAPITRE X.

De la faculté des Médicamens.

ON peut définir la faculté des Médicamens, un accident propre & inséparable, duquel dépend leur action; ensorte qu'on peut dire que les facultés des médicamens ne peuvent être bien connues que par l'action. On reconnoît trois facultés dans le médicament, l'alternative, la purgative & la corroborative: la première se connoît par l'altération manifeste qu'elle donne à nos corps; la purgative en fait sortir les mauvaises humeurs, ou en les évacuant par les voies ordinaires, ou par les pores de la peau, comme font les diaphorétiques, ou par les urines comme font les diurétiques. La faculté corroborative est celle qui fortifie & conserve tout le corps, ou quelqu'une de ses parties par des remédes propres & spécifiques.

On attribue trois facultés au médicament: la première, que les Anciens ont estimée élémentaire, ne doit être attribuée qu'aux principes dont ils sont composés; c'est celle qui suivant leur opinion échauffe & refroidit, humecte & desséche, tantôt obscurément au premier degré, tantôt manifestement au second, tantôt violemment au troisième, & tantôt extrêmement au quatrième. On donne encore à chaque degré un commencement, un milieu & une fin qui marque le plus ou le moins de chaleur ou de froideur, d'humidité ou de sécheresse.

Les qualités secondes sont les productions des premières; car le propre de la chaleur est d'ouvrir, de raréfier, d'atténuer, d'attirer, &c. Le propre du froid est d'incrasser, d'épaissir, de boucher, de repousser, &c. Le propre de l'humide est d'humecter, de ramollir, &c. Le propre du sec est de rendre compacte, d'endurcir, d'attirer les humidités, &c.

Les qualités troisièmes sont cachées, & nous ne pouvons les connoître que par l'expérience.

CHAPITRE XI.

Du Choix.

TOUT bon ouvrier doit connoître la matière ſur laquelle il veut travailler avant que de rien entreprendre ; & c'eſt avec grande raiſon qu'on a obligé le Pharmacien à commencer ſes opérations par le Choix.

Le choix eſt un diſcernement du bon médicament d'avec le mauvais : on peut auſſi dire que c'eſt un diſcernement de chaque médicament particulier, lorſqu'il y en a pluſieurs de diverſe nature mêlés enſemble.

Les Anciens ſous le mot de *choix*, n'ont pas entendu une connoiſſance auſſi intime que celle que nous pouvons acquerir par la voie de la Pharmacie chymique, qui par le moyen des diſſolvans convenables réſout les corps dans les principes dont ils ſont composés, & qui nous donne une connoiſſance intérieure de toutes leurs parties, ce qui n'arrive point dans les préparations galeniques ; mais ils ont ſeulement entendu une connoiſſance ſuperficielle du véritable caractère de chaque drogue. Or l'une & l'autre de ces connoiſſances ne s'acquièrent principalement que par l'entremiſe des ſens, qui ſont la vue, l'odorat, le goût l'ouie & l'attouchement ; ces ſens ne ſont pas toujours néceſſaires tous cinq enſemble, pour connoître chaque mixte ſéparément, puiſqu'il y en a qui pourront être connus à la vue, d'autres à l'odorat, & d'autres au goût, & que d'autres demandent le concours de pluſieurs ſens pour un choix plus parfait. Et quoique ſans y joindre l'examen du feu, tous les ſens enſemble ne puiſſent pas fournir une connoiſſance exacte des parties eſſentielles dont les mixtes ſont composés, ils en donnent néanmoins aſſez pour diſcerner un mixte d'avec l'autre, & le bon d'avec le mauvais, & autant qu'il en faut pour les avoir tels qu'ils doivent être employés au beſoin, ou même pour en faire l'analyſe par le moyen de la Chymie.

Le choix ſe tire de l'eſſence, de la ſubſtance, ou des facultés du mixte ; la ſubſtance ſert beaucoup à connoître l'eſſence ; les facultés aident auſſi à connoître toutes les deux enſemble, en y joignant l'examen de la diſpoſition extérieure du mixte. Par la ſubſtance nous entendons un certain aſſemblage & une certaine conſiſtance de matière qui ſe connoît par le mêlange & par la proportion des cinq principes ; d'où vient qu'il y a des mixtes qui ſont peſans, d'autres legers, les uns reſſerrés, les autres rares ; les uns groſſiers, les autres ſubtils ; les uns friables & les autres lents, &c.

La vue ſert à connoître les couleurs & les diverſes diſpoſitions extérieures des mixtes, elle en découvre auſſi les intérieures, lorſqu'ils ont été ouverts par fracture, par inciſion ou autrement.

L'odorat reçoit par les narines une certaine ſubſtance vaporeuſe qui s'éléve du mixte & qui eſt portée au cerveau ; la différence des odeurs eſt ſi grande qu'on ne ſçauroit en marquer la diverſité, que comparativement, ſçavoir, par l'affinité ou par l'éloignement de l'odeur, qu'un mixte peut avoir d'avec l'autre ; & l'on ne ſçauroit en bien déſigner que deux différences, dont l'une eſt bonne &

l'autre mauvaise, quoiqu'elles puissent chacune séparément différer de leurs semblables en degré, du plus ou du moins.

L'attouchement sert bien à connoître le poli ou l'âpreté du mixte; mais son principal usage est pour en reconnoître la pesanteur ou la légéreté, la dureté ou la mollesse. L'attouchement peut avoir encore lieu, lorsqu'on ne peut pas avoir une connoissance parfaite du mixte dans sa partie extérieure, & qu'il faut les fendre ou les rompre pour toucher ces parties internes; il peut aussi servir pour connoître la lenteur ou la friabilité du mixte.

Le goût est le sens qui se trouve autant & même plus utile qu'aucun des autres, tant à cause de la diversité des saveurs qui se trouvent dans le mixte qui proviennent de la diverse nature des sels qui entrent dans la composition de leurs substances, qu'à cause que les saveurs sont assez aisées à distinguer & à décrire.

Les Auteurs reconnoissent unanimement neuf saveurs simples, dont ils ont voulu que trois fussent chaudes, trois froides, & trois tempérées; ils ont mis la saveur âcre, l'amère & la salée au rang des chaudes; la styptique ou l'austère, l'acerbe & l'aigre au rang des froides; la grasse ou l'huileuse, la douce & l'incipide au rang des tempérées.

L'ouie est moins utile qu'aucun des autres sens pour le choix des mixtes; car elle ne sert que pour juger de leurs parties, lorsqu'elles sont enfermées dans des envelopes, comme la pierre d'aigle; ou dans des écorces, comme la casse, lorsqu'elle est humide, ou qu'elle est desséchée; ou dans des gousses, comme diverses semences; à moins qu'on y voulût joindre le son des métaux, dont la connoissance est autant ou plus nécessaire pour l'usage de la vie civile, que pour celui de la Pharmacie.

La pratique de ces sens a donné lieu à certaines régles générales qu'on a reconnues si utiles, qu'elles ne doivent pas être ignorées non seulement pour la connoissance des mixtes, mais aussi pour leur exhibition.

On doit rechercher la légéreté à certains Médicamens, comme sont l'Agaric, la Coloquinte, la Scammonée & le Mechoacan. Dans d'autres on doit rechercher la pesanteur, comme sont la Rhubarbe, la Casse, les Myrobalans, les Tamarins, &c.

La superficie polie & molle du médicament doit être préférée à la dure & à la rude. Les remédes modérément chauds sont préférables aux froids, les humides aux secs; les chauds accompagnés d'humidité valent mieux que les froids mêlés avec sécheresse. On doit rechercher autant qu'il est possible les bonnes odeurs & s'éloigner des mauvaises; mais il faut faire le contraire dans plusieurs maladies hystériques des femmes, qui ne peuvent pas souffrir les bonnes odeurs, que l'on doit se contenter alors d'employer par le bas.

Les saveurs purement âcres sont mauvaises; celles dont l'âcreté est accompagnée d'une stypticité le sont moins; & les amères & styptiques sont encore les moins mauvaises des trois. La douce est la meilleure de toutes les saveurs, l'insipide vient après, la douce acide tient le troisième rang, la douce amère le quatrième, & la douce & styptique le cinquième.

CHAPITRE XII.

Du lieu & du temps qui concourent au choix des Médicamens.

TOUCHANT le lieu, il faut obſerver que les plantes qui viennent d'elles-mêmes en un lieu où elles ſe plaiſent, ſont à préférer à celles qu'on tranſplante & qu'on éléve par artifice; que les plantes qui ſe trouvent aux montagnes, & ſur-tout celles qui ont l'aſpect du ſoleil levant ou du midi, doivent être auſſi préférées à celles d'une même eſpéce qui naiſſent dans les vallées; qu'une plante chaude & âcre trouvée dans un lieu humide, a bien moins de chaleur & bien moins d'âcreté que celle qui ſe trouve dans un lieu ſec, & que celle qui abonde en humidité ſuperflue, eſt au contraire meilleure dans un lieu ſec que dans un lieu humide.

La plûpart des régles qui s'obſervent pour le lieu natal des plantes, peuvent être ſuivies pour le choix des animaux ſervant à la Médecine, & même de ceux qui nous ſervent d'aliment.

Pour ce qui eſt des minéraux, il n'y a pas d'autres meſures à garder, que de les prendre où on les trouve plus beaux & plus purs.

On recommande le guy & le polypode qui naiſſent ſur les chênes, l'épithym ſur le thym, la cuſcute ſur les herbes hépatiques: on rejette les champignons naiſſans ſur les arbres pourris, & les plantes qui naiſſent près des cloaques, ou dans les lieux ſombres & privés de la vue du ſoleil, à moins que ce ne ſoient des plantes qui ne ſe trouvent naturellement que dans les lieux ombrageux, comme ſont les capillaires, l'hépatique, la langue de cerf, &c.

Le temps propre pour la collection des plantes dépend de leur diverſité, & de celle de leurs parties, comme auſſi de l'emploi qu'on en veut faire. L'air ſerein doit être généralement recherché pour cela. On cueille les fruits lorſqu'ils ſont bien meurs, de même que les bayes & les ſemences; les herbes avec leurs ſommités ſe cueillent lorſqu'elles ſont en leur force; les fleurs lorſqu'elles ſont en gros boutons ou qu'elles ne ſont pas tout-à-fait épanouies, & avant que le ſoleil les ait fanées; les racines au commencement du printems, & dès-lors qu'elles commencent à pouſſer; les larmes, les gommes, les réſines & les ſucs découlans, avant qu'ils ſoient diſſipés par les rayons du ſoleil ou par les pluies; & enfin les écorces, lorſque les plantes ſont en ſéve.

Pour ce qui eſt de leur conſervation, elle doit être rapportée au temps: il faut ſécher les parties des plantes & celles des animaux le plus promptement que faire ſe peut; expoſer au ſoleil celles qui ſont de ſubſtance compacte ou humide; à l'air & à l'ombre celles qui ſont de ſubſtance tenue; ſerrer les unes & les autres dès qu'elles ſont bien ſéches, les enfermer dans des boëtes bien cloſes, & tenir les boëtes dans un lieu bien ſec, & qui ne ſoit pas expoſé ni au ſoleil, ni à la pluie, ni au vent.

La pluie que nous avons miſe dans le rang des minéraux, doit être priſe environ l'équinoxe du printems; la neige & la glace, lorſqu'il y en a; le frai de grenouilles au mois de Mars; la roſée & la manne au mois de

Mai, & ſur des plantes ſalutaires ; l'ambre gris, le ſuccin, le jayet, l'huile de petrole, & toute ſorte de bitumes, avant qu'ils ſoient altérés ou par les eaux de la mer ou des rivières, ou par le ſoleil, ou par les injures du temps.

On doit choiſir les animaux bien ſains & bien vigoureux, ſoit qu'on les veuille employer entiers, ſoit qu'on n'ait affaire que de leurs parties. Je ne parlerai pas ici de leur conſervation, puiſqu'elle dépend de leur préparation, dont je ferai mention ci-après.

CHAPITRE XIII.

De la Préparation.

LA Préparation eſt un travail artificiel, par lequel on réduit le médicament en l'état auquel il doit être pour être employé.

On prépare le médicament pour diverſes intentions, tantôt pour augmenter ſa vertu ou pour la communiquer, ou pour la diminuer, tantôt pour ſéparer quelque mauvaiſe qualité, ou pour corriger ſa malignité, tantôt pour changer ſa nature, tantôt pour l'unir avec quelqu'autre, & s'accommoder à la portée & à la coûtume des malades : d'où vient qu'un même reméde deſtiné à diverſes perſonnes, demande ſouvent diverſes préparations, & ſur-tout pour ſon exhibition.

La préparation du médicament s'accomplit en trois manières générales, en ajoutant, en retranchant & en changeant l'état du médicament. On ajoute l'huile à la cire pour la rendre plus molle : on infuſe le médicament dans quelque liqueur pour lui communiquer ſa vertu ; on ajoute du ſucre ou du miel aux poudres pour en faire des compoſitions ; on ajoute du ſoufre au nître, du nître à l'antimoine, de l'eau-forte au mercure, &c. On ôte les noyaux des myrobalans, la terreſtréïté de la ſcamſnonée, l'humidité des ſels, le cœur des racines, la partie blanche des roſes rouges, la partie jaune du ſafran, &c. Le changement qu'on donne aux médicamens ſe fait en pluſieurs façons, dont on verra divers exemples dans les préparations ſuivantes.

CHAPITRE XIV.

De la Lotion.

MESUE' & la plûpart des anciens ont compris toutes les préparations ſous quatre principales, à ſçavoir la lotion, la trituration, l'infuſion & la coction, dont ils ont déſigné pluſieurs eſpéces. Les deux premières ont le moins d'étendue, mais les deux dernières, qui en ont beaucoup plus, nous en fourniront un grand nombre, dont l'explication me ſemble fort néceſſaire, ſur tout pour la Pharmacie chymique.

La lotion ſe fait en plongeant & lavant un médicament dans de l'eau ou

dans quelqu'autre liqueur ; elle eſt ou légère & ſuperficielle, ſeulement pour en ôter les ordures, comme lorſqu'on lave les racines & les herbes ; ou interne & pénétrant tout le médicament, ſoit pour enlever avec elles les parties les plus déliées du médicament, comme lorſqu'on lave la litharge, l'antimoine diaphorétique, &c. ſoit pour emporter quelque ſel ou quelqu'eſprit corroſif, comme dans la première lotion du même antimoine, celle des précipités, celle des magiſtères, &c. ſoit pour ôter la mauvaiſe qualité, comme lorſqu'on lave les huiles, les graiſſes, la térébenthine, &c. ſoit pour introduire dans le médicament qu'on lave, quelque portion de la liqueur qui ſert à ſa lotion, comme au cérat de Galien ; ſoit pour communiquer quelque bonne qualité, comme lorſqu'on lave la tutie avec de l'eau-roſe, la cire pour la blanchir, les pommades avec des eaux aromatiques pour leur imprimer leur bonne odeur ; ſoit pour en ſéparer quelque partie interne, comme lorſqu'on lave la pierre d'azur après l'avoir rougie au feu, pour en ſéparer la partie terreſtre & ſaxeuſe, & n'en réſerver que la belle.

Dans les lotions on emploie ſouvent une opération qu'on appelle *decanter*, ou verſer par inclination, qui eſt lorſqu'on verſe doucement la liqueur qui ſurnage les matières ; on la pratique non ſeulement dans les lotions, mais auſſi dans les teintures & dans pluſieurs autres occaſions.

On appelle improprement lotion d'aloës, ce qui n'eſt qu'une diſſolution des parties les plus pures de l'aloës pour les ſéparer des impures. Il y a pluſieurs circonſtances à obſerver dans la lotion des médicamens, ſelon la diverſité de leurs ſubſtances ; on les comprendra mieux par la pratique des lotions que je démontrerai dans la ſuite de cet ouvrage.

CHAPITRE XV.

De la Purgation du Médicament.

PURGER ou monder chez les Pharmaciens, ſont des ſynonymes qui ont la même force ; & je parle de la purgation du médicament enſuite de la lotion, parce que la purgation ôte des ſuperfluités que la lotion ne peut emporter ; on ôte à la coloquinte ſes graines, aux dattes, aux pruneaux, aux abricots, aux tamarins & à pluſieurs autres fruits leurs noyaux ; aux raiſins leurs pepins ; aux ſemences froides, à celles de carthame, de citron & à pluſieurs autres, leur écorce ; aux racines d'eringium, de fenouil, de chicorée, d'aſperges, & à pluſieurs ſemblables, le cœur & les ſuperfluités ; aux noix vertes l'écorce, & aux ſéches la coquille, de même qu'aux amandes & aux noiſettes auſquelles on ôte auſſi bien ſouvent leur petite écorce ; on ôte les ſuperfluités des racines de ſpica-celtica & de chiendent ; on ne fait cas que de la belle chevelure de ſpica-nard ; on emploie les ſommités fleuries de pluſieurs herbes & on en mépriſe le reſte ; on ôte les membranes & les fibres du caſtoreum & même ſa partie onctueuſe, lorſqu'on le deſtine pour être pris par la bouche ; on ne ſe ſert que de la dernière partie, lorſqu'on ordonne le caſtoreum pour les onguents. On ne prend que le tronc, le cœur & le foie de la vipère ſéchée

pour en faire la poudre, & que l'axonge pour l'emplâtre de *Ranis*; on prend néanmoins quelquefois la vipère toute entière, comme lorſqu'on l'étouffe, & qu'on la garde après dans de l'eſprit de vin; on rejette les aîles & les pieds des cantharides; on emploie les reins des ſtincs marins, & on rejette tout le reſte. On prend les ſucs acides des grenades, du berberis & des citrons, pour en faire des ſyrops, ou pour diſſoudre certains minéraux; on ſéche l'écorce des grenades; on confit, on ſéche, on diſtille, & on fait du ſyrop de celle de citron, dont on emploie auſſi la ſemence à ſes uſages, de même que celle de berberis, & on rejette le reſte comme inutile; on retranche la partie ligneuſe & les grains de la caſſe, on ſépare la partie intérieure obſcure de la rhubarbe, les calices & l'écorce des glands, leſquels on peut auſſi réſerver pour d'autres uſages; on dépouille les grains de l'*amomum racemoſum* de leurs enveloppes, de même que de ceux des cardamomes; on ôte l'écorce & la partie ligneuſe de l'agaric, & les terreſtréïtés qui ſe trouvent dans la ſcammonée, dans l'aloës, & dans pluſieurs autres ſucs épaiſſis, de même que les ordures qui ſont ordinairement mêlées parmi pluſieurs gommes, qui ſont auſſi compriſes ſous le genre des ſucs. On ſépare l'argent d'avec l'or par l'eau régale, on les purge & on les purifie l'un & l'autre par la coupelle & par d'autres voies; on ôte la craſſe du mercure, on ſépare les impuretés des métaux, des demi-métaux & des métalliques, de même que celles des ſels & des ſoufres; il y a enfin très-peu de médicamens & même d'alimens qui n'ayent des parties qui doivent être retranchées.

CHAPITRE XVI.

De la Trituration.

LA Trituration eſt une diviſion du médicament en petites parties; on en diſtingue deux ſortes: la première, qui convient mieux à ſon nom, eſt des médicamens ſecs & durs, & la ſeconde des médicamens humides & mols. L'une & l'autre ſervent à pluſieurs préparations des deux Pharmacies, & à diverſes intentions dont les principales ſont, ou pour rendre un médicament en état de pouvoir être uni & mêlé avec d'autres, ou pour l'avoir plus commode & plus propre à être pris intérieurement, ou pour être appliqué extérieurement. La trituration des choſes ſéches ſe fait diverſement, ſuivant la diverſe nature des médicamens; car les bois demandent d'être ſciés, hachés, briſés, & même quelquefois rapés, puis on les met dans le grand mortier de bronze pour en faire la trituration; les cornes, les ongles & les os ont ſouvent beſoin d'être ſciés pour être mis en plus petites piéces, ou d'être rapés, ſoit pour les employer de la ſorte, ſoit pour être enſuite plus facilement pulvériſés parmi d'autres médicamens. Les métaux & les métalliques à cauſe de leur dureté, doivent le plus ſouvent être limés pour être mis en poudre ſubtile; mais la Chymie emploie des moyens beaucoup plus propres pour les ouvrir, & pour les diviſer en des parties ſans comparaiſon plus déliées que ne peuvent être celles qui ſont diviſées par les moyens que la pharmacie galenique nous fournit. Les racines des

arbres approchent fort de la nature des bois, elles ont auſſi beſoin à peu près des mêmes moyens pour être réduites en poudre.

Les parties ſéches des plantes nommées herbes, comme ſont les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits ſecs, les bayes, les ſemences, les excreſcences & même celles des arbres, & leurs écorces peuvent être la plûpart pilées dans le grand mortier, ſans autre diſpoſition précédente, que celle d'être un peu inciſées ou briſées. On peut faire la même choſe des parties tendres des animaux qui ont été ſéchées, comme ſont la chair, le ſang, & même les os tendres des petits animaux & quelques-uns des grands, & entr'autres ceux du cœur du cerf & du bœuf: il faut néanmoins en certaines matières & en certaines occaſions avoir recours à des additions; car, par exemple, ſi l'on veut piler ſeules les racines d'ariſtoloche, de gentiane ou autres ſemblables qui ſont de ſubſtance ténace, quoiqu'elles paroiſſent bien ſéches, elles adhéreront au fond du mortier & au pilon, ſi l'on n'y mêle quelques amandes, quelques ſemences froides mondées, ou quelqu'autre matière oléagineuſe propre à diviſer leurs parties tandis qu'on les pilera, ſans quoi on n'en viendroit que fort difficilement à bout. Les raclures d'yvoire & de corne de cerf peuvent être triturées parmi le ſucre candi ſeul; le camphre ne peut être pulvériſé ſeul, mais bien ſi l'on y ajoute quelque goutte d'eſprit de vin lorſqu'on le pile, ou quelque ſemence froide mondée ou quelque petite goutte de quelque huile. Les mêmes ſemences froides ſervent auſſi à diviſer les parties des matières ténaces, & entr'autres celles des parties ſéches & non adipeuſes des animaux; elles aident auſſi à pulvériſer l'ambre gris, toutes les bitumes & tous les ſucs réſineux deſſéchés, comme ſont la ſcammonée, le benjoin, le baume blanc deſſéché & leurs ſemblables. La chaleur du mortier de bronze & de ſon pilon, aide beaucoup à pulvériſer les gommes tragacanth & Arabique, de même qu'à pulvériſer le talc de Veniſe, lequel ſe pilera encore mieux, s'il a été auparavant expoſé quelque temps au feu de flammes.

Pluſieurs minéraux & pluſieurs parties d'animaux ne peuvent pas être réduites en poudre bien ſubtile, ſans avoir été auparavant brûlées ou calcinées. Les pierreries, les bols, les terres, les ſuccins, l'aimant & quelques parties d'animaux, ſont réduites en poudre impalpable qu'on appelle alkohol, étant broyées ſur le porphyre ou ſur l'écaille de mer, avec addition de quelque eau cordiale, tant pour tenir les matières liées, que pour empêcher qu'elles n'exhalent tandis qu'on les broye; & lorſqu'elles ſont bien ſubtiliſées, on les étend ſur du papier net en façon de trochiſques, & on les laiſſe ſécher à l'ombre; & c'eſt ce que la pharmacie galenique appelle préparer. Les médicamens de ſubſtance ſolide, comme ſont les bois & pluſieurs parties compactes ou fibreuſes des plantes ou des animaux, doivent être pilées à grands coups dans un mortier de fer ou de bronze; mais les médicamens dont les parties ſe trouvent rares & ſans fibres, n'ont beſoin que d'une légère attrition pour être bientôt réduits en poudre. Tels ſont l'aloës, l'agaric, la myrrhe, l'amidon, le maſtic, le ſafran, la ſcammonée & pluſieurs autres. Cependant lorſqu'on doit réduire en poudre divers médicamens deſtinés pour une même compoſition, l'on doit avoir égard à la nature de leur ſubſtance, afin de piler enſemble ou à part ceux qui le doivent, ou qui le peuvent être plus commodément

modément : & alors il faut commencer la poudre par ceux qui ont leur ſubſtance plus compacte & plus dure, & ajouter conſécutivement les autres ſuivant le degré de leur dureté ; ce que je démontrerai lorſque je parlerai des préparations particulières des poudres qui doivent entrer dans les compoſitions.

La ſeconde ſorte de trituration qui n'eſt que des matières humides, ſe fait ordinairement dans un mortier de marbre ou de porphyre, ou de quelque pierre bien dure, avec un pilon de bois, de verre ou d'yvoire, quoique pour certaines choſes, elle puiſſe auſſi être faite dans un mortier de fer ou de bronze. Cette façon de triturer eſt quelquefois en uſage pour des matières ſéches & triturables ; mais ſon principal uſage eſt pour les médicamens & même pour les alimens humides, viſqueux ou onctueux ; telles ſont les racines, les herbes, les fleurs & les fruits récents, les bayes aqueuſes, les ſemences & les fruits onctueux, & même toutes les parties molles des animaux ; de toutes leſquelles choſes on prépare tantôt des conſerves, tantôt des cataplâmes, des pulpes & des pommades ; & tantôt on les pile pour les infuſer, cuire ou diſtiller, afin d'en tirer des ſucs, d'en exprimer des huiles, d'en extraire des émulſions, d'en faire des pâtes pour la bouche & pour le dehors, & enfin pour en faire des tablettes, des loochs ou d'autres remédes.

CHAPITRE XVII.

De la Cribration.

LA Cribration eſt une ſéparation des parties les plus déliées des médicamens tant ſecs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui ſont les plus groſſières ; elle ſe fait au travers des tamis ou des cribles, qui ſont compoſés de deux cercles de bois enchaſſés & joints l'un à l'autre, au milieu deſquels eſt clouée & tendue une toile de crin ou de ſoie, ſi c'eſt un tamis ; ou bien un parchemin percé de trous égaux, ſi c'eſt un crible. Les tamis de crin ſimples, & tels que nous venons de les décrire, ſervent non ſeulement à paſſer des poudres groſſières, mais auſſi à paſſer les pulpes des médicamens humides, viſqueux & oléagineux, après qu'on les a pilés & repilés. Ces tamis ſont propres auſſi à paſſer la ceruſe, en la frottant ſur une toile tendue qui doit être de crin, & en recevant ſur une feuille de papier la poudre qui en paſſe. Les cribles ſervent ſeulement à paſſer les matières ſéches les plus groſſières.

On ſe ſert auſſi des tamis qu'on appelle couverts, tant pour paſſer les poudres aromatiques, céphaliques ou cordiales, que pour les digeſtives, les laxatives & les autres plus précieuſes, ou du moins pour celles qui ont beſoin d'être ſubtiliſées. Ces tamis couverts ſont compoſés de trois parties ſéparables emboitées enſemble, chacune deſquelles eſt encore compoſée de deux cercles de bois joints & enchaſſés l'un dans l'autre, comme il a été dit des tamis de crin : la partie du milieu eſt faite de même que les tamis ordinaires, & elle porte la toile au travers de laquelle les poudres doivent paſſer ; cette partie s'enchaſſe dans celle de deſſous qui eſt deſtinée pour recevoir la poudre

qui passe, & qui y tombant, est retenue par une peau qui sert de fond à la même partie inférieure ; cette partie du milieu est couverte de la partie supérieure qui l'embrasse, laquelle partie supérieure est aussi couverte d'une peau pour empêcher que les poudres ne se dissipent pendant la cribration. Ces trois parties doivent être enchassées ensemble lorsqu'on passe les poudres, mais elles peuvent être séparées en tout temps, soit pour y mettre les matières qu'on veut passer, soit pour en retirer les poudres qui sont passées.

CHAPITRE XVIII.

De l'Infusion.

L'INFUSION comprend sous elle un assez grand nombre de préparations galeniques & chymiques, dont on verra ci-après l'explication. L'infusion prise généralement est une préparation par laquelle les médicamens entiers, ou leurs parties incisées ou écrasées sont plongées & infusées dans quelque liqueur convenable. Elle se fait quelquefois avec du feu & quelquefois sans feu, suivant la ténuité ou la solidité des substances qu'on veut infuser ; ce qui sert aussi de régle pour la longueur ou pour la briéveté du temps nécessaire à l'infusion. La diversité des médicamens & les diverses intentions des Médecins, obligent l'Artiste d'employer diverses liqueurs pour les infusions, comme sont l'eau commune, celle de pluie & de neige, la marine, la minérale, la rosée, le vin, le verjus, l'hydromel, le moût, le vinaigre, la bière, le lait, le petit-lait, divers sucs de plantes, l'huile, le bouillon, les eaux distillées, l'esprit de vin, &c. L'infusion se fait le plus souvent, ou pour communiquer la vertu d'un ou de plusieurs médicamens à la liqueur où ils sont infusés, ou pour corriger la mauvaise qualité du médicament, ou pour augmenter ses vertus, ou pour unir dans une même liqueur les vertus différentes de plusieurs médicamens infusés ensemble pour quelque particulière intention. L'infusion se fait aussi pour séparer quelque vertu particulière qu'un médicament peut avoir d'avec les autres, comme lorsqu'on sépare par une prompte infusion la vertu purgative de la rhubarbe & des myrobalans, afin qu'ils soient purement astringens. L'infusion du séné dans l'eau de fontaine, peut servir d'exemple pour une infusion simple qu'on peut faire avec feu & sans feu, pour faire communiquer sa vertu purgative à l'eau ; l'infusion de la racine d'ésule dans du vinaigre pour émousser la vertu purgative, peut servir d'exemple de correction ; l'infusion de la rhubarbe ou du séné dans le suc de roses pâles, peut servir d'exemple d'augmentation de vertu ; l'infusion de plusieurs médicamens différens en vertu, qui doit être faite pour la confection hamech, peut servir d'exemple d'union des vertus dans la liqueur : de toutes lesquelles choses on trouvera un grand nombre d'exemples dans les suites de cette Pharmacopée.

CHAPITRE XIX.

De l'Humectation & de l'Immersion.

L'HUMECTATION est quelquefois employée au commencement de l'infusion, mais elle est souvent pratiquée pour d'autres usages. On humecte le médicament pour le ramollir, lorsqu'il est trop sec, comme lorsqu'on humecte la spica-celtica, ou qu'on lui fait recevoir l'humidité de quelque lieu bas, pour la rendre en état d'être mondée; ou qu'on humecte la casse & les tamarins, pour en pouvoir extraire la pulpe. On humecte aussi certains médicamens secs, pour empêcher qu'ils n'exhalent en les pilant, comme l'agaric, les santaux, la coloquinte, &c. & même pour les colorer, comme les mêmes santaux; on en humecte d'autres en les broyant sur le porphyre, pour empêcher la dissipation de leurs plus subtiles parties, comme les coraux, les perles & les pierreries: on humecte d'autres médicamens pour modérer leur acrimonie ou leur âpreté, comme lorsqu'on humecte la coloquinte & les myrobalans de quelques gouttes d'huile d'amandes douces; on en humecte d'autres pour aider à la pénétration de leur vertu, comme lorsqu'on humecte le séné ou la rhubarbe de quelques gouttes de suc de limons, ou qu'on humecte les médicamens stomachaux, cordiaux ou céphaliques, de quelques gouttes d'huile de girofle, de canelle, de lavande & de leurs semblables; on en humecte d'autres pour leur communiquer quelque bonne qualité, comme lorsqu'on humecte un médicament de quelques eaux distillées ou de quelque décoction propre, ou qu'on lui en fait recevoir la vapeur, l'irroration, l'insperſion & l'imbibition qui sont presque la même chose que l'humectation.

L'immersion suit l'humectation, elle est quelquefois légère, tantôt pour séparer quelque superfluité du médicament, comme lorsqu'on plonge les amandes dans de l'eau bouillante pour les dépouiller de leurs écorces, & tantôt pour lui ôter une partie de sa vertu, comme lorsqu'on plonge tant soit peu la rhubarbe dans quelque liqueur, pour lui ôter de sa vertu purgative; elle est aussi quelquefois plus longue, & se fait à diverses reprises, pour leur ôter quelque mauvais goût, comme lorsqu'on met tremper les noix vertes dans de l'eau, & même dans diverses eaux rechangées de temps en temps pendant plusieurs jours pour emporter leur amertume; ou qu'on fait tremper longtemps les olives dans de la saumure, ou dans quelque lessive pour le même dessein, ou la chaux-vive dans de l'eau pour avoir l'eau de chaux, en dépouillant en même temps la même chaux de son sel & de sa principale vertu, ou qu'on fait tremper l'écorce de citron & divers autres fruits dans de la saumure pour les raffermir, & rendre transparens & mieux en état de pouvoir être confits.

CHAPITRE XX.

De la Nutrition.

LA Nutrition se fait ordinairement avec des liqueurs, ce qui fait qu'elle a quelque chose d'approchant de l'humectation ; elle est ainsi nommée, parce qu'elle augmente le médicament, en lui fournissant une espéce de nourriture. Elle se fait en deux manières, ou en mêlant & unissant divers médicamens en un, comme lorsqu'on mêle peu à peu & à diverses reprises d'huile, le vinaigre & la litharge, & qu'on les agite long-temps ensemble dans un mortier pour en faire le nutritum, ou qu'on fait la même chose du sel de Saturne, de l'huile & du vinaigre, ou bien de la teinture de Saturne tirée avec le vinaigre & mêlée avec l'huile, le tout pour en faire le liniment de Saturne ; ou en ajoutant un suc, une eau ou une décoction à quelque médicament pour l'en nourrir & l'augmenter, ou lui donner quelque vertu ; comme lorsqu'on ajoute le suc des roses ou celui de chicorée, ou quelque décoction hépatique ou purgative à l'aloës pour l'en nourrir, & qu'on fait ensuite évaporer à petit feu l'humidité superflue des mêmes sucs ou décoctions, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance d'extrait, & qu'on réitère la même addition des sucs ou des décoctions, & la même évaporation d'humidité jusqu'à ce que l'aloës en soit suffisamment nourri & chargé ; comme aussi lorsqu'on nourrit la sarcocolle avec du lait de femme, ou que pour la préparation de la sperniole que Crollius a tant louée, on nourrit la myrrhe, l'oliban, le safran & le camphre en poudre, avec l'eau distillée de frai de grenouilles, qu'on les réduit en une espéce de pâte, laquelle on fait après dessécher d'elle-même, & qu'on réitère la même nutrition & le même desséchement jusqu'à vingt ou trente fois.

CHAPITRE XXI.

De la Dissolution, où il est traité par occasion de la Solution Chymique.

LA Dissolution sert à rendre liquides ou coulantes les matières compactes ou épaisses par l'addition de quelque liqueur. On dissout au besoin les électuaires, les opiates, les confections, les poudres, les extraits, les sels, les syrops & plusieurs autres préparations pour les rendre potables ; on dissout aussi la manne, le sucre, le miel, plusieurs gommes, larmes & résines dans des liqueurs convenables ; la cire & divers emplâtres dans des huiles pour les ramollir ; l'or dans l'eau régale ou dans l'esprit de sel ; l'argent, le cuivre, le mercure, &c. dans l'eau-forte ; les perles, les coraux, les yeux d'écrevisses & plusieurs corps semblables, dans le vinaigre distillé, dans l'esprit de nître,

ou dans quelque suc acide ; le mars se dissout dans l'eau par l'entremise du tartre, ou bien dans les eaux fortes & dans les esprits corrosifs. La partie résineuse de la scammonée, du jalap, du turbith, de l'agaric, &c. l'ambre gris, le succin & la gomme laque se dissolvent dans l'esprit de vin; & la gomme sandaraque se dissout dans la vraie huile d'aspic distillée. Enfin plusieurs autres médicamens peuvent être dissouts dans les liqueurs qui ont de l'analogie avec leur substance.

La Solution dans la Pharmacie chymique est une division & une résolution de toutes les substances qui composent un mixte ; elle est le fondement de toute la Chymie, & le motif d'un très-grand nombre de belles préparations que cet art met en pratique. On pourroit ranger sous la dissolution plusieurs autres préparations qui trouveront mieux leur place sous la coction, de laquelle je parlerai, après avoir décrit celles qui la doivent précéder.

CHAPITRE XXII.

De la Coction des Médicamens en général.

L'ECHAUFFEMENT est le commencement de toutes les opérations qui s'accomplissent par le moyen de la chaleur; il différe de la coction, en ce que tout ce qui est cuit, a bien été chauffé; mais tout ce qui a été chauffé, n'a pas été cuit : on ne laisse pas néanmoins de réchauffer par fois les matières qui ont été cuites; on chauffe les infusions, les teintures & les décoctions, lorsqu'elles ont été refroidies, afin qu'elles soient mieux en état d'être coulées ; on chauffe les bains & les demi-bains, lorsqu'on veut s'en servir; on chauffe les huiles, les onguents, les fomentations, les épithémes, les cataplâmes & les emplâtres, lorsqu'on veut les appliquer ; on chauffe les noix muscades pulvérisées, les semences de lin, d'anis & plusieurs choses semblables, lorsqu'on veut en exprimer l'huile ; on fait tiédir l'eau pour provoquer le vomissement: on chauffe les mortiers de fer & de bronze, de même que leur pilon, tantôt pour liquéfier certaines gommes, comme la takamaque, le mastic, l'ammoniac, le galbanum & leurs semblables, tantôt pour en pulvériser d'autres, comme la gomme tragacanth & l'Arabique, tantôt pour pulvériser des minéraux, comme le talc, ou pour dissiper l'humidité superflue de quelque médicament, & le rendre capable d'être pulvérisé comme le safran, le tabac, &c. ou pour consumer quelque humidité étrangère des médicamens composés, & leur redonner leur consistance & leur siccité, comme aux extraits, aux sels & à plusieurs autres préparations ; on chauffe les dattes infusées, la casse & les tamarins pour en mieux tirer la pulpe; on chauffe le bouillon pour y dissoudre la manne, quoiqu'elle puisse aussi être dissoute dans les liqueurs froides; on chauffe le cornet de fer ou d'autre métal, lorsqu'on y veut verser l'antimoine en fusion pour en séparer le régule; on chauffe les vaisseaux de terre ou de verre, lorsqu'on y veut verser quelque

liqueur chaude, de peur qu'ils ne caſſent; on chauffe ſur-tout en hiver le col de la cornue qui contient l'antimoine & le ſublimé dans la diſtillation de l'huile d'antimoine, pour la faire liquéfier lorſqu'elle y eſt congelée, & pour la faire couler dans le récipient; on chauffe la cire, la réſine, les ſuifs & les axonges pour les ramollir : on chauffe auſſi les ſcilles, le pourpier, la bourrache, la bugloſe & pluſieurs autres plantes pour en tirer le ſuc.

CHAPITRE XXIII.

De l'Inſolation & de la chaleur du fumier.

L'Insolation eſt un échauffement des matières qu'on expoſe à la chaleur des rayons du ſoleil : on s'en ſert ordinairement pour la macération des conſerves liquides, pour celle des fleurs ou des herbes miſes dans des huiles ou dans des axonges pour les teintures, pour des baumes, pour ſécher les parties des plantes ou des animaux qu'on veut garder ou employer, pour deſſécher les ſels, pour faire évaporer les extraits, les ſucs & les liqueurs, ou pour les purifier, pour aigrir le vin, pour aider à la fermentation de l'hydromel, pour ſéparer l'écorce noire du poivre, comme on fait aux Indes, lorſqu'on l'a arroſé de l'eau de la mer pour en faire le poivre blanc, pour ſécher les figues, les raiſins, les pêches, les pruneaux & pluſieurs autres fruits dans les pays chauds, & pour pluſieurs autres uſages.

Le fumier de cheval étant à demi pourri & bien entaſſé, fournit une chaleur plus ou moins grande, à proportion de ſa quantité, & ſuivant que les matières y ſont plus ou moins enfoncées; car la chaleur y peut être ſi grande, que la main ne la peut ſouffrir, quoiqu'il n'y ait point de chaleur qui puiſſe être plus réglée & plus égale que celle du fumier, ni qui approche davantage de la chaleur naturelle. Elle eſt fort propre pour digerer les matières liquides & pour avancer la fermentation de celles qui y ont de la diſpoſition : on peut y faire circuler diverſes matières, y tirer des teintures, y faire éclore des œufs, & y faire même des diſtillations.

CHAPITRE XXIV.

De la Maturation.

Les anciens & même les modernes ont défini la coction une altération de la choſe qui doit être cuite; cependant je ne vois pas que cette définition ſoit bien exacte, à moins qu'elle ne ſoit priſe dans un ſens fort général, qui convienne indifféremment à toutes ſortes d'altérations, puiſque l'altération ſe peut remarquer dans toutes les préparations qui ſe font avec coction & ſans coction, & que d'ailleurs la diverſité de celles qui ſe font avec coction eſt ſi grande, qu'il eſt difficile de trouver une définition aſſez préciſe pour pouvoir

leur convenir à toutes en particulier. De forte que fans m'arrêter à la définir plus précifément, je crois qu'il fuffit de la divifer & de dire qu'il y a différentes efpéces de coctions & divers degrés de chaque efpéce, fuivant la diverfe fubftance des médicamens, & les diverfes intentions de celui qui les prépare. Les anciens ont décrit quelques efpéces de coction, & entr'autres la maturation, l'elixation, la friction, l'affation, la torrefaction & l'uftion; mais parce qu'outre celles-là il y en a encore un grand nombre d'autres qu'on doit fçavoir, & qu'on doit pratiquer, fur-tout dans la Pharmacie chymique, j'ai cru devoir parler de chacune en particulier, comme on verra dans la fuite.

La maturation eft une efpéce de coction qui eft tantôt féche & tantôt humide. On peut cuire devant le feu ou fous les cendres chaudes les fruits verds, pour achever en quelque forte leur maturité, & les rendre en état de pouvoir être mangés; on peut auffi les faire cuire au four, ou fur le feu dans de l'eau, dans du moût, dans du miel, dans quelque fuc, ou dans quelque autre liqueur: il y a auffi des fruits, qui ayant été cueillis encore verds achèvent leur maturité étant gardés, ce qui fe pratique aux neffles qu'on étend pour ce deffein fur de la paille.

CHAPITRE XXV.

De la Fermentation en général.

LA Fermentation doit paffer pour une efpéce de coction, étant une certaine ébullition qui réfulte du mélange confus de deux fubftances; c'eft une opération tantôt naturelle & tantôt artificielle qui arrive aux matières liquides ou du moins humides, par l'aide de quelque chaleur étrangère, ou de la chaleur naturelle qui s'excite dans les matières par l'action des fubftances qui doivent être fermentées, & qui y manifeftent un acide, lequel quoiqu'en petite quantité dans fa naiffance, devient néanmoins affez puiffant pour émouvoir les parties volatiles de toute la matière, pour s'unir à elles & les difpofer à fe développer des parties terreftres & groffières qui les embarraffoient, & à en rejeter une partie en écume par des ébullitions, & l'autre en fédiment par une efpéce de précipitation, lorfque les matières font liquides; il eft encore affez puiffant pour les mettre en état d'être confervées pendant quelque temps hors de ces terreftréités, ou même d'être rendues encore plus pures par le moyen de la diftillation qui fépare & qui éléve la partie fpiritueufe au-deffus du flegme pefant & inutile qui les embarraffoit encore, & de devenir enfin parfaitement pures par des rectifications réitérées.

Nous n'avons guère de fujets où cette opération fe remarque plus clairement que dans le fuc des raifins, qui mérite bien d'être confidéré dans les divers changemens qui lui arrivent par les diverfes fermentations. L'expérience nous fait voir qu'il eft impoffible d'en féparer les parties pures & volatiles, s'il n'a paffé par la fermentation; ce qui peut être obfervé au vin cuit qu'on prépare en divers lieux du Royaume, de même que dans les pays étrangers; car prenant le fuc

de raisins nouvellement exprimé, & le faisant bouillir dans une chaudière jusqu'à la consomption du tiers qui est la régle ordinaire, il ne s'en éléve qu'un flegme insipide & inutile; & quoique dans les ébullitions il s'en sépare des terrestréités, partie en écume & partie en matière terrestre qui s'attache aux côtés & au fond de la chaudière en façon de lie, les parties subtiles & volatiles se trouvent néanmoins encore unies avec le sel fixe & tartareux du même suc, & avec ce qui y est resté de flegme, dont elles ne peuvent être séparées que par la fermentation qui arrive après d'elle-même, sans le concours d'aucune chaleur extérieure, en mettant le même suc en partie dépuré dans un tonneau proportionné, comme on feroit du vin nouveau ordinaire, & l'y laissant six semaines ou deux mois, pendant lequel temps l'acide caché dans la propre substance de ce suc, aidé des parties nîtreuses de l'air qu'il a insensiblement attirées, incise & sépare les parties grossières du vin cuit d'avec les pures, rejetant les premières par les ébullitions qu'il excite, partie en écume par le trou supérieur du tonneau, & partie aux côtés & au fond du même tonneau, & s'unissant aux dernières par une disposition toute particulière, ne pouvant néanmoins en séparer le flegme qui y reste, & qui ne les abandonne que difficilement. Lorsque le vin cuit a ainsi passé par la fermentation, & qu'il est bien dépuré, s'il est mis dans un vaisseau à distiller, il ne manque pas de donner son esprit le premier, & même plus abondant que ne feroit une pareille quantité de vin ordinaire, lequel se trouve avoir ce tiers de flegme que le vin cuit avoit perdu dans sa cuite; & si l'on continue la distillation après que l'esprit sera monté, le flegme qui étoit dans le vin cuit, montera de même que celui du vin ordinaire dans sa distillation.

Ce vin ordinaire est bien plus facile à préparer que le vin cuit; car il ne demande pas un feu externe, mais seulement celui qui est excité par les parties dont il est composé, lesquelles émeuvent en lui la fermentation qui est ordinairement commencée dans la cuve, où le suc de raisins se trouve mêlé parmi le marc, & où il peut séjourner quelques jours, & qui est ensuite achevée dans les tonneaux, sans que le marc y ait été mêlé; c'est ainsi qu'on en use pour les vins blancs & pour ceux qu'on appelle paillets: sur quoi je crois devoir dire ma pensée, qui est que le vin étant composé d'une substance sulfureuse & d'un acide tartareux mêlé avec beaucoup de flegme, quelque peu de sel fixe & quelques terrestréités, est exposé à plusieurs changemens causés par la desunion de ses substances, ou par la prédomination de l'une sur les autres; d'où vient que les fréquentes pluies avant ou pendant les vendanges rendent le vin trop abondant en flegme, ensorte qu'il est fort sujet à se corrompre: il est aussi sujet à corruption & à devenir gras & comme onctueux, lorsque le sulfuré volatil surmonte l'acide tartareux, ce qui est clairement demontré, en ce que si l'on verse & que l'on mêle quelques pintes de bon verjus dans un tonneau de vin prêt à devenir gras, & même en partie engraissé, il se remet en bon état. On peut aussi remarquer que les vins qui ont bien du vert, c'est-à-dire qui abondent en acide, ne sont pas si sujets à se corrompre que ceux qui n'en ont pas suffisamment, & que cet acide se convertit en force sur l'arrière saison.

D'ailleurs

D'ailleurs on peut juger que la corruption arrivée au vin par le manquement de l'acide, n'a pas éteint la partie sulfureuse volatile du vin, puisque ces sortes de vins donnent presque autant d'esprit inflammable que ceux qui n'ont pas été corrompus.

J'estime aussi que le véritable & naturel changement de vin en vinaigre n'arrive que lorsque l'acide s'est multiplié & qu'il a surmonté le volatil, ou que les esprits volatils s'étant en partie dissipés, l'acide se manifeste plus ouvertement & fait sentir tout seul son impression sur la langue & au palais; ce qui arrive facilement aux vins qui abondent naturellement en tartre, & par conséquent en acide, comme sont ceux du Languedoc, & sur-tout lorsqu'on laisse les tonneaux ouverts, & que les vins peuvent attirer les parties nitreuses de l'air pour multiplier les acides qui sont une partie de leur composition.

Il y a une autre fermentation naturelle qui arrive aux substances ou aux matières mêlées d'acides & de volatiles qui sont d'une consistance molle & non pas liquide, ce qui se fait par la jonction des acides aux alkalis, comme celle qui arrive à la thériaque & à diverses compositions, sur lesquelles je ne m'étendrai point ici pour ne pas rendre ce chapitre trop long.

La fermentation artificielle se fait en ajoutant des acides aux matières qu'on veut fermenter; comme lorsqu'on ajoute du levain ordinaire dont on se sert pour le pain, ou bien de la levure de bière à certaines plantes ou bayes pilées & mises dans de l'eau tiéde, pour en avancer la fermentation & pour en tirer ensuite les esprits & les huiles volatiles; ce qui se pratique pour la fermentation du cresson, de la cochlearia, de la petite centaurée, des bayes de geniévre, & de plusieurs autres parties de plantes : cela se pratique aussi à la pâte pour la fermenter avant que d'en faire du pain; mais cette dernière fermentation ne peut pas séparer actuellement les parties terrestres en écume, ou les précipiter au fond, comme il arrive dans les matières liquides; car elle ne peut qu'ouvrir & dilater les matières & unir plus étroitement les substances acides avec les volatiles, afin qu'elles soient en état de recevoir facilement leur dernière fermentation dans l'estomac, & d'y être si bien subtilisées qu'elles puissent être portées à toutes les parties du corps pour leur nourriture, en délaissant les grossières & terrestres pour être renvoyées comme de vrais excrémens.

CHAPITRE XXVI.

De la Digestion & de la Macération.

LA Digestion & la Macération sont presque une même chose; elles demandent un assez long-temps & une chaleur bien modérée pour être exécutées. On digère ou macère les scorpions entiers dans l'huile d'amandes amères, afin d'y communiquer peu à peu leur vertu. Les roses récentes pilées avec addition de sel sont mises dans un vaisseau qu'on bouche exactement, & on laisse le tout à la cave pour s'y macérer pendant plusieurs mois, pour en tirer après l'eau, l'esprit & l'huile odorans. Les mêmes roses sont mises en macération long-temps, tantôt dans de l'huile & tantôt dans de la graisse de pourceau, pour en faire

l'huile & l'onguent rosat. On met en digestion les dattes incisées dans de l'hydromel, pour en tirer après la pulpe pour l'électuaire diaphenic. On met en digestion les têtes de pavot dans de l'eau pour les attendrir peu à peu avant que d'en faire la décoction pour le syrop. On fait digerer le plomb légèrement calciné, le minium, la ceruse & la litharge dans le vinaigre distillé, pour y être dissouts peu à peu, & pour en garder la dissolution, ou pour en faire après le magistère, ou ce qu'on appelle improprement Sel de Saturne. On digère aussi les perles & les coraux dans le même vinaigre distillé, dans l'esprit de nître ou dans des sucs acides, pour les dissoudre & pour en faire tantôt des syrops, tantôt des magistères & tantôt des sels, quoique mal à propos nommés tels, puisque ce ne sont en effet que les sels du vinaigre distillé. On met en digestion la limaille d'acier dans de l'esprit de vitriol, pour en faire le vitriol de mars. On met en digestion l'esprit de vin & celui de vitriol mêlés ensemble en pareil poids dans une poële de fer, pour y être corporifiés & réduits en une substance blanchâtre qu'on appelle Sel de Mars. On met en digestion le jalap, la scammonée, l'agaric, &c. dans de l'esprit de vin, pour y dissoudre leur partie résineuse & la séparer de la terrestre. On met en digestion l'opium, premièrement dans de l'eau, pour y dissoudre sa partie aqueuse, & ensuite dans de l'esprit de vin, pour y dissoudre la résineuse qui ne peút être dissoute dans l'eau. On digère de même dans diverses liqueurs plusieurs autres substances dont la déduction pourroit ennuyer le Lecteur.

CHAPITRE XXVII.

De la Teinture & de la Circulation.

LA Teinture appelle ordinairement à son secours la digestion; elle se fait presque à même dessein que l'infusion, principalement afin de communiquer à quelque liqueur la vertu ou la principale substance de quelque médicament. Elle est nommée teinture, parce que la liqueur a accoûtumé de devenir colorée dans cette opération. La partie pure & résineuse du benjoin se dissout dans l'esprit de vin & lui donne une couleur purpurine. La coloquinte mondée de ses grains, incisée & digerée dans de l'esprit de vin, donne une teinture jaune, que Martin Ruland a nommée esprit de vin doré. L'aloës, la myrrhe & le safran pulvérisés & digerés dans l'esprit de vin, fournissent une teinture rouge-brune pour l'elixir de propriété de Paracelse. La rose, la violette, la rhubarbe, le séné, la casse & plusieurs autres médicamens communiquent aussi leur teinture à des liqueurs aqueuses, à quoi l'addition de quelque esprit ou suc acide, ou de quelque sel fixe, peut servir beaucoup, tant pour rehausser la couleur de la teinture, que pour la mieux charger de la vertu des matières qui ont été dans son sein.

La circulation ne peut pas se passer de la digestion, non plus que la teinture; on l'emploie pour des liqueurs impregnées de la substance des médicamens, ou pour celles qui ont les médicamens en substance dans leur sein. Elle se fait en mettant les liqueurs dans un vaisseau à circuler tout d'une piéce &

bouché au deſſous, ou bien de deux piéces, c'eſt-à-dire compoſé de deux vaiſſeaux poſés & lutés enſemble l'un ſur l'autre, dont l'intérieur doit contenir la liqueur. La circulation ſe fait à feu de lampe ou au bain de cendre ou de ſable modérément chaud, ou dans le fumier, ou au ſoleil; elle demande le plus ſouvent une chaleur continuée pendant pluſieurs jours, & même quelquefois prolongée juſqu'à un nombre de ſemaines & de mois. Par la circulation la matière la plus ſubtile monte au haut du vaiſſeau, & ne trouvant point d'iſſue elle eſt contrainte de retomber en bas pour ſe rejoindre de nouveau à la matière qui ſe trouve au fond du vaiſſeau, d'où elle avoit été élevée, & ainſi en continuant de monter & de deſcendre alternativement dans ce vaiſſeau, elle fait une eſpéce de circulation dont l'opération porte le nom, & par des diverſes pénétrations & agitations des parties ſpiritueuſes avec les groſſières, les premières ſe rendent plus tenues & mieux en état de produire leur action, lorſqu'elles ſont ſéparées des dernières. Cette opération eſt principalement en uſage dans la Pharmacie chymique; elle diſpoſe tout-à-fait les liqueurs à la ſéparation de leurs parties pures d'avec les impures, en meuriſſant & en perfectionnant leurs principes actifs, & les rendant propres à être volatiliſés, à être unis enſuite à d'autres ſubſtances purifiées s'il en eſt beſoin.

CHAPITRE XXVIII.

De la Cohobation.

LA Cohobation eſt une affuſion réïtérée de la liqueur diſtillée ſur la matière d'où elle avoit été élevée par la diſtillation, pour être diſtillée de nouveau. On la réïtère plus ou moins de fois ſuivant la diverſité des ſubſtances qu'on diſtille, & ſuivant les intentions de l'Artiſte. On s'en ſert d'ordinaire pour mieux ſéparer les parties des mixtes qu'on a voulu diſtiller, à quoi l'affuſion réïtérée des eſprits élevés ſert beaucoup. Cette opération peut tenir en quelque ſorte la place de la circulation, & donner enfin une liqueur qui contienne la partie la plus eſſentielle du mixte, ſi cette liqueur eſt réduite, comme elle le peut être, à une dernière pureté, & ſi elle eſt enſuite ſuffiſamment rectifiée. La cohobation eſt pratiquée principalement dans la diſtillation des eaux ſpiritueuſes des aromats & dans celle de leurs huiles, afin de les avoir plus pures & en plus grande quantité.

CHAPITRE XXIX.

De l'Elixation.

L'ELIXATION eſt une coction du médicament faite dans quelque liqueur étrangère qui ſe trouve différente ſuivant la diverſité du médicament, ou les diverſes intentions de l'Artiſte; elle eſt plus ou moins longue, ſuivant que les médicamens ſont plus ou moins ſolides. On emploie ordinairement l'eau

de fontaine ou de rivière aux élixations ; mais on y emploie auſſi quelquefois les eaux minérales, les lixivieuſes, celles de pluie, de roſée, de neige & de la mer ; on y emploie le lait, le petit-lait, l'hydromel, le vin, le vinaigre, la bière, divers ſucs de plantes, des eaux diſtillées, des huiles, des graiſſes & même l'urine de pluſieurs animaux.

L'élixation la plus ordinaire ſe fait pour communiquer à des liqueurs la vertu des médicamens, comme il arrive en pluſieurs décoctions qu'on fait pour des apozémes, des potions, des clyſtères, des fomentations, des bains, &c. comme auſſi pour des ſyrops, des électuaires, des huiles, des onguents, &c. on la fait auſſi pour ôter la crudité des parties des animaux ou des plantes, pour les attendrir & pour profiter non ſeulement des choſes bouillies, mais auſſi du bouillon, comme dans l'élixation des chairs, des racines, des herbes & des fruits qu'on veut manger : on la fait encore pour ôter au médicament ou à l'aliment quelque mauvais goût, ou quelque mauvaiſe qualité, comme aux chous-fleurs & aux champignons qu'on fait bouillir dans deux eaux, dont on rejette la première, qui a emporté ce que les chous & les champignons avoient de mauvais : on y a recours auſſi pour ſéparer les terreſtréités & les parties groſſières des médicamens, comme dans l'élixation des ſels, du ſucre & du miel, pour en ôter l'écume & les impuretés. Enfin on la fait pour la conſervation des médicamens, comme pour celle des ſyrops, des miels, des robs, &c. L'élixation a dans ſa ſuite les opérations ſuivantes.

CHAPITRE XXX.

De l'Ebullition, de la Deſpumation, de la Colature & de la Filtration.

L'Ebullition eſt ſouvent néceſſaire à la fin des infuſions, mais elle l'eſt preſque toujours aux élixations & à pluſieurs clarifications ; on fait bouillir les décoctions des parties des plantes & des animaux, les ſyrops, les onguents, les électuaires & une infinité d'autres compoſitions, les unes plus & les autres moins.

La Deſpumation eſt pratiquée dans pluſieurs élixations, & ſur tout dans celles des viandes, des ſucres & des miels ; elle doit être toujours précédée de l'ébullition, laquelle ſépare & élève au deſſus de la liqueur les ſuperfluités groſſières, terreſtres & viſqueuſes en forme d'écume.

La Colature ſuit d'ordinaire l'ébullition & la deſpumation ; mais on peut la pratiquer en d'autres temps & en d'autres occaſions, de même que la filtration. L'une & l'autre ſont fort uſitées dans l'une & l'autre Pharmacie pour une infinité de matières liquides, dont les féces ont été diſpoſées à être ſéparées, ou par le repos, ou par la digeſtion, ou par la circulation, ou par la fermentation ou autrement. On y a recours auſſi pour ſéparer les ordures ou les autres impuretés qui peuvent être mêlées dans les liqueurs ; on s'en ſert encore pour ſéparer non ſeulement l'humidité qui eſt à charge à certaines matières qu'on veut deſſécher, mais même les ſubſtances aqueuſes d'avec les oléagineuſes.

On coule les liqueurs ou à travers des tamis de crin, à travers de la toile ou de l'étamine de laine, ou quelquefois à travers du drap étendu & posé sur un carrelet, & quelquefois accommodé en façon de chausse qu'on appelle d'hypocras. On filtre diversement les liqueurs ; car en certaines occasions on emploie des méches de coton ou de filasse, ou bien de petits morceaux de drap blanc de la longueur de la main, & d'un ou de deux pouces de large, qu'on mouille premièrement dans de l'eau commune ; puis les ayant exprimés & fait pencher le vaisseau qui contient la liqueur, on plonge environ le tiers de sa longueur dans la liqueur qu'on veut filtrer, on fait sortir & pencher le reste hors du vaisseau, & le plus clair de la liqueur se filtrant, tombe dans un autre vaisseau qu'on pose un peu plus bas que le précédent, pour le garder s'il est de conséquence, ou pour l'abandonner si ce n'est que de l'eau ou quelqu'autre liqueur inutile : car par ce moyen la liqueur coule peu à peu le long de la méche ou des morceaux de drap, & laisse les matières délivrées de la plûpart de leur humidité si elle est superflue ; ou bien les huiles qui surnagent, sont séparées des humidités qui les portent, pourvu qu'on ait soin de donner de temps en temps aux liqueurs la pente nécessaire pour les faire couler le long des méches ou des morceaux de drap. Cette sorte de filtration est souvent usitée pour la séparation des eaux qu'on emploie pour la lotion des minéraux ; on se sert particulièrement de celle de la méche pour la séparation des huiles distillées qui surnagent les eaux ou les esprits dans les distillations. On filtre aussi les liqueurs au travers d'une feuille de papier gris, étendue sur quelque linge net posé sur un carrelet qui porte le tout, ou bien ployé en façon de cornet & mis dans un entonnoir de verre ou de fer blanc. Quelquefois aussi on filtre certaines liqueurs à travers d'un tas de verre pilé, placé au bas d'un entonnoir de verre ; & c'est ainsi qu'on filtre les esprits de vitriol, de sel, de nître, de soufre, &c. lorsqu'ils se trouvent chargés de quelque terrestréité qui s'y mêle quelquefois en lutant ou en délutant les vaisseaux : cette sorte de filtration est absolument nécessaire pour ces esprits corrosifs, parce qu'ils rongent & percent bientôt le papier & toute sorte d'étoffe à travers de laquelle on voudroit les passer. La filtration par le papier gris sur un entonnoir de verre, est encore fort usitée pour passer les substances aqueuses & pour les séparer des oléagineuses, lesquelles ne pouvant passer par le papier, restent dans le filtre d'où elles sont tirées & mises à part, en mettant le bout de l'entonnoir dans le col de quelque bouteille propre, & perçant le bout du cornet de papier avec un poinçon d'argent, de bois ou de fer introduit dans l'huile ; ce sont là les manières les plus usitées de couler & de filtrer.

CHAPITRE XXXI.

De la Clarification & de l'Expression.

LA Clarification arrive bien souvent d'elle-même à certaines liqueurs par le seul repos, & sur tout après la digestion, la circulation & la fermentation ; mais la clarification la plus commune & la plus prompte, sur tout dans la

Pharmacie galenique, se fait par l'ébullition, la despumation & par la colature ou la filtration : on y emploie aussi quelquefois des blancs d'œufs qu'on mêle & qu'on agite parmi les matières liquides qui doivent être clarifiées avant que de les faire bouillir, & sur tout parmi le sucre, le miel & les gelées, ausquelles on ajoute aussi le vin blanc pour les bien clarifier ; quelquefois aussi on verse dans les liqueurs quelque peu de vinaigre, de suc de limons, de berberis, de verjus, ou quelques gouttes d'esprit de vitriol ou de soufre, ou bien de la crême de tartre, du crystal minéral ou du nître purifié, pour faire une espéce de précipitation, ou du moins une séparation des parties grossières d'avec les liquides pures, & disposer les premières à rester dans le filtre.

L'expression précéde quelquefois la clarification, sur tout aux décoctions qu'on veut auparavant séparer de leur marc ; elle est plus ou moins forte suivant la valeur des matières qu'on veut exprimer, ou suivant la nature des substances tant grossières que liquides ; celle de la décoction des parties des plantes dans quelque liqueur, est ordinairement la plus légère de toutes, à moins qu'il ne s'y rencontre des laxatifs ou des aromats dont la vertu soit considérable. L'expression des plantes pour en avoir le suc, doit être un peu plus forte, & même certaines plantes & sur tout les visqueuses, doivent être chauffées auparavant ; celle des fruits aqueux tient à peu près le même rang ; celle des huiles infusées, des onguents & des gommes aqueuses dissoutes, doit être raisonnablement forte ; celle des fruits & des semences oléagineuses, comme sont les amandes, les noix communes, les noisettes, les noix muscades, le ben, les semences froides grandes, & celles d'anis, de pavot, &c. doivent être très-fortes.

CHAPITRE XXXII.

De la Torréfaction.

LA Friction est une espéce d'élixation qui se fait ordinairement dans une poële à frire, avec addition de quelque liqueur, & sur tout de quelque huile ou de quelque graisse : on a accoûtumé de la faire avec moins de liqueur que pour l'élixation ordinaire, & sur un feu vif & prompt pour les alimens ; mais on met fort peu de liqueur pour les médicamens, & on les fait sur un feu modéré, pour éviter la dissipation de leurs bonnes parties. On fait bouillir premièrement les œufs dans de l'eau, & lorsqu'ils sont durcis on en tire les jaunes, & on les frit sur un feu modéré, jusqu'à ce que leur huile commence à paroître dans la poële, & alors on y verse tant soit peu d'esprit de vin, & sans perdre de temps on les met dans un sac de grosse toile, & on les exprime fortement pour en avoir l'huile. On frit fort légèrement les myrobalans en poudre, les arrosant avec tant soit peu d'huile d'amandes douces, pour adoucir leur âpreté.

L'Assation est une coction des médicamens ou des alimens dans leur propre suc, & sans addition d'aucune humidité ou onctuosité étrangère ; on cuit ainsi les viandes à la broche ou sur le gril ; on cuit aussi les truffes, les châtaignes,

les pommes, les poires, les oignons, & plusieurs autres racines & fruits dans leur propre suc sous la braise, devant le feu ou autrement; on cuit au four les scilles, les oignons, les betteraves, & plusieurs autres racines & fruits, sans addition d'aucune humidité: on y cuit aussi les viandes, & on y desséche les parties des animaux, comme le sang, la secondine, &c. & même les animaux entiers, comme les taupes, &c. & on y rôtit le café que d'autres rôtissent à la broche dans un vaisseau de fer qui le contient, & qui n'est pas tout-à-fait rempli; toutes lesquelles choses doivent passer pour des assations.

La Torréfaction est un diminutif de l'assation; elle est en usage pour les médicamens secs, & dont la vertu est assez superficielle. On s'en sert principalement pour la rhubarbe & pour les myrobalans mis en poudre subtile qu'on étend sur une assiette d'argent ou sur quelque platine de fer posé sur un réchaud, où on les torréfie sur un feu fort modéré, les remuant souvent avec une espatule, jusqu'à ce que la poudre commence tant soit peu à s'obscurcir, ce qui marque que la vertu purgative est dissipée, & qu'il ne reste plus que l'astringente.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Ustion & de l'Incinération.

L'Ustion ou brûlement a ses différences & ses degrés, suivant la diversité de substance des médicamens & les diverses intentions de l'Artiste. Les anciens se sont servis de cette préparation pour les animaux, les plantes & les minéraux; ils en ont brûlé les cornes, les ongles, les os, les chairs, les plumes, les poils & toutes les parties, sans sçavoir que ce que les animaux ont de plus essentiel en tout leur corps, consiste dans leur sel & dans leur huile volatiles qui se dissipent & s'exhalent par l'ustion. Je prie le Lecteur de prendre la peine de voir ma préparation des vipères, & d'y examiner les raisons que j'ai de condamner en cela le procédé des anciens, de même que l'ustion de la corne de cerf & de l'yvoire, dont encore aujourd'hui quelques-uns ont peine de se détromper. Nous brûlons utilement divers bois, tant pour nous chauffer ou pour cuire nos alimens, que pour en tirer le sel propre à divers usages. Nous brûlons aussi diverses plantes ou de leurs parties pour en tirer le sel; mais ni le sel des plantes ou de leurs parties, ni celui des bois ne sçauroient être tirés par la simple ustion, puisqu'elle ne peut que réduire les plantes en charbon, & qu'il est absolument nécessaire que ce charbon soit ensuite réduit en cendres pour en tirer le sel; & c'est ce que nous appellons cinération, laquelle se fait par une ustion longue continuée, sur tout des bois ou des autres parties des plantes: sur quoi l'on doit être persuadé que dans le changement que l'ustion fait du bois en charbon, le flegme, l'esprit & l'huile du bois ne manquent pas de se dissiper totalement si le bois est bien brûlé, que le peu d'humidité qu'on peut retirer de la distillation du charbon ordinaire a été empruntée de la terre, ou des matières avec lesquelles les Charbonniers étouffent leur charbon, & que les vapeurs fâcheuses & nuisibles qui s'élévent

du charbon lorſqu'on le brûle, viennent des parties nitreuſes & ſulfureuſes de la terre & des autres matières qui l'ont étouffé. On peut reconnoître les parties nitreuſes & ſulfureuſes que cette humidité contient, par la précipitation qu'on en peut faire, y verſant deſſus de l'eſprit de vitriol : on peut auſſi vérifier que les vapeurs nuiſibles qui s'élévent du charbon ordinaire, viennent d'ailleurs que de ſa propre ſubſtance, puiſque le charbon de la braiſe qui eſt éteinte d'elle-même à l'air, n'eſt pas capable d'incommoder lorſqu'on l'allume de nouveau ; & l'on n'en doit pas être ſurpris, puiſque ce charbon ne contient rien de conſidérable que la partie terreſtre & ſaline qui ſe trouve dans les cendres lorſque le charbon a été conſumé. On peut encore remarquer qu'après avoir tiré par la cornue l'eſprit & l'huile des bois par un feu long-temps continué & même violent ſur la fin, on trouve dans la cornue les bois convertis en charbon, & privés par la diſtillation de tout ce qu'ils contenoient de flegme, d'eſprit & d'huile ; & que quand on feroit ſouffrir pendant pluſieurs jours un feu violent à ces charbons enfermés dans la même cornue garnie de ſon récipient bien luté, ils ne ſe convertiroient jamais en cendres, mais qu'ils conſerveroient leur figure de charbon ; & qu'on ne peut les réduire en cendres ſans le ſecours de l'air, lequel aidé de l'action du feu, en diſſipant cette partie du charbon à laquelle Vanhelmont donne le nom de gas, fait perdre au charbon ſa figure & le réduit en cendres.

On trouvera dans la dernière partie de cette Pharmacopée la manière de ſéparer la partie ſaline d'avec la terreſtre, qui ſont les deux principes dont les cendres ſont compoſées, & qui reſtoient au charbon après la ſéparation des autres principes.

L'uſtion forte des minéraux doit être rapportée à la calcination : leur uſtion moindre & qui n'eſt pas deſtructive, y peut être auſſi en quelque façon compriſe, quoiqu'à proprement parler, elle ne doive être appellée qu'une ignition. On fait par exemple rougir au feu dans un creuſet par trois fois la tuthie, pour l'éteindre tout autant de fois dans de l'eau-roſe, afin de réprimer ſon acrimonie ; on rougit pluſieurs fois au feu un carreau d'acier, & on l'éteint à chaque fois dans de l'eau pour la rendre aſtringente, &c.

L'extinction ſe pratique d'ordinaire ſur les minéraux qui ont été rougis au feu, & qu'on éteint enſuite dans des liqueurs ; elle ſe fait ou pour adoucir leur acrimonie, comme je viens de dire de la tuthie, ou pour communiquer leur vertu à la liqueur dans laquelle ils ſont éteints, comme celle de l'acier à l'eau & celle des briques à l'huile, pour en faire l'huile des Philoſophes ; elle ſert auſſi pour rendre certains minéraux friables, comme lorſqu'on éteint les cailloux rougis dans de l'eau. On appelle auſſi, mais improprement, extinction, celle du mercure coulant, lorſqu'on lui ôte ſa fluidité par le moyen de la térébenthine ou de quelqu'autre matière graſſe ; mais cette extinction ne doit pas être rapportée à celles dont je viens de parler, leſquelles doivent être précédées par l'ignition des matières qu'on veut éteindre.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIV.

De la Calcination.

LA Calcination eſt une converſion d'un médicament en chaux par le moyen d'un feu violent ; elle eſt fort uſitée dans la Pharmacie chymique, principalement à l'égard des minéraux, dont la plûpart ſont d'une ſubſtance beaucoup plus ſolide que les plantes & les animaux. On diviſe la calcination en actuelle & en potentielle ; l'actuelle ſe fait par l'action du feu, & la potentielle par celle des eſprits corroſifs : les minéraux demandent plus ou moins de feu pour leur calcination, ſuivant la diverſité de leur ſubſtance, & ſuivant les diverſes intentions de l'Artiſte. La calcination du plomb en poudre griſe tirant ſur le jaune, demande bien moins de feu que ſes autres calcinations ; il en faut auſſi bien moins pour la calcination de l'antimoine en poudre griſe, que pour ſa calcination en poudre blanche qu'on appelle ceruſe d'antimoine, ou antimoine diaphorétique, & qu'il n'en faut pour ſa converſion en ſafran, en régule ou en verre. La calcination des coquilles d'huîtres eſt bien plutôt faite que celle de la chaux qui ſert aux bâtimens ; la calcination actuelle des minéraux ſe fait quelquefois ſans addition, comme la ſimple calcination du plomb, de l'antimoine, de l'acier, &c. & quelquefois avec addition de nître, de ſoufre, de tartre, &c. La calcination potentielle des minéraux eſt auſſi appellée immerſive ; elle ſe fait par le moyen des eſprits corroſifs qui les pénétrent & qui les diſſolvent : l'or par exemple eſt calciné par l'eau régale, ou par l'eſprit de ſel bien déflegmé ; l'argent, le cuivre, le mercure, le ſaturne, le mars, &c. le ſont par l'eſprit de nître ou l'eau-forte, ou par d'autres eſprits corroſifs : elle eſt appellée immerſive, parce qu'on plonge les minéraux dans les eſprits corroſifs pour y être calcinés.

CHAPITRE XXXV.

De l'Amalgame, de la Fumigation, de la Cementation & de la Stratification.

L'AMALGAME eſt encore une calcination artificielle qui ſe fait de l'or & de l'argent par le moyen du mercure, lequel étant mêlé avec l'un ou l'autre de ces métaux parfaits lorſqu'ils ſont en fuſion, en ſépare ſi bien les parties, & ſe confond pour un temps ſi intimément avec elles, que le tout devient comme une pâte onctueuſe & extenſible ſur la main : cette pâte miſe enſuite dans un creuſet ſur le feu perd ſa figure & ſa conſiſtance ; car après que le mercure a abandonné ces métaux parfaits en s'évaporant, ils ſe trouvent au fond du creuſet convertis en une chaux beaucoup plus ſubtile, qu'elle ne pourroit être réduite par aucune autre opération.

La Fumigation eſt auſſi une calcination artificielle, par laquelle le mercure

mis sur le feu dans un creuset qui ait son orifice un peu étroit, corrode & réduit en chaux les lamines du métal qu'on suspend au dessus pour y recevoir la vapeur du mercure. Le saturne en lamines suspendu, ensorte qu'il puisse recevoir les vapeurs du vinaigre mis sur le fèu, en est aussi corrodé, & sa superficie est convertie en une chaux blanche qui est la véritable ceruse; cette fumigation s'appelle calcination vaporeuse. La fumigation faite par le moyen du soufre allumé, sert bien pour réprimer la faculté purgative de la scammonée, non seulement par la pénétration de l'acide du soufre dans toutes les parties de la substance de la même scammonée, mais encore par le changement qu'il y produit en s'unissant à elle; mais cette fumigation n'est pas calcinante, comme le sont celles du mercure & du vinaigre. Je laisse à part les fumigations qu'on fait élever des aromats, parce que ce ne sont que des exhalaisons des parties les plus odorantes de ces sortes de matières, & qui ne changent pas la nature de celles qui les reçoivent, non plus que leur figure, mais qui leur impriment seulement l'odeur des aromats.

La Cementation est encore une calcination par laquelle les métaux imparfaits qui se trouvent mêlés parmi l'or & l'argent, étendus en petites lamines bien minces, sont calcinés & détruits, ensorte que ces métaux parfaits s'en trouvent délivrés & très-purs. On l'appelle cementation, à cause du ciment en poudre dont on environne les lamines de toutes parts, par le moyen de la stratification qu'on en fait dans un creuset qu'on couvre & qu'on lute après bien exactement, & qu'on tient au feu de roue gradué pendant quelques heures, & jusqu'à ce que les métaux parfaits soient disposés à la fusion qui est le dernier période de la cementation.

La Stratification se fait en couvrant le fond du creuset de la poudre qui doit cementer, sur laquelle on met quelques lamines d'or ou d'argent qu'on couvre encore de poudre; puis on met d'autres lamines sur cette poudre, & ensuite d'autre poudre sur les lamines, & on continue ainsi alternativement en finissant par la poudre par laquelle on avoit commencé; après quoi on met un couvercle sur le creuset, on le lute exactement, & on le met au feu de roue, comme je viens de dire pour la cementation. La stratification est aussi employée en plusieurs occasions où la cementation n'est pas nécessaire.

CHAPITRE XXXVI.

De la Fusion, de la Granulation, de la Projection, de la Détonation & de la Fulmination.

LA Fusion appartient seulement aux métaux & aux substances minérales qu'on met dans un creuset & qu'on expose à un feu très-violent, jusqu'à ce que les matières soient fondues; on fond aussi dans un même feu les sels des plantes pour les vitrifier.

La Granulation ne se fait pas sans la fusion, & elle en est même une suite; elle est pratiquée principalement sur l'or & sur l'argent fondus ensemble ou séparément. On verse doucement ces métaux dans quelque vaisseau assez

grand & profond presque rempli d'eau froide, lorsqu'ils sont bien en fusion, & on les trouve en grains au fond du vaisseau ; on peut mettre aussi sur la superficie de cette eau quelques brins de balai, pour diviser davantage le métal fondu & rendre les grains plus petits; il y en a qui les coulent à travers un papier percé d'un poinçon & frotté d'orpiment.

La Projection se fait en la manière suivante : on fait un rond de terre cuite, épais d'un ou de deux travers de doigt & suffisamment large, que les Chymistes appellent *culotte*, pour y poser le creuset ou l'aludel; ce rond doit être mis de plat au milieu de la grille d'un fourneau à vent; on doit allumer un feu de charbon tout autour de ce rond, & du creuset ou de l'aludel; le creuset doit être muni de son couvercle, de même que l'aludel de son bouchon; on doit pousser le feu jusqu'à ce que le vaisseau soit bien rougi, & alors on jette dedans environ une once de la matière qu'on veut projeter, se servant pour cela d'une cuiller ou d'une espatule de fer ou de cuivre à manche long & assez large pour porter ou contenir ce qu'on veut jetter de matière à la fois, mais qui ne le soit pas plus que l'ouverture du creuset ou de l'aludel : il faut en même temps couvrir le creuset ou boucher l'ouverture de l'aludel, & dès que la détonation est passée, on les doit ouvrir, & y rejeter autant de nouvelle matière que la première fois, puis le recouvrir, & continuer la même projection, jusqu'à ce que toute la matière ait été projetée, ou que le vaisseau n'en puisse plus contenir.

La Détonation accompagne d'ordinaire la projection; elle est excitée par le nître qui est l'agent le plus puissant des matières qu'on projette; elle est suivie de la fusion que la force du feu & l'action du salpêtre donnent aux matières. La plus familière arrive dans la préparation de l'antimoine diaphorétique, qui est faite avec l'antimoine & le salpêtre, & dans celle du sel polychreste, faite avec le nître & le soufre, & dans celle des fleurs d'antimoine avec le même nître. La projection doit être faite en petite quantité & à diverses reprises, parce que si l'on mettoit trop de matière à la fois, l'action violente du nître pourroit casser les vaisseaux, ou faire verser les matières dans le feu. La détonation enlève le soufre impur & volatil des matières, partie en l'air, & partie immédiatement au dessus de la masse la plus pure : les terrestréités se trouvent ordinairement mêlées avec les parties volatiles, dont elles causent l'impureté; mais le principal soufre interne se trouve dans la masse pure, laquelle par sa pesanteur quitte les parties impures pour descendre au fond du vaisseau.

La Fulmination, qui est aussi nommée fulguration, est beaucoup plus violente que la détonation, & sur-tout celle qui arrive à une certaine préparation d'or; on l'appelle ainsi, parce qu'elle agit de même que la foudre, en faisant son effet de haut en bas, pour peu que la matière trouve de résistance au-dessus. La fulmination de l'or arrive par l'union que l'eau régale a contractée avec lui en le dissolvant, & par celle des parties du sel de tartre qui y ont été unies lorsque l'or a été précipité en chaux : d'où vient que nonobstant la lotion, la chaux d'or précipitée retient encore plusieurs particules des sels, & sur-tout de l'armoniac qui étoit contenu dans l'eau régale pour produire la fulmination à

la moindre chaleur qui arrive à la chaux d'or; & cette fulmination ne se fait que par la division forcée des sels d'avec l'or par le moyen de la chaleur. Il y a une autre fulmination moins violente qui se fait par un mêlange de sel de tartre, de nître & de soufre, dans une certaine proportion qui n'est pas si chère que celle de l'or, & qui est fort facile à faire; on en trouvera la description dans la troisième partie de cette Pharmacopée.

CHAPITRE XXXVII.

De la Réverbération & de la Vitrification.

LA Réverbération sert à ouvrir, à séparer & à calciner les substances des mixtes, par un feu de flamme qui entoure & qui réfléchit sur la matière; elle sert aussi à pousser les esprits corrosifs de nître, de sel, de vitriol, &c. & même à pousser par la cornue les parties volatiles de certaines plantes & de tous les animaux; elle est double, l'une se fait à feu ouvert, qui est celle des calcinations, & l'autre à feu clos, qui est celle des distillations.

On convertit quelquefois un ou plusieurs médicamens en forme de pierre, ce qui arrive en faisant dissoudre quelque métal dans un esprit corrosif, & en faisant cuire la dissolution en consistence de pierre, comme lorsqu'on dissout l'argent dans de l'eau-forte, & qu'on cuit cette dissolution en consistence de pierre qu'on appelle infernale. On convertit aussi divers sels fixes en pierres caustiques; on lapidifie même le vitriol & l'alun, le sel de verre & plusieurs sels de plantes mêlés avec le bol, & on en fait la pierre nommée médicamenteuse. On prépare aussi des marbres & des pierres artificielles.

La Vitrification convertit par un feu très-violent quelque matière en verre, elle se pratique sur les métaux, sur les métalliques & sur divers autres minéraux, & entr'autres sur les pierres, les cailloux, le sablon, & même sur les cendres de diverses plantes.

CHAPITRE XXXVIII.

De la Précipitation.

LA Précipitation se fait lorsque le médicament qui avoit été dissous ou par quelque sel fixe corrosif, ou par quelque esprit acide rongeant, ou par quelque esprit volatil homogène, quitte le dissolvant & se précipite au fond du vaisseau: pour y réussir, il faut employer des précipitans qui soient, du moins en apparence, de nature contraire aux dissolvans, & qui puissent ou se joindre à eux, ou les embarrasser, ou les affoiblir, & par quelque moyen les obliger à abandonner le corps qu'ils tenoient en dissolution. Lorsqu'on a dissous les perles ou les coraux dans l'esprit de nître, ou dans celui de vinaigre, on a ordinairement recours à quelque sel fixe, comme est celui de tartre, dont la liqueur ver-

ſée ſur la diſſolution, s'unit à l'eſprit acide qui étoit le diſſolvant, & le contraint d'abandonner & de laiſſer précipiter au fond du vaiſſeau la ſubſtance des perles ou des coraux qu'il avoit diſſoute. Lorſque les fleurs de ſoufre ont été diſſoutes avec le ſel de tartre, il faut avoir recours à un eſprit acide, comme eſt celui de nître ou de vinaigre, ou à quelque ſel acide, comme l'alun diſſous dans de l'eau, pour en faire la précipitation. Le mercure diſſous dans de l'eau-forte ou dans l'eſprit de nître, ſe précipite par l'eau marine; mais parce que le ſel marin contient dans ſa compoſition une partie acide qui contrebalance en quelque ſorte la partie fixe, il n'agit pas ſi puiſſamment pour la précipitation du mercure, que le ſel de tartre qui ſe trouve débarraſſé de tout eſprit acide, & fort en état d'embarraſſer l'eſprit acide qui avoit diſſous le mercure & de l'obliger à l'abandonner; mais comme il agit avec plus de force que le ſel marin, il imprime au mercure une couleur rouſſe; d'où vient qu'on n'emploie que l'eau marine lorſqu'on veut que le précipité ſoit blanc. On peut néanmoins faire un autre précipité blanc de mercure, en le précipitant avec le ſel de tartre, ſi on y emploie le mercure ſublimé diſſous dans l'eau de ſel armoniac, laquelle après avoir corrigé les impreſſions que le ſel & le vitriol avoient faites ſur le mercure pour ſa ſublimation, fait rencontrer au ſel de tartre le ſel volatil armoniac, qui lui eſt en quelque ſorte homogène; & comme la diſſolution de mercure ſublimé dans l'eau de ſel armoniac ſe fait ſans violence, de même que la jonction de ſa diſſolution à celle du ſel de tartre, la blancheur qui eſt commune à l'un & à l'autre ſel ne ſouffre aucune altération, & l'acrimonie des ſels ne manque pas d'être emportée par les lotions. Le ſel de tartre eſt auſſi fort propre pour précipiter toutes les diſſolutions vitrioliques. Le biſmuth diſſous avec l'eſprit de nître ſe précipite fort à propos avec l'eau marine; mais on le peut auſſi précipiter par la ſeule eau commune verſée en quantité ſur ſa diſſolution, parce que le diſſolvant s'en trouvant affoibli, il abandonne & laiſſe précipiter au fond du vaiſſeau le biſmuth diſſous. La diſſolution de la partie réſineuſe de la ſcammonée, du jalap, de l'agaric & de leurs ſemblables, faite dans l'eſprit de vin, ſe précipite de même que celle du ſuccin & de pluſieurs autres ſubſtances bitumineuſes, en affoibliſſant l'eſprit de vin avec de l'eau; mais on peut auſſi en venir à bout en retirant par une diſtillation douce l'eſprit de vin, ou en le faiſant inſenſiblement évaporer; car on trouve la matière réſineuſe ou bitumineuſe au fond du vaiſſeau, accompagnée de quelque humidité inutile diſtincte qui doit être rejetée.

Je ne mets pas dans ce rang cette précipitation de mercure, qu'on appelle communément précipité rouge, qui n'eſt qu'une véritable calcination potentielle de mercure par le moyen de l'eau-forte, ou de l'eſprit de nître qu'on fait enſuite évaporer, ſans y verſer deſſus aucun ſel précipitant.



CHAPITRE XXXIX.

De la Sublimation.

LA Sublimation se pratique sur les substances séches, dont quelques-unes sont élevées, ou presque totalement, ou en partie, vers la partie supérieure des vaisseaux propres à la sublimation, & cela par le moyen d'un feu gradué. On sublime quelquefois les médicamens sans y faire aucun mêlange, & on en fait sublimer les parties les plus pures en forme de fleurs, laissant au fond les parties les plus grossières. C'est ainsi qu'on prépare les fleurs de benjoin, de storax, d'arsenic, &c. on peut aussi sublimer le soufre sans aucune addition d'autre matière, & on remarque qu'il peut presque tout monter en fleurs, à moins qu'il ne soit extraordinairement chargé de terrestréités étrangères. La sublimation se pratique aussi pour séparer les substances volatiles d'avec les fixes, comme lorsqu'on fait sublimer en fleurs la partie volatile du sel armoniac, & qu'on réserve sa partie saline fixe au fond mêlée parmi l'acide. Le mercure a aussi beaucoup de disposition à être sublimé & à prendre des figures différentes, & même à produire des actions bien différentes, suivant la diversité des matières avec lesquelles il se trouve mêlé. On ne peut pas le sublimer sans qu'il soit mêlé avec des substances corrosives, ou du moins qui puissent arrêter sa fluidité, & sans même qu'il emprunte quelques particules de ces substances étrangères pour s'élever & se corporifier avec elles ; alors il se sublime totalement, pourvu qu'il ait été parfaitement bien uni avec elles, & qu'on ait bien gardé les proportions & bien observé les degrés du feu.

On incorpore le mercure coulant avec une certaine quantité de sel décrépité & de vitriol desséché jusqu'à la blancheur, & on le fait sublimer par un feu gradué en une consistence blanche & cristalline, qui est ce qu'on appelle Sublimé corrosif, devenu tel à cause des particules de sel & de vitriol qui ont été élevées avec lui dans sa sublimation, & qui le font être un dangereux poison. Le même mercure sublimé corrosif mêlé & uni parfaitement avec les trois quarts de son poids de mercure coulant, & sublimé de nouveau avec lui par un même feu, perd sa principale corrosion par l'enveloppement que le mercure coulant fait des particules acides du sel & du vitriol qui l'avoient rendu corrosif; après quoi on emporte tout-à-fait le peu d'acrimonie qui pouvoit rester à ce nouveau mercure sublimé, en le faisant resublimer deux ou trois fois sans aucune addition : ce mercure ainsi sublimé est appellé sublimé doux, dont l'usage intérieur est fort fréquent dans la cure de diverses maladies & sur-tout des vénériennes. On sublime aussi le mercure en une consistance séche fort longue & luisante, l'ayant auparavant bien uni avec une certaine quantité de soufre. On appelle cinnabre ce mercure ainsi sublimé, & l'on s'en sert ordinairement dans les parfums pour les maladies vénériennes; on s'en sert aussi dans les peintures & pour colorer la cire d'Espagne. Je laisse à part la préparation des fleurs d'antimoine & de plusieurs autres minéraux que je renvoie en leur lieu.

CHAPITRE XL.

De la Distillation.

LA Distillation est une élévation suivie d'une descente des parties aqueuses, spiritueuses, oléagineuses, ou salines des mixtes, séparées des grossières & terrestres par le moyen du feu : elle est naturelle ou artificielle. La naturelle est celle de la pluie, de la rosée & des brouillards qui s'élévent en vapeurs dans l'air, & qui étant amassées tombent ensuite par leur propre poids ou en filets d'eau divisés, ou en gouttes, ou en moindres parties, suivant que les vapeurs sont plus ou moins abondantes, ou qu'elles sont plus ou moins agitées des vents ; & enfin qui en tombant font une espéce de distillation. L'artificielle se fait ordinairement en trois façons générales, dont la première est appellée droite, la seconde oblique ou latérale, & la troisième par descente. Les unes & les autres se font dans divers vaisseaux, soit d'argent, soit d'étain, soit de cuivre, soit de fer, soit de terre, soit de verre, le tout par le moyen du feu ou de quelque chaleur empruntée. La distillation appellée droite éléve les vapeurs en haut dans un vaisseau propre à les recevoir, ce vaisseau doit être posé & luté au dessus de celui qui contient les matières ; ces vapeurs ainsi élevées se convertissent en liqueur & distillent par le bec du vaisseau supérieur dans un autre que l'on met au dessous du bec & que l'on nomme récipient. La distillation oblique ou par le côté se fait dans des vaisseaux courbés, qu'on nomme cornues ou retortes, & on y adapte des récipients plus ou moins grands, suivant la nature des esprits qui doivent sortir des matières. On a inventé ces sortes de vaisseaux pour la distillation des esprits pesans, comme sont ceux de nître, de sel, de vitriol, &c. & même pour celle de plusieurs autres moins pesans ; & pour celles des huiles & des sels volatils, qui ne peuvent pas si commodément monter par la distillation droite, comme sont les esprits & les huiles de bois ; les esprits, les huiles & les sels volatils de vipère, de corne de cerf, d'yvoire & de plusieurs autres parties d'animaux, & même de certaines plantes qui abondent en sel & en huiles volatiles ; les esprits & les huiles de tartre, de cire, de succin & plusieurs autres. La distillation par descente se fait en mettant le feu autour & au dessus du vaisseau qui contient les matières qu'on veut distiller, & qui a son orifice au bas ; ce feu agissant sur les matières, détache peu à peu les matières liquides d'avec les grossières & terrestres, & les contraint de descendre & de distiller dans un vaisseau placé immédiatement au dessous, & luté avec le supérieur, y ayant cependant entre les orifices des deux vaisseaux une petite platine percée de plusieurs petits trous & placée en ce lieu-là pour soutenir les matières, pour empêcher qu'elles ne tombent dans le vaisseau qui sert de récipient, & pour donner passage aux liqueurs qui en doivent distiller. Son usage est principalement pour les matières grossières & pour les bois, quoique cette distillation puisse aussi servir pour des substances plus tenues, comme on en trouvera des exemples dans mes préparations chymiques. Il y a aussi une espèce de distillation par des-

cente, qu'on appelle *per delequium*, qui n'eſt qu'une réſolution de ſels en liqueur dans quelque lieu humide, & qui tient plus du naturel que de l'artificiel: on peut auſſi appeller diſtillation, celle de l'eau qui ſort de la vigne taillée au printems, celle de l'huile petrole qui découle des rochers & leurs ſemblables. On pourroit auſſi y ajouter le baume naturel, & les autres liqueurs qui découlent des plantes d'elles-mêmes ou par inciſion, comme ſont la térébenthine qui diſtille de divers arbres, l'opium du pavot & la ſcammonée de ſa plante, &c.

CHAPITRE XLI.

De la Rectification.

LA Rectification eſt une nouvelle purification, ou pour mieux dire une exaltation de la partie la plus eſſentielle du mixte, que l'on avoit auparavant ſéparée par la diſtillation ou autrement; elle eſt en uſage non ſeulement pour les eaux, pour les huiles, pour les eſprits & pour les ſels tant fixes que volatils, diſtillés ou ſublimés; mais auſſi pour les ſubſtances ſéches, & même pour les teintures. La rectification eſt proprement une diſtillation ou une ſublimation nouvelle de ce qui avoit été déja diſtillé ou ſublimé, & par ce moyen une nouvelle ſéparation des aquoſités & des terreſtréités, ou autres impuretés qui ſe trouvoient mêlées dans la première diſtillation ou ſublimation: on la peut réitérer juſqu'à ce que la choſe qu'on veut rectifier ait atteint ſa dernière pureté. Les ſels volatils s'élèvent ordinairement les premiers dans leur rectification, les eſprits & les huiles volatiles ſuivent, le flegme vient après, ou bien il reſte au fond du vaiſſeau avec l'huile craſſe & les terreſtréités. Les eſprits éthérés de vin & de térébenthine montent les premiers dans leur rectification, de même que pluſieurs eaux ſpiritueuſes; le flegme ſuit l'eſprit de vin, ſi on en continue le feu, ſinon il demeure au fond du vaiſſeau: l'eſprit éthéré de térébenthine eſt ſuivi des ſubſtances oléagineuſes, dont les premières ſont moins épaiſſes & moins colorées que les dernières, la partie réſineuſe craſſe & terreſtre ſe trouve au fond du vaiſſeau. La partie aqueuſe des eſprits de ſel, de vitriol & de ſoufre, monte la première dans leur rectification; elle eſt ſuivie des eſprits, ſi l'on continue & que l'on augmente le feu, ſinon les eſprits demeurent au fond du vaiſſeau. Les huiles s'élévent parmi leurs eſprits ou les liqueurs qu'on peut y avoir ajoutées pour empêcher leur empirême pendant leur rectification. On rectifie les teintures par la circulation & par la filtration; on rectifie les ſels fixes par la calcination, par la diſſolution, par la filtration & par la coagulation; on peut auſſi mêler parmi eux quelque portion de ſoufre & la faire brûler en les calcinant, ſi l'on veut qu'ils puiſſent réſiſter à l'humidité de l'air qui cauſe leur diſſolution, & qui fait qu'en les gardant, ils ſont ſujets à ſe réſoudre en liqueur, comme il arrive le plus ſouvent aux ſels des plantes qui n'ont pas paſſé par le ſoufre dans leur calcination. Les régules ſont rectifiés par des fuſions réitérées, & par des additions de quelque peu de ſalpêtre; les métaux parfaits ſont rectifiés par la coupelle, par l'antimoine, par le ſublimé, par l'inquart & par d'autres moyens, &c.

CHAPITRE XLII.

De l'Extraction & de l'Evaporation.

L'EXTRACTION eſt une ſéparation des parties les plus pures & les plus eſſentielles du médicament d'avec les groſſières & terreſtres par le moyen de quelque menſtrue propre ; la diſſolution ou du moins l'addition de quelque liqueur, la digeſtion & la filtration ſont comme inſéparables de l'extraction. On emploie bien cette opération pour les teintures, les eſſences, les baumes & pluſieurs autres préparations liquides, mais principalement pour les extraits qui ſont d'une conſiſtance aſſez ſolide pour en pouvoir former des bols ou des pilules ; tels ſont les extraits de rhubarbe, de ſéné, de coloquinte, d'ellébore, d'aloës & leurs ſemblables, qui ſont commencés par l'extraction qu'on fait de leur teinture, & achevés, ou par l'aſtraction de la partie volatile de la menſtrue par diſtillation, ſi elle en vaut la peine, ou en faiſant évaporer peu à peu l'humidité ſuperflue ſur un feu fort modéré, ou à la chaleur du ſoleil ou à celle du fumier. On fait auſſi des extraits des ſucs de plantes récentes ſans aucune addition de liqueur étrangère, car on ſe contente de dépurer les ſucs par filtration ou autrement, & de les faire enſuite évaporer à petit feu, juſqu'à la conſiſtance qui leur eſt néceſſaire ; tels ſont les extraits d'abſinthe, de chardon-bénit, de centaurée, d'éſule & pluſieurs autres.

L'Évaporation eſt une élévation & une diſſipation de l'humidité ſuperflue qui ſe trouve dans quelque médicament ; elle ſe fait ordinairement par le moyen du feu, quoiqu'on y employe auſſi quelquefois la chaleur du ſoleil ; on la pratique très-ſouvent dans pluſieurs préparations galeniques & chymiques.

L'Exhalation ne ſe pratique que ſur les matières ſéches, pour en élever & diſſiper les parties les plus volatiles ; elle ſe fait par le moyen de la chaleur ou moindre ou plus grande, ſuivant la diverſe ſubſtance des médicamens ; on la pratique dans pluſieurs préparations chymiques & galeniques.

CHAPITRE XLIII.

De la Liquéfaction & de la Coagulation.

LA Liquéfaction ſe pratique ſur la cire, les ſuifs, les axonges, les réſines, les gommes, le beurre, les onguents, les emplâtres, la glace, & ſur toutes les ſubſtances qui peuvent être coagulées par le froid, & facilement liquéfiées par la chaleur. Le froid coagule bien les métaux, les métalliques & pluſieurs minéraux ; on peut auſſi les convertir en liqueur par le moyen du feu : mais parce qu'on ne le peut ordinairement faire que par un feu violent, on a accoûtumé d'appeller cette opération fonte ou fuſion, & non pas liquéfaction.

La Coagulation eſt oppoſée à la liquéfaction & à la fuſion ; on la nomme

un changement d'une matière liquide en solide par la privation de la chaleur ou par la séparation de l'humidité : comme lorsque les sels fixes ont été dissouts dans quelque liqueur, & qu'on en a fait évaporer l'humidité au feu, ils restent secs & coagulés ; la même chose leur peut arriver lorsqu'ils ont souffert la fusion. Cela arrive aussi aux métaux & aux autres minéraux qui ont été fondus, comme sont le soufre, l'antimoine, le nître, l'alun, le vitriol & plusieurs autres qui deviennent coulans au feu, & qui se coagulent au froid. Il y a aussi des sels nommés essentiels, qui étant liquéfiés dans les liqueurs chaudes, se coagulent au froid, comme celui du chardon-bénit. Nous voyons aussi plusieurs dissolutions de métaux & de divers autres minéraux faites par les eaux-fortes, qui après avoir été fort liquides tandis qu'elles étoient sur le feu, sont bientôt coagulées au froid, nonobstant l'humidité qui les accompagne. Je laisse à part la coagulation du lait, & celle qui se peut faire par la jonction des esprits acides avec les volatils, dont on verra des exemples dans mes préparations chymiques.

CHAPITRE XLIV.

De la Fixation, de la Congelation & de la Cryftallifation.

LA Fixation est opposée à la volatilisation, parce qu'elle fixe & arrête ce qui étoit de sa nature volatil, & qu'elle le rend ou tout-à-fait permanent au feu, ou du moins en état d'y résister quelque temps ; sur quoi on remarquera que les acides sont les principaux moyens dont on se sert pour fixer les volatils. Plusieurs Philosophes ont cru qu'ils ne les fixoient que par antipathie ou par une contrariété de substance qui étoit entre eux, mais ils se sont trompés ; car si cela étoit, les acides & les volatils ne manqueroient pas de se détruire l'un l'autre. Mon sentiment est au contraire que la grande sympathie & la disposition qu'ils ont à unir étroitement leurs parties ensemble, sont cause qu'ils se joignent avec vîtesse & avec une espéce de violence, & qu'étant une fois unis, ils ne se quittent que bien difficilement, & lorsqu'ils rencontrent quelque substance qui ait plus d'analogie avec eux ; je dis de plus que la difficulté que ces parties ont de s'unir ensemble, vient d'une certaine disposition de leurs figures qui les rend incapables de faire corps, & de composer ensemble une masse solide, sans faire quelqu'effort les unes sur les autres ; & quoique les acides & les volatils semblent avoir changé leurs qualités en se confondant les uns dans les autres, que leur action ne soit pas la même, & qu'elle paroisse toute autre qu'elle n'étoit lorsqu'ils pouvoient agir séparément, ils ne laissent pourtant pas de conserver leur nature & leur première faculté, & de la démontrer lorsqu'ils ont été derechef séparés, ce qu'on peut faire en mêlant du sel de tartre ou quelqu'autre sel fixe avec eux : car les acides conservent encore une disposition capable de s'unir plutôt aux sels fixes qu'aux volatils, ensorte que se joignant plus étroitement avec les fixes, & n'adhérant plus que fort légèrement aux volatils, ils souffrent que ces volatils soient enlevés par l'action du feu ; & ces

volatils se trouvent avoir la même pénétration & les mêmes qualités qu'ils avoient avant qu'ils eussent été joints & mêlés avec les acides. On peut encore après contraindre les mêmes acides à quitter les sels fixes, lorsqu'on multiplie la quantité des derniers, & que les premiers s'en trouvent surmontés : car les sels fixes étant en état de résister d'eux-mêmes à la violence du feu, sans le concours des acides, ils ne sçauroient empêcher que ces derniers ne les abandonnent lorsqu'ils ne peuvent la souffrir, & qu'ils ne soient enlevés avec l'acidité & la force qu'ils avoient avant qu'ils eussent été joints aux fixes.

La Congelation approche beaucoup de la coagulation ; elle arrive à plusieurs liqueurs & à diverses substances qui ont été liquéfiées par la chaleur, & qui se congèlent par le froid : telles sont les décoctions de plusieurs chairs, de plusieurs poissons & même de serpens, & sur-tout de vipères ; les décoctions de corne de cerf & de dent d'éléphant rapées & plusieurs autres ; comme aussi les sucs & les décoctions de plusieurs fruits acides mêlées & cuites avec du sucre, & entr'autres celles de groseilles, de verjus & de cerises, ausquelles on a accoûtumé de donner le nom de gelée : on peut aussi ranger dans les congelations l'eau congelée par le froid, les suifs & les axonges liquéfiées au feu & ensuite congelées, qui sont la cire, les résines, l'huile de noix muscades & plusieurs autres liquéfiables au feu, & qui ne manquent pas de se congeler au froid, quoiqu'on puisse aussi les ranger sous les coagulations.

La Crystallisation est une espèce de congelation qui arrive aux sels tant essentiels que fixes & volatils, & même à ceux qui sont mêlés avec des acides, lorsqu'étant délivrés d'une bonne partie de leur humidité, on les laisse reposer dans un lieu frais pour s'y crystalliser, & pour en être tirés & séchés, après qu'on a versé par inclination la liqueur qui les surnage & qui n'a pas été crystallisée : cette crystallisation arrive aux crystaux ou à la crême de tartre, aux sels essentiels de diverses plantes, au nître diversement préparé, aux vitriols dissouts, filtrés & évaporés jusqu'à la pellicule, & à plusieurs minéraux dissouts par les corrosifs ; elle peut aussi arriver à toute sorte de sels purifiés & dépouillés de la plus grande partie de l'humidité dans laquelle ils avoient été dissouts. Nous appellons pellicule une espéce de peau déliée qui paroît sur la superficie des sels dissouts dans l'eau, lorsqu'on en fait évaporer l'humidité sur le feu, & que la plus grande partie en est consumée.

CHAPITRE XLV.

De la Réduction & de la Mortification.

LA Réduction est un rétablissement des mixtes ou de leurs parties en leur état naturel : comme lorsqu'ayant uni & corporifié les esprits avec certaines matières, on les en sépare & on les réduit en leur premier état par la distillation, on peut aussi faire la même chose des matières dont on a séparé les esprits. La réduction est fort pratiquée dans la métallique, car par son moyen les métaux qui paroissent détruits par les diverses corrosions, calcinations, sublimations & dissolutions, sont réduits au même état auquel ils étoient avant

qu'ils souffrissent aucune altération. La revivification du mercure est aussi une véritable réduction.

La Mortification est un changement de la figure extérieure, & quelquefois même de la consistance du mixte; on la peut attribuer au mercure, non seulement lorsqu'étant mêlé & incorporé avec la térébenthine ou avec d'autres substances onctueuses, il perd son mouvement & sa fluidité, mais aussi lorsque cela lui arrive après avoir passé par plusieurs préparations chymiques. On peut encore l'appliquer au saturne & aux autres métaux dans leurs diverses préparations : on la peut aussi attribuer aux animaux & aux plantes, non seulement lorsque le mouvement & l'accroissement leur sont ôtés avec la vie, mais même lorsque leurs parties sont disjointes, & qu'elles ont changé d'état & de figure.

On pratique dans l'une & l'autre Pharmacie plusieurs autres manières de préparer, dont on aura assez de connoissance dans la suite de cette Pharmacopée, sans qu'il soit nécessaire d'en multiplier les descriptions des Chapitres particuliers.

CHAPITRE XLVI.

De la Mixtion.

ON ne sçauroit bien entreprendre la préparation d'aucun médicament avant que de le connoître; on ne peut pas non plus bien mettre en pratique la mixtion sans sçavoir la préparation; car tous les médicamens ne sont pas si simples, si connus, si usités & si faciles à mêler que l'eau & le vin.

La Mixtion est la troisième chose que le Pharmacien doit sçavoir & mettre en pratique; elle est définie, un mêlange artificiel de divers médicamens qu'on a choisis & altérés par la préparation, & qu'on unit ensemble pour en faire un médicament composé : en effet, lorsque les Anciens ont parlé de la mixtion, ils ont principalement entendu le mêlange qui se fait de plusieurs médicamens préparés pour en faire une composition ; comme lorsque pour composer quelque électuaire, l'Artiste choisit, pése & dispense chaque drogue, pile les choses qui peuvent être mises en poudre, passe les pulpes, fait les décoctions, cuit avec elles le sucre ou le miel jusqu'à la consistance convenable, & y mêle ensuite les pulpes & les poudres, & en fait un électuaire ; & ainsi des autres compositions. Mais je dis qu'il y a dans l'une & dans l'autre Pharmacie des mixtions continuelles, puisqu'il y a très-peu de préparations qui puissent être accomplies sans mixtion ; & bien que la mixtion semble assez facile, & qu'en effet elle le soit à ceux qui entendent bien toutes les préparations, néanmoins elle ne manque pas de difficultés & elle demande une très-grande exactitude en mille choses qu'il faut observer ; telles que sont les dispensations des médicamens qui entrent dans une composition, l'égard qu'on doit avoir à leurs diverses substances, la préparation qu'on leur doit donner pour les disposer au mêlange, les proportions requises aux ingrédiens pour réussir à la consistance & à la figure qu'on desire donner au médicament composé, les degrés du feu & de la cuite, les vaisseaux & les instrumens dont on se doit servir pour faire les cuites & le mêlange,

le temps & le moment nécessaire, comme aussi le lieu & les vaisseaux où les compositions doivent être serrées & conservées.

La diversité des maladies, leur complication, leurs accidens imprévus & le besoin qu'on avoit en tout temps d'un prompt secours, ont obligé les Médecins d'inventer une infinité de compositions; il falloit s'accommoder à la portée des malades & diversifier au besoin l'usage des médicamens tant simples que composés; il falloit aiguiser la lenteur & la foiblesse des uns & réprimer la violence des autres; il falloit leur donner diverses figures & consistances, en diversifier le goût & pourvoir à leur conservation; ce qui ne se pouvoit faire sans y employer la mixtion. D'où vient qu'on ne sçauroit la séparer de l'une ni de l'autre Pharmacie; car quoique la Chymique ne demande pas d'ordinaire dans la préparation ni dans l'usage de ses remédes, un assemblage de médicamens autant nombreux qu'on le peut souvent remarquer dans la Galenique, la division & la purification qu'elle fait des parties du médicament, demandent des mesures & des adresses toutes particulières pour leur mixtion & pour leur union. Il faut connoître les dissimilitudes des substances & sçavoir le moyen de les amener à une espèce d'homogenéité pour en faire des élixirs & des panacées de grande vertu, & qui sont au delà de la connoissance de la Pharmacie galenique qui n'a accoutumé de pratiquer la mixtion que sur des médicamens embarrassés de toutes les parties dont ils sont composés.

Je pourrois bien ici m'étendre sur plusieurs précautions qu'il faut apporter pour bien mêler & pour unir toute sorte de médicamens; mais parce que je suis obligé dans la suite de cette Pharmacopée de parler de la mixtion particulière de chaque composition, de même que de chaque préparation considérable tant galenique que chymique, j'ai cru qu'il valoit mieux y renvoyer le Lecteur que d'en augmenter ce Chapitre.

CHAPITRE XLVII.

De la Composition des Médicamens.

LA Composition des Médicamens ne s'accomplit pas sans la mixtion; mais le mot de composition présuppose quelque chose de bien ordonné, de bien proportionné & de bien disposé, pour produire au besoin les effets qu'on doit attendre de l'union de divers médicamens tendans ensemble à une même ou à plusieurs fins. Je ne dirai pas ici les raisons pour lesquelles la composition des médicamens a été inventée; il me suffira de faire connoître qu'outre le grand nombre de compositions qui ont été ci-devant mises en usage, les Médecins en peuvent encore tous les jours inventer de nouvelles, & qu'aux unes il y peut avoir un plus petit nombre de médicamens & aux autres un plus grand: je dirai aussi qu'encore que la conservation ait été un des principaux motifs de la composition, il y a néanmoins plusieurs remédes composés & usités tous les jours, qui ne sçauroient être conservés long-temps sans se corrompre, & qu'on est contraint par là de ne les préparer que pour être employés lorsqu'on en a besoin.

Je n'ai pas résolu de m'attacher généralement à tous les remédes composés dont les anciens se sont servis, & dont ils ont laissé diverses formules; je me contenterai de parler de ceux qui sont en usage, ou qui doivent être pratiqués aujourd'hui : je diviserai tous les remédes composés, en internes & en externes. Les internes sont les juleps, les apozémes, les émulsions, les amandés, les restaurans, les potions purgatives & les alternatives, les mixtures, les gargarismes, les tisanes, les diverses décoctions, les bols, les clistéres, les suppositoires, les pessaires, les nodules, les injections, les vins, les vinaigres & divers sucs qui peuvent aussi être appliqués extérieurement, les robs, les miels composés, les oximels, les syrops, les loochs, les morceaux bechiques, les condits, les gelées, les conserves, les électuaires, les hiéres, les opiates, les confections, les antidotes, les tablettes, les pilules, les poudres, les eaux distillées simples & composées, les fécules, les extraits, les résines, les sels fixes, volatils & essentiels, les crystaux, les fleurs, les magistères, les safrans, les huiles distillées & par expression, les teintures, les élixirs, les essences, les baumes, les panacées, les chaux, les pierres, les verres, les régules, les soufres, les sublimés, les précipités, &c. Les remédes composés externes sont les bains, les demi-bains tant humides que vaporeux, les lotions, les embrocations, les fomentations, les sachets, les bonnets garnis de poudres céphaliques, les frontaux, les sinapismes, les vésicatoires, les dépilatoires, les cataplâmes, les épitêmes liquides & solides, les suffumigations, les pommes, les grains & les petites chandelles de senteur, les pierres caustiques, les mucilages, plusieurs baumes, plusieurs huiles tant par infusion que par expression, & même par distillation, les linimens, les pommades, les onguents, les cerats & les emplâtres, les pâtes pour les mains, les toiles cirées & les sparadraps ou toiles gautier, certaines fleurs, certains magistères, certaines chaux & certaines pierres composées; je parlerai de toutes ces choses en leur lieu.

CHAPITRE XLVIII.

Du Feu & de ses degrés.

Ce n'est pas sans grande raison que le feu a été estimé de tout temps le plus noble de tous les élémens, puisqu'il est le principal agent de la nature & de l'art dans la production de toutes choses, qu'il les fomente, les nourrit, & qu'il leur donne l'accroissement, qu'il réjouit par sa lumière, qu'il pénétre par sa subtilité les substances les plus compactes; & je ne sçai pas par quel motif, des personnes qui se sont rendues célébres par leurs travaux & par leurs écrits chymiques, & qui n'ont jamais eu lieu de douter de l'utilité du feu, l'ont voulu retrancher du nombre des élémens, le faire passer pour incapable d'aucune production considérable, & lui donner le nom de corrupteur & de destructeur; car quoique je ne doute pas que le feu étant une fois allumé dans le bois ou autres matières combustibles, & rencontrant une continuité de matière sur laquelle il puisse exercer son activité, il ne la corrompe & ne la détruise, & qu'il ne continue sa destruction jusqu'à ce qu'il ne trouve plus de matière sur laquelle

il puisse agir; néanmoins tout le monde doit être persuadé qu'outre le besoin continuel que nous avons du feu dans l'une & l'autre Pharmacie, & même pour l'entretien de la vie, nous avons aussi moyen d'augmenter ou de diminuer à notre gré son action, soit en augmentant ou diminuant la quantité du bois ou du charbon, soit en ouvrant ou fermant les conduits par où l'air peut entrer & animer le feu. Et je ne puis m'empêcher de louer & de rechercher le secours du feu dans ma profession, j'avoue même que sans son assistance, je n'y aurois jamais acquis une connoissance solide, & que tout ce que j'ai d'acquis, me seroit encore inutile dans la plûpart de mes opérations, si je manquois de feu pour les commencer, pour les continuer & pour les achever.

Sous le nom de feu, j'entens non seulement le feu ordinaire allumé & agissant sur le bois, sur le charbon, & sur les autres matières combustibles, mais toute chaleur qui produit des actions approchantes de celles du feu. D'où vient que je diviserai le feu ou la chaleur en naturelle & en artificielle; le feu naturel est celui qui vient des rayons du soleil; l'artificiel est celui qui dépend de l'artifice des hommes, de même que de la diversité & de la quantité de la matière combustible qu'ils lui fournissent, & du plus ou du moins d'air qu'ils lui communiquent. L'une & l'autre Pharmacie emploient à divers usages la chaleur naturelle du soleil; mais elles ont recours le plus souvent & en tout temps au feu artificiel qui peut exécuter plusieurs choses au delà du pouvoir de la chaleur du soleil.

Il n'est pas nécessaire que je m'étende ici sur la chaleur du soleil que l'on peut rechercher & même rencontrer ou moindre ou plus grande dans le choix des climats ou des saisons, suivant les divers besoins; & que l'on peut même augmenter & multiplier extraordinairement par réfraction, ou par réflexion & repercussion, si on a recours au miroir ardent. Je m'attacherai particulièrement à la chaleur artificielle & à ses divers degrés dont on en doit reconnoître deux généraux, l'un de digestion & l'autre de séparation.

La digestion emploie divers feux, dont le plus simple & le plus approchant du naturel est celui du fumier de cheval, lequel aussi peut être plus ou moins grand suivant la quantité du fumier, le temps qu'il y a qu'il est entassé, & l'endroit plus ou moins enfoncé où l'on placera le vaisseau qu'on veut échauffer : car il est très-assuré qu'on ne sçauroit tenir tant soit peu la main dans le milieu d'un grand tas de fumier lorsqu'il a eu le temps d'être bien échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on aura introduite & tenue quelque moment dans le même tas de fumier : la chaleur du fumier est aussi appellée chaleur de ventre de cheval.

Le feu de l'air échauffé par le moyen d'un feu ordinaire, allumé sous un vaisseau de fer ou de terre propre à résister au feu, & enfermé dans un fourneau clos & proportionné pour y placer au dessus le vaisseau contenant les matières, est reconnu pour un feu fort modéré.

Le feu de lampe est aussi un feu autant modéré qu'égal, quoiqu'il puisse être plus ou moins grand suivant la grosseur & le nombre des méches qu'on allume, & suivant que les lampes & les vaisseaux qui en doivent être échauffés, sont plus ou moins grands. Le feu de lampe est fort pratiqué de ceux qui travaillent à la recherche d'une médecine universelle, & pour plusieurs opé-

rations qui demandent un long-temps & un feu bien égal, soit pour les digestions, soit pour les fixations.

Le feu de la vapeur de l'eau échauffée est encore un feu bien modéré, mais on ne sçauroit le continuer aussi égal que ceux du fumier, de l'air ou de lampe; on peut en augmenter la chaleur en faisant bouillir l'eau du bain: son usage n'est que pour des opérations qui n'ont pas besoin d'un feu long-temps continué.

Le feu du bain-marie, nommé aussi bain de mer, se pratique en plongeant le vaisseau qui contient les matières, dans de l'eau chaude comme dans un bain; on s'en sert pour des teintures, des circulations, des digestions & des distillations; il est un peu plus chaud que le bain vaporeux dont je viens de parler, il peut être aussi poussé jusqu'à faire bouillir l'eau.

Le feu de cendres qui est appellé improprement bain de cendres, est plus chaud que tous ces premiers, s'il est poussé autant qu'il le peut être; on a accoûtumé d'y employer les cendres des bois passées par un tamis grossier, de les mettre dans une capsule de fer ou de terre propre à résister au feu, de placer la capsule sur un fourneau proportionné, & d'enfoncer le vaisseau qui contient les matières, ensorte qu'il y ait du moins un bon pouce d'épaisseur de cendres entre le fond de la capsule & celui du vaisseau, & qu'il y ait des cendres tout autour du vaisseau jusqu'à la hauteur de la matière; le vaisseau peut être d'argent, de cuivre étamé au dedans, de terre ou de verre; on allume le feu sous la capsule, pour échauffer peu à peu les cendres, & on le continue ou on l'augmente suivant le besoin qu'en ont les matières, soit pour les digerer ou pour les distiller.

Le feu de sable qui porte aussi le nom de bain, peut être beaucoup plus puissant que celui de cendres; d'où vient qu'il est appellé feu de séparation: il peut néanmoins être plus ou moins chaud, suivant qu'on y emploie un moindre ou un plus grand feu, ou selon la différente grosseur & pesanteur des grains de sable qui le composent, ensorte qu'on peut même s'en servir à la place de celui de cendres, en le modérant. Ce feu peut servir aux digestions, aux distillations, aux sublimations, & à plusieurs autres opérations; c'est aussi le feu le plus usité dans la Chymie, & qui peut servir à un plus grand nombre de préparations.

Le feu de la limaille de fer ou d'acier porte encore improprement le nom de bain; sa chaleur peut être beaucoup plus augmentée que celle du sable, mais il n'est pas beaucoup usité.

Le feu nud ou immédiat peut fournir beaucoup plus de chaleur que tous les précédens; il est ainsi nommé à cause que le feu frappe immédiatement le vaisseau qui contient les matières, & même les matières si elles peuvent être exposées au feu sans être mises dans aucun vaisseau; ce feu est très-usité dans l'une & l'autre Pharmacie, & principalement pour plusieurs décoctions & distillations, de même que dans les cuisines pour la cuite des viandes, pour lesquels usages il passe pour le plus commun & le premier de tous.

Le second feu est appellé feu de roue, qui se fait lorsqu'on met la matière dans un creuset ou dans quelqu'autre vaisseau propre, & qu'on allume le feu en rond autour du vaisseau; & en faisant comme une roue de feu, dont

dont on lui a donné le nom. Cette roue de feu doit être d'abord assez éloignée du vaisseau pour l'échauffer peu à peu, puis on doit l'approcher insensiblement & toujours également tout autour, & l'avancer si l'on veut tout-à-fait contre le vaisseau, & enfin l'y continuer ou l'augmenter suivant le besoin.

Il y a encore un autre feu nud nommé suppression, qui n'est guères dissemblable en degré de chaleur de celui de roue, & dont on se sert tantôt pour mieux fixer les matières, & tantôt pour en séparer quelque substance & la faire sortir par le côté ou descendre en bas ; on échauffe le vaisseau peu à peu en l'environnant & en le couvrant ensuite tout-à-fait de charbons allumés, & en augmentant & poussant le feu tant & si long-temps qu'il est nécessaire pour achever l'opération. On emploie aussi quelquefois le feu de suppression à la fin des distillations faites par la cornue, & principalement de celles qui sont faites à feu de sable ; on l'y emploie aussi quelquefois dès le milieu de la distillation, pour mieux faire sortir les substances spiritueuses, ou oléagineuses qui résistent au feu qui est sous le vaisseau.

Le quatrième feu nud est celui de réverbère clos qui se fait en plaçant la cornue qui contient les matières dans un fourneau propre à cela sur un feu petit au commencement, puis continué & augmenté par degrés jusqu'à une grande violence. Ce feu de réverbère clos est fort usité pour la distillation de plusieurs esprits, & sur-tout de ceux qui sont corrosifs ; on s'en sert pour la distillation de plusieurs huiles & de plusieurs sels volatils, qui n'ont pas besoin d'un feu ni si long ni si grand. Ce feu est appellé feu de réverbère, à cause qu'il frappe immédiatement le vaisseau, qu'il réfléchit & qu'il le refrape par dessus & tout autour. Il y a encore un feu de réverbère ouvert qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture.

Le cinquième feu est celui qu'on appelle feu de flamme ou de fusion ; c'est un feu plus violent que tous les précédens, & qui sert tant pour la fusion de divers métaux, demi-métaux & métalliques, que pour leur calcination & pour celle de diverses pierres.

Il y a encore un sixième feu ; c'est celui des grandes verreries qui est destiné pour vitrifier les cendres des plantes, les cailloux & les matières sabloneuses. Ce feu est beaucoup plus puissant que tous les autres, tant à cause de la grandeur & de l'épaisseur du fourneau, qu'à cause de la quantité de bois dont il est continuellement échauffé ; il peut servir à réverbérer & calciner diverses matières. Tous ces feux, quoique fort différens les uns des autres, peuvent avoir encore chacun en particulier leurs divers degrés, ensorte qu'on peut rendre un même feu diversement grand, sans sortir de son espéce. On a même assigné aux feux violents, & sur-tout à celui de réverbère quatre degrés, dont le premier est seulement employé pour échauffer peu à peu les vaisseaux & les matières qui y sont contenues ; le second est pour les échauffer davantage, & pour les faire presque rougir ; le troisième pour les faire tout-à-fait rougir, & enfin le quatrième pour maintenir les vaisseaux & les matières en cet état, & même leur faire souffrir un feu continué autant violent qu'il le peut être par le réverbère.

L'action des divers feux dont la Chymie se sert pour achever ses opéra-

tions, se trouveroit assez impuissante, sans le secours de l'air qu'on peut dire être comme l'ame du feu, & le grand mobile de divers effets que l'on en peut desirer; puisque dans une égale quantité de charbon ou d'autre matière combustible, le feu peut être plus ou moins grand suivant le plus ou le moins d'air dont il a été animé. D'où vient qu'il faut observer les mesures nécessaires dans la construction des fourneaux, & que dans la proportion des distances pour leur hauteur & largeur, on doit avoir égard aux ouvertures par où l'air doit être introduit & trouver son issue, afin de s'en servir au besoin, tant pour multiplier la chaleur en les ouvrant, que pour la réprimer en les fermant: toutes ces choses seront mieux représentées dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE XLIX.

Des Fourneaux.

ON appelle Fourneau le lieu resserré dans lequel le Pharmacien allume, proportionne & gouverne le feu, pour toutes les compositions ou préparations tant galeniques que chymiques. Les fourneaux ont été inventés pour la commodité de l'Artiste, afin qu'étant le maître de son feu, il puisse ou l'augmenter ou le diminuer, & s'en servir à propos sur toute sorte de matières suivant leur besoin.

La structure des fourneaux est très-différente, parce qu'elle dépend autant de la nature des matières & des opérations qu'on veut entreprendre, que du génie & de l'adresse de l'Artiste, qui doit sçavoir les inventer, aussi bien que les construire.

La matière dont les fourneaux sont composés & bâtis, est fort diverse, & l'on a en cela autant d'égard à leur grandeur qu'au lieu & à l'usage pour lequel ils sont destinés. Ceux des grandes verreries sont ordinairement bâtis de grosses pierres propres à résister au feu, tant à cause de leur grandeur extraordinaire, que parce qu'on desire qu'ils soient de longue durée. On taille aussi & on ajuste quelquefois un ou deux ou un plus grand nombre de grosses pierres de même nature, pour en faire des fourneaux moindres qui sont destinés à d'autres usages. Les fourneaux les plus usités sont ordinairement composés de briques, tantôt quarrées & longues, & tantôt moulées en portion de cercle, dont chacune fait un quart, un sixième ou un huitiéme. On emploie quelquefois ces briques arrangées les unes sur les autres sans les lier avec aucun lut, & sur-tout pour des fourneaux destinés à quelque opération pressée, ou qui ne demande pas de grandes précautions; ces sortes de fourneaux peuvent être faits & défaits à toute heure; mais on construit le plus souvent les fourneaux avec des briques assemblées & liées avec du lut diversement composé, suivant la diversité des terres & la violence ou la longueur du feu que le fourneau doit endurer.

Il y a aussi d'autres fourneaux qu'on nomme portatifs, parce qu'on peut les porter ou les placer où l'on veut; ils sont quelquefois d'une seule pièce,

mais le plus ſouvent de deux, de trois ou de quatre, jointes & poſées les unes ſur les autres, & qui peuvent auſſi être ſéparées au beſoin. Tous ces fourneaux portatifs, tant ceux qui ſont de pluſieurs piéces que ceux qui ne ſont que d'une ſeule, ont leur cendrier, leur grille, leur foyer, leurs portes, leur dôme, leurs regiſtres & leurs autres parties, de même que les fourneaux faits de briques. La matière des ces fourneaux eſt ordinairement une terre graſſe, pétrie avec la poudre de vieux pots de grais, & avec du ſablon proportionnellement mêlés, & avec autant d'eau qu'il en faut pour les réduire en pâte; on les cuit après dans le four d'un Potier parmi les autres pots de terre.

Tous les fourneaux ſont ouverts ou couverts; les ouverts n'ont point de couverture, au lieu que les couverts ont leur dôme qui les couvre, & qui concentrant la chaleur, en empêche la diſſipation. La plûpart des préparations & des compoſitions galeniques ſe font dans des fourneaux ouverts, qui peuvent auſſi ſervir pour pluſieurs opérations chymiques. Il eſt indifférent que la figure extérieure des fourneaux ſoit ronde ou quarrée, puiſqu'il y a fort peu de différence de l'une à l'autre pour l'action du feu; mais il faut faire enſorte que leur figure intérieure ſoit circulaire, parce que la chaleur y agit avec plus de liberté, & qu'elle s'y communique plus également que dans toute autre figure; ſur quoi on remarquera que l'épaiſſeur des fourneaux eſt fort avantageuſe pour conſerver la chaleur du feu, & pour réſiſter à la froideur de l'air qui diſſipe d'ordinaire une bonne partie de la chaleur des fourneaux qui ſont trop minces. Le régime de l'air eſt encore autant néceſſaire que celui du bois ou du charbon dans l'adminiſtration du feu, parce que, comme j'ai dit au Chapitre précédent, le plus ou le moins d'air qu'on donne au feu, ne manque pas d'augmenter ou de diminuer ſon action; d'où vient qu'après avoir fait des ouvertures aux fourneaux pour donner au feu l'air qui lui eſt néceſſaire, on doit avoir des bouchons de meſure pour fermer ces ouvertures, lorſqu'on veut modérer l'action du feu, ou pour les ouvrir lorſqu'on la veut pouſſer. Ce qui pourra être beaucoup mieux compris dans les exemples ſuivans, & premiérement dans la deſcription d'un fourneau ouvert fort commode pour l'uſage journalier, & conſtruit enſorte qu'on y trouvera trois eſpaces differens, ſçavoir, un pour le cendrier, un pour le foyer, & un pour placer le vaiſſeau qui doit contenir les matières.

Ce fourneau doit être conſtruit de briques liées enſemble par le moyen d'un lut qu'on a accoûtumé de compoſer de terre graſſe, de ſablon, de ſcories de fer, de poil & de fiente de cheval pétris enſemble avec de l'eau; il doit avoir ſon cendrier, ſa grille, ſon foyer, ſes barres de fer, le lieu pour le vaiſſeau, ſes portes & ſes regiſtres; on peut même, ſi l'on veut, y placer un dôme & trouver un quatrième lieu, & s'en ſervir pour le feu de réverbère. Ce fourneau eſt ordinairement quarré, & doit avoir vingt-ſept pouces de hauteur ſur vingt pouces de largeur de chacune de ſes faces extérieures, enſorte qu'elles enferment un eſpace interieur de douze pouces en quarré. Le lieu deſtiné pour le cendrier doit avoir huit pouces de hauteur, la grille doit y être poſée tranſverſalement, occupant environ l'epaiſſeur d'un pouce de la hauteur du fourneau. la grille doit etre faite de barreaux de fer de dix à douze lignes d'épaiſſeur en quarré; ces barreaux doivent être coupés de lon-

gueur proportionnée, & être applatis dans les bouts sur lesquels ils doivent être appuyés; mais cet applatissement doit être irrégulier, & seulement sur deux angles, ensorte que lorsque ces barreaux seront placés, un de leurs angles soit tourné directement vers le haut, & que l'angle opposé tende en droite ligne vers le bas, & que les deux autres angles se trouvent regarder les angles semblables des autres barreaux qui leur seront collatéraux : il ne doit y avoir que quatre ou cinq lignes de distance d'un barreau à l'autre, cet espace étant assez large pour l'air qui est nécessaire pour faire brûler le charbon, & assez resserré pour le retenir & empêcher qu'il ne passe par les ouvertures de la grille. Il faut laisser au milieu de la face du fourneau une porte pour le cendrier de la largeur d'une brique ordinaire, & de la hauteur du cendrier, & poser sur cette porte une plaque de fer de cinq ou six lignes d'épaisseur, d'environ trois pouces de large & de huit pouces de long pour servir comme de linteau, & sur cette plaque on mettra une bonne brique. On continuera à bâtir le fourneau tout autour, & on laissera une porte pour le foyer de la même largeur que celle du cendrier; ces portes se doivent trouver directement l'une au dessus de l'autre; celle du foyer doit avoir six à sept pouces de hauteur, & on doit poser dessus une plaque de fer pareille à celle qui a été mise sur la porte du cendrier; cette plaque doit être aussi couverte d'une bonne brique : il faut environ à cette hauteur laisser deux trous ouverts à y pouvoir passer dans chacun une grosse noix; ces trous doivent être directement opposés l'un à l'autre, & se trouver chacun dans le milieu d'un des côtés du fourneau; ils doivent être aussi percés à jour, & ensorte qu'on puisse y passer au besoin un barreau de fer pour soutenir quelque vaisseau : il faut après cela élever le bâtiment du fourneau quatre pouces au dessus de ces trous, ce qui sera une hauteur suffisante pour un fourneau ordinaire, & propre à toute sorte de décoctions; mais si on veut le destiner à de plus grands usages, il faut continuer le bâtiment du fourneau jusqu'à ce qu'il soit élevé de dix-huit pouces au dessus de la grille, qu'il y en ait huit à neuf de hauteur pour le foyer, & que le reste soit pour y placer le vaisseau qui contient les matières. Il faut après cela remplir de bon lut mêlé avec des morceaux de brique les angles internes du fourneau, ensorte qu'on rende la figure interne pareille à celle d'un cercle; mais il faut laisser dans le dedans de chaque angle un trou ouvert à y pouvoir passer le doigt; ces trous doivent percer jusques vers le foyer pour communiquer l'air nécessaire au feu : ils portent le nom de registres, parce qu'ils servent à gouverner le feu; ils doivent avoir chacun leur bouchon fait de la matière des fourneaux portatifs, afin de les pouvoir boucher lorsqu'on veut réprimer l'action du feu. Il faut aussi que le lieu du foyer soit construit ensorte qu'il aille un peu en rétrecissant vers son fond, & que le même fond ne se trouve avoir que sept ou huit pouces de diamétre, tant pour épargner le charbon, que pour faire que le feu se porte de lui-même vers le milieu du foyer : il faut aussi que l'intérieur du fourneau soit insensiblement élargi vers le haut pour la commodité des vaisseaux plus larges, dont on a souvent occasion de se servir. Ce fourneau peut être aussi fort commode pour les distillations qui ont besoin d'un feu de réverbère, en y faisant à côté une échancrure propre à y passer le col

d'une cornue, & couvrant le fourneau d'un dôme proportionné qui aura un trou dans ſon milieu, qui ſervira autant que les quatre regiſtres qui ſe trouvent alors cachés ſous la baſe du dôme ; & par ce moyen on aura un fourneau couvert qui pourroit auſſi ſervir à diverſes fontes & calcinations, ſi on faiſoit encore deux ou trois portes au cendrier, car l'air qui entreroit par ces portes augmenteroit de beaucoup l'action du feu. Cette penſée m'engage à donner la deſcription de trois fourneaux à vent, où les curieux pourront trouver de quoi ſe contenter, & y faire les fuſions dont la Pharmacie chymique peut avoir beſoin ; on conſtruira le premier ainſi.

On tracera & on bâtira un quarré de vingt pouces de diamétre, & on laiſſera dans le milieu de chaque face du quarré une ouverture de quatre pouces de large ; ces quatre ouvertures ſeront quatre portes, toutes les quatre faces du quarré ſeront bâties de briques, en réſervant toujours l'ouverture des portes : l'épaiſſeur des murailles ſera de la largeur des briques, c'eſt-à-dire d'environ quatre pouces ; on élevera le bâtiment à la hauteur de deux pieds, mais en bâtiſſant on laiſſera dans chaque coin du fourneau un trou en pente, commençant par le bas & tendant en haut, & vers le coin qui lui eſt diamétralement oppoſé : ce trou doit avoir ſon commencement vers le quinzième pouce de la hauteur du bâtiment, & doit être continué & tendre à deux pouces près du milieu de la grille. Ces quatre trous doivent être munis chacun d'un tuyau de fer, qui ait environ deux lignes d'épaiſſeur, trois pieds de long, & qui ſoit fait en trompette droite, ayant environ quatre pouces d'ouverture dans ſon orifice extérieur qui doit être tourné vers le bas, & qui allant en rétreciſſant vers le haut, n'ait d'ouverture à ſa pointe que pour y introduire ſeulement le bout du doigt ; ces quatre tuyaux doivent être ſoudés de cuivre, & être poſés en bâtiſſant le fourneau. Sur ce bâtiment élevé de deux pieds, on mettra quatre barres de fer toutes plates de ſix à huit lignes d'épaiſſeur, & d'environ quatre pouces de large, qui couvriront les quatre portes, & qui lieront les quatre murailles du fourneau ; on poſera la grille ſur deux de ces barres de fer oppoſées l'une à l'autre, les barreaux de la grille ſeront de la même groſſeur, de la même figure, & applatis ſur leurs bouts, de même que ceux que j'ai déſignés pour le fourneau précédent, ils ſeront auſſi rangés & poſés de même. On continuera le bâtiment ſur les barreaux de la grille & ſur les plaques de fer, auſſi bien que ſur tout le reſte, ſans laiſſer aucune nouvelle porte, & on l'élevera encore à la hauteur d'environ dix pouces, qui ſera une hauteur ſuffiſante pour le lieu du foyer, & pour y placer les vaiſſeaux qui contiennent les matières qu'on voudra calciner ou fondre ; on remplira de lut & de morceaux de briques les angles internes de ce foyer, & on fera enſorte que ſa figure interne ſe trouve circulaire, & qu'elle rétreciſſe peu à peu vers la grille, comme j'ai dit pour le fourneau précédent. On fera faire à un Potier de terre un dôme tout d'une piéce, dont la baſe doit être de meſure pour appuyer ſur les bords internes de la partie ſupérieure du fourneau ; ce dôme doit avoir environ un pouce & demi d'épaiſſeur, & doit être élevé en voûte, & avoir la hauteur de ſix pouces. Ce fourneau doit avoir une porte qui commence dès ſa baſe, & qui ait cinq pouces de large, & quatre pouces & demi de hauteur, & ſon bouchon de la même matière

du dôme, de la même épaiſſeur, & percé vers ſon milieu de deux trous égaux un peu longs & à côté l'un de l'autre, & faits enſorte qu'on y puiſſe introduire des pincettes pour ôter & pour remettre le même bouchon, lorſqu'il en ſera beſoin : le dôme doit être ouvert au milieu de ſa partie ſupérieure, cette ouverture doit être en rond & avoir environ deux pouces de diamétre pour ſervir de regiſtre ; on peut poſer ſur l'ouverture du dôme un ou deux tuyaux debout l'un ſur l'autre, qui ayent cinq ou ſix lignes d'épaiſſeur, & leur conduit proportionné à l'ouverture du dôme, & qui puiſſent monter enſemble à trois pieds ou environ de hauteur. Les charbons allumés dans un fourneau ainſi diſpoſé, donneront une chaleur violente & capable de calciner ou fondre les minéraux qui le peuvent être par le feu : ce fourneau démontrera ſenſiblement la puiſſance de l'air dans l'action du feu.

Mais on pourra en remarquer un effet bien plus puiſſant, ſi l'on conſtruit un fourneau en la manière ſuivante. Bâtiſſez un fourneau à vent à trois pieds d'un puits, pareil dans ſes dimenſions à celui que je viens de décrire, à la réſerve des tuyaux aux quatre coins dont on peut ſe paſſer. Ayez un tuyau de fer blanc qui ait environ deux pouces de diamétre, dont la baſe ſoit cinq ou ſix fois plus ouverte que le reſte du tuyau, pour donner plus libre entrée à l'air : il faut que ce tuyau ſoit fort long, enſorte qu'il puiſſe monter depuis environ un demi-pied au deſſus de la ſuperficie de l'eau du puits, juſqu'à l'endroit du pavé où eſt bâti le fourneau ; il faut que le bout d'en haut du tuyau ſoit recourbé & un peu rétreci, & qu'il puiſſe entrer & s'enchaſſer dans un nouveau tuyau, qui doit être de fer ordinaire bien renforcé, & allant en diminuant vers ſa pointe, dont l'ouverture ſoit pour y pouvoir ſeulement introduire le bout du doigt. Ce dernier tuyau doit paſſer par un trou qu'on aura fait exprès au deſſus de la margelle du puits à fleur du pavé, & embraſſer fermement par ſa plus grande ouverture la plus petite ouverture du grand tuyau de fer blanc ; il doit être de longueur ſuffiſante & recourbé enſorte qu'il monte inſenſiblement, & qu'il ait ſa pointe adreſſée pour paſſer par un trou qui ait ſon commencement au deſſous d'une des barres de fer poſées ſur les portes du fourneau, & qui tende vers le fond du creuſet qui contient les matières, lequel doit être poſé ſur un rond de terre à Potier aſſis au milieu de la grille. Il faut auſſi faire un trou tant ſoit peu plus grand dans la muraille du fourneau oppoſée à celle par où entre le tuyau ; mais il faut qu'il ſoit plus haut que le premier, & qu'il ſe trouve dans l'endroit où le vent du tuyau ſera porté. Cette machine produit un effet tout extraordinaire ; car parmi le grand bruit que fait l'air enfermé montant & ſortant par les tuyaux, on exécute fort promptement & avec peu de charbon ce qu'on auroit peine à faire avec un grand feu, ſans un artifice pareil ou approchant.

Le troiſième fourneau à vent eſt de moindre embarras que les précédens, & il doit être d'autant mieux reçu, qu'on a vu le ſuccès de celui que j'ai conſtruit dans le Laboratoire du Jardin royal des Plantes, où j'ai eu l'honneur de faire le cours de Chymie en public pendant pluſieurs années ; j'en vais donner la deſcription.

Ce fourneau doit être quarré, & avoir deux pieds de haut & autant de

diamétre ; il faut qu'il ait auſſi pour ſon cendrier une porte au milieu de la muraille du devant, joignant le pavé qui ſert de baſe au fourneau : cette porte doit avoir huit pouces de diamétre, tant en hauteur qu'en largeur, & les murailles du fourneau environ ſept pouces & demi d'épaiſſeur, enſorte qu'il demeure au milieu un vuide quarré, ayant environ neuf pouces de diamétre ; elles doivent être bâties de brique & de bon lut ; & lorſqu'elles ſeront également élevées juſqu'à la hauteur de la porte, on en couvrira le deſſus de deux bonnes plaques de fer de meſure, & on dreſſera dans la partie intérieure du fourneau & proche les murailles quatre briques quarrées chacune d'un pouce d'épaiſſeur & de grandeur ſuffiſante pour en couvrir tout un côté ; on les attachera ainſi droites aux murailles avec le lut du bâtiment, & on fera enſorte que la partie interne du fourneau ſe trouve bien quarrée, & que ces quatre briques ainſi dreſſées ſoient en état de ſoutenir un chaſſis de fer néceſſaire pour porter les matières qui doivent être expoſées au feu dans le fourneau : ce chaſſis doit avoir un pouce d'épaiſſeur & environ neuf pouces de diamétre ; il doit être compoſé d'un quadre joint par ſoudure ou autrement, dont chaque barreau ait un pouce de largeur & autant d'épaiſſeur ; il doit y avoir dans ce quarré une croix de fer de même largeur & de même épaiſſeur que les barreaux, & forgée enſorte qu'elle puiſſe appuyer à demi-fer ſur le quadre ſans excéder ſon épaiſſeur : ce quadre doit être poſé ſur les quatre briques droites ; mais avant que de le poſer, il faut avoir apprêté un tuyau rond de cuivre bien ſoudé de ſoudure forte, qui ait environ quinze lignes de diamétre dans ſa rondeur, & environ ſix pieds de longueur, ſans y comprendre les deux bouts qui doivent être employés, & dont le ſupérieur doit être élargi, enſorte qu'il puiſſe embraſſer étroitement le col des ſoufflets qui doivent être ſitués au deſſus & un peu à côté du fourneau, & dont l'inférieur doit être rétreci dans ſa pointe baſſe recourbée, enſorte qu'on n'y puiſſe introduire que le bout du doigt : ce bout inférieur doit être environ d'un pouce plus long que n'eſt épaiſſe la muraille du fourneau ; il doit auſſi être ployé enſorte qu'il puiſſe pénétrer en ligne droite tranſverſale la muraille latérale du fourneau, & que ſa pointe n'ayant qu'un pouce de ſortie dans la partie interne du fourneau, & pénétrant une des quatre briques quarrées droites, ſe trouve ſeulement un pouce au deſſous du quadre de fer dont j'ai parlé. Le corps principal du tuyau doit être en ligne perpendiculaire le long du milieu du côté du fourneau, & même y être attaché avec du lut autant que la hauteur du même fourneau le peut permettre ; ce qui ſe trouvera au deſſus pourra reſter nud, ou être enveloppé de quelque matière propre à ſa conſervation ; le bout inférieur du tuyau doit être bâti dans la muraille du fourneau, enſorte qu'aucun air étranger ne puiſſe entrer par là dans le fourneau. Après avoir bien ajuſté ce bout de tuyau, & poſé, comme j'ai dit, le quadre de fer ſur les quatre briques droites, on continuera également l'édifice des quatre murailles du fourneau : mais il faut avoir ſoin de garnir en même temps le dedans de briques quarrées droites d'un pouce d'épaiſſeur & pareilles à celle d'en bas ; enſorte qu'il s'en trouve encore deux rangs, chacun de quatre briques dreſſées l'une ſur l'autre, & que le quarré vuide du fourneau ait par-tout environ ſept pouces de diamétre, & environ quinze de haut au

deſſus dû quadre de fer. Cependant il faut avoir apprêté un quarré de fer de fonte de huit ou dix lignes d'épaiſſeur, proportionnée à la largeur du vuide du fourneau, & échancré en chacun de ſes coins environ de la largeur d'un pouce; ce quarré eſt deſtiné pour porter les creuſets ou les autres vaiſſeaux, & ſes échancrures ſont faites pour donner l'entrée néceſſaire au vent des ſoufflets pour animer le feu du foyer. On a accoûtumé de poſer ſur ce quarré de fer un rond de terre à fourneau épais d'un bon pouce pour porter le creuſet ou le vaiſſeau qui contient les matières : il faut auſſi apprêter un quarré de terre à fourneau un peu plus épais & plus large que celui de fer, & qui ne ſoit point échancré dans ſes coins; on s'en ſervira pour couvrir le deſſus de l'ouverture du fourneau, lorſque le creuſet y ſera, & qu'on voudra pouſſer le feu. On aura en même temps de grands ſoufflets doubles ſemblables à ceux des Orfévres, qu'on placera dans une hauteur égale à celle du tuyau, enſorte qu'on y puiſſe introduire & joindre ſi exactement leur col, qu'il n'y ait pas la moindre ouverture pour laiſſer échapper le vent qui doit entrer dans le tuyau; ces ſoufflets doivent être ſitués de manière qu'en tirant une corde attachée par un bout au panneau ſupérieur de chaque ſoufflet, & par l'autre à un bout du chevalet arrêté au deſſus, il ſoit facile de hauſſer & de baiſſer les panneaux qui excitent continuellement du vent, à force d'ouvrir & de fermer ainſi les ſoufflets. Le vent de ces ſoufflets, la ſtructure de ce fourneau & ſa porte bien lutée, donnent avec fort peu de charbon une chaleur beaucoup plus violente, que ne feroit une bien plus grande quantité de charbon dans les fourneaux ordinaires: ceux qui en auront vu les bons effets & le peu de charbon qu'on y conſume, jugeront bien que j'ai eu grande raiſon d'en donner ici la deſcription & la figure.

L'Athanor, ou Athannor, eſt un fourneau qui ne peut pas donner aſſez de chaleur pour les opérations qui demandent un feu violent; mais qui eſt fort commode pour celles qui peuvent être faites par un feu modéré. Ce nom eſt venu des Arabes qui entendent par *Tannaron* un four ou un fourneau; les Grecs l'ont nommé ἀκηδὴν, qui ſignifie *n'ayant* ou *ne donnant aucun ſoin;* d'où vient qu'il a été appellé par quelques-uns *Piger Henricus*, & par d'autres fourneau Philoſophique, & fourneau des Arcanes. Ce fourneau eſt autant uſité qu'il eſt diverſement conſtruit, non ſeulement pour la hauteur, pour la largeur & pour la figure de la tour qui doit contenir le charbon; mais pour la figure, le nombre & l'uſage des fourneaux qui doivent être conſtruits proche de la tour, & être échauffés de ſon feu, comme auſſi pour la manière de leur en communiquer la chaleur. Le premier deſſein de ceux qui ont inventé l'athanor, a été de pouvoir échauffer d'un même feu & ſans beaucoup de peine pluſieurs fourneaux à la fois; ils y ont réuſſi par le moyen d'une tour aſſez haute, à laquelle ayant donné une grille & un cendrier, des portes & des ouvertures néceſſaires pour la communication de la chaleur, & ayant allumé le feu ſur la grille, ils ont rempli la tour de charbon, l'ont couverte pardeſſus, & par le moyen du feu du charbon qui s'allumoit peu à peu, & qui pouvoit brûler également pendant vingt-quatre heures & plus, ils ont donné un feu égal, qu'ils ont communiqué en même temps à divers fournaux joints à la tour, par le moyen des ouvertures faites aux côtés du foyer de la tour, & aux endroits qui regardent les fourneaux: mais

mais quoique leur invention soit effectivement bien commode, on a inventé après eux une autre sorte de tour, de laquelle le charbon tombe même dans le foyer des fourneaux qui lui sont joints, & qui contiennent les matières, lesquelles par ce moyen en sont bien plus fortement échauffées qu'elles ne le seroient par une chaleur qui ne viendroit que par le côté, & seulement du foyer de la tour. Je donne la figure autant juste qu'il m'est possible de l'un & de l'autre de ces athanors, & je fais une description particulière du dernier, parce qu'il est le plus utile de tous, quoiqu'il soit le moins connu; & pour le faire mieux comprendre, je le composerai d'une tour située entre deux fourneaux seulement, dont l'un pourra servir pour le bain-marie, & l'autre pour celui des cendres ou de sable.

On élevera la tour & les deux fourneaux sur un plat-fond qu'on bâtira de briques & de lut contre quelque muraille: ce plat-fond aura cinq pieds & deux pouces de longueur ou d'étendue, dix-neuf pouces & demi de largeur, & huit pouces de hauteur: la tour sera haute de trois pieds & sept pouces, large de vingt-six pouces & longue de cinq pieds & deux pouces comme le plat-fond; la hauteur de chaque fourneau sera de vingt pouces, leur longueur de dix-huit, & leur largeur pareille à celle de la tour. Il faut élever d'abord sur le plat-fond, huit pouces & demi de hauteur de bâtiment massif pour la tour seulement, sous les mêmes largeur & longueur que je viens de décrire pour elle; & sur ce bâtiment massif ainsi élevé, il faut commencer les murailles externes avec l'interne de la tour, laisser le vuide nécessaire pour contenir le charbon; il sera à propos aussi d'élever en même temps les deux fourneaux qui doivent être joints à la tour, & qui doivent dépendre du même bâtiment. La tour n'aura aucune ouverture dans son devant, ni en ses côtés dans sa hauteur, au dessus de celle des fourneaux; elle aura seulement les deux canaux destinés pour contenir le charbon, & qui sont séparés par un mur mitoyen, dont les entrées seront au dessus de la tour, & les issues viendront aboutir aux foyers des fourneaux. Les murailles externes de la tour auront sept pouces d'épaisseur, l'interne n'en aura que quatre pouces, mais elle en aura six de longueur; il faut ensuite élever les murailles de devant & de derrière à la hauteur de quatre pouces, & en même temps celle du milieu, qui ne doit être que de la largeur d'une brique, & de six pouces de long; il faut avoir alors une platine de fer battu, épaisse d'environ deux lignes, qui ait deux pieds & quatre pouces de long, pour la tailler ensorte qu'elle n'ait dans son milieu que six pouces de largeur dans l'étendue des quatre pouces qui doivent couvrir la largeur de la muraille du milieu, & que ce qui restera de chaque côté au delà des quatre pouces ayant encore un pied d'étendue, ait huit pouces de largeur dans son bout, & que des deux côtés elle aille en rétrecissant en losange, jusqu'à l'endroit où la platine n'a que six pouces de large; il faut aussi faire ployer cette platine ensorte que l'endroit qui n'a que six pouces de large sur quatre pouces de long, étant posé de plat sur la muraille du milieu & la couvrant justement, les deux aîles ayent la pente de la hauteur de quatre pouces qu'on aura donné à la muraille du milieu, & qu'elles viennent aboutir au bâtiment qui doit être contre le foyer du fourneau contigu, afin que le charbon puisse couler aisément le long de cette platine dans le foyer. Il faut cependant échancrer adroitement le dedans de ces mu-

H

railles, pour donner place à l'étendue de ces aîles, & garnir de lut & de morceaux de briques le dessous de la pente de ces aîles, pour les soutenir & pour empêcher qu'elles ne ployent. Il faut après continuer à élever toutes les murailles de la tour, & laisser toujours le vuide nécessaire pour les canaux qui contiendront chacun autant de longueur & de largeur que la muraille du milieu qui les sépare. Il faut aussi avoir des barreaux de fer applatis & renforcés, qui puissent correspondre aux platines, & qui appuyant sur les murailles qui joignent les fourneaux, soient assez forts, & ployés ensorte que laissant également quatre pouces de vuide sur tout le dessus de la pente des platines, ils puissent supporter le bâtiment nécessaire pour la perfection de la tour qui se trouvera haute en tout de trois pieds & sept pouces au dessus du plat-fond. Il faut en bâtissant la tour, avoir soin que le dedans des canaux soit bien uni, & qu'ils aillent tant soit peu en élargissant vers le bas, afin que les charbons qui se trouvent en haut puissent couler facilement, & succéder à ceux qui sont au dessous à mesure qu'ils se consument; il faut aussi faire faire deux bouchons de terre à fourneaux de mesure pour fermer les ouvertures des canaux au haut de la tour, après qu'ils ont été remplis de charbon.

Les deux fourneaux auront chacun leur cendrier, leur grille, leur foyer, & ne seront ouverts que pour y placer dessus les bains-marie & de sable; ils auront aussi chacun leurs portes pour le cendrier & pour le foyer, qui doivent être faites en l'un & en l'autre, tout proche la tour. Leur cendrier doit commencer dès le plat-fond décrit ci-devant; la porte doit avoir cinq pouces de haut & quatre de large, il faut la couvrir d'une plaque de fer renforcée, & poser sur cette plaque une brique entière qui servira de fondement à la porte du foyer, laquelle doit se trouver directement au dessus de celle du cendrier, & être couverte de même d'une plaque de fer & d'une brique entière: il faut aussi poser la grille en même temps & à la même hauteur que la plaque mise sur la porte du cendrier. Le dedans du foyer doit avoir neuf pouces de diamétre, mais le vuide qui est au dessus & qui est destiné à placer les bains, en doit avoir douze. Il faut aussi continuer & achever le bâtiment de deux fourneaux, jusqu'à leur hauteur ci-dessus désignée; & ne pas oublier de garnir de lut & de morceaux de briques les angles internes du fourneau, & de le rétrecir peu à peu vers le fond du foyer, comme j'ai recommandé dans la description du premier fourneau: il faut aussi que ces fourneaux ayent leurs trous ou registres aux quatre coins supérieurs, & leurs bouchons prêts, afin de s'en servir pour augmenter ou diminuer la chaleur du feu; on fera faire en même temps des bouchons de mesure pour les portes des cendriers & des foyers.

Si l'on est soigneux de suivre exactement toutes les proportions que j'ai prescrites pour la construction de cet athanor; si après avoir allumé le feu dans les foyers des fourneaux, on remplit les canaux de la tour, de charbon qui ne soit ni trop gros ni trop menu, & si ensuite on bouche les ouvertures supérieures de la tour, & les portes des cendriers & des foyers, on peut être assuré d'avoir un feu égal, qui continuera du moins pendant vingt-quatre heures. Ce feu allumé pourroit aussi échauffer plus fortement en donnant de l'air aux fourneaux par le cendrier & par les registres.

Les autres athanors ne demandent pas tant de circonspection que celui-ci,

parce que le charbon ne sort pas de la tour, & qu'il doit de là communiquer sa chaleur aux fourneaux qui l'environnent. Cette tour pourroit bien être quarrée, mais on a accoutumé de la faire ronde, afin qu'elle puisse échauffer un plus grand nombre de fourneaux. On place aussi d'ordinaire ces athanors au milieu du laboratoire; cette tour n'a qu'un canal; mais elle a un cendrier avec sa porte, une grille & une petite porte pour le foyer. On a des plaques de fer de mesure qui servent à boucher les soupiraux de la tour, lorsqu'on veut empêcher la communication de la chaleur de la tour aux fourneaux qui n'en ont pas besoin; j'estime que par la description très-exacte que j'ai faite du précédent athanor, on pourra concevoir aisément la construction & l'usage de celui-ci, & qu'il suffit d'en donner la figure.

Le premier fourneau dont j'ai donné la description, pourroit bien servir d'exemple suffisant pour un fourneau de réverbére; mais parce qu'on peut avoir besoin d'une quantité d'esprits acides & corrosifs, & qu'une seule cornue demande presque autant de soin & de feu que plusieurs cornues ensemble, j'ai cru devoir communiquer le fourneau de réverbére dont je me sers pour faire distiller quatre cornues à la fois, & qui est autant régulier que commode & assuré.

Ce fourneau doit avoir deux pieds & huit pouces de long, deux pieds & six pouces de large, & deux pieds & quatre pouces de haut; sa figure doit être quarrée, son cendrier doit avoir huit pouces de haut; la porte doit être au milieu du devant & avoir six pouces de large & autant de haut; les murailles des deux côtés doivent avoir dix pouces d'épaisseur jusqu'à la hauteur du cendrier; toute la hauteur de celles de derrière & de devant ne doit avoir que quatre pouces d'épaisseur, non plus que celle des deux côtés, depuis la grille jusqu'en haut: il faut avoir des barreaux de fer d'un pied de long, qui soient de la figure & de la grosseur de ceux du premier fourneau, & applatis de même sur leurs bouts; il les faut arranger de même à cinq lignes près l'un de l'autre; ces barreaux appuieront sur la partie intérieure des deux murailles latérales, & composeront la grille, qui doit être étendue depuis la muraille de devant jusqu'à celle de derrière; il faut mettre sur la porte du cendrier une plaque de fer de mesure, épaisse de sept ou huit lignes, & placer une brique entière sur cette plaque; il faut laisser une porte pour le foyer au dessus de celle du cendrier, l'une & l'autre doivent être pareilles, & également couvertes d'une plaque de fer & d'une brique; il faut bâtir toutes les murailles également jusqu'à la hauteur de sept pouces au dessus de la grille, & avoir alors deux barreaux de fer quarrés, de quinze à seize lignes de diamétre, qui soient presque aussi longs que toute la longueur du fourneau; on posera ces barreaux de plat, & ensorte qu'ils divisent la largeur interne du fourneau en trois distances égales; ces deux barreaux sont destinés pour porter chacun deux cornues dans le temps de la distillation; il faut encore continuer également l'élévation des murailles du fourneau sur les grands barreaux de fer jusqu'à la hauteur de quatre pouces, après quoi il faut laisser deux ouvertures aux deux murailles latérales, au dessus des barreaux de fer, opposées l'une à l'autre; ces ouvertures doivent avoir quatre pouces de large, & on les doit continuer jusqu'à la hauteur des murailles; elles sont destinées pour y passer le col des cornues, dont le corps

doit appuyer ſur les barreaux de fer, & qui doivent avoir leur derrière tourné l'un contre l'autre ; on aura ſoin de garnir de lut & de morceaux de brique les angles internes du fourneau pour les rendre en quelque façon circulaires, & enſorte que le foyer ait une pente qui approche de celle des fourneaux précédens, & que le feu ne tombe pas dans des encoignures, mais qu'il ſoit toujours porté de long en long vers le milieu de la grille ; il faut élever également tout autour tout ce qu'il y a de muraille, juſqu'à la hauteur entière du fourneau, & avoir alors une plaque de fer de fonte, épaiſſe au moins d'un demi-pouce, qui ait deux pieds & deux ou trois pouces de long, & environ vingt pouces de large, & la poſer de long en long ſur le fourneau pour en couvrir le vuide, lorſqu'on aura placé les quatre cornues ; il faut laiſſer trois regiſtres à chaque côté de la plaque, ſçavoir un à chaque coin du derrière du fourneau, & un vis-à-vis de chaque cornue, luter tout le reſte d'alentour de la plaque, & préparer des bouchons pour tous les regiſtres & pour les portes, pour s'en ſervir au beſoin & ſur-tout au commencement de la diſtillation ; j'entens auſſi qu'en plaçant les cornues ſur les barreaux de fer, & qu'après avoir paſſé leur col par les ouvertures du fourneau qui leur ſont deſtinées, on ferme de lut & de morceaux de briques tout le vuide que les cols des cornues n'occuperont pas, enſorte qu'il ne reſte en ces endroits aucune autre ouverture que celle des regiſtres. On pourra dans ce fourneau donner à quatre cornues à la fois tous les degrés de feu néceſſaires, & le ſuccès en ſera fort agréable, ſi l'on obſerve les régles que je preſcrirai en parlant des préparations particulières : on peut en même temps profiter du feu qu'on emploira à la diſtillation, & avoir un quadre fait de plaques de fer élevées comme des murailles, & qui faſſent un enclos d'environ ſix pouces de hauteur, proportionné à la grandeur de la plaque de fer qui couvre tout le vuide du fourneau ; ce quadre doit être poſé & arrêté avec du lut ſur les extrémités de la plaque, & on doit remplir de ſable toute ſa capacité preſque juſqu'à ſa hauteur. On pourra placer dans ce ſable divers vaiſſeaux qui contiennent les matières qu'on voudra digerer, diſſoudre, diſtiller, ou dont on voudra faire d'autres préparations, que l'Artiſte accommodera aux degrés & à la longueur du feu que la principale diſtillation demande.

On pourra faire aſſez commodément dans le premier fourneau que j'ai décrit un grand nombre de diſtillations tant droites qu'obliques ; mais on ne ſçauroit s'en ſervir pour celles qui doivent être faites par deſcente, à moins que de changer toute la diſpoſition du fourneau : cela m'oblige à donner la deſcription particulière d'un autre qui ſera propre à ces diſtillations, & qui pourra être augmenté ou diminué de grandeur, ou même de figure, ſuivant la quantité ou la qualité des matières qu'on veut diſtiller.

On tracera un fourneau rond ou quarré de quatre pouces d'épaiſſeur & de vingt pouces de diamétre ; il y aura dans ſon bas une porte haute de onze pouces & large de huit, ſur laquelle on poſera une forte plaque de fer, de même que ſur les portes des fourneaux précédens : on aura auſſi une barre de fer aſſez forte, large de quatre pouces, qui ait dans ſon milieu un trou rond de trois pouces de diamétre ; cette plaque doit être poſée en travers ſur le milieu du fourneau : on aura enſuite des barreaux de fer longs de

mesure, dont on fera une espéce de grille bien resserrée aux deux côtés de la barre de fer percée, puis on continuera le bâtiment du fourneau, & on l'élevera jusqu'à un pied au dessus de la grille; on aura alors un vaisseau de terre propre à résister au feu, verni au dedans, & fait en façon de cucurbite à col étroit, dans lequel on mettra le bois ou la matière qu'on veut distiller: on aura ensuite un couvercle d'argent, de fer blanc ou de cuivre étamé, fait de mesure pour couvrir l'orifice du vaisseau & en embrasser le col, de même qu'un couvercle embrasse une boëte, dont le fond doit être percé de plusieurs petits trous en forme de crible; on aura après un autre vaisseau de verre ou de terre verni, qui ait son embouchure disposée ensorte que le bout du col de la cucurbite qui contient les matières, garni de son couvercle percé, y puisse être introduit, sans descendre plus avant dans sa capacité. Il faut alors renverser sur son orifice le vaisseau qui contient les matières, en introduire le col garni de son couvercle dans le trou de la barre de fer, & de là dans le vaisseau qui doit servir de récipient, & qui doit être placé au dessous: la cucurbite sera portée dans la barre de fer percée; on allumera tout autour un feu en premier lieu fort petit, & seulement pour échauffer doucement le vaisseau & les matières, puis on l'augmentera peu à peu & de temps en temps jusqu'à en couvrir tout-à-fait la cucurbite, si les matières sont compactes; & si l'on continue suffisamment le feu, on trouvera dans le vaisseau placé au dessous une liqueur contenant les parties les plus essentielles de la matière qu'on a voulu distiller. On pourroit par ce moyen tirer un esprit de vitriol, l'ayant calciné jusqu'à être devenu jaune, & l'ayant introduit dans la cucurbite en petits morceaux & non en poudre, & même en avoir une assez bonne quantité; mais cet esprit est beaucoup inférieur à celui qu'on tire par la distillation latérale.

Je puis bien assurer que les deux fourneaux de réverbère que j'ai décrits, sont l'un & l'autre fort propres pour la distillation des esprits acides & corrosifs; mais cela n'empêche pas que je ne donne au public la construction & l'usage du fourneau suivant.

Ce fourneau doit avoir en tout vingt-deux pouces de large en quarré, & ses murailles quatre pouces d'épaisseur, ensorte que le vuide du dedans ait quatorze pouces de diamétre; il faut que le fourneau ait au bas dans le milieu du devant une porte pour le cendrier de quatre pouces en quarré, qui doit être couverte d'une bonne plaque de fer proportionnée; le bâtiment doit être continué tout autour jusqu'à six pouces de hauteur; on doit alors poser la grille sur des briques de mesure, dressées, bâties, & jointes à la muraille interne du fourneau de côté & d'autre; la grille doit être composée de barreaux semblables à ceux des grilles des autres fourneaux de réverbère: on élevera toutes les murailles du fourneau également jusqu'à neuf pouces au dessus de la grille; alors on laissera dans une des murailles des côtés une ouverture suffisante pour y passer le col d'une cornue, & qu'on tiendra ouverte jusqu'au haut: on continuera encore d'élever les murailles également jusqu'à la hauteur d'un pied au dessus des ouvertures; on remplira les angles internes du fourneau de lut & de morceaux de briques comme ceux des fourneaux précédens. On fera la même chose des encoignures qui seront le

long du dessus des deux côtés de la grille ; on aura un dôme assez plat, fait de mesure pour couvrir le fourneau en appuyant sur les bords internes des murailles, & qui ait dans son milieu un trou à y pouvoir seulement introduire le bout du petit doigt ; il faut placer la cornue qui contient les matières sur un bien petit trépied, fait ensorte que le bas de la cornue se trouve élevé quatre ou cinq pouces au dessus de la grille : il faut ensuite bâtir de lut & de morceaux de brique les endroits de l'ouverture du fourneau, que le col de la cornue n'occupera pas, ensorte que toute l'ouverture soit bouchée jusqu'au haut du fourneau. On allumera le feu sur la grille tout autour du dessous de la cornue, on mettra du charbon sur le feu allumé, & on remplira tout-à-fait tout ce qu'il y aura de vuide depuis la grille jusqu'en haut : on couvrira en même temps le fourneau de son dôme, on en lutera bien toutes les jointures, ensorte que le feu ne puisse avoir de l'air que par la porte du cendrier & par le petit trou du dôme ; on adaptera alors un récipient au col de la cornue, on laissera agir le feu, & on ne délutera le récipient que vingt-quatre heures après ; on y trouvera l'esprit tel qu'on le peut desirer, & dans la cornue une résidence privée de tous ses esprits.

Je ne m'étendrai pas ici sur les fourneaux portatifs, dont la figure est ordinairement ronde & circulaire, parce qu'ils n'ont rien en eux qui n'ait du rapport avec les fourneaux que j'ai décrit, & sur-tout avec le premier ; il suffit d'y observer à peu près les régles que j'ai marquées, tant pour le cendrier, la grille, le foyer & le lieu à placer les vaisseaux, que pour les portes, les ouvertures, les regiſtres & le dôme. Je laisse aussi à part les fourneaux à lampe, & plusieurs autres qu'on peut faire & employer à divers desseins, & dont on peut voir plusieurs descriptions dans divers auteurs. Je crois en avoir assez décrit pour y entreprendre & achever toutes les préparations galeniques & chymiques usitées, ou du moins pour servir de régle à en inventer, en s'accommodant au lieu, au temps & aux matières qu'on voudra préparer.

CHAPITRE L.

Des Luts.

LA diversité des substances dont les mixtes sont composés, & celles des fourneaux ou des vaisseaux dont on est obligé de se servir pour leur préparation, ont porté les curieux à inventer des luts propres à seconder leurs intentions, & à satisfaire aux nécessités de toutes les opérations ; on en a trouvé plusieurs pour le bâtiment ordinaire des fourneaux ; d'autres pour enduire & pour couvrir tout autour les vaisseaux de verre & de terre qui doivent contenir les matières, & pour résister long-temps à la violence du feu ; d'autres pour joindre les vaisseaux les uns aux autres, & enfin d'autres pour réparer les fentes qui arrivent aux vaisseaux de terre ou de verre, & pour

les rendre propres à servir presqu'aussi bien que s'ils n'avoient pas été fendus. Je sçais bien qu'on ne manque pas de descriptions de luts dans la plûpart des Auteurs qui ont traité de la Chymie ; mais parce que je souhaite que l'on trouve dans cette Pharmacopée toutes les choses dont on aura besoin, je suis bien aise de communiquer les luts dont je me sers d'ordinaire, & que l'on peut mettre en pratique surement & utilement.

Si l'on vouloit construire des fourneaux de longue durée, & se servir pour cet effet de grosses pierres propres à résister au feu, on pourroit bien y employer pour tout lut un bon mortier fait avec la chaux vive & le sablon; mais si l'on veut bâtir avec de la brique, à la manière ordinaire, on peut y employer le lut suivant.

Prenez trois parties de la terre grasse dont les Boulangers se servent pour le bâtiment de leurs fours, une partie de sablon de rivière, & une partie de fiente de cheval ; pétrissez bien le tout ensemble avec de l'eau, & en faites comme un mortier, dont vous vous servirez pour la liaison des briques, lorsque vous voudrez en bâtir des fourneaux. Ce lut pourroit être renforcé de mâche-fer & de verre pilés, & même d'eau salée, & de plusieurs autres matières, si on le vouloit rendre plus ténace & plus durable ; mais on peut se passer de ces additions pour un bâtiment ordinaire.

Si l'on veut construire des fourneaux d'une ou de plusieurs piéces sans pierres ni briques, on fait des vaisseaux propres à résister au feu, comme sont les capsules, les cornues & les aludels, &c. Il faut composer une pâte avec deux parties de bonne terre à Potier bien séche, deux parties de pots de grais cassés, & une partie de sablon de rivière délié ; le tout étant mis en poudre bien subtile, il faut le pétrir & le bien unir avec de l'eau. Les fourneaux & les vaisseaux qu'on aura fait de cette pâte seront bons & de durée, si l'on a soin en premier lieu de les faire bien sécher à l'air dès qu'ils sont faits, & de les bien faire cuire après dans un four à Potier. La même pâte peut aussi servir à enduire & à couvrir toute sorte de vaisseaux tant de terre que de verre ; car elle est capable de contenir elle seule les matières dans un feu bien violent, lorsque le vaisseau qu'elle enferme se fend ou se fond. On peut aussi faire une autre pâte qui pourra servir aux mêmes usages. Prenez six livres de bonne terre à Potier séchée, deux livres de la tête-morte de l'eau-forte, deux livres de pots de grais cassés, une livre de mâche-fer, une livre de verre, & une livre de briques, le tout bien pulvérisé, deux livres de fiente de cheval séchée & brisée, cinq ou six poignées de bourre bien batue & bien charpie ; pétrissez bien le tout ensemble avec de l'eau, & faites-en une pâte un peu solide.

On pourroit aussi pour le même dessein prendre deux livres de briques, quatre livres de terre à Potier & une livre de chaux, le tout en poudre subtile, & les pétrir ensemble avec égales parties de sang de bœuf, & de dissolution de la tête-morte de l'eau-forte, & s'en servir de même que des derniers luts.

Lorsque l'on veut adapter & joindre fortement les récipients aux cornues dans les distillations des esprits corrosifs, le premier lut que j'ai décrit & destiné pour le bâtiment des fourneaux de briques, pourroit être suffisant, s'il étoit renforcé d'une bande de linge large & bien liée d'une ficelle ; mais

le lut sera plus ferme si l'on y ajoute de la bourre bien charpie, & si au lieu d'eau commune, on pétrit le lut avec du sang de bœuf, ou avec la dissolution de la tête-morte de l'eau-forte; on pourroit y employer aussi fort bien les deux derniers luts que j'ai décrits, mais on auroit plus de peine à déluter les vaisseaux, lorsque la distillation seroit achevée.

L'amidon cuit ou la farine bouillie dans de l'eau étendue sur du papier & appliquée, peuvent suffire lorsqu'on veut ou adapter & luter les chapes avec les cucurbites, ou joindre des récipients aux chapes ou aux cornues, ou luter ensemble des vaisseaux de rencontre, lorsque les vaisseaux contiennent des matières spiritueuses qui n'ont point de corrosion; mais si on veut les luter plus exactement, on peut avoir recours à la vessie, ou aux boyaux des animaux fraîchement tués, ou mouillés s'ils sont secs : on a accoûtumé de s'en servir pour des matières fort spiritueuses & volatiles; on couvre les jointures des vaisseaux de ces vessies ou boyaux applatis, on les lie bien tout autour avec de la ficelle, & on les laisse ensuite bien sécher avant que d'allumer le feu sous les vaisseaux. On peut aussi y employer la colle de poisson dissoute dans l'esprit de vin ou dans du vinaigre, & l'étendre sur des bandes de linge que l'on appliquera & qu'on liera bien sur les jointures.

Il y a encore un autre lut fort propre pour enduire & couvrir les cornues tout autour, & pour les rendre en état de résister à toute sorte de feu, & même de retenir les matières en cas que les cornues se fendissent. Il faut prendre de bonne terre à Potier bien pure & bien pulvérisée, autant de bol & autant de pots de grais cassés, subtilement pulvérisés, les incorporer avec de la chaux-vive qui ait été nouvellement éteinte dans du petit lait, y ajouter de la liqueur, du blanc d'œufs & de bourre charpie autant qu'il en faut pour les bien lier ensemble, & en faire un lut un peu mol, ensorte qu'on en puisse enduire les cornues par trois ou quatre fois différentes, laissant à chaque fois bien sécher le lut avant que d'en réappliquer : ce lut seroit encore plus ferme, si on y mêloit quelque portion de sang de taureau tout chaud, le malaxant bien avec tout le reste.

On peut faire de fort bons creusets avec le lut en faisant la composition suivante : Prenez parties égales de bonne terre à Potier desséchée, d'alun de plume & de faux talc, autrement appellé pierre glaciale, pulvérisez-les subtilement, pétrissez-les ensemble avec du petit-lait, & les réduisez dans une consistence propre à en faire des creusets, & les ayant faits, vous les ferez cuire dans un four à Potier parmi les autres pots de terre.

Si l'on veut réparer les fentes qui peuvent arriver aux vaisseaux de terre ou de verre & les remettre en état de pouvoir servir presque de même que s'ils n'avoient pas été fendus, il faut avoir des œufs bien frais, en prendre les blancs, les battre dans une terrine avec des verges, jusqu'à ce qu'ils soient tout réduits en écume; laisser reposer cette écume, attendre qu'elle soit convertie en liqueur, y mêler de la chaux-vive nouvellement éteinte dans du petit-lait, & en faire une pâte molle & bien unie, que l'on étendra sur une petite bande de linge fin, & qu'on appliquera proprement sur la fente du vaisseau; on saupoudrera légèrement & également le dessus de la bande avec de la chaux-vive subtilement pulvérisée; on appliquera en même temps une

nouvelle

nouvelle bande de pareille grandeur, enduite de la même pâte sur la poudre de chaux; on saupoudrera de chaux pulvérisée le dessus de cette seconde bande, & on y en appliquera une troisième couche de la même pâte, dont on couvrira encore le dessus & les bords de cette dernière bande, & on laissera bien sécher le tout à loisir : ce lut ainsi appliqué tient parfaitement bien, & empêche les fentes des vaisseaux de s'étendre plus loin. Il y en a qui ajoutent à cette pâte du verre subtilement pilé, d'autres y mêlent de la poudre de briques ou de la terre scellée; ces choses ne sont pas à mépriser, parce qu'elles peuvent encore fortifier le lut.

On peut aussi fort à propos appliquer sur les fentes des vaisseaux de la colle de poisson dissoute dans de l'esprit de vin & étendue sur de petits morceaux de vessie de cochon ou de bœuf, & l'y laisser sécher.

On pourra aussi faire un lut très-ferme & très-constant au feu, pour les fentes des vaisseaux & même pour les enduire & couvrir; ce lut se fait avec deux parties de minium en poudre subtile, & une partie de ce qu'on appelle laitance de hareng; ces choses doivent être incorporées ensemble, bien étendues sur de petites bandes de linge fin, & appliquées sur les fentes des vaisseaux.

Pour bien boucher les bouteilles ensorte qu'il n'en puisse sortir aucune vapeur, il faut dissoudre la colle de poisson dans de l'esprit de vin, en faire comme un mucilage, & y incorporer quelque portion de fleurs de soufre & de mastic subtilement pulvérisés, à quoi on peut aussi ajoûter de la chaux éteinte dans du petit-lait. Il faut bien mêler ces choses & en bien enduire le bouchon & même le dedans du col de la bouteille; le tout étant bien sec, rien n'en pourra sortir.

Il y a un lut assez commun & cependant fort bon, qui est composé d'égales parties de minium, de ceruse de Venise, de bon bol & de gomme sandaraque subtilement pulvérisées, incorporées avec l'huile de lin, & réduites en pâte; son usage est pareil à celui des luts précédents.

Le sceau hermétique ou philosophique, nommé improprement lut, est pratiqué sur les vaisseaux de verre qui contiennent quelque matière, dont on veut conserver toutes les parties; ces vaisseaux doivent avoir leur col un peu long, & en état de pouvoir souffrir presque la fusion, sans que les matières contenues en soient altérées. Pour y parvenir on perce le fond du pot de terre propre à résister au feu, on y introduit par dessous le col du vaisseau, on allume du charbon dans le pot autour du col, & lorsque ce col est approchant de la fusion on le prend avec des pincettes de fer que l'on a chauffées auparavant, on le presse, & on l'enveloppe jusqu'à ce qu'il soit parfaitement bien joint & de manière qu'aucune vapeur n'en puisse sortir.

On peut aussi boucher bien exactement les bouteilles qui ont le col court, renforcé & bien fait, par le moyen d'un bouchon de verre de mesure, qu'on frotte tout autour avec de l'éméril pulvérisé jusqu'à ce qu'il remplisse si justement l'ouverture du col de la bouteille, que les vapeurs qui pourroient s'en élever n'y trouvent aucune issue. On peut aussi faire quelque chose d'approchant, si après avoir enfoncé dans le col de la bouteille un petit bouchon de liége bien juste & court, ensorte qu'il y reste au dessus environ deux lignes de

vuide au haut du col, on remplit ce vuide de soufre fondu, ou de quelqu'un des luts que j'ai décrits, & si l'on couvre le lut d'une double vessie de bœuf mouillée & fortement liée autour du col de la bouteille. Le mastic, le bol du Levant & le borax subtilement pulvérisés, & incorporés avec la liqueur de blanc d'œuf, peuvent faire un lut fort propre à cela & à plusieurs autres usages.

CHAPITRE LI.

Des Instrumens ou Vaisseaux servans à l'une & à l'autre Pharmacie.

Quoique j'eusse pu comprendre les fourneaux dans le Chapitre des Instrumens, néanmoins j'ai cru que l'artifice nécessaire à leur construction joint à leur grandeur & à leurs diverses matières, méritoit bien le Chapitre particulier, où j'en ai parlé suffisamment. On comprend sous le nom d'instrument, non seulement tous les outils dont on se sert dans l'une & dans l'autre Pharmacie, mais aussi tous vaisseaux destinés à contenir toutes les matières qu'on veut préparer, qu'on a préparées, ou qu'on veut conserver sans aucune préparation. La matière des instrumens ou des vaisseaux est diversement prise, suivant les divers usages ausquels ils sont destinés. L'or & l'argent pourroient bien servir de matière à plusieurs; mais leur cherté en rend l'usage fort rare. Les autres métaux y sont ordinairement employés, comme le cuivre rouge & jaune, l'étain, le plomb, l'acier, le fer commun forgé & travaillé, le fer blanc, & même divers métaux & métalliques fondus seuls ou alliés ensemble; on y emploie le marbre, le porphyre, les écailles de mer, diverses pierres & pierreries, certaines cornes, plusieurs os, divers coquillages, & même les œufs & les peaux de quelques animaux. On a recours aux bois & aux racines des arbres, aux coques de certains fruits, aux draps & aux toiles tant de laine que de soie, de chanvre, de lin, d'écorce d'arbres, & de crin de cheval, aux cordes, à la ficelle & au papier. On se sert de diverses terres & sablons, de divers verres & crystaux, & même de certains bitumes, & de mille autres choses trop longues à déduire, dont on peut faire des instrumens.

On fabrique divers vaisseaux ou instrumens de cuivre ou de laiton; mais ceux qui doivent contenir les matières destinées pour la bouche doivent être étamés au dedans, pour empêcher que les métaux ne leur communiquent leurs mauvaises qualités. Les plus usités sont les bassines, les chaudières, les vessies pour la tête de more, celles pour le réfrigérant & pour les rosaires, ou pour d'autres chapiteaux, celles pour l'esprit de vin avec leur serpentin & leur chapiteau, les vaisseaux pour les bains-marie & vaporeux, les fourneaux à lampe avec leurs dépendances, les cucurbites, les coquemars, les bassins, les plats, les poëlons, les lampes, les entonnoirs, les capsules, les lingotières, les cuillers, les écumoires, les espatules, &c. On emploie aussi divers vaisseaux d'étain, comme sont les bassins, les plats, les écuelles, les assiettes, les cucurbites, les

vaisseaux à digestion, les chapes, les platines, les serpentins, les pots, les seringues, les cuillers, les mesures, les aiguières, les boëtes, les biberons, les bouteilles, les urnes, les fontaines, &c. Le plomb est fort peu usité, pour en faire des instrumens, & on ne s'en sert guères que pour des poids ou des boëtes, dont on feroit encore mieux de se passer. On se sert de divers métaux & métalliques alliés ensemble pour les grands & les petits mortiers & pour leurs pilons, pour les marmites, les cornets à régule, les lingotiers, les robinets, les miroirs ardents, &c. On emploie divers instrumens de fer & d'acier, tant pour contenir les matières que pour divers usages; comme sont les marmites, les chauderons, les capsules, les mortiers, les cornets à régule, les pots, les creusets, diverses platines de fer fondu ou batu, les poëles à frire, les pelles, les pincettes, les fourgons, les cuillers, les crochets, les barreaux, les grilles, les lingotiers, les trépieds, les couteaux, les ciseaux, les marteaux, les limes, les rapes, les scies, les espatules, les pilons, les entonnoirs, les boëtes, les lampes, les tuyaux, les sifons, les anneaux, les fers ployés en rond pour couper le col des récipients, les grandes & les petites tenailles, les compas, &c. On emploie le jaspe, le porphyre, le marbre, les écailles de mer & diverses pierres dures pour faire des tables à broyer divers minéraux, & même quelque partie des animaux; on en fait aussi des molettes, des mortiers, des pilons, des tasses & plusieurs autres vaisseaux destinés à divers usages. On fait une infinité de vaisseaux de terre; comme sont les creusets, les cucurbites, les capsules, les aludels, les camions, les pots, les marmites, les couvercles, les terrines, les plats, les écuelles, les tasses, les bouteilles, les cruches, les urnes, les cornues, les coquemars & semblables autres vaisseaux. On en fait aussi plusieurs de cryſtal; comme sont les bassins, les plats, les aiguières, les tasses, les bouteilles, les vases, les boëtes, &c. mais on en fait une bien plus grande quantité de verre; car outre ceux que je viens de désigner pour le crystal, & qui peuvent aussi être faits de verre, on fait des cloches, des pélicans & plusieurs autres vaisseaux propres à la circulation, des vaisseaux à distiller tout d'une piéce, des matras à long col & de diverses grandeur & figure; des cornues & des récipients, grands, moyens & petits, les uns sans tuyau, les autres à un, à deux & à trois tuyaux; des cucurbites ordinaires, d'autres à tuyau ou à col étroit; des chapes ouvertes par dessus, d'autres qui ne le sont pas; les unes sont sans bec, que l'on nomme aveugles, & les autres à un ou à deux becs; des mortiers avec leurs pilons, des entonnoirs, des enfers, des œufs philosophiques, des vaisseaux à séparer les liqueurs, des tuyaux, des platines, des biberons, des pots, des écuelles, & une infinité de vaisseaux de toutes figures & de toutes grandeurs. On emploie des coquillages à des tasses, & à contenir divers remédes. On fait des boëtes, des espatules, des rouloirs & des pilons d'yvoire, des tasses, des bouteilles & des boëtes d'œufs d'autruche; on fait aussi les mêmes choses de corne, des sacs, des seaux & des bouteilles de cuir, diverses boëtes d'écaille de tortue. On fait des tasses, des cuillers, des fourchettes, des boëtes & de petits coffres, d'ambre, de jayet & de nacre. On emploie les bois & les racines des arbres à des tonneaux, des baignoires, des cuvettes, des seaux, des mortiers, des pilons, des rouloirs, des tasses, des espatules, des boëtes, des presses, des carrelets & à des dispensaires. On emploie les draps de laine à des couloirs, à des chausses

d'hypocras, à des languettes à filtrer; on s'en sert aussi à monder les fleurs de schœnanthos. On fait des sacs & des couloirs de toile ordinaire; on garnit les tamis de toile, de soie & de crin de cheval. On emploie le papier à filtrer diverses liqueurs, à couvrir les pots & les bouteilles, & à envelopper les remédes. On se sert enfin de mille matières & de mille inventions pour une infinité de vaisseaux & d'instrumens destinés à l'usage de la Pharmacie; je donnerai la figure des principaux aussi exacte que celle des fourneaux que j'ai décrits. J'enseignerai aussi dans le Chapitre suivant la manière de couper les vaisseaux de verre.

Et afin que le Pharmacien puisse trouver dans cette Pharmacopée ce qui est nécessaire pour l'intelligence & l'exécution des diverses recettes qui y sont décrites, & des ordonnances qui peuvent lui être adressées en tout temps, je ferai exprès deux Chapitres, dont l'un expliquera les poids & les mesures dont on se sert à Paris, & l'autre certaines façons d'ordonner, qui doivent être entendues; j'y joindrai encore une table avec l'explication des principaux caractères chymiques qu'on peut rencontrer dans les écrits de plusieurs Auteurs, quoique je n'ai pas dessein de m'en servir dans cette Pharmacopée, de peur d'embarrasser ceux qui ne seroient pas bien stilés à ces sortes de caractères.

CHAPITRE LII.

De la manière de couper les Vaisseaux de verre.

L'INCOMPATIBILITÉ qu'il y a de l'extrême chaud avec l'extrême froid, & la brisure qui arrive aux vaisseaux de terre & de verre, lorsqu'étant bien froids, on y verse quelque liqueur bien chaude, ou qu'étant bien chauds, ils rencontrent quelque liqueur ou quelqu'autre matière bien froide, ont obligé les Artistes bien avisés, non seulement à ne pas exposer leurs vaisseaux à des qualités si contraires, mais même à profiter de ces contrariétés pour la coupure des cols ou des becs de leurs vaisseaux de verre: pour y réussir, ils y ont employé divers moyens, dont je décrirai succintement les plus commodes & les plus usités.

Le diamant ou l'éméril peuvent bien servir à couper les parties superflues des vaisseaux de verre, lorsqu'elles sont minces; mais lorsqu'on veut couper le col des balons ou récipients, qui sont ordinairement bien épais, on peut bien tracer avec le diamant ou l'éméril, l'endroit où on les veut couper; mais il faut avoir recours au feu & à l'eau froide pour en bien venir à bout.

On peut employer aussi pour cela des anneaux de fer de la grosseur du petit doigt, qui ayent des manches de même matière, longs environ de deux pieds, dont l'ouverture soit bien ronde & proportionnée à peu près de la grosseur du col du balon que l'on veut couper; il faut faire bien rougir au feu cet anneau, & y ayant introduit le col du balon, appuyer l'anneau tout autour de l'endroit où le col doit être coupé, & lorsqu'il est bien échauffé, verser dessus quelques gouttes d'eau froide, alors le col se séparera net à l'endroit où il aura été bien chauffé.

On peut pour le même deſſein entourer d'une petite méche ſoufrée l'endroit du col qu'on veut couper, allumer la méche, & faire enſorte que la flamme chauffe également tout autour de l'endroit qu'on a choiſi, & lorſque la méche ſera brûlée, & que l'endroit ſera bien échauffé, on verſera deſſus quelques gouttes d'eau froide, & le col ſe ſéparera.

Je me ſers le plus ſouvent d'une méche poiſſée de térébenthine, par le moyen de laquelle, procédant comme j'ai dit de la méche ſoufrée, je coupe fort ſûrement le col des plus gros balons, de même que ceux des moindres, & de toute ſorte de matras.

En cas que l'endroit du col du balon que l'on veut couper, n'eût pas été aſſez chauffé, & qu'au lieu de ſe ſéparer tout-à-fait, il ne fût que commencé à fendre, on pourra alors achever la coupure du col, en appuyant le bout d'un fer rouge contre la fente commencée, & en continuant tout autour du col, par le moyen du même fer rouge, juſqu'à ce que le col ſoit ſéparé.

CHAPITRE LIII.

Des Poids & des Meſures.

JE ne parlerai ici que des poids & des meſures qui ſont en uſage à Paris, & dont chaque Apothicaire ſe doit ſervir. La livre des Marchands eſt ordinairement ſeize onces qui ſont deux marcs; mais la livre de Médecine n'a été de tout temps compoſée que de douze onces : une livre ſe marque par ce caractère ℔ j. deux livres par ℔ ij. & ainſi du reſte : une livre & demie ſe marque par ℔ j. ſ. deux livres & demie, de la ſorte ℔ ij. ſ. & ainſi du reſte : une demi-livre ſe marque ainſi ℔. ſ. L'once eſt compoſée de huit dragmes, elle ſe marque par ℥ j. deux onces ℥ ij. & ainſi du reſte : une once & demie ſe marque ainſi ℥ j. ſ. deux onces & demie ℥ ij. ſ. & ainſi du reſte : une demi-once ſe marque de cette ſorte ℥. ſ. La dragme eſt compoſée de trois ſcrupules, elle ſe marque par ʒ j. deux dragmes ʒ ij. & ainſi du reſte : une dragme & demie ſe marque ainſi ʒ j. ſ. deux dragmes & demie ʒ ij. ſ. & ainſi du reſte : la demi-dragme ſe marque de cette ſorte ʒ. ſ. Le ſcrupule eſt compoſé de vingt-quatre grains, il ſe marque par ℈ j. deux ſcrupules ℈ ij. & ainſi du reſte : le ſcrupule & demi ſe marque ainſi ℈ j. ſ. & le demi-ſcrupule de cette ſorte ℈. ſ. Le grain ſe marque par gr. ou g̃; les Allemands ne compoſent leur dragme que de ſoixante grains; mais on doit remarquer que leurs grains ſont plus peſants que les nôtres, & que cinq des leurs ne pèſent pas moins que ſix des nôtres, ainſi c'eſt à peu près la même choſe.

Je laiſſe à part les noms de *ſextans*, de *triens*, de *quadrans*, de *quincunx*, de *ſexunx*, de *ſeptunx*, de *bes* ou *octunx*, de *dodrans*, de *dextans*, de *deunx*, de *as* ou *pondo*, dont les anciens ſe ſont ſervis pour ſignifier deux, trois, quatre, cinq, ſix, ſept, huit, neuf, dix & onze onces, & la livre, parce que ces noms ne ſont plus en uſage parmi les Médecins d'aujourd'hui.

On ſera ſeulement averti que les groſſes livres de toutes les Provinces de France ne ſont pas toutes conformes à celle de Paris, quoiqu'elles ſoient par-

tout composées de seize onces ; car, par exemple, la grosse livre de Rouen pèse plus que celle de Paris ; celles de Lyon, du Dauphiné, du Languedoc & de la Provence, beaucoup moins que celle de Paris ; mais la conformité du nombre des onces dans chaque livre remédie à toutes ces diversités, en ce qu'on peut des seize onces que pèse la livre de chaque Province, en prendre douze pour faire la livre de Médecine, & reconnoître pour onces, pour dragmes & pour scrupules, les onces, les dragmes & les scrupules du même poids, sans s'informer s'ils pèsent plus ou moins de grains que ceux de Paris.

Pour ce qui est des mesures, on n'en a pas beaucoup besoin à Paris ; tous les Apothicaires sçavent que la pinte ordinaire contient deux grosses livres d'eau commune, la chopine une livre, & le demi-setier demi-livre ; mais on peut se passer de ces mesures en pesant les liqueurs : on est même presque toujours contraint de le faire, à cause de la diversité des substances des liqueurs qu'on voudroit mesurer ; car les miels, les syrops, les eaux-fortes, les esprits volatils, les huiles & les eaux, sont chacun en particulier de pesanteur bien différente ; de sorte que la meilleure mesure doit être réglée par le poids, qui est ce que j'observerai presqu'en toutes choses dans cette Pharmacopée, tant pour les matières liquides que pour les solides ; je dirai néanmoins en passant que ceux qui ne voudront pas prendre la peine de peser une once de syrop, la pourront mesurer en remplissant deux fois une cuiller de la grandeur de celles dont on se sert à table.

La mesure des herbes, des fleurs & de plusieurs racines, ne se fait pas dans des vaisseaux ; on parle seulement par fascicules, par manipules & par pugiles. Fascicule comprend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche, il est désigné par *Fasc.* Manipule est ce que la main peut serrer, il est désigné par *M.* Pugile est ce qui peut être pris avec trois doigts, il est désigné par *Pug.*

CHAPITRE LIV.

Explication de certaines dénominations usitées en Médecine.

LORSQU'ON trouve dans quelque recette les cinq racines apéritives ordonnées, il faut prendre celles d'ache, d'asperges, de persil, de fenouil & de bruscus.

Les herbes émollientes usitées sont la mauve, la guymauve, la branque ursine, le violier, le seneçon, la bête, la mercuriale, l'atriplex, la pariétaire & le lis.

Par les cinq capillaires on entend l'adiantum album, autrement dit capillaire de Montpellier, l'adiantum nigrum ou vulgaire, le polytrich, le ceterach & la salvia vita, nommée aussi ruta muraria ; on y ajoute une sixième espèce, qui est la lingua cervina, appellée du vulgaire scolopendre.

Les trois fleurs cordiales sont celles de buglose, de bourrache & de violettes ; d'autres y ajoutent les oeillets & les roses.

Les quatre fleurs carminatives ſont celles de camomille, de melilot, de matricaire & d'aneth.

Les quatre ſemences chaudes grandes ſont celles d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi.

Les quatre ſemences chaudes mineures ſont celles de perſil, d'ache, de daucus & d'ameos.

Les quatre ſemences froides grandes ſont celles de courges, de citrouilles, de melons & de concombres.

Les quatre ſemences froides mineures ſont celles de laitue, de pourpier, d'endive & de chicorée.

Les cinq fragmens précieux ſont les hyacinthes & émeraudes, les ſaphirs, les grenats & les ſardoines.

Les quatre eaux cordiales ſont celles de bourrache, de bugloſe, d'endive & de chicorée.

On leur ajoute celles d'ulmaria, de chardon-bénit, de ſcorſonaire, de morſui diaboli, de ſcabieuſe, de ſcordium, d'oſeille & d'alleluia.

On ordonne pluſieurs fruits au nombre, qu'on déſigne par *N.* ou par paire, déſignés *Par.*

Lorſqu'on trouve divers médicamens décrits dans une même recette, & qu'après quelques-uns on trouve le mot de *ana* ou *ā ā*, c'eſt-à-dire de chacun la quantité ordonnée.

Par *ſ. a.* ou *ex arte*, il faut entendre, *ſuivant les régles de l'art.*

Par *q. ſ.* il faut entendre, *autant qu'il en faut*, comme lorſque le Médecin remet à la prudence de l'Apothicaire la quantité de l'eau, du ſuccre, du miel, des eſprits, &c. qu'il faut mettre dans une compoſition.

Et parce que le Pharmacien doit être l'œil du Médecin, auſſi bien dans la préparation des remédes ordonnés, que dans leur exhibition, il eſt très-néceſſaire qu'il s'étudie non ſeulement à bien entendre les recettes & les ordonnances imprimées ou écrites qui peuvent paſſer par ſes mains ; mais encore à bien ſçavoir les proportions & les doſes de tous les médicamens, afin que ſi par quelque mépriſe de l'Imprimeur ou de celui qui auroit écrit la recette, les doſes ne ſe trouvoient pas juſtes, ou qu'il lui fût difficile de bien déchiffrer quelque ordonnance mal écrite, il puiſſe lui-même juger des ingrédiens & des doſes, les conformer aux préceptes de la Pharmacie & aux ſentimens des Docteurs approuvés, & prévenir les accidens qui peuvent arriver, tant dans la préparation & compoſition des remédes que dans leur exhibition.

Mon deſſein n'eſt pas d'inſérer ici des liſtes de divers médicamens, mais ſeulement de marquer quelle partie de la plante ou de l'animal on doit entendre lorſque la plante ou l'animal ſont ordonnés ſimplement & ſans déſigner aucune partie. Par exemple, lorſqu'on marque l'anis & le fenouil, on doit entendre leurs ſemences ; l'iris & le jalap, ce ſont les racines ; les violettes & les roſes, les fleurs ; les melons & les concombres, les fruits ; l'acacia & l'hypociſtis, les ſucs ; le ſantal & le gayac, les bois ; l'ammoniac & le galbanum, les gommes ; la canelle & la caſſia lignea, les écorces, & ainſi de pluſieurs autres plantes. Et lorſqu'on marque ſimplement le caſtor, on entend le caſtoreum ; le bezoart, la pierre de bezoart ; la civette, le muſc, qui

ſont les parties ou les excrémens que l'on doit entendre lorſque ces animaux ſont ſimplement ordonnés.

Il y a auſſi des minéraux, qui n'étant que des eſpèces, retiennent néanmoins par excellence le nom de leur genre ; tels ſont le lapis lazuli, qui doit être entendu ſous le nom de lapis ; le ſel marin, par le ſeul nom de ſel ; de terre ſcellée de Lemnos, par le ſeul nom de terre ſcellée ; au lieu que les autres pierres, les autres ſels, & les autres terres ſcellées ont leurs ſurnoms particuliers, ſans leſquels elles ne ſont pas entendues. Ceux qui ſeront curieux de ces choſes, pourront en être davantage éclaircis, en liſant les Auteurs, qui en ont fait un grand dénombrement ; quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de néceſſité, puiſque l'uſage & l'explication qu'on en trouvera dans les compoſitions, peuvent ſuffire. On pourra voir auſſi dans les mêmes Auteurs des liſtes de ſuccédanées, dont la deſcription me ſemble trop inutile pour devoir être inſérée en cet endroit ; je me contenterai de dire ici, qu'on doit éviter autant qu'il eſt poſſible l'uſage des ſubſtitués, & qu'on ne doit rien épargner pour avoir les mêmes médicamens qui ſont décrits dans les compoſitions ou dans les ordonnances des Médecins ; & lorſqu'il eſt tout-à-fait impoſſible d'avoir tout ce qui eſt ordonné, je dis qu'on doit être ſoigneux non ſeulement de ſubſtituer racine à racine, bois à bois, écorce à écorce, herbe à herbe, fleur à fleur, ſemence à ſemence, ſuc à ſuc, fruit à fruit, animal à animal, ſel à ſel, eſprit à eſprit, huile à huile, ſyrop à ſyrop, &c. mais encore d'avoir des ſuccédanées qui approchent des qualités & des vertus des médicamens, dont ils doivent occuper la place.



PHARMACOPÉE

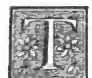


PHARMACOPÉE *ROYALE* ET GALENIQUE.

SECONDE PARTIE,

CONTENANT LES PRÉPARATIONS ET LES COMPOSITIONS GALENIQUES.

ORDRE ET DISPOSITION DE CETTE SECONDE PARTIE.

OUT Pharmacien qui aura bien compris les généralités contenues dans la première Partie de cette Pharmacopée, pourra facilement de lui-même entreprendre beaucoup de préparations, sur-tout s'il a d'ailleurs quelque chose d'acquis dans sa profession : je ne laisserai pas néanmoins de donner de temps en temps aux novices les préceptes nécessaires, tant pour la connoissance particulière des principaux médicamens qui entrent dans les compositions, que pour leur préparation & leur juste mêlange.

Cette Pharmacopée Galenique sera divisée en deux Livres, dont le premier traitera des préparations & des compositions internes, & le second de celles qui passent pour externes. Je commencerai le premier par les préparations ou par

les compoſitions les plus ſimples, & ſur-tout par celles qui ne peuvent pas être conſervées long-temps, & qui peuvent être préparées bientôt, & preſque à toute heure ; je viendrai enſuite à celles qui ſont de plus grande conſéquence, qui demandent plus d'exactitude, & dont on a accoutumé de faire des proviſions dans les boutiques. Je ne m'arrêterai pas long-temps ſur certaines choſes qui ne méritent pas une grande conſidération, & dont il ſuffit d'avoir une légère connoiſſance ; mais je m'appliquerai entièrement aux matières qui le mériteront, & je n'oublierai rien de ce qui pourra contribuer à l'inſtruction & à l'avantage du Pharmacien, en faveur duquel j'ai entrepris particulièrement cette Pharmacopée. Je ne m'y oppoſerai pas aux ſentimens, ni à la façon d'agir des Anciens ni des Modernes, où je les trouverai dignes d'être ſuivis ; mais je rechercherai quelque choſe de meilleur, de plus ſoutenable, & où l'expérience & la raiſon auront droit de l'emporter ſur eux.

J'aurois pu inſérer les eaux diſtillées ſimples parmi les compoſitions galeniques ; mais parce qu'elles doivent être ſuivies de pluſieurs eaux compoſées qui demandent un plus grand artifice que les vulgaires, & que les unes & les autres ont grand beſoin du ſecours de la Pharmacie chymique, j'ai cru plus à propos de les réſerver pour la troiſième Partie de cet Ouvrage.



LIVRE PREMIER.

DES PREPARATIONS ET COMPOSITIONS INTERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Sucs.

JE ne m'attache pas en ce lieu ni aux sucs qu'on peut tirer des animaux, comme sont le sang, la pituite, l'urine, les serosités, la sueur, &c. ni à celles qu'on peut tirer de leurs parties par la cuite, par expression ou autrement, comme sont les jus des viandes, &c. ni aux liqueurs qui dépendent de la famille des minéraux, comme sont l'huile petrole, & diverses matières bitumineuses, mais seulement aux sucs des plantes.

Le suc est à peu près aux plantes, ce qu'est le sang aux animaux; on peut le définir une substance liquide, laquelle faisant une partie de la composition des plantes, communique aux autres parties ce qui est nécessaire pour leur entretien, & même pour leur accroissement. Ce suc sort quelquefois de lui-même, quelquefois aussi par incision ou par quelqu'autre artifice; ce suc paroît plus ou moins liquide, suivant les diverses coctions qu'il peut avoir reçues de la nature, ou dans la plante, ou au dehors de la plante; il est tantôt aqueux, tantôt vineux, oléagineux, gommeux, résineux & bitumineux; il est aussi tantôt doux, tantôt amer, aigre, âcre, insipide, &c. tantôt de nulle odeur, tantôt bien odorant & tantôt puant; tantôt blanc, tantôt noir, verd, bleu, jaune, rouge, &c. il est encore plus ou moins abondant suivant la nature & l'état de la plante qui le porte; il est quelquefois si intimement uni, & si profondement caché parmi les autres substances, qu'on ne sçauroit le discerner par les sens ordinaires, mais seulement en le séparant par le moyen du feu; tels sont les sucs ou les liqueurs qui sortent dans la distillation des bois les plus secs. Le suc se trouve aussi quelquefois mêlé avec des substances si visqueuses & si ténaces qu'on ne sçauroit l'en séparer que par le moyen du feu, comme je ferai voir dans les suites. Ces divers sucs néanmoins ne doivent pas être pris purement & simplement pour cette partie que j'ai nommée flegme, & que j'ai reconnue pour un des cinq principes, dont chaque mixte doit être composé, parce que ces sucs se trouvent eux-mêmes composés de quelques-uns des autres principes, qui ne les abandonnent que par la séparation que l'Artiste en peut faire.

Sur quoi je ne suis pas du sentiment de ceux qui veulent faire passer pour des excrémens, les sucs qui sortent d'eux-mêmes des plantes; car si cela avoit lieu, la partie la plus essentielle de la plante passeroit souvent pour

excrément, & devroit être rejetée; cependant on cueille soigneusement, on achète chèrement, & on emploie fort utilement ces prétendus excrémens, comme sont la myrrhe, le bdellium, la takamaque, le storax, le benjoin, le baume naturel & plusieurs autres que les plantes poussent hors de leur écorce, & qui ne peuvent passer que pour une production de ce qu'elles ont de meilleur. Je parlerai en particulier de plusieurs de ces sucs naturels, lorsqu'ils seront employés dans les compositions, & je ne m'arrêterai ici qu'à ceux qui doivent être préparés, & qui dépendent de l'artifice du Pharmacien.

Ces sucs sont tirés presque de toutes les parties des plantes, sçavoir, les uns par incision de leur écorce, pour être après desséchés du soleil, comme sont les sucs de la scammonée, de l'aloës, du pavot, &c. Les autres par contusion & par expression, comme sont les sucs tant oléagineux qu'aqueux, tirés de plusieurs herbes & de plusieurs fleurs, de plusieurs fruits & de plusieurs semences. Tels sont les sucs de chardon-bénit, d'endive, de chicorée, de bourrache, de buglose, &c. pour ceux des herbes; les sucs de roses, de violettes, de fleurs de pêches, de pavot rouge, &c. pour ceux des fleurs; les sucs de meures, de pommes, de cerises, de groseilles, de ribes, d'épine-vinette, de berberis, &c. pour ceux des fruits aqueux ou vineux; les sucs des olives, des noix, des noisettes, des amandes, des pignons, des pistaches, &c. pour ceux des fruits oléagineux; les sucs des quatre semences froides grandes mondées, de pavot, d'hieble, de jusquiame, de marjolaine, d'anis, &c. pour ceux des semences oléagineuses; les autres sucs sont tirés avec addition de quelque liqueur : ce qu'on ne peut éviter lorsque les parties des plantes sont séches par accident, ou qu'elles n'ont pas assez d'humidité en elles-mêmes; tels sont les sucs de séné, de rhubarbe, d'angelique, de réglisse, d'ellebore, &c. qui sont tirés avec addition de liqueur, & qui étant filtrés, sont évaporés à petit feu jusqu'à une consistance d'extrait dont ils portent le nom, & dont je parlerai dans la troisième Partie de cette Pharmacopée.

On pile ordinairement dans un mortier de marbre ou dans quelque pierre dure, avec un pilon de bois, les herbes, les fleurs, les fruits & les semences dont on veut tirer le suc; puis on les met dans une toile forte, ou dans quelque sac proportionné, & on les exprime avec les mains ou à la presse entre deux platines de fer, d'étain ou de bois; on laisse après rasseoir ce suc pendant quelque temps, & quelquefois même on l'expose quelques jours au soleil, puis on verse doucement & par inclination ce qui est le plus clair, & on le garde tel, ou bien on le passe par une chausse d'hypocras, ou par quelque couloir de drap, si le suc n'est pas assez clair, & s'il est aqueux. Les sucs des herbes qui doivent être d'abord employés, ou qui doivent être clarifiés & cuits avec du succre ou du miel, ou être mêlés & cuits parmi des onguents & des emplâtres, n'ont pas besoin de toutes ces précautions; mais les sucs vineux des fruits doivent être bien dépurés, car il les faut exposer auparavant au soleil & les couler ensuite, afin que par cette chaleur & digestion, & par la colature, les parties grossières du suc soient séparées des pures. Ces sucs doivent être passés par la chausse, ou pour mieux faire par le papier gris, & ils peuvent être cuits parmi le sucre ou le miel, ou gardés dans des bouteilles qui en doivent être remplies, à la réserve de la

hauteur d'environ un petit travers de doigt, qu'il faut remplir d'huile d'amandes douces, pour empêcher l'entrée de l'air dans le suc & sa corruption. Il faut ensuite bien boucher les bouteilles, & les garder dans un lieu modérément frais pour s'en servir au besoin; auquel temps on ôte l'huile qui surnage, & on emploie le suc bien dépuré en rejetant les féces; les sucs de roses & de pêches demandent les mêmes précautions que les sucs vineux.

On sera averti qu'en tirant les sucs acides rouges, & particulièrement celui de grenades, on les doit faire dans des vaisseaux de verre, de fayance ou de terre vernis; avoir les mains bien nettes, & éviter sur toutes choses qu'aucun fer ne les touche, de peur d'obscurcir leur couleur. Le suc & même le syrop de Kermes demandent les mêmes précautions, car ils s'obscurcissent en séjournant dans les vaisseaux de fer ou de cuivre.

La meilleure méthode que j'aye trouvée pour tirer le suc de certaines plantes visqueuses, comme sont le pourpier, la bourrache, la buglose & autres semblables, est celle de les mettre toutes entières dans une bassine de cuivre étamée au dedans, sur un feu de charbons modéré, & de les y tenir en les remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'on voie que quelque partie du suc se soit amassée au fond de la bassine: alors on doit séparer ce suc par inclination; remettre ensuite la bassine sur le feu, & continuer à l'y tenir, à remuer les herbes, & à séparer derechef ce suc par inclination, jusqu'à ce qu'on en ait assez; par ce moyen on a plutôt fait, & on a avec moins de peine un suc beaucoup plus pur qu'en pilant les herbes. Je renvoie les sucs oléagineux des fruits & des semences aux huiles exprimées.

** Succi anti-scorbutici depurati.*

℞ Succorum cochleariæ utriusque, becabungæ, nasturtii aquatici ana libr. unam. Succi aurantiorum, uncias viginti. Misce & cola per pannum laneum, ut mixtura clara fiat.

Sucs anti-scorbutiques épurés.

Prenez des sucs de cochlearia, de cram, de becabunga, de cresson de fontaine, de chacun une livre. Du jus de bigarade, vingt onces. Mêlez-les, & les passez par une chausse de laine pour les éclaircir selon l'art.

Il est difficile de conserver long-temps les sucs épurés des plantes; ils sont sujets à fermenter & à devenir aigres, ou à s'alkaliser, s'ils sont tirés des plantes qui soient disposées à cette espèce de corruption. La méthode de mettre de l'huile sur la surface de la liqueur, n'est bonne que pour les sucs aqueux, tels que ceux de cerfeuil, de pourpier, de bourrache, de buglose: on conservera mieux les sucs des plantes qui ont un principe alkalin volatil, en leur ajoutant deux ou trois onces d'esprit de vin par pinte; mais pour les sucs vineux qui ont de la facilité à s'aigrir, la meilleure méthode de les conserver est de jetter une méche soufrée toute allumée dans le vaisseau, de l'ôter ensuite, & d'y verser les sucs épurés; par ce moyen ils s'y conserveront long-temps.]

CHAPITRE II.

Des Infusions & des Décoctions ou Apozèmes.

JE parle des infusions & des décoctions immédiatement après les sucs, à cause que par leur moyen les parties les plus succulentes & les plus essentielles des médicamens se communiquent aux liqueurs; d'ailleurs les infusions & les décoctions sont employées à tant de compositions galeniques, qu'il m'a semblé fort à propos d'en donner quelques généralités, avant que d'entrer plus avant en matière; ce sont des élixations de médicamens faites dans quelque liqueur; elles se font quelquefois pour attendrir & pour cuire les médicamens: mais leur plus grand usage est de communiquer leur vertu à quelque liqueur, & pour assembler dans cette même liqueur les qualités de divers médicamens.

*Les infusions différent des décoctions par le degré de chaleur; on jette l'eau bouillante sur les matières qu'on veut faire infuser, on les laisse sur des cendres chaudes, ou bien on les fait infuser à l'eau froide; mais pour la décoction il faut que les matières bouillent pendant quelque temps avec le menstrue: le temps de l'infusion comme celui de la décoction est indéterminé, les feuilles & les fleurs des plantes ne restent pas fort long-temps en infusion, non plus que les écorces de quelques fruits; mais les racines, les bois & les écorces des arbres restent quelquefois des jours entiers: le temps de la décoction n'excéde pas communément six heures, un quart-d'heure ou une demi-heure, suffisent ordinairement pour les décoctions des plantes: au reste il est quelquefois nécessaire de faire infuser les mixtes que l'on destine à la décoction; voici quelques exemples d'infusions.

Infusum florum chamæmeli.

♃ Florum chamæmel. siccat. pugill. j. super affunde aquæ ferventis ℔ j. fiat infusio per quatuor aut quinque minutas, in vase cooperto.

Infusion des fleurs de camomille.

Prenez des fleurs de camomille Romaine desséchées une pincée; versez dessus une chopine d'eau bouillante, & laissez-les infuser pendant quatre ou cinq minutes dans un vase bien fermé: si on faisoit durer l'infusion plus long-temps, elle deviendroit trop amère.

On peut faire infuser de même les fleurs de mille-feuille, de matricaire, de tanaisie, de calendula, de giroflée jaune, d'orange & le safran; les feuilles & sommités de mélisse, de citronelle, de marjolaine, de sauge, de calament, d'origan, de marum, de thym, de serpolet, de basilic, de poulliot, de menthe & de rue; mais on laissera infuser un peu plus long-temps les fleurs de bouillon blanc, de pied de chat, de guimauve, de coquelicot, de muguet, de sureau, de tilleul, de reine des prés, de prime-vére, orties blanches; les feuilles & les sommités de chamædrys, de chamæpytis, de marrube, de lierre terrestre, de scordium, tresfle d'eau, chardon-bénit, de fumeterre.

Infusum amarum simplex.

℞ Radicis gentianæ, flavedinis corticum limonum recentium, sedulò ab alba interiori corticis parte separatæ, ana unciam dimidiam; flavedinis corticum aurantiorum Hispalensium, item ab interiori corticis parte separatæ, sesqui drachmam; aquæ bullientis uncias duodecim. Post macerationem per horam unam vel alteram coletur, aqua tincta per chartam emporeticam vel per pannum sine expressione.

Infusion amère simple.

Prenez de la racine de gentiane, de l'écorce de limons frais, dont on aura ôté toute la partie blanche & molle, de chacune une demi-once de l'écorce d'oranges de Portugal, dépouillée aussi de sa partie blanche, un gros & demi; versez dessus douze onces d'eau bouillante, laissez infuser pendant une heure ou deux, & passez au travers d'un papier gris ou d'une chausse sans presser.

Cette infusion qui est tirée de la nouvelle Pharmacopée de Londres, est un fort bon reméde stomachique, & assez agréable au goût.

Infusum Senæ.

℞ Foliorum Senæ, drachmas quatuor; semin. cardamomi min. contus. drachm. semiss. sal. polychr. Ruppellensis, drachmas tres; aquæ bullientis, libram unam; stent simul in infusione per horæ spatium.

Infusion de Séné.

Prenez des feuilles de séné, une demi-once; des semences de petit cardamome battues, un demi gros; du sel de seignette, trois gros; versez pardessus une chopine d'eau bouillante, & laissez infuser ces matières pendant une heure.

On peut ajoûter quelquefois deux gros d'écorce de citron récente dont on a ôté la partie blanche, & par là on ôte beaucoup du mauvais goût du séné, sans diminuer de sa vertu purgative.

Infusum seu Tinctura Rosarum.

℞ Rosarum rubr. exungulatarum & siccatarum, drachmas duas; affunde aquæ ferventis, libras duas; olei vitrioli maximè concentrati, guttas viginti; infundantur per horæ quadrantem, & cola.

Teinture de Roses.

Prenez des roses de Provins séches, & dont on ait arraché les onglets, deux gros; versez dessus de l'eau bouillante une pinte, ajoûtez de l'huile de vitriol bien concentrée vingt gouttes, laissez le tout en infusion pendant un quart-d'heure, & passez. On ajoûte ordinairement quelque syrop approprié, ou une quantité de sucre, telle que le Médecin juge à propos.

Cette teinture est astringente & calmante, & convient dans toutes les hémorragies & les pertes où les astringens sont indiqués. M. Lemery remarque dans sa Pharmacopée universelle, que la teinture de roses ne peut être gardée qu'un jour ou deux en été, & deux ou trois en hiver.]

Les décoctions qu'on appelle aussi apozèmes, sont différentes, suivant la diversité des mixtes qu'on veut cuire; car ceux qui sont de substance compacte & difficile à pénétrer, demandent une bien plus longue cuite que ceux qui sont de substance moyenne; ceux-ci la demandent aussi plus longue que ceux qui sont de substance tenue. * Les substances compactes, comme les bois durs & résineux, fournissent bien davantage dans la décoction, lorsqu'on les a auparavant laissé infuser pendant deux ou trois jours : c'est pourquoi on ne doit jamais manquer de faire précéder cette macération.]

La même diversité de substance demande encore plus ou moins de liqueur; car il en faut bien plus pour les médicamens qui ont besoin d'une longue cuite, que pour ceux qui la demandent moindre, parce qu'une longue décoction consume beaucoup d'humidité. La proportion ordinaire doit être de six fois autant pesant de liqueur que de la matière qu'on veut cuire; mais si les matières sont de substance un peu compacte, on peut bien y employer depuis huit jusqu'à neuf ou dix fois autant pesant de liqueur; & si elles sont d'une substance tout-à-fait compacte, on peut aller jusqu'à douze, & même jusqu'à seize fois autant pesant de liqueur. J'ai déja fait observer que les médicamens de substance compacte peuvent souffrir la décoction plus forte & plus longue que ceux de substance moyenne, qui même ne la peuvent pas souffrir violente, & que ceux de substance tenue, qui ne la peuvent pas souffrir beaucoup. Il y en a même qui ne sont mis dans la décoction que lorsqu'on la veut tirer du feu; il y en a aussi d'autres qui n'ont besoin que d'une simple infusion pour communiquer leur vertu à la liqueur; ainsi il est absolument nécessaire que le Pharmacien connoisse la diverse substance des médicamens, pour juger par là comment il doit faire leur décoction ou leur infusion, parce que le plus souvent les ordonnances ne prescrivent ni la quantité de la liqueur, ni l'ordre de la décoction des médicamens, ni les degrés du feu, ni la longueur du temps nécessaire à leur cuite, & que le tout est remis à la prudence de l'Artiste.

Pour y procéder par ordre, lorsqu'il faudra faire une décoction de plusieurs médicamens, on commencera par les plus solides, tels que sont les bois; après on mettra les racines & les écorces, ensuite les fruits, les herbes, les bayes & les semences, & enfin les fleurs. On rapera, on écrasera, ou on incisera bien menu les bois, les racines & les écorces; on fendra les fruits, on incisera les herbes, on brisera les bayes & les semences, & on mettra les fleurs telles qu'elles sont.

Cette régle néanmoins n'est pas si générale qu'elle n'ait ses exceptions, car un bois de substance rare & spongieuse demandera moins de cuite qu'une racine bien compacte; l'orge entier souffre autant de cuite que le bois; d'ailleurs les bois & les racines aromatiques ne peuvent pas souffrir une longue coction sans que leurs meilleures parties se dissipent; les écorces, les fruits & les semences aromatiques ne demandent qu'une simple infusion; la racine de réglisse se met après les herbes, les capillaires en même temps que la réglisse, ou immédiatement après; les semences froides en même temps que les fleurs; la fleur de nenuphar souffre presque autant de cuite que les herbes.

On doit observer un ordre semblable dans les décoctions des animaux, car les cornes & les os demandent une bien plus longue cuite que les chairs, le bœuf

bœuf que le mouton, le mouton que le veau & le chapon, & l'un & l'autre plus que le poulet.

Ces généralités feront beaucoup mieux démontrées dans la fuite de ce livre ; & quoique les divers exemples de décoctions qui s'y rencontreront, pourroient fuffire, je ne laifferai pas d'en donner quelques defcriptions, qui ferviront pour certaines décoctions qu'on a accoutumé d'ordonner fans défigner les médicamens dont elles doivent être compofées.

Decoctum cordiale.

℞ Hordei integri, radicum fcorzoneræ, borraginis, bugloffi ℥ j. Foliorum earumdem plantarum, endiviæ, cichorii, oxytriphylli, ana M. j. Capilli veneris Monfpelienfis, M. ß. Liquiritiæ rafæ, ʒ ij. Quatuor feminum frig. maj. mund. ana ʒ ß. Trium florum cordialium, ana pug. ß.

Décoction cordiale.

Pour faire cette décoction, il faut prendre premièrement de l'orge entière, des racines de fcorfonère, de bourrache, de buglofe, de chacune une once. 2°. Des feuilles de fcorfonère, de bourrache, de buglofe, d'endive, de chicorée, d'alleluia, de chacune une poignée. 3°. Demi-poignée de capillaire de Montpellier. 4°. Deux gros de régliffe ratiffée. 5°. Des quatre grandes femences froides mondées, de chacune demi-gros. 6°. Des trois fleurs cordiales, de chacune demi-pincée. De toutes ces parties, faites la décoction dans fix livres ou trois bonnes pintes d'eau de fontaine, mefure de Paris, que vous ferez bouillir fur un feu clair jufqu'à ce qu'elle foit diminuée du tiers, fuivant la manière ci-deffus expliquée.

On lavera bien l'orge & on la fera bouillir un bon quart d'heure dans l'eau, puis on y ajoutera les racines qu'on aura bien lavées, nettoyées de leur cœur & de leur écorce fuperficielle, & bien incifées ; on les fera bouillir encore avec l'orge pendant un bon quart d'heure, on y mettra enfuite les feuilles de fcorfonère, de bourrache, de buglofe, d'endive & de chicorée bien lavées & incifées, & après les avoir fait bouillir un petit quart d'heure parmi tout le refte, on y ajoutera la régliffe raclée & bien écrafée, l'alleluia & le capillaire légérement incifés ; on leur fera prendre quelque petit bouillon, puis on y ajoutera les femences froides bien écrafées & les fleurs cordiales, & les ayant bien plongées dans la décoction, on ôtera la baffine de deffus le feu & on paffera la liqueur par une chauffe, ou par un drap, lorfqu'elle fera à demi refroidie.

Decoctum pectorale.

℞ Hordei mundati, ℥ ß. Jujubarum, febeften, ana N° xij. Paffularum ab acinis purgatarum, ʒ vj. Ficus pingues, dactilos enucleatos, ana N° vj. Foliorum fcabiofæ, pulmonariæ, hyffopi, polythrici, ana M. j. Florum tuffilaginis, ana P. j. Glycyrrhizæ ʒ ij.

Décoction pectorale ou béchique.

Pour faire cette décoction pectorale, il faut prendre premièrement demi-once d'orge mondé. 2°. Des jujubes & des febeftes de chacune une douzaine :

3°. Six gros ou dragmes de raisins mondés de leurs pepins. 4°. De bonnes figues bien nourries, & des dattes sans leur noyau, de chacune demi-douzaine. 5°. Des feuilles de scabieuse, de pulmonaire, de l'hyssope & du polytric, de chacune une poignée. 6°. Des fleurs de tussilage, (vulgairement dites pas d'âne) une pincée. 7°. Deux gros de réglisse; faites la décoction du tout dans quatre livres d'eau de fontaine réduite en bouillant sur un feu clair, aux deux tiers, suivant la manière ci-après.

On fera bouillir un bon quart d'heure l'orge mondé dans l'eau, puis on y ajoutera les dattes sans noyau, les raisins sans pepin, les figues, les jujubes & les sebestes incisées; on fera bouillir ces fruits avec l'orge pendant un nouveau quart d'heure, puis on y ajoutera la scabieuse, la pulmonaire & l'hyssope incisées; on les y fera bouillir encore un nouveau quart d'heure, après quoi on y ajoutera la réglisse raclée & bien écrasée, le polytric & la tussilage, & après leur avoir donné un petit bouillon, on ôtera la décoction du feu, & on la coulera lorsqu'elle sera à demi refroidie.

* Cette décoction composée des meilleurs remédes pectoraux, est trop chargée d'ingrédiens; on remarque dans le projet de réformation de la Pharmacopée de Londres, que la scabieuse lui donne un fort mauvais goût; on propose dans ce projet la tisane suivante, qui paroît bien plus simple & dont les vertus ne sont vraisemblablement pas inférieures à la précédente.

Ptisana pectoralis.

℞ Hordei distichi, uvarum passarum exacinatarum, caricarum, ana uncias duas; radicis glycyrrhizæ, unciam dimidiam; aquæ puræ, libras quatuor.

Tisane pectorale.

Prenez de l'orge ordinaire, des raisins secs dont on ôtera les pepins, des figues séches, de chacun deux onces; de réglisse, une demi-once. Faites bouillir d'abord l'orge dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce qu'environ la moitié soit évaporée; ajoûtez le reste sur la fin, & passez la liqueur lorsqu'elle sera à demi refroidie.

Decoctum anti-scorbuticum.

℞ Rad. bardanæ per taleolas concisæ, oxylapathi, ana unciam unam; glycyrrhizæ rasæ & contusæ, dragmas duas; coq. in aquæ comm. libris quinque ad libr. quatuor; tum decocto ab igne remoto, adde rad. raphani rusticani minutim concisæ, unciam unam; foliorum beccabungæ, barbareæ, nasturtii aquatici, cochleariæ, ana manipul. unum, malum citreum frustulatim sectum. Vas accuratè obturetur donec liquor penitus refrixerit; exprime & cola.

Apozème anti-scorbutique.

Prenez des racines de bardane coupées en petits morceaux, de patience sauvage, de chacune une once; de réglisse battue, deux gros : faites bouillir dans cinq chopines d'eau jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux pintes; ôtez la décoction de dessus le feu, & ajoûtez du cram bien haché, une once; des feuilles de beccabunga, de l'herbe de sainte-barbe, de cresson de fontaine, & de cochlearia, de chacune une poignée; un citron coupé par tranches. Couvrez bien le vaisseau

jusqu'à ce que tout soit refroidi; pressez bien les herbes & passez ensuite la liqueur.

On ne doit pas garder long-temps cette décoction, car elle perd bientôt sa vertu ; & pour remédier à cet inconvénient, quelques Médecins font ajoûter dans chaque verre dix gouttes d'esprit de *cochlearia*, immédiatement auparavant que le malade le boive. Elle convient parfaitement dans le scorbut & les affections scorbutiques.

Decoctum Kinakinæ.

℞ Corticis Peruviani crassiuscule contriti, unciam unam; salis cathortici amari drachmas duas. Infunde per sex horas in aquæ tepidæ libr. iij. tum coque ad tertiæ partis consumptionem; frigefactum cola.

Décoction de Quinquina.

Prenez du quinquina grossièrement concassé, une once; de sel d'ebsom, deux gros; faites d'abord infuser ces matières dans trois chopines d'eau, faites les ensuite bouillir jusqu'à ce que le tiers soit évaporé; passez la liqueur quand elle sera refroidie.

Cette décoction est fort en usage dans les fiévres intermittentes; on la préfére au quinquina en substance, sur-tout lorsqu'on veut entretenir la liberté du ventre : on peut ajoûter un gros de séné & augmenter la dose de sel d'ebsom jusqu'à demi-once, lorsqu'on veut rendre cet apozéme plus purgatif.

Decoctum è Lignis.

℞ Ligni guaiaci in scobem redacti, ℥ iv. Zarzæparillæ, rad. chinæ, ana unciam unam. Macera per viginti quatuor horas in aquæ tepentis libr. decem; coque ad tertiæ partis consumptionem; tum adde ligni sassafras, unciam unam; rasuræ eboris, drachm. duas; bulliant iterum ad tertiæ partis consumptionem; tandem adde glycyrrhizæ rasæ & contusæ, ℥ iv. cola.

Tisane Sudorifique, autrement Tisane des Bois.

Prenez bois de gayac en petits copeaux, quatre onces; racines de salsepareille & de squine, aussi coupées en petits morceaux, de chacune une once; laissez les infuser pendant vingt-quatre heures dans cinq pintes d'eau que l'on entretiendra toujours tiéde, faites bouillir jusqu'à la consommation du tiers, ajoûtez ensuite du bois de sassafras haché, une once; de la raclure d'yvoire, deux gros; continuez l'ébullition jusqu'à l'évaporation du tiers de ce qui reste; enfin ajoutez de la réglisse battue, une demi-once, passez aussi-tôt cette décoction.

Elle est très-efficace pour exciter les sueurs & la transpiration, elle met les humeurs en mouvement & les atténue, & convient dans les affections catarreuses; dans les rhumatismes goutteux, sur la fin quand l'inflammation est appaisée; dans les paralysies, leucophlegmaties, hydropisies, &c. on la doit boire chaude.

Apozema amarum.

℞ Radicis gentianæ, cichorii, trifolii aquatici, enulæ, ana unciam unam; bulliant ex aquæ communis libris sex, ad tertiæ partis evaporationem; tum adde foliorum cichorii,

cardui benedicti, chamædryos, ana manipulum sem. summitatum centaurii minoris, absinthii, scordii, ana pugill. j. Salis cathartici amari, unciam semiss. coque ad medias & cola.

Apozème amer.

Prenez des racines de gentiane, de chicorée sauvage, de tréfle d'eau, & d'enula campana, de chacune une once; faites les bouillir dans trois pintes d'eau jusqu'à consommation du tiers; ensuite ajoûtez, des feuilles de chicorée sauvage, de chardon-bénit, de chamædrys, de chacune une demi-poignée; des sommités de petite centaurée, de scordium, d'absinthe, de chacune une pincée; du sel d'ebsom, une demi-once; faites bouillir jusqu'à évaporation de la moitié, & passez la liqueur.

On donne ces sortes d'apozémes à la dose d'un verre, de trois heures en trois heures, édulcorés avec des syrops de capillaire, de violette, de nenuphar, &c.]

Decoctum hepaticum aperiens.

℞ Radicum quinque aperientium, fragariæ, buglossi, ana ℥ vj. Foliorum endiviæ, cichorii, lupuli, agrimoniæ, pimpinellæ, cherefolii, taraxaci, ana M. j. Capilli veneris Monspel. polythrici, ana M. ß. Seminis apii, milii solis, ana ℥ ij. Seminum quatuor frigid. maj. mund. ana ℥ j. Glycyrrhizæ ℥ ij. Florum buglossi, boraginis, genistæ, ana P. j.

Décoction hépatique apéritive.

Pour faire cette décoction, il faut premiérement des cinq racines apéritives, de fraisier, de buglose, de chacune six gros ou dragmes. 2°. Des feuilles d'endive, de chicorée, de houblon, d'aigremoine, de pimpinelle, de cerfeuil, & de dent de lion ou pissenlit, de chacune une poignée. 3°. Du capillaire de Montpellier & du polytrich, de chacun demi-poignée. 4°. Des semences d'ache & de gremil, de chacune deux gros. 5°. Des quatre grandes semences froides mondées, de chacune un gros. 6°. Deux gros de réglisse. 7°. De fleurs de buglose, de bourrache, de genest, de chacune une pincée. Faites de toutes ces choses, suivant la méthode ci-dessus, la décoction dans six pintes d'eau de fontaine, réduites à force de bouillir sur un feu clair, au tiers, quantité requise pour cette décoction.

On lavera bien les racines, on les nettoiera de leur cœur & de leur petite écorce, & les ayant écrasées ou incisées, on les fera bouillir demi-heure dans l'eau; puis on y ajoûtera le houblon, l'endive, la chicorée, l'aigremoine, le pissenlit, la pimpinelle & le cerfeuil incisés, que l'on fera bouillir encore environ un quart d'heure parmi les racines; puis on y ajoutera les semences d'ache & de milium solis, de gremil ou herbe aux perles pilées, & les ayant fait tant soit peu bouillir, on y ajoûtera la réglisse ratissée & brisée, & un moment après on plongera dans la décoction les semences froides écrasées & les fleurs; on tirera en même temps le vaisseau du feu; on coulera la décoction lorsqu'elle sera à demi froide, pour s'en servir avant qu'elle se corrompe.

* Lorsqu'on ordonne quelques sels neutres dans ces décoctions, ce qui est aujourd'hui fort en usage, on les ajoûte ordinairement dans la liqueur lorsqu'elle est passée; cependant il vaudroit beaucoup mieux les mettre avec les herbes pendant la décoction.]

Decoctum cephalicum.

℞ Radicum valerianæ majoris, ireos Florentiæ, pæoniæ maris, acori veri, visci quercini, ana ℥ ß. Foliorum betonicæ, salviæ, majoranæ, calaminthæ montanæ, chamædrios, ana M. j. Seminum rutæ, pæoniæ maris, baccar. juniperi, ana ʒ ij. Florum rorismarini, stæchados, lavandulæ, calendulæ, lilii convallium, ana P. j. Tartari crudi, ℥ j.

Décoction céphalique.

Pour faire cette décoction céphalique, il faut prendre premiérement des racines de la grande valeriane, d'iris de Florence, de pivoine mâle, du véritable acorus, & du guy de chêne, de chacune demi-once. 2o. Des feuilles de betoine, de sauge, de marjolaine, de calament de montagne, de germandrée, de chacune une poignée. 3°. Des semences de rue, de pivoine mâle & des bayes de geniévre, de chacune deux gros. 4°. Des fleurs de romarin, de stæchas, de lavende, de souci, de lys des vallées ou muguet, de chacune une pincée. 5°. Une once de tartre crud. De tous ces ingrédiens faites selon la manière ci-dessus, la décoction en six livres d'eau de fontaine, diminuée d'une quatrième partie sur le feu clair.

Il faut bien écraser les racines de pivoine, de valeriane, d'iris & d'acorus, de même que le guy de chêne & le tartre crud, les mettre dans un pot de terre verni avec l'eau ordonnée, & ayant bien couvert le pot, faire bouillir la décoction à petit feu pendant un petit quart d'heure, puis on y ajoûtera les herbes incisées; & ayant recouvert le pot, & les ayant fait bouillir encore un quart d'heure, on y joindra les bayes de geniévre, & les semences; on recouvrira le pot, ayant donné au tout quatre ou cinq bouillons; on ajoûtera & on plongera les fleurs dans la décoction, on couvrira le pot & on le tirera du feu; & lorsque cette décoction sera à demi refroidie, on la coulera en exprimant légérement le marc, & on la gardera pour s'en servir au besoin.

* La plûpart des herbes aromatiques qui entrent dans cette décoction, perdent aisément leur esprit recteur dont elles tiennent leur odeur si agréable; c'est pourquoi il faut prendre garde de ne pas les faire bouillir trop long-temps.

Decoctum Hystericum.

℞ Rad. pæoniæ maris siccatæ, ℥ j. ſ. valerianæ sylv. ℥ j. bryoniæ albæ, ℥ ſ. coq. in aq. fontanæ ℔ iij. ad ℥ xxviij; in colatura infunde herbæ rutæ ℥ ſ. semin. angelicæ, flor. lavandulæ ana ʒ ij; colaturæ adde aq. pæoniæ compositæ, aq. bryoniæ compositæ, ana ℥ ij. tinct. castorei, ʒ ij. (vel assæ fœtidæ, ʒ j.)

Apozème anti-hystérique.

Prenez de la racine de pivoine mâle séchée, une once & demie; de la valeriane sauvage, une once; de la couleuvrée, une demi-once; faites les bouillir dans trois livres d'eau, à la réduction de vingt-huit onces; passez la liqueur, & faites y infuser une demi-once de feuilles de rue, des semences d'angelique, & des fleurs de lavande, de chacune deux gros; passez & ajoûtez de l'eau de pivoine composée, & de l'eau de bryone, de chacune deux onces; de la teinture de castor, deux gros, (ou un gros d'assafœtida.)

La dose de cet apozème est de quatre onces ; il appaise tous les mouvemens spasmodiques & les convulsions qui arrivent dans les affections hystériques ; il calme & fortifie le genre nerveux, il excite les régles, & augmente le mouvement du sang.

Decoctum diureticum.

℞ Corticis radicis petroselini ℥ ij. herb. & semin. ejusdem, ana ℥ s. coq. in aq. ℔ j s. ad ℔ j. & colaturæ adde expressionem sequentem. ℞ milleped. viv. ℥ j. sal. prun. ℈ iiij. contusis affunde vini albi ℔ s. s. expressio fortis cui adduntur aq. raph. composit. syrupi de althea, ana ℥ iiij. misce.

Apozème diurétique.

Prenez deux onces d'écorce de la racine de persil, des feuilles & semences de la même plante, de chacune une demi-once ; faites les bouillir dans une livre & demie d'eau jusqu'à une livre ; passez la liqueur, & mêlez-la avec la suivante. Prenez une once de cloportes vivans, du sel de prunelle, quatre scrupules ; pilez le tout, & y ajoutez une demi-livre de vin blanc, passez avec une forte expression, & ajoûtez de l'eau de raifort, composée du syrop de guimauve, de chacun quatre onces ; mêlez.

Cet apozème est excellent pour séparer du sang les sérosités & les sels inutiles ; il nettoie sensiblement les reins, les uretères & la vessie, & emporte les mucosités qui peuvent s'y rencontrer & empêcher la secrétion & l'excrétion de l'urine ; la dose est depuis quatre onces jusqu'à huit.]

CHAPITRE III.

Des Juleps, Potions & Mixtures.

ON a donné autrefois le nom de Julep à certaines compositions liquides faites avec des eaux distillées, ou avec de legéres décoctions, qu'on cuisoit avec du succre, jusqu'à une consistance beaucoup moins épaisse que celle des syrops ; on n'avoit pas dessein de les garder long-temps, & on ne les préparoit que lorsqu'on en avoit besoin. Le nom de julep est bien encore aujourd'hui donné à des remédes qui ont quelque rapport aux juleps des Anciens ; mais ils sont beaucoup moins succrés, & beaucoup moins en état d'être gardés, parce qu'on ne met ordinairement qu'une once de succre, ou qu'une once ou une once & demie de quelques syrops, sur six ou huit onces de quelques eaux distillées, de quelque décoction ou de quelqu'autre liqueur. On n'a pas aussi accoutumé de cuire ces liqueurs parmi le succre, ou parmi les syrops ; mais l'on se contente de les mêler ensemble, lorsqu'on veut les donner aux malades, qui peuvent même en user pour leur boisson ordinaire, en diminuant de quelque chose la quantité du succre ou des syrops qu'on y mêle. On peut rendre aigres tous ces juleps avec des esprits ou avec des sucs acides ; on ne peut les

bien conserver qu'environ vingt-quatre heures en été dans un lieu frais, & que deux ou trois jours en hyver.

* La base des juleps est de l'eau commune ou quelque eau distillée, telle que l'eau de bourrache, de buglose, d'oseille, de laitue, de chicorée & de joubarbe ou de pourpier. A dire le vrai, l'eau commune est préférable, parce qu'elle n'a point cette odeur & ce goût d'empirême qu'emportent presque toujours les eaux distillées; qualité desagréable qui est rarement compensée par aucune éminente vertu, à moins qu'on n'emploie quelques-unes de ces eaux aromatiques dont l'odeur & le goût sont très-agréables, comme l'eau de mélisse simple, celle de roses, de fleurs de tilleul, &c. Il est bien plus simple de faire infuser dans de l'eau commune quelque plante qui puisse lui communiquer sa vertu sans mauvais goût, comme les fleurs de roses, d'œillets, de violettes, de coquelicot, de paquette, &c. ou bien de faire la décoction de quelques racines.

Le vin sert rarement de base aux juleps, à moins qu'on n'ait intention de le prendre cordial. On emploie aussi quelque acide dulcifié, ou du petit-lait bien clarifié.

Outre la liqueur qui sert de base, on ajoûte encore quelque eau aromatique un peu forte, comme de l'eau de canelle orgée, de l'eau de fleur d'orange, de poulliot, de marjolaine, de menthe, &c. mais celles-ci sont toujours en petite quantité.

Enfin, il entre toujours dans les juleps quelque syrop simple ou composé, comme le syrop de violette, d'œillet, de coquelicot, de capillaire, de limon, &c.

C'est particulièrement dans ces sortes de compositions qu'on doit avoir le plus d'égard à ce qui peut flater le goût du malade : le caractère du julep est d'être très-fluide & de conférer sa transparence : il y a cependant quelques juleps troubles, comme le julep perle. Voici quelques exemples des différens juleps.

Julapium camphoratum.

℞ Camphoræ ʒ ij. Aquæ bullientis ℔ j. Aquam camphoræ affunde, stet vase clauso, & frigidam cola.

Julep camphré.

Prenez deux gros de camphre en poudre, versez dessus une livre d'eau bouillante, fermez le vaisseau, & quand la liqueur sera refroidie passez-la.

Quoique le camphre soit une résine des plus parfaites, il est cependant indubitable qu'il communique quelques-uns de ses principes à l'eau commune, sur-tout sa vertu anodyne & résolutive. Ce julep est aussi un excellent diaphorétique & pousse par les pores de la peau toutes les matières qui causoient de l'engorgement dans les vaisseaux capillaires après les avoir dissoutes.

Julapium acido-dulce.

℞ Aquæ fontanæ purissimæ ℥ xxviij. Syrupi violarum ℥ iij. Syrupi è rubo idæo ℥ j. Spiritûs vitrioli q. satis ad gratiam.

Julep acidule

Prenez vingt-huit onces d'eau de fontaine bien pure, trois onces de syrop

violat, une once de syrop de framboise, & de l'esprit de vitriol autant qu'il en faut pour donner une agréable acidité.

Ce julep convient parfaitement bien dans les fiévres ardentes, il tempère & émousse l'âcreté de la bile échauffée, la dispose à couler. Il convient aussi dans les maladies inflammatoires où le sang menace d'une prochaine dissolution, comme dans les petites véroles accompagnées de pourpre, d'hémorragies, &c.

Julapium Antimeticum.

℞ Aquæ cinnamomi tenuioris ℥ iv. Aquæ menthæ, absinthi compos. succi limonum, ana ℥ ij. Sal absinth. ʒ j. Syrupi simpl. ℥ j ſ. M.

Julep contre le Vomissement.

Prenez de l'eau de canelle simple quatre onces; de l'eau de menthe, d'absinthe composée, du jus de citron, de chacun deux onces; du sel d'absinthe, un gros; du syrop simple, une once & demie; mêlés.

La dose de ce julep est de trois cuillerées de temps en temps; il fortifie l'estomac, calme les irritations, & le sel neutre qui résulte du suc de citrons & du sel d'absinthe, détruit & précipite les fermens âcres qui irritent l'estomac.

Julapium hystericum.

℞ Aquæ rutæ ℥ viij. Aquæ pæoniæ compositæ, bryoniæ comp. ana ℥ j ſ. Asæ fœtidæ gr. xij. Camph. gr. vj. Tincturæ castorei ʒ ij. Syrupi pæoniæ ℥ j. M.

Julep hystérique.

Prenez huit onces d'eau de rue, de l'eau de pivoine composée, de bryone composée, de chacune une once & demie, douze grains d'assafœtida, six grains de camphre, deux gros de teinture de castor, une once de syrop de pivoine, mêlés, faites un julep.

Ce julep excite les régles en augmentant le mouvement du sang, en levant les obstructions & en agitant doucement la matrice; il appaise les mouvemens extraordinaires des vers & calme les esprits; la dose est de deux ou trois onces.

Julapium perlatum temperatum.

℞ Aquæ lactis alexiteriæ ℥ vj. Aquæ rosar. damasc. ℥ ij. Aquæ cinnamomi tenuioris ℥ iv. Margarit. ʒ j. Sacchari candi ʒ iij. M.

Julep perlé tempéré.

Prenez six onces d'eau de lait alexitaire, deux onces d'eau de roses de damas, de l'eau de canelle simple quatre onces, de perles préparées un gros, du sucre candi trois gros, mêlés.

Ce Julep est extrêmement gracieux au goût & fait beaucoup de plaisir aux malades dans l'ardeur de la fiévre, sans être extrêmement échauffant, sans agiter

agiter ni raréfier trop le ſang ; il fortifie l'eſtomac & l'aide à ſe débarraſſer des humeurs âcres qui y ſéjournent. La doſe eſt d'environ ſix cuillerées de temps en temps.

Julapium refrigerans.

℞ Aquæ florum ſambuci ℥ viij. Vini albi ℥ iv. Succi limonum ʒ vj. Syrupi è rubo idæo ℥ ij. M.

Julep rafraîchiſſant.

Prenez huit onces d'eau de fleurs de ſureau, quatre onces de vin blanc, ſix gros de jus de citron & deux onces de ſyrop de framboiſe, mêlez.

Ce julep convient dans les mêmes cas que le précédent, mais il eſt plus rafraîchiſſant ; il appaiſe la ſoif & empêche la ſéchereſſe de la langue & de la gorge, d'ailleurs il tempére les grandes efferveſcences du ſang.

Julapium cretaceum.

℞ Cretæ albiſſimæ præparatæ ℥ j. Sacchari albiſſ. ʒ vj. Gummi arabici ʒ ij. Aquæ puræ ℔ ij. Miſce optimè.

Julep de craie.

Prenez de la craie la plus blanche & préparée une once, du ſucre fin ſix gros, de la gomme arabique deux gros, deux livres d'eau pure ; mêlez bien le tout.

Cette préparation fort ſimple eſt très-utile pour abſorber les aigres de l'eſtomac, pour émouſſer les humeurs âcres & produire tous les effets connus des poudres abſorbantes.

Julapium anodynum & ſomniferum.

℞ Aquas ſtill. lactucæ & nympheæ, ana ℥ ij. Diſſolv. ſyrupi diacod. ℥ j. M. Fiat julap. pro una doſi.

Julep anodyn & ſomnifére.

Prenez des eaux diſtillées de laitue & de nymphæa, de chacune deux onces, délayez une once de ſyrop diacode pour faire un julep à prendre en une fois.

Ce julep convient parfaitement bien ſur la fin des fiévres continues pour hâter la dépuration & la criſe.

Julapium anti-dyſentericum.

℞ Aquas plantaginis & centinodiæ, ana ℥ j ſ. Aquæ roſ. ℥ j. Aquæ cinnam. hord. ʒ ij. Olei amygd. dulcium, ſyrupi diacod. ana ℥ j. F. julap.

Julep anti-dyſſenterique.

Prenez des eaux de plantin & de centinode de chacune une once & demie, de l'eau de roſes une once, de l'eau de canelle orgée deux gros, de l'huile d'amandes douces & du ſyrop diacode, de chacun une once : faites un julep.

Sur la fin des dyſſenteries, lorſque les matières âcres ſont épuiſées & que la maladie ne continue que par le relâchement des inteſtins, ce julep eſt d'une grande reſſource, il calme, reſſerre & adoucit.]

CHAPITRE IV.

Des Emulsions & des Amandés.

LES Emulsions sont des remédes liquides assez agréables au goût, dont la couleur & la consistance approchent fort de celles du lait : elles sont ordinairement composées de semences ou de fruits oléagineux, pilés dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & ensuite dissouts dans des eaux distillées ou dans des décoctions legéres, qu'on exprime & qu'on adoucit avec du succre ou avec des syrops.

On prépare des émulsions pour diverses intentions, & sur-tout pour tempérer la chaleur excessive des poumons & de toute la poitrine, pour émousser la pointe & l'acrimonie des humeurs, & pour appaiser les effervescences du sang, les ardeurs de l'urine & celle des reins; d'où vient qu'elles sont fort usitées dans les difficultés d'urine, dans les gonorrhées, & dans les inflammations des parties naturelles de ceux qui ont des maux vénériens. Elles sont aussi heureusement employées non seulement pour empêcher la chaleur excessive des entrailles, pour dissiper les inquiétudes & pour provoquer doucement le sommeil ; mais encore pour adoucir l'acrimonie des humeurs dans les dyssenteries, pour en assoupir les douleurs & pour en guérir les excoriations. On peut aussi préparer des émulsions spécifiques contre les vers, en y employant les semences & les autres remédes propres. Il est à propos de donner des formules de toutes ces émulsions.

Emulsio communis.

* ℞ Amygdalarum dulcium ab interiore membranâ separatarum ℥ j. Gummi arabici ℥ ſ. Aquæ hordeatæ libr. ij. Solve gummi in aqua hordeata calida, & quando penitùs refrixerit, amygdalis contusis gradatim affunde, sensim terendo ut lactescat, dein liquorem cola.

Emulsion commune.

Prenez une once d'amandes douces dépouillées de leur pellicule membraneuse, une demi-once de gomme arabique, & deux livres d'eau d'orge. Faites fondre la gomme dans l'eau d'orge, tandis qu'elle est chaude, & quand elle sera refroidie, versez-la peu à peu sur les amandes pilées, en continuant de broyer pour les réduire en une espéce de lait. Passez la liqueur.

Cette émulsion toute simple est fort rafraîchissante & est très-adoucissante en même temps; elle peut servir de base aux émulsions plus composées, car on peut y ajoûter telle quantité de succre ou tel syrop qu'on jugera à propos, ou enfin quelque eau distillée.]

Emulsio pectoralis.

℞ Amygdalarum dulcium mundatarum, ℥ j. Seminum 4 frigid. maj. mundat. bombacis, ana ʒ ij. C. aq. hord. libr. j. ſ. fiat emulsio.

Emulſion pour les maux des poumons & de la poitrine.

Prenez premièrement une once d'amandes douces dépouillées de leur écorce. 2°. Des quatre ſemences froides grandes mondées, & de la ſemence de coton, de chacune deux gros, ou dragmes; pilez-les dans le mortier avec un pilon de bois, verſant par-deſſus peu à peu une livre & demie d'eau diſtillée de tuſſilage (vulgairement dit pas d'âne) ou de ſcabieuſe, ou bien de la décoction faite avec de l'orge, des raiſins, & de la régliſſe; ceci fait, coulez & exprimez le tout en coulant, & à cette liqueur coulée qu'on nomme expreſſion & colature, ajoûtez encore du ſyrop violat & de capillaire, de chacun une once & demie, que vous mêlerez avec la liqueur coulée, pour du tout en faire une émulſion de trois priſes à prendre loin du repas.

Si l'acrimonie des humeurs, l'effervefcence du ſang, les inquiétudes & les inſomnies accompagnent les maladies du poumon & de la poitrine, on peut ajoûter aux émulſions deux dragmes de ſemence de pavot blanc & autant de celle de laitue, & changer les ſyrops violat & de capillaire, en ceux de pavot blanc & de nenuphar.

Et ſi l'on veut préparer des émulſions contre les ardeurs & les difficultés d'urine, ſoit qu'elles ſoient cauſées par des corps étranges contenus dans les reins ou dans les uretères ou dans la veſſie, ſoit par l'intempérie de ces parties, ou par quelque malignité vénérienne; on y peut procéder ſelon la manière ſuivante.

Emulſio ad urinæ ardorem & dyſuriam.

℞ Seminum 4. frigidorum majorum mundatorum, milii ſolis, papaveris albi, ana ʒiij.

Emulſion pour les ardeurs d'urine.

Prenez des quatre ſemences froides grandes mondées, des ſemences ou graines de gremil ou herbe aux perles & de pavot blanc, de chacune trois gros; mettez-les dans le mortier de marbre & les pilez, verſant par deſſus tout doucement une livre & demie de décoction de racines de guimauve & de nenuphar blanc, coulez enſuite & exprimez le marc pour tirer & clarifier la liqueur, à laquelle il faut ajoûter & mêler enſemble du ſyrop de guimauve & de nenuphar, ou blanc d'eau, une once & demie, avec trois gros de criſtal minéral, pour faire une émulſion de trois doſes à prendre loin des repas.

Emulſio contra Dyſenteriam.

℞ Amygdalarum dulcium excorticatarum ℥j. Seminum ſumach. lactucæ, papaveris albi, cydoniorum, ana ʒij.

Emulſion contre la Dyſſenterie.

Prenez, 1°. une once d'amandes douces pilées ou mondées. 2°. Des grains ou ſemences de ſumac, de laitue, de pavot blanc, de coing, de chacune deux drachmes ou gros; pilez-les toutes enſemble dans un mortier de marbre, verſant par deſſus, peu à peu en pilant, une livre & demie de décoction d'orge mondé ou de pourpier, ou de véronique, ou bien des eaux de plantin, de roſes & de

véronique. Il faut couler & exprimer la liqueur, puis ajoûtez-y & mêlez ensemble du syrop de coing & de pavot, de chacun une once & demie, pour une émulsion de trois doses, à prendre à la commodité du malade.

Emulsio ad vermes.

℞ Nucleorum persicorum excorticatorum, ℥ ß. Seminum citri, portulacæ, contra vermes, ana ʒ ij.

Emulsion pour faire mourir les vers.

Prenez, 1°. demi-once de noyaux de pêches dépouillés de leur écorce : 2°. Des semences de citron, de pourpier, de la semence contre les vers, deux gros de chacune. Pilez toutes ces semences ou graines dans un mortier de marbre, versant par dessus peu à peu des eaux distillées de fleur d'orange & de pourpier, de chacune six onces ; ou bien une livre & demie de décoction de racine de chiendent, & de rapure de corne de cerf : puis préparez votre liqueur en coulant & faisant l'expression, à laquelle colature vous ajoûterez & dilayerez ensemble deux onces de syrop de limon ou gros citrons ; & ainsi sera faite votre émulsion de deux, trois ou quatre doses, à donner loin des repas. Ces émulsions font un fort bon effet au decours de la lune, qui est le meilleur temps de les donner.

* *Emulsio anti-asthmatica.*

℞ Milleped. viv. ℥ ſ. Contusis in mortario, sensim affunde aq. pulegii ℔ j. & in liquore fortiter expresso dissolve gummi ammon. ℥ ſ. Sacchari albiss. ℥ j. M.

Emulsion contre l'asthme.

Prenez des cloportes vivans une demi-once ; pilez-les dans un mortier de marbre, & versez dessus peu à peu une livre d'eau distillée de poulliot, & dans la liqueur que vous exprimerez fortement, faites fondre une demi-once de belle gomme ammoniaque & une once de sucre fin : mêlez.

La dose de cette émulsion est d'une cuillerée dans un verre de tisane pectorale, souvent dans la journée. La gomme ammoniaque passe pour un spécifique dans l'asthme, elle débarrasse la poitrine de l'oppression qui est quelquefois capable de suffoquer les malades, sous cette forme & sur-tout avec l'eau de poulliot, elle opère bien plus efficacement.

Lac ammoniaci.

℞ Gummi ammoniaci ʒ ij. Aquæ pulegii ℔ ſ. Tere gummi in mortario, donec solvatur.

Emulsion ou lait de gomme ammoniaque.

Prenez deux gros de gomme ammoniaque & une demi-livre d'eau de poulliot, broyez la gomme dans un mortier de marbre avec l'eau de poulliot jusqu'à ce qu'elle soit dissoute.

Cette émulsion a les mêmes vertus que la précédente.

Emulsio cathartica.

℞ Scammon. vel resinæ jalap. à gr. viij. ad xvj. Olei nucis mosch. gtt. ij. Vitell. ovorum, amygdalar. dulcium, ana ʒ ſ. Aq. cinnam. tenuis ℥ j ſ. Cui adde syrup. rosar. solut. ℥ ſ. M. f. emulsio f. a.

Emulsion purgative.

Prenez de belle scammonée ou de la résine de jalap, depuis huit grains jusqu'à seize, deux gouttes d'huile de noix muscade, des jaunes d'œuf & des amandes douces mondées, de chacun un demi gros, une once & demie d'eau de canelle simple, & une demi-once de syrop de roses solutif; faites une émulsion selon l'art.

Cette émulsion a deux avantages; le premier que la scammonée ou la résine de jalap est bien mieux dissoute dans cette préparation que dans les autres, qu'elle n'est pas sujette à passer sans purger, ou à s'arrêter dans les plis des intestins, & y causer des irritations violentes: l'autre avantage est qu'on a dans cette préparation une médecine gracieuse au goût, & qui est d'une grande ressource pour les personnes délicates, dont l'estomac ne sçauroit garder les médecines les plus simples.]

Les amandés sont plus aisés à faire que les émulsions, ils sont fort en usage chez les Dames, qui ont soin de leur santé & de leur embonpoint; on a accoûtumé de les préparer avec deux onces d'amandes dépouillées de leur écorce, qu'on pile exactement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; on les dissout ensuite dans huit ou dix onces de décoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet, puis on coule & on exprime le tout, & on ajoûte à la liqueur exprimée une once de sucre fin, & tant soit peu d'eau-rose, ou si l'on veut, de fleurs d'orange; on peut ajoûter une once de syrop violat ou de nenuphar, ou de pavot blanc à la place du sucre, lorsqu'il en sera besoin.

CHAPITRE V.

Des Bols.

LES Bols sont des remédes internes qui sont ordinairement un peu plus solides que les opiates; ils ont été inventés principalement pour les malades qui ont de la répugnance à boire les remédes, ou qui n'en peuvent pas supporter le goût ni l'odeur; on y a recours aussi pour faire mieux avaler certains remédes, qui par leur pesanteur resteroient au fond du verre, s'ils étoient mêlés dans des liqueurs; comme seroient diverses préparations de mercure, d'antimoine, &c. Il peut y avoir presque autant de diversité dans les bols, qu'il y en a dans des potions; on les fait avec des électuaires, des confections, des conserves, des pulpes, des poudres, des sels, des huiles, des essences, des extraits, des syrops, & avec une infinité de remédes qui ont ou assez de solidité, ou assez de sécheresse pour donner de la con-

ſiſtence à ceux qui ſont trop liquides ou trop mols. On prend ordinairement les bols loin du repas, quelquefois ſur la pointe d'un couteau ; mais le plus ſouvent on les enveloppe de pain à chanter, de ſucre en poudre, de poudre de régliſſe, de fruits cuits ou cruds, ou de quelque confiture, ou d'autre matière qui puiſſe empêcher en quelque façon qu'on ne ſente le goût & l'odeur des médicamens dont les bols ſont compoſés.

** Bolus purgans communis.*

℞ Pulv. radicis jalapæ à ℈ j. ad ʒ ſ. Scamm. à gr. iij. ad viij. Calomel. gr. xv. Olei aniſi gutt. j. Electuar. leniti q. ſ. M. f. bol.

Bol purgatif ordinaire.

Prenez de la racine de jalap en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un demi gros, de la ſcammonée depuis trois grains juſqu'à huit, du mercure doux quinze grains, une goutte d'huile d'anis, & ſuffiſante quantité d'électuaire lénitif ; mêlez, faites-en un bol.

Ce bol eſt fort en uſage lorſque les malades ont de la répugnance pour les médecines liquides, il purge aſſez efficacement ; mais il faut recommander au malade de boire fréquemment quelque tiſane ſimple ou du bouillon clair, parce qu'il arrive ſouvent qu'il excite la ſoif & la ſéchereſſe de la langue, ſur-tout dans les perſonnes d'un tempérament maigre.

Bolus luteus ad diarrhœam.

℞ Rhabarbari pulverati à ℈ j. ad ℈ ij, Olei cinnam. gtt. j. Diaſcordii q. ſ. M. f. bolus.

Bol jaune contre la diarrhée.

Prenez de la rhubarbe en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à deux, une goutte d'huile de canelle & ſuffiſante quantité de diaſcordium, faites-en un bol.

Cette préparation convient dans les diarrhées qui proviennent de relâchement des inteſtins, & qui ne ſont pas accompagnées de fiévre ; elle raffermit auſſi l'eſtomac.

Bolus anti-dyſentericus.

℞ Rad. ipecacuanhæ pulveratæ gr. xviij. elect. diaſc. ℈ ij. Syrupi de cichorio comp. q. ſ. fiant boli iij. quartâ quâque horâ deglutiendi.

Bol anti-dyſſentérique.

Prenez dix-huit grains d'ipecacuanha en poudre, deux ſcrupules de diaſcordium, & ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé ; faites-en trois bols, que le malade prendra de quatre en quatre heures.

Bolus aperiens.

℞ Gummi ammoniaci & croci martis aperientis, ana ℈ ſ. Tartari vitriolati gr. x. milleped. præparat. gr. viij. aquil. albæ gr. vj. M. f. bol. c. ſ. q. ſyrupi quinque radicum.

Bol apéritif.

Prenez de la gomme ammoniaque & du safran de mars apéritif, de chacun un demi scrupule; du tartre vitriolé, dix grains; des cloportes préparés, huit grains; du mercure doux, six grains; mêlez, faites-en un bol avec suffisante quantité de syrop des cinq racines apéritives.

Ce bol est d'un grand usage dans les obstructions du foie, de la ratte, du pancreas & des glandes du mesentère; mais on doit faire précéder les délayans & les remédes relâchans.

Bolus astringens.

℞ Corall. præparat. boli Armenæ, croci Mart. astringentis, femin. sophiæ chirurgorum & sanguinis draconis, ana gr. x; pillular. de cynoglosso gr. vj. Misce, fiat bol. c. s. q. syrupi cydoniorum pro una dosi.

Bol astringent.

Prenez du corail préparé, du bol d'Armenie, du safran de Mars astringent; des semences de sophia chirurgorum *& du sang de dragon en poudre, de chacun dix grains; des pilules de cynoglosse, six grains; mêlez, faites un bol avec suffisante quantité de syrop de coings pour une dose.*

Les effets de ce bol sont certains, lorsqu'il s'agit de modérer les hémorragies, les pertes & les évacuations quelconques immodérées; mais on doit sur-tout prendre garde à ne pas s'en servir trop tôt, autrement on courroit le risque de faire refluer ailleurs la matière, & d'exciter des maux plus funestes que ceux auxquels on se propose de remédier.

Bolus stomachicus.

℞ Corticis peruviani pulverati ℈ j. Specierum diatrion santalorum gr. xx. Macis, cinnam. pulv. extracti gentianæ & centaurii minoris, ana gr. vj; extracti juniperi gr. x. M. fiat bolus c. s. qu. syrupi de absinthio.

Bol stomachique.

Prenez du quinquina en poudre un scrupule, des espèces des trois santaux, vingt grains; de macis, de la canelle en poudre, des extraits de gentiane & de petite centaurée, de chacun six grains; de l'extrait de geniévre, dix grains; mêlez, & faites un bol avec s. q. de syrop d'absinthe.

CHAPITRE VI.

Des Gargarismes, des Masticatoires & des Errhines.

LES Gargarismes sont des remédes liquides destinés pour les maladies de la bouche, des gencives, du palais & du gosier, & pour débarrasser le cerveau de ses humidités excessives; ils sont ordinairement composés d'eaux

diſtillées ou de décoctions, dans leſquelles on mêle tantôt des ſels, tantôt des eſprits, des ſyrops, des miels, du vinaigre, & tantôt divers ſucs. On n'a pas accoûtumé d'avaler les gargariſmes, mais ſeulement de les agiter ou de les tenir quelque petit eſpace de temps dans la bouche, puis on les rejette, & on peut en renouveller & en continuer l'uſage auſſi ſouvent & auſſi long-temps qu'on le trouve néceſſaire. Les gargariſmes ſont autant connus qu'aucune autre ſorte de remède; on en trouve aſſez de deſcriptions dans les Auteurs, ſans qu'il ſoit beſoin d'en groſſir ce Livre.

Les Maſticatoires ſont auſſi nommés apophlegmatiſmes, parce qu'étant mâchés, ils peuvent attirer par leur chaleur & acrimonie la pituite du cerveau. On emploie pour cela pluſieurs drogues ſimples, & particuliérement diverſes parties de plantes, comme ſont les racines d'iris, de pyrethre, de gingembre, de ſouchet, d'acorus, de l'herbe aux poux, les grains de cubebes, de cardamome, tous les poivres, la moutarde, la roquette, la ſauge, le romarin, le maſtic, le thym, la ſarriette, la nicotiane, &c. On peut auſſi en faire des trochiſques en pulvériſant quelques-uns de ces remédes décrits, & en les incorporant avec de l'oxymel ou avec du ſyrop de ſtœchas, pour les tenir dans la bouche, ou pour les mâcher lorſqu'ils ſont deſſéchés. On en peut faire encore une eſpéce de pâte que l'on enferme dans un linge en façon de nouet pour la mâcher.

Les Errhines ſont ainſi appellées, parce que ce ſont des remédes que l'on introduit dans les narines : elles ont été inventées pour le même deſſein que les apophlegmatiſmes; mais elles opérent avec beaucoup plus de force, à cauſe qu'elles peuvent porter leur vertu directement au cerveau, par les conduits des narines. Elles ſont tantôt liquides, afin de pouvoir être attirées par le nez; tantôt en poudre, afin qu'on les puiſſe attirer ou ſouffler dans les narines; tantôt en liniment, & tantôt en figure de pyramides. On fait ordinairement les errhines liquides avec les ſucs de marjolaine, de bétoine, de ſauge, de racines de bette, pain de pourceau, de flambe, &c. ou avec des décoctions des mêmes plantes ou de laitue, de muguet, &c. Celles qui ſont en poudre peuvent être faites avec la marjolaine, la bétoine, la flambe, la nicotiane, le laurier-roſe, le tuſſilage, l'ellébore blanc & même l'euphorbe, ſi l'on veut une action extraordinaire : celles qui ſont en liniment, peuvent recevoir les mêmes choſes dans leur compoſition; mais elles doivent être incorporées avec de l'onguent roſat, ou avec de l'huile irin & un peu de cire, ou avec de l'huile de laurier. Les errhines ſolides ſont employées principalement pour arrêter le ſang des narines; elles ſont compoſées de balauſtes, de bol de Levant, de terre ſcellée, de maſtic, de ſang humain ou de pourceau deſſéchés, & de ſemblables médicamens aſtringents pulvériſés & incorporés avec quelque blanc d'œuf & du poil de liévre, dont on fait des pyramides qu'on introduit & qu'on tient dans le nez; il y en a qui y ajoûtent le vitriol blanc.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Des Injections & des Pessaires.

LES Injections sont des remédes liquides qu'on introduit tantôt dans les parties naturelles, & tantôt dans les plaies. Leur matière est fort différente, suivant la diversité des maux : on peut y employer le vin, les eaux distillées, l'eau de chaux, l'eau marine, l'esprit de vin, le lait, le petit-lait, les huiles, les baumes & plusieurs autres liqueurs; divers sucs, & diverses décoctions ou infusions de plusieurs parties de plantes & de plusieurs minéraux. On dissout quelquefois dans ces liqueurs plusieurs matières & préparations, comme sont des sels, des poudres, des extraits, des syrops, des miels, des trochisques, des gommes, des élixirs, & plusieurs autres choses suivant le besoin : on trempe aussi quelquefois les tentes, les plumaceaux & les compresses dans les injections pour en panser les plaies ; il est bon de remarquer que l'on fait tiédir les injections avant que de s'en servir, & qu'on se sert ordinairement de seringue pour les introduire.

On comprend sous le nom de Pessaire généralement pris, tous les remédes non liquides, qu'on peut introduire dans les parties naturelles des femmes; mais par le mot de pessaire étroitement pris, on entend une sorte de médicament assez solide, de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus gros, qu'on introduit dans les parties naturelles, après en avoir attaché l'extrémité avec un petit ruban : ces pessaires doivent être faits quasi en pyramide, ronds & fort unis, pour empêcher qu'ils ne blessent les parties. On prépare ces remédes pour diverses intentions, dont les principales sont, ou pour provoquer les mois, ou pour les arrêter lorsqu'ils sont trop abondans, ou pour empêcher la descente de la matrice, ou pour remédier aux ulcères & aux autres maux qui lui peuvent arriver. On peut faire le corps des pessaires de quelque bois leger & poli, ou de quelque morceau de liége bien uni & de mesure, & le couvrir d'un fourreau de velours, ou de quelque autre étoffe de soie, dont les coutures ne puissent pas blesser ; on peut aussi remplir le fourreau de coton ou de laine, pressés ensorte que le pessaire se trouve aussi ferme que si la base étoit de bois ou de liége ; on a accoutumé d'enduire tout le dehors du pessaire de quelque liniment, ou de quelque mélange propre aux maux pour lesquels on les destine. On peut encore faire des pessaires de plomb, creux & en façon de canule, & les couvrir d'un fourreau de même que les précédens; il faut se contenter de petits nouets pour les filles, ou bien leur faire des pessaires plus petits & plus mols que ceux des femmes.

Les aromates doux & exempts d'acrimonie sont fort propres tant pour abbatre les vapeurs de la matrice, & en ouvrir les conduits, que pour provoquer les menstrues; c'est pourquoi on y emploie les linimens où entrent le musc, l'ambre gris, la civette & les autres bonnes odeurs; mais on doit éviter de les approcher du nez de certaines femmes sur qui elles pourroient faire un effet contraire. Le corps des pessaires pour arrêter les menstrues & les descentes de la

matrice, peut être fait avec des poudres astringentes bien subtiles, que l'on incorpore avec de la cire & de l'huile de mastic liquéfiés ensemble, & que l'on introduit dans un fourreau de quelque taffetas bien délié, oint extérieurement de la même huile. On emploie aussi pour cet effet des anneaux de cire blanche, ou de liége, enduits de la même cire, de la grosseur d'un doigt médiocre, & fort resserrés dans leur milieu, qu'on met en travers & de plat dans les parties naturelles, ensorte que le trou de l'anneau se trouve situé au milieu du cou de la matrice, & en état de donner passage aux humidités qui peuvent en sortir. Si les pessaires sont destinés pour la guérison de quelque ulcère, ou de quelque autre mal dans le cou de la matrice, on peut oindre de quelque liniment, ou de quelque autre reméde convenable, l'endroit du pessaire qui peut y atteindre.

CHAPITRE VIII.

Des Clystères & des Suppositoires.

LES Clystères nommés des Grecs ἐναίματα, sont aussi des injections & des médicamens liquides qu'on introduit par le fondement dans les intestins, pour la guérison ou pour le soulagement de plusieurs maladies; on les nomme aussi lavemens, parce qu'ils servent à laver les intestins.

On prépare les clystères pour diverses intentions: pour rafraîchir les intestins, pour les humecter, pour ramollir & détremper les excrémens endurcis, ou pour irriter la faculté expultrice; pour dissiper les vents, pour appaiser les douleurs, pour faciliter l'expulsion de l'urine, pour attirer ou pour faire mourir les vers, pour aider à l'accouchement des femmes, pour leur provoquer les menstrues, pour appaiser les passions hystériques & les tranchées, pour consolider les ulcères des intestins & pour faire revulsion des humeurs ou des vapeurs qui se portent à la tête, à la poitrine, à l'estomac, aux reins & à toutes les parties du corps.

Les clystères sont ordinairement composés de décoctions de racines d'herbes, de semences & de fleurs de différentes vertus, suivant l'intention du Médecin. Ces décoctions sont le plus souvent faites dans de l'eau commune; on les fait aussi quelquefois dans du lait, dans du petit-lait, des bouillons de viandes, du vin ordinaire & d'Espagne, de l'urine, de l'oxycrat, de l'hydromel & dans plusieurs autres liqueurs: on y ajoûte quelquefois des laxatifs, comme sont le séné, la coloquinte, la rhubarbe & plusieurs autres; on y dissout aussi quelquefois des opiates, des miels, des syrops, du sucre, des sels, des jaunes d'œufs, de la térebenthine, des huiles, des extraits, & beaucoup d'autres choses, qu'on ordonne, suivant la maladie & la portée des malades.

Enema emolliens.

* ℞ Foliorum altheæ, malvæ, mercurialis, parietariæ, & violæ, ana man. j. decoq. in aquæ communis suff. quantitate, in colat. dissolve mellis communis ℥ iv.

Lavement émollient.

Prenez des feuilles de guimauve, de mauve, de mercuriale, de pariétaire, & de violettes, de chacune une poignée; faites les bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & dissolvez dans la colature quatre onces de miel commun.

Enema anodynum.

℞ Lactis vaccini libr. ſ. Spiritûs vini communis unc. ij. Olei anisi drach. ſ. Diascordii drach. vj. Tepidum injiciatur horâ somni.

Lavement anodin.

Prenez une demi-livre de lait de vache, deux onces d'esprit de vin ordinaire, un demi gros d'huile d'anis, & six gros de diascordium; mêlez & injectez le tiède à l'heure du sommeil.

Ce lavement est calmant, il débarrasse de plus les intestins des phlegmes épais qui les embarrassent, & cause des vents, des spasmes & des tranchées, il les réchauffe & les fortifie.

Enema anodynum aliud.

℞ Furfuris macri, foliorum verbasci, ana manipul. j. Semin. lini pug. ij. coq. in aq. comm. ſ. q. colat. adde ovorum vitellos, N°. ij. vel olei amygd. dulc. unc. ij. vel balsam. tranq. unc. j. M. f. enema.

Autre lavement anodin.

Prenez du son & des feuilles de bouillon-blanc, de chacun une poignée; deux pincées de graines de lin, faites les bouillir dans une suffisante quantité d'eau, passez & ajoûtez deux jaunes d'œufs, ou deux onces d'huile d'amandes douces, ou bien une once de baume tranquille, ou bien enfin un gros de philonium romanum.

Enema pictorum anodynum.

℞ Vini generosi & olei nucum, ana unc. v. M. f. enema.

Lavement anodin pour les coliques de peintres.

Prenez du vin vieux & de l'huile de noix récente, de chacun cinq onces; mêlez, faites-en un lavement.

Ce lavement est d'une grande utilité dans les coliques de peintres, il appaise les douleurs énormes qui tourmentent les malades & dispose l'évacuation des matières par le lavement suivant.

Enema pictorum purgans.

℞ Decocti emollientis libr. j. dissolv. electuarii diaphænic. unc. j. Adde vini stibiati turbidi unc. iv. f. enema.

Lavement purgatif dans les coliques de peintres.

Prenez une livre de décoction émolliente, dissolvez y une once d'électuaire diaphœnix, ajoûtez quatre onces de vin émétique trouble; faites un lavement.

Enema anti-dysentericum.

♃ Furfuris macri, foliorum verbasci, ana manip. j. Sem. lini pug. ij. Decoque in aq. comm. libr. j. In colaturâ dissolve syrupi diacod. unc. j. Adde ipecacuanhæ pulv. drach. j.

Lavement contre la dyssenterie.

Prenez du son & des feuilles de bouillon-blanc, de chacun une poignée; deux pincées de graine de lin, que vous ferez bouillir dans une livre d'eau commune; passez & ajoûtez une once de syrop diacode & un gros d'ipecacuanha en poudre.

Enema ad tenesmum.

♃ Vini Canarini unc. iv. Syrupi de meconio unc. ij. Diasc. unc. ß. Spermat. ceti drag. j. Vitell. ov. N°. j. M. f. enema.

Lavement contre les épreintes.

Prenez quatre onces de vin de Canaries, deux onces de syrop diacode, une demi-once de diascordium, un gros de blanc de baleine, & un jaune d'œuf; mêlez bien le tout & faites-en un lavement.

Ce lavement est fort adoucissant & confortatif, il appaise les douleurs & fortifie les fibres; le blanc de baleine & le jaune d'œuf qui y entrent, font les fonctions du *mucus*, des cryptes glanduleuses des intestins, dont l'usage est de les défendre contre l'irritation des parties âcres & salines.]

Les Suppositoires sont des médicamens solides, de la longueur & de la grosseur à peu près du petit doigt, arrondis & faits presque en pyramide. Ils ont été inventés pour la commodité des personnes qui ne peuvent pas facilement prendre les clystères ou qui ont de la répugnance, ou dont la maladie & la constitution ne le permettent pas; étant introduits & gardés un peu de temps dans le fondement, ils lâchent le ventre & donnent du soulagement à ceux qui en ont besoin. La matière ordinaire des suppositoires est le miel commun cuit en une consistence solide & qui puisse se casser étant refroidi; on en fait de petites quilles de la longueur du doigt & on les roule sur une platine huilée, tandis que le miel est encore chaud. On ajoute quelquefois au miel commun du sel marin ou gemme, ou de l'aloës ou de la coloquinte en poudre, ou quelque hiere, ou quelque autre électuaire laxatif. On se contente aussi quelquefois de suppositoires faits avec du savon coupé en petite pyramide, puis huilés pour les mieux introduire dans le fondement. Il y en a d'autres qui y introduisent des muscardins au lieu de suppositoires.

CHAPITRE IX.

Des Vins.

LE Vin a toujours paſſé pour une liqueur ſi précieuſe, que l'antiquité païenne l'a confondu parmi les Divinités, & que l'expérience l'a fait reconnoître à toute la Médecine pour un aliment des plus exquis, & pour un reméde des plus efficaces. Etant pris modérément, il réjouit le cœur & tous les ſens, il diſſipe la triſteſſe, il entretient la chaleur naturelle, il échauffe & fortifie l'eſtomac & toutes les entrailles, il aide à digerer les alimens & à expulſer les excrémens; il eſt diurétique, il réſiſte aux venins, il provoque le ſommeil, il ſubtiliſe les humeurs groſſières, il conſerve les forces & les rétablit, il ſert non ſeulement à la conſervation de l'individu, mais encore à celle de l'eſpéce; ſur quoi les Anciens ont dit *ſine Cerere & Baccho friget Venus :* il augmente puiſſamment la vertu des remédes parmi leſquels il eſt mêlé, pourvu qu'on ait ſoin d'éviter la diſſipation de ſes meilleures parties, qui ſont les volatiles.

Tout le monde ſçait que le raiſin eſt le fruit de la vigne, & que le vin eſt le ſuc du raiſin; mais ce ſuc ne ſeroit pas un véritable vin s'il n'avoit paſſé par la fermentation, & ſi ſes parties ſubtiles n'avoient été par ce moyen ſéparées des groſſières & miſes en état de pouvoir produire les actions dont elles ſont capables. Et comme cette fermentation ne ſuffit pas pour donner aux parties ſubtiles du vin leur dernière pureté, je parlerai dans la troiſième Partie de cet Ouvrage de divers autres moyens auſquels il faut avoir recours, mon deſſein n'étant à préſent que de parler des vins auſquels on communique la vertu de certains médicamens par des infuſions ou par des macérations; c'eſt pourquoi je décrirai ici ſeulement la préparation de deux vins fort uſités, dont le premier peut principalement ſervir d'exemple pour tous ceux qu'on auroit deſſein de préparer.

Vinum abſinthites.

℞ Summitatum floridarum ſiccarum abſinthii majoris, vel minoris faſc. j. Succi uvarum maturarum libr. 100. in loco tepido fermenteſcat, per aliquot dies; dein obturetur vas.

Compoſition du vin d'abſinthe.

Pour faire le vin d'abſinthe, il faut prendre les ſommités fleuries & ſéches du grand ou du petit abſinthe, la quantité d'un faſcicule (c'eſt proprement ce qui peut être embraſſé par un bras ployé contre le haut de la hanche); inciſez cet abſinthe ou aluine, mettez-le dans un poinſon de cinquante pintes ou environ, meſure de Paris; rempliſſez-le de ſuc de raiſins nouvellement exprimé, puis le deſcendez dans une cave, où il le faut laiſſer juſques à ce qu'il ait bouilli & qu'il ſoit purifié; étant purifié par la fermentation, il faut remplir le vaiſſeau d'autant qu'il ſe trouvera deſempli par le bouillonnement, & le bien boucher, afin que le vin ſe conſerve pour s'en ſervir au beſoin.

Ceux qui pourront ſupporter l'amertume du grand abſinthe, le pourront choiſir pour la préparation de ce vin ; mais les plus délicats prendront le petit, dont les vertus ne ſont guéres moindres que celles du grand ; on en choiſira les ſommités fleuries, & en ayant pris la quantité ordonnée, on l'inciſera & on l'enfermera dans un ſachet ou dans un grand nouet qu'on ſuſpendra par le trou de la bonde dans un petit tonneau de meſure, enſorte que le ſachet ſe trouve au milieu de la liqueur ; on mettra le tonneau à la cave, on le remplira de ſuc de raiſins nouvellement exprimé, & on l'y laiſſera environ deux mois, pendant leſquels le vin fermentera & ſe chargera de l'odeur, du goût & des vertus de l'abſinthe ; & lorſque toutes les ébullitions du vin ſeront ceſſées, on ſuppléera avec du vin blanc, ou du vin cuit, ou du vin d'Eſpagne, ce qui aura été diſſipé par la fermentation, on bouchera bien le tonneau & on gardera le vin pour le beſoin.

On doit préférer le ſuc de raiſins fraîchement tiré à toute ſorte de vins pour la préparation de ce vin d'abſinthe, & pour celle de tous les vins compoſés, puiſqu'en ſe ſubtiliſant & en ſe débarraſſant de ſes parties terreſtres par la fermentation, il pénétre intimément les matières qui ſont miſes dans ſon ſein, & agit en cela bien plus efficacement que ne pourroit faire un vin déja fermenté, dont les parties ſubtiles ſont fort ſujettes à diſſipation ; car ce ſuc ne perd, principalement dans la fermentation parmi l'abſinthe, que le même flegme que le vin ordinaire perd dans la ſienne ; & ainſi par le moyen de la chaleur que les eſprits fermentatifs excitent en lui, il eſt plus en état de pénétrer le corps de l'abſinthe & de ſe charger de ſa vertu, qu'il ne ſeroit autrement. Il peut être conſervé fort long-temps, pourvu que le tonneau ait été bien rempli & bien bouché ; au lieu que quand le vin ſe trouve dégagé des parties groſſières qui lioient & arrêtoient ſes eſprits avant la fermentation, il ne ſçauroit long-temps agir ſur aucun médicament pour en recevoir la vertu, ſans beaucoup de diſſipation de ſes eſprits ; il peut auſſi arriver que dans cette diſſipation les parties nitreuſes de l'air prendront la place de ces eſprits diſſipés, & qu'elles en aigriront le vin.

Le vin d'abſinthe eſt fort recommandé dans toutes les maladies de l'eſtomac & du foie, & ſur-tout dans celles qui viennent de quelque intempérie froide ; il diſſipe les vents & les crudités, il donne de l'appetit, tue les vers, réſiſte à la pourriture, aide à la digeſtion & à la diſtribution des alimens, & à conſumer les mauvaiſes humeurs ; il abbat les vapeurs qui s'élèvent de la matrice, en ouvre les obſtructions, & eſt fort propre pour les pâles couleurs des filles, & pour leur provoquer leurs mois. On en prend trois ou quatre onces le matin à jeun, & on en continue pluſieurs jours l'uſage ſuivant le beſoin.

* *Vinum abſinthites aliud.*

℞ Foliorum exſiccatorum abſinthii majoris, & maritimi, ana drach. vj. Corticis aurantiorum ſiccat. drach. iij. Contuſis affunde vini albi gallici libr. iv. Macera frigidè in vaſe clauſo per biduum : cola.

Autre vin d'abſinthe.

Prenez des feuilles ſèches de grande abſinthe & de la petite qui croît ſur les

bords de la mer, de chacune six gros; de l'écorce d'oranges sèches, trois gros; après les avoir pilées grossièrement, versez dessus quatre livres de vin blanc ordinaire, & laissez infuser à froid pendant deux jours: passez.

L'avantage de cette préparation sur la précédente est qu'on peut la faire dans tous les temps: l'amertume de l'absinthe est aussi plus sensible dans cette préparation que dans l'autre, où elle a été diminuée par la fermentation.]

Vinum emeticum.

℞ Vitri, aut reguli antimonii, vel si lubet, croci metallorum subtilissimè pulveratorum unc. iv. Vini Hispanici, & vini albi gallici generosi, ana libr. ij.

Composition du vin émétique.

Prenez premièrement quatre onces du verre ou du régule d'antimoine, du crocus metallorum, bien préparés & pulvérisés subtilement. 2°. Du vin d'Espagne & du bon vin blanc, de chacun une pinte; mettez ce vin & la poudre ensemble dans une forte bouteille de verre bien bouchée, laissez infuser le tout pendant huit jours pour le moins, dans un lieu tempéré, agitez de temps en temps la bouteille durant ces huit jours: puis cet espace de temps étant passé, laissez rasseoir & clarifier le vin par dessus la poudre qui sera au fond de la bouteille, pour vous en servir à l'occasion, versant tout doucement du plus clair, & tenant toujours la bouteille bien bouchée.

Lorsqu'on aura du verre ou du régule d'antimoine, du crocus métallorum bien préparés, & broyés subtilement sur le porphyre, on pourra fort aisément préparer le vin émétique; car il suffit d'avoir une bonne bouteille de verre, d'y mettre dedans l'antimoine préparé, & d'y verser dessus la quantité de vin ordonnée; ensuite il faut bien boucher la bouteille, la tenir en lieu tempéré, l'agiter de temps en temps pendant sept ou huit jours, & garder ensemble le vin & l'antimoine dans la bouteille bien bouchée, pour s'en servir au besoin, en vuidant par inclination, & prenant du vin clair qui surnage l'antimoine la quantité qu'on en desire, & évitant de troubler le fond, de peur que quelque portion d'antimoine ne se mêle avec le vin. Sur quoi on sera averti que la dose ordonnée du vin & de l'antimoine, ne doit pas être trop religieusement observée; car quand il y auroit un peu plus ou un peu moins de l'un que de l'autre, on ne pécheroit pas, puisque l'expérience nous apprend que le vin ne prend à soi de la vertu de l'antimoine qu'autant qu'il en peut recevoir, & que le séjour d'un, ni de deux, ni de plusieurs mois, que le vin peut faire sur l'antimoine, ne le rend pas plus efficace que celui qui n'y a séjourné que huit jours, s'il a été souvent agité. On remarquera aussi que la même poudre d'antimoine sur laquelle le vin a demeuré long-temps, & qui lui a communiqué sa vertu émétique & purgative, est encore en état de communiquer une pareille vertu à de nouveau vin, qui aura été macéré de même avec elle, & qu'après que ce vin en a été suffisamment chargé, & qu'il a été employé, la même poudre peut servir encore plusieurs fois pour le même usage; & que si l'on a eu soin

de verser toujours doucement le vin & de ne le prendre que bien clair, on trouvera encore presque tout le même poids de la poudre qu'on avoit mis, lors de la première macération; & nous faisons des tasses de régule d'antimoine, qui peuvent rendre purgatif & émétique le vin dont elles auront été remplies pendant quelques heures, & redonner la même vertu à de nouveau vin qu'elles auront contenu pendant un même temps, & fournir la même qualité à d'autre vin tout autant de fois que la vie d'un ou de plusieurs hommes en pourra faire l'expérience, sans qu'on puisse reconnoître dans la tasse aucune diminution de son poids ni de sa vertu.

Le vin émétique purge par le haut & par le bas les mauvaises humeurs, & principalement celles qui se trouvent dans l'estomac; il opère plus ou moins violemment, suivant la disposition des personnes qui le prennent, & suivant le plus ou le moins de matières qu'il rencontre. On doit observer qu'il est beaucoup plus propre aux personnes remplies d'humeurs qu'à d'autres, & qu'il vaut mieux le donner dès le commencement de la maladie que d'attendre à la fin, parce que dans ce temps-là les forces du malade sont par trop diminuées : on peut le donner seul depuis une jusqu'à deux, trois & quatre onces, loin des repas, suivant l'âge, les forces & la nature de la maladie; on peut aussi le mêler parmi les purgatifs : sur quoi on remarquera que lorsque ceux-ci sont plus puissans ou en plus grande quantité que le vin émétique, il suit ordinairement leur action, & qu'il n'opère que par le bas; mais s'il surmonte les purgatifs ou en quantité ou en force, il les contraint à suivre son action par le haut & par le bas.... On ne doit pas donner le vin émétique aux personnes qui ont la poitrine étroite, ni à celles qui ne vomissent qu'avec grande difficulté, ni lorsqu'on craint quelque inflammation dans les viscères ou quelqu'hémorragie interne.

* *Vinum chalybeatum.*

℞ Limaturæ ferri recentis unc. iv. Cinnamomi macis, ana unc. ſ. Vini Rhenani vel Burdigalensis albi libr. iv. Macera frigidè per mensem, tum fiat colatura.

Vin martial.

Prenez de la limaille de fer nouvelle quatre onces; de la canelle de macis, de chacun une demi-once, & deux pintes de vin du Rhin, ou à son défaut du vin des Graves de Bourdeaux : faites infuser à froid pendant un mois, & filtrez.

Le vin du Rhin tire infiniment mieux la teinture de la limaille que tout autre, il fermente avec elle, en rendant beaucoup de bulles d'air, pendant que la dissolution s'en fait; le vin des Graves est celui de nos vins de France qu'il faut préférer au défaut du vin du Rhin; il a cet acide austère qui fait la dissolution de la limaille.

Vinum croceum.

℞ Croci unc. j. Vini Canarini libr. j. Macera per dies sex, sine calore, & cola.

Vin de safran.

Prenez une once de safran & une livre de vin de Canaries, faites-les infuser à froid pendant six jours, & filtrez.]

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Des Vinaigres.

ON peut bien dire du Vinaigre que ſa première matière eſt le ſuc des raiſins, de même que celle du vin ; mais il faut que le ſuc des raiſins ſoit devenu vin par la fermentation, avant qu'il puiſſe être converti en vinaigre : & quoique l'on faſſe du vinaigre avec de la bière, du cidre, & même avec de l'eau, je tiens que le bon & véritable vinaigre doit être fait du vin. Quelques-uns ont voulu que la diſſipation des eſprits volatils du vin fût la ſeule cauſe de l'acidité du vinaigre ; mais il ſemble qu'ils n'ayent pas aſſez examiné cette matière ; car ceux qui connoiſſent la nature & l'origine des acides, & les effets qu'ils ſont capables de produire ſur les ſels & ſur les eſprits, & particuliérement ſur les volatils, leur attribueront autant le changement du vin en vinaigre, qu'à la diſſipation de l'eſprit volatil du vin : étant perſuadés, comme on doit l'être, que la corruption n'arrive au vin que par la diſproportion de ſes parties, & par l'excès de l'acide qui eſt la principale cauſe du changement du vin en vinaigre ; car tant que le flegme, la partie volatile, & la partie tartareuſe qui contient l'acide, ſont dans une juſte proportion, le vin ſe maintient en ſon état : mais dès que quelqu'une de ces parties prédomine, il faut de néceſſité qu'il lui arrive quelque corruption, laquelle eſt plus ou moins grande, ſuivant la quantité & la nature de la partie qui prédomine, qui en fait auſſi des différences bien manifeſtes ; car lorſque la corruption vient de l'excès du flegme, le vin s'engraiſſe & ſe tourne ; mais quoique le flegme ſoit capable d'énerver la force de la partie volatile du vin par ſa propre corruption & par ſon excès, il ne peut pas cependant la détruire, comme il détruit preſque tout-à-fait la partie tartareuſe acide ; d'où vient que, quoiqu'on ne puiſſe pas faire un bon vinaigre des vins engraiſſés ou tournés, on en tire néanmoins dans la diſtillation preſque tout autant d'eſprit volatil, que des vins qui ne l'ont pas été ; on en tireroit même plus, ſi l'abondance du flegme qui a cauſé la corruption du vin ne s'y trouvoit plus grande, & s'il n'occupoit en partie la place de l'eſprit volatil. L'excès de cet eſprit volatil arrive fort rarement au vin ; & quand même il ſurmonteroit les autres parties en quantité, comme il eſt fort en état de ſe conſerver lui-même ſans elles, il ne les corromproit pas, mais rendroit le vin violent & fumeux, enſorte qu'il ſeroit moins propre pour un uſage ordinaire, & qu'il enyvreroit bien plutôt que tout autre vin : & lorſque la partie tartareuſe ſurmonte, elle attire à ſoi la nîtreuſe de l'air, qui lui eſt en quelque ſorte homogène, & en ſe multipliant peu à peu, au lieu de pouſſer & de chaſſer l'eſprit volatil qu'elle a ſurmonté en quantité, elle l'embraſſe & l'unit étroitement à elle, pour le rendre en quelque ſorte conforme à ſa nature, tandis que le flegme ne peut ſervir qu'à tempérer l'acide, qui a gagné le deſſus. On doit ſçavoir que les vinaigres rallentiſſent par leur acidité l'activité des ſels, & celle des eſprits volatils, en ſe joignant à eux

& en changeant leur action, & qu'ils sont heureusement employés dans les maladies causées par les sels & par les esprits volatils, ou par les humeurs qui participent de leur nature, & principalement les bilieuses, pour lesquelles on emploie aussi les fruits & les sucs acides avec un heureux succès.

Acetum rosaceum.

℞ Rosarum rubrarum exungulatarum siccarum libr. j. Aceti acerrimi libr. viij. * Infunde per ij. vel iij. hebdomadas, cola & exprime fortiter, succum affunde pari quantitati rosarum, macera pariter, cola & exprime, depuratum serva.]

Composition du vinaigre rosat.

Pour faire cette composition, il faut prendre, 1°. une livre de roses rouges, dont on coupera l'onglet. 2°. Huit livres de fort vinaigre. Mettez le tout dans de grandes bouteilles de verre, pour faire infuser au beau soleil, durant quinze jours ou trois semaines; puis coulez & exprimez cette infusion pour la remettre dans les mêmes vaisseaux avec la même quantité de roses; remettez infuser au soleil encore autant de temps, coulez & exprimez une seconde fois: & ainsi sera fait votre vinaigre rosat, que vous garderez soigneusement pour vos usages.

On prendra de gros boutons de roses rouges, qu'on nomme de provins, dont on séparera avec des ciseaux la partie blanche couverte du calice, laquelle on nomme l'onglet de la rose; on fera sécher la partie rouge au grand soleil, si faire se peut, ou du moins à l'air, le plus promptement qu'il sera possible: on prendra une livre de ces roses ainsi séchées, qu'on mettra dans une forte bouteille de verre sur lesquelles on versera huit livres de bon vinaigre, & ayant bien bouché la bouteille, on l'exposera au soleil pendant quinze jours ou trois semaines, puis on coulera & on exprimera bien le tout, & on versera l'expression dans la même bouteille sur une livre de nouvelles roses, après quoi on bouchera bien cette bouteille & on l'exposera au soleil tout autant de temps que la première fois; puis on pourra couler le vinaigre, en exprimant bien les roses, & le garder pour s'en servir; ou laisser si on veut, les roses dans le vinaigre, pour ne le couler qu'à mesure que l'on en aura besoin.

Le vinaigre rosat est autant usité pour les alimens que pour les médicamens; il incise, il déterge, il tempére, il réjouit, il donne de l'appetit, il provoque le sommeil, étant appliqué sur le front, il émousse l'acrimonie des sels fixes, & modére l'activité des volatils; il tue les vers, arrête les vomissemens, réprime l'action des purgatifs, éteint les inflammations, aide à l'expectoration & à détacher la pituite; il arrête les hémorragies tant pris intérieurement, qu'appliqué extérieurement; il résiste à la pourriture & est bon à sentir contre le mauvais air. On le mêle parmi plusieurs liqueurs, & même dans les linimens, dans des onguens & dans des emplâtres.

Le vinaigre rosat pourroit bien servir d'exemple pour plusieurs vinaigres composés de fleurs, comme sont celles de sureau, d'œillets, de romarin, de sauge, de souci, &c. mais parce que ces fleurs n'abondent pas tant en humidité que la rose, on peut se passer de les faire sécher, ou du moins on se peut contenter de les sécher à moitié pour ne pas dissiper leurs bonnes parties.

Acetum scilliticum.

℞ Scillas duas molis mediocris, &c.

Composition du vinaigre scillitique.

Prenez deux scilles ou oignons marins d'une grosseur médiocre, séparez-en l'écorce extérieure & le cœur du milieu : coupez les couches qui sont entre le cœur & l'écorce, en petites parcelles, & les mettez dessécher au soleil pendant sept à huit jours ; ainsi desséchées, vous en mettrez une livre dans une bouteille de verre de grandeur suffisante, versant par-dessus huit livres de vinaigre de vin blanc du plus fort, ou même l'esprit de vinaigre en pareille quantité ; bouchez bien la bouteille, mettez-la au soleil pour infuser quarante jours durant ; puis ce temps passé, coulez & exprimez le contenu dans la bouteille, & ainsi sera fait le vinaigre scillitique.

Ceux qui ont voyagé dans l'Espagne & dans le Portugal y ont trouvé deux espèces de vraies scilles, dont l'une est blanche, sous le nom de mâle, & l'autre rouge, sous celui de femelle. La blanche est d'ordinaire un peu moindre en grosseur ; elle a à peu près le goût de la rouge, mais elle est tant soit peu plus âcre ; les vertus de l'une & de l'autre sont néanmoins assez conformes. Les scilles sont des narcisses qui naissent près du bord de la mer, dont les oignons ont en leur partie inférieure une racine grosse, courte, ferme & barbue ; elles poussent au mois d'Août & de Septembre une tige ronde, lissée, luisante, toute nue, de couleur blanche tirant sur le gris de lin, de la grosseur d'un doigt, ayant quelquefois jusqu'à deux coudées de hauteur, environnée dans sa sommité de plusieurs petites fleurs blanches tirant sur le purpurin en façon d'épi, qui sont suivies d'une graine noire & approchantes de celles des oignons ordinaires, meurissant aux mois d'Octobre & de Novembre : les feuilles de l'une & de l'autre scille ressemblent fort à celles des lys, mais elles sont plus grandes ; elles commencent à pousser au mois de Novembre ou de Décembre, & deviennent séches & meures au mois de Mai ou de Juin. Il sembleroit que les scilles blanches devroient être préférées aux rouges à cause de leur couleur ; mais parce qu'elles ne sont pas si communément apportées en France, on peut en user de même qu'on use des oignons ordinaires, & employer celles que l'on aura, aussi bien pour le vinaigre scillitique que pour les autres compositions internes ou externes, dans lesquelles elles entrent.

On prendra deux scilles médiocrement grosses, bien nourries & bien saines, qui ayent été tirées de terre en été & lorsque leurs feuilles étoient mortes ; on en séparera avec un couteau fait de canne ou de bois, l'écorce extérieure rouge à demi séche, qu'on rejetera de même que leur racine & leur cœur ; on incisera grossièrement avec le même couteau les couches blanchâtres qui sont entre le cœur & l'écorce, & on les exposera au soleil pendant plusieurs jours, pour y être presque tout-à-fait séchées : on en prendra alors une livre qu'on mettra dans une bouteille forte de verre, & on versera dessus huit livres de bon vinaigre blanc, ou pour mieux faire, d'esprit de vinaigre, & après avoir bien bouché la bouteille on l'exposera au soleil pendant quarante jours, au bout desquels on coulera & on exprimera le tout, & on gardera le vinaigre pour le besoin.

Le desséchement des couches n'a pas été inventé pour corriger aucune mauvaise qualité qui soit en elles, puisque tout ce qui est dissipé par le soleil n'est qu'une humidité superflue, privée de toute qualité considérable ; mais on a voulu empêcher que cette humidité superflue n'affoiblît le vinaigre & ne lui causât de la corruption, vu qu'il contient assez de flegme dans sa composition, sans qu'il soit à propos de le multiplier.

Dioscoride & Mathiole assurent que si l'on prend de temps en temps deux ou trois onces de vinaigre scillitique deux heures avant de déjeuner, on ne sera point sujet aux ventosités, & que l'on n'aura jamais aucun mal ni dans la bouche, ni dans le gosier, ni dans l'estomac, ni même aucun rapport; il rend toujours la voix claire & nette, la respiration libre, la vue subtile, l'ouie bonne, & la couleur du visage louable; il aide à la digestion & à la sortie des excrémens; il guérit le phtisie, l'épilepsie & tous ses accidens; il soulage beaucoup ceux qui sont goutteux, & ceux qui ont des maux dans les jointures; il débouche les obstructions du foie, de la ratte, du mesentère & des autres parties.

Acetum theriacale.

℞ Radicum angelicæ, valerianæ majoris, meu athamantici, imperatoriæ, gentianæ, vincetoxici, carlinæ, zedoariæ, tormentillæ, bistortæ, ana unc. j. ſ. Corticis citri ficci, feminis ejusdem, baccarum, juniperi, cardamomi minoris, cubebarum, ana unc. j. Foliorum, rutæ, scordii, dictami cretici, cardui benedicti, centauri minoris, florum aurantiorum, rosarum rubrarum, ana manip. j.

Composition du vinaigre thériacal.

Il faut prendre des racines d'angélique, de grande valeriane, de meon athamantique, d'imperatoire, de gentiane, de domte-venin, de carline, de zedoaire, de tormentille, de bistorte, de chacune une once & demie : 2°. De l'écorce de citron séche, de la semence de citron, des bayes ou graines de geniévre, du petit cardamome, des cubebes, de chacune une once : 3°. Des feuilles de rue, de scordium, de dictame de Candie, de chardon-bénit, de petite centaurée, de fleurs d'oranges, de roses rouges, de chacune une poignée. Broyez les racines & les semences grossiérement ; mettez-les avec les feuilles, découpées auparavant dans une bouteille de verre assez grande. Versez par dessus douze livres de très-fort vinaigre, ou plutôt de l'esprit de vinaigre : bouchez la bouteille, & l'exposez au soleil l'espace de quarante jours, remuez-la & l'agitez souvent ; après quoi passez, coulez & exprimez le tout, & vous aurez le vinaigre thériacal, que vous conserverez dans des bouteilles de verre pour l'usage.

La composition de ce vinaigre est un assemblage de vertus de plusieurs médicamens thériacaux ou alexitères, capable de fournir à ce vinaigre les bonnes qualités qu'on y remarque : & pour en faciliter la préparation, j'ai trouvé à propos de donner ici la description succinte des médicamens dans le choix desquels on pourroit hésiter.

Les Auteurs décrivent plusieurs espéces d'angélique, dont les deux principales sont celles de Bohéme & celles des hautes montagnes de France, d'Espagne ou d'Italie. Quelques-uns préférent celle de Bohême, peut-être

autant pour sa rareté que pour aucune vertu considérable qu'elle ait : sa tige a plus d'une coudée de hauteur, elle est nouée en divers endroits, creuse, & ayant plusieurs branches ; ses feuilles sont longues & dentelées, de couleur verte obscure ; ses fleurs sont blanches & par ombelles, sa graine est large, plate, & approchante de la figure des lentilles ; sa racine est de la grosseur d'un bon pouce, ronde, de la longueur d'un pied, & divisée dans sa longueur en plusieurs parties, représentant une espéce de barbe blanche au dedans, & une obscure au dehors ; elle est de substance rare, d'un goût & d'une odeur fort aromatique ; la racine est la meilleure partie de la plante.

La grande valeriane nommée aussi phu, croît naturellement sur les montagnes du Pont, de même que sur celles de France ; elle a ses feuilles molles, assez lissées, larges & fort divisées, sa tige lissée, creuse, molle, rougeâtre, un peu nouée, & haute depuis une coudée jusqu'à deux ; ses fleurs sont petites, blanches, tirant sur le purpurin, & par bouquets assez gros & touffus : sa racine est à demi rampante, de la grosseur du doigt, ayant en ses deux côtés & le long de sa partie basse plusieurs petites racines blanches arrangées & enfoncées dans la terre : elle est fort aromatique au goût, & d'une odeur pénétrante & approchante de celle du nard.

Le meu, meum ou meon, à qui on donne le surnom d'athamantique, à cause du mont Athamas où il croît en abondance, vient aussi en plusieurs montagnes de France : ses feuilles sont menues, longuettes & approchantes de celles de l'aneth ; sa tige est haute d'une coudée & quelquefois davantage, ses sommités sont par ombelles ; il a plusieurs racines entassées, noirâtres en dehors, blanches au dedans, de la grosseur du petit doigt, longues d'un pied, & entourées près de la tige d'une chevelure emblable à celle des racines d'eringium ; elles sont de substance rare d'un goût & d'une odeur forte & aromatique.

L'impératoire croît sur les hautes montagnes de France, d'Italie & ailleurs ; ses feuilles sont larges, un peu en pointe, dentelées & découpées, sortant dès la racine trois à trois au bout d'une longue queue ; elles sont fermes & rudes à manier, de même que la tige qui tire sur le rouge, & qui est haute de deux coudées ; ses fleurs sont blanches & par ombelles ; sa semence approche en figure, en goût & en odeur de celle du seseli de Marseille ; elle a plusieurs racines qui ne sont ni longues ni grosses, mais couchées dans terre, nouées, obscures, rudes en dehors, verdâtres au dedans, d'un goût fort âcre, de substance rare, & d'une odeur fort aromatique.

La gentiane croît sur les hautes montagnes, dans des lieux un peu humides ; ses feuilles sont grandes & larges, elles ressemblent en quelque façon à celles du plantin, mais encore plus à celles de l'ellébore blanc ; sa tige est lissée, elle est de la grosseur du doigt, haute de cinq ou six pieds & compartie par nœuds, il en sort des feuilles deux à deux bien plus petites que celles qui sont près de la racine ; sa fleur est jaune, sa graine plate & lissée ; sa racine a beaucoup de rapport avec celle de la guimauve, mais elle est beaucoup plus grande & plus grosse, elle est aussi fort jaune & extraordinairement amère.

* *L'Asclepias* connu sous les noms de *Domte-venin*, de *Hirundinaria* ;

Vincetoxicum, est une plante dont la racine est vivace, fibreuse, chevelue & blanche, d'un goût âcre, un peu amer, desagréable, & d'une odeur un peu forte; ses tiges sont hautes d'une coudée & plus, droites, simples, rondes, velues, souples & peu ligneuses : les feuilles qui sont toujours opposées deux à deux sont faites en fer de pique, larges & convexes à leur base & allongées par la pointe, leur péduncule est assez court; elles sont absolument entières dans leur circonférence, c'est-à-dire, sans aucune découpure; elles sont ordinairement lisses & d'une consistence assez ferme : les fleurs naissent des aisselles des feuilles sur des pédicules qui en portent plusieurs, elles sont aussi ramassées au haut de la tige : leur calice est très-petit, & composé de cinq petites feuilles capillaires; chaque fleur est monopétrale & faite en espéce d'entonnoir; le tuyau est fort court, & le bord est découpé assez profondément en cinq parties aiguës, ensorte que leur assemblage représente assez bien une étoile : à l'orifice du tube de la fleur il y a cinq petits onglets qui couvrent les parties de la génération, de la base desquels part une petite corne qui se plonge vers ces mêmes parties; les étamines sont au nombre de cinq, leur filet est presque imperceptible; il y a deux germes oroïdes qui deviennent en croissant une double gousse enflée, dont chacune n'a qu'une seule cavité, laquelle est remplie par des semences godronnées, couronnées d'une hoëtte blanche & argentine. Cette plante croît dans les endroits arides & pierreux, elle est en vigueur en Juillet.

La *Carline* qu'on appelle aussi *Chamæleon* blanc, est une plante qui ne s'élève pas de terre & qui n'a pas de tige. Sa racine est plus grosse que le pouce & longue d'un pied environ; elle est d'un brun rouge par dehors & blanche en dedans; elle donne du lait quand on la coupe, & elle a une odeur médiocrement aromatique & assez agréable. Cette racine, avant que de sortir de terre, jette à son collet plusieurs petits tubercules, d'où sortent autant de feuilles dispersées en rond couchées par terre, longues d'un pied, larges de deux à trois pouces, découpées jusqu'à la côte d'une manière irrégulière, armées d'épines dans leur bord, godronnées, & d'une consistence séche & cassante. Au centre commun de toutes ces feuilles est une seule fleur, composée de la grosseur d'un petit artichaut, & qui n'est portée sur aucune tige visible. Le calice commun à toutes les petites fleurs est renflé & godronné; il est composé d'un grand nombre d'écailles très-pointues, dont celles qui sont les plus intérieures sont les plus longues, luisantes & d'un jaune verdâtre : & chaque petit fleuron est régulier & hermaphrodite; il est d'une seule piéce faite en entonnoir, dont le tuyau est fort étroit, & la partie supérieure s'évase en manière de cloche, & est partagé en cinq. Il y a cinq étamines dont les filets sont très-courts, & les sommets sont réunis en un petit tuyau cylindrique, au travers duquel passe un stil assez souvent fourchu, & qui porte sur des embrions courts & à peu près ronds; chaque graine est irréguliérement ronde & velue, & couronnée d'une aigrette à plumes & rameuse, enfin le placenta de toutes ces fleurs est hérissé de petites pailles pointues.

La Carline se trouve sur les montagnes des Alpes, des Pyrenées, des Cévennes & de l'Auvergne; dans cette Province aussi bien que dans le Rouergue où elle est très-commune, on expose sa fleur dans les marchés, & on

la mange comme des artichauts : quelques-uns mangent aussi la racine quand elle est nouvelle & pas encore ligneuse.

La *Zedoaire* est une racine aromatique qu'on apporte de la Chine ; il y en a de deux espéces, la longue & la ronde, celle-ci est la plus rare. La racine de la zedoaire longue est tubéreuse & solide, longue de trois à quatre pouces, & de la grosseur du doigt, elle est un peu pointue par chacune de ses extrémités ; sa couleur est grise par dehors & blanche en dedans, elle est cassante, & n'est presque pas ligneuse ; elle a un goût âcre & aromatique amer ; l'odeur est douce, & approche un peu du camphre : on préfere celle qui n'est pas ridée, qui est bien nourrie, dense, charnue, & difficile à se casser sous la dent ; elle doit avoir beaucoup d'odeur, enfin n'être point vermoulue. Voyez la description de cette plante dans *Hermann. Paradis. Bat. prodr. p. 304.*

La *Tormentille* est une plante dont la racine est noirâtre, de la grosseur du petit doigt, de deux ou trois pouces de long & tortue ; sa consistence est tubereuse & non pas ligneuse, elle se casse très-aisément quand elle est verte, & répand un sucre rouge ; son goût est astringent & styptique ; sa tige s'élève de trois à quatre pouces, & se distribue en plusieurs rameaux : les feuilles sont sans péduncule, divisées en cinq ou sept lobes allongés, & dentés dans leur bord de dents fort aiguës ; le haut de la tige est moins rameux & porte des fleurs, dont les calices sont découpés en huit parties pointues ; la fleur a quatre pétales taillées en cœur, jaunes, & dont le bas tire sur le rouge ; les étamines sont au nombre de plus de douze, & partent du calice, il n'y a qu'un petit nombre de semences attachées sur le placenta. On la distingue au premier coup d'œil de la quinte-feuille, à qui elle ressemble par ses fleurs qui n'ont que quatre pétales.

La *Bistorte* croît ordinairement sur les hautes montagnes ; sa racine dont elle tire son nom est ronde, de la grosseur du pouce & plus, & repliée une fois ou deux comme un ver de terre : elle est d'une consistence charnue, cassante comme les plantes tubéreuses, noire en dehors, rouge en dedans, d'un goût très-astringent & austère, & son jus rougit le papier bleu. Les feuilles partent de la racine portées sur de longs pédicules rougeâtres ; elles sont longues & pointues en fer de pique, elles sont lisses dans leur superficie, & entières dans leur circonférence ; elles ont communément deux pouces ou deux pouces & demi de largeur & huit à neuf pouces de longueur, la partie supérieure est d'un verd foncé, celle de dessous est d'un verd de mer ; du milieu de ces feuilles sort une tige droite de la hauteur d'un pied, herbacée, ronde, ayant quelques nœuds & quelques petites feuilles ; les fleurs viennent au haut de la tige en forme d'un épi cylindrique & très-dense ; chaque fleur est portée sur un petit pédicule, & porte au dessous d'elle une petite écaille séche & argentine. La fleur n'a point de calice, elle est d'une seule piéce, découpée en cinq, en forme d'étoile, elle n'est point percée à son fond, mais les étamines & le pitile partent de son fond. Les étamines sont au nombre de huit, le germe est triangulaire, & est surmonté de trois stils ; la fleur se referme en séchant, & tient lieu de capsule aux semences qui sont uniques dans chaque fleur, & triangulaires comme le germe.

Le petit Cardamome ou ſimplement le Cardamome des anciens, eſt le fruit ſec d'une plante de l'Inde que M. Hermans aſſure avoir beaucoup d'affinité avec le caſcuma, le galanga, le zédoine & le gingembre; ce fruit eſt une coque membraneuſe à trois faces, longue d'environ cinq lignes: elle eſt un peu pointue vers le pédicule, & plus mouſſe à l'autre extrémité. Elle eſt ordinairement d'un blanc rougeâtre, cannelée, & s'ouvre par les angles en trois loges très-diſtinctes, par une petite membrane fort mince; dans chaque loge ſont contenus deux rangs de ſemences irrégulières, ridées, rouges-brunes par dehors, blanches en dedans, d'un goût âcre, aromatique, un peu amer, & approchant de celui du camphre: pluſieurs de ces gouſſes tiennent à des pédicules communs qu'on trouve quelquefois formant une eſpèce de grappe, dont il paroît que la plante les porte de cette manière.

Il y a pluſieurs eſpèces de Cardamome, le grand, le petit & le moyen; mais le petit eſt communément le plus en uſage.]

Les citrons & le geniévrier ſont trop connus pour avoir beſoin d'être décrits, non plus que leur ſemence.

Le petit cardamome eſt le plus eſtimé de tous; la plante qui le produit ne nous eſt pas décrite, non plus que celle des autres cardamomes; la figure de la gouſſe du petit cardamome eſt triangulaire, de groſſeur approchante de celle du fruit de ben; les grains ſont arrangés & fort entaſſés dans la gouſſe, de figure preſque quarrée, de la groſſeur à peu pres de ceux de l'amomum racemorum, de couleur purpurine, ſéparés par de petites membranes, & rempliſſant toute la gouſſe. Leur goût eſt âcre & fort aromatique: on n'emploie que les grains biens nourris, & on rejette la gouſſe & les membranes.

La plante des cubebes n'eſt guére bien connue, on croit néanmoins qu'elle eſt approchante de celle du poivre noir, & qu'elle monte & s'appuie de même ſur les arbres qui lui ſont voiſins; on nous l'apporte de Java, qui eſt une iſle des Indes orientales: les grains de cubebes croiſſent entaſſés de même que les baies de lierre; leur couleur & leur figure approchent de celle du poivre noir, mais ils ont une petite queue que le poivre noir n'a pas; leur goût eſt âcre & aromatique, il faut les couper avec des ciſeaux & rejeter leur queue.

La rue, le ſcordium, le chardon-bénit & la petite centaurée ſont trop connus pour avoir beſoin d'être décrits.

* Le dictamne de Créte eſt une eſpèce d'origan qui croît dans les fentes des rochers du mont Ida; ſa racine eſt fibreuſe, dure & rougeâtre; ſes tiges ſont de la hauteur d'un pied, branchues & moins droites que celles de l'origan ordinaire, elles ſont plus dures & couvertes d'un velouté cotonneux; les feuilles viennent deux à deux, rondes d'un pouce de diamétre, épaiſſes, couvertes auſſi d'un coton blanc très-doux au toucher, d'une odeur très-gracieuſe, & d'un goût âcre & très chaud: les fleurs naiſſent au haut de la tige par bouquets entre des feuilles écailleuſes & purpurines, elles ſont en général moins denſes & plus rares que dans l'origan ordinaire; elles ſont de couleur purpurine auſſi-bien que leur calice qui eſt cannelé: la fleur eſt morgétale, la liée ayant un tuyau cylindrique un peu applati; la lévre ſupérieure eſt droite, obtuſe & échancrée; celle d'en bas eſt partagée en trois, dont les découpures ſont à peu près égales: il y a quatre étamines dont deux ſont plus longues que les autres,

autres, & un ſeul ſtil qui part du milieu des quatre embrions. Chacun de ces embrions devient une petite ſemence arrondie à qui le calice ſert de capſule.]

Il faut que toutes les ſimples qui entrent dans la compoſition de ce vinaigre ſoient ſéches; on écraſera bien toutes les racines, l'écorce de citron, & toutes les ſemences ou baies; on inciſera les herbes & on mettra le tout dans une grande & forte bouteille de verre, & on y verſera deſſus douze livres de très-bon vinaigre qu'on agitera de telle ſorte avec les matières, qu'elles trempent toutes également dans le vinaigre, après quoi on bouchera la bouteille & on l'expoſera au grand ſoleil pendant quarante jours, au bout deſquels on coulera & on exprimera fortement les matières, & on ſerrera le vinaigre dans une bouteille bien bouchée pour s'en ſervir au beſoin.

Ce vinaigre a des vertus fort grandes, & principalement contre la peſte & contre toutes les maladies contagieuſes ou épidémiques: il eſt fort propre pour réſiſter aux venins & au mauvais air, & pour la guériſon des morſures des bêtes venimeuſes; il empêche la pourriture, il tue les vers, il diſſipe les vents, il inciſe & atténue les matières graſſes & aide à la coction des alimens: ſon uſage eſt interne & externe; on en donne plein une ou deux cuillers d'argent dans du vin, dans du bouillon, ou dans quelque autre liqueur propre; on le mêle auſſi dans les potions, & même dans les épitêmes liquides; on le met dans les narines, on l'applique ſur les temples, ſur l'eſtomac & ſur les poignets; on en trempe une petite éponge qu'on porte dans une petite boëte percée au deſſus de pluſieurs petits trous, pour la ſentir en temps de peſte & contre toutes mauvaiſes odeurs.

Acetum febrifugum, vel antidotus Sylvii del Boë.

℞ Radicis petaſitidis, unc. ij. Angelicæ, zedoariæ, ana unc. j. Foliorum rutæ hortenſis, unc. iij. Meliſſæ, ſcabioſæ, calendulæ, ana unc. ij. Nucum juglandium immaturarum inciſarum, libr. ij. Pomorum citreorum recentium inciſorum, libr. j.

Vinaigre fébrifuge, ou eau préſervative de Sylvius del Boë.

Pour faire ce remède il faut prendre, 1°. deux onces de pétaſite ou herbe aux teigneux. 2°. Des racines d'angélique & de zédoaire, de chacune une once. 3°. Trois onces de feuilles de rue de jardin. 4°. Des feuilles de méliſſe, de ſcabieuſe, de ſouci, de chacune deux onces. 5°. Deux livres de noix vertes & découpées. 6°. Une livre de bons citrons auſſi découpés. Pilez premièrement les racines, mettez-les enſuite tremper avec les autres drogues une nuit, puis faites diſtiller le tout ſur un feu fort médiocre, juſques à ce que les drogues commencent à ſe ſécher: vous aurez un vinaigre fébrifuge que vous garderez dans des bouteilles de verre.

* Le pétaſite ou l'herbe aux teigneux a une groſſe racine charnue blanche, & d'une conſiſtance aſſez tendre, d'où partent de tous côtés pluſieurs filets de chevelu: cette racine pouſſe au printemps une tige haute de quinze à dix-huit pouces, ſimple, ſans rameaux, purpurine, garnie de feuilles écailleuſes de même couleur, elle eſt terminée par un épi de fleurs court & ſerré, portées chacune ſur un pédicule fort court. Le calice de ces fleurs a quatre rangs d'écailles rou-

geâtres & eſt un peu évaſé par en haut & en manière de cloche; ce calice renferme quinze ou vingt petits fleurons blancs, ou un peu colorés de rouge & parfaitement réguliers. Les ſommets des cinq étamines forment une gaine purpurine en piſtile & débordent la fleur; les ſemences ſont oblongues & applaties, couronnées d'une aigrette de poil.

La racine pouſſe au mois de Mai des feuilles taillées en cœur, un peu velues par deſſous, larges d'un pied & demi, un peu dentées ſur les bords, elles ſont portées ſur un long pédicule, ſans cependant s'élever de terre.

Cette plante croît dans les montagnes & dans les près humides le long des ruiſſeaux: on la reconnoît aiſément dans l'été à la grandeur de ſes feuilles & par la fleur qui vient avant les feuilles dans le commencement du printemps. Si l'on tire ſa racine dans cette ſaiſon, elle eſt un peu réſineuſe, âcre, aromatique & d'un goût qui n'eſt pas deſagréable.]

Les autres drogues plus conſidérables de ce vinaigre ayant été décrites pour le vinaigre précédent, le ſurplus ne mérite pas de l'être.

Ayant bien écraſé les racines, on les pilera de nouveau dans un mortier de marbre avec un pilon de bois parmi les noix vertes, les citrons & les herbes inciſées, puis on les mettra dans une cucurbite de verre de grandeur ſuffiſante, & on verſera deſſus douze livres de bon eſprit de vinaigre qui ait été diſtillé, enſorte qu'il n'en ſoit monté que les trois quarts dans la diſtillation. On adaptera & on lutera la chappe ſur la cucurbite, qu'on laiſſera en digeſtion pendant la nuit, & le lendemain on diſtillera ce qui y eſt contenu au feu de cendres fort modéré, & on continuera la diſtillation juſqu'à la ſiccité des matières, prenant garde ſur la fin qu'elles ne brûlent, & on aura un vinaigre diſtillé clair comme de l'eau.

Sylvius exalte ce vinaigre pour la guériſon des fiévres, tant intermittentes que continues; il veut qu'on le mêle ou dans la boiſſon ordinaire, ou dans les eaux diſtillées, dans les apozémes, dans les mixtures ou dans les potions, dans les bouillons, &c. & qu'on y en mette autant qu'il en faut pour leur donner une acidité agréable; il le donne pour provoquer des ſueurs fort douces, pour émouſſer l'acrimonie de la bile, pour étancher la ſoif, pour corriger l'amertume de la bouche & pour arrêter le vomiſſement; il le recommande auſſi beaucoup contre la peſte & contre toutes les maladies épidémiques. On peut auſſi en mettre dans les narines, en appliquer aux temples & aux poignets, & en mouiller de petites éponges, que l'on approchera du nez, afin de récréer & de fortifier les parties nobles.

CHAPITRE XI.

Des Robs.

LE nom arabe de Rob, que les modernes retiennent encore, a été donné aux ſucs de fruits dépurés & cuits juſqu'à la conſomption des deux tiers de leur humidité, ou tout au plus juſqu'aux trois quarts. On a donné en particulier le nom de ſapa au ſuc de raiſins dépuré & cuit de la même manière;

mais c'eſt ſans fondement qu'on l'a voulu rendre commun à tous les robs; car encore que le ſapa ſoit en effet un rob, on ne doit néanmoins reconnoître pour ſapa autre rob que celui du ſuc de raiſins. Le defrutum eſt un diminutif du ſapa, car c'eſt un ſuc de raiſins dépuré qui n'a été cuit que juſqu'à la conſomption du tiers; c'eſt proprement ce qu'on appelle vin-cuit. Il ſeroit fort aiſé de préparer des robs de pluſieurs ſucs de fruits dépurés; mais pour ne point embarraſſer les boutiques de remédes peu uſités, je me contenterai de donner la deſcription des plus néceſſaires.

Præparatio Rob, vel Sapa ſimplex.

℞ Succi recentis uvarum albarum perfectè maturarum, libr. xxx.

Préparation du Rob, ou Sapa ſimple.

Prenez trente livres de ſuc de bon raiſin blanc, du plus meur, faites cuire ce ſuc dès le même jour que vous l'aurez tiré, à petit feu, dans un pot de terre verni, ou dans une baſſine étamée, le laiſſant ébouillir juſques à ce qu'il n'en reſte plus qu'un tiers. Alors ôtez le pot du feu, & l'ayant laiſſé refroidir, renverſez le rob dans un autre pot, comme ſi c'étoit une confiture liquide, & le gardez pour vous en ſervir au beſoin. Quand on ne veut avoir qu'un vin cuit, il ſuffit de faire ébouillir le ſuc de raiſins juſques à la diminution du tiers ſeulement.

Pour faire le defrutum ou le ſapa, on ne doit pas expoſer le ſuc de raiſins au ſoleil, ni chercher à le dépurer, avant que de le mettre ſur le feu, parce que cette dépuration n'arriveroit pas ſans la fermentation du ſuc, par le moyen de laquelle il changeroit de nature, deviendroit vin & perdroit après en bouillant tous ſes eſprits volatils; au lieu qu'en évitant la fermentation, ces eſprits ſont retenus & concentrés, & qu'il ne s'exhale pendant la cuite qu'un flegme groſſier & inutile, ce qui doit ſervir d'avis à ceux qui préparant le defrutum ou le ſapa, ne ſçauroient pas les raiſons pour leſquelles on doit plutôt prendre le ſuc de raiſins nouvellement exprimé que le bon vin, qui étant un ſuc de raiſins bien dépuré, leur pourroit ſembler préférable à ce ſuc impur.

On cuit diverſement le ſuc de raiſins en Languedoc, en Provence & ailleurs; car quelquefois on ſe contente de le cuire en conſiſtance de defrutum, qu'ils nomment vin-cuit; quelquefois ils continuent la cuite juſqu'à celle du ſapa, qui eſt approchante de celle des ſyrops ordinaires, & quelquefois juſqu'à une conſiſtance ſemblable à celle des électuaires mols, qui eſt ce qu'ils appellent raiſiné, & qu'ils emploient à diverſes confitures de fruits. Pour faire toutes ces choſes ils procédent en la manière ſuivante.

Ils prennent une bonne quantité de raiſins blancs parfaitement meurs, ils en ôtent la grappe, ils les écraſent & les expriment dans une toile neuve, mettent par exemple trente livres de ce ſuc dans un grand vaiſſeau de terre bien verni, ou dans un chauderon, ou dans une baſſine de cuivre, étamés au dedans, & ayant mis le vaiſſeau ſur un feu modéré, ils font bouillir doucement le ſuc juſqu'à ce qu'il ſoit conſumé du tiers, qui eſt la cuite ordinaire pour le vin-cuit: ils ôtent alors le vaiſſeau du feu & agitent continuellement

le vin-cuit avec un bâton, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait refroidi; faisant cela à dessein d'évaporer encore quelque humidité superflue qui pourroit rester; ensuite ils couvrent le vaisseau, & ayant laissé rasseoir le vin-cuit jusqu'au lendemain, ils versent par inclination ce qui est clair dans un petit tonneau, laissant au fond du vaisseau la résidence qui s'y trouve; ils mettent le tonneau à la cave & l'y laissent six ou sept semaines pour y fermenter de même que le vin nouveau; mais comme il se dissipe un peu de vin cuit par la fermentation, ils achèvent de remplir le tonneau avec d'autre vin-cuit qu'ils ont gardé à part, ou bien ils y emploient du vin d'Espagne, ou quelque bon vin blanc; après quoi ils bouchent soigneusement le tonneau & le tiennent dans un lieu frais pour s'en servir au besoin.

Et si au lieu du vin cuit on veut avoir un sapa, alors on peut cuire le suc de raisins, comme il a été dit, jusqu'à la diminution du tiers, le remuer ensuite avec un bâton jusqu'à ce qu'il soit refroidi, & le laisser reposer toute une nuit dans un vaisseau pour le mieux dépurer; mais au lieu de mettre dans un tonneau le vin-cuit dépuré, il faut le faire bouillir de nouveau à petit feu dans le même vaisseau bien net, jusqu'à ce qu'il soit encore consumé de la moitié, puis l'ôter du feu, le laisser refroidir & reposer deux ou trois jours, vuider par inclination dans une bouteille ce qu'il y aura de clair, & laisser au fond les lies de même que la première fois. Par cette seconde cuite le suc de raisins sera consumé des deux tiers, & il sera d'une consistance approchante de celle des syrops ordinaires.

On peut encore remettre sur le feu le même sapa, & en faire consumer environ le quart sur un fort petit feu, si l'on veut qu'il soit cuit dans une consistance approchante de celle des électuaires mols, ou de celle que doivent avoir les confitures pour pouvoir être gardées. On peut aromatiser tous ces sucs diversement cuits, en y mêlant, lorsqu'ils sont froids, quelques gouttes d'huile de canelle ou de girofle incorporées avec du sucre fin en poudre.

Ce qu'on appelle vin-cuit en Languedoc & en Provence, est une préparation fort semblable à celle du vin d'Espagne. Ce vin doit être reconnu pour un aliment médicamenteux, de même que le sapa & le raisiné; il est propre à rétablir les forces abbatues, à fortifier le cœur, l'estomac & toutes les autres parties nobles, à donner de l'appetit & à aider à la digestion des alimens. La dose du vin-cuit est depuis une once jusqu'à quatre; celle du sapa, depuis une once jusqu'à deux; celle du raisiné est à peu près semblable. On se sert aussi du vin-cuit dans les clystères à la place des décoctions, principalement dans des coliques causées par les vents ou par les acides.

Rob cydoniorum.

♃ Succi cydoniorum ad maturitatem vergentium libr. xviij.

Préparation du rob de coings.

Prenez un nombre suffisant de coings choisis & à demi-meurs, puis tirez-en le suc jusques à la quantité de dix-huit livres, lequel vous ferez cuire & tiendrez sur le feu dans un pot de terre verni tant qu'il soit diminué des deux tiers; il faut alors retirer le pot du feu, laisser refroidir & rasseoir ce suc

cuit ou rob, puis le verser doucement dans un pot à confiture, prenant garde de laisser écouler avec la lie qui doit être restée au fond du vaisseau : ajoutez-y de l'huile de canelle & de girofle, de chacune trois gouttes incorporées avec du sucre en poudre, pour relever le goût & augmenter la bonne odeur de cette composition : & ainsi sera fait le rob de coings qui est de grand usage pour plusieurs besoins déclarés ci-après.

On prendra une bonne quantité de coings à demi meurs, on les rapera l'un après l'autre dans des terrines, à l'exception de leur partie dure interne : on laissera reposer deux ou trois jours ce qui aura été rapé, puis on l'exprimera dans une toile neuve forte, lentement à l'abord, mais fortement à la fin; par ce moyen on aura un suc de coings assez clair, dont on prendra par exemple dix-huit livres qu'on mettra dans un vaisseau de terre verni, ou dans une bassine de cuivre étamée, & on les fera bouillir à petit feu jusqu'à ce que les deux tiers en soient consumés : on laissera alors refroidir & reposer le rob dans son vaisseau pendant deux ou trois jours, puis on versera par inclination dans quelqu'autre vase bien net tout ce qui sera clair, & on y ajoûtera les huiles de girofle & de canelle qu'on aura incorporées avec une once de sucre fin en poudre, afin d'en faire une union plus exacte, & lorsque tout sera bien mêlé, on le serrera dans une bouteille bien bouchée & on le gardera pour le besoin.

Le rob de coings est un raccourci des principales vertus qu'on attribue à la chair de coing; il est fort recommandé pour fortifier l'estomac & pour en arrêter les dévoimens & ceux des intestins, il excite l'appétit & aide à cuire les alimens; on l'emploie heureusement dans les diarrhées, dyssenteries, lienteries, dans le cholera morbus, & dans les hémorragies internes.

Rob mororum.

℞ Succi mororum rubi humilis arvensis, succi mororum mori arboris nigræ semimaturorum, mellis Narbonensis despumati, ana libr. iij.

Préparation du rob de meures.

Fournissez-vous 1°. de suc de meures sauvages, qui croissent sur les ronces dans les buissons de la campagne : 2°. de suc de meures communes, noires, à demi meures; & 3°. du miel de Narbonne, ou bon miel blanc, de chacun trois livres : faites cuire ces sucs à petit feu dans un petit pot de terre verni, faisant épaissir en bouillant jusques à une consistance raisonnable : alors retirez le vaisseau du feu, & peu après ajoûtez à cette composition vingt gouttes d'esprit de vitriol ou de soufre; quoi fait, vous aurez un rob de meures préparé pour vos usages.

On pourroit bien faire ce rob avec les sucs, ou bien avec l'un ou l'autre des deux séparément, sans aucune addition de miel; mais outre que le miel augmente leur vertu déterfive & mondifiante, il rend encore le rob plus agréable & en état de pouvoir être conservé plus long-temps : il faut cueillir les deux sortes de meures avant qu'elles parviennent à leur maturité, afin

que le rob en soit plus déterſif ; il en faut exprimer le ſuc par une forte toile, le laiſſer raſſeoir deux ou trois jours, puis verſer par inclination dans un autre vaiſſeau ce qui ſera clair, en peſer la quantité ordonnée, & la faire cuire à petit feu dans un vaiſſeau de terre verni avec le miel qu'on aura auparavant écumé à part, juſqu'à une conſiſtance ſemblable à celle des ſyrops ; il faut alors laiſſer refroidir le rob, le bien écumer, & y ayant ajoûté les eſprits de vitriol ou de ſoufre, le ſerrer pour le beſoin dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée. * Le beau miel du Gatinois eſt auſſi bon pour cet uſage que le miel de Narbonne, & il paroît aſſez inutile d'ajoûter ici de l'eſprit de vitriol ou de ſoufre : mais il y aura plus d'avantage, ſi on veut abſolument une addition d'acide, à ſe ſervir de bon vinaigre rouge ou d'excellent verjus.]

Ce rob eſt principalement uſité pour la guériſon des ulcères, de toutes les inflammations qui arrivent à la bouche, à la langue & au goſier ; car il eſt fort propre pour tempérer l'acrimonie des humeurs, pour mondifier, reſſerrer & conſolider. On prend quelquefois de ce rob ſeul dans une cuiller, mais on le mêle le plus ſouvent dans des décoctions rafraîchiſſantes, déterſives, ou propres aux intentions que l'on a.

Rob baccarum ſambuci.

℞ Succi baccarum ſambuci tribus diebus per reſidentiam depurati libr. vj. aut quantùm libuerit.

Préparation du rob des bayes de ſureau.

Tirez ſix livres de ſuc des bayes de ſureau, que vous laiſſerez raſſeoir & clarifier pendant trois jours, ou plus, ſi vous voulez : enſuite faites cuire ce ſuc à feu modéré dans un pot de terre verni juſques à la diminution des deux tiers ; vous y ajoûterez, ſi bon vous ſemble, quelque portion de ſuccre ou de miel écumé, pour relever le goût de cette compoſition & la conſerver plus long-temps pour ſes uſages.

Il faut prendre les bayes de ſureau, lorſqu'elles ſont bien meures, les bien nettoyer de toutes leurs petites queues, les exprimer par une forte toile & en tirer le ſuc, le laiſſer raſſeoir pendant trois jours, le ſéparer de ſes lies, & le faire bouillir à petit feu dans un vaiſſeau de terre verni, juſqu'à ce qu'il ſoit diminué des deux tiers, ou qu'il ait une véritable conſiſtance de rob ; alors on le laiſſera refroidir, on en ſéparera l'écume qui pourroit y être, & on le ſerrera pour le beſoin. Ceux qui voudront rendre ce rob plus agréable & plus en état d'être conſervé long-temps, pourront y ajoûter en le cuiſant le tiers ou le quart de ſon poids de beau ſuccre ou de miel écumé.

Ce rob eſt fort eſtimé pour la guériſon des maladies du cerveau, & particuliérement de l'épilepſie & de la paralyſie ; on le croit auſſi ſpécifique contre les paſſions hyſtériques, & contre les dyſſenteries ; on peut le prendre ſeul dans une cuiller loin des repas, ou le mêler dans les potions ou dans diverſes miſtures liquides ou épaiſſies ; ſa doſe n'eſt pas bien déterminée, mais on peut en prendre depuis demi-once juſqu'à une once à la fois.

Les autres robs qui ſont préparés de ſucs de divers fruits, ne méritent pas d'être ici décrits, parce qu'on les a convertis en ſyrops, que la douceur du ſuccre rend beaucoup plus agréables que tous les robs qu'on en pourroit préparer.

CHAPITRE XII.

* *Des Condits.*

IL y a plusieurs avantages à confire différentes substances végétales : on procure aux malades des médicamens très-agréables au goût, & dont ils peuvent plus long-temps continuer l'usage : & on conserve par ce même moyen des remédes qui ne se garderoient pas sans cela d'une année à l'autre. On confit les substances végétales dans le temps où elles sont le plus en vigueur : il faut qu'elles ayent acquis tout leur accroissement, mais aussi il ne faut pas qu'elles soient sur leur déclin : ainsi on confit les racines au printems, c'est-à-dire, avant qu'elles se soient exténuées par la pousse des tiges & des fleurs, mais dès qu'elles ont poussé les premières feuilles : on confit les fleurs en boutons prêts à s'épanouir, & les fruits dès l'instant qu'ils sont meurs.

Radices eryngii conditæ.

℞ Rad. eryngii maritimi quantùm volueris, coque in aqua donec mollescant & cortex exterior facilè auferri possit, qui statim auferatur; medulam pariter exime & radices per viginti quatuor horas in novissima aqua macera; deinde pro singulis radicis partibus, sacchari albissimi partes duas in sufficienti aquæ quantitate dissolve, & coque usque dum ebullire incipiant, tum injice radices & coque aliquandiù.

Racines de panicaut confites.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira de racines de panicaut de mer, faites-les bouillir dans l'eau jusqu'à ce que vous en puissiez ôter l'écorce extérieure, ce que vous ferez; ôtez pareillement la moëlle, & laissez ces racines à macérer en grande eau pendant vingt-quatre heures; ensuite pour chaque partie de racines, vous ferez fondre deux parties de succre fin dans suffisante quantité d'eau commune, & lorsque cette dissolution sera bouillante, vous y jeterez les racines, vous les laisserez cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien molles. C'est ainsi qu'on confit la racine & les tiges d'angélique, celles d'aunée, de satyrium, de scorsonère, de consoude, aussi bien que la muscade & le gingembre.]

Le panicaut ou chardon roland est une plante assez connue; ses racines doivent être cueillies au commencement du printemps, & dès que l'herbe commence à paroître; il les faut bien laver, en ôter la petite écorce roussâtre & toutes les superfluités, les fendre pour en ôter le cœur, & les faire bouillir dans l'eau nette jusques à ce qu'elles soient suffisamment attendries. Il faut alors les tirer de l'eau, les étendre sur un linge blanc, & avec ce linge en bien essuyer l'humidité, puis les peser & prendre un semblable poids de succre fin, & le faire cuire avec la décoction de ces racines, en l'écumant de temps en temps, jusqu'à ce que le succre ait acquis une consistance un peu plus épaisse que celle des syrops ordinaires. On mettra alors ces racines dans un pot de terre verni, & on y versera dessus le syrop tout chaud;

quelques jours après on verfera par inclination ce fyrop dans une baffine, & on le recuira à petit feu, jufqu'à ce qu'il ait acquis la même confiftance qu'il avoit la première fois, puis on le verfera chaudement dans le pot fur les racines; quelque temps après, fi le fyrop fe trouve encore décuit, on le recuira pour la troifième fois, & on le verfera encore chaudement fur les racines, & lorfque le tout fera bien refroidi, on couvrira bien le pot, & on gardera cette confiture pour le befoin; il pourroit même arriver que ce fyrop auroit befoin d'être recuit pour la quatrième fois, auquel cas on procéderoit de même qu'auparavant.

Cortices citreorum conditæ.

℞ Corticum malorum citreorum, in frufta oblonga incifarum, quantùm libuerit.

Ecorces de citrons confites.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira d'écorces de citrons, coupées par tranches, mettez-les tremper durant quinze jours dans de l'eau marine, ou de l'eau auffi falée que fi elle étoit véritablement de l'eau de mer; puis retirez-les & les mettez dans de l'eau de fontaine, la changeant jufques à ce qu'elles foient parfaitement défalées : finalement il leur faut faire jeter quelques bouillons dans de nouvelle eau pour leur ôter entièrement la moindre pointe de fel dont elles pourroient encore être chargées : alors ayant jeté cette eau, remettez-en derechef de nouvelle & continuez à les faire bouillir tant qu'elles foient fort attendries & amollies : les ayant ôtées du feu, faites-les defécher autant que vous pourrez, les étendant fur un linge bien net, & ainfi defféchées, arrangez-les dans un pot neuf de terre verni : cela fait, ajoutez à l'eau dans laquelle les écorces ont cuit une quantité de fuccre, & faites cuire le tout enfemble jufques à une confiftance raifonnable, & puis le renverfez tout chaud dans le pot où vous avez arrangé les écorces; réitérant la même opération de la manière & autant de fois qu'il vient d'être enfeigné pour confire les racines.

La difficulté qu'il y a de confire les écorces de citrons fans qu'elles perdent leur figure, & fans qu'elles fe mettent en piéces ou en pâte, a obligé de recourir à l'eau marine ou falée, laquelle renfermant en elle un fel fixe enveloppé de beaucoup d'acide auftère, fortifie l'union des parties dont les écorces de citrons font compofées, les rend moins féparables les unes des autres, & en diffipant leur obfcurité, leur communique la diaphanéité qui lui eft naturelle. Il les faut couper en longues tranches de la largeur d'un pouce ou d'un pouce & demi, les arranger dans un baril bien net, les couvrir d'eau marine ou d'eau falée raifonnablement forte, les laiffer dans cette eau une quinzaine de jours, ou même fi on veut plufieurs femaines; & lorfqu'on voudra les confire, on les tirera de l'eau falée, & on les fera tremper dans de l'eau de fontaine pendant plufieurs jours, en changeant & rechangeant l'eau, jufqu'à ce qu'on n'y reconnoiffe aucun goût de fel; alors on les fera bouillir doucement dans une nouvelle eau, pour emporter ce qui leur pourroit refter de fel, & ayant jeté cette eau, on les fera encore bouillir doucement dans une nouvelle, jufqu'à ce qu'elles foient fuffifamment attendries : on

on tirera alors ces écorces de l'eau, on les mettra ſur un linge blanc, avec lequel on les eſſuira autant que l'on pourra ; puis on les peſera, & on prendra deux fois autant peſant de beau ſuccre, qu'on fera cuire avec la dernière décoction des écorces en conſiſtance d'électuaire mol ; & ayant rangé les écorces de citron les unes ſur les autres dans un pot de terre verni, on verſera deſſus ce ſuccre ainſi cuit & tout chaud, enſorte qu'elles en ſoient toutes bien couvertes ; on les laiſſera ainſi pendant quelques jours, ayant bien couvert le pot, puis on verſera par inclination le ſyrop dans une baſſine, & on l'y fera cuire juſqu'à la même conſiſtance qu'il avoit auparavant, on le reverſera chaudement deſſus, & on réitérera les mêmes opérations, juſqu'à ce qu'on voie que le ſyrop ſe maintienne dans la même conſiſtance qu'il doit avoir pour être conſervé. Mais ſi l'on veut confire ces écorces au ſec, on les tirera de ce ſyrop, on les laiſſera bien égouter, puis on fera cuire du beau ſuccre dans de l'eau en conſiſtance d'électuaire ſolide, on y plongera les écorces, & on les y fera bouillir doucement, juſqu'à ce que le ſuccre ſoit derechef cuit en conſiſtance d'électuaire ſolide ; alors on tirera les écorces, laiſſant bien égouter le ſuccre, & on étendra ces écorces ſur des claies dans une étuve, pour y être tout-à-fait ſéchées.

On peut profiter avantageuſement du premier ſyrop qui avoit ſervi pour la confiture des écorces de citron, puiſqu'il eſt fort eſtimé ſous le nom de ſyrop de la conſervation de l'écorce de citron, & qu'il a des vertus fort approchantes de celles de l'écorce, puiſqu'il fortifie beaucoup le cœur, l'eſtomac & toutes les parties nobles.

On pourroit bien auſſi cuire dans de l'eau l'écorce de citron nouvelle, juſqu'à ce qu'elle fût preſque réduite en pâte, la piler enſuite dans un mortier de marbre, & la paſſer par un tamis de crin renverſé, puis y ajoûter autant peſant de ſuccre en poudre, & les cuire à petit feu dans une terrine vernie juſqu'à une conſiſtance ſolide, en ajoûtant ſur la fin à cette pâte un peu de ſuc de citron, pour lui donner une acidité agréable.

On peut auſſi réduire les coings, les pommes, les poires, les abricots, les pêches, les prunes & pluſieurs autres fruits en pâtes ſemblables ; on peut encore confire de même les tiges de laitues mondées de leur écorce, les parties charnues de melons, de courges longues & de concombres, les cardons d'artichaut, les racines de ſcorſonère, de panicaut, de l'aunée & pluſieurs autres parties de plantes moëlleuſes ; on peut auſſi les faire paſſer par l'eau ſalée, & les confire entières, comme j'ai dit de l'écorce de citron.

On peut, ſi on veut, employer une leſſive claire à la place de l'eau ſalée, pour confire les amandes vertes : & quoiqu'elles y deviennent extraordinairement pâles & de la couleur d'une herbe fanée, elles reprennent néanmoins, en bouillant après dans de l'eau claire, une couleur plus verte & plus belle que celle qu'elles avoient auparavant, & on pourra enſuite les confire au ſec, ou au liquide, de même que l'écorce de citron, ſans qu'elles ſoient en danger de perdre leur belle couleur.

Les confitures ordinaires de noix blanches & vertes, d'abricots, de prunes, de ceriſes, de groſeilles, d'épine-vinettes, de framboiſes & de pluſieurs autres

fruits, ſont ſi communes, & même ſi pratiquées par la plûpart des Dames, que je n'ai pas cru néceſſaire d'en parler.

Les confitures au miel ſont moins uſitées que celles au ſuccre, & ſur-tout depuis que le ſuccre eſt à bon prix, tant à cauſe que le dernier eſt beaucoup agréable en toute confiture, que parce qu'on n'eſt pas obligé d'employer une ſi grande quantité de ſuccre que de miel, ſur un pareil poids de fruits; outre cela le miel n'eſt pas propre pour les confitures au ſec; & quoique dans le Languedoc & la Provence on ait accoûtumé pendant la froidure, de confire des amandes ſéches avec du miel, & d'en faire une confiture tantôt rouge tantôt blanche, qu'ils appellent nogat ou tourton, néanmoins cette confiture ne peut pas être gardée long-temps, car le miel ſe ramollit, & même ſe diſſout enfin tout-à-fait, lorſque l'humidité a eu le temps de le pénétrer.

La confiture des olives eſt fort différente de celle des autres fruits, & principalement en ce qu'elle ſe fait ſans ſuccre & ſans miel; leur préparation conſiſte principalement à leur ôter leur amertume naturelle, à les rendre agréables au goût, & à les conſerver long-temps dans leur beauté & bonté. Ceux qui ne regardent pas à la beauté, ſe contentent de fendre avec un couteau les olives vertes en deux ou en trois endroits, ou de les écraſer légèrement, & les faire tremper quelques jours dans de l'eau claire, qu'ils rechangent ſouvent, & juſqu'à ce que leur amertume ſoit preſque emportée; puis ils les mettent dans des pots de verre ou de terre vernis, avec quelques bouquets de fenouil, ou quelques morceaux d'écorce ſéche de citron ou d'orange, & les couvrent d'une eau médiocrement ſalée, dans laquelle ils les conſervent pour en manger lorſqu'ils en ont beſoin: mais ceux qui veulent conſerver la couleur aux olives & les garder entières, ont recours à une leſſive faite avec les cendres de bois de chêne, de vigne ou autres ſemblables, & avec la chaux vive, y faiſant tremper vingt-quatre heures les olives, ou juſqu'à ce que leur amertume ait été tout-à-fait emportée; alors ils mettent leurs olives dans des pots de verre, & les couvrent d'une eau médiocrement ſalée, y ajoûtant le fenouil doux, l'écorce de citron ou d'orange confite & coupée en petites tranches, ou tel autre aromat qu'ils trouvent à propos; ils mettent même quelquefois ſur cette eau ſalée, la hauteur d'un travers de doigt de bonne huile d'olive pour mieux conſerver le tout.

On confit auſſi des capres, des petits concombres, des choux cabus, de la perce-pierre, des boutons de geneſt, des tiges de pourpier & pluſieurs autres parties de plantes dans du vinaigre avec du ſel & du poivre, ou d'autres épiceries; mais comme ces choſes ſont plutôt pour l'uſage des ſains que pour les malades, il n'eſt pas néceſſaire d'en donner ici des préparations particulières.

CHAPITRE XIII.

Des Gelées.

LES gelées qui ſont faites avec les ſucs des fruits ſont trop familières & trop pratiquées, pour avoir beſoin d'être décrites; je donnerai ſeulement quelques exemples de celles qui ſont faites par décoction.

Gelatum cornu cervi.

℞ Raſuræ cornu cervi ℔ ß. Aquæ communis ℔ vj.

Préparation de la gelée de corne de cerf.

Il faut prendre demi-livre de corne de cerf rapée, la faire cuire dans ſix livres d'eau que vous ferez diminuer des deux tiers, à petit feu, dans un pot de terre verni; cela fait, il faut ôter le pot du feu, couler & bien exprimer le tout: vous clarifierez la colature avec un blanc d'œuf, ſix onces de ſuccre, quatre onces de vin blanc, une once de jus de citron, puis vous la remettrez au feu & la ferez cuire juſques à ce que vous la voyiez d'une médiocre conſiſtance.

On fera bouillir à petit feu, dans un pot de terre verni, demi-livre de râclure de corne de cerf dans ſix livres d'eau de fontaine, juſqu'à la conſomption des deux tiers de l'eau; on coulera la décoction, en exprimant bien la corne de cerf, puis on clarifiera avec un blanc d'œuf, y ajoûtant ſix onces de ſuccre fin, quatre onces de vin blanc & une once de ſuc de citrons: après quoi on cuira à petit feu la liqueur clarifiée, juſqu'à une conſiſtance de gelée plutôt moins ferme que trop, laquelle on vuidera chaudement dans des taſſes ou des pots, & on l'y laiſſera refroidir. On pourroit aromatiſer cette gelée avec quelque demi-goutte d'eſſence de citron, de girofle ou de canelle, incorporée avec un peu de ſuccre fin en poudre, comme j'ai dit pour d'autres occaſions.

Cette gelée ne ſe prépare que dans le beſoin, parce qu'elle ne ſe peut garder que quatre ou cinq jours en hiver & deux en été, encore faut-il la tenir dans la cave. Il y en a qui ne coulent point la gelée mêlée parmi le ſuccre & le vin, qu'elle n'ait acquis ſa conſiſtance, afin de ne la plus remettre ſur le feu. Les perſonnes ſcrupuleuſes pourroient ici deſapprouver la cuite du vin parmi la gelée, dans la penſée qu'ils auroient que ſa partie ſpiritueuſe ne manque pas de ſe diſſiper en cuiſant; mais comme la gelée ne peut être bien clarifiée ſans le vin, on ne doit pas avoir égard à cette diſſipation d'eſprits, parce que cette gelée eſt le plus ſouvent préparée pour des fébricitans, auſquels ces parties ſpiritueuſes feroient nuiſibles.

On peut appeller la gelée de corne de cerf un aliment médicamenteux, car étant de fort bonne nourriture, elle fortifie beaucoup le cœur & l'eſtomac; elle eſt fort uſitée dans toute ſorte de fiévres, & particulièrement dans les putrides & dans toutes les maladies épidémiques; elle eſt auſſi fort eſtimée contre tous les dévoimens de l'eſtomac & des inteſtins.

On peut préparer de même la gelée de vipères & celle des parties des autres animaux.

CHAPITRE XIV.

Des Conserves.

LES racines, les herbes ou les fleurs sont ordinairement la base de toutes les conserves. Leur préparation n'étant pas bien difficile & ne demandant pas de grands discours, je me contenterai d'en donner deux ou trois exemples, sur lesquels on pourra préparer toutes sortes de conserves.

Conserva radicum helenii.

℞ Radicum helenii recentium mundatarum quantùm libuerit.

Préparation de la conserve de racines d'aunée.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira de racines d'aunée, faites-les cuire dans de l'eau de fontaine jusqu'à ce qu'elles soient bien attendries, puis pilez-les ensuite dans un mortier & les réduisez en forme de pulpe ou bouillie, que vous passerez au travers d'un tamis renversé. Cela fait, prenez deux fois autant pesant de succre que de racines, mettez-le dans la décoction où elles ont bouilli, & faites cuire le tout ensemble & épaissir sur un feu modéré en consistance d'électuaire solide : alors ôtez-le du feu, & après l'avoir laissé un peu refroidir ajoûtez-y la pulpe que vous venez de passer au travers du tamis, mêlant le tout ensemble ; & pour lors sera faite la conserve d'aunée, laquelle il faut laisser refroidir entièrement & serrer dans des vases propres à cela pour le besoin.

On prendra la quantité qu'on voudra de racines d'aunée récentes, on les lavera bien, & on les nettoira de leur petite écorce & de toutes superfluités ; on les incisera grossièrement & on les fera bouillir dans six fois autant pesant d'eau sur un feu modéré, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment attendries ; on les pilera alors dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en passera la pulpe par un tamis de crin renversé ; on fera cuire cependant deux fois autant pesant de succre fin dans la décoction des racines, jusqu'à la consistance d'un électuaire solide, & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y incorporera la pulpe, & la conserve sera faite : quelques-uns la laissent refroidir tout-à-fait avant que de la serrer, d'autres la mettent chaudement dans son pot, afin qu'elle fasse une croûte au dessus pout servir à sa conservation. On ne doit pas néanmoins couvrir le pot que la conserve ne soit tout-à-fait refroidie, de peur que l'humidité superflue qui s'éléve de la conserve ne trouve point d'issue, & retombant sur la conserve ne la fasse corrompre.

* L'aunée en latin *Helenium, enula campana, aster omnium maximus helenium dictus*, est une espèce du genre des *Aster*, dont la racine est grosse, charnue, divisée en plusieurs branches ou navets *bruns* par dehors, blancs en dedans, *cassants*, d'un goût amer & aromatique & d'une odeur forte & qui n'est pas desagréable quand cette racine est séche. Cette racine jette des feuilles longues d'un pied & demi, larges de sept à huit pouces & plus, un peu

ovales, mais finissant en pointe à chaque extrémité; d'un verd pâle par dessus & blanches par dessous, à cause du duvet qui s'y trouve, absolument entières, si ce n'est qu'elles sont dentées en forme de scie par leurs bords. Ces feuilles embrassent une tige dure & ligneuse, haute de cinq à six pieds, droite, rameuse par le haut, garnie de feuilles qui deviennent de plus petites en plus petites à mesure qu'elles s'élèvent. Cette tige est terminée par des fleurs radiées comme des soleils, de trois à quatre pouces de diamétre. Les écailles du calice sont très-larges, herbacées & renversées; les petules des demi-fleurons forment un disque plan, elles sont longues & étroites, & d'égale largeur. Les fleurons sont réguliers; les demi-fleurons n'ont que des pistiles sans étamines; les fleurons ont l'un & l'autre, tous deux portent des graines couronnées d'aigrette à poil, & le placenta de la fleur est ras.]

Cette conserve, de même que celle de plusieurs autres racines, pourroit bien être faite sans cuire les racines, & même sans cuire le succre; car on pourroit piler ces racines crues dans le mortier de marbre, en passer la pulpe par le tamis de crin renversé, & la bien incorporer avec deux fois autant pesant de succre fin en poudre, & la conserve feroit faite; mais outre que les racines crues sont beaucoup plus difficiles à piler & à passer par le tamis, & plus fibreuses que celles qui sont cuites, la conserve s'en trouve aussi plus desagréable & plus grossière. On peut préparer de même les conserves de toutes les racines moëlleuses.

La conserve d'aunée incise & détache puissamment la pituite des poumons, des reins & de l'estomac, elle sert à l'expectoration, & même à la digestion des alimens, à donner de l'appetit; on la peut prendre seule sur la pointe d'un couteau ou la mêler dans des loochs, dans des opiates, ou des tablettes; on en peut prendre depuis demi-once jusqu'à une once.

Conserva rosarum liquida.

℞ Rosarum rubrarum recentium exungulatarum libr. j. Sacchari albissimi libr. ij.

Préparation de la conserve de roses liquide.

Prenez, 1°. une livre de gros boutons de roses rouges, dont vous aurez coupé les onglets & tout ce qu'ils ont de verdure. 2°. Deux livres de succre du plus fin. Faites du tout une conserve selon la manière ci-après déclarée.

Pour préparer la conserve de roses liquide en la manière ordinaire, on prendra une livre de gros boutons de roses rouges, dont on aura ôté avec des ciseaux la partie blanche qu'on appelle les onglets; on les pilera exactement dans un mortier de marbre, y mêlant peu à peu deux livres de beau succre en poudre; ce mêlange fera un corps approchant de celui d'un électuaire mol, il sera de couleur rouge-brune, & assez agréable au goût: on pourra, si l'on veut, y ajoûter quelques gouttes d'esprit de soufre ou de vitriol, pour relever la couleur de la conserve & la rendre fort vermeille; on la serrera après dans un pot bien bouché, & on l'exposera au soleil pendant plusieurs jours, en agitant de temps en temps la conserve avec une espatule de bois, pour mieux unir

les roses avec le succre, & consumer en quelque façon l'humidité superflue qui pourroit y être.

Mais si l'on veut préparer une conserve de roses plus belle & plus agréable, on donnera un petit bouillon à une chopine d'eau-rose, & l'ayant tirée du feu, on jettera dedans une livre de gros boutons de roses rouges mondés, comme j'ai dit, & les y ayant bien plongés, on passera la liqueur par un linge net, on exprimera les roses avec les mains, on les pilera bien dans un mortier de marbre; on fera cuire cependant deux livres de beau succre dans la liqueur où les roses avoient été plongées, jusqu'à la consistance d'un électuaire solide, & lorsqu'il sera cuit on y mêlera les roses parfaitement bien pilées, on les agitera quelque temps pour en faire bien le mélange & pour évaporer l'humidité superflue qui pourroit y rester, puis on la serrera chaudement dans son pot, & on la couvrira bien, lorsque la conserve sera tout-à-fait refroidie. Cette méthode attendrit beaucoup les roses & les met en état de pouvoir être plus facilement pilées; l'eau-rose augmente la bonne odeur & la vertu de la conserve, elle fait l'union des roses avec le succre & rend la conserve beaucoup plus belle que les préparations ordinaires. Il y a encore une autre préparation de conserve de roses qui ne céde pas à celle-ci; elle se fait en mettant les boutons de roses coupés dans une cucurbite de verre en macération dans le bain-marie entre tiéde & bouillant, les y tenant jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment attendris, cuisant le succre avec l'eau-rose & procédant au surplus de même que pour la dernière conserve.

Le principal usage de la conserve de roses est d'arrêter la fluxion qui tombe du cerveau dans la poitrine, de modérer la toux & les crachemens de sang, de fortifier l'estomac, le cœur & le cerveau, d'arrêter le vomissement & toute sorte de flux de ventre, de rendre l'haleine bonne & de provoquer le sommeil lorsqu'elle est employée extérieurement en frontal; on prend cette conserve loin des repas, depuis une dragme jusqu'à deux, tantôt seule, tantôt mêlée avec des confections, avec des poudres, des essences & d'autres conserves; on l'appliquera aussi quelquefois sur le cœur & sur l'estomac en épitéme solide, seule ou mêlée avec d'autres remédes.

Conserva rosarum solida.

℞ Rosarum rubrarum mundatarum, & ad solis radios celeriter siccatarum, unc. j. Sacchari albissimi libr. j. Aquæ rosarum unc. iv.

Préparation de la conserve de roses solide, ou en roche.

Pour faire cette conserve, prenez 1°. une once de roses bien mondées de leurs onglets & de tout ce qu'elles ont de verdures, faites-les sécher promptement au soleil, puis faites-en une poudre très-fine que vous arroserez d'une demi-dragme d'esprit de soufre. Cela fait, prenez 2°. une livre de succre du plus fin. 3°. Quatre onces d'eau-rose: faites cuire le tout en consistance d'électuaire solide, puis mêlez avec la poudre de roses dont je viens de parler, & ayant laissé refroidir toute la masse, vous ferez des tablettes ou rondeaux, que vous garderez dans des boëtes pour ses usages.

Ceux qui ont cru qu'il falloit sécher à l'ombre les roses rouges pour les avoir plus belles, se sont trompés; car les roses rouges ainsi séchées ne sont jamais belles en couleur, au contraire elles deviennent fort brunes; au lieu qu'étant séchées au soleil, elles se trouvent parfaitement belles & remplies de toute leur vertu; ce qui arrive parce que les roses rouges ont beaucoup d'humidité superflue & visqueuse qui ne s'en sépare que bien difficilement, à moins qu'elle ne rencontre quelque agent puissant qui la contraigne de les abandonner, tel qu'est le soleil par le moyen de sa chaleur; & lorsqu'on n'y a pas recours & qu'on n'emploie que l'air ordinaire pour consumer l'humidité de ces roses, son action se trouvant très-foible & très-lente, dans cette longueur, les roses ne manquent pas de se ternir & de devenir obscures. Il faut néanmoins être soigneux d'ôter les roses du soleil, lorsqu'elles sont suffisamment séches, parce qu'après cela le soleil ne manque pas de les brûler & de les obscurcir, si elles y séjournent plus long-temps; il faut ensuite les serrer dans une bonne bouteille de verre bien bouchée, si l'on veut les conserver toute l'année & même jusqu'à deux ans dans leur beauté & dans leur vertu.

Pour la préparation de cette conserve, il faut prendre une once de ces belles roses, les pulvériser subtilement & les arroser avec une demi-dragme d'esprit de soufre dans quelque vaisseau de verre, en les bien mêlant avec quelque petite espatule de bois; puis on fera cuire une livre de beau succre dans quatre onces d'eau-rose, en consistance d'électuaire solide, & on y incorporera les roses hors du feu, les remuant avec un petit pilon ou espatule de bois; & lorsqu'on remarquera une petite croûte sur la conserve on la versera sur du papier, ou sur une platine d'étain pour en faire des tablettes, ou bien en la tirant du poëlon on la coupera par tranches avec une espatule courte & large, on étendra les tranches sur du papier pour y être refroidies; & l'on aura une conserve de roses en roches, qui sera belle en couleur & agréable au goût, & qui aura des vertus approchantes de la conserve de roses liquide; mais elle est beaucoup plus commode pour porter dans la poche.

Conserva violacea liquida.

℞ Violarum recentium mundatarum ℔ ß. Sacchari albissimi ℔ j ß.

Préparation de la conserve de violettes liquide.

Prenez 1°. demi-livre de violettes nouvelles. 2°. Une livre & demie de succre du plus fin, dont vous ferez la conserve de violettes ou viole, suivant la manière ci-jointe.

Cette conserve pourra servir d'exemple pour celles de bourrache, de buglose, de nenuphar, & de semblables fleurs qui ont beaucoup d'humidité: on pilera exactement dans un mortier de marbre, demi-livre de violettes mondées, & lorsqu'elles seront bien pilées, on cuira à petit feu dans six onces d'eau distillée de violettes, une livre & demie de beau succre, en consistance d'électuaire solide; on ôtera alors le succre du feu, & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y mêlera les violettes pilées. On versera en même temps cette conserve dans son pot, afin qu'il s'y forme une petite croûte au dessus qui aidera à la conserver,

& lorſque la conſerve ſera bien refroidie, on couvrira ſoigneuſement le pot, & on la gardera pour le beſoin. L'excès de l'humidité des violettes oblige à mettre plus de ſuccre dans cette conſerve qu'on n'en met dans celles des fleurs moins humides; & la méthode de cuire le ſuccre eſt beaucoup meilleure que de mêler le ſuccre en poudre parmi les fleurs pilées, parce que l'union des fleurs ſe fait beaucoup mieux dans le ſuccre cuit qu'en mettant chaudement la conſerve dans ſon pot; la croûte qui ſe fait au deſſus réſiſte à la pénétration de l'air, & rend la conſerve en état de pouvoir être plus long-temps gardée.

La conſerve de violettes eſt fort cordiale, elle eſt auſſi fort eſtimée pour les maladies du foie & de la ratte; elle tempère l'acrimonie des humeurs, & les rend plus lubriques; on s'en ſert auſſi beaucoup pour le ſoulagement des maladies de la poitrine, & pour modérer l'efferveſcence du ſang.

CHAPITRE XV.

Des Syrops.

LES juleps ont été les précurſeurs & la cauſe de l'invention des ſyrops; car les Anciens reconnoiſſant que l'humidité ſuperflue des juleps avançoit leur corruption, s'avisèrent de la conſumer par la cuite, & de les réduire dans une conſiſtance plus épaiſſe, leur donnant le nom de ſyrop. Les ſucs qui entrent dans la compoſition des ſyrops, ſont tirés ordinairement de diverſes parties de plantes, tantôt par expreſſion, & tantôt par infuſion de leur ſubſtance ſucculente dans quelque liqueur; ils peuvent auſſi être tirés des parties des animaux, comme pour le ſyrop de tortues. Les teintures, les infuſions, ou les décoctions qu'on emploie pour la compoſition de divers ſyrops, ſont autant de moyens dont on ſe ſert pour communiquer la vertu de divers médicamens aux mêmes ſyrops. Le ſuccre ou le miel rendent ces ſucs, ces teintures, & ces décoctions plus agréables, ou du moins plus ſupportables.

Outre le deſſein qu'on a eu de préparer un reméde qui peut être gardé long-temps ſans ſe corrompre, on a auſſi deſiré d'avoir en raccourci les vertus d'un ou de pluſieurs médicamens unis enſemble. On ne trouvera ici que les ſyrops qui ſont ordonnés par les Médecins, qui méritent d'être préparés, à cauſe de leurs grandes vertus & de l'avantage que les malades en peuvent recevoir.

**Syrupus ſimplex.*

℞ Aquæ calidæ q. v. Sacchari albiſſimi q. ſ. Miſce, ut fiat balnei calore ſyrupus.

Syrop ſimple.

Prenez de l'eau chaude la quantité que vous voudrez, du ſuccre autant qu'il en faut; mêlez, & faites le ſyrop au bain-marie.

Ce ſyrop ſimple a bien des avantages, il peut s'allier facilement avec toutes les matières qui doivent être incorporées avec un ſyrop, parce qu'il n'a aucun goût, & qu'il ne ſçauroit déranger la vertu des autres remédes; il eſt d'ailleurs d'un

d'un grand usage dans la toux & dans les autres affections de la poitrine où l'on emploie les autres syrops.

Syrupus capillorum Veneris.

℞ Capillorum Veneris Canadensium vel Monspeliensium unc. j. Infundantur per duas horas, in aquæ calentis libr. vj. Colatura clarefiat cum sacchari albi libr. vj. Fiat ex arte syrupus, aquâ naphæ, si lubet, aromatisandus.

Syrop de capillaire.

Prenez des capillaires de Canada ou de Montpellier une once, faites-les infuser dans six livres d'eau chaude pendant deux heures, versez l'infusion, & la clarifiez avec six livres de beau sucre ; faites-en un syrop, selon l'art, auquel on ajoûtera, si l'on veut, un peu d'eau de fleurs d'oranges double.

C'est ainsi qu'on prépare le syrop de *Ros Solis*, de Pulmonaire, &c.

Syrupus è succo limonum.

℞ Succi acidi malorum citreorum recentis, & post fecum subsidentiam colati, libr. iij. Sacchari albissimi pulverati quantùm satis; solve saccharum in vase vitreo calore balnei maris, ut fiat ex arte syrupus.

Syrop de limons.

Prenez trois livres de jus de citrons bien aigre, & passé à la chausse; après l'avoir laissé déposer ses impuretés ; faites-y fondre à la chaleur du bain-marie la quantité de succre fin en poudre qui sera nécessaire pour lui donner la consistance de syrop : ce doit être dans un vaisseau de verre.

C'est ainsi qu'on préparera le syrop de jus d'oranges, de meures, de groseilles, de verjus, de pommes de reinette, de framboise, d'épine-vinette, de grenade, d'oseille, d'alleluia. Il vaut beaucoup mieux préparer ces syrops de cette manière que par la cuite ; elle les prive de cette agréable acidité qui fait la plus grande partie de leur vertu : au reste cette acidité se dissipe à mesure que les syrops sont gardés, c'est pourquoi on ne doit pas en préparer une grande quantité à la fois. On aura soin de peler les citrons avant que d'en exprimer le jus, parce que l'huile essentielle de l'écorce qui s'échapperoit par l'expression, a des vertus toutes différentes de celles du suc acide : il faudra ajoûter du succre autant qu'il en sera nécessaire pour faire ce syrop promptement, car la chaleur même du bain-marie, long-temps prolongée, suffit pour émousser l'aigre, joint à ce qu'elle fait candir le syrop bien plutôt.

Syrupus de moris.

℞ Mororum maturitati proximorum, sacchari albiss. ana libr. vj. Coque saccharum in consistentiam electuarii solidi, tum adde mora integra, leviter ebulliant & ponantur in setario : in subjectam pelvim distillabit syrupus.

Syrop de meures.

Prenez des meures qui n'ayent pas encore toute leur maturité, & du succre

fin, de chacun six livres : faites cuire le succre dans une suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un électuaire solide, ensuite ajoûtez les meures entières, & faites bouillir un bouillon, mettez le tout sur un tamis : le syrop tombera dans un plat que vous aurez mis au dessous.

Le syrop de meures est d'un grand usage dans les maux de gorge & dans toutes les inflammations du gosier ; il rafraîchit & résout souvent de légères inflammations ; on l'emploie mêlé avec différentes liqueurs pour faire des gargarismes ; il entre aussi dans des juleps rafraîchissans que l'on donne dans les fiévres ardentes ; il fond les matières bilieuses, il en tempère l'âcreté, & rétablit les secrétions dans les glandes de l'estomac, de l'œsophage & de la langue : car on voit celle-ci s'humecter par l'usage du syrop de meures mêlé dans les tisanes & les juleps.]

Syrupus regius cinnamomi.

℞ Aquæ cinnamomi stillatæ, suprà novum cinnamomum electum cohobatæ & iterum distillatæ libr. j. Sacchari albissimi in aquâ melissæ soluti & in electuarium solidum cocti libr. ij.

Préparation du syrop royal de canelle.

Pour faire ce syrop il faut prendre 1°. une livre d'eau distillée de canelle, qui ait été cohobée sur d'autre canelle & distillée une seconde fois : 2°. Deux livres de succre royal que vous ferez fondre & dissoudre dans de l'eau de mélisse, & cuire en consistance d'électuaire solide ; & de toutes ces choses vous préparerez le syrop sus-mentionné, suivant l'art.

J'eusse décrit ici la préparation de l'eau de canelle qui est la base de ce syrop, si je ne m'étois réservé d'en parler dans la troisième Partie de cette Pharmacopée, où le lecteur la trouvera, s'il veut s'en donner la peine.

On fera cuire à petit feu deux livres de succre bien fin dans huit onces d'eau de mélisse, jusqu'à la consistance d'un électuaire solide, & lorsque le tout sera presque refroidi, on y mêlera l'eau de canelle, & on serrera le syrop dans une bouteille de verre bien bouchée pour s'en servir au besoin.

On peut aussi préparer un syrop de canelle qui ne cédera pas en vertus à celui-ci, si ayant incorporé une dragme de bonne huile de canelle distillée, avec quatre onces de beau succre royal bien pilé, on délaye le tout dans deux livres du même succre cuit en syrop dans de l'eau de mélisse, lorsque le syrop sera presque refroidi, y ajoûtant en même temps deux onces de bon esprit de vin, pour donner une pointe agréable au syrop, que l'on doit serrer soigneusement après qu'il sera refroidi.

On peut préparer de même des syrops de girofle, de macis, d'anis, de fenouil, d'oranges, de citrons, de roses, de bois de rose, de sassafras & de plusieurs autres principales parties de plantes odorantes, en y employant de même leurs huiles distillées, incorporées avec du succre royal en poudre, & les mêlant parmi le syrop qu'on aura fait avec le même succre, & quelque eau convenable.

Le syrop de canelle est un cordial qui opère promptement. On s'en sert

avec heureux succès dans toutes les défaillances, & pour le rétablissement des esprits dissipés; il fortifie aussi beaucoup l'estomac, le cerveau & toutes les parties nobles; il excite l'appétit, aide à la digestion, dissipe les vents, corrige la puanteur de l'haleine, facilite les accouchemens des femmes, provoque les menstrues, & remédie aux obstructions de la matrice; on peut en user dans une cuiller depuis deux dragmes jusqu'à une once, ou le mêler dans des opiates, dans des mistures, des potions ou d'autres remédes.

** Syrupus corticum aurantiorum.*

℞ Flavedinis corticum aurantiorum unc. v. Aquæ bullientis libr. ij. Macera per noctem in vase clauso, & manè colatura tepefiat in vase clauso, tum dissolve sacchari albissimi q. s. fiatque calore balnei syrupus.

Syrop d'écorces d'oranges.

Prenez cinq onces d'écorces extérieures d'oranges de Portugal, versez dessus deux livres d'eau bouillante, & laissez-les macérer pendant la nuit dans un vaisseau bien couvert; passez le lendemain matin la liqueur, & faites-la tiédir dans un vaisseau fermé, faites-y fondre autant de succre fin en poudre qu'il sera nécessaire, & achevez le syrop à la chaleur du bain-marie. On peut préparer de même le syrop d'écorces de citrons.

Ce syrop est cordial, stomachique & carminatif; il est assez agréable au goût, c'est pourquoi on le mêle avec succès dans les potions & dans les électuaires.

Syrupus de mentha.

℞ Summitatum menthæ crispæ mediocriter exsiccatarum unc. ij. Aq. menthæ stillatitiæ libr. ij. Macerentur per octo horas in vase cooperto, calore balnei maris: colatura defecata, redigatur in syrupum, cum sacchari albissimi s. q.

Syrop de menthe.

Prenez des sommités de menthe crépue médiocrement séches, deux onces; versez dessus deux livres d'eau de menthe distillée; laissez macérer pendant huit heures dans un vaisseau bien couvert, à la chaleur du bain-marie; passez la liqueur, & réduisez-la en syrop, en y ajoûtant la quantité nécessaire de succre fin.

C'est ainsi qu'on préparera dans leurs eaux distillées le syrop de scordium, de mélisse, d'érysimum, de bétoine, de lierre terrestre, de mille-feuilles, de chardon-bénit, &c.

Syrupus de corallio.

℞ Corallii rubri suprà porphyritem levigati unc. iv. Succi berberum arte defecati quantùm satis; digere in vase vitreo balneo arenæ collocando per biduum: tum solutionem cola, & cum sacchari albissimi pulverati sufficienti quantitate perfice syrupum.

Syrop de corail.

Prenez du corail rouge réduit en alcohol sur le porphyre, quatre onces; mettez le dans un vaisseau de verre que vous placerez au bain de sable,

& versez par dessus suffisante quantité de suc d'épine-vinette ; laissez digerer ce mélange pendant deux jours, ensuite passez la liqueur par une chausse, ajoûtez y suffisante quantité de succre fin en poudre, pour achever le syrop à une chaleur très-douce.

On sçait enfin ce que c'est que le corail, ce n'est ni une pierre ni une plante ; il appartient au régne animal : c'est l'ouvrage de plusieurs petits insectes de mer, qui se forment une habitation semblable aux cellules que se bâtissent les abeilles ; ces insectes se logent dans le corail, & s'y retirent quand ils veulent : ce sont eux que le Comte de Marsilli a pris pour les fleurs du corail, qui s'épanouissent quand elles sont dans l'eau, & qui s'évanouissent quand elles sont à l'air.]

Il y en a de trois espèces, le rouge, le blanc & le noir ; mais le rouge surpasse tous les autres en vertu ; il doit être vif en couleur, & pur & net, massif, pesant, lissé & aisé à rompre.

Il faut broyer sur le porphyre le corail rouge ainsi choisi, en l'humectant avec de l'eau-rose, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement bien subtilisé, & l'ayant fait dessécher, il en faut mettre quatre onces dans une cucurbite de verre, y verser dessus trois livres de suc d'épine-vinette bien dépuré, & placer & tenir la cucurbite dans le bain de cendres modérément chaud, pendant quarante heures ou environ, en agitant de temps en temps les matières avec une espatule de bois ; après quoi il faut passer la liqueur par le papier gris, la peser, & l'ayant remise dans une cucurbite de verre bien nette, & la cucurbite dans le bain-marie tiéde, faire dissoudre dans cette liqueur le double de son poids de beau succre candi subtilement pulvérisé ; & le syrop sera fait, qu'on serrera ensuite dans une bouteille de verre ou de fayance, lorsqu'il sera bien refroidi.

Le syrop de corail est fort recommandé contre toutes les foiblesses de l'estomac, du foie & des intestins, & particuliérement pour arrêter le vomissement, les diarrhées, les dyssenteries, les lienteries, & le flux hépatique ; il arrête aussi les pertes de sang des hommes & des femmes, tant par la bouche & par le fondement, que par les parties naturelles ; sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once, on peut le prendre seul dans la cuiller, ou le mêler dans des liqueurs convenables.

On sera averti que le syrop de corail ainsi préparé, contient tout ce que le suc d'épine-vinette a pu dissoudre de la propre substance du corail, comme on le pourroit vérifier, si l'on versoit de la liqueur de tartre sur cette dissolution : car cette liqueur saline s'unissant avec la partie acide du dissolvant, & en dégageant la substance du corail qui en avoit été dissoute, fait qu'elle tombe en poudre subtile au fond de la liqueur ; on pourroit aussi faire une même séparation & précipitation, en affoiblissant le dissolvant par une bonne quantité d'eau versée dessus.

On sera aussi averti, que si au lieu de procéder suivant ma méthode, on entreprenoit de faire bouillir ce syrop, la substance du corail se separeroit, & on la trouveroit en masse au fond du vaisseau.

Syrupus è succo cydoniorum.

℞ Succi cydoniorum per subsidentiam depurati libr. ij. Sacchari albissimi pulverati tantumdem: fiat ex arte syrupus in vase fictili calore balnei maris, cui semi refrigerato adde olei chymici caryophyllorum, cinnamomi, saccharo exceptas guttas ij. Misce optimè.

Syrop de coings.

Pour faire ce syrop, vous prendrez du suc de coings bien rassis & bien dépuré la quantité de deux livres, & autant de succre royal; mettez le tout dans un pot de terre verni sur un petit feu clair, & le faites cuire en consistance de syrop, à la chaleur du bain-marie : ayant laissé refroidir à demi le syrop, ajoûtez-y, si vous le trouvez bon, de l'huile de canelle & de girofle, de chacune deux gouttes, incorporées avec un peu de succre en poudre.

Si l'on vouloit préparer un syrop moins chargé de suc de coings, & par conséquent moins astringent, on pourroit le préparer de même que celui de limons, & n'y mettre qu'une livre de suc de coings, sur deux livres de succre; mais parce qu'on recherche principalement l'astriction en ce syrop, il est fort à propos de rendre la dose du suc pareille à celle du succre, afin que le suc se trouvant concentré & dépouillé de la plûpart de son humidité superflue, par la coction qui lui étoit nécessaire pour obtenir la consistance de syrop, le rendre plus astringent & plus propre aux intentions pour lesquelles il est préparé. On prendra donc parties égales de succre bien fin & de suc de coings bien dépuré, on les mettra ensemble dans un pot de terre verni, & on les fera cuire à petit feu jusqu'à une bonne consistance de syrop; puis on ôtera le vaisseau du feu, & lorsque le syrop sera presque refroidi, on pourra l'aromatiser avec deux gouttes d'huile distillée de canelle & autant d'huile de girofle incorporées avec environ une once de succre fin en poudre.

Le syrop de coings rétablit les foiblesses de l'estomac, arrête le vomissement, aide à la coction des alimens, donne de l'appetit, digère les mauvaises humeurs, & les met en état d'être expulsées. Il fortifie les entrailles, il est heureusement employé dans les lienteries, les diarrhées, & toute sorte de flux de ventre causés par l'acrimonie des humeurs ou par la foiblesse des parties; sa dose ordinaire est une once. On peut le prendre seul à la cuiller, ou le mêler dans les potions, ou dans la tisane pour la boisson ordinaire.

Syrupus anti-epilepticus Dom. d'Aquin.

℞ Visci quercini, radicis pœoniæ maris, & feminis ejusdem, ana unc. ij. Radicis valerianæ majoris, angelicæ, imperatoriæ, iridis Florentinæ, dictamni albi, ana unc. j. Foliorum betonicæ, rutæ, florum lilii convallium, tiliæ, & lavendulæ, ana manip. j. Tartari albi Monspeliensis pulverati, unc. j. f. Incisis incidendis, contusis contundendis digerantur in phialâ chymicâ obturatâ calore balnei maris per viginti quatuor horas, cum aquæ cerasorum nigrorum & florum tiliæ, ana libris tribus. Tum infusionem cola & exprime : colaturam coque cum sacchari albissimi f. q. idque calore balnei; sub finem adde oleorum cinnamomi & lavendulæ, ana guttas duas, saccharo exceptas.

Syrop contre l'épilepsie, de l'invention & de la composition de M. M. d'Aquin, premier Médecin de Sa Majesté.

Pour faire cette composition il faut prendre, 1°. du gui de chêne, des racines de pivoine mâle & de sa semence, de chacun deux onces. 2°. Des racines de grande valeriane, d'angélique, d'imperatoire, d'iris de Sclavonie ou Macedoine, (ce qui s'entend de l'iris ou flambe blanche & de bonne odeur, telle qu'est celle qu'on nous apporte de Florence) du dictame blanc, de chacun une once. 3°. Des feuilles de bétoine, de rue, des fleurs de lis des vallées ou muguet, de tillau & de lavande, de chacune une poignée. 4°. Une once & demie de tartre blanc de Montpellier en poudre: puis écrasez bien & pilez grossièrement le gui de chêne, la semence de pivoine & les racines; incisez ou hachez les feuilles susdites, & pilez bien sur tout le tartre; ensuite mettez ces ingrédiens ainsi préparés dans un matras, versant par dessus de l'eau de cerises noires & de fleurs de tillau, de chacune trois livres: puis bouchez bien le matras & le tenez au bain-marie tiéde, vingt-quatre heures en digestion; ce temps passé, faites bouillir le même bain, y laissant encore trois heures le matras rempli comme auparavant des mêmes drogues, puis coulez & faites l'expression du total, laquelle vous clarifierez & ferez cuire avec quatre livres de succre fin, à petit feu, en consistance de syrop, y ajoûtant de l'huile de canelle & de lavande, de chacune deux gouttes, incorporées avec du succre, pour fortifier la bonne odeur de cette composition.

Je ne dois pas m'arrêter ici à décrire les plantes qui sont ordonnées pour ce syrop, à cause que les unes ont été déja décrites, & que les autres sont trop connues pour mériter une description particulière.

On écrasera bien le gui de chêne, toutes les racines & la semence de pivoine; on pilera le tartre blanc de Montpellier, & on incisera les feuilles de bétoine & de rue; on mettra le tout ensemble avec les fleurs dans un matras de grandeur suffisante, on versera dessus trois livres d'eau distillée de cerises noires & autant d'eau de fleurs de tillau, & ayant bien bouché le matras on le tiendra pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde, après lesquelles on fera bouillir deux ou trois heures le bain; puis ayant coulé & exprimé le tout, on clarifiera la liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de succre fin, & on les fera cuire jusqu'à la consistance d'un syrop; & lorsqu'il sera refroidi on l'aromatisera avec les huiles de canelle & de lavande, qu'on aura incorporées avec environ une once de succre fin en poudre, & on gardera le syrop dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée.

Ce syrop est non seulement propre aux maladies épileptiques, pour lesquelles il est destiné, mais encore pour toutes les maladies du cerveau; sa dose ordinaire est d'une once, seul ou dissous dans des liqueurs céphaliques; on le mêle aussi dans les potions, dans les opiates, & dans plusieurs autres remédes.

Sirupus Hydragogus Dom. d'Aquin.

♃ Radicis mechoachan, ireos nostratis, ebuli recentis, medullæ seminis carthami, fol-

liculorum sennæ orientalis, foliorum soldanellæ siccorum, ana unc. j. ſ. Turbith gummosi, hermodactylorum, jalapæ, rhei electi, ana drach. vj. Radicum valerianæ majoris, eringii, enulæ campanæ, asari, corticis rad. capparis, tamarisci, santali citrini, seminis ebuli, baccarum juniperi, ana unc. ſ. Foliorum ceterach, agrimoniæ, chamædrios, florum genistæ, ana M. j. Limaturæ chalibis nodulo inclusæ, tartari albi Monspelliensis contusi, ana unc. ij.

Syrop Hydragogue ou purgeant les eaux & sérosités, composé par M. M. d'Aquin.

Pour faire ce syrop il faut prendre 1°. des racines de mechoacan, de flambe, d'hièble nouvellement arrachée de terre, de la semence de carthame mondée, des follicules de séné du Levant, des feuilles de soldanelle séchées, de chacune une once & demie. 2°. Du turbith gommeux, des hermodactes, du jalap, de la rhubarbe bien choisie, de chacune six gros. 3°. Des racines de grande valeriane, de panicaut, de l'écorce de racines de capres, de tamaris, de santal jaune, de la semence d'hièble, des baies de genévrier, de chacun demi-once. 4°. Des feuilles de ceterach, d'aigremoine, de germandrée, des fleurs de genêt, de chacun une poignée. 5°. Un nouet de limaille d'acier, du tartre blanc de Montpellier bien pilé, de chacun deux onces. De toutes ces choses pilez celles qui doivent être pilées, & découpez celles qui doivent être découpées, puis mettez-les tremper ou macérer vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans deux livres d'eau de chicorée & des sucs de racines de sureau & de feuilles de cerfeuil bien dépurés & clarifiés, de chacun trois livres. Les vingt-quatre heures passées, faites bouillir le tout demi-heure, pour incontinent après le couler & exprimer fortement. Clarifiez ensuite & faites cuire la colature avec quatre livres de succre royal, en consistance de syrop, y ajoûtant sur la fin de la cuite du tartre vitriol, & du sel polychreste, de chacun deux onces; puis mettez refroidir ce syrop & y mêlez trois gouttes d'huile de canelle incorporées avec du succre en poudre; alors sera fait le syrop hydragogue pour les hydropisies & autres maladies causées par les eaux & sérosités.

Le séné du Levant est préféré à tous les autres; ses feuilles approchent de celles du baguenaudier, mais elles sont pointues & plus longues; le moins brisé & le plus net de bûchettes & de feuilles mortes est toujours le meilleur; sa couleur doit être verte-pâle, d'une odeur assez forte, mais non pas desagréable, il doit être doux en le maniant, ses fleurs sont petites & jaunes. Les follicules qui sont ici ordonnées, sont des gousses que la plante du séné produit; elles sont plates, légères, faites en croissant, de la largeur & de la longueur à peu près de la moitié du doigt, & de couleur verte-pâle tirant sur le roux; elles contiennent une semence de couleur verte-pâle, plate, un peu longue & faite en cœur.

* Le turbith est l'écorce de la racine d'une espèce de liseron des Indes, dont la feuille approche de celle de la guimauve. Cette écorce nous est apportée en morceaux gros comme le doigt & longs de deux ou trois pouces, bruns par dehors, blancs en dedans & d'un goût âcre & desagréable: elle doit être un peu résineuse, toute unie & non ridée par dehors, & point garnie de gomme ni de résine par dehors, ce que les sophistiqueurs ont coutume de

faire;] mais la gomme ou la résine qui se trouve dans sa substance ne se peut guères bien connoître qu'après que le turbith en poudre a été macéré dans l'esprit de vin, & que sa résine y a été dissoute & séparée des parties grossières; car le peu de résine entassée qu'on trouve quelquefois sur son écorce, est plutôt artificielle que naturelle.

* Le méchoacan que quelques-uns appellent aussi rhubarbe blanche, est encore la racine d'une espèce de liseron d'Amérique, sortant du Bresil. Cette racine est grosse, longue d'un pied, ordinairement fourchue, grise par dehors, blanche en dedans, laiteuse & résineuse : on la coupe au printemps par tranches, quelquefois par morceaux minces & oblongs; elle doit être d'une substance tendre & sans beaucoup de fibres, blanche par la coupe & ayant l'écorce ridée, d'un goût doucereux, un peu âcre & desagréable.

Les Auteurs parlent fort diversement des hermodactes; il paroît par les Observations de Mr. Tournefort, que ce sont les racines d'une espèce de *Colchicum :*] elles sont faites en cœur, roussâtres au dehors & fort blanches au dedans, de substance pesante & compacte, mais assez facile à réduire en poudre, de grosseur & de figure approchante de celle des anacardes ou des bonnes racines du satyrium: on doit choisir les racines les plus blanches, celles qui sont bien nourries & sans aucune vermoulure.

Le jalap croît aussi dans la nouvelle Espagne. C'est une racine moindre en grosseur que le méchoacan, de couleur plus obscure en dedans & de substance plus pesante, plus compacte & plus résineuse; il nous est apporté coupé en rouelles séches, dont les plus récentes, les plus pesantes & les plus résineuses sont estimées les meilleures.

La meilleure rhubarbe est envoyée de la Chine en Turquie, & de Turquie en France. C'est une racine assez familière, dont les meilleures marques sont d'être de substance assez compacte & pesante, de couleur jaune marquetée de rouge, lorsqu'elle est rompue, d'un goût un peu amer & astringent, & d'une bonne odeur.

Les autres parties des plantes dont ce syrop est composé, sont trop connues pour avoir besoin d'une description particulière.

Pour bien préparer ce syrop on brisera le santal citrin, on écrasera toutes les racines, les écorces, les baies & les semences, on pilera le tartre, on incisera les follicules de séné & toutes les feuilles, on mettra la limaille d'acier dans un nouet un peu lâche; & ayant mis le tout dans une cucurbite de terre bien vernie au dedans, & ayant mêlé les fleurs, on versera dessus l'eau de chicorée & les sucs, ensorte que toutes ces drogues trempent dans ces liqueurs; on couvrira la cucurbite, & on la tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles on fera bouillir le tout à petit feu environ une heure & demie, puis on le coulera & on l'exprimera fortement, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance de syrop, en y ajoûtant sur la fin le tartre vitriolé & le sel polychreste ordonnés. Lorsque le syrop sera refroidi, on l'aromatisera, si l'on veut, avec trois gouttes d'huile distillée de canelle, qu'on aura incorporées avec une once de succre fin en poudre.

Syrupus

** Syrupus mercurialis.*

℞ Succorum mercurialis libr. ij. Borraginis, buglossi, ana libr. ſ. Radicum ireos nostratis unc. iij. Gentianæ unc. ij. Mellis optimi albi libr. vj. Vini albi libr. j. ſ. Radices taleolatim incisæ, macerentur in vino albo per 24 horas : interim liquetur mel & succis misceatur, factâque levi ebullitione cola per manicam : ambo liquores permixti coquantur in syrupum.

Syrop de mercuriale ou de longue-vie, ou du calabrois.

Prenez deux livres de suc épuré de mercuriale, des sucs de bourrache & de buglose une demi-livre, trois onces de racines d'iris de nos prés, deux onces de gentiane, six livres de beau miel blanc, & une livre & demie de vin blanc. On coupera les racines par tranches & on les sera macérer dans le vin blanc pendant vingt-quatre heures : pendant ce temps-là on fera fondre le miel & on le mêlera aux sucs, & après une legère ébullition on les passera à la chausse : on mêlera ensemble les deux liqueurs & on les fera cuire en consistance de syrop.

Le syrop de longue-vie a été pendant quelque temps fort à la mode. C'est un purgatif assez doux à la dose d'une once, qui réussit fort bien dans les tempéramens pituiteux & dans les sujets dont les glandes des premières voies sont remplies de glaires; on augmente son effet en le mêlant si l'on veut avec l'infusion de deux gros de séné.

Syrupus de fumariâ.

℞ Succi fumariæ per ebullitionem defæcati libr. iij. Sacchari albi libr. ij. Coque leni igne in syrupum ſ. a.

Syrop de fumeterre.

Prenez trois livres de suc de fumeterre dépuré par une legère ébullition, & bien reposé; ensuite faites-en un syrop selon l'art avec deux livres de succre fin.

C'est ainsi qu'on prépare le syrop simple de chicorée, celui d'ache, de bourrache, de buglose, d'ortie, &c. de même que celui de pourpier, de joubarbe, de cochlearia, de cresson, & de becabunga; mais les sucs de ces derniers ne doivent être épurés que par la résidence & par le filtre, l'ébullition dissipant toutes leurs vertus.]

Syrupus anti-nephriticus Dom. d'Aquin.

℞ Radicum althææ, ononidis, fragariæ, bardanæ, nymphææ, & quinque aperientium, ana unc. j. ß. Fructuum alkekengi, & cynosbati, ana unc. iij. Seminis bardanæ, milii solis, silenis montani, quatuor frigid. maj. mund. nuckor. mesillor. & persicorum, ana unc. j. Foliorum saxifragæ, pimpinellæ, cærefolii, virgæ aureæ, hyperici, & capilli veneris Monspel. ana m. j. Tartari albi pulverati, unc. ij.

Préparation du syrop pour la colique néphrétique, de la composition de M. d'Aquin.

Pour faire ce syrop, il faut prendre 1°. des racines de guimauve, d'arrête-bœuf, de fraizier, de bardane, de nenuphar, des cinq racines apéritives, de

chacune une once & demie. 2°. Des baies ou fruits de coqueret & d'eglantier ; de chacun trois onces. 3°. De la ſemence de bardane, de gremil, de livêche, des quatre grandes ſemences froides, des noyaux de neſſles & de pêches, de chacun une once. 4°. Des feuilles de ſaxifrage ou briſe-pierre, de pimprenelle, de cerfeuil, de verge dorée, de millepertuis & de capillaire de Montpellier, de chacune une poignée. 5°. Deux onces de tartre blanc en poudre. Faites la cuite de toutes ces choſes ſuivant les régles de la Pharmacie dans dix livres d'eau de pariétaire ; coulez enſuite & clarifiez la colature avec quatre livres de ſuccre fin, & faites cuire le tout en conſiſtance de ſyrop, que vous aromatiſerez avec l'huile d'anis & du ſuccre, comme vous l'allez voir ci-après.

J'ai cru qu'il ſuffiſoit de donner ici la préparation de ce ſyrop, ſans m'arrêter à décrire les ſimples qui entrent dans ſa compoſition ; ils ſont trop familiers, trop ſouvent décrits dans tous les Herbiers, pour mériter ici quelque place.

Après avoir bien lavé & nettoyé toutes les racines de leurs ſuperfluités externes ou internes, & les avoir bien inciſées ou écraſées, on les mettra dans un pot de terre verni au dedans, avec les deux onces de tartre de Montpellier pulvériſées, & ayant verſé deſſus dix livres d'eau diſtillée de pariétaire, on les fera bouillir à petit feu l'eſpace d'une bonne heure, après laquelle on ajoûtera à la décoction les fruits d'églantier & de coqueret bien inciſés, qu'on fera bouillir un bon quart-d'heure parmi les racines, puis on y joindra les ſemences de bardane, de gremil & de livêche groſſiérement pilées, & après qu'elles auront bouilli quelque peu de temps, on y ajoûtera les noyaux de neſſles & de pêches pilés groſſiérement, & les feuilles de cerfeuil & de millepertuis inciſées ; on fera bouillir le tout environ un quart-d'heure, après lequel on ajoûtera le capillaire & les ſemences froides mondées, écraſées, & les ayant bien plongées dans la décoction, on couvrira le pot, on le tirera du feu, & lorſque la décoction ſera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera ; puis on clarifiera la liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, & on les fera cuire à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, lequel étant refroidi ſera aromatiſé avec ſix gouttes d'huile diſtillée d'anis, incorporées avec une once de ſuccre fin en poudre, & on ſerrera le ſyrop dans une bouteille bien bouchée pour le beſoin.

Ce ſyrop étant compoſé de ſimples dont les vertus ſont diurétiques, eſt d'un ſecours admirable pour les perſonnes dont les reins, les uretères, ou la veſſie ſe trouvent embarraſſés de gravier, de calculs ou de quelque flegme épais & viſqueux, qui venant à boucher les conduits, arrêtent le cours ordinaire de l'urine ; & ceux qui ſont ſujets à la récidive de ces maux & qui veulent les prévenir, doivent continuer l'uſage de ce ſyrop pendant pluſieurs jours, & en prendre tous les matins une once diſſoute dans trois ou quatre onces de vin blanc, faiſant enſuite une petite promenade ; on peut auſſi s'en ſervir utilement lorſqu'on eſt tourmenté de ces maux, & en prendre depuis une once juſqu'à deux dans des émulſions, ou dans d'autres liqueurs propres au même deſſein.

Syrupus absintithes.

℞ Summitatum absinthii majoris siccarum, libr. ß. Rosarum rubrarum exungulatarum, tartari albi Monspeliensis, ana unc. ij. Nardi indicæ drach. iij. Succi cydoniorum nondum perfectè maturorum, vini albi austeri, ana libr. iij. ß.

Composition du syrop d'absinthe.

Pour préparer ce syrop, il faut prendre 1°. demi-livre de sommités séches de grande absinthe : 2°. des roses rouges, dont il faut couper les onglets, & du tartre blanc de Montpellier, de chacun deux onces : 3°. trois gros de spica-nard : 4°. du suc de coings à demi meurs, & du vin blanc verd & rude, de chacun trois livres & demie : mettez toutes ces choses ensemble dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, couvrez-le bien juste, & le tenez sur des cendres chaudes vingt-quatre heures, au bout desquelles vous ferez cuire le tout à petit feu, jusques à la diminution d'un tiers ; coulez alors & clarifiez la colature avec un blanc d'œuf & quatre livres de sucre, puis remettez-la au feu & la faites cuire en consistance de syrop, qu'il faut laisser refroidir après la cuite parfaite, & y mettre demi gros d'huile d'absinthe tirée par la distillation, incorporée avec deux onces de bon sucre en poudre, & ainsi sera fait le syrop d'absinthe que vous garderez pour l'usage.

La description de ce syrop m'engage à répondre aux oppositions que quelques Modernes ont formées contre l'ancienne préparation de ce syrop, & à faire ensorte qu'on n'ait aucun légitime sujet de contredire la méthode dont je me sers en cette occasion. Ils ont avancé que dans la décoction de l'absinthe, des roses & du spica-nard, leurs parties volatiles ne manquoient pas de se dissiper avec la partie spiritueuse du vin, & que pour les conserver, on devoit faire l'infusion & la décoction de ce syrop dans une cucurbite de verre couverte de son chapiteau au feu de sable ; réserver à part les dix premières onces d'eau qui en distilleroient, & garder encore à part environ deux livres d'eau qui en sortiroient, en continuant, comme on devroit suivant eux, la distillation, jusqu'à ce qu'il ne restât qu'environ une livre d'humidité dans la cucurbite. Ils ont voulu après cela qu'on exprimât tout ce qui resteroit dans la cucurbite, qu'on en clarifiât la liqueur, qu'on la fît évaporer jusqu'à ce qu'elle fût réduite à quatre onces, qu'on dissolvît ces quatre onces avec deux livres de sucre, & les dix onces de la première eau qu'on avoit gardées à part, & qu'après leur avoir donné quelques bouillons, on gardât ce syrop ainsi fait pour l'usage, & qu'on réservât à part les deux livres de la seconde eau, pour la mêler parmi le syrop, lorsqu'il seroit ordonné.

Je réponds premièrement qu'on ne doit point avoir égard à la dissipation qui se fait des parties volatiles de l'absinthe, des roses & du spica-nard, puisque ce ne sont pas ces parties volatiles qui peuvent satisfaire aux intentions pour lesquelles ce syrop est inventé, comme on le verra ci-après par ses vertus, mais seulement les parties les plus matérielles & les plus grossières des médicamens, & particuliérement leur sel fixe.

Je dis en second lieu que si on examine bien la préparation de ces modernes & le grand embarras dans lequel ils se mettent pour la faire, on

y trouvera encore plus de diſſipation des bonnes parties des ſimples, que dans celle des anciens ; car quoiqu'on ſoit ſoigneux de garder les dix premières onces d'eau qui diſtillent de l'infuſion & de la décoction, on retranche encore environ deux livres d'eau qui diſtillent après, & dont la vertu ne ſe trouve plus dans le ſyrop ; outre cela en clarifiant le reſte de la décoction & le faiſant évaporer, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à quatre onces, (qui eſt une concentration impoſſible des vertus de tant de médicamens, ſur-tout pour un ſyrop) on ne manque pas de diſſiper beaucoup de parties conſidérables qui doivent reſter dans le ſyrop, & enfin quelque légère ébullition qu'on donne au ſyrop, pour unir ces quatre onces qui reſtent de la décoction, avec les deux livres de ſuccre & les dix onces de la première eau, elle ne manque pas d'emporter la partie la plus ſubtile de ces dix onces d'eau ſpiritueuſe, qu'on avoit tant pris de ſoin de conſerver ; & par là on peut connoître que la méthode de ces modernes eſt plus embarraſſante & plus défectueuſe que celle qu'ils contredisent.

Cela n'empêche pas que je ne reconnoiſſe que les anciens n'euſſent pu mieux faire ſans beaucoup de peine, & ſur-tout s'ils y avoient procédé comme il eſt ici ordonné ; car quoiqu'on ne puiſſe pas ſe vanter de conſerver par ce moyen dans le ſyrop toutes les parties ſpiritueuſes de l'abſinthe, des roſes & du ſpica-nard, non plus que toutes celles du vin, on doit être néanmoins perſuadé qu'on y en retient la plus grande partie, & que l'addition de l'huile diſtillée d'abſinthe ſupplée ſuffiſamment à celles que l'abſinthe peut avoir perdues dans la décoction ; car ſi au lieu de vin vieux bien meur, que les anciens ordonnoient pour ce ſyrop, on y emploie un vin nouveau chargé de verdeur, ſi les coings dont on aura exprimé le ſuc, n'étoient pas encore tout-à-fait meurs, & ſi on ajoûte à la décoction le tartre ordonné, la partie acide qui ſe trouve aſſez abondante en toutes ces choſes, ſe joignant au ſel fixe du même tartre, ne manquera pas d'embarraſſer & d'arrêter le mouvement de la plûpart de ces eſprits volatils qui étoient ſujets à la diſſipation, & de les mettre en état de réſiſter à la chaleur de l'infuſion & à celle de la décoction ; & ces eſprits volatils ainſi retenus, ſe trouvant joints aux parties terreſtres & fixes des autres médicamens, ſeront en état de ſuivre & de ſeconder leur action ; & ils le feront encore plus puiſſamment lorſqu'ils rencontreront les parties ſulfurées dont l'huile diſtillée d'abſinthe ſe trouve remplie. Quant aux parties volatiles des roſes rouges & du ſpica-nard, comme elles ſont moindres en quantité, elles ſuivent auſſi facilement la pente de celles d'abſinthe.

Mais pour ſatisfaire ceux qui croient que toute la partie ſpiritueuſe du vin ſeroit abſolument néceſſaire dans ce ſyrop, & qui craindroient avec quelque raiſon que la coction n'en eût diſſipé quelque partie, on peut ſuppléer à cette diſſipation en ajoûtant au ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire, & refroidi, deux onces de teinture de ſommités d'abſinthe tirées avec de l'eſprit de vin ; & cette teinture étant renforcée de l'huile diſtillée, le ſyrop en ſera beaucoup plus accompli, que par tout autre moyen.

On ſera averti que les deſcriptions anciennes de ce ſyrop ne marquent que deux livres de ſuccre, & cinq livres de vin ou de ſuc de coings, &

que le poids de l'un & de l'autre a été augmenté, parce que l'absinthe étant de grand volume, & se trouvant chargée de beaucoup d'amertume & abondante en vertu, il étoit à propos d'augmenter le succre pour en diminuer l'amertume, & la liqueur pour en mieux embrasser la vertu avec celles des roses & du spica-nard, & pour en mieux charger le succre.

Pour bien préparer ce syrop, on y procédera ainsi : on cueillera l'absinthe lorsqu'elle est en fleur, on la fera sécher, & on en choisira les sommités ; on prendra aussi les roses rouges séches & le spica-nard mondés ; on mettra le tout ensemble dans un vaisseau de terre verni au dedans, étroit d'embouchure, & y ayant ajoûté le tartre blanc de Montpellier pulvérisé, on y versera dessus le suc de coings, & le vin blanc qu'on aura choisi assez nouveau, & d'un goût un peu austère ; on plongera bien aveo une espatule de bois l'absinthe, les roses & le spica-nard dans ces liqueurs, & ayant bien couvert le vaisseau, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, puis on fera bouillir doucement les matières, jusqu'à ce que la liqueur soit diminuée d'un tiers ; on coulera & on exprimera cette décoction, qu'on clarifiera avec un blanc d'œuf parmi le succre ordonné, & on les fera cuire ensemble à petit feu, jusqu'à une consistance de syrop un peu plus épaisse qu'à l'ordinaire ; on laissera alors refroidir le syrop, puis on y mêlera demi-dragme d'huile distillée d'absinthe, qu'on aura incorporée avec deux onces de succre fin en poudre, & si on veut, deux onces de teinture de sommités d'absinthe, qu'on aura tirée avec de l'esprit de vin : le tout étant bien incorporé, on gardera le syrop dans une bouteille bien bouchée pour s'en servir au besoin.

La grande & la petite absinthe sont trop connues pour devoir être ici décrites ; je dirai seulement que si l'on veut éviter la grande amertume de la grande, on pourra employer la petite à ce syrop pour les personnes délicates, & se servir des mêmes médicamens & de la même méthode que pour l'autre.

Le spica-nard ou nard des Indes qui est ici ordonné, croît en épis entassés qui dépendent de plusieurs petites racines, & qui produisent une petite tige longuette & fort mince. Rien ne paroît hors de terre que la tige, car les épis sont dedans & à fleur de terre ; ils doivent être de couleur tannée, tirant sur le purpurin ; les poils de l'épi doivent être touffus, de la longueur d'un pouce ou d'un pouce & demi, d'une odeur forte, & approchante de celle du souchet ; leur goût doit être un peu amer & âcre, il doit dessécher la langue, & remplir la bouche d'une odeur assez agréable.

Le syrop d'absinthe est fort recommandé pour fortifier l'estomac, le foie & les intestins, pour donner de l'appétit, & aider à la digestion, pour tuer les vers, corriger les acidités de l'estomac, dissiper les vents, & arrêter les dévoimens, comme aussi contre les maladies histériques ; on en prend une ou deux cuillerées le matin à jeun sans aucun mélange, ou bien on le dissout dans du vin ou dans quelqu'autre liqueur ; on le mêle aussi quelquefois dans des potions, dans des mistures, des opiates, des pilules, & dans plusieurs autres remédes.

** Syrupus de Kinakina simplex.*

℞ Kinækinæ crassiusculè pulverati uncias iv. Bulliant in aq. communis libr. viij. Ad dimidiæ partis consumptionem colatura expressa vaporet igne leni ad pondus libr. ij. Tum adde sacchari albissimi libr. j. & perge coctionem ad syrupi consistentiam.

Syrop de Quinquina simple.

Prenez quatre onces de quinquina réduit en poudre grossière, faites les bouillir dans huit livres d'eau jusqu'à réduction de moitié; passez la liqueur avec expression, & la faites lentement évaporer sur un feu doux jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que deux livres; alors ajoûtez une livre de succre fin, & continuez la cuite jusqu'à ce que ce syrop soit fait.

Ce syrop est d'un grand usage dans tous les cas où il est à propos de donner le quinquina, comme dans les fiévres intermittentes, dans quelques maladies de l'estomac, les affections pituiteuses, & même dans quelques maladies de poitrine; on a, pour ainsi dire, dans ce syrop l'extrait du quinquina débarrassé de la partie terreuse si desagréable aux malades; on le peut d'ailleurs mêler facilement dans plusieurs compositions, ou l'étendre & le délayer dans toutes sortes de liqueurs.

Syrupus de Kinakina compositus cum vino.

℞ Kinækinæ crassiusculè pulverati unc. iij. Canellæ albæ, macis, zinziberis, piperis longi, ana drach. ſ. Super affunde vini rubri generosi libr. j. Macera in vase vitreo clauso per decem dies identidem agitando: infusum filtra & misce cum syrupi precedentis ad electuarii consistentiam prius evaporati libr. j. & erit syrupus.

Syrop de Quinquina, composé avec le vin.

Prenez du quinquina en poudre grossière trois onces, de la canelle blanche, du macis, du gingembre & du poivre long en poudre, de chacun un demi gros, de bon vin rouge une livre; faites infuser le tout dans un vaisseau de verre fermé pendant dix jours, en remuant de temps en temps: filtrez l'infusion, & la mêlez peu à peu avec une livre du syrop précédent évaporé jusqu'à consistance d'électuaire solide, & le syrop sera fait.

Ce syrop composé est beaucoup plus efficace que le précédent, lorsque l'estomac & les viscères du bas ventre sont dans une entière inertie, lorsque les fiévres intermittentes autumnales ont long-temps fatigué le malade, surtout dans une saison froide & pluvieuse, enfin lorsqu'il est entiérement abbatu par la violence de la fiévre ou par l'âge.]

Syrupus althææ.

℞ Radicum althææ unc. ij. Graminis, asparagi, glycyrrhizæ, uvarum passarum, cicerum rubrorum, ana unc. j. Summitatum althææ, malvæ, parietariæ, pimpinellæ, adianti vulgaris, capilli veneris Monspeliensis, ana m. j. Quatuor seminum frigidorum majorum & minorum, ana drach. ij. Coque leviter in aquæ fontanæ libris octo; decoctum cola & cum sacchari albissimi libris quatuor clarifica; coque demum leni igne in syrupi consistentiam.

Composition du syrop de guimauve.

Pour préparer ce syrop, prenez 1°. deux onces de racines de guimauve; de chiendent, d'asperges, de réglisse, des raisins secs & des pois rouges (communément pois chiches) de chacun une once : 2°. Des sommités de guimauves, de mauves communes, de pariétaire, de pimprenelle, de capillaire ordinaire, de capillaire de Montpellier, de chacun une poignée : 3°. Des quatre grandes & petites semences froides, de chacune deux dragmes : faites cuire toutes ces choses en la manière ci-après déclarée, dans huit livres d'eau de fontaine; puis coulez la décoction, & clarifiez la colature avec quatre livres de succre royal & un blanc-d'œuf, la remettant au feu pour y être cuite en consistance de syrop.

On trouvera la description de ce syrop un peu différente de celle que Fernel & quelques autres Auteurs nous ont laissée; car on y verra le changement du poids de demi-once de racines de chiendent, d'asperges, de réglisse & des raisins secs, en celui d'une once; on n'y trouvera point de plantain, mais huit livres d'eau, au lieu de six livres dont les Auteurs se sont contentés; la dose de demi-once de raisins secs, & de chacune de ces racines a semblé trop petite, & mal proportionnée à la quantité de quatre livres de succre; le plantain qui est une plante astringente, a été jugé opposé aux effets apéritifs qu'on doit attendre de ce syrop; & on a trouvé à propos d'augmenter l'eau de la décoction de deux livres, afin de mieux extraire la vertu de tous les médicamens, & d'avoir une décoction moins épaisse, & plus en état d'être employée pour la composition de ce syrop.

Certains Modernes ont voulu faire passer pour impossible la préparation de ce syrop, fondant cette impossibilité sur la grande viscosité de la plûpart des simples qui y sont employés; mais ceux qui y procéderont suivant ma méthode, y trouveront la facilité & le succès qu'ils desirent.

On lavera & nettoiera bien les racines de guimauve & d'asperges, on ôtera leur petite écorce, & le cœur à celle d'asperges, on nettoiera de toutes superfluités celles de chiendent, on les écrasera bien, & les ayant fait bouillir les premières un bon quart-d'heure dans les huit livres d'eau, on jettera dans la décoction celles de guimauve & d'asperges qu'on aura incisées, & on les y fera bouillir à gros bouillons pendant demi-heure, puis on y ajoûtera les raisins secs incisés & les pois chiches entiers, & lorsqu'ils auront un peu bouilli, on y mettra les sommités de mauves, de guimauves, de pariétaire & de pimprenelle légèrement incisées, qu'on fera bouillir environ un quart-d'heure parmi le reste, puis on y ajoûtera la réglisse écrasée & les capillaires incisés, & dès qu'ils auront commencé à bouillir, on y mêlera les semences froides, grandes & petites bien écrasées, on les plongera dans la décoction que l'on ôtera du feu, pour la couler environ un quart-d'heure après; on clarifiera cette liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de succre, & on les cuira sur un feu modéré jusqu'à la consistance d'un syrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire. Il est bon de remuer doucement de temps en temps ce syrop avec un pilon ou avec une espatule de bois pendant qu'il refroidit, pour mieux faire évaporer quelque portion d'humidité superflue qui

pourroit y rester, & causer quelque corruption au syrop, lequel on aura soin de serrer lorsqu'il sera tout-à-fait refroidi.

Les pois chiches sont ordonnés entiers dans la décoction de ce syrop, parce que leur vertu apéritive qui est ici recherchée, est assez superficielle pour être communiquée à la décoction sans écraser les pois, de peur que leur partie terrestre se trouvant ouverte ne prévalût sur l'apéritive.

Quelques-uns ont voulu qu'on mît les racines, les herbes & les autres médicamens ensemble dans un sachet, & qu'on fît ainsi la décoction, dans la pensée qu'ils avoient que leur partie mucilagineuse restoit dans le suc, & que par ce moyen le syrop en seroit moins visqueux & plus aisé à préparer; mais la diverse substance des simples demandant divers degrés de cuite; on en prendroit bien mal le chemin, en les faisant cuire les uns parmi les autres également, & il y auroit lieu de craindre que pendant que la vertu des uns se dissiperoit, celle des autres n'eût pas le temps d'être bien communiquée à la décoction, & que les parties terrestres des autres, sur-tout celles des pois chiches, ne se trouvassent dans le syrop. Outre cela, quand même tous les ingrédiens seroient d'une même nature, il seroit assez difficile qu'étant ainsi enfermés ils communiquassent également leur vertu, vu même qu'en voulant tâcher de la bien tirer, on ne le pourroit faire qu'en pressant souvent le sachet dans la décoction, qui seroit un moyen pour la rendre d'autant plus mucilagineuse; au lieu qu'en y procédant suivant ma méthode, on peut également communiquer à l'eau la vertu de tous les simples, sans que la décoction se trouve plus visqueuse qu'il ne faut pour en pouvoir faire un bon syrop.

Le syrop de guimauve est fort estimé, pour soulager & décharger les reins & uretères de toutes matières graveleuses, pituiteuses & ténaces; car il ouvre modérément tous les conduits par où ces matières doivent passer, il tempère leur acrimonie de même que celle de l'urine, & éteint les ardeurs qui peuvent arriver aux conduits; il n'est pas moins recommandé pour les maladies de poitrine, pour les gonorrhées; on en use loin des repas dans une cuiller, ou bien on le mêle parmi des eaux distillées, des décoctions, des émulsions, du petit-lait, du vin blanc, &c. La dose ordinaire est d'une once, quoiqu'on puisse librement en donner jusqu'à deux.

Syrupus aperiens anti- achecticus Dom. d'Aquin.

℞ Radicum apii, fœniculi, petroselini, rubiæ tinctorum, aristolochiæ tenuis, ana unc. ij. Foliorum arthemisiæ, absinthii, agrimoniæ, pulegii, chamædrios, ana m. j. Rutæ m. ſ. Epithimi, florum matricariæ, chamomillæ, hyperici, ana p. ij. Rhabarbari electi minutim incisi, foliorum orientalium mundatorum, ana unc. ij. Radicum jalapæ, mechoacannæ, hermodactilorum & brioniæ contusarum, ana unc. j. Tartari vitriolati drach. vj.

Syrop apéritif pour la cachexie, inventée par M. d'Aquin.

Pour faire cette composition vous prendrez 1°. des racines d'ache, de fenouil, de persil, de garance, de petite aristoloche, de chacune deux onces; lavez les racines & les nettoyez bien, puis les ayant bien écrasées, mettez-les dans un pot de terre verni, les arrosant de vinaigre scillitique, & couvrant bien le pot

pot que vous tiendrez en un lieu chaud vingt-quatre heures pour leur donner le temps de macérer & digerer ensemble ; ensuite faites les cuire à petit feu dans huit livres d'eau ferrée, jusqu'à la diminution de la quatrième partie. Cela fait,

Prenez encore 1°. des feuilles d'armoise, d'absinthe, d'aigremoine, du pouliot & de chamædris, une poignée, demi-poignée de feuilles de rue ; incisez ces herbes & les faites bouillir un quart-d'heure avec les racines susdites, puis ajoûtez de l'épithyme, des fleurs de matricaire, de camomille & de mille-pertuis, de chacune deux pincées, & leur ayant donné quelques bouillons, ôtez la décoction du feu, coulez & exprimez le marc de toutes ces drogues, puis clarifiez la colature parmi cinq livres de succre, & la faites cuire en consistance de syrop ou d'électuaire mol, & ainsi vous aurez un syrop simple bien préparé. Mais si vous le voulez rendre purgatif,

Prenez de plus 1°. de bonne rhubarbe coupée par petits morceaux, des feuilles de séné mondées de leurs superfluités, de chacune deux onces : 2°. Des racines de jalap, de mechoacan, d'hermodactes & de coulevrée bien écrasées, de chacune une once : 3°. Six gros de tartre vitriolé : faites infuser ces drogues vingt-quatre heures dans trois livres d'eau de mélisse dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, bien couvert ; puis faites-les bouillir environ demi quart-d'heure, coulez ensuite & exprimez la décoction, qu'il faut aussi clarifier pour la verser avec le syrop susdit, & faire cuire le tout ensemble comme un bon syrop jusqu'à ce qu'il soit bien lié & bien épaissi ; alors laissez-le refroidir, & l'aromatisez avec quatre gouttes d'huile de canelle incorporée avec demi-once de succre fin en poudre & autant de teinture de safran ; cela fait, vous aurez un excellent syrop purgatif : Voyez une plus ample instruction ci-après.

On lavera & on nettoiera bien les racines d'ache & de fenouil, de persil, de garance, de petite aristoloche, & les ayant bien écrasées & mises dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure, on les arrosera & on les humectera bien avec du vinaigre scillitique, & ayant couvert le pot, on les tiendra en macération pendant vingt-quatre heures en quelque lieu chaud, comme peut être le dessus d'un four, puis on le fera bouillir à petit feu dans huit livres d'eau ferrée jusqu'à ce que la décoction soit diminuée du quart, après quoi on y ajoûtera les feuilles incisées d'armoise, d'absinthe, d'aigremoine, de pouliot, de germandrée & de rue ; & lorsqu'elles auront bouilli environ un quart-d'heure parmi les racines, on y joindra l'épithyme & les fleurs de camomille, de matricaire & de millepertuis, & leur ayant donné quelques bouillons, on coulera & on exprimera bien le tout, on clarifiera la liqueur parmi cinq livres de succre fin, & on les fera cuire ensemble à petit feu jusqu'à une bonne consistance de syrop ; mais en cas qu'on voulût en même temps le rendre purgatif, on en continuera la cuite jusqu'à la consistance d'un électuaire mol ; cependant on aura eu le soin de faire infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, la rhubarbe bien incisée, les racines de jalap, de mechoacan, d'hermodactes & de coulevrée bien écrasées, & le tartre vitriolé,

dans trois livres d'eau de mélisse, & de les faire bouillir ensuite environ un demi quart-d'heure; on aura coulé & exprimé l'infusion, & on l'aura clarifiée & apprêtée pour la mêler parmi le syrop cuit en électuaire mol, dont on continuera la cuite jusqu'à une bonne consistance de syrop : lequel étant refroidi sera aromatisé avec quatre gouttes d'huile de canelle incorporées avec demi-once de succre fin en poudre & autant de teinture de safran; le syrop étant fait, on le serrera dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée.

Ce syrop est un amas de médicamens choisis & fort propres aux intentions pour lesquelles il a été inventé; on ne doit pas aussi douter qu'il ne produise les effets qu'on en peut attendre, pourvu qu'on le prépare avec l'exactitude nécessaire; il ouvre les obstructions du foie, de la ratte, du mesentère & de la matrice; il purge fort doucement les humeurs visqueuses & ténaces, qui sont la source des cachexies, des hydropisies & des fiévres quotidiennes; il est fort propre pour la guérison des pâles couleurs, & contre la suppression ou le déréglement des mois; & quoique l'eau ferrée ait pu augmenter la vertu apéritive de ce syrop, on pourra, si l'on veut, l'augmenter encore avec la teinture, le sel ou le vitriol de Mars, lorsqu'il en sera besoin.

On préparera, si on le desire, ce syrop en deux façons, l'une sans les purgatifs, & l'autre avec les purgatifs; on peut donner l'un & l'autre de ces syrops seul à la cuiller, ou les mêler dans des eaux distillées ou dans du vin blanc, des infusions ou des décoctions propres; leur dose peut être depuis une once jusqu'à deux.

Je résoudrai quelques difficultés qui ont été proposées sur la petite aristoloche lorsque je parlerai en particulier de plusieurs drogues qui entrent dans la thériaque.

* *Syrupus de quinque radicibus.*

℞ Radicum apii, fœniculi vulg. petroselini, vulgaris rusci, asparagi, ana unc. iv. Concisis & contusis, coque in aquæ libr. xiv. ad libras octo; repone per noctem ut feces subsidant, cola, & cum sacchari albissimi libr. v. fiat leni calore syrupus.

Syrop des cinq racines apéritives.

Prenez des racines d'ache, de fenouil ordinaire, de persil, de petit houx & d'asperges, de chacune quatre onces; après les avoir coupées & pilées, faites-les bouillir dans quatorze livres d'eau de fontaine réduites à huit : laissez reposer la décoction pendant une nuit & passez-la; faites-en ensuite un syrop selon l'art, avec cinq livres de succre fin.

Ce syrop renferme la vertu des plantes les plus efficaces pour desobstruer les vaisseaux engorgés, principalement du foie, de la ratte, du pancreas & des glandes du mesentère; mais comme ces plantes sont pour la plûpart chaudes & un peu âcres, il est bon de faire précéder les remédes délayans & relâchans, & même des saignées, s'il est nécessaire : on l'ordonne souvent dans les apozèmes amers avec le tartre vitriolé ou le sel de glauber, la dose est d'une once ou deux.]

Syrupus arthemisiæ.

℞ Radicum apii, fœniculi, petroselini, enulæ campanæ, ireos nostratis, pœoniæ, & rubiæ majoris, ana unc. j. Foliorum arthemisiæ, m. ij. Pulegii, calamintæ, origani, melissæ, dictamni cretici, sabinæ, persicariæ, majoranæ, chamædreos, chamæpyteos, hyperici, rutæ, matricariæ floridæ, centaurii minoris, betonicæ, prassii albi, ana m. j. Seminum anisi, fœniculi, dauci, petroselini, ocymi, rutæ, ana drach. iij. Tartari albi Monspeliensis, unc. ij.

Syrop d'armoise.

Pour faire ce syrop prenez 1°. des racines d'ache, de fenouil, de persil, d'iris commun, de pivoine & de garance, de chacune une once : 2°. Deux poignées de feuilles d'armoise : 3°. Des feuilles de pouliot, de calament, d'origan, de mélisse, de dictame de Candie, de savinier, de persicaire, de marjolaine, de germandrée, de chamæpitis, d'hyssope, de millepertuis, de rue, de matricaire en fleur, de petite centaurée, de bétoine, de marrube blanc, de chacun une poignée : 4°. Des semences ou graines d'anis, de fenouil, de daucus ou pastenade sauvage, de persil, de basilic, de rue, de chacune trois gros : deux onces de tartre de Montpellier. Il faut bien laver, monder & écraser toutes ces racines ; puis les mettre infuser avec le tartre de Montpellier pulvérisé dans quatre livres de petit hydromel nouvellement fait, & non encore fermenté l'espace de vingt-quatre heures, dans un pot de terre verni que vous aurez soin de couvrir : incisez ensuite les feuilles & écrasez les semences pour les mettre dans un autre pot de terre à infuser dans dix livres d'hydromel de la qualité susdite, durant douze heures. Cela ainsi disposé, faites bouillir à petit feu l'infusion des racines une demi-heure, au bout de laquelle vous verserez avec cette décoction de racines, l'infusion des herbes & des semences, les faisant aussi bouillir un quart-d'heure ensemble, après lequel vous les ôterez du feu pour les couler & exprimer à demi-froids. Il faut ensuite clarifier la colature parmi cinq livres de succre avec un blanc d'œuf, & la faire cuire en consistance de syrop, que vous aromatiserez, quand il sera refroidi, par l'addition de six gouttes d'huile distillée de canelle incorporées avec du succre en poudre, & alors sera fait le syrop d'armoise que vous garderez pour l'usage.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les simples qui entrent dans la composition de ce syrop, parce qu'ils sont assez connus. On lavera, on mondera & on écrasera bien toutes les racines, & on les fera infuser avec le tartre de Montpellier pulvérisé, sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre verni en dedans & bien couvert, avec trois livres d'hydromel peu chargé de miel & nouvellement fait ; on incisera aussi les herbes & on écrasera les semences qu'on mettra à part dans un autre pot de terre verni, avec dix livres d'hydromel semblable au précédent ; on couvrira bien le pot & on le tiendra sur les cendres chaudes pendant douze heures, après lesquelles on fera bouillir l'infusion des racines sur un petit feu pendant demi-heure, puis on y mêlera l'infusion des herbes & des semences auparavant échauffée, & on fera bouillir ensemble les deux infusions pendant un bon quart d'heure, après quoi on ôtera la décoction du feu, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la

coulera & on l'exprimera bien, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de beau fuccre, on les fera cuire fur un feu modéré en confiftance de fyrop, lequel on aromatifera en y mêlant fix gouttes d'huile diftillée de canelle, incorporées avec une once de fuccre fin en poudre; mais il ne faut faire ce mêlange qu'après que le fyrop fera tout-à-fait refroidi.

L'hydromel a été choifi & préféré à l'eau feule, & on y a ajoûté le tartre de Montpellier en poudre, tant pour mieux pénétrer les fimples qui compofent ce fyrop, que pour mieux lier leurs parties volatiles & empêcher leur diffipation pendant leur cuite. L'aromatifation du fyrop faite avec l'huile de canelle le doit emporter fur la méthode des anciens, qui faifoient bouillir la canelle dans leurs décoctions, fans confidérer que la partie fulfurée & volatile de la canelle fe diffipoit par cette cuite, & qu'il ne pouvoit refter dans la liqueur que quelques parties terreftres de la canelle, fort éloignées & inférieures à la bonne odeur & au goût piquant & pénétrant de l'huile de canelle qui y eft employée.

La defcription de ce fyrop eft en certaines chofes différente de celles qu'on peut trouver dans plufieurs difpenfaires, mais on pourra remarquer que le changement qu'on y a apporté n'a été fait que pour le mieux, & que la manière dont je me fers eft fuivant les meilleures régles de la Pharmacie.

On emploie principalement ce fyrop dans les maladies des femmes. Il eft fort propre pour déboucher les obftructions de la matrice, pour en diffiper les vents, en rabatre les vapeurs & appaifer les fuffocations, pour provoquer & régler les mois, & vuider les impuretés de la matrice. On peut auffi s'en fervir utilement contre les obftructions du foie, de la ratte & de tous les vifcères tant des hommes que des femmes; on le donne depuis une once jufqu'à deux, feul dans une cuiller, ou diffous dans du vin blanc, ou dans des eaux ou des décoctions apéritives : on le mêle auffi quelquefois dans des pilules, dans des opiates ou dans d'autres remédes.

* *Syrupus hyftericus.*

℞ Foliorum ficcatorum pulegii, unc. iv. Arthemifiæ unc. ij. Nardi indicæ, cinnamomi, ana drach. ij. Aquæ bullientis libr. vj. Macera per aliquot horas, & in colaturâ diffolve calore balnei facchari albiffimi q. f. ut fiat fyrupus.

Syrop anti-hyftérique.

Prenez quatre onces de feuilles féches de pouliot, de celles d'armoife deux onces, du fpic-nard & de la canelle, de chacun deux gros. Faites macérer pendant quelques heures dans fix livres d'eau que vous verferez bouillante, paffez & faites fondre à la chaleur du bain-marie du fuccre fin autant qu'il en faut pour faire le fyrop.

La principale vertu de ce fyrop vient du pouliot & de l'armoife. Les principes du pouliot font fort volatils, & il eft effentiel de ne pas faire bouillir cette plante, & de bien couvrir le vafe dans lequel on fera l'infufion. Les aromates qu'on a joint rendent ce fyrop très-efficace pour exciter les régles & pour appaifer tous les mouvemens hyftériques.

Syrupus croci.

℞ Croci pulverati unc. j. Vini canarii libr. j. Macera per sex dies sine calore : colaturæ adde sacchari albissimi q. satis, fiatque calore balnei syrupus.

Syrop de safran.

Prenez une once de safran en poudre, faites-le macérer pendant six jours à froid dans une livre de vin de Canaries ; passez & ajoûtez quantité suffisante de succre fin pour faire un syrop à la chaleur du bain-marie.

Le safran est en même temps anodin & cordial ; il appaise les douleurs & provoque le sommeil : il est aussi anti-spasmodique & il est d'un grand usage dans les affections hystériques. Il est apéritif, il excite les régles, il atténue le sang, ranime les esprits, & il excite certainement le mouvement des solides, comme il paroît par la vertu résolutive qu'il communique aux cataplâmes où il entre. Le syrop de safran préparé de la manière dont on vient de le décrire, renferme toutes les vertus du safran, & a de plus celles du vin de Canaries qui augmente la vertu cordiale.]

Syrupus cichorii compositus.

℞ Hordei integri, radicum apii, fœniculi, asparagi, tartari albi crudi, ana unc. ij. Foliorum cichorii, taraxaci, endiviæ, sonchi levis, lactucæ sativæ & sylvestris spinas in dorso ferentis, hepaticæ, fumariæ, lupuli, ana m. j. Capilli veneris Monspeliensis, polythrici, adrianti vulgaris, ceterach, glycyrrhizæ rasæ, baccarum alkekengi, seminis cuscutæ, ana dragm. vj.

Préparation du syrop de chicorée composé avec de la rhubarbe.

Vous prendrez pour faire ce syrop, 1°. de l'orge entier, des racines d'ache, de fenouil, d'asperges, du tartre blanc crud, de chacun deux onces. 2°. Des feuilles de chicorée, de pissenlit, d'endive ou scariole, de laiteron lissé de la seconde espèce, de laitue commune & sauvage, choisissant celle qui est hérissée de pointes à la manière des épines ; d'épatique, de fumeterre, d'houblon, de chacune une poignée. 3°. Du capillaire de Montpellier, du politrich, du capillaire commun, du ceterach, de la régliße ratissée, des baies de coqueret, de la semence de cuscute, de chacun six gros. Faites cuire toutes ces drogues suivant les régles de la Pharmacie, dans dix livres d'eau de fontaine jusques à la diminution du tiers ; puis coulez & exprimez le marc de la décoction, que vous clarifierez avec un blanc d'œuf, parmi six livres de succre, lui donnant une cuite moyenne entre l'électuaire mol & solide. Au même temps qu'on fait ces choses, il faut aussi faire infuser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre verni au dedans bien couvert, six onces de bonne rhubarbe & six gros de spica-nard incisés avec une once de tartre blanc de Montpellier pulvérisé, dans trois livres d'eau distillée de chicorée, les faisant ensuite un peu bouillir & après couler & exprimer la décoction, puis clarifier la colature avec un blanc-d'œuf parmi quatre onces de succre royal, pour la mêler avec le syrop que vous venez de faire, & cuire le tout ensemble jusqu'à une bonne consistance. Ainsi sera fait le syrop de chicorée composé avec rhubarbe

préparée, que vous garderez soigneusement, parce qu'il est de grand usage en Médecine.

Il n'y a point de syrop plus usité en tous lieux que celui de chicorée composé. On le trouve aussi décrit dans tous les dispensaires, mais différemment, à cause des divers sentimens des Auteurs; pour moi j'y ajoûte le tartre de même qu'à plusieurs autres syrops, pour bien pénétrer les simples, pour en mieux communiquer la vertu à l'eau, pour arrêter leurs parties volatiles & en empêcher la dissipation.

On commencera la décoction des simples par l'orge entier & bien nourri, qu'on fera bouillir avec le tartre pilé dans dix livres d'eau, pendant une bonne demi-heure; puis y ayant ajoûté les racines d'ache, de fenouil & d'asperges mondées de leur cœur & de leur écorce, & bien incisées ou écrasées, on les y fera bouillir demi-heure; on y joindra ensuite les baies de coqueret écrasées, & les herbes incisées, qu'on fera bouillir un bon quart-d'heure parmi tout le reste; après quoi on y jettera la réglisse mondée & écrasée, la cuscute & les capillaires qu'on aura réservés, & leur ayant donné quelques bouillons, on tirera la décoction du feu, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera; puis ayant clarifié cette liqueur avec un blanc-d'œuf parmi six livres de beau succre, on les fera cuire sur un feu modéré jusqu'à la consistance de syrop, qui sera ce que nous appellons syrop de chicorée composé sans rhubarbe; mais si on veut qu'il soit composé avec rhubarbe, il en faut continuer la cuite jusqu'à une consistance entre celle d'électuaire mol & celle d'électuaire solide.

On aura, cependant mis infuser durant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans un pot de terre verni au dedans, étroit d'embouchure & bien couvert, six onces de rhubarbe choisie & six dragmes de spica-nard incisés, avec une once de tartre bien pulvérisé, dans trois livres d'eau distillée de chicorée, & après qu'on leur aura donné quelques petits bouillons, que l'on aura coulé & exprimé le tout & clarifié cette liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre onces de succre fin, on joindra cette liqueur clarifiée au syrop cuit, comme il a été dit, & encore chaude; & en cas qu'il ne se trouve pas alors assez épais, on en continuera la cuite jusqu'à une bonne consistance de syrop, que l'on serrera lorsqu'il sera bien refroidi. Il y en a qui réservent une partie de leur décoction pour y infuser la rhubarbe & le spica-nard; mais si l'on considére qu'une liqueur déja chargée de la vertu de plusieurs simples, n'est guères en état de bien recevoir de nouveau celle de la rhubarbe & du spica-nard, & qu'il faut par force qu'elle en laisse une bonne partie dans le marc, on jugera bien que l'eau de chicorée qui est ici ordonnée, doit être beaucoup plus propre dans cette occasion, puisqu'elle ne se trouve embarrassée d'aucune vertu étrangère & qu'elle ne posséde que celle qui lui est naturelle.

Quelques-uns ont appellé ce syrop, le baume du foie & de la ratte, à cause qu'il en ouvre puissamment les obstructions, de même que celles du pancreas & du mesentère. Il est bon pour la jaunisse, pour les cachexies, & pour ramollir & dissiper la grosseur & la dureté du ventre, qui arrive souvent aux petits enfans par les obstructions ou par les vers. On s'en sert avec heureux

fuccès dans les apozémes que l'on fait pour préparer les mauvaifes humeurs à la purgation, particulièrement les bilieufes, & pour ouvrir les conduits néceffaires à leur évacuation. Il eft purgatif, principalement lorfqu'il eft compofé avec la rhubarbe, ce qui fait qu'on le donne quelquefois feul aux petits enfans, & qu'on le mêle quelquefois parmi des infufions purgatives, fur-tout dans les diarrhées, dans les lienteries, les dyffenteries & les autres maladies bilieufes des inteftins. Ce fyrop a cela de bon, qu'en évacuant les mauvaifes humeurs, il fortifie toutes les parties du bas ventre : fa dofe ordinaire eft depuis une once jufqu'à deux.

Ceux qui defireront avoir un fyrop de chicorée fimple, le pourront préparer avec parties égales de fucre fin & de fuc de chicorée dépuré par le repos, clarifiés enfemble avec un blanc-d'œuf, & cuits en confiftance de fyrop.

* *Syrupus magiftralis aftringens.*

℞ Rhei electi tenuiter concifi unc. j. f. Santali citrini, cinnam. ana drach. j. Myrobalanorum citrinorum unc. j. Macerentur per duodecim horas fuprà cineres calidos in aquæ plantaginis libr. ij. cola. Tum adde rofarum rubrarum exficcatarum unc. ij Balauft. unc. j. Succorum berberis, ribefiorum, ana unc. iv. Macerentur per duodecim horas fuprà cineres calidos in aquæ rofarum libr. ij. Fiat colatura cum expreffione. Ambæ colaturæ fimul mixtæ cum facchari albiffimi libr. j. f. coquantur f. a. in fyrupum.

Syrop magiftral aftringent.

Prenez de la rhubarbe choifie & concaffée, une once & demie; du fantal citrin & de la canelle en poudre, de chacun un gros; des myrobolans citrins, une once; faites les macérer pendant douze heures fur les cendres chaudes dans deux livres d'eau de plantain & paffez. Prenez enfuite deux onces de rofes rouges féches, une once de balauftes; des fucs d'épine-vinette & de grofeilles rouges, de chacun quatre onces; faites les macérer pareillement pendant douze heures fur les cendres chaudes, dans deux livres d'eau de rofes, paffez avec expreffion; mêlez enfemble les deux liqueurs, & y ayant ajoûté une livre & demie de fucre fin, faites-en un fyrop felon l'art.

Le fyrop magiftral eft d'un grand ufage dans les dévoiemens invétérés & féreux, dans les fueurs immodérées & dans les diabetes qui proviennent de relâchement. La dofe eft d'une once jufqu'à deux.]

Syrupus roborans.

℞ Rhabarbari electi incifi unc. iv. Baccarum myrti contufarum, rofarum rubrarum exungulatarum, ana unc. iij. Tartari albi contufi unc. j.

Syrop confortatif.

Pour compofer ce fyrop, choififfez 1°. quatre onces de bonne rhubarbe découpée par petits morceaux. 2°. Des baies de myrte écrafées, & des rofes rouges mondées de leur onglet, de chacune trois onces. 3°. Une once de tartre pilé. Mettez le tout infufer pendant vingt-quatre heures fur les cendres chaudes dans un vaiffeau bien couvert, en fix livres d'eau de fontaine ferrée avec un carreau d'acier rougi au feu, éteint plufieurs fois dans cette eau : puis faites

légèrement bouillir le tout, coulant ensuite la décoction & exprimant fortement le marc. Cela fait, vous clarifierez la colature avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre, & la ferez cuire en consistance de syrop, que vous garderez pour le besoin.

Quoique la vertu purgative de la rhubarbe ne semble pas beaucoup nécessaire aux intentions pour lesquelles ce syrop est préparé, on auroit tort néanmoins de l'en vouloir retrancher, puisqu'elle peut comme insensiblement vuider quelques mauvaises humeurs, tandis que sa partie la plus terrestre aidée des autres médicamens, fortifie les parties qui en étoient affoiblies & relâchées. Le tartre y est ordonné non seulement afin de retenir & de conserver dans le syrop les parties qui seroient sujettes à la dissipation, mais aussi afin de mieux communiquer à l'eau la vertu de tous les médicamens.

On éteindra plusieurs fois un carreau d'acier rougi au feu dans l'eau destinée pour la préparation de ce syrop, on incisera quatre onces de rhubarbe choisie, on écrasera les baies de myrte, on pilera le tartre, & on les mettra avec les roses nettoyées de leur onglet dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, parmi la quantité d'eau ordonnée; on mettra le pot sur les cendres chaudes, & on l'y tiendra vingt-quatre heures, au bout desquelles on fera bouillir légèrement l'infusion, puis on la coulera; on exprimera fortement le marc, & y ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre, on les fera cuire ensemble sur un petit feu jusqu'à la consistance de syrop.

Ce syrop fortifie & rétablit l'estomac, le foie & les intestins débilités. Il est aussi fort usité pour la guérison des diarrhées, des dyssenteries, des lienteries & des flux hépatiques; il donne de l'appetit & aide à cuire les alimens. On s'en sert aussi dans tous les dévoiemens de l'estomac, & même dans les pertes de sang. On peut le prendre seul loin des repas, ou le mêler dans des liqueurs propres. Sa dose ordinaire est d'une once, quoiqu'on puisse l'étendre jusqu'à deux.

Syrupus myrtinus.

℞ Baccarum myrti, mespilorum ad maturitatem vergentium, & radicis simphiti majoris, ana unc. iij. Santali citrini, fructuum oxiacanthæ recentium, granorum sumach, balaustiorum, & rosarum rubrarum mundatarum, ana unc. ij.

Syrop de myrte.

Prenez pour composer ce syrop, 1°. des baies de myrte, des nefles plus qu'à demi meures, & de la racine de grande consoude, de chacun trois onces. 2°. Du santal citrin ou de couleur de citron, des fruits nouvellement cueillis d'épine-vinette, des graines de sumac, des balaustes ou fleurs de grenade séches, & des roses rouges mondées de leur onglet, de chacun deux onces. Ecrasez bien le santal citrin, les baies, les fruits, les semences, les racines de consoude, les balaustes & les roses; mettez après tous ces ingrédiens dans un pot de terre verni par dedans, versant dessus trois livres d'eau commune & des sucs de coins & de poires sauvages, de chacun deux livres: tenez le pot sur les cendres chaudes en infusion pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous le ferez bouillir

bouillir un quart d'heure, puis coulerez & exprimerez la décoction, clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf, parmi cinq livres de succre fin, & la faisant cuire en consistance de syrop; & ainsi sera fait le syrop de myrte que vous conserverez pour l'occasion.

On prendra des baies de myrte séches & des nesfles, lorsqu'elles approchent de leur maturité; on les écrasera bien; de même que l'épine-vinette, le sumac, les balaustes, le santal citrin & la racine de grande consoude, & ayant mis le tout avec les roses mondées dans un pot de terre verni, on y versera dessus l'eau commune & les sucs de coings & de poires sauvages auparavant chauffés; on plongera bien les matières dans ces liqueurs, on couvrira le pot & on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles on fera bouillir un bon quart d'heure l'infusion, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera fortement, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de succre, on les fera cuire à petit feu en consistance de syrop.

Ce syrop rafraîchit, desséche & resserre; d'où vient qu'il est heureusement employé pour arrêter les fluxions qui tombent sur la poitrine, & pour modérer la toux qui en procéde. Il est aussi fort propre pour arrêter non seulement les flux de ventre, le crachement & le vomissement de sang, & toutes les autres hémorragies internes, mais encore les mois excessifs & tous les dévoimens de l'estomac & des intestins. On le prend seul dans une cuiller, depuis une once jusqu'à deux; on peut aussi le mêler dans des eaux distillées ou dans des décoctions propres.

** Syrupus de glycyrriza extemporaneus.*

℞ Succi glycyrrhizæ Hisp. drach. ij. Dissolv. in aq. fontan. unc. j. Colaturæ adde syrupi simplicis unc. iij. Adde, si lubet, olei anisi gutt. j.

Syrop de réglisse.

Prenez du jus de réglisse d'Espagne, deux gros; faites-les fondre dans une once d'eau de fontaine, & passez la liqueur; ajoûtez-y trois onces de syrop simple, & si vous voulez, une goutte d'huile d'anis.

Ce syrop est incrassant: il adoucit l'âcreté des humeurs, & est un bon reméde dans les toux catarreuses; mais lorsque les poumons sont embarrassés par une matière épaisse & glaireuse qui gêne la respiration des malades, il vaut mieux avoir recours aux atténuans & aux incisifs.

Syrupus pectoralis.

℞ Fic. unc. ij. Passul. sol. unc. iv. Glycyrrh. unc. ſ. Coque in aq. font. libr. iv. ad libr. ij. sub finem addendo conserv. rosar. unc. ij. Colaturæ add. sacch. unc. ij. Mellis unc. vj. Coq. in syrupi consistentiam, & cola.

Syrop pectoral.

Prenez des figues séches deux onces, des raisins de caisse quatre onces, de la réglisse une demi-once; faites bouillir ces matières dans deux pintes d'eau

réduites à moitié, & ajoûtez sur la fin deux onces de conserve de roses; passez & ajoûtez deux onces de succre fin, & six onces de miel; faites cuire doucement jusqu'à la consistance de syrop, & passez.

Il suffit de jetter les yeux sur les ingrédiens & la forme de ce syrop, pour voir qu'il doit être un excellent béchique, convenable dans toutes les affections de poitrine qui dépendent de fluxion & de catarres. Il est extrêmement adoucissant & pectoral; il appaise la toux opiniâtre & invétérée.

Syrupus hederæ terrestris.

℞ Foliorum hederæ terrestris siccatorum libr. ſ. Aquæ bullientis libr. vj. Macera per aliquot horas, & in colaturâ dissolvendo sacchari albissimi q. ſ. fiat syrupus.

Syrop de lierre terrestre.

Prenez une demi-livre de feuilles desséchées de lierre terrestre, versez dessus six livres d'eau bouillante; laissez infuser pendant quelques heures & faites dissoudre dans la colature une quantité de succre suffisante pour en faire un syrop.

Ce syrop participe beaucoup des vertus du lierre terrestre, qui sont d'atténuer & de diviser la lymphe des bronches, & de faciliter l'expectoration. On l'emploie avec succès dans l'asthme & on le mêle dans les apozémes béchiques qu'on emploie dans les maladies de la poitrine, qui ont pour cause une lymphe épaisse & visqueuse qui transude des parois des cellules du poumon & des glandes bronchiales.]

Syrupus jujubinus.

℞ Jujubas, N° lx. Hordei mundati, glycyrrhizæ, capilli veneris Monspel. ana unc. j. Violarum recentium, manip. j. Seminum malvæ, cydoniorum, papaveris albi, melonis, lactucæ dragm. iij.

Préparation du syrop de jujubes.

Prenez pour composer ce syrop, 1°. soixante jujubes. 2°. De l'orge mondé, de la réglisse, du capillaire de Montpellier, de chacun une once. 3°. Une poignée de violettes nouvelles. 4°. Des semences de mauve, de coings, de pavot blanc, de melon, de laitue, de chacune trois gros. Faites cuire le tout suivant les régles de la Pharmacie, dans six livres d'eau commune; puis coulez la décoction & la clarifiez avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de succre, lui donnant ensuite la cuite & la consistance des syrops ordinaires; & ainsi sera fait le syrop de jujubes que vous serrerez pour ses usages.

Si l'on faisoit la décoction des médicamens ordonnés pour ce syrop sans avoir égard à la substance visqueuse des semences, & sans bien suivre l'ordre qui doit être observé dans la décoction, on pourroit la rendre si visqueuse, que le syrop qu'on en feroit ne feroit pas en état d'être long-temps conservé. Il se conserveroit encore moins, & sa consistance feroit moins régulière, si suivant la coutume des anciens on y ajoûtoit la gomme tragacanth, puisque trois dragmes

de cette gomme feroient capables de donner à ce fyrop une confiftance de looch, & qu'elles l'empêcheroient d'être tranfparent ; mais fi l'on y procéde fuivant ma méthode, la vertu des médicamens ne manquera pas de fe trouver dans ce fyrop, qui aura même une confiftance fort louable.

On fera bouillir à petit feu l'orge mondé dans fix livres d'eau, pendant une bonne demi-heure dans un pot de terre verni, puis on y ajoûtera les jujubes incifées, & on les y fera bouillir un bon quart d'heure, enfuite on y ajoûtera la régliffe ratiffée & écrafée, le capillaire incifé & les femences brifées, & leur ayant donné quelques bouillons, on y ajoûtera les violettes nouvelles, qu'on plongera dans la décoction, tirant en même temps le pot du feu, & lorfque la décoction fera un peu refroidie on la coulera, & l'ayant clarifiée avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de beau fuccre, on les cuira à petit feu en confiftance de fyrop.

Ce fyrop foulage les perfonnes qui ont la toux féche & qui font fujettes à des fluxions fur les poumons; car il épaiffit la pituite, en adoucit l'acrimonie & aide à l'expectoration. On le prend ordinairement feul dans une cuiller depuis demi-once jufqu'à une once; mais on peut auffi le diffoudre dans les tifanes pectorales, dans les juleps, dans les apozémes, & le mêler dans les loochs.

* *Syrupus de tuffilagine fimplex.*

℞ Florum tuffilaginis recentium cum pediculis, libr. ij. Infunde per duodecim horas in aquæ fontanæ ferventis, libr. xij. Bulliant leviter & exprimantur : colaturam, ope albumimis ovi defecatam, coque cum facchari albiffimi libr. viij. ut fiat igne leniffimo fyrupus.

Syrop de pas d'âne fimple.

Prenez des fleurs de pas d'âne nouvelles avec leurs pédicules, deux livres ; faites-les infufer fur les cendres chaudes pendant douze heures & dans douze livres d'eau bouillante ; faites-les bouillir enfuite un moment & paffez la décoction en exprimant ; clarifiez la liqueur avec le blanc-d'œuf & faites-en un fyrop à très-petit feu avec huit livres de fuccre fin.]

Ce fyrop incife & détache la pituite vifqueufe de la trachée artère & des poumons, d'où vient qu'il foulage beaucoup les afthmatiques, & ceux qui ont les conduits de la refpiration embarraffés : on le prend feul dans une cuiller par intervalles, loin des repas, depuis deux dragmes jufqu'à demi-once; on le mêle auffi parmi les loochs & les tifanes pectorales.

Syrupus de tuffilagine compofitus.

℞ Radicum tuffilaginis libr. ſ. Foliorum & florum ejufdem, ana manip. iv. Capilli veneris Monfpel. manip. ij. Glycyrrhizæ unc. j. Aquæ fontanæ libr. viij.

Syrop de tuffilage compofé.

Pour faire ce fyrop, il faut prendre 1°. demi-livre de racines de tuffilage : 2°. Des feuilles & des fleurs de la même plante, de chacune quatre poignées : 3°. Deux poignées de capillaires de Montpellier : 4°. Une once de régliffe : 5°. Huit livres d'eau de fontaine, dans laquelle vous ferez cuire toutes ces

parties, ſuivant les régles de la Pharmacie, coulant enſuite & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de ſuccre royal, pour être cuite en conſiſtance de ſyrop.

La diverſité de ſubſtance des ſimples qui entrent dans la compoſition de ce ſyrop, demande des degrés différens de cuite, empêche qu'on ne puiſſe les infuſer ni les cuire enſemble en même temps, à moins qu'on ne veuille mépriſer les principales régles de la Pharmacie, qui nous enſeignent de commencer les infuſions & les décoctions par les médicamens les plus ſolides. Et parce qu'on ne peut pas cueillir en un même temps les racines, les fleurs & les feuilles de tuſſilage, qui eſt la baſe de ce ſyrop, & que cette plante pouſſe les fleurs avant ſes feuilles ; il faut pour bien préparer ce ſyrop, cueillir les racines vers la fin de l'hiver, lorſqu'elles ſont prêtes à pouſſer leurs fleurs ; & les mêmes fleurs, lorſqu'elles ſeront pouſſées, & ſécher les racines & les fleurs, & les garder juſqu'à ce que les feuilles ſoient en état ; alors il faut bien écraſer les racines, les faire bouillir pendant demi-heure dans huit livres d'eau ; puis y ayant ajoûté les feuilles inciſées, & les ayant fait bouillir un quart-d'heure parmi les racines, on y joindra la régliſſe ratiſſée & écraſée, le capillaire inciſé & la fleur de tuſſilage, & on leur donnera quelques petits bouillons, & on ôtera en même temps la décoction du feu, que l'on coulera & que l'on exprimera, lorſqu'elle ſera un peu refroidie ; & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de beau ſuccre, on les cuira à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, qui doit être un peu plus cuit que les ſyrops ordinaires, à cauſe de la viſcoſité du tuſſilage.

On peut attribuer à ce ſyrop les mêmes vertus qu'au précédent, & même il agit avec plus de force, à cauſe de la jonction des racines & des feuilles de tuſſilage, de la régliſſe & du capillaire : il eſt auſſi un peu plus deſagréable ; ſa doſe & ſes uſages ſont à peu près ſemblables.

* *Syrupus de eryſimo Lobelii.*

℞ Eryſimi totius recentis unc. xij. Radicum enulæ camp. tuſſilaginis recentis, glycyrrhiſæ raſæ, hordei integri, paſſularum mundatarum, ana unc. ij. Herbarum borraginis, cichorii, ana unc. iij. Capillorum veneris unc. j. ſ. Florum violarum, borraginis, bugloſſi, roris marini, ſtæchados, ana unc. ſ. Semin. aniſi dragm. vj. Inciſis incidendis, contundendis contuſis, fiat omnium decoctum ſ. a. in aquæ comm. libr. xij. ad libr. vj. In colato diſſolve ſucci eryſimi libr. ſ. Sacchari albi libr. iij. Mellis optimi deſpumati libr. j. Clarifica, coque in ſyrupum.

Syrop d'éryſimum de l'Obel.

Prenez douze onces d'éryſimum nouvellement cueilli ; des racines d'aunée, de pas d'âne, de régliſſe, de l'orge entier & des raiſins de caiſſe mondés, de chacun deux onces ; des feuilles de bourrache & de chicorée, de chacune trois onces ; des quatre capillaires, une once & demie ; des fleurs de violettes, de bourrache, de bugloſe, de romarin & de ſtæchas, de chacune une demi-once ; ſix gros de ſemences d'anis, ayant coupé & pilé ce qui doit l'être ; faites du tout une décoction dans douze livres d'eau réduites à ſix, paſſez la liqueur, & ajoutez une demi-livre de ſuc d'éryſimum, trois livres de ſuccre fin, & une livre de beau miel blanc ; clarifiez, & faites un ſyrop ſelon l'art.

Ce fyrop eſt fort recommandé pour l'enrouement & pour les affections de la poitrine, qui dépendent d'une lymphe épaiſſie qui remplit les bronches; les parties déliées, âcres & volatiles de l'éryſimum, ſont très-capables de réſoudre & de nettoyer ces mucoſités, & de les faire ſortir par l'expectoration : il eſt auſſi fort utile dans l'aſthme humoral & dans les affections pituiteuſes de la gorge : on l'emploie encore avec beaucoup de ſuccès, lorſque l'eſtomac & les inteſtins, ſont remplis de glaires qui troublent la digeſtion, & produiſent ſouvent des coliques. La doſe de ce ſyrop compoſé eſt depuis une once juſqu'à trois, ſeul ou dans quelque tiſane ou apozème pectoral.

Syrupus de ammoniaco ſimplex.

♃ Gummi ammoniaci (in aq. fontan. unc. j. ſolut.) unc. ſ. Syrupi pectoral. unc. xj. Miſce & cola.

Syrop de gomme ammoniaque ſimple.

Prenez une demi-once de belle gomme ammoniaque diſſoute dans une once d'eau de fontaine, du ſyrop pectoral, onze onces; mêlez & paſſez au travers d'un linge.

Ce ſyrop eſt un puiſſant inciſif, atténuant, déterſif; il débarraſſe le poumon des mucoſités, & il eſt ſouverain dans les affections qui viennent d'une pituite épaiſſe & viſqueuſe; il eſt bon auſſi dans les toux opiniâtres, dans l'émpyème, dans les pleuréſies & les fluxions de poitrine avancées; enfin on le regarde comme ſpécifique dans l'aſthme.

Idem compoſitus.

♃ Gummi ammoniac. (in aq. fontan. unc. j. ſolut.) unc. ſ. Syrupi de glycyrrhiz. unc. viij. Oximell. ſcill. unc. iij. Miſce.

Le même compoſé.

Prenez une demi-once de gomme ammoniaque fondue dans une once d'eau de fontaine, huit onces de ſyrop pectoral, & trois onces d'oximel ſcillitique : mêlez.

Les vertus de ce ſyrop ſont beaucoup plus efficaces dans les mêmes cas que celles du ſyrop ſimple : il eſt un peu plus irritant, & provoque les crachats plus facilement.

Syrupus Boyleanus ad hæmoptyſim.

♃ Radic. ſymph. maj. fol. plantaginis, ana unc. iv. Contuſis affunde aquæ plantaginis unc. iv. Succo expreſſo & ſæpiùs colato adde ſacchari pondus æquale, & coquendo fiat ex arte ſyrupus.

Syrop de M. Boyle contre l'hæmopthiſie.

Prenez de la racine de grande conſoude, des feuilles de plantain, de chacune quatre onces; pilez-les bien dans le mortier, & verſez par deſſus quatre onces d'eau de plantain diſtillées : exprimez bien tout le ſuc que vous dépurerez, en le faiſant paſſer pluſieurs fois au travers d'une chauſſe : ajoûtez enſuite le poids égal de ſuccre fin, & faites un ſyrop ſelon l'art.

Les vertus du plantain & de la grande consoude sont universellement reconnues dans les crachemens de sang, & plusieurs autres espèces d'hémorragie ; ces plantes agissent non seulement par un peu de vertu stiptique, mais principalement par leur mucilage qui donne de la consistance au sang& à la lymphe, dont la dissolution cause souvent des hémorragies ; il n'y a pas au reste de forme plus commode pour conserver la vertu de ces plantes que celle de ce syrop.

Syrupus balsamicus.

℞ Balsami tolutani, unc. viij. Aq. communis libr. iij. Coque per duas vel tres horas in vase circulatorio, vel saltem in matracio longi colli, orificio leviter tecto : colaturæ frigidæ admisce sacchari albissimi q. s. ut fiat syrupus.

Syrop balsamique.

Prenez huit onces de baume de tolu & trois livres d'eau, faites-les bouillir pendant deux ou trois heures dans un vaisseau de rencontre, ou du moins dans un matras à long col, dont on aura légèrement bouché l'orifice ; laissez refroidir la liqueur & la passez, & ajoûtez quantité suffisante de succre pour faire un syrop.

Les vertus du baume de tolu rendent ce syrop recommendable ; on connoît son efficacité dans la phthisie & dans les ulcères internes, dans les contusions, déchiremens & piqueures des tendons & des aponéuroses : il faut cependant avouer que ce syrop ne contient pas les parties éthérées & volatiles du baume ; mais il posséde entiérement son acide végétal, & un peu de la partie résineuse rendue soluble par cet acide & par l'eau, d'où dépend sa vertu détersive & atténuante qui le rend propre aux maladies de poitrine.

Syrupus sulphuris.

℞ Hepatis sulphuris dragm. vj. Vini albi Hispanici libr. j. Digere per triduum, & vinum tinctum filtra ; dein balnei calore solve sacchari albissimi libr. iij. in aquæ libr. s. Cui adde vinum tinctum, ut fiat syrupus.

Syrop de soufre.

Prenez six gros de foie de soufre, une livre de vin blanc d'Espagne ; laissez-les en digestion pendant trois jours & filtrez ; faites ensuite dissoudre au bain-marie trois livres de succre dans une demi-livre d'eau, ajoûtez-y la teinture, & le syrop sera fait.

Ce syrop est un bon reméde dans les maladies de poitrine, où l'on sçait que le soufre convient parfaitement : il passe plus aisément sous la forme d'*hépar*, que sous toute autre : on emploie ici le vin d'Espagne pour éviter l'odeur insupportable du foie de soufre dissous dans l'eau commune. Ce syrop est encore fort bon dans les maladies de la peau, & dans les affections scrophuleuses où l'on sçait que le soufre convient parfaitement.]

Syrupus anti-asthmaticus Dom. d'Aquin.

℞ Hordei mundati unc. ij. Radicum petasitidis, enulæ campanæ, apii, fœniculi, liqui-

ritiæ, & uvarum damaſcenarum mundatarum, ana unc. j. ſ. Dactylos enucleatos N°. xij. Jujubas, ſebeſten, ana N°. xxx. Foliorum tuſſilaginis, pulmonariæ, ſummitatum hyſſopi, praſſii albi, capilli veneris Monſpelienſ. ana manip. j. Seminum aniſi, bombacis, ana unc. ſ. Florum tuſſilaginis, & pediſcati, ana manip. ſ.

Syrop pour les aſthmatiques de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Pour compoſer ce ſyrop, ayez 1°. deux onces d'orge mondé : 2°. Des racines de pétaſite, ou herbes aux teigneux, d'aunée, d'ache, de fenouil, de régliſſe, des raiſins de damas mondés de leurs pepins, de chacun une once & demie : 3°. Une douzaine de dattes mondées de leurs noyaux : 4°. Des jujubes & des ſebeſtes, de chacune une trentaine : 5°. Des feuilles de tuſſilage, du pulmonaire, des ſommités d'hyſſope, de marrube blanc, du capillaire de Montpellier, de chacune une poignée : 6°. Des graines ou ſemences d'anis, de coton, de chacune demi-once : 7°. Des fleurs de tuſſilage & de pied de chat, de chacune demi-poignée. Faites la décoction de toutes ces drogues dans neuf livres d'eau de fontaine, coulez & exprimez en la manière ordinaire ; puis clarifiez la colature avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de ſuccre, & la faites cuire en conſiſtance de ſyrop que vous aromatiſerez par l'addition de ſix gouttes d'huile d'anis, & deux gouttes d'huile de canelle diſtillée, incorporée avec du ſuccre en poudre ; ainſi ſera fait le ſyrop.

On ſera bouillir pendant demi-heure l'orge mondé dans neuf livres d'eau, puis y ayant ajoûté les racines de pétaſite, d'aunée, d'ache & de fenouil mondées & inciſées, & les y ayant fait bouillir encore demi-heure, on y joindra les dattes mondées de leurs noyaux & inciſées, avec les jujubes, les ſebeſtes & les raiſins de damas mondés de leurs pepins : après qu'ils auront bouilli parmi le reſte environ un quart-d'heure, on y mettra les herbes inciſées qu'on fera bouillir encore un quart-d'heure, après quoi on ajoûtera la régliſſe & les ſemences écraſées, le capillaire & les fleurs ; & après quelques bouillons, on ôtera la décoction du feu, & on la coulera étant à demi froidie ; puis ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu en conſiſtance de ſyrop ; & lorſqu'il ſera refroidi, on l'aromatiſera avec ſix gouttes d'huile diſtillée d'anis & deux gouttes d'huile de canelle, incorporées avec environ une once & demie de ſuccre fin en poudre.

Ce ſyrop eſt fort propre pour inciſer & détacher la pituite froide, viſqueuſe & ténace de la poitrine, & de toutes les parties qui ſervent à la reſpiration ; il ſoulage les aſthmatiques & ceux qui ont des toux invétérées ; car il débouche les conduits & en fait ſortir le flegme qui les embarraſſoit. C'eſt un vrai baume pour la poitrine des vieillards ; on en prend ordinairement une cuillerée à la fois à toute heure de la nuit & du jour loin des repas, & on en continue, ou l'on en renouvelle l'uſage ſuivant le beſoin.

Ceux qui auront ce ſyrop & ceux de jujubes & de tuſſilage dans leur boutique, ſe pourront paſſer de ceux de marrube, d'hyſſope & de régliſſe, dont je n'ai pas inſéré ici la deſcription, non plus que des ſyrops de fleurs de pied de chat & de roſſolis, parce qu'on peut les préparer de même que celui de fleurs de tuſſilage.

Syrupus testudinum.

℞ Carnis testudinum nemoralium libr. j. Cancrorum fluviatilium unc. viij. Hordei mundati, carnis dactylorum, & passularum damascenarum, ana unc. ij. Jujubas & sebesten, ana N°. xij. Glycyrrhizæ rasæ & contusæ unc. j. Nucleorum pineorum, pistaciarum mundat. seminis bombacis, melonis, cucumeris & citrulli, florum nymphææ & violarum, ana unc. ß. Seminum lactucæ, papaveris albi, ana drach. ij.

Composition d'un syrop restaurant ou de tortues.

Prenez 1°. une livre de chair de tortues des bois : 2°. Huit onces d'écrevisses de rivière : 3°. De l'orge mondé, de la chair de dattes & des raisins de damas, de chacun deux onces : 4°. Des jujubes & des sebestes, de chacune une douzaine : 5° Une once de réglisse : 6°. Des pignons & pistaches mondées, de la semence de carthame, de melon, de concombre, de citrouilles, des fleurs de nenuphar & de violettes, de chacune demi-once : 7°. De la semence de laitue & de pavot blanc, de chacune deux gros. Faites artistement la décoction de toutes ces drogues, & puis après l'avoir coulée avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de succre rosat, faites cuire la colature en forme de syrop que vous aromatiserez par le moyen de six gouttes d'huile d'anis distillée, incorporées avec une once de succre en poudre.

On ne doit préparer ce syrop que dans le besoin, & pour l'usage particulier de quelque malade, à cause qu'on ne peut pas le conserver longtemps. Ses vertus sont trop considérables & ses doses trop bien proportionnées, pour ne pas mériter d'avoir une bonne place dans les descriptions des syrops.

On prendra la chair de tortues des bois, séparée des os, de la peau & des entrailles; pour les écrevisses on les lavera bien, & on les mettra dans un pot de terre verni avec deux onces d'orge mondé; on y versera dessus six livres d'eau de fontaine, & ayant bien couvert le pot, on fera bouillir le tout sur un petit feu pendant deux heures, puis on y ajoûtera les fruits mondés & incisés qu'on fera bouillir parmi le reste un quart-d'heure ou environ, ensuite on y mettra les pignons, les pistaches & les semences écrasées, & après elles la réglisse & les fleurs de nenuphar, & enfin celles de violettes, & leur ayant donné quelques bouillons, on ôtera le pot du feu, & lorsque la décoction sera un peu refroidie, on la coulera, & l'ayant clarifiée avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de succre rosat, on les cuira en consistance de syrop que l'on aromatisera lorsqu'il sera froid, en y mêlant six gouttes d'huile distillée d'anis, incorporées avec environ une once de succre fin en poudre.

Ce syrop est fort recommandé pour rétablir les personnes desséchées & atténuées par de longues maladies, ou pour quelque fiévre lente; il soulage beaucoup les phthisiques, & sert à remettre ceux qui sont dans le marasme; car il humecte, il rafraîchit, & éteint la chaleur contre nature; on en use à la cuiller entre les repas, depuis demi-once jusqu'à une once, l'usage en doit être long & assez fréquent; on peut aussi les mêler dans des juleps ou dans des émulsions, comme on y méleroit un autre syrop.

Syrupus

Syrupus de nymphæa.

℞ Florum mediorum albiſſimorum nymphææ libr. ij.

Préparation du ſyrop de nenuphar.

Prenez deux livres de fleurs de nenuphar mondées de toute leur verdure, mettez-les dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, verſant par deſſus neuf livres d'eau de fontaine, & couvrant bien le pot que vous tiendrez vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes, au bout deſquelles vous ferez jetter quelques bouillons à l'infuſion pour la couler & exprimer enſuite, reverſant incontinent la colature toute chaude dans un même pot ſur pareille quantité de fleurs, & réitérant l'infuſion, ébullition, colature & expreſſion, comme auparavant. Finalement il faut clarifier la colature avec un blanc-d'œuf & quatre livres de ſuccre, le faiſant cuire en conſiſtance de ſyrop, & y ajoûtant ſur la fin de la cuite quatre onces de jus de grenades.

On choiſira les ſeules parties blanches des fleurs de nenuphar, on en peſera deux livres, & les ayant miſes dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure, on verſera par deſſus neuf livres d'eau bouillante ; on plongera bien les fleurs dans l'eau, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures ; puis ayant donné quelques bouillons à l'infuſion, on la coulera & on verſera chaudement ſur une nouvelle & pareille quantité de fleurs de nenuphar, placées dans le même pot, & l'ayant couvert, on réitérera l'infuſion, les bouillons & le coulement ; puis on clarifiera la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, & on les cuira en conſiſtance de ſyrop, en y ajoûtant ſur la fin de la cuite quatre onces de ſuc de grenades bien dépuré : ce ſyrop doit être un peu plus cuit que pluſieurs autres, pour empêcher que la viſcoſité de l'infuſion ne le corrompe.

Ce ſyrop rafraîchit & humecte beaucoup, d'où vient qu'il eſt fort uſité dans les fiévres tant continues qu'intermittentes. Il tempère l'efferveſcence de la bile & appaiſe les douleurs de tête qui en proviennent ; il éteint la ſoif & les ardeurs vénériennes ; il provoque un doux ſommeil & remédie à la chaleur des reins & à celle des parties deſtinées à la génération ; il encraſſe les humeurs & en émouſſe l'acrimonie. On peut le donner ſeul depuis demi-once juſqu'à une once & demie ; mais on le diſſout ordinairement dans des eaux diſtillées, dans des émulſions ou dans des décoctions, en façon de julep.

* *Syrupus de capitibus papaveris albi, vulgò diacodion.*

℞ Capitum papaveris albi, maturorum, ſiccatorum, rejectis ſeminibus, libr. unam : conſcinde minutim, dein coque ad mollitiem in aquæ puræ libr. xxiv. Prælo exprime, decoctum clarifica, & balneo maris lentè vaporet ad pondus libr. circiter iv. Tum adde ſacchari albiſſimi libr. iv. & perge coctionem ad ſyrupi conſiſtentiam.

Syrop de têtes de pavot blanc, communément ſyrop diacode.

Prenez des têtes de pavot blanc, meures, ſéches, & dont on aura ôté les

semences, la quantité d'une livre ; hachez-les bien menu & faites-les bouillir dans vingt-quatre livres d'eau jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement amollies ; passez la décoction en exprimant le marc à la presse & clarifiez. Faites évaporer cette décoction au bain-marie jusqu'à ce qu'elle soit réduite à quatre livres environ ; ajoûtez alors quatre livres de succre fin & continuez la cuite jusqu'à ce que le syrop soit fait.]

Il faut cueillir les têtes de pavot un peu avant leur maturité, & tandis qu'elles sont encore vertes, en rejetter la queue & une espèce de petite couronne qui est au sommet de chaque tête. Ayant incisé ces têtes, on les mettra dans un pot de terre verni en dedans, & on versera dessus vingt-cinq livres d'eau bouillante ; on couvrira le pot, & après l'avoir tenu sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, on fera bouillir l'infusion environ une heure, puis l'ayant coulée & exprimée, on clarifiera la liqueur à la chausse.

L'usage du syrop de pavot blanc est assez familier. Il est fort propre pour appaiser les douleurs & pour arrêter les fluxions qui interrompent le sommeil ; d'où vient qu'il est heureusement employé dans les insomnies, & qu'on le doit préférer au diacodium des Anciens. Il émousse l'acrimonie des humeurs, dissipe aussi par insensible transpiration les humeurs subtiles, âcres & mordicantes ; il mortifie les acides, il appaise la violence de la toux ; il calme l'émotion de la pituite & donne un grand secours à ceux qui crachent le sang. Sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once dans des liqueurs propres.

Je ne dirai mes sentimens sur les qualités du pavot & sur celle de l'opium qui en est tiré, que dans la troisième Partie de cette Pharmacopée, en parlant de l'opium & de sa préparation.

* *Syrupus de karabe.*

℞ Succini citrini, opii thebaïci, ana quantùm volueris ; in scutellâ terreâ succinum moderato igne liquescat ; adde opium in taleolas concisum quod similiter liquefiat, utrumque spathulâ ferreâ diligenter agitando misceatur donec in massam abierit nigricantem. Tum hujus massæ pulveratæ drachm. ij. infunde in aquæ ferventis libr. ij. Bulliant leviter per horæ quadrantem ; cola refrigeratum liquorem per manicam, & cum sacchari albi libr. j. ſ. fiat calore balnei syrupus.

Syrop de karabé.

Prenez telle quantité que vous voudrez de beau succin & autant d'opium. Faites fondre le succin dans une écuelle de terre sur un feu doux, & sur la fin ajoûtez l'opium coupé par petites tranches minces, & faites-le fondre aussi ; remuez-les bien avec une spatule de fer pour les mêler exactement, & continuez jusqu'à ce qu'ils se changent en une masse noirâtre. Prenez deux gros de cette masse que vous mettrez en poudre, & que vous ferez infuser dans deux livres d'eau bouillante ; faites bouillir l'infusion pendant un petit quart d'heure, & quand elle sera refroidie passez-la par la chausse ; enfin avec une livre & demie de succre faites un syrop à la chaleur du bain-marie.

On a dans cette préparation un assemblage de deux médicamens puissans & efficaces dans les maladies convulsives. Le syrop de karabé est moins narco-

tique que celui de diacode ; mais il n'eſt pas moins calmant & anodin. La doſe eſt d'une once aux adultes, & d'une demi-cuillerée aux enfans.]

Syrupus papaveris rhœados.

℞ Florum papaveris rhœados recentium, libr. j.

Syrop de pavot rouge ou coquelicot.

Prenez une livre de fleurs de pavot nouvellement cueillies, mettez-les dans un pot de terre verni, verſant pardeſſus quatre livres d'eau de fontaine bouillante, pour le tenir ſur les cendres chaudes en digeſtion ſix heures ; après leſquelles ayant fait une légère ébullition, vous coulerez & exprimerez l'infuſion, que vous reverſerez dans le même pot ſur pareille quantité d'autres fleurs pour faire une ſeconde infuſion, ébullition, colature & expreſſion ; clarifiant la liqueur coulée avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de ſuccre fin, & la faiſant cuire en conſiſtance de ſyrop pour l'uſage.

Le ſyrop de fleurs de nenuphar peut ſervir de régle pour la préparation de celui-ci & de tous les autres qui ſont composés de diverſes infuſions de fleurs. On peut néanmoins le préparer en pilant dans le mortier de marbre avec un pilon de bois les fleurs de pavot rouge, en exprimant le ſuc, le purifiant au ſoleil, & le clarifiant & cuiſant avec une pareille quantité de ſuccre fin juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, qu'on doit tant ſoit peu plus cuire que les ſirops ordinaires, à cauſe de l'excès d'humidité ſuperflue des fleurs de pavot rouge.

Ce ſyrop eſt fort recommandé dans les maladies de la poitrine, ſur-tout lorſqu'il faut arrêter & émouſſer les fluxions âcres & ſubtiles. Il eſt bon dans la pleuréſie, parce qu'il empêche la coagulation du ſang, qu'il aide à l'expectoration, & qu'il fait tranſpirer la bile & facilite le repos. On le prend à la cuiller ſeul, ou mêlé parmi d'autres ſyrops, parmi des eaux diſtillées ou des décoctions, & on le donne en manière de julep. Sa doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once, ou une once & demie au plus.

Syrupus roſarum rubrarum exſiccatarum.

℞ Roſarum rubrarum exungulatarum ſiccatum, libr. j.

Syrop de roſes ſéches.

Prenez une livre de roſes rouges mondées de leur onglet, mettez-les dans un pot de terre verni, & ſix livres d'eau de fontaine bouillante pardeſſus. Faites-les infuſer ſur les cendres chaudes une heure ou deux, après ayant donné quelques bouillons à l'infuſion, coulez-la & l'exprimez, clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de ſuccre, laquelle vous cuirez en conſiſtance de ſyrop, y ajoûtant ſur la fin de la cuite un gros d'eſprit de ſoufre ou de vitriol.

On prendra une livre de boutons de roſes rouges, ſéchés, mondés de leur onglet, on les mettra dans un pot de terre verni, & on verſera par-deſſus ſix livres d'eau de fontaine bouillante ; on couvrira le pot & on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant une heure ou deux, & après avoir donné deux ou trois bouillons à l'infuſion, on la coulera & exprimera, & l'ayant clarifiée avec

un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, on les cuira à petit feu dans le même vaiſſeau juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, y ajoûtant ſur la fin une dragme d'eſprit de ſoufre ou de vitriol.

Ce ſyrop de roſes ſéches fortifie l'eſtomac, le foie, la ratte & les inteſtins. Il eſt bon contre le vomiſſement & contre toute ſorte de dévoimens tant par haut que par bas. Il eſt auſſi propre à réprimer les fluxions qui tombent dans la poitrine, à déterger, à mondifier & à conſolider les petits ulcères qui viennent dans la bouche & dans le goſier, & à arrêter les hémorragies internes. On le peut prendre à la cuiller depuis demi-once juſqu'à une once, ou le mêler dans les gargariſmes, dans les juleps ou dans la boiſſon ordinaire.

* *Syrupus florum tunicæ.*

℞ Florum caryophylli rubri exungulatorum, libr. iv. Ponantur in vas ſtanneum, & ſuper affunde aquæ ferventis libr. viij. Coopertum vas ſuprà cineres calidos detineatur per horas xij. cola & exprime leviter: per ſubſidentiam infuſum depuretur, & in eodem vaſe ſtanneo cum ſacchari albiſſimi ſ. q. fiat balnei leniſſimo calore ſyrupus.

Syrop d'œillet.

Prenez des fleurs du grand œillet rouge ſimple, quatre livres; ôtez-en les ongles & les calices, & mettez-les dans un vaſe d'étain: verſez deſſus huit livres d'eau bouillante & laiſſez digerer le tout ſur les cendres chaudes pendant douze heures; paſſez la liqueur en l'exprimant legèrement, & laiſſez-la repoſer pour la décanter; faites-en alors un ſyrop avec ſuffiſante quantité de ſuccre, que vous ferez ſeulement fondre dans cette infuſion au bain-marie.]

Ce ſyrop eſt autant odorant & beau en couleur qu'il eſt agréable au goût. Il fortifie & réjouit le cœur, le cerveau & toutes les parties nobles; d'où vient qu'on l'eſtime beaucoup contre les palpitations & les foibleſſes du cœur, contre les débilités d'eſtomac, le mauvais air & les fiévres malignes & épidémiques; il anime les eſprits & fortifie auſſi la mémoire. On le prend ſeul à la cuiller, ou on le mêle parmi diverſes liqueurs & parmi la boiſſon ordinaire, de même que parmi les opiates & divers autres remédes. Sa doſe ordinaire eſt depuis demi-once juſqu'à une once.

Syrupus meliſſæ compoſitus.

℞ Radicum ſcorzoneræ, dictamni albi, bugloſſi & pentaphilli mundatarum, ana unc. ij. Tartari albi pulverati, unc. j. ſ. Foliorum meliſſæ recentis, manip. iij. Menthæ, ſcabioſæ ſucciſæ, ana manip. j. Seminum citri, odymi, oxalidis, & cardui benedicti, ana dragm. iij. * Coque cum aquæ fontanæ libr. viij. decoctum cola & exprime; adde ſacch. albiſſ. libr. iv. & coque in electuarii ſolidi conſiſtentiam; tum adde ſucci meliſſæ recentis & depurati, libr. ſ. Statim remove ab igne & adde ſi vis olei ſtillatitii meliſſæ vel corticis citreorum guttas iv. ſacch. exceptas.]

Préparation du ſyrop de méliſſe compoſé.

Prenez 1°. des racines de ſcorſonère, de dictame blanc, de bugloſſe & de quinte-feuille mondées, de chacune deux onces. 2°. Une once & demie de tartre blanc en poudre. 3°. Des feuilles de méliſſe, ou herbe au citron nouvellement

cueillies trois poignées ; de menthe, de scabieuse, de remors ou mors de diable, de chacune une poignée. 4°. Des semences de citron, de basilic, d'oseille & de chardon-bénit, de chacune trois gros. Faites une décoction régulière de toutes ces drogues en huit livres d'eau de fontaine, coulant ensuite, exprimant & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf, parmi quatre livres de succre fin, y ajoûtant demi-livre de suc de mélisse, pour cuire le tout en consistance de syrop, que vous laisserez refroidir après la cuite, & aromatiserez, y mêlant quatre gouttes d'huile distillée de mélisse, ou d'huile d'écorce de citrons & d'oranges, de chacune deux gouttes alliées avec du succre en poudre.

Le tartre blanc est mis dans la décoction de ce syrop, pour les mêmes raisons que celle de plusieurs autres.

On mondera bien les racines, & les ayant écrasées dans un mortier de marbre, on les mettra avec le tartre blanc en poudre dans un vaisseau de terre verni en dedans, dans huit livres d'eau de fontaine, & on les fera bouillir doucement pendant une bonne demi-heure; puis on ajoûtera les herbes incisées & les semences écrasées, qu'on fera bouillir un bon quart d'heure parmi les racines; après quoi on coulera & exprimera la décoction, & en ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi le suc de mélisse & le succre fin ordonnés, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance de syrop; & lorsqu'il sera refroidi, on l'aromatisera avec quatre gouttes d'huile distillée de mélisse, ou avec pareille quantité d'huiles distillées d'écorces d'oranges & de citrons, incorporées auparavant avec du succre fin en poudre; & on le serrera dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée.

Ce syrop est fort propre à fortifier le cœur & à le préserver, de même que toutes les autres parties nobles, du mauvais air & de toutes les maladies pestilentielles; il empêche la pourriture des humeurs, il fait mourir les vers; il entretient la chaleur naturelle, fortifie l'estomac, donne de l'appétit & aide à la digestion. On peut le prendre à la cuiller depuis demi-once jusqu'à une once, ou le mêler dans des potions, des mistures, des opiates & divers autres remédes.

Syrupus de stœchade reformatus.

℞ Florum stœchadis Arabicæ siccorum, unc. iv. Summit. sicc. betonicæ, salviæ, thymi, calaminthæ, ana unc. j. ſ. Florum calendulæ, rorismarini, lavendulæ, & lilii convallium, ana unc. j. Seminum rutæ, pœoniæ, dauci cretici, ana unc. ſ. Tartari albi pulverati, unc. j. * Incisis incidendis, contusis contundendis ponantur in alembico vitreo, atque super affunde vini Hispanici & aquæ florum tiliæ ana libr. iv. Digere in loco frigido per 24 horas, tum igne arenæ admoto distilla circiter libr. ij. Residuum exprime, cola, clarifica, & coque cum sacchari albissimi libr. iv. ad electuarii solidi consistentiam; semi refrigerato adde sensim aquam distillatione separatam, necnon oleorum stillato lavendulæ, cinnamomi, caryophyllorum ana gutt. ij. sacchato exceptas, & sic confectus erit syrupus.]

Composition du syrop de stœchas réformé.

Prenez 1°. quatre onces de fleurs séches de stœchas d'Arabie. 2°. Des sommités séches de bétoine, de sauge, de thym & de calament, de chacune une once & demie. 3°. Des fleurs de souci, de romarin, de lavande & de muguet, de chacune une once. 4°. Des semences de rue, de pivoine, de daucus de Créte,

de chacune demi-once. 5°. Une once de tartre blanc en poudre. Les racines étant écrasées, les semences brisées, le tartre pulvérisé, les herbes incisées avec les fleurs seront mises dans une cucurbite de verre, versant par dessus du vin d'Espagne & de l'eau distillée de fleurs de tillot, de chacun quatre livres, ajustant à la cucurbite son alambic bien luté, & laissant en cet état infuser à froid les matières vingt-quatre heures, après lesquelles vous placerez la cucurbite au feu de sable modéré pour tirer par distillation deux livres d'eau aromatique ; ensuite ayant laissé refroidir les vaisseaux, vous coulerez & exprimerez la liqueur restée au fond de la cucurbite, la clarifiant enfin avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre royal, pour être cuite en consistance d'électuaire solide, y mêlant, étant à demi refroidi, l'eau aromatique susdite, avec des huiles distillées de romarin, de lavande, de canelle & de girofle, de chacune deux gouttes incorporées avec du succre en poudre ; gardant soigneusement ce syrop dans une bouteille de verre bien bouchée.

L'addition de quelques céphaliques & de certaines huiles distillées à la place de quelques aromats, & le retranchement des raisins secs, de même que la nouvelle préparation de ce syrop, pourroient surprendre ceux qui aiment mieux errer avec les anciens, que de chercher ou suivre quelque meilleure voie ; mais ce procédé sera sans doute approuvé de ceux qui prendront la peine de comparer cette description avec celles qui se trouvent dans plusieurs dispensaires, puisqu'ils n'y trouveront que des médicamens très-propres à seconder les intentions pour lesquelles ce syrop a été inventé, & qu'on ne sçauroit mieux assembler leur vertu que par cette préparation ; car la vertu la plus puissante des parties des plantes chaudes & aromatiques qui sont ici ordonnées, consistant dans un soufre volatil, ils reconnoîtront qu'on ne pouvoit le bien séparer du reste que par distillation, tandis que ce qu'il y a de plus fixe se trouve communiqué à la liqueur restée au fond de la cucurbite, & que par cette préparation toutes les parties pures tant fixes que volatiles des médicamens se trouvent unies & renfermées dans le syrop.

Et pour y réussir on incisera les herbes, on brisera les semences, on pilera le tartre, & les ayant mêlés avec les fleurs & mis dans une cucurbite de verre, on versera pardessus quatre livres de bon vin d'Espagne, & autant d'eau distillée de fleur de tillot ; on adaptera un alambic à la cucurbite, & un petit récipient au bec de l'alambic, le tout bien luté. On laissera macérer les matières à froid pendant vingt-quatre heures, puis ayant placé la cucurbite au bain de sable & lui ayant donné un feu modéré, on en tirera par distillation deux livres d'eau sulfurée aromatique, qu'on gardera dans une bouteille bien bouchée ; on laissera alors refroidir en partie les vaisseaux, puis ayant déluté l'alambic, on coulera & on exprimera bien tout ce qui aura resté dans la cucurbite, & en ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance d'un électuaire solide ; & lorsqu'il sera presque refroidi, on y incorporera les deux livres d'eau aromatique distillée qu'on avoit réservées, & les huiles distillées de lavande, de romarin, de canelle & de girofle, qu'on aura incorporées avec une once & demie de succre fin en poudre ; puis on serrera soigneusement le syrop dans une bouteille bien bouchée.

Ce syrop est fort propre pour fortifier le cerveau, l'estomac & toutes les parties nobles; on l'emploie dans l'apopléxie, dans la paralysie, l'épilepsie & dans les autres maladies froides du cerveau. Il atténue les humeurs crasses, il incise & détache la pituite lente & visqueuse, débouche les obstructions, & principalement celles du cerveau; il consume peu à peu les fluxions froides, échauffe & fortifie les parties refroidies & donne grand soulagement aux asthmatiques. Sa dose ordinaire est de demi-once jusqu'à une once, seul ou mêlé dans des liqueurs propres.

Syrupus ad lienteriam, Domini d'Aquin.

℞ Summitatum absinthii majoris, rosarum rubrarum exungulatarum, ana manip. iij. Limaturæ chalybis nodulo inclusæ, unc. ij. Rhei electi, & corticis myrobalanorum citrinorum, ana unc. j. ſ. Tartari albi pulverati, unc. j. Santali rubri contusi, unc. ſ. * Mitte in vase terreo vitreato, & super affunde succi plantaginis, rosarum rubr. ana libr. iij. Macera calidè per 24 horas, tum bulliant leviter: decoctum exprime & cola, atque cum sacchari libr. iv. coque in syrupi consistentiam.]

Syrop pour la lienterie, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Prenez 1°. des sommités du grand absinthe & des roses rouges mondées de leurs onglets, de chacune trois poignées. 2°. Deux onces de limaille d'acier en nouet. 3°. De bonne rhubarbe & de l'écorce de myrobalans citrins, de chacun une once & demie. 4°. Une once de tartre blanc en poudre. 5°. Demi-once de santal rouge, pilé grossièrement. Mettez tout dans un pot de terre verni, y ajoûtant du suc de plantin & de roses rouges, de chacun trois livres; puis le placez sur les cendres chaudes vingt-quatre heures, au bout desquelles vous ferez bouillir les matières un quart d'heure, coulant ensuite, exprimant & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf, parmi quatre livres de succre fin, pour être cuite en forme de syrop.

On prendra les sommités du grand absinthe lorsqu'il est monté en fleur, les boutons de roses rouges secs & mondés de leur onglets, la meilleure rhubarbe & l'écorce de myrobalans citrins; on incisera l'absinthe, on écrasera la rhubarbe, le santal rouge & l'écorce de myrobalans, on enfermera la limaille d'acier dans un nouet qui ne soit pas trop serré; on mettra le tout dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure, & ayant versé dessus trois livres de suc de plantain, & autant de suc de roses rouges, on couvrira le pot & on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après lesquelles on fera bouillir le tout à petit feu pendant un bon quart d'heure, puis on le coulera & exprimera, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance de syrop, qu'on serrera dans quelque vaisseau de verre ou de fayance bien bouché.

Ce syrop est destiné particuliérement pour arrêter les lienteries; il fortifie l'estomac, le foie, la rate & tous les intestins; d'où vient qu'il est fort propre à tous dévoimens, tant par haut que par bas, & à toutes les maladies qui viennent de la foiblesse des viscères: il réprime aussi l'acrimonie des humeurs, & arrête les hémorragies internes. On le prend depuis demi-

once jusqu'à une once & demie le matin à jeun, seul ou mêlé dans quelque liqueur propre; on en peut continuer l'usage plusieurs jours suivant le besoin.

Syrupus martis aperiens Dom. d'Aquin.

℞ Limaturæ chalybis in nodulo laxo & suspenso ligatæ unc. vj. Radicum fœniculi, cichorii & rubiæ tinctorum, ana unc. iij. Tartari albi contusi unc. ij. Foliorum rutæ, rumicis, lupuli, agrimoniæ, & capilli veneris Monspeliensis, ana manip. iij.

℞ Foliorum senæ orientalis mundatorum unc. vj. Seminis carthami contusi unc. iv. Tartari vitriolati unc. j. Coq. in aquæ ferrat. libr. iv. & cum s. q. sacch. fiat ex arte syrupus.

Syrop d'acier apéritif, de la composition de M. d'Aquin.

Prenez, 1°. six onces de limaille d'acier & en faites un nouet lâche que vous suspendrez au haut du pot qui servira à faire ce syrop : 2°. Des racines de fenouil, de chicorée & de garance, de chacune trois onces : 3°. Deux onces de tartre blanc en poudre : écrasez les racines, mettez-les dans un pot de terre verni avec le tartre pulvérisé & le nouet suspendu, comme il est dit, versant dessus neuf livres d'eau bouillante, ferrée par sept fois avec un carreau d'acier tout rouge, & couvrant le pot que vous tiendrez en digestion sur les cendres chaudes douze heures, au bout desquelles vous le ferez bouillir à petit feu une heure ; puis y ajoûtant les feuilles de rue, de parelle, d'houblon, d'aigremoine & de capillaire de Montpellier, de chacune trois poignées, vous ferez encore bouillir le tout ensemble jusqu'à la diminution du tiers, coulant ensuite & exprimant la décoction que vous garderez à part pour vous en servir ci-après. Cependant au même temps que vous faites ces choses, il faut encore

Prendre, 1°. six onces de bon séné mondé : 2°. Quatre onces de semence de carthame brisées : 3°. Une once de tartre vitriolé, & les mettre infuser sur les cendres chaudes en quatre livres d'eau de la qualité susdite l'espace de douze heures, au bout desquelles il faut donner quelques bouillons à l'infusion, la couler & exprimer ; gardant aussi à part la colature, ou décoction clarifiée, avec un blanc d'œuf & demi-livre de succre royal. Cela fait, clarifiez artistement votre première décoction avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de succre, & la faites cuire à petit feu, lui donnant une consistance approchante de celle d'un électuaire solide, & y ajoutant à même temps la liqueur clarifiée de l'autre décoction, pour les faire cuire ensemble en consistance de syrop que vous laisserez refroidir, & aromatiserez avec six gouttes d'huile distillée de canelle amalgamées avec du succre en poudre, & le syrop sera fait.

Ceux qui auront été soigneux de bien préparer ce syrop & qui en auront éprouvé les vertus, reconnoîtront que ce n'est pas sans sujet que Monsieur le premier Médecin a voulu qu'il fût inséré dans cette Pharmacopée.

Il faut mettre six onces de limaille d'acier dans un linge fin, & en faire un nouet un peu lâche, bien monder & écraser les racines de fenouil, de garance & de chicorée; piler le tartre blanc, & mettre le tout dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure; & ayant suspendu le nouet, verser sur le tout neuf livres d'eau bouillante, dans laquelle on ait éteint par

par sept fois un carreau d'acier bien rougi au feu ; ayant couvert en même temps le pot, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant douze heures, après lesquelles on fera bouillir une heure le tout, puis on y ajoûtera les feuilles de rue, parelle ou patience sauvage à feuilles pointues, d'houblon & d'aigremoine incisées, qu'on fera bouillir avec le reste à petit feu jusqu'à la consomption du tiers de la liqueur, y ayant jetté dedans sur la fin le capillaire incisé ; puis on coulera & on exprimera le tout, & on gardera à part cette liqueur : cependant on aura fait macérer à part sur les cendres chaudes dans un semblable vaisseau pendant douze heures, six onces de séné du Levant mondé, quatre onces de semences de carthame bien écrasée, & une once de tartre vitriolé dans quatre livres d'eau chalybée, que l'on y aura versée bouillante ; on aura ensuite donné un bouillon à l'infusion, on l'aura coulée, exprimée, & clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi demi-livre de succre fin, & gardé à part cette liqueur clarifiée. Alors on clarifiera avec un blanc-d'œuf la liqueur de la première décoction qu'on aura réservée, la mélant parmi six livres de beau succre ; on les fera cuire à petit feu presque jusqu'à la consistance d'un électuaire solide, auquel temps on y ajoûtera l'infusion purgative clarifiée ; on les fera cuire encore à petit feu jusqu'à une bonne consistance de syrop, lequel étant refroidi, on pourra l'aromatiser avec six gouttes d'huile distillée de canelle, incorporée avec une once de succre fin en poudre, & le syrop sera fait.

Ce syrop est non seulement propre pour ouvrir les obstructions du foie, de la rate, du mesentère, du pancreas & de la matrice, mais encore pour détacher & purger doucement les matières visqueuses & tartareuses qui les causent. On l'emploie avec heureux succès pour la guérison des cachexies, hydropisies, retentions des menstrues, & pour la jaunisse. Il peut être pris seul à la cuiller, ou être mélé parmi les liqueurs propres ; on le donne depuis demi-once jusqu'à deux onces.

* *Syrupus chalybeatus.*

℞ Vini chalybeati libr. ij. Sacchari albissimi q. s. Balnei calore fiat syrupus.

Syrop chalybé.

Prenez deux livres de vin chalybé, du succre fin en poudre, autant qu'il en faut ; faites fondre le succre à la chaleur du bain-marie, jusqu'à ce que le vin ait acquis la consistance de syrop.

Ce syrop très-simple a les mêmes vertus que le précédent, & n'est pas si desagréable au goût.]

Syrupus ad scorbutum Dom. d'Aquin.

℞ Radicum filicis maris, angelicæ, eringii, & raphani rusticani, ana unc. iij. Corticum citri aurantiorum, ana unc. ij. Foliorum melissæ, fumariæ, scolopendrii, cochleariæ, beccabungæ, nasturtii aquatici, nummulariæ, menthæ, ana manip. iij. Seminum nasturtii hortensis, cardui benedicti & citri, ana unc. j. Florum tunicæ & genistæ, ana manip. j. Tartari albi contusi unc. ij Coq. in aq. comm. libr. ix. & cum sacch. alb. libr. vj. fiat ex arte syrupus.

Syrop pour le ſcorbut, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Prenez, 1°. des racines de fougère mâle, d'angélique, de panicaut ou chardon à cent têtes, de raifort ſauvage, de chacun trois onces : 2°. Des écorces de citron & d'oranges, de chacune deux onces : 3°. Des feuilles de méliſſe, de fumeterre, de ſcolopendre, d'herbe aux cuillers, de beccabunga, de creſſon aquatique, de nummulaire, de menthe, de chacune trois poignées : 4°. Des ſemences de creſſon alénois, de chardon-bénit & de citron, de chacune une once : 5°. Des fleurs d'œillets de jardin & de genêt, de chacune une poignée : 6°. Deux onces de tartre blanc en poudre. Faites une décoction régulière de toutes ces drogues en neuf livres d'eau ferrée, coulant enſuite, exprimant & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf parmi ſix livres de ſuccre fin, laquelle vous ferez cuire à petit feu en forme de ſyrop, & l'aromatiſerez avec des huiles de canelle & de girofle, de chacune trois gouttes imbibées dans du ſuccre en poudre.

Il faut cueillir les racines ici ordonnées au commencement du printemps, lorſqu'elles ſont prêtes à pouſſer leurs feuilles, les monder, laver & faire ſécher, pour attendre le temps auquel les herbes & les fleurs auſſi ordonnées ſeront en leur vigueur; il faut bien écraſer les racines, les faire bouillir pendant une heure à petit feu dans neuf livres d'eau chalibée, avec deux onces de tartre blanc pulvériſé, puis y ajoûter les herbes inciſées, & les ſemences briſées, & faire bouillir le tout enſemble encore demi-heure, & après y joindre les fleurs, & les ayant plongées dans la décoction, tirer le vaiſſeau du feu, pour couler & exprimer les matières lorſqu'elles ſeront à demi refroidies. On clarifiera alors cette liqueur avec un blanc d'œuf parmi ſix livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu en conſiſtance de ſyrop; & lorſqu'il ſera tout-à-fait refroidi, on l'aromatiſera avec trois gouttes d'huile de canelle, & autant de celle de girofle, qu'on aura incorporées avec une once de ſuccre fin en poudre; puis on ſerrera le ſyrop pour le beſoin.

Ce ſyrop eſt fort propre pour purifier la maſſe du ſang, pour hâter ſa circulation lorſqu'elle eſt trop lente, pour multiplier les eſprits qui le doivent animer; c'eſt à la diminution ou à l'engourdiſſement de ces eſprits qu'on peut à bon droit attribuer tous les ſymptomes qui accompagnent les maladies ſcorbutiques; & parce qu'elles ſont ordinairement contractées de longue main, & que la maſſe du ſang en eſt infectée, il eſt néceſſaire de continuer l'uſage de ce ſyrop, non ſeulement pour ſurmonter le mal en détruiſant ſa cauſe, mais même pour en empêcher le retour; on en doit prendre une cuillerée ou deux à la fois, le ſoir, le matin & même entre les repas.

Syrupus violaceus.

℞ Florum violarum recentium mundator.... libr. iv. Ponantur in vas ſtanneum ritè coopertum, & ſuper affunde aq. comm. bullientis libr. viij. Macera in balneo maris per ſex horas, tum infuſum cola & exprime: ſuccum expreſſum cum florum recentium libr. ij. Iterum digere calore balnei maris, cola & exprime ut priùs; tum addito ſacchari albiſſimi duplum pondus, coque in ſyrupum in eodem vaſe ſtanneo & eodem calore.

Syrop violat.

Prenez quatre livres de fleurs de violettes nouvellement cueillies & bien mondées, mettez-les dans un vaiſſeau d'étain de bonne grandeur & profondeur avec ſon couvercle juſte, verſant par deſſus huit livres d'eau bouillante, & couvrant le vaiſſeau que vous tiendrez au bain-marie tiéde ſix heures, après leſquelles il faut couler & exprimer fortement l'infuſion, puis reverſer la liqueur dans le même vaiſſeau ſur deux livres de violettes mondées, réitérant l'infuſion au bain-marie, & enſuite la colature & expreſſion : ainſi vous aurez une teinture d'un fort beau violet, que vous verſerez dans un baſſin d'étain de profondeur ſuffiſante, y ajoûtant deux fois autant peſant de ſuccre royal en poudre que vous ferez fondre doucement à petit feu dans le baſſin, lequel vous continuerez à tenir ſur le feu, juſqu'à ce que le ſyrop ait bouilli deux ou trois bouillons ſeulement : alors il faut retirer le baſſin du feu, & ayant laiſſé refroidir tout-à-fait le ſyrop, vous l'écumerez & le ſerrerez dans un vaiſſeau propre pour le bien conſerver.

Quoique le ſyrop violat ſoit à préſent fort commun parmi les Apothicaires & même chez quantité de Dames, néanmoins on y réuſſit ſi peu, que je me trouve engagé de donner ici une préparation de ce ſyrop qui eſt ſans doute meilleure & plus juſte que celle de la plûpart des autres.

Prenez quatre livres de fleurs de violettes hautes en couleur, nouvellement cueillies & bien mondées, mettez-les ſans les piler dans un vaiſſeau d'étain fin, de figure haute, & qui ait un couvercle de meſure, verſez-y deſſus trois pintes d'eau de fontaine bouillante, meſure de Paris, qui reviennent à huit livres, poids de Médecine ; faites enſorte que les fleurs trempent bien dans l'eau, & ayant couvert le vaiſſeau de ſon couvercle, tenez-le pendant ſix heures dans le bain-marie tiéde, puis coulez & exprimez fortement l'infuſion, & verſez-la chaudement ſur quatre livres de nouvelles violettes mondées miſes dans le même vaiſſeau ; couvrez-le & le tenez au bain-marie tout autant de temps que la première fois ; coulez & exprimez fortement cette infuſion, & vous aurez une teinture très-violette, & chargée également de la couleur, de l'odeur, du goût & des vertus des violettes ; mettez cette teinture dans un baſſin d'étain fin, grand & profond, & le baſſin ſur un feu modéré avec le double de ſon poids de beau ſuccre en poudre ; remuez doucement le tout avec une eſpatule de bois, juſqu'à ce que le ſuccre ſoit diſſous, & continuez à tenir le baſſin ſur le feu, juſqu'à ce que le ſyrop ait bouilli ſeulement deux ou trois petits bouillons. Tirez le baſſin du feu, ayant laiſſé refroidir tout-à-fait le ſyrop, écumez-le & le ſerrez ; & pour bien faire, rempliſſez-en des cruches de grais ou de fayance, couvrez-en toute la ſuperficie de l'épaiſſeur d'un demi travers de doigt de ſuccre fin en poudre, lequel joint avec l'humidité ſuperficielle du ſyrop, fera une eſpéce de croûte qui conſervera le ſyrop, enſorte qu'il pourra garder ſa beauté juſqu'à deux ans, pourvu que les cruches ayent été bien ſéches lorſqu'on y a mis le ſyrop ; qu'elles ayent été bien couvertes de papier, & qu'on les ait tenues en un lieu tempéré.

Il y en a qui ajoûtent à ce ſyrop quelques cuillerées de ſuc de citrons ou quelqu'autre acide, afin que la couleur violette du ſyrop devienne un peu rougeâtre ; mais outre que ces acides peuvent empêcher le ſyrop d'être long-temps conſervé, cette addition n'y eſt pas néceſſaire, puiſque le ſyrop peut être fort beau ſans cela, & que ces acides ne manquent pas d'altérer la qualité des violettes.

Le ſyrop violat épaiſſit les humeurs ſubtiles qui tombent du cerveau dans la poitrine, & en corrige l'acrimonie ; il éteint les ardeurs du foie, de l'eſtomac, & même celles de la plûpart des fiévres, & particuliérement des bilieuſes, y ajoûtant quelques gouttes d'eſprit de ſoufre ou de vitriol, ou de quelqu'autre acide, & le mêlant avec de l'eau de fontaine ou de rivière, ou avec quelqu'autre liqueur propre. On le prend à la cuiller depuis demi-once juſqu'à une once ; on le mêle auſſi dans les juleps, dans les apozèmes, les émulſions, les loochs & pluſieurs autres remédes.

On préparoit autrefois un ſyrop violat laxatif, composé de pluſieurs infuſions de violettes entières ; mais il n'eſt plus uſité parmi nous, parce qu'il étoit fort deſagréable, peu purgatif, & plus propre à mêler dans les clyſtères qu'à prendre par la bouche.

Syrupus de pomis ſimplex.

℞ Succi pomorum redolentium depurati libr. ij. Sacchari albiſſimi pulverati libr. iv. Coque igne leniſſimo in conſiſtentiam ſyrupi.

Syrop de pommes ſimples.

Prenez deux livres de ſuc dépuré de pommes odoriférentes & quatre livres de ſuccre fin en poudre, mettez-les dans un pot de terre verni ſur un petit feu, les y tenant tant qu'ils ſoient bien unis enſemble & réduits en conſiſtance de ſyrop.

La préparation de ce ſyrop eſt ſemblable à celle du ſyrop de ſuc de citrons : ils peuvent auſſi ſervir, comme j'ai déja dit, de modéle pour pluſieurs ſyrops ſimples qui ont pour baſe le ſuc de quelque fruit, comme ſont ceux de ceriſes, d'épine-vinette, de groſeilles, de framboiſes, de grenades, de verjus, &c. dont je n'ai pas cru devoir mettre ici les deſcriptions ; il eſt aiſé d'en venir à bout, puiſqu'ayant tiré le ſuc de pommes, il ſuffit de l'expoſer au ſoleil pour y être dépuré, le verſer enſuite par inclination & le filtrer, puis le mettre dans un vaiſſeau de terre verni en dedans ſur un fort petit feu, avec le double de ſon poids de ſuccre fin en poudre, & les y tenir juſqu'à ce qu'ils ſoient bien unis enſemble & réduits en conſiſtance de ſyrop ; les pommes de reinettes doivent être en ceci préférées à toutes celles que nous voyons à Paris.

On peut auſſi préparer facilement un ſyrop de pommes ſans feu, ſi ayant pelé les pommes, on les coupe en rouelles aſſez minces, rejetant les pepins, & ayant mis à l'envers un petit tamis de crin neuf, dans un baſſin creux d'argent ou de fayance, on couvre la toile du tamis de ces rouelles de pommes, ſi enſuite on couvre ces rouelles de ſuccre en poudre à la hauteur

de leur épaiſſeur, ſi on met ſur le ſuccre en poudre de nouvelles rouelles, & ſi on continue de ſtratifier ainſi en finiſſant par le ſuccre, juſqu'à ce qu'on ait aſſez employé de rouelles de pommes; car couvrant le tamis d'un autre plat ou baſſin, & laiſſant le tout deux ou trois jours en un lieu frais, on trouvera au fond du baſſin un ſyrop fort beau, fort agréable & de bonne conſiſtance; ce ſyrop ayant été fait ſans feu, n'a reçu aucune altération, & ſe trouve doué de toutes les bonnes qualités qu'on en doit eſpérer.

Ce ſyrop de pommes eſt fort cordial & d'un bon uſage contre les palpitations de cœur, particuliérement lorſqu'elles ſont cauſées par des vapeurs qui s'élévent de la rate; il réjouit toutes les parties nobles, il étanche la ſoif, tempère l'ardeur des fiévres bilieuſes; on peut en uſer par intervalles à la cuiller, ou le mêler avec des décoctions ou d'autres liqueurs propres.

Syrupus de pomis compoſitus.

℞ Succi pomorum redolentium libr. iv. Borraginis & bugloſſi depuratorum, ana libr. ij. Folliculorum ſenæ orientalis inciſorum, unc. iv. Tartari albi Monſpelienſis contuſi unc. ij.

Syrop de pommes compoſé.

Prenez, 1°. quatre livres de ſuc de pommes odorantes : 2°. Des ſucs de bourrache & de bugloſe dépurés, de chacun deux livres : 3°. Quatre onces de follicules de ſéné du Levant inciſées : 4°. Deux onces de tartre blanc de Montpellier pulvériſé. Mettez le tout à infuſer dans un pot de terre verni bien couvert ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles vous donnerez à l'infuſion une légère ébullition, la coulant & exprimant enſuite, & clarifiant la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de ſuccre, faites-la cuire à petit feu en conſiſtance d'un ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; l'ayant laiſſé refroidir, il faut y mêler la teinture de deux dragmes de ſafran en poudre, tirée avec trois onces d'eſprit de vin rectifié.

J'ai dit ci-devant en parlant des ſucs, que pour tirer facilement ceux des plantes viſqueuſes, il falloit les mettre entiers dans quelque vaiſſeau, & les ayant tenues quelque peu de temps ſur un feu modéré, verſer par inclination à diverſes repriſes, & mettre à part la liqueur qui s'en ſépare : il faut ſuivre cette méthode pour tirer les ſucs de bourrache & de bugloſe, & on les aura d'abord aſſez clairs, & ſi on les vouloit dépurer davantage, on pourroit bien les expoſer trois ou quatre jours au ſoleil & les filtrer enſuite; on écraſera les pommes dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en exprimera le ſuc, & l'ayant expoſé quelques jours au ſoleil, on le filtrera; on inciſera les follicules de ſéné, & les ayant miſes dans un pot de terre verni, avec les deux onces de tartre blanc pulvériſé, on verſera deſſus les ſucs purifiés; on couvrira bien le pot, & on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; puis ayant donné quelques bouillons à cette infuſion, on la coulera & on l'exprimera; & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu juſques à la conſiſtance d'un ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; & lorſqu'il ſera preſque refroidi, on y mêlera la teinture de deux dragmes

de safran en poudre, qu'on aura tirée avec trois onces d'eau distillée de mélisse, & on serrera ce syrop pour le besoin.

Les anciens vouloient qu'on enfermât le safran en poudre dans un nouet, qu'on le fît tremper dans le syrop pendant toute sa cuite, en l'y exprimant de temps en temps, & qu'enfin on le laissât parmi le syrop lorsqu'il seroit serré dans son pot, sans considérer que cette longue cuite du safran, quoiqu'enveloppé d'un linge, ne pouvoit se faire sans une grande dissipation de ses parties les plus volatiles; que par ces expressions réïtérées une bonne portion de la partie terrestre & inutile du safran passoit au travers du linge, se mêloit parmi le syrop & le rendoit trouble; & qu'enfin ce nouet étant laissé parmi le syrop dans son pot, ne pouvant pas lui communiquer la vertu dont il étoit entièrement destitué, causoit le plus souvent sa corruption; au lieu que cette teinture communiquant au syrop ce que le safran a de plus essentiel, contribue beaucoup à sa conservation & en augmente la beauté.

Quelques-uns ont proposé l'extrait du safran, dont l'usage seroit beaucoup meilleur que celui du nouet; mais parce que l'extrait a pour sa base la teinture, & qu'on ne peut réduire cette teinture en extrait sans quelque dissipation des parties subtiles du safran, on a eu grande raison d'employer ici la teinture.

Les principales qualités du syrop de pommes composé, sont de purger doucement les humeurs bilieuses & mélancoliques, d'où vient qu'on l'emploie souvent dans les maladies causées par ces humeurs, & particulièrement dans la manie & dans les passions hypochondriaques. On l'emploie aussi dans la fiévre quarte & pour purger les humeurs âcres & brûlées qui causent la galle, & la plûpart des maladies de la peau. On le peut prendre à la cuiller depuis une once jusqu'à deux & trois; mais le plus souvent on le dissout dans des liqueurs, comme sont les décoctions d'apozémes, les teintures & les infusions laxatives.

* *Syrupus è floribus persicorum.*

℞ Florum persicorum recentium & mundatorum libr. ij. Macera per horas duodecim in aquæ tepentis libr. viij. Expresso, parem adde florum quantitatem & macera ut prius, idque tertiâ vice repetatur: colaturam per manicam trajice, & additâ sufficienti sacchari quantitate (duas tertias succi videlicet circiter) clarifica & coque in syrupi consistentiam calore balnei maris.

Syrop de fleurs de pêcher.

Prenez deux livres de fleurs de pêcher nouvelles, faites-les infuser pendant douze heures dans huit livres d'eau tiéde, ensuite exprimez-les & mettez dans le suc autant de nouvelles fleurs que vous laisserez infuser comme auparavant, ce qu'il faudra répéter trois fois. Passez ensuite toutes ces infusions à la chausse & clarifiez-les avec suffisante quantité de succre, ce qui peut monter à deux tiers. Achevez le syrop au bain-marie.]

Ce syrop purge les sérosités qui embarrassent le cerveau, les nerfs & les muscles, & qui causent les rhumatismes, l'apopléxie, la paralysie, les convulsions & les autres maladies du cerveau. Il sert aussi à purger les humeurs bilieuses, à ouvrir les obstructions, à inciser les matières grasses du mesentère,

du pancreas, du foie & de la rate. Il tue les vers, & résiste à la corruption des humeurs. Il a la même dose & le même usage que le syrop de pommes composé.

Similiter parabitur syrupus rosarum solutivus.

On fera de même le syrop de roses purgatif.

Quoique la vertu purgative des roses se trouve principalement dans leur sel fixe, accompagnée de quelque portion de leur soufre moins volatile, qu'une cuite modérée ne la puisse pas beaucoup diminuer; il est bon néanmoins de conserver & de profiter de toutes les bonnes parties des médicamens, lorsqu'on le peut; d'où vient qu'on ne doit pas s'étonner, si l'on ne trouve pas ici pour ce syrop, la fastueuse, longue & ennuyeuse préparation des Anciens, qui vouloient que pour composer ce syrop on réïtérât jusqu'à neuf fois l'infusion des roses; sans considérer que parmi la grande & inutile profusion qu'on en faisoit, on perdoit leur partie la plus spiritueuse & la plus odorante, & même une bonne partie de l'infusion parmi les draps, les vaisseaux, ou les instrumens qu'on employoit pour cet effet, au lieu qu'en se servant d'une très-bonne eau rose, on a un syrop doué de toutes les bonnes qualités qu'on sçauroit desirer.

On aura des roses pâles nouvellement épanouies & cueillies de bon matin, on les pilera dans un grand mortier de marbre avec un pilon de bois, & en ayant exprimé le suc, on en remplira des bouteilles qu'on bouchera & qu'on exposera au soleil pendant quelques jours; & lorsque la partie grossière du suc sera bien séparée & descendue au fond des bouteilles, on versera le suc clair par inclination dans une chausse de drap pour l'y passer. On pesera huit livres de ce suc bien clair, qu'on mettra dans une cucurbite de verre avec autant pesant de beau succre en poudre, & ayant joint à la cucurbite son chapiteau, on la mettra au bain-marie entre tiéde & bouillant, & ayant adapté un récipient au bec de l'alambic, on en distillera environ trois livres de fort bonne eau rose; après quoi on laissera refroidir le bain, & ayant déluté l'alambic, on trouvera dans la cucurbite un syrop rosat beau, odorant, agréable & rempli de vertus, que l'on versera par inclination dans son pot, laissant au fond de la cucurbite le peu de lie qui pourroit s'y rencontrer.

Le syrop rosat purge fort doucement toutes les sérosités contenues dans les entrailles, ou répandues en diverses parties du corps. Il est fort propre dans les maladies épidémiques; il faut néanmoins remarquer qu'il y a plusieurs femmes & filles qui n'en peuvent pas supporter l'usage; sa dose est à peu près semblable, & on s'en sert de même que du syrop de pommes composé, ou de celui de fleurs de pêcher.

Syrupus rosarum compositus cum sená & agarico.

℞ Foliorum senæ orientalis mundatorum unc. iv. Agarici electi incisi unc. ij. Tartari albi contusi unc. j. Succi rosarum pallidarum depurati libr. vj.

Syrop de roses composé avec le séné & l'agaric.

Prenez 1°. quatre onces de feuilles de séné du Levant mondées. 2°. Deux

onces de bon agaric incisé. 3°. Une once de tartre blanc pulvérisé. 4°. Six livres de suc de roses bien clair. Mettez le tout à infuser dans un pot de terre verni sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après lesquelles faites-en la colature & expression, clarifiant la liqueur coulée avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre royal, pour la faire cuire en consistance de syrop, que vous aromatiserez par l'addition de six gouttes d'huile distillée d'anis, & deux gouttes d'huile de girofle aussi distillée, incorporées avec du succre en poudre.

On mettra le séné mondé, l'agaric bien choisi, mondé & incisé, & le tartre blanc pulvérisé dans un pot de terre verni, on versera par dessus six livres de suc de roses pâles bien dépuré, ayant bien plongé les matières dans le suc, & couvert le pot, on le tiendra pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, puis ayant donné quelques bouillons à l'infusion, on la coulera & on l'exprimera, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre fin, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance de syrop; & lorsqu'il sera tout-à-fait refroidi, on l'aromatisera avec six gouttes d'huile de girofle incorporées avec une once & demie de succre fin en poudre.

Ce syrop est beaucoup plus purgatif que le syrop rosat ordinaire. Il purge la bile, la pituite & la mélancolie; il fait mourir & sortir les vers hors du corps, il ouvre les conduits, il incise, il atténue & détache les humeurs ténaces & visqueuses, & même il attire la pituite des parties éloignées. On le donne depuis une once jusqu'à deux; son usage est semblable à celui des autres syrops purgatifs.

On pourroit aussi suivant cette méthode préparer un syrop rosat composé avec du séné & de la rhubarbe sans agaric, qui seroit moins propre à purger la pituite, & à l'attirer des parties éloignées; mais qui purgeroit doucement les humeurs bilieuses, en fortifiant beaucoup les parties. Ce syrop rosat n'étant pas beaucoup usité, il n'y a qu'à ajoûter au syrop rosat solutif une infusion de séné & de rhubarbe, lorsqu'on le jugera nécessaire. La proportion du séné & de la rhubarbe doit être pareille à celle du séné & de l'agaric ordonnés pour ce syrop.

* *Syrupus emeticus.*

℞ Pulveris croci metallorum, vitri antimonii, ana unc. ſ. Syrupi simplicis unc. xvj. Stent simul in vitro per triduum identidem agitando, ac deindè pulvis subsidat: decanta.

Syrop émetique.

Prenez du foie d'antimoine en poudre, du verre d'antimoine aussi en poudre, de chacun une demi-once, du syrop simple seize onces. Laissez le tout dans un matras pendant trois jours en remuant de temps en temps, laissez ensuite tomber la poudre au fond, & décantez la liqueur.

La dose de ce syrop est d'une once. Il opére plus doucement que les autres remédes antimoniaux; & on peut plus commodément l'insérer dans les différentes potions & mixtures, à des doses telles qu'on le juge à propos.

Syrupus

** Syrupus de rhamno cathartico, seu de spinâ cervinâ.*

℞ Succi recentis baccarum maturarum rhamni cathartici per aliquot dies sepositi & defæcati, libr. viij. Coque ad medias igne lenissimo, sub finem addendo cort. cinnamomi acuti, macis, rad. galang. min. pulveratorum, ana unc. j. Cola, & additis sacchari albiss. pulv. libr. vij. fiat balnei calore syrupus.

Syrop de nerprun.

Prenez huit livres de suc nouvellement exprimé des baies de nerprun bien meures, & que vous aurez clarifié en le laissant reposer pendant trois ou quatre jours. Faites-le cuire à petit feu jusqu'à réduction de la moitié, ajoûtant sur la fin de la canelle, du macis & du petit galanga, de chacun une once, réduite en poudre. Passez le tout & faites y fondre sept livres de succre fin réduit en poudre; & achevez ainsi le syrop à la chaleur du bain-marie.]

Le rhamnus-catharticus, nommé aussi *spina-cervina*, ou *infectoria*, & en François nerprun, ou bourg-épine, est un arbrisseau croissant d'ordinaire le long des haies, qui a son tronc gros comme la jambe & quelquefois davantage, portant plusieurs branches épineuses, couvertes de feuilles semblables à celles du poirier; ses baies sont de la grosseur des grains de geniévrier bien nourris; elles sont premièrement vertes & deviennent après noires & luisantes en meurissant, ce qui arrive proche le temps des vendanges; ces baies sont entassées & par petits bouquets, & ont au dedans quatre, cinq ou six grains longuets & triangulaires; leur suc est obscur, verdâtre & un peu amer.

On prendra une bonne quantité de ces baies lorsqu'elles sont bien meures, on les mettra en macération dans un pot de terre verni, sur les cendres chaudes, pendant deux ou trois heures, les remuant de temps en temps avec une espatule de bois, afin qu'elles s'échauffent également par tout; puis les ayant exprimées, * on les laissera reposer pendant trois ou quatre jours, on en versera huit livres par inclination, que l'on fera cuire sur un feu doux, comme si on vouloit faire un rob, observant d'écumer de temps en temps; quand il sera réduit à peu près à moitié, on y mettra les aromats en poudre, & peu de temps après on le tirera du feu pour le passer; ensuite on y jettera peu à peu le succre & on le fera fondre à la chaleur du bain-marie.]

Ce syrop purge puissamment les serosités de toute l'habitude du corps; on l'emploie dans les cachexies & dans les maladies des jointures, mais particulièrement pour la guérison des hydropisies aqueuses & des rhumatismes. Sa dose ordinaire est depuis demi-once jusqu'à une once. On le prend seul à la cuiller, ou bien mêlé parmi des décoctions, ou d'autres liqueurs propres.

Syrupus epilepticus.

℞ Visci quercini, radicum pæoniæ, & rasuræ cranii humani morte violentâ perempti, ana unc. ſ. Florum lilii convallium, lavendulæ, tiliæ, anthos, salviæ & calendulæ, ana p. j.

Syrop épileptique.

Prenez du gui de chêne, des racines de pivoine, de la raclure de crâne d'homme mort violemment, de chacun demi-once; des fleurs de muguet, de

lavande, de tilleul, de romarin, de ſauge & de ſouci, de chacun une poignée. Ayant pilé le gui & les racines, vous les mettrez dans un matras avec le vin bien rectifié, le vaiſſeau étant bien bouché, vous ferez macérer ces matières pendant une ſemaine à chaleur très-médiocre ; & enſuite ayant extrait artiſtement à petit feu, & ſerré à part la moitié de l'eſprit de vin, vous tirerez le reſte par expreſſion & le filtrerez pour l'incorporer avec huit onces de beau ſuccre & le réduire en conſiſtance de ſyrop, l'aromatiſant après avec deux gouttes d'huile diſtillée de canelle.

Tous les guis en général ont beaucoup de vertus, mais particulièrement celui de chêne qui entre dans ce ſyrop. Il eſt fort recommendé pour prévenir & même pour guérir l'épilepſie. On le donne ſeul depuis demi-once juſqu'à une once, loin des repas, & on en continue l'uſage. On peut auſſi en renforcer la priſe d'une dragme de l'eſprit qu'on en a retiré, ou délayer le ſyrop dans des eaux ou décoctions céphaliques.

Syrupus ſcorbuticus P. la Foreſt.

℞ Succorum cochleariæ, & becabungæ, depuratorum, ana libr. iij. Sacchari optimi libr. ij.

Syrop ſcorbutique de P. la Foreſt.

Prenez des ſucs de l'herbe aux cuillers & de la veronique d'eau à feuilles rondes dépurés, de chacun trois livres, avec deux livres de bon ſuccre, pour faire un ſyrop ſuivant les régles de la Pharmacie.

L'uſage de ce ſyrop eſt fort avantageux dans les maladies ſcorbutiques, le donnant loin des repas depuis une cüillerée juſqu'à deux.

Je pourrois ajoûter encore ici pluſieurs deſcriptions de divers ſyrops ; mais les préceptes que j'ai donné ſur un ſi grand nombre de ceux marqués ci-deſſus, pourront fournir une ſuffiſante inſtruction au Pharmacien pour préparer comme il faut tous les autres qui ne ſe trouveront pas décrits dans cette Pharmacopée.

CHAPITRE XVI.

Des Miels.

J'AI jugé à propos de parler des miels immédiatement après les ſyrops, parce que leur préparation & leur conſiſtance approchent beaucoup les unes des autres. La grande douceur, le goût agréable du ſuccre, ſon abondance & l'égard qu'on a à ſa ſéchereſſe & à la diſpoſition qu'il a à abſorber beaucoup d'humidité étrangère, ſont cauſe que le miel eſt aujourd'hui beaucoup moins uſité qu'il n'étoit autrefois ; car quoique le miel ſoit un aſſemblage & comme un extrait des parties les plus pures des fleurs, des fruits & des autres meilleures parties des plantes, & qu'il y ait lieu de le préférer au ſuccre, qui n'eſt que le ſuc d'une ſeule plante qui ne ſçauroit poſſéder toutes les vertus qui ſont

attribuées au miel ; son usage est néanmoins aujourd'hui beaucoup moindre que celui du succre, & nous ne préparons dans nos boutiques que cinq ou six sortes de miels, dont même la plûpart sont destinés pour les clystères, & les autres sont deux sortes d'oxymels ; sçavoir, le simple & le scillitique, & un hydromel surnommé vineux.

Quoique la préparation des miels qui sont en usage soit simple & facile, je ne laisserai pourtant pas d'en donner des descriptions particulières.

* *Mel rosaceum.*

℞ Florum rosarum rubr. exsiccatarum libr. ß. Infunde per noctem cum aquæ bullientis libr. iv. In liquore expresso iterum infunde eorumdem florum unc. iv. Infusum iterum per noctem expressum cola & clarifica, tum pro singulis hujusce libris recipe mellis albissimi libr. ij. ß. coque ad debitam spissitudinem.

Miel rosat.

Prenez une demi-livre de roses de provins, que vous ferez infuser pendant la nuit dans quatre livres d'eau que vous verserez dessus bouillante ; versez l'infusion par inclination, & pressez-en le marc : faites encore infuser dans la liqueur quatre onces de roses sèches pendant douze heures, & passez la liqueur avec expression ; vous la clarifierez ensuite & vous la ferez cuire avec deux livres & demie de beau miel blanc pour chaque livre de suc, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'un syrop épais.]

Cette préparation déterge, resserre & fortifie ; d'où vient qu'il est fort usité pour tous les maux qui viennent dans la bouche, pour lesquels on le prend tantôt à la cuiller & tantôt mêlé dans les gargarismes, ou dans les lotions, ou dans les injections vulnéraires. On s'en sert encore fort souvent dans les clystères astringents & détersifs, & dans les opiates que l'on fait pour nettoyer & blanchir les dents. La proportion du miel rosat dans les lotions, injections, gargarismes, ou clystères, est deux ou trois onces sur une chopine de liqueur, mesure de Paris.

Mel anthosatum.

℞ Florum recentium rorismarini mundatorum, libr. ij. Contunde in mortario marmoreo cum pistillo ligneo, & per setaceum trajice, tum misce cum mellis optimi, leni calore soluti, libr. vj. Probe agita donec frigesiat, serva.

Miel de romarin.

Prenez deux livres des fleurs nouvelles de romarin bien mondées, pilez-les dans le mortier de marbre avec le pilon de bois, & les passez par un tamis de crin renversé ; puis incorporez-les avec six livres de bon miel écumé sans addition d'aucune liqueur, & tout chaud, mêlant bien le tout ensemble que vous serrerez pour l'usage.

On pilera dans le mortier de marbre les fleurs de romarin nouvelles bien mondées, & les ayant passées par un tamis de crin renversé, on les incorporera avec le triple de leur poids de beau miel chaud qu'on aura écumé sans addition d'aucune liqueur ; on laissera refroidir ce mêlange & on le gardera pour le besoin.

Les fleurs de romarin ſont d'une ſubſtance fort tenue & aſſez humide, enſorte que ſi on les faiſoit bouillir dans l'eau ou dans le miel, leur meilleure partie ſe diſſiperoit, & que ſi le miel ſe trouvoit chargé de quelque humidité étrangère, en multipliant celle des fleurs, il en cauſeroit la corruption.

Le miel anthoſat ainſi préparé, poſſéde toute la vertu des fleurs de romarin; il eſt d'une louable conſiſtance, & peut être auſſi bien pris par la bouche que diſſous dans les clyſtères.

On pourroit bien préparer un miel avec la décoction de feuilles de romarin & s'en ſervir pour les clyſtères à la place du miel anthoſat; mais il vaut mieux mêler au beſoin les feuilles de romarin dans la décoction des clyſtères, que d'embarraſſer ſa boutique d'un miel peu uſité, & dont on ſe peut paſſer: outre qu'en pluſieurs occaſions on doit appréhender la chaleur que la décoction des feuilles de romarin peut cauſer aux inteſtins.

Le miel anthoſat préparé ſuivant cette méthode, peut tenir la place de la conſerve d'Anthos qu'on prépare avec le ſuccre; on le peut prendre par la bouche dans toutes les maladies froides du cerveau. Il eſt fort bon pour fortifier la mémoire & pour diſſiper les vapeurs qui cauſent les vertiges; il eſt auſſi fort excellent contre les maladies froides de l'eſtomac & des inteſtins, mais particulièrement contre les coliques venteuſes & contre les maladies hyſtériques, étant pris par la bouche ou diſſous dans les clyſtères.

* *Mel mercuriale.*

℞ Succi mercurialis recenter expreſſi, & per ſubſidentiam defæcati, mellis optimi, ana partes æquales: coque leni igne ad mellis conſiſtentiam.

Miel mercurial.

Prenez du ſuc épuré de mercurial récemment exprimé, & du beau miel blanc, de chacun autant que vous voudrez; faites-les évaporer ſur un feu doux, juſqu'à ce qu'ils ayent acquis la conſiſtance de miel.]

La préparation de ce miel eſt à peu près ſemblable à celle du miel roſat, & ne demande pas une nouvelle explication. Il y en a qui au lieu de tirer & de dépurer le ſuc de la mercuriale, ſe contentent d'en faire une forte décoction, & ils procédent de même dans la cuite du miel, que s'ils ſe ſervoient du ſuc, mais ils y emploient une plus grande quantité de décoction.

Le miel mercurial mêlé dans les clyſtères, ramollit & détrempe les groſſes matières qui croupiſſent dans les inteſtins; il lâche le ventre & provoque les menſtrues. Il eſt fort uſité dans les maladies hyſtériques & dans toute ſorte de coliques. Sa doſe eſt depuis une once juſqu'à trois, dans des décoctions ou dans des liqueurs propres.

* *Mel violaceum.*

℞ Florum violarum recentium & integrorum, libr. j. Macera per duodecim horas in aquæ calidæ libr. iv. Et infuſum exprime: colato adjice mellis optimi libr. iv. Deſpuma, clarifica, & coque in mellis conſiſtentiam igne leniſſimo.

Miel violat.

Prenez une livre de fleurs de violettes, que vous ferez infuser pendant la nuit dans quatre livres d'eau chaude; passez l'infusion après que vous l'aurez exprimée; ensuite ajoûtez quatre livres de beau miel blanc, & cuisez-les ensemble sur un feu doux jusqu'à la consistance de miel, après avoir écumé & clarifié suivant l'art.

Cette préparation est plus simple que celle où on cohobe plusieurs fois l'infusion sur de nouvelles fleurs; celle-ci suffit pour les mêmes usages ausquels on emploie le miel mercurial.]

Mel nenupharinum.

♃ Florum nymphææ, rejectâ parte luteâ interiore, libr. viij. Aquæ communis libr. xvj.

Miel de nenuphar.

Prenez huit livres de fleurs de nenuphar, rejetant la partie jaune du dedans, & seize livres d'eau commune. Faites cuire le tout à petit feu jusques à la diminution du tiers, faisant après la colature & expression, & renversez la liqueur coulée sur pareille quantité de fleurs; réitérant la décoction, colature & expression, laquelle vous clarifierez avec des blancs-d'œufs parmi seize livres de bon miel, & ferez cuire selon les régles de la Pharmacie.

On n'emploie le miel de nenuphar que dans les clystères, il humecte, ramollit & rafraîchit beaucoup les intestins. On s'en sert de même & en pareille dose que du miel violat.

Oxymel simplex.

♃ Mellis optimi libr. iv. Aceti albi optimi libr. ij.

Oxymel simple.

Prenez quatre livres de bon miel, & les faites bouillir en rejetant l'écume; & y ajoûtant deux livres de bon vinaigre blanc; faisant cuire le tout en consistance de syrop.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir de l'eau parmi le miel pour l'écumer, comme quelques-uns l'ont prétendu, puisqu'on le peut fort bien écumer sans addition. L'eau n'est pas non plus nécessaire pour émousser la pointe du vinaigre, puisque cette pointe est non seulement recherchée pour les effets qu'on attend de cet oxymel, mais qu'elle se trouve toujours la dernière dans la décoction du vinaigre. On doit être aussi persuadé que l'eau qu'on voudroit y ajoûter ne serviroit que d'embarras, & que dans la consomption qu'il en faudroit faire, elle ne manqueroit pas de donner lieu à la dissipation de quelque partie volatile du miel.

On mettra donc quatre livres de beau miel dans un pot de terre verni de

grandeur suffisante, on le fera bouillir quelques bouillons sur un feu de charbons modéré, & l'ayant laissé tant soit peu refroidir, on l'écumera, & y ayant ajoûté deux livres de bon vinaigre blanc, on les fera cuire ensemble à petit feu jusqu'à la consistance de syrop.

Cet oxymel est fort propre pour inciser & détacher la pituite lente & visqueuse, tant de la bouche & du gosier, que de l'estomac & des autres parties du corps où elle peut adhérer. On en peut bien user à la cuiller & peu à la fois; mais il est plus commode étant mêlé dans des liqueurs pour en faire des gargarismes, y ajoûtant plus ou moins de liqueur, suivant qu'on desire son action moindre ou plus forte, parce que les autres liqueurs modérent son activité. On le mêle aussi parmi les loochs & les syrops, pour leur servir de pointe & les aider à inciser & à détacher la pituite de l'estomac & des poumons. La proportion de cet oxymel dans les liqueurs, est depuis une once & demie jusqu'à deux, dans une livre de décoction déterfive ou de quelque eau distillée propre.

Oxymel scilliticum.

℞ Mellis optimi despumati libr. iv. Aceti scillitici libr. ij. Coque ad debitam spissitudinem.

Oxymel scillitique.

Prenez quatre livres de bon miel écumé, & deux livres de vinaigre scillitique; donnez-leur quelques bouillons & les faites cuire à fort petit feu jusqu'à une bonne consistance.

La préparation de cet oxymel doit être semblable à celle de l'oxymel simple. On pourra aussi juger des vertus & des usages de cet oxymel simple, par ce que j'en ai dit en parlant des vertus qu'on a attribuées au vinaigre scillitique.

* *Hydromel vinosum.*

℞ Mellis albi optimi libr. iv. Aquæ pluvialis purissimæ libr. xx. Coque simul igne lento, donec ovum recens injectum supernatet; liquor postea doliolo exceptus ad fermentandum in loco modicè calido reponatur usquedum vinosum odorem acquisiverit.

Hydromel vineux.

Prenez quatre livres de beau miel blanc, que vous ferez doucement bouillir dans vingt livres d'eau, jusqu'à ce qu'un œuf frais puisse y surnager; laissez alors refroidir la liqueur & l'entonnez dans un baril que vous placerez dans un lieu modérément chaud, & l'y laisserez fermenter jusqu'à ce qu'elle ait acquis une odeur vineuse; vous boucherez ensuite le baril & le mettrez à la cave pour l'usage.]

On prendra vers l'equinoxe du printemps vingt livres d'eau de pluie & quatre livres de miel de Narbonne, ou du plus blanc & du plus beau qu'on pourra trouver; on les fera cuire doucement ensemble dans une bassine de cuivre étamée en dedans, les écumant de temps en temps jusqu'à ce que le tiers de l'humidité soit consumée, ou pour plus de sureté, jusqu'à ce qu'un

œuf frais plongé dans cet hydromel le surnage. L'hydromel étant ainsi cuit, & l'ayant laissé rasseoir, on versera dans un petit tonneau de mesure tout ce qu'il y aura de clair, & l'ayant bouché, on l'exposera au soleil, ou bien on le tiendra dans quelque lieu chaud pendant quarante jours, ou jusqu'à ce que tous les bouillons de la fermentation soient passés; alors on remplacera avec d'autre hydromel, ou avec du vin d'Espagne, ce qui aura été consommé par la fermentation & qui manquera au remplissage du tonneau, & l'ayant bien bouché, on le placera à la cave ou en quelque lieu frais, & on ne le mettra en perce que deux ou trois mois après. Par ce moyen on aura un hydromel d'un goût approchant de celui de la malvoisie, & qui étant débarrassé de ses parties terrestres, & exalté par la fermentation, donnera dans la distillation un esprit inflammable pareil à celui du vin.

On prépare quelquefois des breuvages composés avec des décoctions pectorales édulcorées avec de beau miel, écumées, clarifiées & cuites dans une consistance moindre que celle de l'hydromel que je viens de décrire, & qui en portent le nom, à cause que l'eau & le miel sont leur base. Mais on ne prépare ces hydromels que lorsqu'on en a besoin, parce qu'ils se corrompent si on les garde long-temps, faute d'avoir passé par la fermentation & d'avoir été suffisamment cuits.

L'hydromel vineux est un aliment médicamenteux autant utile qu'agréable; il réjouit & fortifie toutes les parties nobles, il est de bonne nourriture, & autant & plus usité de ceux qui se portent bien, que de ceux qui sont malades.

CHAPITRE XVII.

Des Loochs.

LES Loochs sont des compositions internes, d'une consistance moyenne, entre celle des syrops & celle des électuaires mols, & destinées principalement pour les maladies des poumons. Les Grecs les appellent *Eclegmata*, & les Latins, *Linctus;* mais le nom de *Looch*, quoiqu'Arabe, a été de tout temps le plus usité. On a donné aux loochs une épaisseur plus grande qu'aux syrops, afin que s'attachant au gosier & y séjournant, leur vertu eût le temps de se communiquer aux parties qui en ont besoin, de cuire & digerer la pituite & la rendre en état d'être plus facilement expectorée; arrêter ou épaissir la fluxion lorsqu'elle est trop subtile, & inciser & atténuer les matières lorsqu'elles sont trop épaisses & trop tenaces. Cependant, quoique les loochs soient assez usités, les Apothicaires n'ont pas accoûtumé d'en faire provision; ils se contentent de les préparer lorsqu'ils sont ordonnés, parce que la plûpart des médicamens qui entrent dans leur composition se trouvent prêts en tout temps, & que leur mêlange n'est pas difficile; je donnerai néanmoins la description de ceux qui sont le plus en usage, afin qu'ils puissent servir d'exemple.

** Looch sanum reformatum.*

℞ Hordei mundati unc. j. Radicum petasitidis & enulæ campanæ, ana unc. ß. Passulas

damasc. mundatas, ficus recentes ficcas, dactylos pingues enucleatos, jujubas, sebesten, ana N°. xij. Foliorum hyssopi, calaminthæ, capilli veneris Monsp. adianti vulgaris, ana m. j. Seminum malvæ, althææ, bombacis, papav. alb. ana drach. ij. Fiat omnium suo ordine ex arte decoctum, colatura, & expressio; liquor clarificetur ovi albumine, cum sacchari albissimi libr. ij. & lento igne coquatur, ad syrupi crassioris consistentiam; cui ab igne remoto permisceantur pinearum & amygdalarum dulcium, mundatarum, contusarum, & per cribrum trajectarum, ana drach. vj. Glycyrrhizæ mundatæ, gummi tragacanthi, gummi Arabici, rad. ireos, subtiliter pulveratorum, ana drach. iij. Refrigeratum looch aromatizetur cum olei stillatitii anisi, feniculi, ana guttis iij. sacchato exceptis, & sic servetur ad usum.

Looch de santé réformé.

Prenez 1°. une once d'orge mondé. 2°. Des racines de pétasite ou herbe aux teigneux & d'aunée ou lionne, de chacune demi-once. 3°. Des raisins de damas mondés de leurs pepins, des figues nouvelles & séches, de bonnes dattes sans leurs noyaux, des jujubes & des sebestes, de chacun une douzaine. 4°. Des feuilles d'hyssope, de calament, de capillaire de Montpellier & du commun, de chacun une poignée. 5°. Des semences de mauve, de guimauve, de coton & de pavot blanc, de chacune deux gros. Faites la décoction régulière de toutes ces drogues, & ensuite la colature & expression, clarifiant la liqueur coulée avec un blanc-d'œuf parmi deux livres de succre fin, & faisant cuire le tout ensemble à petit feu en forme de syrop d'une consistance plus forte qu'à l'ordinaire; & l'ayant ôté du feu, vous mêlerez avec 1°. des pignons & des amandes douces, pilés & passés par le tamis, de chacun six gros. 2°. De la réglisse mondée, de la gomme adragant & d'Arabie, & de la racine d'iris, le tout en poudre fine, de chacun trois gros. Puis le looch étant refroidi, sera aromatisé avec des huiles distillées de fenouil & d'anis, de chacune trois gouttes, incorporées avec du succre en poudre, & gardé pour ses usages.

On fera bouillir l'orge mondé dans un pot de terre verni, dans six livres d'eau de fontaine, sur un feu modéré, pendant demi-heure; puis on y ajoûtera les racines mondées & écrasées, & après qu'elles auront bouilli avec l'orge environ un bon quart d'heure, on y joindra les fruits mondés & incisés, qu'on fera bouillir quelque temps avec le reste, puis on y mêlera l'hyssope & le calament incisés & les semences écrasées, & un peu après les capillaires incisés; & après qu'ils auront bouilli quelque peu de temps, on tirera la décoction du feu, & étant à demi refroidie, on la coulera & exprimera légèrement; puis ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi deux livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à une consistance de syrop un peu plus épaisse qu'à l'ordinaire. Le syrop étant à demi refroidi, on y incorporera les amandes & les pignons pilés, & les poudres de réglisse, d'iris & de gomme adragant & arabique; & lorsque le tout sera refroidi, on l'aromatisera avec les huiles distillées d'anis & de fenouil, mêlées auparavant avec une once de succre fin en poudre, puis on serrera le looch dans un pot de fayance bien bouché.

L'orge mondé mis dans la décoction est cause qu'on a ordonné le beau succre à la place des tenides, qu'on trouve dans les descriptions ordinaires de ce looch, qui ont la décoction d'orge pour leur base. Les racines de pétasite & d'aunée augmentent la vertu incisive des autres médicamens & facilitent l'expectoration. Les semences de mauve, de guimauve, de coton & de pavot blanc,

blanc, servent à incrasser & à arrêter les fluxions subtiles qui tombent du cerveau dans la poitrine, & produisent les effets qu'on peut attendre des semences de fenugrec & de lin, ordonnées dans les autres descriptions, sans donner au looch ni le goût ni l'odeur desagréable de ces dernières, qui aussi ne sont guères employées que pour des remédes externes. On pouvoit retrancher la réglisse de la décoction, puisqu'on la trouve en assez bonne quantité dans la poudre du looch. Enfin les huiles distillées d'anis & de fenouil valent mieux que les semences bouillies dans la décoction, laquelle détruit leur partie volatile & sulfurée qui est la principale, & ne retient que la plus grossière.

Ce looch ne peut être que très-efficace, tant pour meurir & digerer, que pour épaissir & arrêter les fluxions subtiles qui découlent du cerveau dans la poitrine, comme aussi pour inciser & détacher celles qui sont déja dans les bronches des poumons, & pour déterger, mondifier & adoucir les parties qui servent à la respiration. On en peut user de jour, de nuit & à toute heure, & en prendre à chaque fois la grosseur d'une noisette, avec un bâton de réglisse ratissé, écrasé & applati par le bout, dont on se servira comme d'une cuiller. On doit tenir assez long-temps dans la bouche ces sortes de remédes, & ne les avaler que fort lentement.

** Looch ex ovo.*

℞ Vitellum unum ovi recentis, olei amygdalarum dulcium unc. ij. Syrupi de althæa unc. j. Aquæ stillatitiæ tussillaginis, papaveris rhœados, ana unc. j. Naphæ drachm. ij. Fiat looch.

Looch au jaune d'œuf.

Prenez le jaune d'un œuf frais, deux onces d'huile d'amandes douces, une once de syrop de guimauve; des eaux distillées de pas d'âne & de coquelicot, de chacune une once; de l'eau de fleurs d'orange, deux gros. Faites-en un looch.

On délayera dans un mortier de marbre le jaune d'un œuf frais en versant peu à peu l'huile d'amandes douces, & quand il sera bien délayé, on ajoûtera peu à peu les eaux distillées & le syrop, & enfin l'eau de fleurs d'orange. Ce looch est très-bon dans la toux opiniâtre & convulsive.]

Looch pectorale.

℞ Mucilaginis gummi tragacanth in aquâ rosarum extractæ sacchari candi, & penidiati, pulveratorum, ana unc. ij. Liquiritiæ unc. ß. Ireos Florentiæ drach. ij. Radicis enulæ campanæ drach. j. cum ß. q. syrupi pectoralis & de papavere albo: fiat looch.

Looch pectoral.

Prenez 1°. du mucilage de gomme adragant tirée avec l'eau de roses, du succre candi & de penides en poudre, de chacun deux onces. 2°. Demi-once de réglisse. 3°. Deux gros d'iris de Florence. 4°. Un gros de racine d'aunée. 5°. Du syrop pectoral magistral, & du pavot blanc, parties égales. Composez un looch de toutes ces choses, lequel vous aromatiserez si bon vous semble, y ajoûtant des huiles distillées d'anis & de fenouil, de chacune deux gouttes imbibées dans de la poudre de succre; le gardant soigneusement pour l'usage.

On mettra dans une écuelle une dragme de gomme adragant en poudre avec environ deux ou trois onces de bonne eau rose, on tiendra l'écuelle sur les cendres chaudes, en agitant de temps en temps la matière avec une petite espatule de bois, jusqu'à ce que la gomme adragant soit bien dissoute & réduite en une pâte blanche. On mettra en poudre le succre candi & les pénides dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & y ayant ajoûté les mucilages & les poudres de réglisse, d'iris & d'aunée, on les unira ensemble avec égales parties de syrop pectoral-magistral & de pavot blanc, & on les réduira en une consistance entre celle des syrops & celle des électuaires mols; puis on y ajoûtera, si le Médecin le trouve à propos, deux gouttes d'huile d'anis & autant d'huile de fenouil, incorporées avec demi-once de succre fin en poudre, & le looch sera fait; on en usera de même que du précédent.

Les vertus de ce looch approchent fort de celles du looch sanum. On peut néanmoins changer, augmenter ou diminuer les uns ou les autres des médicamens, suivant l'état des maladies & la portée des malades qui doivent user de ces remédes. Je ne m'arrêterai pas aussi à décrire plusieurs autres loochs qui peuvent être ordonnés en tout temps.

Il y a bien une préparation de casse avec le succre, à laquelle quelques Anciens ont donné le nom de looch; mais elle doit être plutôt mise dans le rang des électuaires mols, que dans celui des loochs.

CHAPITRE XVIII.

Des Tablettes.

* LES Tablettes sont des espèces de loochs de consistance solide qu'on peut porter dans la poche, & qui restent plus long-temps dans la bouche sans se dissoudre aussi vîte que font les syrops & les loochs.]

Pour préparer les tablettes, on a accoutumé de dissoudre le succre dans quelque liqueur, de le clarifier ou écumer, s'il en est besoin; de le cuire en consistance d'électuaire solide, & d'y mêler tandis qu'il est encore chaud, tantôt des poudres, tantôt des conserves, des condits, des confections, des fruits pilés, des huiles distillées, & quelquefois même des sels & des esprits. La proportion des poudres avec le succre ne peut pas être bien limitée, à cause de la diverse nature des poudres & des diverses intentions pour lesquelles on fait les tablettes. On a accoutumé de mettre environ trois onces de poudre sur une livre de succre, pour les électuaires solides purgatifs. On met aussi quelquefois une pareille quantité de poudre sur chaque livre de succre pour les tablettes pectorales qu'on ne desire pas si succrées; mais le plus souvent on se contente d'une once & demie, ou de deux onces de poudre, sur-tout lorsqu'il y a quelque médicament d'un goût ou d'une odeur forte, ou qui peut agir en petite qualité. On se contente d'une once, ou au plus d'une once & demie de poudre sur une livre de succre pour les tablettes cordiales: on observe aussi presque la même proportion pour les tablettes stomachales, apéritives, hépatiques & leurs semblables.

On doit cependant avoir grand égard aux pulpes ou autres matières molles ou liquides qui entrent dans la composition des tablettes, & qui n'y sont ordinairement mêlées que lorsque le sucre est cuit; car outre qu'elles peuvent donner lieu à augmenter de quelque chose la quantité des poudres, on doit pousser un peu plus la cuite du sucre avant leur mêlange, ou bien le remettre un peu sur le feu après que ces choses ont été mêlées, pour consumer le trop d'humidité qui y pourroit être. Le jugement du Pharmacien peut mieux suppléer à toutes ces choses, que toutes les régles qu'on en voudroit prescrire.

Saccharum rosaceum.

℞ Sacchari albissimi contusi libr. j. Aquæ rosarum fragrantissimæ unc. iv. * Coque simul ad electuarii solidi consistentiam, ex quo suprà marmor. fiant tabellæ.]

Sucre rosat.

Prenez une livre de sucre en poudre du plus fin, & quatre onces de bonne eau rose; faites-les cuire ensemble en consistance d'électuaire solide, dont vous formerez des tablettes. Vous pourrez encore mêler parmi ce sucre cuit, une once & demie de roses rouges en poudre mondées de leur onglet, & arrosées auparavant de quelques gouttes d'esprit de soufre ou de vitriol; & ainsi composer des tablettes rouges.

On cassera grossièrement une livre de beau sucre, sur lequel on versera quatre onces de bonne eau rose; ensuite on les fera cuire ensemble à petit feu dans un poëlon jusqu'à la consistance d'électuaire solide. On ôtera alors le poëlon du feu; on remuera le sucre avec une espatule, & lorsqu'il commencera à se coaguler, on le versera sur une feuille de papier blanc, ou sur une platine d'étain, pour en faire des tablettes. Que si au lieu de tablettes on veut avoir le sucre rosat en poudre, on continuera d'agiter le sucre dans le poëlon avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre; à quoi une petite bassine est encore plus commode qu'un poëlon.

On peut aussi faire des tablettes de roses rouges, en mêlant dans le sucre cuit avec l'eau rose en électuaire solide, une once & demie de roses rouges mondées & pulvérisées, qu'on aura auparavant arrosées avec quelques gouttes d'esprit de soufre ou de vitriol, le tout suffisamment incorporé ensemble; & le versant sur du papier, ou sur une platine d'étain pour le mettre en tablettes. On donne aussi à ces tablettes le nom de conserve de roses séches, ou en roche.

Le sucre rosat blanc est détersif avec un peu d'astriction. Il est fort usité dans toutes les maladies de la poitrine, tant pour son goût agréable, que pour le soulagement qu'il donne. On en peut user le jour & la nuit & à toute heure. On mêle aussi le sucre rosat en poudre parmi le lait d'ânesse, de chévre ou de vache, qu'on donne le matin à jeun aux malades. La dose de ce sucre est depuis deux dragmes jusqu'à une once, suivant la quantité du lait qu'on fait prendre, s'accommodant au goût des malades.

Les tablettes de roses rouges ont beaucoup plus d'astriction. On s'en sert aussi pour fortifier le ventricule & le foie, & pour arrêter les fluxions subtiles

qui tombent du cerveau dans la poitrine. Leur uſage eſt à peu près ſemblable à celui du ſuccre roſat ordinaire.

Tabellæ de althæâ ſimplices.

♃ Pulpæ radicum althææ per ſetaceum trajectæ, unc. iv. Sacchari ſolidi libr. j. ſ. Roſarum unc. vj.

Tablettes de guimauve ſimples.

Prenez 1°. quatre onces de pulpe de guimauve paſſée par le tamis. 2°. Une livre & demie de ſuccre royal avec ſix onces d'eau de roſes, & faites des tablettes ſelon les règles de l'art.

On choiſira des racines de guimauve qui ſoient bien groſſes & bien nourries, on les lavera bien, & leur ayant ôté l'écorce, & les ayant coupées en rouelles bien minces, on les fera cuire à petit feu avec de l'eau de fontaine, dans un pot de terre verni bien couvert, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien attendries; alors on les pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en paſſera quatre onces de pulpe par un tamis de crin renverſé; puis on fera cuire dans un poëlon une livre & demie de beau ſuccre avec ſix onces d'eau de roſes, juſqu'à la conſiſtance d'électuaire ſolide; on y diſſoudra la pulpe, & après avoir tenu quelque peu de temps le poëlon ſur le feu pour faire évaporer l'humidité ſuperflue de la pulpe, on en fera des tablettes.

Tabellæ de althæâ compoſitæ.

♃ Pulpæ prædictæ unc. ij. Seminis papaveris albi contuſi, pulveris ireos Florentiæ, diatragacanthi frigidi, & liquiritiæ, ana drach. iij. Sacchari albiſſimi in aquâ roſarum ſoluti, libr. j. * Coque ſimul in electuarii ſolidi conſiſtentiam, & tabellas efforma.]

Tablettes de guimauve compoſées.

Prenez 1°. deux onces de la même pulpe de guimauve. 2°. De la ſemence de pavot blanc, pilée, de la poudre d'iris de Florence, du diatragacanth rafraîchiſſant & de la régliſſe, de chacun trois gros. 3°. Une livre de ſuccre royal diſſous en eau de roſes & cuit en conſiſtance d'électuaire ſolide, dont vous ferez vos tablettes.

On fera cuire le ſuccre dans l'eau roſe de la même manière que pour les tablettes ſimples, & juſqu'à la même conſiſtance. Alors on tirera le poëlon du feu, & on y délayera la pulpe ordonnée & enſuite les poudres, & on en fera des tablettes de la figure ou grandeur qu'on deſirera. On pourroit bien, ſi on le jugeoit à propos, mêler dans la poudre de ces tablettes quelque dragme de magiſtère de ſoufre.

Les tablettes de guimauve ſont fort uſitées pour le ſoulagement des toux vieilles ou nouvelles; pour toutes les maladies de la poitrine, & ſur-tout pour émouſſer l'acrimonie des humeurs & pour en arrêter la fluxion. On peut en uſer à toute heure, de même que des tablettes de ſuccre roſat.

On peut auſſi compoſer & préparer de même pluſieurs autres tablettes pectorales dont celles-ci ſerviront de modèle.

Tabellæ pectorales.

℞ Pulpæ radicis althææ unc. j. Pulveris radicis ireos Florentiæ, & liquiritiæ rasæ, ana drach. ij. Florum sulphuris scrup. ij. Florum benzoini scrup. j. Sacchari optimi unc. viij. Fiant s. a. tabellæ.

Tablettes pectorales.

On prendra une once de pulpe de racine de guimauve, de la poudre de racine d'iris de Florence & de la régliſſe ratiſſée, de chacune deux gros; deux ſcrupules de fleurs de ſoufre, un ſcrupule de fleurs de benzoin, & huit onces de bon ſuccre, pour former ces tablettes avec la gomme adragant, ſuivant les régles de l'art.

Ces tablettes ſoulagent encore beaucoup ceux qui ont la toux. On en prend la moitié d'une à la fois, loin des repas, à toute heure du jour ou de la nuit qu'on eſt preſſé de la toux.

Tabellæ cordiales.

℞ Sacchari albiſſimi in aquâ florum aurantiorum ſoluti & in tabulati ſolidiorem conſiſtentiam cocti, libr. j. Confectionis Alkermes perfectæ unc. j. Corticis exterioris citri minutiſſimè inciſi, & antimonii diaphoretici, ana drach. ij. Olei cinnamomi ſtillati pauco ſaccharo pulverato excepti gutt. j. Fiant ſec. artem tabellæ.

Tablettes cordiales.

Prenez une livre de ſuccre roſat diſſous dans l'eau de fleurs d'orange, & le faites cuire en forme d'électuaire ſolide, un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; étant à demi refroidi, mêlez-y une once de bonne confection d'Alkermes, de l'écorce externe de citron découpée bien menu, & de l'antimoine diaphorétique, de chacun deux gros, avec une goutte d'huile diſtillée de canelle, imbibée dans un peu de ſuccre en poudre; faites une maſſe de tout, dont vous formerez dans l'ordre de la Pharmacie, des tablettes pour l'uſage.

On caſſera en morceaux une livre de beau ſuccre, qu'on diſſoudra dans quatre onces d'eau de fleurs d'orange, & qu'on fera cuire ſur un feu modéré, juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; on tirera alors le ſuccre du feu, & lorſqu'il ſera à demi refroidi, on y mêlera la confection d'Alkermes, l'écorce de citron récente bien inciſée, & l'antimoine diaphorétique, & enfin l'huile de canelle qu'on aura incorporée avec environ deux dragmes de ſuccre fin en poudre; puis on verſera le tout ſur une platine d'étain fin, ou ſur une feuille de papier blanc, pour en faire des tablettes, de la grandeur & de la figure qu'on deſirera.

Ces tablettes ſont très-propres pour entretenir la chaleur naturelle & pour fortifier puiſſamment le cœur & le cerveau : elles préſervent du mauvais air, elles corrigent la puanteur de la bouche & rendent l'haleine agréable; elles donnent de la vigueur à toutes les parties en y rappellant les eſprits. On en peut prendre à toute heure, mais loin des repas, depuis une dragme juſqu'à deux, & quelquefois même juſqu'à demi-once.

Tabellæ ſtomachicæ.

℞ Sacchari albiſſimi libr. j. Aquæ ſtillatæ corticum citri unc. iv. Nucem unam moſchatam ſaccharo conditam, contuſam & per cribrum trajectam, pulpæ piſtaciarum drachm. vj. recentium exteriorum citri & aurantiorum minutiſſimè inciſorum, cinnamomi electi, & macis ſubtiliter pulveratorum, ana drachm. ij. Fiant ſecundùm artem tabellæ.

Tablettes ſtomachiques.

Prenez 1°. une livre de ſuccre du plus fin, & quatre onces d'eau diſtillée d'écorce de citron; faites-les cuire enſemble en forme d'électuaire ſolide. Ajoûtez-y 2°. une noix muſcade confite au ſuccre, pilée & paſſée par le tamis. 3°. Six gros de pulpe de piſtaches. 4°. Des écorces récentes extérieures de citrons & d'oranges hachées bien menu, de bonne canelle & du macis, le tout en poudre fine, de chacun deux gros; réduiſant le tout en tablettes ſelon les régles de l'art.

On pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, une noix muſcade confite, & ſix dragmes de piſtaches mondées, & on les paſſera à travers un tamis de crin renverſé; on inciſera bien menu les écorces extérieures de citrons & d'oranges, on pulvériſera ſubtilement la canelle & le macis, puis on diſſoudra une livre de beau ſuccre dans quatre onces d'eau diſtillée d'écorce de citron; & les ayant fait cuire juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, un peu plus cuit qu'à l'ordinaire, on y délayera hors du feu les pulpes de la noix muſcade confite & des piſtaches; puis on y ajoûtera l'écorce de citron, & enfin les poudres de canelle & de macis; & tout bien incorporé, on formera des tablettes qu'on ſerrera pour le beſoin.

Ces tablettes ſont d'un goût & d'une odeur bien agréable. Elles ſont nommées ſtomachiques, parce qu'elles ſont fort propres à fortifier l'eſtomac, à donner de l'appetit, à faciliter la digeſtion des alimens, & à diſtribuer leur bon ſuc. Elles ſervent auſſi à diſſiper les vents & à empêcher la pourriture des humeurs. On les prend le matin à jeun & à la fin des repas, au poids de deux dragmes, & on en continue l'uſage ſuivant le beſoin.

Tabellæ cachecticæ Dom. d'Aquin.

℞ Diaphoretici mineralis, & oculorum cancrorum præparatorum, ana unc. ſ. Margaritarum præparatarum drach. ij. Salis martis drach. ſ. Olei cinnamomi ſtillati gutt. ij Sacchari optimi pulverati unc. viij. Fiant ſecundùm artem tabellæ.

Tablettes cachectiques de M. d'Aquin.

Prenez 1°. de l'antimoine diaphorétique & des yeux d'écreviſſes préparés, de chacun demi-once. 2°. Deux gros de perles préparées. 3°. Demi gros de ſel de mars. 4°. Deux gouttes d'huile de canelle diſtillée. 5°. Huit onces de ſuccre fin en poudre. Faites des tablettes de toutes ces drogues, du poids de deux gros pour chaque priſe, par le moyen des mucilages de gomme adragant, tirés dans l'eau de fleurs d'orange.

On fera diſſoudre ſur les cendres chaudes une dragme de gomme adragant blanche en poudre, dans quatre onces d'eau de fleurs d'orange, & on les

réduira en mucilages, dont on se servira pour lier & unir tous les médicamens ordonnés pour ces tablettes, & les réduire en une masse un peu solide, dont on formera des tablettes du poids de deux dragmes chacune, qu'on fera sécher à l'ombre, pour s'en servir dans le besoin.

Ces tablettes sont fort bonnes pour toutes les obstructions des viscères, & particulièrement de la rate; pour les maladies hypocondriaques, pour les cachexies, les pâles couleurs & pour les difficultés d'urine. On peut en prendre pendant l'usage des eaux minérales, quand il arrive qu'elles ne passent que difficilement. On n'en donne qu'une tablette à la fois le matin, deux heures avant que de prendre aucune nourriture.

Tabellæ vermifugæ.

℞ Rhabarbari electi, seminum citri mundatorum, contrà vermes, portulacæ, caulium & genistæ, subtiliter pulveratorum, ana drach. iij. Mercurii dulcis pulverati drach. ij. Sacchari albissimi pulverati unc. xvj. Fiant secundùm artem tabellæ.

Tablettes vermifuges.

Prenez 1°. de bonne rhubarbe, des semences mondées de citron, contre les vers, de pourpier, de choux & de genêt, de chacun trois gros. 2°. Deux gros de mercure doux, & seize onces de sucre royal; réduisant le tout en poudre subtile, & l'incorporant avec des mucilages de gomme adragant, tirés avec l'eau de fleurs d'orange, dont on fera des tablettes qu'on mettra sécher à l'ombre pour l'usage.

Il suffit de pulvériser subtilement tous les médicamens, de les bien mêler ensemble, & de les incorporer avec des mucilages de gomme adragant, tirés avec l'eau de fleurs d'orange; le tout étant réduit dans une pâte un peu solide, on en formera des tablettes, du poids d'environ une dragme, & on en donnera en toutes saisons une ou deux à la fois aux enfans le matin à jeun, & trois ou quatre aux personnes plus avancées en âge; on choisit néanmoins ordinairement les trois derniers jours de la lune.

Ces tablettes font mourir les vers de l'estomac & des intestins.

Tabellæ de croco martis simplices.

℞ Croci martis nigri, junctione sulfuris cum chalybe candente parati & subtiliter pulverati, unc. j. Pulveris cinnamomi electi drachm. ij. Sacchari optimi pulverati unc. iv.

Tablettes de safran de mars simples.

Prenez 1°. une once de safran de mars noir préparé, en joignant un canon de soufre à un carreau d'acier rougi en blancheur au feu. 2°. Deux gros de bonne canelle & quatre onces de sucre fin, le tout réduit en poudre fine, & incorporé avec les mucilages de gomme adragant, tirés en eau de fleurs d'orange; faites-en des tablettes du poids de deux gros, que vous ferez sécher pour le besoin.

On fera rougir en blancheur un carreau d'acier à la forge d'un maréchal, & on le fera fondre par le moyen de la jonction d'un canon de soufre au carreau

d'acier, recevant dans une terrine à demi remplie d'eau, les gouttes d'acier qui découleront, & ayant séparé & rejetté le soufre qui se trouvera mêlé parmi l'acier fondu, & fait sécher l'acier, on le pulvérisera subtilement, de même que la canelle & le succre ordonnés; & les ayant incorporés dans un mortier de marbre avec les mucilages de gomme adragant, & réduits en une masse un peu solide, on en formera des tablettes du poids de deux dragmes ou environ, qu'on fera sécher à l'ombre pour s'en servir au besoin.

On emploie ces tablettes contre la retention ou l'irrégularité des menstrues. On en prend une tablette le matin à jeun, buvant par-dessus trois ou quatre onces de vin blanc ou de quelque eau hystérique; on se promène ensuite doucement pendant demi-heure, & on ne prend aucune nourriture que deux heures après. On peut en continuer l'usage pendant plusieurs jours, & le renouveller suivant le besoin.

Tabellæ de croco martis compositæ.

℞ Croci martis aperientis unc. j. ſ. Cinnamomi acutissimi, rhabarbari electi, fœcularum bryoniæ, & croci optimi, subtiliter pulveratorum, ana drachm. ij. Sacchari albissimi in aquâ arthemisiæ soluti, & in electuarium solidum, unc. ix. Fiant secundùm artem tabellæ.

Tablettes de safran de mars composées.

Prenez 1°. une once & demie de safran de mars apéritif. 2°. De la canelle de la plus aromatique, de bonne rhubarbe, des fécules de bryone ou coulevrée & du meilleur safran, le tout en poudre, de chacun deux gros. 3°. Neuf onces de succre royal dissous en eau d'armoise, & cuit en consistance d'électuaire solide, dont vous formerez des tablettes en bon Artiste.

On pulvérisera la rhubarbe, la canelle, les fécules de bryone & le safran, & on les passera par le tamis de soie, de même que le crocus martis; puis on dissoudra neuf onces de beau succre dans trois ou quatre onces d'eau d'armoise, qu'on fera cuire en consistance d'électuaire solide; & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y incorporera les poudres, on en fera des tablettes qui peseront environ deux dragmes chacune, dont on usera dans le besoin.

Ces tablettes sont fort estimées pour provoquer les menstrues; elles ouvrent les obstructions du foie, de la rate, & de tous les viscères, ce qui fait qu'elles sont propres pour guérir les pâles couleurs des filles, les cachexies, les hydropisies, & même les lienteries; car en ouvrant les obstructions, elles facilitent la distribution des alimens. Leur dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once. On les doit prendre le matin à jeun, boire par-dessus deux ou trois onces de vin d'absinthe, ou bien autant d'eau d'armoise, & se promener ensuite pendant demi-heure. On en peut continuer l'usage une quinzaine de jours & même davantage, suivant le besoin, & prendre si l'on veut, quelque nourriture deux heures après les avoir prises. Sans renvoyer à mes Préparations Chymiques celle du crocus martis apéritif, nous l'avons mise ici.

Tabellæ aliæ martiales.

℞ Croci vitrioli martis unc. ſ. Lumbricorum terrestrium vino lotorum, siccatorum & pulveratorum,

pulveratorum, drachm. ij. Cinnamomi subtiliter pulverati drachm. ſ. Sacchari optimi in aquâ arthemiſiæ cocti, unc. vj.

Autres tablettes de ſafran de mars.

Prenez du ſafran de vitriol de mars, demi-once; des vers de terre lavés dans le vin, puis deſſéchés & pulvériſés, deux gros; de la canelle auſſi pulvériſée, demi gros; de bon ſuccre cuit en eau d'armoiſe, ſix onces; pour faire vos tablettes ſuivant les régles de l'art.

Ces tablettes ſont fort propres pour ouvrir les obſtructions des viſcères, & particulièrement celles de la matrice. La doſe eſt depuis deux dragmes juſqu'à demi-once. On les prend le matin à jeun, buvant par-deſſus deux ou trois onces de vin d'abſinthe.

* *Tabellæ diureticæ.*

℞ Radicum ononidis, eringii, fœniculi, bruſci & petroſelini vulg. ana unc. ſ. Seminum bardanæ, & milii ſolis, ana drachm. ij. Coque ex aquæ communis libr. ij. ad mollitiem & cola; adde tum ſacchari albiſſimi pulverati libr. j. Pulpæ radicis raphani ruſticani per ſetaceum trajectæ drachm. j. Fiant ſecund. artem tabellæ.

Tablettes diurétiques.

Prenez des racines d'arréte-bœuf, de chardon roland, de fenouil, de petit houx, de perſil, de chacune une demi-once; des ſemences de bardane & de gremil, de chacune deux gros; faites-les cuire dans une pinte d'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient bien ramollies, & paſſez la décoction : ajoûtez enſuite un gros de racine de raifort ſauvage, raclée & paſſée au tamis, & une livre de beau ſuccre en poudre. Faites-en des tablettes ſelon l'art.]

Les graveleux, ceux qui ſont ſujets à des difficultés d'urine, peuvent uſer avantageuſement de ces tablettes en en prenant une ou deux à la fois le matin à jeun, & en continuant l'uſage.

Tabellæ magnanimitatis.

℞ Pulpæ piſtachiarum, radicum ſatirionis conditarum, conſervæ florum roriſmarini, & confectionis Alkermes cum ambrâ & moſcho paratæ, ana unc. ſ. Truncorum viperinorum, & hepatum, margaritarum orientalium præparatarum, ana drachm. iij. Seminis erucæ drachm. ij. Renum ſcincorum, cardamomi minoris, radicis galangæ, ana drachm. j. Cariophillorum, cinnamomi, macis, ambræ griſeæ, ana drachm. ſ. Moſchi orientalis ſcrup. ſ. Sacchari in aquâ florum aurantiorum ſoluti & in electuarium ſolidum cocti, libr. j. Fiant ſec. artem tabellæ.

Tablettes mâles ou confortatives.

Prenez 1°. *de la pulpe de piſtaches, des racines de ſatirion confites, de la conſerve de fleurs de romarin & de la confection d'Alkermes, compoſée avec l'ambre & le muſc, de chacun demi-once.* 2°. *Des troncs & des foies de vipères & des perles orientales préparées, de chacun trois gros.* 3°. *Deux gros de ſemence de roquette.* 4°. *Des reins de ſtincs, du petit cardamome & de la racine de galanga, de chacun un gros.* 5°. *Des girofles, de la canelle, du macis & de l'ambre gris, de chacun demi gros.* 6°. *Demi ſcrupule de muſc d'Orient.* 7°. *Une*

livre de succre dissous en eau de fleurs d'orange & cuit en forme d'électuaire solide. Incorporez le tout ensemble artistement, & en faites des tablettes du poids de deux gros.

On pilera dans un mortier de marbre les pistaches mondées, les racines de satirium confites, & la conserve de fleurs de romarin, & on passera la pulpe par un tamis de crin renversé. On pulvérisera subtilement les troncs & les foies de vipères, de même que les stincs, la semence de roquette, le galanga, le cardamome, le girofle, la canelle, le macis, l'ambre gris & le musc; & après avoir mêlé ces poudres avec les perles préparées, & avoir dissous & cuit le succre en électuaire solide dans quatre onces d'eau de fleurs d'orange, étant à demi refroidi, on y incorporera les pulpes passées par le tamis, la confection d'Alkermes & les poudres; & on en sera des tablettes d'environ deux dragmes chacune, qu'on serrera dans une boëte pour le besoin.

Ces tablettes peuvent donner un grand secours aux personnes qui n'ont pas toute la vigueur nécessaire pour l'acte vénérien. On en peut prendre une ou deux à la fois le soir ou le matin, & même dans le jour loin des repas, en buvant par-dessus deux ou trois onces de vin d'Espagne, & en continuer l'usage suivant le besoin. On doit cependant user d'alimens de bon suc, & qui ne chargent pas l'estomac, & éloigner de l'esprit le chagrin & la mélancolie.

Glycyrrhiza nigra.

℞ Extracti liquiritiæ consistentiæ mollioris, facchari optimi pulverati, ana libr. ij. Gummi arabici soluti & colati, unc. j. Mucilaginis spissioris gummi tragacanthi in aquâ rosarum extractæ, unc. j. ſ.

Suc de réglisse noir.

Prenez 1°. de l'extrait de réglisse d'une consistance un peu molle, & du succre en poudre du meilleur, de chacun deux livres. 2°. Une once de gomme d'Arabie dissoute à l'eau, & puis coulée. 3°. Une once & demie de mucilages bien épais de gomme adragant, tirés dans l'eau de roses. Mêlez le tout ensemble & en formez des bâtons, tablettes ou rotules, que vous mettrez sécher à l'ombre pour le besoin.

J'ai cru qu'il étoit à propos de mettre cette composition parmi les tablettes, tant pour sa consistance que pour la figure qu'on lui peut donner. On prendra deux livres d'extrait de réglisse nouvellement fait, & d'une consistance un peu molle, une once de belle gomme arabique pulvérisée, dissoute dans de l'eau, passée par un tamis de crin & un peu épaissie; une once & demie de mucilage bien épais de gomme adragant, & deux livres de succre fin en poudre. On battra & on incorporera bien le tout ensemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en formera des bâtons ou des tablettes, qu'on fera sécher à l'ombre pour s'en servir au besoin.

On prépare diversement le suc de réglisse noir en Espagne & en diverses villes de France, où le grand débit qu'on en a fait a porté les femmes à s'en mêler. La description que j'en ai donnée doit être bien reçue, puisqu'on y rencontrera la bonté & le bon goût qu'on en peut attendre.

L'usage du suc de réglisse noir est fort usité pour toutes les maladies de la poitrine.

Glycyrrhisa alba.

℞ Pulveris liquiritiæ mundatæ, radicis ireos Florentiæ, ana drachm. vj. Amyli unc. ij. Sacchari optimi subtiliter pulverati libr. j. Moschi orientalis, ambræ grisæ, ana gr. iij. * Cum suff. quant. mucilaginis gummi tragacanthi in aq. rosar. soluti fiant tabellæ.]

Suc de réglisse blanc.

1°. *Prenez de la poudre de réglisse mondée & de racine d'iris de Florence, de chacun six gros.* 2°. *Deux onces d'amidon.* 3°. *Une livre de succre royal en poudre fine.* 4°. *Du musc du Levant & de l'ambre gris, de chacun trois grains. Incorporez le tout avec du mucilage de gomme adragant extrait en eau de roses, & en faites une pâte un peu ferme dans le mortier de marbre, de laquelle vous formerez des bâtons ou tablettes, qui seront séchées à l'ombre & gardées pour l'usage.*

C'est assez improprement qu'on a donné le nom de suc de réglisse à cette composition, puisqu'il n'y entre que la poudre de réglisse, & que la couleur seroit jaune au lieu d'être blanche, si on y employoit le suc ou l'extrait; mais parce que l'usage l'emporte sur le vrai nom qu'on pourroit lui donner, on se contentera de choisir de la réglisse nouvelle, bien jaune & bien ratissée, & de la bien pulvériser de même que les autres médicamens; puis on incorporera le tout avec des mucilages de gomme adragant bien blanche, tirés avec l'eau rose & épaissis, les battant dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; ensorte que toutes ces choses étant bien mêlées & réduites en une pâte un peu solide, on puisse en former des bâtons ou des tablettes, que l'on étendra sur du papier blanc pour être séchées à l'ombre.

Le suc de réglisse blanc est plus agréable & plus usité que le noir, quoiqu'il soit beaucoup inférieur en vertu.

CHAPITRE XIX.

Des Poudres.

ON a donné le nom de poudre aux matières séches, lorsque naturellement ou par artifice elles se trouvent réduites en particules distinctes les unes des autres. Je ne parlerai dans ce chapitre que de celles qui sont reconnues sous le nom de poudre, & qu'on a accoutumé de préparer & garder.

Pulvis viperarum.

℞ Corpora viperina cute spoliata, capite & caudâ mutila, exenterata, servatis tamen corde & hepate, & in umbrâ siccata quantùm libuerit. * Tere in mortario marmoreo in pulverem tenuissimum quem ab humiditate serva.]

Préparation de la poudre de vipères.

Prenez telle quantité que vous voudrez de corps de vipères écorchées, rejettant

les têtes, queues & parties internes, & retenant ſeulement les cœurs & les foies; que vous ferez ſécher à l'ombre avec les corps; puis étant ſecs vous les inciſerez bien menu avec des ciſeaux dans le mortier de marbre, & les réduirez en poudre fine que vous garderez pour l'uſage.

La grande réputation que la plûpart des Naturaliſtes ont donné aux vipères, les erreurs groſſières des Anciens tant ſur les parties de leur corps que ſur la nature de leur venin, & le grand uſage qu'on en fait depuis long-temps, & particulièrement dans ce ſiécle, méritent bien que je déſigne ici ſuccintement les marques principales qui les diſtinguent des autres ſerpens & qui en donnent une connoiſſance aſſurée.

La vipère a la tête plus plate & plus large que n'ont les autres ſerpens; elle a le bout du muſeau relevé & retrouſſé preſque comme celui du cochon; la longueur de ſon corps n'excéde guères une demi-aune, ni ſa groſſeur celle d'un pouce; elle a deux grandes dents crochues, creuſes, tranſparentes & fort pointues, longues environ de deux lignes, & groſſes comme une petite épingle vers la pointe, & un peu plus vers la baſe que les autres ſerpens; elles ſont fortement articulées aux os antérieurs & avancés du crâne, flexibles dans leur articulation, & ſituées aux deux côtés de la mâchoire ſupérieure; au deſſous & proche la racine de ces groſſes dents, elle en a quelques autres de longueur & de figure approchante, mais plus déliées & beaucoup moins fixes; ces grandes dents demeurent ordinairement ployées dans la gueule de la vipère, mais elle ſçait les relever & s'en ſervir, ſoit pour mordre lorſqu'elle le veut, ſoit pour ſe venger, ou pour tuer les animaux qu'elle veut dévorer; la baſe de chacune de ces grandes dents ſe trouve entourée d'une véſicule qui contient une bonne goutte d'un ſuc ſaliveux, jaune, fade & innocent, qui vient d'un amas de glandes ſalivaires, que la vipère a en grand nombre, & entaſſées au derrière de chaque œil à la partie temporale; ce ſuc y eſt envoyé & retenu comme dans un réſervoir pour la décharger des ſuperfluités du cerveau, pour y humecter les ligamens qui ſervent à l'articulation des groſſes dents, à conſerver leur flexibilité, & pour nourrir & faire croître les autres longues dents, qui ſont continues, & comme jointes à la baſe des deux dont je viens de parler. La vipère n'a qu'une rangée de dents à chaque mâchoire, au lieu que les autres ſerpens en ont deux; ſon col ſe trouve plus court & moins gros; ſa queue eſt auſſi plus courte que celle des autres ſerpens & ſur-tout celle des fémelles: la vipère n'a dans tout ſon corps rien de puant; au lieu qu'on a peine de ſouffrir la puanteur des parties intérieures des autres ſerpens, & ſur-tout des couleuvres: la vipère rempe aſſez lentement, & ne ſçauroit bondir comme la plûpart des autres ſerpens, quoiqu'elle ſoit très-prompte & très-agile à mordre les perſonnes & les bêtes qu'elle peut attraper lorſqu'elle eſt irritée: quelqnes-uns ont dit, mal-à-propos, qu'étant ſuſpendue par la queue elle ne pouvoit ſe relever; mais quoiqu'elle ne le faſſe pas avec la même viteſſe des autres ſerpens, elle ne manque pas néanmoins de ſe relever, & de venir mordre les pincettes ou les autres inſtrumens avec leſquels on lui ſerre la queue. Le mâle a ſes dents ſemblables en nombre & en figure à celles des fémelles; il a, contre le ſentiment des anciens,

ſes parties naturelles doubles, couvertes de pointes dures & aigues ; la ſémelle a auſſi double matrice, quoique la première entrée ne le ſoit pas ; l'un & l'autre ont le deſſus de leur corps de deux couleurs, dont le fond eſt ordinairement ou d'un gris plus clair ou plus obſcur, ou bien d'un jaune plus doré ou plus tirant ſur le rouge, & ce fond eſt parſemé avec aſſez de proportion de taches longues d'une couleur brune tirant ſur le noir ; les écailles longues, ſituées en travers ſous ſon ventre, & qui lui ſervent à remper, ſont de la couleur de l'acier bien poli. La vipère diffère auſſi des autres ſerpens, en ce qu'elle met bas ſes petits vivans, & que les autres ſerpens vuident leurs œufs, & les couvent pour les éclore. Je n'en dirai pas davantage ici, étant obligé d'en parler lorſque la vipère ſera employée dans des compoſitions, renvoyant outre cela les curieux à mon Livre *de nouvelles expériences ſur la Vipère.*

On prendra à la fin d'Avril ou au commencement de Mai des vipères bien vigoureuſes, on leur coupera la tête & la queue avec des ciſeaux, on en écorchera le corps, & on en ſéparera toutes les parties internes, dont on ne réſervera que le cœur & le foie, qu'on lavera dans du vin blanc, de même que le corps, après qu'il ſera vuidé ; puis les ayant ſuſpendues, on les fera ſécher à l'ombre ; alors on les inciſera bien menu avec des ciſeaux, on les pilera au grand mortier de bronze, on paſſera la poudre par un tamis de ſoie bien fin, & on la gardera pour le beſoin.

Cette poudre eſt fort animée du ſel volatil dont les vipères abondent, d'où vient qu'elle eſt capable de paſſer à travers les pores les plus reſſerrés, & de porter ſa vertu aux parties les plus éloignées du corps ; elle purifie le ſang & le renouvelle ; elle eſt fort propre pour la guériſon de toute ſorte de gales, de dartres, d'éréſipelles, & particuliérement de la lépre ; elle redonne l'embonpoint aux perſonnes exténuées par des fiévres lentes ou par de longues maladies ; elle donne un notable ſecours aux phthiſiques & aux tabides ; elle conſerve la chaleur naturelle, & aide beaucoup à la coction des alimens & à la diſtribution du chyle : ſon uſage eſt fort ſalutaire dans toutes les maladies épidémiques, & pour prévenir & ſurmonter les venins de toute ſorte de ſerpens, & particulièrement celui de la vipère même. On prend cette poudre loin des repas dans du bouillon, dans du vin, ou dans quelqu'autre liqueur cordiale, ou bien incorporée dans quelque ſyrop, ou dans quelque confiture, en façon de bol ; on peut auſſi la mêler dans des opiates, dans des électuaires liquides ou ſolides, & parmi d'autres poudres ; ſa doſe eſt depuis dix grains juſqu'à vingt ou trente, & même juſqu'à une dragme ; elle opère inſenſiblement, & n'excite point de ſueurs, ſi la doſe n'en eſt grande : on peut en continuer long-temps l'uſage.

Pulvis alius viperarum elegans.

℞ Viperarum exenteratarum, cum cordibus & hepatibus pulveratarum unc. iij. Sacchari albiſſimi pulverati unc. ij. Oleorum ſtillatorum angelicæ, & corticis citri, ana dragm. ß.

Autre poudre de vipères fort agréable.

Prenez de la chair de vipères vuidées, avec les cœurs & les foies, trois

onces ; du ſuccre fin en poudre, deux onces ; des huiles diſtillées d'angélique & d'écorce de citron, de chacune demi-gros : mêlez tout enſemble, & en faites une poudre pour s'en ſervir au beſoin.

Cette poudre étant aromatiſée par les huiles & adoucie par le ſuccre, eſt plus agréable, & elle opère avec plus d'efficace que la poudre de vipère ordinaire ; on la donne dans des liqueurs propres, depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme.

Pulvis Comitiſſæ de Kent vel è chelis cancrorum.

℞ Extremitatum nigrarum pedum majorum cancrorum marinorum unc. iv. Oculorum cancrorum fluviatilium, margaritarum orientalium & coralli rubri præparatorum, ana unc. j. Succini albi, radicis contrayervæ viperinæ, ſeu contrayervæ virginianæ, ana dragm. vj. Lapidis bezoar orientalis dragm. iij. Oſſis è corde cervi ſcrup. iv. Croci ſcrup. ij.

Poudre de la Comteſſe de Kent ou de pattes d'écreviſſes.

Prenez, 1°. quatre onces des extrémités noires des plus groſſes pattes d'écreviſſes de mer. 2°. Des yeux d'écreviſſes de rivière, des perles orientales & du corail rouge préparés, de chacun une once. 3°. De l'ambre blanc, de la racine contrayerva, (on la peut nommer en François racine de contrepoiſon) vipérine, ou contrayerva de Virginie, de chacun ſix gros. 4°. Trois gros de bezoart oriental. 5°. Quatre ſcrupules d'os de cœur de cerf, & deux ſcrupules de ſafran ; ayant réduit toutes ces choſes en poudre fine, arroſez-les avec une once & demie de l'eſprit de miel, & les amalgamant avec le bouillon de vipères, faites-en une maſſe de laquelle vous formerez des trochiſques, que vous ferez ſécher à l'ombre, & garderez en état d'être pulvériſés pour l'uſage.

On prendra les écreviſſes de mer & celles de rivière vers la fin du mois de Juin, pendant que le ſoleil parcourt le ſigne du cancer ; on prendra quatre onces des extrémités noires des groſſes pattes des premières, & une once des os ronds & applatis, que l'on trouve alors dans la tête des dernières, & qu'on appelle improprement des yeux ou des pierres, on vuidera les extrémités des pattes de leur partie charnue, on les briſera dans le grand mortier de bronze avec les yeux d'écreviſſes de rivière, & les ayant broyés enſuite ſur le porphire, humectés de quelqu'eau cordiale, & préparés de même qu'on prépare les pierres précieuſes, on les étendra ſur du papier blanc en trochiſques ou autrement, & on les y laiſſera ſécher à l'ombre : on préparera de même les perles orientales, le corail rouge & l'ambre blanc ; on pilera dans le mortier de bronze le bezoart oriental, & on mêlera toutes les poudres. Alors on fera cuire ſur un fort petit feu, dans un pot de terre verni & bien couvert, quatre grandes vipères ſans tête & ſans queue, écorchées, vuidées de leurs entrailles, à la réſerve de leurs cœurs & de leurs foies, & coupées en piéces, dans une livre d'eau de mélиſſe, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement cuites, & que le bouillon ſoit réduit en conſiſtance de gelée ; on coulera en même temps le bouillon en exprimant les vipères, pour l'employer à cette compoſition. On mettra les poudres dans un grand mortier de marbre, on les y arroſera de l'eſprit de miel ordonné, & lorſqu'il aura été tout-à-fait

absorbé, on y ajoûtera à diverses reprises le bouillon de vipères & autant qu'il en faut pour réduire le tout en une masse un peu solide, dont on formera de petits trochisques, qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on gardera après dans un vaisseau de verre ou de porcelaine bien bouché, pour les pulvériser lorsqu'on voudra s'en servir.

Le bouillon de vipères cuit en forme de gelée sert non seulement pour unir & lier les poudres & pour les réduire dans une pâte propre à en faire des trochisques ; mais il communique encore à cette composition la vertu cordiale & alexitère des vipères, qui ne manquent pas de s'y trouver, quoique les anciens ayent rejetté ce bouillon dans la préparation de leurs trochisques.

Je pourrois renvoyer cette composition au Chapitre des Trochisques, mais j'ai cru devoir imiter les Anglois qui l'ont inventée, & qui lui ont donné le nom de poudre, laquelle ils ont réduite en trochisques, afin qu'on la pût garder plus long-temps dans sa vertu, & qu'on pût remettre en poudre ces mêmes trochisques lorsqu'on les voudroit employer.

Cette poudre est fort usitée en Angleterre contre toute sorte de maladies épidémiques, & particulièrement contre la petite vérole & la rougeole, contre la malignité de ces maladies, contre tout mauvais air & contre toute sorte de venins. Elle est aussi fort recommendée contre la peste, tant pour s'en préserver que pour s'en guérir; car elle fortifie le cœur & les parties nobles. Elle n'est pas moins estimée en France des personnes qui en connoissent les vertus, & qui l'ont souvent mise en usage avec un heureux succès. On la donne en pareille dose, & on en use de même que de la poudre de vipères.

Pulvis rosarum aromaticus.

℞ Rosarum rubrarum exungulatarum siccarum dragm. xv. Glycyrrhizæ rasæ dragm. vij. Cinnamomi acutissimi dragm. v. Ligni aloës, santali citrini, ana dragm. iij. Cariophillorum, macis, nardi Indiæ, gummi Arabici, tragacanthi, ana dragm. ij. ſ. Nucis moschatæ, cardamomi minoris, galangæ, ana dragm. j. Ambræ grisea scrup. ij. Moschi orientalis scrup. j.

Poudre de roses aromatique.

Prenez 1°. quinze gros de roses rouges séches & mondées de leur onglet. 2°. Sept gros de réglisse ratissée. 3°. Cinq gros de canelle fort aromatique. 4°. Du bois d'aloës (en François perroquet) & du santal citrin, de chacun trois gros. 5°. Des girofles, du macis, du nard des Indes, de la gomme arabique & adragant, de chacun deux gros & demi. 6°. De la noix muscade, du petit cardamome & du galanga, de chacun un gros. 7°. Deux scrupules d'ambre gris & un scrupule de musc oriental. Faites votre poudre de toutes ces drogues selon les régles de la Pharmacie.

Je ne m'arrêterai pas ici à parler en particulier des médicamens dont cette poudre est composée. Je dirai seulement que suivant les régles générales de la trituration, on doit commencer cette poudre par les bois qu'on écralera & qu'on pilera les premiers dans le grand mortier de bronze; puis on y ajoûtera le galanga, la réglisse & le spica-nard, qu'on pilera quelque temps parmi les bois; après quoi on y joindra la canelle & les gommes arabiques & adragant,

& finalement le girofle, la noix muscade, le macis, le cardamome & les roses rouges : on continuera de les piler parmi le reste & on en passera la poudre par le tamis de soie bien fin. Alors on pilera à part dans un petit mortier de bronze le musc & l'ambre, en y mêlant tant soit peu d'huile de noix muscade pour empêcher qu'ils n'adhérent au mortier, & les ayant passés par le même tamis de soie, on les mêlera parmi le reste de la poudre qui sera en état d'être serrée pour le besoin.

Si les gommes adragant & arabique étoient en plus grande quantité dans cette poudre, on feroit bien de les piler à part dans le grand mortier de bronze chaud; mais le peu qu'il y en a, peut être commodément pilé parmi le reste. Il n'est pas non plus nécessaire d'employer son temps à inciser les bois, ni le spica-nard, puisqu'on peut en venir à bout en les pilant dans le grand mortier avec les autres drogues.

On estime beaucoup cette poudre pour fortifier le cerveau, le cœur & l'estomac; elle dissipe l'humidité superflue des entrailles, elle résiste à la pourriture, donne de l'appetit, aide à la coction des alimens, appaise le vomissement & les dévoiemens des intestins, & est fort propre pour fortifier & pour rétablir les personnes qui relèvent de maladie. On la donne dans du vin, dans du bouillon, ou dans quelque liqueur cordiale; depuis un demi scrupule jusqu'à une demi-dragme. On peut aussi la réduire en électuaire mol ou solide, avec une quantité proportionnée de succre, ou la mêler dans des opiates, dans des potions, ou d'autres remédes.

Pulvis diarrhodon reformatus.

℞ Rosarum rubrarum exungulatarum unc. j. ſ. Santali citrini & rubri, ana dragm. iij. Ligni aloës, cinnamomi, rhapontici, nardi indicæ, rasuræ eboris, ossis è corde cervi, croci, mastiches, cardamomi minoris, gummi tragacanthi, arabici, succi glycyrrhizæ, seminis anisi, fœniculi, ocimi, melonum & cucumeris, mundatorum, & margaritarum præparatarum, ana dragm. j. Ambræ griseæ gran. viij. Moschi orientalis gran. iv. Misc. fiat pulvis.

Poudre de roses réformée.

Prenez 1°. une once & demie de roses rouges mondées de leur onglet. 2°. Du santal citrin & rouge, de chacun trois gros. 3°. Du bois d'aloës, de la canelle, du rhapontic, du nard-d'inde, de la raclure d'yvoire, de l'os de cœur de cerf, du safran, du mastic, du petit cardamome, des gommes adragant & d'Arabie, du suc de régliſſe, de la semence d'anis, de fenouil, de basilic, de melons & de concombres mondés & de perles préparées, de chacun un gros. 4°. Huit grains d'ambre gris. 5°. Quatre grains de musc d'Orient. Faites une poudre de toutes ces drogues, selon les régles de la Pharmacie.

Ceux qui compareront la description de cette poudre avec celles qu'on trouve dans plusieurs dispensaires, sous le nom de la poudre de l'Abbé, trouveront que l'on a réformé les doses; que l'on a mis le santal citrin à la place du blanc, la raclure d'yvoire à la place du spode, le rhapontic à la place de la rhubarbe, & que l'on a retranché plusieurs semences qui donnoient plus d'embarras à l'Artiste que de vertu à cette composition. On ne doutera pas que le

le santal citrin ne soit meilleur que le blanc; que le spode qui est l'yvoire brûlée, n'ait perdu dans l'ustion toutes ses meilleures parties, & que la rhubarbe douée d'une vertu purgative qui est fort inutile dans cette occasion, ne doive céder la place au rhapontic, dont toutes les qualités concourent aux intentions pour lesquelles cette poudre a été inventée.

Elle est propre pour fortifier l'estomac, pour donner de l'appetit & pour dissiper les vents. Elle est aussi particulièrement destinée aux maladies du foie & de la rate, aux pâles couleurs, aux phthisies, aux vomissemens, & aux foiblesses & défaillances de cœur. Elle sert encore à consumer les humidités superflues de l'estomac: elle a la même dose & le même usage que la poudre précédente.

Pulvis dia margariti frigidi.

℞ Margaritarum orientalium præparatarum, unc. ſ. Rosarum rubrarum exungulatarum, florum nymphææ, & violarum, ana dragm. iij. Ligni aloës, santali rubri, & citrini, radicis tormentillæ, dictamni albi, pentaphilli, baccarum myrti, granorum kermes, seminis melonum excorticati, endiviæ, & oxalidis, rasuræ eboris, & cornu cervi, coralli albi & rubri, præparatorum, ana drachm. ij. Ambræ grisea, & foliorum auri, ana drachm. ſ. Moschi orientalis gran. iv. Misc. fiat pulvis ſ. a.

Poudre de perles rafraîchissante.

Prenez 1°. demi-once de perles orientales préparées. 2°. Des roses rouges mondées de leur onglet, des fleurs de nenuphar & de violettes, de chacune trois gros. 3°. Du bois d'aloës, du santal rouge & citrin, & de la racine de tormentille, de dictame blanc, de quinte-feuille, des baies de myrthe, des graines de kermes ou graine d'écarlate; de la semence de melons mondée, d'endive & d'oseille; de la raclure d'yvoire & de corne de cerf, du corail blanc & rouge préparés, de chacun deux gros. 4°. De l'ambre gris & des feuilles d'or, de chacun demi gros; quatre grains de musc d'Orient: faites en bon Artiste une poudre de toutes ces choses pour le besoin.

Il n'y a point de composition usitée, dont la description soit plus différente dans tous les dispensaires, que celle de cette poudre, qui ne porte le nom d'aucun Auteur, mais des perles, qui en font la base, & qui y entrent en plus grande quantité qu'aucun des autres médicamens; elle est surnommée froide, à cause qu'elle reçoit plusieurs médicamens froids, ou modérément chauds dans sa composition, & pour la distinguer d'une autre surnommée chaude, qui n'est pas aujourd'hui en usage. La préparation de cette poudre n'est pas dissemblable des précédentes.

L'usage principal de cette poudre est pour fortifier les parties nobles, pour rétablir les forces languissantes & remédier aux défaillances & aux syncopes qui arrivent dans les fiévres & dans les autres maladies. On l'ordonne aussi aux asthmatiques, aux tabides, & à ceux qui sont abbatus & exténués par de longues maladies. On la donne en pareille dose & de la même façon que les autres poudres cordiales dont je viens de parler. On peut quelquefois en retrancher le musc & l'ambre.

Pulvis lætificans.

℞ Seminis ocymi caryophyllati, croci, zedoariæ, ſantali citrini, caryophyllorum, corticis exterioris citri ſicci, galangæ, macis, nucis moſchatæ, ſtyracis calamitæ, ana drachm. ij. ſ. Raſuræ eboris, ſeminis aniſi, thymi, epithymi, margaritarum orientalium præparatarum, oſſis è corde cervi, ana drachm. j. Ambræ griſeæ, moſchi orientalis, foliorum auri & argenti, ana ſcrup. j. M. f. p.

Poudre de joie.

Prenez 1°. de la ſemence de baſilic giroflé, du ſafran, de la zédoaire, du ſantal citrin, des cloux de girofle, de l'écorce extérieure de citron ſéche, du galanga, du macis, de la noix muſcade, du ſtyrax calamite, de chacun deux gros & demi. 2°. De la raclure d'yvoire, de la ſemence d'anis, du thym, de l'épithym, des perles orientales préparées, de l'os de cœur de cerf, de chacun un gros. 3°. De l'ambre gris, du muſc d'Orient, des feuilles d'or & d'argent, de chacun un ſcrupule, ou vingt-quatre grains : faites une poudre régulière de tous ces ingrédiens.

Il importe peu de ſçavoir le nom de l'inventeur de cette poudre, dont la deſcription ſe trouve aſſez uniforme dans tous les diſpenſaires. On peut ſuivre celle qui eſt ici décrite, & la préparer de même que les poudres qui précédent. On doit ſçavoir qu'encore que les feuilles d'or & d'argent puiſſent communiquer quelque vertu aux poudres & aux autres compoſitions où elles entrent, elles y ſont principalement employées pour les orner ; d'où vient qu'on n'a pas accoutumé de les pulvériſer ni de les confondre parmi les autres médicamens, mais bien de les étendre parmi la poudre, enſorte qu'il y en ait deſſus & deſſous, par couches entre-mêlées. On les inciſe enſuite avec un couteau délié & bien tranchant, en telle façon qu'elles puiſſent paroître après parmi la poudre en petites piéces diſtinctes pour leur ſervir d'ornement, & c'eſt pour cela auſſi que l'on en couvre quelquefois le deſſus des opiates cordiaux, & la ſuperficie des pilules & des bols, dont elles peuvent auſſi cacher le mauvais goût.

Cette poudre eſt fort eſtimée pour corriger les froideurs de l'eſtomac & du foie, pour aider à la digeſtion & redonner de l'appetit. Elle eſt auſſi fort propre pour les foibleſſes & les palpitations de cœur, redonner la bonne couleur au viſage, rendre l'haleine bonne, rétablir les forces, & enfin pour diſſiper la mélancolie & la triſteſſe qui arrive par un principe interne & ſans aucun légitime ſujet. On peut en uſer de même que des poudres précédentes.

* *Pulvis diambræ.*

℞ Cinnamomi acuti, zedoariæ, coryophyllorum, macis, nucis moſchatæ, foliorum lauri, galangæ minoris, ana drachm. iij. Ligni aloës, ſantali citrini, corticum citrei ſiccatorum, ana drach. ij. Ligni ſaſſafras, cardamomi majoris, minoris, ambræ cineritiæ, ana drachm. j. Fiat omnium pulvis tenuiſſimus.

Poudre d'ambre.

Prenez de la canelle fine, de la zédoaire, des cloux de girofle, du macis ;

de la muscade, des feuilles de laurier, du petit galanga, de chacun trois gros : du bois d'aloës, du santal citrin, des écorces de citrons séches, de chacun deux gros : du bois de sassafras, des semences de cardamomum grand & petit, de l'ambre gris, de chacun un gros. Faites-en une poudre très-fine que vous conserverez dans un vaisseau bien bouché.

Cette poudre est un assemblage des meilleurs aromats, qui est fort utile lorsqu'il est besoin de réchauffer & d'exciter le mouvement du sang, de donner du ressort aux solides trop relâchés, enfin de ranimer les forces languissantes. La dose est depuis dix grains jusqu'à vingt-cinq.]

Pulvis diatrium santalorum.

℞ Santali citrini, albi & rubri, seminis violarum, rosarum rubrarum exungulatarum, ana unc. ß. Rhapontici, rasuræ eboris, succi glycyrrhizæ, ana drachm. ij. Gummi tragacanthi, & arabici, seminum endiviæ, portulacæ, & melonis excorticati, ana drachm. j. Fiat pulvis secund. artem.

Poudre des trois santaux.

Prenez 1°. du santal citrin, blanc & rouge, des semences de violettes & des roses rouges sans leur onglet, de chacun demi-once. 2°. Du rhapontic, de la raclure d'yvoire, du suc de réglisse, de chacun deux gros. 3°. Des gommes adragant & d'Arabie, des semences d'endive, de pourpier & de melon mondée de son écorce, de chacune un gros. Faites une poudre de tout selon l'art.

Je crois qu'on a retranché fort à propos l'amidon & une partie des semences qui se trouvent dans la plûpart des descriptions de cette poudre, tant à cause que l'amidon est inutile en cette occasion, que pour éviter la corruption de la poudre, que l'excès des semences pourroit causer. Ceux qui voudront augmenter la couleur rouge de la poudre, la commençant par les santaux, les humecteront avec de l'eau rose, & les battront long-temps seuls, en renouvellant de temps en temps l'humectation, jusqu'à ce qu'ils soient assez colorés, & lorsqu'ils seront secs, ils y ajoûteront les autres simples, & acheveront la poudre qu'ils passeront par un tamis de soie bien fin.

Cette poudre est recommandée dans des maladies qui viennent de la foiblesse ou mauvaise habitude du foie, pour tempérer l'ardeur des entrailles qui arrive dans les fiévres bilieuses, & pour digérer & discuter les matières qui se trouvent amassées à la fin des fiévres. Elle est aussi fort propre dans les cardialgies, dans l'ictère & dans la phthisie. On s'en sert intérieurement dans les potions, dans les opiates & dans les électuaires mols & solides, & extérieurement dans les épithèmes, les frontaux & les linimens.

* *Pulvis contrayervæ.*

℞ Rad. contrayervæ unc. j. ß. Radicis serpentariæ virginianæ unc. ß. Croci drachm. j. Corallii præparat. ocul. cancr. præparat. ana unc. ij. M. f. pulvis, vase probe obturato servandus.

Poudre de contrayerva.

Prenez de la racine de contrayerva, *une once & demie; de la racine de*

ſerpentaire de Virginie, une demi-once; du ſafran un gros; du corail & des yeux d'écreviſſes préparés, de chacun deux onces; faites-en une poudre ſubtile que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Cette poudre eſt non ſeulement regardée comme un alexiphormaque utile dans les morſures des animaux venimeux, ou contre quelques autres eſpèces de poiſons; mais elle eſt encore recommendable dans la petite vérole & dans les fiévres malignes, lorſqu'il eſt à propos de donner des cordiaux. Ceux qui entrent dans la compoſition de cette poudre ſont tempérés, modérément diaphorétiques ſans trop échauffer ni agiter le ſang. La doſe eſt depuis douze grains juſqu'à un demi gros.

Cette préparation eſt plus ſimple & n'a pas moins de vertus que celle qui ſe trouve décrite dans pluſieurs Auteurs ſous le nom de *Lapis contrayervæ.*

Pulvis aromaticus, vel ſpecies aromaticæ.

℞ Cinnamomi unc. ij. Sem. cardamomi min. zinziberis, piperis longi, ana unc. j. Fiat pulvis, diligenter ſervandus.

Poudres ou eſpèces aromatiques.

Prenez de la canelle deux onces; des ſemences de petit cardamome, du gingembre & du poivre long, de chacun une once; faites-en une poudre.

Cette poudre eſt ſtomachique, échauffante & tonique; priſe à la doſe de quinze à dix-huit grains, elle rétablit l'eſtomac, & ſon infuſion dans le vin eſt bonne pour faire diſſiper l'enflure qui ſurvient à la ſuite des fiévres d'automne.

Pulvis ſtomachicus amarus.

℞ Rad. ſerpent. virginian. zedoariæ, gentianæ, enulæ camp. ana gran. v. Olei nuc. moſchat. gutt. j. M. f. pulv.

Poudre ſtomachique amère.

Prenez de la racine de ſerpentaire de Virginie, de zedoaire, de gentiane, d'énula campana, de chacun cinq grains; mettez-les en poudre, à laquelle vous ajoûterez une goutte d'huile de noix muſcades.

Cette poudre échauffe, fortifie & aide puiſſamment à la digeſtion; elle eſt d'une grande reſſource pour ceux qui ſe ſont ruinés l'eſtomac à force de boire. On prend toute la doſe ci-deſſus dans une infuſion de chamædrys ou de petite centaurée.

Pulvis amarus.

℞ Rad. gentianæ, rhapontici, ariſtolochiæ rotund. vel longæ, foliorum chamædrys, marrubii albi, ſummitatum centaurii minoris, ana quantùm vis. M. fiat pulvis.

Poudre amère

Prenez de la racine de gentiane, du rhapontic, de l'ariſtoloche ronde ou

longue ; des feuilles de chamædrys, de marrube blanc, des sommités de petite centaurée, de chacun autant que vous voudrez ; mettez-les en poudre subtile.

On avoit donné à cette poudre le nom d'arthritique ; mais comme elle ne peut avoir que très-peu d'efficacité dans la goutte, il est plus utile de s'en servir dans le cas de cachexie, où la digestion ne se fait pas par la dépravation des sucs, sur-tout de la bile dont les plantes amères sont l'effet ; elle est bonne aussi pour ranimer les solides & rappeller la suppuration dans les plaies & les ulcères, lorsqu'elle a cessé par l'appauvrissement du sang.

Pulvis ari compositus.

℞ Rad. ari recenter siccati unc. ij. Calami aromatici, pimpinellæ saxifragæ, ana unc. j. Ocul. cancr. unc. ſ. Cinnamomi drach. iij. Sal. absinth. drach. ij. M. f. pulvis.

Poudre d'arum composée.

Prenez de la racine d'arum nouvellement desséchée, deux onces ; du calamus aromaticus, & de la racine de boucage, de chacune une once ; des yeux d'écrevisses préparés, une demi-once ; de la canelle, trois gros ; du sel d'absinthe, deux gros ; mêlez, faites-en une poudre.

Cette poudre est d'un grand usage pour atténuer & résoudre les phlegmes & mucosités qui s'attachent aux parois de l'estomac, & par là exciter l'appetit ; ce qui la fait regarder comme un excellent stomachique : elle opére le même effet dans les intestins qui sont tous parsemés de glandes semblables à celles de l'estomac, & son effet parvient jusqu'aux glandes du mésentère ; c'est ce qui fait qu'on guérit quelquefois par son moyen les fiévres intermittentes.

Pulvis è chelis cancrorum compositus.

℞ Apicum nigrorum chelarum cancrorum præparatorum, libr. j. Margaritarum præparatarum, ocul. canc. præpar. corallii rubri præparat. succini albi præparat. cornu cervi calcinati & præparati, lapidis bezoart orient. præparat. ana unc. ij. M. fiat pulvis.

Poudre de pattes de crabes composée.

Prenez des pointes noires des pattes de crabes préparées, une livre ; des perles, des yeux d'écrevisses, du corail rouge, du succin blanc, de la corne de cerf calcinée, & du bezoart oriental, toutes ces choses préparées, de chacune deux onces ; faites-en une poudre bien fine que vous garderez soigneusement.

Cette poudre passe pour un grand cordial & un alexipharmaque ; mais il n'y auroit que le bezoart qui pourroit lui donner cette vertu. Sa plus grande qualité est d'être absorbante ; en effet, on y a rassemblé les absorbans les plus efficaces, ce qui la rend recommendable dans plusieurs maladies des enfans qui sont causées par les levains aigres qui se rencontrent souvent dans leur estomac. Elles peuvent être utiles aussi dans certaines fiévres continues accompagnées de devoiemens séreux dès les commencemens.

L'usage où l'on est de réduire cette poudre en petites balles par le moyen

de la gelée de corne de cerf ou de la gomme arabique, paroît absurde; puisqu'il faut la racler pour s'en servir. La dose est depuis six grains jusqu'à trente.

Pulvis temperans.

℞ Tartari vitriolati, salis nitri purissimi, ana drachm. iij. Cinnabaris antimonii scrup. ij. M. f. pulvis tenuissimus supra porphyrium.

Poudre tempérante.

Prenez du tartre vitriolé, du nître purifié, de chacun trois gros; du cinnabre d'antimoine, deux scrupules; faites-en une poudre très-fine en les broyant ensemble sur le porphyre.

Cette poudre passe pour être la véritable poudre tempérante de Stahl, si fameuse pour calmer les ardeurs des fiévres, rétablir les sécrétions arrêtées, sur-tout celles de la peau.

Pulvis Dresdensis, sive auratus Germanorum.

℞ Cinnabaris factitiæ levigatæ unc. j. Cinnabaris antimonii levigatæ drachm. f. Sacchari candi pulv. unc. ij. Omnia simul iterum levigentur supra porphyritem sensim addendo ambari cineritii drachm. j. Omnia simul terantur donec misceantur perfectè; tum demum adde olei cinnamomi drach. j. In vase benè clauso serventur ad usum.

Poudre de Dresde, ou poudre d'or d'Allemagne.

Prenez du cinnabre artificiel bien broyé, une once; du cinnabre d'antimoine aussi en poudre, un demi gros; du succre candi en poudre, deux onces; repassez bien le tout sur le porphyre, & ajoûtez peu à peu un gros d'ambre gris, en continuant de bien broyer le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange soit parfait; ajoûtez enfin un gros d'huile de canelle, & gardez la poudre pour l'usage dans un vase bien bouché.

Cette poudre est alexitère & diaphorétique; on la donne dans les fiévres dont elle tempère l'ardeur & termine les accès par douce transpiration. On la donne depuis dix grains jusqu'à trente.

Pulvis antacidus

℞ Lap. cancr. præparat. osteocollæ, cretæ, conch. ostr. calcin. præparat. corall. rubr. præparat. ana drachm. ij. Rad. zedoariæ, nucis myristic. ana drachm. j. f. Misce, fiat pulvis.

Poudre antiacide.

Prenez des yeux d'écrevisses préparés, de l'osteocole, de la craie, des écailles d'huitres préparées, du corail rouge préparé, de chacun deux gros; de la racine de zedoaire, de la muscade, de chacune un gros & demi; mêlez, faites une poudre.

M. Boerhave recommande cette poudre pour absorber les acides qui peuvent

ſe trouver dans l'eſtomac lorſqu'il eſt aſſez affoibli pour ne pouvoir pas empêcher les alimens de conſerver leur nature, & que les ſucs de ſes glandes participent eux-mêmes de ce caractère d'acide]

Pulvis pannonicus.

℞ Boli Armenæ, & terræ Lemniæ, ana unc. j. ſ. Margaritarum orientalium, lapidum hyacinthorum, ſmaragdorum, ſapphirorum & rubinorum, & coralli albi & rubri præparatorum, radicum tormentillæ, doronici & dictamni albi, ſantali citrini, raſuræ eboris, ana unc. ſ. Corticis citri exterioris ſicci, & ſeminis acetoſæ, ana drachm. iij. Cinnamomi acutiſſimi drachm. j. Caryophillorum & croci, ana drachm. ſ. Folia auri puriſſimi N°. XXV. m. fiat pulvis.

Poudre de Hongrie.

Prenez 1°. du bol d'Arménie & de la terre de Lemnos, de chacun une once & demie. 2°. Des perles orientales, des fragmens précieux d'hyacinthes, d'émeraudes, de ſapphirs & de rubis, & de corail blanc & rouge préparés, des racines de tormentille, du doronic & du dictame blanc, du ſantal citrin, de la raclure d'yvoire, de chacun demi-once. 3°. De l'écorce du dehors du citron ſéche, & de la ſemence d'oſeille, de chacun trois gros. 4°. Un gros de la plus fine & plus aromatique canelle. 5°. Des girofles & du ſafran, de chacun demi gros. 6°. Vingt-cinq feuilles d'or du plus haut. Il faut artiſtement faire une poudre de toutes ces drogues, de laquelle on peut prendre une once & demie, & l'incorporer avec une livre de ſuccre fin diſſous & cuit dans l'eau de roſes, pour en compoſer un électuaire ſolide.

Je ne m'arrêterai pas ici à décrire les perles ni les pierreries, non plus que les autres drogues qui entrent dans cette poudre; je dirai ſeulement que pour la préparer, il faut raper l'yvoire, préparer les perles & toutes les pierreries, de même que les coraux & le bol du Levant, & les broyant ſur le porphyre humectés d'eau roſe, juſqu'à ce qu'ils deviennent tout-à-fait impalpables, en faire de petits trochiſques & les laiſſer ſécher à l'ombre. On pilera dans le grand mortier de bronze les raclures d'yvoire parmi le ſantal citrin & les racines; puis on y ajoûtera la canelle & l'écorce de citron ſéche, & enſuite le girofle & la ſemence d'oſeille, & on paſſera le tout par le tamis de ſoie. On fera ſécher le ſafran & on le pilera ſubtilement à part; puis ayant bien mêlé toutes les poudres avec les pierreries, les coraux, le bol de Levant & la terre ſcellé, on y ajoûtera les feuilles d'or inciſées comme j'ai dit ci-devant, & on gardera la poudre pour le beſoin. L'on en pourra faire des tablettes ſi on en mêle une once & demie parmi douze onces de beau ſuccre diſſous dans de l'eau roſe & cuit en conſiſtance d'électuaire ſolide.

Cette poudre eſt fort uſitée dans les pays ſeptentrionaux, & ſur-tout dans l'Allemagne, où elle eſt employée contre les fiévres malignes & contre toute ſorte de venins & de maladies épidémiques. Elle eſt auſſi fort excellente pour la petite vérole; car elle a la vertu de pouſſer la malignité au dehors & d'en préſerver le cœur & toutes les parties nobles. On a accoûtumé de la diſſoudre dans quelque eau cordiale édulcorée avec du ſyrop d'œillets, de limons ou de grenades, & de la faire prendre loin des repas, depuis un demi ſcrupule

jusqu'à demi-dragme. Les tablettes peuvent produire un effet approchant : on peut aussi en prendre quelqu'une le matin à jeun contre le mauvais air.

Pulvis anti-epilepticus Dom. d'Aquin.

℞ Radicis pæoniæ maris, ineunte vere collectæ, & seminis ejusdem, radicis dictamni albi, visci quercini, rasuræ cranii hominis morte violentâ perempti, eboris & ungulæ alces, ana unc. j. Margaritarum orientalium, lapidum hyacinthorum, & coralli rubri præparatorum, ana unc. ſ. Seminis ocymi caryophillati, florum tiliæ, betonicæ, lilii convallium, ana drach. ij. Ambræ griseæ scrup. ſ. Moschi orientalis gran. vj. Auri purissimi N°. XV.

Poudre contre l'épilepsie, de M. d'Aquin.

Prenez 1°. de la semence de pivoine mâle & de sa racine recueillie au commencement du printemps, de la racine de dictame blanc, du gui de chêne, de la raclure du crâne d'un homme mort de mort violente, d'yvoire, de pied d'élan, de chacune une once. 2°. Des perles orientales, des hyacinthes & du corail rouge préparés, de chacun demi-once. 3°. De la semence de basilic giroflé, des fleurs de tillau, de bétoine, de muguet, de chacun deux gros. 4°. Demi scrupule d'ambre gris. 5°. Six grains de musc d'Orient : faites une poudre régulière de toutes ces drogues, & après l'avoir faite, ajoûtez-y quinze feuilles d'or du plus purifié.

L'élan nommé des Latins *Alce*, est un animal qui naît dans les bois des pays septentrionaux, & particulièrement en Norvége ; il est de la taille d'un grand cheval, de poil fauve, & son corps est à peu près semblable à celui du cerf ; mais plus grand & plus plein. Il a la jambe haute & gresle & le pied fourchu comme lui ; il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil vers son origine. Les naturalistes rapportent que cet animal est si vîte à la course, qu'il seroit impossible de le prendre, si les chasseurs n'épioient le temps qu'il tombe du mal caduc, (ce qui lui arrive souvent) pour s'en saisir avant qu'il puisse reprendre assez de forces pour mettre le pied gauche dans son oreille ; car quand ils lui en donnent le temps, il est incontinent guéri, il se relève, & en reprenant sa course il trouve son salut dans la fuite. On veut que la corne de ce pied toute seule ait la vertu de guérir de l'épilepsie ceux qui en sont attaqués, lorsqu'elle est prise par la bouche & portée en bague, ou pendue au col.

On doit cueillir les racines de pivoine dans le commencement du printemps, & sa semence dans un beau jour & lorsqu'elle est bien meure, & rejetter l'écorce ; il faut avoir du véritable gui de chêne & du crâne de quelque homme sain qu'on aura fait mourir. Il faut prendre la pointe de la corne du pied d'élan & la raper de même que l'yvoire, & préparer cette poudre comme j'ai dit des poudres précédentes.

Les enfans qui naissent aux pays dont la situation n'est pas éloignée du midi, sont beaucoup plus sujets à l'épilepsie que ceux des pays septentrionaux. Ils sont aussi fort sujets aux vers, qui causent le plus souvent leur épilepsie. Les poudres épileptiques y sont fort usitées pour les petits & pour les grands. On s'en sert aussi contre l'apopléxie, la paralysie & toutes les maladies qui proviennent

proviennent de l'abondance ou débordement des humeurs du cerveau. On les donne ordinairement dans des eaux céphaliques, en pareille dose que les poudres cordiales : on peut aussi les mêler dans des opiates, dans des tablettes, ou autres remédes. On donne en Languedoc le nom de poudre de gouttette aux poudres épileptiques.

Pulvis anti-epilepticus eximius.

♃ Radicum pæoniæ flore albo, & seminis ejusdem, ana unc. ſ. Rasuræ cranii hominis morte violentâ perempti, & ungulæ alces, visci quercini, radicum valerianæ sylvestris, & vincetoxici, ana drachm. iij. Margaritarum & coralli rubri præparatorum, lapidis contrayervæ, succini albi, & seminis galegæ, ana drachm. ij. Moschi orientalis, & ambræ grisea, ana scrup. j.

Poudre anti-épileptique excellente.

Prenez des racines de pivoine à fleurs blanches, & de sa semence, de chacune demi-once : de la raclure de crâne d'homme mort d'accident violent, de la raclure de pied d'élan, du gui de chêne, & des racines de valeriane sauvage & de dompte-venin, de chacun trois gros : des perles & du corail rouge préparés, de la pierre contrayerva, du succin blanc & de la semence de galega, de chacun deux gros ; du musc d'Orient & de l'ambre gris, de chacun un scrupule : mêlez tous ces médicamens & en faites une poudre pour vous en servir aux occasions.

Cette poudre produit de bons effets dans les accidens & dans la cure de l'épilepsie, la donnant dans des eaux céphaliques, depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme : on la mêle aussi avec des électuaires solides & mols, & avec d'autres remédes ; on en continue l'usage suivant le besoin.

* *Pulvis ad epilepsiam infantum.*

♃ Chelarum cancrorum præparatarum unc. vj. Margaritarum præparatarum unc. ij. Radicis pœoniæ, dictamni albi, visci vulgaris, seminum pœoniæ, ana unc. j. Atriplicis unc. ſ. fiat pulvis.

Poudre pour les enfans épileptiques.

Prenez des yeux d'écrevisse préparés, six onces ; des marguerites préparées, deux onces ; de la racine de pivoine, de dictame blanc, de gui ordinaire, des semences de pivoine, de chacun une once ; d'arroche demi-once. Faites-en une poudre.]

Pulvis contra rabiem.

♃ Foliorum rutæ, verbenæ, salviæ minoris, plantaginis, polypodii, absinthii vulgaris, menthæ, arthemisiæ, melissophilli, betonicæ, hyperici, centaurii minoris, ana partes æquales.

Poudre contre la rage.

Prenez des feuilles de rue, de verveine, de menue sauge, de plantain, de polypode, de grand absinthe, de menthe, d'armoise, de mélisse, de bétoine, de millepertuis & de petite centaurée, parties égales ; ayant recueilli toutes ces choses en un beau temps environ la pleine-lune de Juin, & les ayant fait sécher enveloppées dans du papier, faites-en une poudre très-fine.

Il faut cueillir toutes ces herbes environ la pleine-lune de Juin, ou du moins en pleine-lune, lorsque chacune d'elles est dans sa grande force, choisir un beau temps pour cela, en faire de petits bouquets, les envelopper de papier, les pendre à l'air loin des rayons du soleil, & les y faire sécher ; & lorsqu'elles seront toutes bien séches, il faut les piler dans un grand mortier de bronze, en passer la poudre par le tamis de soie & la garder pour le besoin.

Quoique l'immersion dans l'eau de la mer passe pour un reméde infaillible contre toutes les morsures des animaux enragés, & que ceux qui sont près de la mer y ayent ordinairement recours, néanmoins cette poudre mérite d'être préparée pour ceux qui en sont éloignés ; car j'en ai vu des effets admirables, & je puis assurer que je l'ai autrefois préparée avec beaucoup d'exactitude, lorsque je demeurois à Blois chez Monsieur Noël Simard, maître Apothicaire, qui en faisoit un grand débit à la campagne. Cette poudre a été inventée par Monsieur de Pirou, & décrite par Monsieur Palmarius, Médecin de Paris, dans un livre qu'il a fait de la morsure d'un chien enragé, où il assure qu'elle préserve & guérit de l'hydropisie ceux qui en usent, pourvu qu'on ne soit pas mordu à la tête ni au visage, ou qu'on n'ait pas lavé la partie mordue avec de l'eau, auquel cas il croit qu'il y auroit fort peu d'espérance de guérison. La dose de cette poudre est une dragme mêlée avec demi-dragme de poudre de vipères, dans un demi verre de bon vin blanc, le matin à jeun, réitérant la dose pendant neuf jours consécutifs, & même quelquefois pendant quinze pour plus de sureté. Monsieur Palmarius veut qu'on puisse augmenter la dose jusqu'à deux & trois dragmes pour les personnes robustes ; je suis fort persuadé qu'on le peut faire, n'y ayant aucun médicament dans cette poudre qui puisse empêcher cette augmentation. Il ne faut pas rejetter la manière de ceux qui parmi l'usage de la poudre veulent qu'on applique le persil pilé sur la morsure.

* *Pulvis alius contra rabiem.*

♃ Lichenis cinerei terrestris unc. ſ. Piperis nigri drach. ij. M. fiat pulvis pro quatuor dosibus, manè per quatuor dies sumendis.

Autre poudre contre la rage.

Prenez du lichen terrestre gris-cendré, une demi-once ; deux gros de poivre noir ; réduisez-les en poudre pour quatre doses que le malade prendra par quatre matinées de suite.

On a publié en Angleterre cette poudre comme un spécifique assuré contre la rage : voici la manière de s'en servir. On saigne le malade & on lui tire neuf ou dix onces de sang ; ensuite on lui fait prendre par chaque matin une dose de la poudre dans un demi-sétier de lait de vache chaud ; après que le malade a pris ce reméde on le fait baigner tous les matins dans un bain froid, dans quelque fontaine froide ou dans la rivière, & cela pendant un mois : il faut le plonger assez profondément pour qu'il n'y ait que sa tête hors de l'eau, & on ne doit l'y laisser qu'une demi-minute si l'eau est bien froide, & on doit continuer à le baigner trois fois par semaine pendant un plus long-temps.

Le *Lichen* dont il eſt parlé ci-deſſus, eſt un diurétique chaud, & on lui a ſans doute ajoûté le poivre pour corriger ſon mauvais goût.]

Pulvis dentifricus. 1.

℞ Radicis ireos Florentiæ, lapidis pumicis, & cornu cervi uſtorum, coralli rubri præparati, oſſis interioris ſepiæ, & cremoris tartari, tenuiſſimè pulveratorum, ana unc. j. Moſchi orientalis, zibethi, ana ſcrup. ſ. Oleorum ſtillatorum ligni rhodii, caryophyllorum & cinnamomi, ana gutt. ij

Poudre pour nettoyer & blanchir les dents.

Prenez 1°. *de la racine d'iris de Florence, de la pierre de ponce & de la corne de cerf brûlées, du corail rouge préparé, de l'os intérieur de ſéche & de la crême de tartre, le tout en poudre très-ſubtile, de chacun une once.* 2°. *Du muſc d'Orient & de la civette, de chacun douze grains.* 3°. *Des huiles diſtillées de bois de roſes, de girofles & de canelle, de chacun deux gouttes. Compoſez une poudre de toutes ces choſes mêlées enſemble, que vous garderez pour l'uſage; ou ſi vous voulez, incorporez toutes ces poudres avec égales parties de ſyrop de meures & de kermes, leur donnant une conſiſtance d'opiate.*

On doit être ſoigneux de réduire en une poudre impalpable tous les médicamens de ce dentifrice, pour empêcher qu'il n'écorche les gencives. On incorporera facilement le muſc pulvériſé, la civette & les huiles diſtillées parmi toute la poudre, ſans craindre que ces choſes l'engraiſſent. Il ne ſera pas non plus difficile de réduire cette poudre en opiate par le mêlange des ſyrops de meures & de Kermes, dont on prendra parties égales d'une quantité ſuffiſante pour donner au tout la conſiſtance d'un opiate.

Je ſçai qu'on ne manque pas de poudres ni d'opiates propres à nettoyer & à blanchir les dents; mais je puis aſſurer que cette recette eſt très-bonne, ſoit que l'on s'en ſerve en poudre, ſoit qu'on la réduiſe en opiate comme eſt ordonné; car outre qu'elle nettoie & blanchit les dents, elle en empêche encore la pourriture & les affermit. On doit faire le mêlange de cette poudre avec les ſyrops dans un mortier de marbre.

Pulvis dentifricus. 2.

℞ Lachrymarum elegantium ſanguinis draconis, & aluminis romani uſti, ſubtiliſſimè pulveratorum, ana unc. ij. Moſchi orientalis gran. iv.

Poudre moins compoſée, pour la netteté & blancheur des dents.

Prenez du ſang de dragon en larmes, & de l'alun commun mis en poudre très-fine, deux onces, avec quatre grains de muſc d'Orient; & en faites une poudre ſelon les régles de la Pharmacie, que vous garderez pour l'uſage; ou bien incorporez cette poudre avec parties égales des ſuſdits ſyrops de meures & de kermes, & en compoſez un opiate pour le beſoin.

Cette poudre, quoique moins compoſée, ne le céde pas à la précédente ni en beauté, ni en bonté; elle eſt auſſi plus chère à cauſe du ſang de dragon

en larmes. On pourroit encore y ajoûter les perles préparées pour les personnes qui ne regardent pas à la dépense, afin de rendre meilleure la poudre ou opiate qu'on en pourroit faire.

L'usage de cette composition, soit en poudre ou en opiate, est d'en frotter doucement les dents le soir & le matin, & même à toute heure si l'on veut.

Pulvis dentifricus. 3.

℞ Lapidis pumicis usti, coralli albi, ossis sepiæ, & cremoris tartari, suprà porphyrium præparatorum, & radicis ireos Florentinæ subtilissimè pulveratæ, ana unc. ſ. Salis ammoniaci similiter pulverati drachm. j. Moschi orientalis, & ambræ grisea, ana gran. iij.

Autre poudre pour nettoyer & blanchir les dents.

On prendra de la pierre de ponce brûlée, du corail blanc, de l'os de séche & de la créme de tartre, préparées sur le porphyre; & de la racine d'iris de Florence pulvérisée très-subtilement, de chacun demi-once; un gros de sel ammoniac aussi pulvérisé; du musc de Levant & de l'ambre gris, de chacun trois grains. On mêlera ces médicamens pour en composer une poudre pour l'usage.

Cette poudre est encore fort propre pour nettoyer & blanchir les dents. On l'emploie en cet état, ou bien on la mêle avec du syrop de corail, ou de roses séches, ou avec du miel rosat; & on la réduit en opiate avant que de s'en frotter les dents.

Pulvis cephalicus odoratus.

℞ Radicis ireos Florentinæ unc. viij. Santali citrini unc. iv. Florum lavendulæ, rosarum rubrarum, & summitatum majoranæ, ana unc. iij. Stiracis, benzoini, ana unc. ij. Tacahamacæ odoratæ, florum lilii convallium, ana unc. j. Caryophyllorum drachm. ij. Labdani, acori veri, & cyperi rotundi, ana drachm. j.

Poudre céphalique odorante.

Prenez 1°. huit onces de racines d'iris de Florence. 2°. Quatre onces de santal citrin. 3°. Des fleurs de lavande, des roses rouges, & des sommités de marjolaine, de chacune trois onces. 4°. Du storax, du benjoin, de chacun deux onces. 5°. De la gomme tacamahaca de bonne odeur & des fleurs de muguet, de chacune une once. 6°. Deux gros de girofles; du labdanum, du vrai acore, du souchet rond, de chacun un gros. Faites une poudre grossière de tous ces médicamens pour l'usage, à laquelle vous pourrez ajoûter du musc, de la civette & de l'ambre gris, de chacun douze grains, pour les personnes qui ne plaignent pas la dépense.

Comme on ne se sert ordinairement de cette poudre que pour l'extérieur, on se contente de la piler assez grossièrement, afin de conserver plus long-temps l'odeur & la vertu des médicamens. Son principal usage est dans des bonnets piqués, ou on la met entre deux coëffes de toile ou de taffetas parmi du coton ou de la ouate, qu'on pique ensemble, afin que la poudre soit étendue & retenue également dans tous les endroits du bonnet. L'effet de

cette poudre eſt de fortifier le cerveau. Elle eſt auſſi employée dans des écuſſons ou dans des ſachets piqués, qu'on applique ſur le cœur ou ſur l'eſtomac, pour les fortifier; qu'on porte dans la poche pour la bonne odeur, ou qu'on étend ſur les lits, ſur les habits & dans le linge; on les met auſſi dans les coffres & dans les armoires pour le même deſſein.

* *Pulvis cephalicus.*

℞ Foliorum ſiccatorum aſari, majoranæ, mari Syriaci, florum ſiccatorum lavendulæ, ſingulorum pondera æqualia: fiat pulvis.

Poudre céphalique.

Prenez des feuilles ſèches de cabaret, de marjolaine, de marum de Syrie; des fleurs deſſéchées de lavande, de chacune égale quantité; & faites-en une poudre.]

Pulvis contra vermes.

℞ Seminis contra vermes, citri mundati, geniſtæ, portulacæ, & caulium. Rhei electi, ſcordii, centaurii minoris, radicis gentianæ & rutæ, cornu cervi, ana unc. j. M. f. pulv.

Poudre pour faire mourir les vers.

Prenez de la ſemence contre les vers, de la ſemence de citron mondée, de genêt, de pourpier & de choux: de la rhubarbe, du ſcordion, de la petite centaurée, de la racine de gentiane & de la raclure de corne de cerf, de chacun une once. Faites une poudre très-fine de tous ces médicamens, que vous garderez pour le beſoin. Vous pourrez y mêler lors de l'uſage quelques grains de mercure doux.

Cette poudre contient un aſſemblage de ce que la médecine a de plus ſpécifique contre les vers. Sa doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à une demi-dragme, & même juſqu'à une dragme pour les adultes. On la peut donner dans du vin ou dans de l'eau de ſcordium, de pourpier ou de fleurs d'orange, ou dans une pomme cuite, dans quelque ſyrop ou confiture. On la mêle auſſi quelquefois dans les opiates & dans les potions: on peut y ajoûter quelques grains de mercure doux, lorſqu'on la veut donner; mais on ne peut pas alors la faire prendre commodément en breuvage, parce que le mercure doux reſte au fond du verre à cauſe de ſa peſanteur. On peut auſſi, lorſqu'il en eſt beſoin, rendre cette poudre purgative, en y mêlant quelques grains de réſine, de ſcamonée ou de jalap, ce qui réuſſit ordinairement bien pour faire ſortir par le bas les vers que la poudre a fait mourir.

* *Pulvis vermifugus. 2.*

℞ Folior. abrotani fœminæ, florum tanaceti, ſem. ſantonici, corallinæ præparat. ana unc. ſ. M fiat pulv. cui adde olei ſtill. rutæ, ſabinæ, ana gutt. xx. m.

Poudre vermifuge.

Prenez des feuilles d'auronne femelle, des fleurs de tanaisie, de la poudre à vers & de la coralline préparées, de chacun une demi-once. Mêlez, faites-en une poudre, à laquelle vous ajoûterez & mêlerez bien de l'huile de rue & de sabine, de chacun vingt gouttes.

La dose est depuis dix grains jusqu'à vingt-quatre pendant plusieurs jours de suite.

Pulvis vermifugus alius. 3.

℞ Stanni purissimi in pulverem redacti unc. j. ſ. Sacchari albissimi unc. vj. M. fiat pulv.

Autre poudre vermifuge.

Prenez une once & demie d'étain fin réduit en poudre subtile, six onces de succre fin aussi en poudre. Mêlez.

Cette poudre passe pour un spécifique assuré pour chasser les vers, principalement les cucurbitains : voici la manière de la prendre. Le malade ayant été purgé le Jeudi, on lui donnera le Vendredi matin à jeun, la moitié de la dose ci-dessus ; le lendemain la moitié du reste, & le Dimanche le reste ; & le malade sera purgé le Lundi.

Pulvis diatessaron.

℞ Radic. aristolochiæ rotundæ, gentianæ, bacc. lauri, myrrhæ, ana unc. ij. fiat omnium pulvis.

Poudre diatessaron.

Prenez de la racine d'aristoloche ronde, de celle de gentiane, des baies de laurier & de la myrrhe, de chacune deux onces. Faites-en une poudre.

Cette poudre sert de base à la thériaque diatessaron, si recommendable dans les maladies de l'estomac & dans la foiblesse des viscères qui ne contribuent pas assez à la digestion. On la donne depuis dix grains jusqu'à vingt.]

Pulvis digestivus.

℞ Pulveris viperini, seminis fœniculi dulcis, anisi & coriandri, ana unc. j. Dauci, & ameos creticorum, ana unc. ſ. Corticis exterioris citri sicci & cinnamomi, ana drachm. iij. Caryophyllorum & macis, ana drachm. j. * M. fiat pulv. addito æquali vel duplo sacchari pondere.

Poudre digestive.

Prenez 1°. de la poudre de vipère, de la semence de fenouil doux, d'anis & de coriandre, de chacune une once. 2°. Du daucus & de l'ammi de Créte, de chacun demi-once. 3°. De l'écorce superficielle de citron séche & de bonne canelle, de chacun trois gros. 4°. Du girofle & du macis, de chacun un gros. Réduisez le tout en poudre & le mêlez avec autant pesant ou le double de succre.

Cette poudre n'est pas desagréable. On peut en prendre une demi-cuillerée ou une cuillerée à la fin des repas, & en continuer l'usage suivant le besoin. Elle entretient la chaleur naturelle; elle fortifie l'estomac, aide à la coction des alimens, dissipe les vents, conserve l'appétit, le redonne à ceux qui l'ont perdu, & corrige les rapports de l'estomac & toute puanteur de la bouche. Ceux qui voudront ajoûter deux dragmes de bon ambre gris à toute la composition de la poudre, augmenteront beaucoup toutes ses vertus.

Pulvis contra abortum.

℞ Margaritarum orientalium præparatarum, rasuræ eboris, succini albi, & coralli rubri præparatorum, mastiches, seminis plantaginis, granorum kermes, santali rubri, terræ lemniæ, & radicis tormentillæ, ana unc. ſ. Macis drachm. j. Caryophyllorum scrup. j. Auri purissimi folia sex. M. fiat pulvis.

Poudre pour préserver des fausses couches.

Prenez 1°. des perles orientales préparées, de la raclure d'yvoire, de l'ambre blanc & du corail rouge préparés, du mastic, de la semence de plantain, des graines de kermes, de santal rouge, de terre sigillée & de la racine de tormentille, de chacun demi-once. 2°. Un gros de macis. 3°. Un scrupule de girofles. Faites une poudre de tous ces médicamens, suivant les régles de l'art, parmi laquelle il faut méler six feuilles de bon or. Quand vous la voudrez donner, vous la pourrez faire prendre aux malades avec autant ou le double de sa dose de succre, pour le bon goût.

Cette poudre a été ordonnée pour fortifier l'enfant dans la matrice & empêcher les femmes grosses d'accoucher avant le terme. On la donne loin des repas, dans un œuf ou dans du bouillon, dans quelque syrop, ou dans quelque confiture astringente; on en réïtére & on en continue l'usage suivant le besoin. Il est nécessaire que les femmes se tiennent au lit pendant qu'elles en usent. Sa dose est depuis demi scrupule jusqu'à un scrupule pour celles qui doivent en user par précaution & en continuer l'usage; mais on peut en donner demi-dragme, & même la dragme entière aux femmes robustes dans une occasion pressante, & lorsque le danger est bien grand. On peut aussi la donner en pareille dose contre les foiblesses & les dévoiemens de l'estomac, & même contre la diarrhée, la dyssenterie, la lienterie & les autres maladies qui viennent de la foiblesse des intestins.

La préparation de cette poudre n'est pas plus difficile que celle des précedentes.

Pulvis ad partum difficilem.

℞ Testiculorum equi, in clibano ex arte siccatorum, cinnamomi acuti, nucleorum dactylorum, boracis, croci, & foliorum sabinæ siccatorum, ana drachm. ij. Trochiscorum de myrrhâ drachm. j. M. fiat pulvis.

Poudre pour les accouchemens difficiles.

Prenez des testicules de cheval séchés selon l'art dans le four d'un Boulanger;

de la canelle fort odorante, des noyaux de dattes, du borrax, du safran & des feuilles séches de savinier, de chacun deux gros; & un gros de trochisques de myrrhe. Réduisez le tout en poudre pour l'usage.

Cette poudre agit puissamment dans les accouchemens difficiles; en quoi la prudence est tout-à-fait nécessaire, pour ne la pas donner mal à propos, ni avant le temps. Ses effets ne sont pas moindres pour faire sortir l'arrière-faix & les corps étrangers qui peuvent être restés dans la matrice. On la donne depuis un scrupule jusqu'à deux, dans de l'eau d'armoise ou dans quelque autre eau hystérique.

On mettra les testicules de cheval dans un pot de terre verni, couvert de son couvercle bien luté, & le pot dans un four de boulanger, lorsqu'il en a tiré son pain, & on l'y laissera jusqu'à ce que les testicules soient tout-à-fait desséchés & qu'on puisse les réduire en poudre. Ces testicules ainsi desséchés peuvent être gardés dans une boëte bien fermée, & on peut en tout temps les employer dans la poudre, de laquelle si l'on veut, on peut les retrancher, & même les trochisques de myrrhe & la sabine, pour les personnes trop délicates, ou lorsqu'on ne veut pas une si grande opération.

Pulvis hystericus.

℞ Verrucarum ad genua equorum enascentium, verno tempore avulsarum, vel sponte procidentium unc. j. Assæ fœtidæ, cornu & ungulæ hirci, ana drachm. j. M. fiat pulv.

Poudre hystérique.

Prenez 1°. une once de sur-os, ou verruës qui viennent au dedans des jambes des chevaux près du genou, arrachées au printemps ou tombantes d'elles-mêmes. 2°. De l'assafœtida, de la corne de la tête & du pied de bouc, de chacun un gros. 3°. Mettez le tout en poudre, de laquelle un scrupule jeté sur la braise, excitera une vapeur qu'on fera recevoir aux parties naturelles, lors du besoin, par un entonnoir.

On prendra de ces verruës qui viennent au dedans des jambes des chevaux près du genou, lorsque le poil leur tombe, c'est-à-dire au printemps; on prendra aussi de la corne de la tête & de celle des pieds des boucs, qu'on rapera & qu'on mêlera parmi les verruës & l'assafœtida, grossièrement pulvérisés; & on gardera cette poudre pour le besoin.

Cette poudre est le reméde le plus prompt & le plus assuré qu'on puisse trouver contre les suffocations de matrice. On en jette environ un scrupule sur de la braise, & on en fait recevoir la vapeur aux parties naturelles par un entonnoir. On peut aussi pour le même dessein donner utilement par la bouche la poudre qui suit.

Pulvis jovialis hystericus.

℞ Magisterii jovis Anglici, aut bezoardici ejusdem, matris perlarum, & coralli rubri, præparatorum, ana drachm. j. Olei stillati succini rectificati scrup. j. m. fiat. pulv.

Poudre

Poudre joviale hyſtérique.

Prenez du magiſtère ou bezoart d'étaim d'Angleterre, de la nacre de perles & du corail rouge préparés, de chacun un gros; avec un ſcrupule d'huile d'ambre diſtillée & rectifiée. Mêlez tout enſemble & en faites une poudre très-fine pour vous en ſervir au beſoin.

On ne ſçauroit aſſez louer cette poudre pour le grand ſecours qu'elle peut donner contre les ſuffocations de matrice les plus violentes & les plus deſeſperées, & pour en prévenir le retour. On en donne un ſcrupule dans quelque eau hyſtérique, dans le fort du mal, & on peut réïtérer le même remède trois matins conſécutifs à jeun, pour en être préſervé à l'avenir.

On trouvera la préparation du magiſtère & du bezoart d'étaim, dans la troiſième partie de cette Pharmacopée.

Pulvis anti-dyſentericus.

℞ Terræ lemniæ, boli armeniæ, roſarum rubrarum, balauſtiorum, radicum tormentillæ & biſtortæ, lachrymarum ſanguinis draconis, coralli rubri præparati, lapidis hæmatitis, ana unc. j. Seminum portulacæ, plantaginis, & ſophiæ Chirurgorum, ana unc. ſ. Caryophyllorum & macis, ana drachm. ij. M. fiat pulv.

Poudre contre la dyſſenterie.

Prenez 1°. de la terre ſigillée, du bol du Levant, des roſes rouges, des balauſtes, des racines de tormentille & de biſtorte, du ſang de dragon en larmes, du corail rouge préparé, de la pierre hematite, de chacun une once. 2°. Des ſemences de pourpier, de plantain & de ſophia des Chirurgiens, eſpèce de ſiſymbrium, de chacune demi-once. 3°. Des girofles & du macis, de chacun deux gros. Faites une poudre de tous ces médicamens dans les formes, & la gardez pour le beſoin.

On ſe ſert fort à propos de cette poudre, non-ſeulement contre la dyſſenterie & contre les foibleſſes & dévoiemens de l'eſtomac & des inteſtins, mais encore dans toutes les maladies où il eſt beſoin de reſſerrer. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux pour les perſonnes bien robuſtes. On la donne dans du vin, ou dans quelque eau ou décoction aſtringente; on peut auſſi la prendre en bol dans quelque ſyrop, dans un œuf ou dans quelque confiture aſtringente. On pourroit ajoûter à la priſe ſix grains de bon ambre gris en poudre, pour les perſonnes riches, & un demi grain ou un grain de laudanum, lorſqu'on veut arrêter plus puiſſamment le mouvement & l'acrimonie des humeurs. On peut auſſi en réïtérer l'uſage ſuivant le beſoin: on la doit donner loin des repas.

Il y en a qui pétriſſent la farine de ſeigle avec le ſuc de grains de ſureau bien meurs & en font un gâteau, qu'ils cuiſent au four & font ſécher, enſorte qu'il puiſſe être mis en poudre, dont l'uſage & les effets approchent fort de ceux de la poudre dyſſenterique que je viens de décrire.

Pulvis ad ſiſtendum ſanguinem.

℞ Lapidis hæmatites, nuclei lapidis ætites, terræ vitrioli poſt diſtillationem remanentis lotæ, boli Armeniæ, thuris maſculi, caudæ equinæ, centinodiæ, terræ lemniæ, cornu cervi uſti, & gypſi, ana partes æquales. M. fiat pulvis.

Poudre pour arrêter le ſang.

Prenez de la pierre hématite, du noyau de pierre d'aigle, de la terre de vitriol reſtante après la diſtillation, lavée, du bol d'Armenie, de l'encens mâle, de la queue de cheval, de la renouée, de la terre ſcellée, de la corne de cerf brûlée & du plâtre. De toutes ces choſes doſées également, faites une poudre pour l'uſage.

On ne prend pas cette poudre par la bouche, mais étant appliquée ſeule, ou incorporée avec des blancs-d'œufs ou du vinaigre, & ſoutenue du bandage; elle eſt très-efficace pour arrêter le ſang des plaies & celui des veines & des artéres qui ont été ouvertes à deſſein ou par accident: elle eſt auſſi fort propre pour arrêter les fluxions qui tombent ſur les yeux, étant délayée avec des blancs d'œufs & un peu de vinaigre, & appliquée ſur toute la région des temples. Cette poudre mérite d'être préparée & tenue prête pour les beſoins inopinés qu'on en peut avoir.

* *Pulvis ſtipticus Helvetii.*

℞ Aluminis drachm. iij. Sang. draconis drachm. j. Liquefiant ſimul & frigefacta redigantur in pulverem.

Poudre ſtiptique de M. Helvetius.

Prenez trois gros d'alun de roche & un gros de ſang de dragon: faites-les fondre enſemble ſur un feu doux, & quand ils ſeront refroidis, réduiſez-les en poudre.

Cette poudre eſt annoncée par ſon Auteur comme un ſpécifique dans toutes ſortes d'hémorragies; il excepte celles qui ſont critiques & qui arrivent dans les fiévres violentes. Il l'emploie au commencement des hémorragies, après avoir eu la précaution de laiſſer ſortir autant de ſang qu'il eſt néceſſaire, ſoit par le vaiſſeau ouvert, ſoit par des ſaignées du bras ou du pied. La doſe eſt d'un demi gros, en diminuant ſuivant l'âge & les circonſtances dans les cas preſſans. L'Auteur conſeille de ſe ſervir de l'alun de roche qui produit les mêmes effets; il recommende auſſi des fomentations avec de l'eau d'alun lorſque les parties le permettent.

M. Helvetius a propoſé ce reméde ſous la forme de pillules, dans leſquelles il a fait entrer quelques autres médicamens; mais nous avons inſéré cette préparation ſous une forme plus ſimple d'après les meilleures Pharmacopées.]

Pulvis diatragacanthi frigidi.

℞ Gummi tragacanthi electi unc. ij. Arabici optimi drachm. j. Glycyrrhizæ & amili, ana

unc. ſ. Seminis papaveris albi drachm. iij. Quatuor frigidorum majorum mundatorum, ana drachm. j. M. fiat pulvis ex tempore parandus.

Poudre de diatragacant rafraîchiſſant, corrigée.

Prenez 1°. deux onces de belle gomme adragant. 2°. Un gros de gomme d'Arabie de la meilleure. 3°. De la régliſſe & de l'amidon, de chacun demi-once. 4°. Trois gros de ſemence de pavot blanc. 5°. Des quatre grandes ſemences froides mondées, de chacun un gros. Faites une poudre de tous ces ingrédiens ſuivant les régles de la Pharmacie.

On trouve trois onces de pénides dans les deſcriptions ordinaires de cette poudre, & la moitié plus de ſemences froides qu'il n'y en a dans cette deſcription, ou le camphre eſt auſſi retranché. Ceux qui ſçavent que le ſuccre, & ſur-tout celui qui eſt cuit en pénides, mêlé dans les poudres cauſe bientôt leur corruption, & qu'il réduit en quelque façon la poudre en maſſe, jugeront bien que c'eſt fort à propos qu'on l'en a retranché, puiſque la vertu qu'il peut communiquer à la poudre n'eſt pas bien conſidérable, & qu'on n'emploie guère la poudre adragant que mêlée avec du ſuccre, ou avec des compoſitions, ou des matières miellées ou ſuccrées. Ils ne deſapprouveront pas auſſi la diminution d'une partie des ſemences froides; car comme elles engraiſſent trop la poudre, il vaut mieux n'y en mettre point du tout ſi on la veut garder long-temps, ou bien il ne faut les mêler que dans le temps que l'on voudra s'en ſervir.

La difficulté qu'il y a à pulvériſer les gommes adragant & Arabique, oblige à faire bien chauffer le grand mortier de bronze & ſon pilon pour les y pulvériſer, & à en augmenter la doſe, pour en trouver le poids néceſſaire lorſqu'on les a paſſées par le tamis de ſoie. Il faut monder la régliſſe de ſon écorce, & la piler à part de même que l'amidon, ſi l'on veut préparer la poudre ſans les ſemences; mais ſi on veut les y ajoûter, on en pilera une partie parmi la régliſſe, une autre avec l'amidon, & le reſte parmi les gommes, lorſqu'elles auront été paſſées par le tamis, par lequel on pourra repaſſer auſſi toute la poudre lorſque les ſemences y auront été mêlées.

Cette poudre détourne les fluxions du cerveau, épaiſſit les humeurs ſubtiles, adoucit l'âpreté de la trachée artère & des poumons, & eſt fort uſitée dans toutes les maladies de la poitrine. On peut en faire des tablettes, en ajoûtant à une livre de ſuccre cuit en électuaire ſolide, une once & demie ou deux onces de cette poudre; on la mêle auſſi dans les loochs, & même dans quelques compoſitions pour émouſſer en quelque ſorte la pointe des laxatifs. On n'a pas accoûtumé de la donner ſeule, d'où vient qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en limiter la doſe qui ſera réglée par celle des compoſitions dans leſquelles elle ſe trouve.

Si l'on vouloit rendre cette poudre plus déterſive & plus propre à détacher les flegmes & à en faciliter l'expectoration, on pourroit y ajoûter le double de ſon poids de racine d'iris ſubtilement pulvériſée; & en y joignant encore autant peſant de ſuccre candi en poudre, qu'il y a de gomme adragant, on auroit la poudre diaireos ſimple, dont je n'ai pas jugé à propos de donner

d'autre defcription. Il faut fe fouvenir qu'il eſt bon de ne mêler aucun fuccre dans les poudres, que dans le temps auquel on veut s'en fervir; * en ajoûtant à cette poudre autant pefant d'iris de Florence en poudre, & autant de fuccre, ou à la poudre diaireos, dont les vertus font à peu près les mêmes.

** Pulvis pectoralis, five looch ficcum.*

℞ Matris perlarum præparatæ, cornu cervi philofophicè præparati, eboris ad albedinem calcinati, ana drachm. j. Sacchari candi pulverati drachm. ij. ſ. Olei cacao drachm. j. ſ. Radic. altheæ, liquiritiæ, gummi Arabici, tragacanthi, ana fcrup. ij. Rad. iridis Florentin. gran. vj. Terræ japonicæ gran. xviij. ex omnibus rite præparatis fiat pulvis tenuiffimus.

Poudre pectorale, autrement looch fec.

Prenez de la nacre de perles préparée, de la corne de cerf philofophiquement préparée, de l'yvoire calciné jufqu'en blancheur, de chacun un gros; du fuccre candi en poudre, deux gros & demi; de l'huile ou beurre de cacao, un gros & demi; des racines de guimauve, de régliffe, des gommes arabique & adragant, de chacun deux fcrupules; de la racine d'iris de Florence, fix grains; du cachou, dix-huit grains. Tout étant bien préparé felon l'art, faites-en une poudre très-fine.

Cette poudre eſt très-utile dans les maladies de poitrine qui proviennent d'une humeur féreufe & âcre qui fort des glandes branchiales; elle eſt abforbante en même temps qu'elle adoucit & émouffe l'âcreté de ces humeurs.]

Pulvis fternutatorius.

℞ Foliorum majoranæ ficcatorum, falviæ, betonicæ, florum lilii convallium, ana unc. j. Radicum ireos Florentiæ, pyretri, feminis nigellæ Romanæ, ana drachm. ij. Summitatum pulegii regalis & ferpilli, ana drachm. j.

Poudre pour faire éternuer.

Prenez 1°. des feuilles de marjolaine féches, de fauge, de bétoine & des fleurs de muguet, de chacune une once. 2°. De la racine d'iris de Florence, de pyréthre, de grande nielle, de chacun deux gros. 3°. Des fommités du grand pouliot & de ferpolet, de chacun un gros. Faites une poudre de tous ces fimples pour l'ufage.

Cette poudre produit de bons effets dans l'apoplexie, l'épilepfie, la léthargie, & dans les autres maladies du cerveau qui proviennent de caufe froide, parce qu'elle ouvre les conduits & donne iffue aux humeurs froides qui les embarraffent, qu'elle excite & anime la chaleur naturelle, & qu'elle met les parties en état d'expulfer les fuperfluités qui ne leur permettent pas de faire leurs fonctions ordinaires. Les perfonnes dont la connoiffance, le fentiment & le mouvement fubfiftent encore, peuvent attirer doucement par le nez quelque peu de cette poudre; mais il faut employer le chalumeau pour la foufler dans le nez de ceux à qui le grand accablement a ôté en tout ou en partie la connoiffance & le moyen de s'en fervir.

On pourroit, pour des assoupissemens extraordinaires, ajoûter une ou deux dragmes d'heuphorbe à la composition de cette poudre ; mais on ne doit pas y avoir recours sans grande nécessité, de peur que l'action violente de l'euphorbe ne cause une fonte de pituite si extraordinaire & si grande qu'on ne puisse plus l'arrêter.

* *Pulvis hiera-picva dictus.*

℞ Aloes succotrinæ unc. xij. Canellæ albæ unc. iij. Croci unc. ſ. Seorsim in pulverem redigantur, deindè misceantur.

Poudre d'hiera-picva.

Prenez de l'aloës, douze onces ; de la canelle blanche, trois onces ; du safran, une demi-once. Pulvérisez-les séparément & les mêlez.

Cette poudre est un excellent stomachique & un reméde puissant pour donner du mouvement au sang & rétablir les évacuations supprimées ; elle excite les régles & fait disparoître les fleurs blanches. Il faut prendre garde d'en donner à ceux qui sont sujets aux hémorroïdes ou aux hémorragies en général. La dose est depuis dix grains jusqu'à vingt-cinq.

Pulvis dia-senæ.

℞ Foliorum senæ, cremoris tartari, ana unc. ij. Scammonii unc. ſ. Caryophyllorum aromaticorum, cinnamomi, zinziberis, semin. coriandri, ana drachm. ij. Scammonium seorsim, cetera simul in pulverem redigantur.

Poudre de séné.

Prenez du séné mondé & de la crême de tartre, de chacun deux onces ; une demi-once de scammonée, des cloux de girofle, de la canelle, du gingembre, des graines de coriandre, de chacun deux gros. On pilera la scammonée à part & les autres ingrédiens ensemble : on passera tout ensemble par le tamis de soie.

Cette poudre purgative corrigée par les aromates, purge assez doucement sans tranchées ; elle convient particuliérement aux tempéramens froids & humides, c'est-à-dire aux gens gras & affoiblis, & chez qui le sang n'est point disposé à s'enflammer. La dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros. Elle est fort commode pour ceux qui ne peuvent point prendre de médecine liquide ; on la donne en bol dans du pain à chanter.

Pulvis æthiopicus.

℞ Æthiopis mineral. scrup. iv. Gummi guajac gran. viij. Olei caryophyll. gutt. ij. fiat pulv. pro ij. dosib.

Poudre éthiopique.

Prenez de l'æthiopps minéral, quatre scrupules ; de la gomme de gaiac, huit

grains ; de l'huile de girofles, deux gouttes. Mêlez, faites-en une poudre pour deux doses.

Cette poudre est purgative & convenable dans les maladies vénériennes.

Pulvis antimonii compositus.

℞ Antimonii drach. iij. Sulph. vivi drachm. ij. Gummi gaiac. drachm. j. Fiat pulvis cujus dos. à drach. ß. ad drach. j.

Poudre d'antimoine composée.

Prenez trois gros d'antimoine crud, deux gros de soufre vif, & un gros de gomme de gaiac. Faites-en une poudre bien fine, dont la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros.]

Pulvis de tribus.

℞ Cholagogi simplicis, id est scammonii purissimi sulphurati, unc. ij. & drachm. ij. Antimonii diaphoretici unc. j. ß. Cremoris tartari unc. j. ß. M. fiat pulvis.

Poudre cornachine.

Prenez 1°. *deux onces & deux gros du grand cholagogue, qui s'entend de la bonne scammonée, préparée à la vapeur du soufre.* 2°. *Une once & demie d'antimoine diaphorétique.* 3°. *Une once & demie de crême de tartre. Réduisez le tout en poudre subtile pour l'usage.*

On a donné à cette poudre le nom de cornachine, à cause de M. Cornachinus, Professeur en Médecine à Pise, qui en est l'inventeur ; quelques-uns l'ont appellée poudre du Comte de Warvick, d'autres antimoine Diagrede, & d'autres enfin poudre de *Tribus*.

Cette poudre purge doucement les humeurs superflues de tous les viscères, déracine la matière & la cause des fiévres, & de plusieurs fâcheuses maladies. Sa dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-dragme, & même jusqu'à une dragme. On la prend le matin à jeun dans du vin blanc, dans du bouillon, dans quelque décoction hépatique, & quelquefois dans quelque infusion de médecine : on la peut prendre aussi dans un jaune d'œuf, dans un peu de syrop, ou dans quelque confiture.

* On fait aujourd'hui la poudre de cornachine en mettant les ingrédiens en parties égales.]

Pulvis anti-nephriticus.

℞ Oculorum cancrorum fluviatilium, ossium petreorum percarum & asellorum minorum, millepedarum siccatum, sanguinis hirci præparati, & seminis milii solis, ana unc. j.

Poudre pour la néphrétique.

Prenez des yeux d'écrevisses de rivière & des os pierreux qui se trouvent dans les têtes des perches & des merlans, des cloportes séches, du sang de bouc

préparé & de la semence de gremil, de chacun une once. Faites une poudre de tous ces médicamens suivant les régles de l'art.

Il est fort à propos de broyer sur le porphyre les yeux d'écrevisses & les os pierreux qui se trouvent dans les têtes des perches & des merlans, les humectant avec l'eau de raves, & y procédant de même que pour la préparation des pierres précieuses. On prendra le sang d'un jeune bouc nourri sur les montagnes, & qui y aura brouté des herbes aromatiques; on séchera ce sang à l'ombre en été, & on l'étendra sur des assiettes ou sur des bassins bien plats jusqu'à ce qu'il ait été en état d'être pulvérisé parmi les cloportes séches & la semence de gremil. Ces choses étant passées par le tamis de soie & mêlées parmi les os des animaux préparés comme je viens de dire, la poudre sera faite & on la gardera pour le besoin.

La dose de cette poudre est depuis un scrupule jusqu'à une dragme; on la prend ordinairement dans du vin blanc, & on en peut réïtérer & continuer l'usage suivant le besoin, tant pour empêcher la génération des calculs, que pour les dissoudre, s'il est possible, & en faciliter la sortie.

Pulvis arthriticus.

℞ Hermodactilorum, turbith electi, costi, mechoacanæ, & Scammonii, ana drachm. j. Sacchari candidi, drachm. ij. m. fiat pulvis.

Poudre arthritique.

On prendra des hermodactes, de bon turbith, du costus, du mechoacan & de la scammonée, de chacun un gros; deux gros de succre candi. Mêlez le tout ensemble & en faites une poudre très-fine qu'on gardera pour s'en servir au besoin.

Cette poudre est fort propre pour purger les sérosités qui sont la matière de la goutte: on la donne dans du vin blanc le matin à jeun, depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

* *Pulvis purgans ad scorbutum.*

℞ Tart. vitriolati, cryftall. tartari, sal. polychr. ana drach. ß. M. fiat pulv. pro una dosi.

Poudre purgative pour le scorbut.

Prenez du tartre vitriolé qui ne soit point acide, de la créme de tartre, & du sel polychreste, de chacun un demi-gros. Mêlez, faites-en une poudre pour une dose.

M. Boerhaave propose cette poudre comme un purgatif très-doux dans le commencement du scorbut; il conseille de la faire dissoudre dans un verre de petit-lait clarifié, dont le malade boira encore douze onces après avoir pris la poudre. Comme c'est un purgatif très-doux & qui agit en atténuant sans exciter aucune raréfaction ni mouvement du sang, il convient parfaitement bien dans beaucoup d'autres cas, principalement dans les fiévres ardentes & inflammatoires.

Pulvis aperiens & resolvens.

℞ Florum sulphuris drachm. ij. Olibani scrup. j. Spermat. ceti drachm. ſ. Stibii diaphoret. non abluti drachm. j. M. fiat pulvis divid. in xij. dos.

Poudre apéritive & résolutive.

Prenez deux gros de fleurs de soufre, un scrupule d'oliban, un demi-gros de blanc de baleine, & un gros d'antimoine diaphorétique non édulcoré. Faitez-en une poudre pour douze prises.

M. Boerhave recommende de prendre une prise de cette poudre d'heure en heure dans une once de l'apozéme suivant. Prenez dix onces de décoction de lierre terrestre, trois onces d'oxymel simple, deux onces de syrop des cinq racines apéritives, & un gros de nître pur. Il l'emploie dans la peripneumonie lorsqu'après les signes de suppuration, il est constant que l'abscès est percé & le pus disposé à sortir; l'intention est de résoudre & déterger l'ulcère & d'empêcher une plus grande suppuration.]

CHAPITRE XX.

Des Opiates, des Electuaires & des Confections.

ON ne devroit donner le nom d'opiates qu'aux compositions molles dans lesquelles l'opium entre; néanmoins on comprend souvent sous ce nom les confections, les antidotes & les électuaires; de sorte qu'on a donné aussi-bien le nom d'opiate aux compositions dans lesquelles l'opium n'entre point, que le nom de confection, d'antidote & d'électuaire à celles où l'opium se trouve; & que tous ces noms ont été donnés indifféremment au gré des Auteurs, aussi-bien aux compositions anodynes ou somniféres, qu'aux cordiales, aux aléxitères & aux purgatives.

Les opiates, les confections, les antidotes & les électuaires sont des remédes internes diversement composés, quoiqu'ils le soient tous ordinairement de poudres, de pulpes, de liqueurs, de succre ou de miel, & réduits le plus souvent en une consistance molle & propre à être renfermée dans des pots, pour en pouvoir être tirés avec une espatule ou quelque autre instrument semblable. On en excepte toutefois les électuaires solides, d'une partie desquels j'ai déja parlé au Chapitre des Tablettes, ayant réservé le reste pour être mis au rang des électuaires purgatifs inserés dans ce Chapitre.

Il est très-difficile de prescrire aucune proportion bien juste des pulpes, des poudres, du succre & du miel qui entrent dans la composition des opiates, ou des électuaires liquides ou solides. Il ne l'est pas moins de donner une régle générale pour la quantité de liqueur nécessaire, tant pour enfermer la vertu de divers médicamens qu'on y fait cuire ou infuser, que pour la cuite du succre ou du miel; parce que la dose des uns & des autres peut être augmentée

ou

ou diminuée ſuivant la nature des médicamens, l'intention du Médecin, le goût & la portée du malade, & l'adreſſe du Pharmacien : car quoique la proportion la plus commune des opiates ou des électuaires mols, ou même des ſolides laxatifs, ſoit d'environ trois onces de poudre ſur une livre de ſuccre ou de miel, & d'une once & demie ou de deux onces de poudre, ſur une livre de ſuccre pour les confections pour les électuaires ſolides cordiaux ; néanmoins cette proportion n'eſt pas toujours obſervée, en ce qu'on a ſouvent égard non ſeulement au prix, à la rareté & à la nature des médicamens dont la poudre eſt compoſée, ou bien à la quantité & à l'épaiſſeur des pulpes qui entrent dans la compoſition, & qui doivent en quelque ſorte tenir lieu & place de ſuccre ou de miel, mais encore au goût du malade & à la qualité de la maladie, à la durée de la compoſition, à la facilité & à la difficulté qu'il y a de lui donner la conſiſtance néceſſaire. Il faut avoir auſſi égard à l'intention pour laquelle la compoſition a été inventée & au deſſein qu'on a de la rendre plus ou moins purgative ou active ; d'où vient qu'on doit être fort exact à obſerver les doſes, & ſur-tout celles des laxatifs & des narcotiques ; car on doit ſçavoir alors à un grain près la quantité de poudre qu'une once d'électuaire peut contenir, de peur d'en donner plus ou moins qu'il ne faut ; c'eſt pourquoi l'Apothicaire doit être auſſi fort ſoigneux de peſer juſtement toutes choſes, & d'en bien faire le mêlange, afin que toutes les parties de la compoſition ſe trouvent également partagées de la poudre, & de toutes les drogues qui la compoſent. Je n'en dirai pas davantage ici, dans la penſée que j'ai que ces généralités ſuffiront à ceux qui prendront la peine de voir ma Méthode dans la préparation particulière de ces ſortes de compoſitions, & qu'on aura lieu d'y remarquer les raiſons pour leſquelles les proportions n'y ſont pas toujours ſemblables.

Theriaca Andromachi ſenioris.

℞ Trochiſcorum ſcilliticorum unc. xij. Viperinorum, magmatis hedychroi, piperis longi, opii Thebaici, ana unc. vj. Roſarum rubrarum, ſucci glycyrrhizæ, ſeminis buniadis, ſcordii, opobalſami, cinnamomi, agarici, ana unc. iij. Coſti, nardi Indicæ, dictamni Cretici, rhapontici, radicis pentaphylli, zinziberis, praſſii albi, ſtæchadis arabicæ, ſchænanthi, ſeminis petroſelini Macedonici, calaminthæ montanæ, caſſiæ ligneæ, croci, piperis albi & nigri, myrrhæ trogloditidis, thuris maſculi, terebinthinæ Chiæ, ana unc. j. ſ. Radicum gentianæ, acori veri, meii athamantici, valerianæ majoris, nardi celticæ, amomi racemoſi, chamæpytheos, comæ hyperici, ſeminis ammeos, thlaſpeos, aniſi, fœniculi, ſeſeleos Maſſilienſis, cardamomi minoris, malabathri, comæ polii montani, chamædryos, carpobalſami, ſucci hypociſtidos, acaciæ veræ, gummi Arabici, ſtyracis calamitæ, terræ lemniæ, chalcitidis, ſagapeni, ana unc. j. Radicum ariſtolochiæ tenuis, comæ centaurii minoris, ſeminis dauci cretici, opopanacis, galbani, bituminis Judaici, caſtorei, ana unc. ſ. Mellis optimi deſpumati libr. xxviij.

Thériaque d'Andromaque le père.

Prenez 1°. douze onces de trochiſques de ſcilles ; & de ceux de vipères & d'hedycroon, du poivre long, de l'opion de la thébaïde, de chacun ſix onces. 2°. Des roſes rouges, du ſuc de régliſſe, de la ſemence de navet, de ſcordion, de l'opobalſame, de canelle, d'agaric, de chacun trois onces. 3°. Du coſtus, du nard d'inde, du dictame de Candie, du rhapontic, de la racine de quinte-

feuille, du gingembre, du marrube blanc, du ſtæchas arabique, du ſchænanthe, ou fleur de jonc odorant, de la ſemence de perſil de Macedoine, du calament de montagne, de la caſſe aromatique, du ſafran, des deux eſpèces de poivre blanc & noir, de la myrrhe traglodite, de l'encens mâle, de la térébenthine de Chio, de chacun une once & demie. 4°. *Des racines de gentiane, de vrai acore, du méon athamantique, de grande valeriane, du nard celtique, de l'amomon racemeux, de l'ivette, des ſommités de mille-pertuis, des ſemences d'ammi, de thlaſpi, d'anis, de fenouil, de ſeſeli de Marſeille, du petit cardamome, de malabathre, des ſommités de poleum de montagne, de germendrée, de carpobalſame, de ſuc d'hypociſtis, du vrai acacia, de la gomme Arabique, du ſtorax calamite, de la terre ſcellée, de la chalcite, du ſagapenum, de chacun une once.* 5°. *Des racines de petite ariſtoloche, (dite autrement piſtoloche) des pointes de petite centaurée, de la ſemence de daucus ou carotte ſauvage de Candie, d'opopanax, de galbanum, de bitume de Judée, de caſtoreum ou des teſticules de caſtor ou biévre, de chacun demi-once.* 6°. *De bon miel bien écumé, la quantité de vingt-huit livres, & de bon vin autant qu'il en faut pour la forme & la conſiſtance de cette compoſition.*

J'ai inſéré dans cette Pharmacopée la deſcription de la thériaque d'Andromachus le père, non ſeulement à deſſein de donner quelque choſe à l'antiquité, mais encore parce que je ſuis très-perſuadé que ſi l'on a ſoin de bien choiſir toutes les drogues qui y entrent, & d'en faire une préparation plus méthodique que n'a été celle des Anciens, on aura une compoſition de fort grandes vertus.

Je me ſuis aſſez expliqué ſur ces matières dans le Traité que j'ai fait de la thériaque, imprimé pour la ſeconde fois à Paris en l'année 1685, où je pourrois renvoyer le Lecteur ; mais pour lui épargner cette peine, je déduirai ici en peu de mots les choſes qui me ſemblent les plus conſidérables ſur cette matière. Je dirai premièrement que dans la préparation des trochiſques de ſcilles, on fera très-bien à l'imitation de Zwelfer, d'employer la racine de dictame blanc pulvériſée à la place des orobes; puiſque toute la Médecine reconnoît la vertu cordiale de cette racine, & qu'elle eſt fort propre à rendre les ſcilles en état d'en pouvoir faire des trochiſques; au lieu que les orobes étant d'une ſubſtance fort groſſière n'ont aucune vertu cordiale, & ne ſont preſque uſités que dans des cataplâmes, & jamais dans d'autres remédes internes que dans ces trochiſques.

En ſecond lieu, je ſuis contraint de deſapprouver abſolument l'ancienne préparation des trochiſques de vipère, qui a été ordonnée de la ſorte, parce qu'on n'avoit alors aucune vraie connoiſſance de la nature des vipères, ni de leur venin, & que c'eſt mal à propos qu'on a cru que toutes les parties de la vipère étoient venimeuſes, & qu'il étoit impoſſible d'avoir leur vertu cordiale & alexitère, ſans ſurmonter par quelque préparation ce venin ſi mal imaginé, & dont ils avoient tant de peur dans la préparation ridicule de leur ſel viperin; & c'eſt ce qui les obligeoit à les fouetter avant que de leur couper la tête & la queue, & à ne pas employer leur cœur ni leur foie; comme auſſi à faire bouillir leur tronc écorché & vuide de toutes les entrailles dans de l'eau

avec du sel & de l'aneth, jusqu'à ce que la chair se pût séparer des os, & enfin à mêler la même chair ainsi bouillie avec une cinquième partie de pain biscuité en poudre pour en faire des trochisques; sans avoir considéré que l'irritation des vipères par la flagellation ne pouvoit qu'altérer & même dépraver toutes les parties de leur corps, bien loin de renvoyer à la tête, comme ils prétendoient, un venin qu'on ne sçauroit trouver en aucune partie du corps, lorsque la vipère est morte, ni même tandis qu'elle est vivante, & dont on ne sçauroit remarquer aucun mauvais effet, si elle n'est irritée lorsqu'elle mord. Ils n'avoient pas observé que le cœur & le foie ont pour le moins autant de vertu que la chair, & que l'addition du sel & de l'aneth n'étoit nullement nécessaire, puisque les chairs de ces animaux n'ont aucun venin; qu'elle ne servoit qu'à leur imprimer de la chaleur & de l'acrimonie, & que le sel même se trouvoit opposé à leurs préceptes touchant le choix du lieu natal des vipères, puisqu'ils ne vouloient pas qu'on employât celles qui naissent le long de la mer, à cause des choses salées dont elles y sont nourries. Ils n'avoient pas aussi pris garde, qu'ils ne pouvoient faire cuire les vipères dans de l'eau, jusqu'à la séparation de la chair d'avec les os, sans que toute la meilleure partie de leur suc & de leur vertu fût communiquée au bouillon, comme ils en pouvoient voir des exemples dans la décoction de leurs viandes. Et enfin ils n'avoient pas prévu que l'addition d'une cinquième partie de pain biscuité dénué de vertu, ne pouvoit qu'être à charge à cette chair de vipères, qui étoit déja privée de ce qu'elle avoit de meilleur; & que cette quantité de pain faisoit la moitié de la matière & du poids des trochisques lorsqu'ils étoient secs.

Ceux qui voudroient éviter ces fautes & préparer des trochisques selon la méthode d'Andromachus, ne doivent pas oublier d'y employer les cœurs & les foies des vipères parmi leurs corps séchés à l'ombre & réduits en poudre subtile, comme j'ai dit ci-devant pour la préparation de la poudre de vipères. Ils feront une pâte un peu solide de cette poudre, avec de la malvoisie dans laquelle ils auront fait dissoudre tant soit peu de gomme Arabique en poudre, & ils en feront des trochisques plats & minces qu'ils feront sécher à l'ombre, & les oindront ensuite de baume du Pérou, tant pour leur conservation que pour les rendre odorans.

Que si quelqu'un nous objecte qu'Andromacus n'a pas entendu qu'on employât les os de la vipère dans les trochisques, je réponds que c'est parce qu'il n'a pas connu intimément les parties dont ils sont composés, & que s'il avoit sçu comme moi, qu'on trouve dans les os le sel & l'huile volatiles, & même en plus grande abondance que dans la chair, il n'auroit pas manqué de les employer, & qu'il n'auroit jamais mis le pain dans les trochisques. Je suis aussi fort persuadé, que s'il vivoit encore, & que s'il avoit été convaincu de toutes les raisons que j'ai avancées dans mon Livre de nouvelles Expériences sur la Vipère, il auroit infailliblement abandonné son ancienne préparation pour embrasser la mienne, & qu'il auroit fait changer d'opinion à ceux qu'il a innocemment engagés dans ses sentimens.

En troisième lieu, comme la plus grande partie des drogues qui entrent dans les trochisques d'hedychroum, entrent aussi dans la composition de la thériaque, & qu'on ne sçauroit piler ces drogues à part, en faire des trochisques,

& les faire sécher à l'air, sans une grande perte de leur poids, & même de leur vertu, & qu'il faut encore après tout cela piler les mêmes trochisques parmi les autres médicamens de la thériaque. On peut très à-propos se passer de faire les trochisques, en dispensant la proportion nécessaire des drogues qui y entrent, parmi les autres drogues qui se trouvent dans la recette de la composition de la thériaque, & piler le tout ensemble comme des choses destinées pour une même composition. Je renvoie la description & les doses des médicamens des trochisques d'hedychroum, au Chapitre des Trochisques.

En quatrième lieu il y a plusieurs bonnes raisons qui m'empêchent d'approuver le sentiment des anciens, qui vouloient que dans le mêlange des médicamens de la thériaque on dissolvît les gommes dans le vin, qu'on les passât par un linge, & qu'on les cuisît ensuite en une consistance un peu épaisse pour les mêler après dans la composition. Ces raisons sont : 1°. Qu'il n'y a aucune nécessité de dissoudre & de couler des larmes qui doivent être pures. 2°. Qu'on ne les sçauroit dissoudre dans du vin, les couler & les faire cuire à la consistance qu'elles doivent avoir, sans une grande dissipation des parties volatiles dont elles abondent & dans lesquelles consiste leur principale vertu. 3°. Que la partie spiritueuse du vin se dissipe par ce moyen, & qu'il n'y reste que l'aqueuse & la terrestre. 4°. Qu'après la dissolution & la colature de ces gommes, il est impossible d'observer régulièrement la dose que l'Auteur a prescrite, quoiqu'on ait par avance augmenté le poids. Enfin la dernière raison est, qu'ayant dispensé les gommes en larmes bien pures & les pilant parmi les autres médicamens, la poudre s'en fait beaucoup mieux; parce que les parties visqueuses des gommes s'attachant aux parties légères & arides des autres drogues de la poudre, empêchent qu'elles ne se dissipent; ainsi sans que la poudre soit par trop engraissée, elle s'en pile mieux, & il se fait beaucoup moins de dissipation de sa quantité & de ses vertus.

Pour ce qui est de l'opium, si nous l'avions en larmes pures, telles que peuvent être celles qui découlent des têtes de pavot dans le pays de *Thebes*, & telles qu'Andromachus pouvoit les avoir dans son temps, il *suffiroit* de les piler parmi les autres drogues, de même que les gommes en larmes; mais à cause des impuretés qui se trouvent mêlées parmi celui qui nous est apporté, il sera fort à propos d'en préparer l'extrait, suivant la méthode que j'en prescrirai parmi celle des autres extraits, & de dissoudre cet extrait dans un peu de vin, de même que celui de réglisse, & les sucs d'acacia & d'hypocistis, & même le chalcitis, & de passer par un linge ces extraits ou sucs dissouts, pour en séparer & rejetter les impuretés qui s'y peuvent trouver, afin qu'ils puissent être mêlés ensuite plus exactement dans toute la masse de la thériaque.

En cinquième lieu, je ne vois rien qui nous oblige d'imiter les anciens dans la despumation du miel, en y ajoûtant du vin, tant à cause que sa partie spiritueuse ne manque pas de s'envoler dans les ébullitions nécessaires à la despumation, & qu'il ne peut rester parmi le miel autre partie du vin que la plus grossière, que parce qu'il est impossible que le miel demeure sur le feu pendant le temps nécessaire à la consomption de cette humidité étrangère, sans une dissipation notable de ses parties aromatiques, qui ne sont pas les moindres. Et parce qu'on n'a pas accoûtumé d'employer pour la thériaque

aucun miel qui ne soit d'une parfaite beauté, je ne trouve rien plus à propos que de se contenter de lui donner quelque bouillon sans addition d'aucune humidité, pour le bien écumer, & le passer par un tamis de crin après qu'on l'aura ôté du feu & qu'on l'aura laissé refroidir, vu que cette petite coction suffit pour le mettre en état d'absorber environ deux livres de vin qui pouvoient être nécessaires à la dissolution des sucs ordonnés pour cette quantité de thériaque & de donner à tous les médicamens unis ensemble une véritable consistance d'opiate.

Pour ce qui est de l'opobalsamum, ou de l'huile de noix muscades qu'on lui peut substituer, une partie de l'un ou de l'autre peut être mêlée fort à propos parmi les médicamens secs tandis qu'on en fait la poudre, sans qu'on doive craindre de les trop engraisser, le surplus doit être incorporé avec la térébenthine.

Les trochisques de scilles suffisamment desséchés doivent être pilés parmi les autres drogues qui doivent être pulvérisées. Le safran desséché en une étuve, ou près d'un feu modéré peut être pilé à part, ou bien mêlé & pilé parmi les autres drogues.

Les extraits étant faits & dissouts dans le vin, de même que les sucs, & la poudre étant achevée, on fera liquefier la térébenthine avec le reste de l'opobalsamum, ou de l'huile de noix muscades, au bain-marie, ou sur un feu fort modéré; on versera trois ou quatre livres de miel écumé encore chaud dans une grande bassine, on y mêlera le safran en poudre, s'il a été pilé à part, sinon on y mêlera quelque portion de la poudre, remuant le tout avec une grande espatule de bois; puis on y ajoûtera quelques livres de miel chaud qu'on incorporera bien, & qui seront suivies de quelques livres de poudre, après lesquelles on y versera une portion des extraits & des sucs dissouts, & on continuera d'y ajoûter successivement tantôt des poudres, tantôt du miel, & tantôt des sucs & des extraits dissouts, jusqu'à ce que le mélange de toutes ces choses ait été bien fait; après quoi on y mêlera la térébenthine & le reste de l'opobalsamum, ou de l'huile de noix muscades incorporés: on agitera le tout le plus long-temps que l'on pourra, ensorte que l'union de toutes choses se trouve parfaitement bien faite. Lorsque la composition sera tout-à-fait refroidie, on la serrera dans un vase de terre verni, qui soit un tiers plus grand qu'il ne faudroit pour contenir la quantité de la thériaque qu'on aura, afin qu'il y ait un espace suffisant pour donner lieu au gonflement qui arrive à la thériaque pendant la fermentation, laquelle on pourra avancer, en mettant le vase en quelque lieu un peu chaud. On agitera la thériaque avec l'espatule de bois, deux fois la semaine, environ un quart d'heure chaque fois, pendant les deux premiers mois, & on se contentera de renouveller la même agitation une fois la semaine pendant les quatre derniers mois, qui feront en tout six mois, qui est le temps que tous les Auteurs croient nécessaire à la fermentation de la thériaque; par ce moyen on fera une union parfaite des substances & des vertus de tous les médicamens, & on pourra dès lors employer surement cette thériaque, dont je vais décrire les vertus & les usages.

La quantité considérable d'opium qui entre dans cette composition, est

cauſe qu'on reconnoît ſenſiblement ſes effets anodins, incraſſans, & même ſomniféres, principalement lorſqu'elle eſt récente. La thériaque étant composée de quantité de médicamens chauds, doit être fort eſtimée pour la guériſon ou pour le ſoulagement des maladies froides, & de toutes celles où la chaleur naturelle ſe trouve affoiblie & languiſſante, comme dans la paralyſie, l'apopléxie, l'épilepſie, la léthargie, les convulſions, & toutes les maladies froides du cerveau; elle eſt fort propre contre les foibleſſes & les devoiemens de l'eſtomac & des inteſtins, contre la diarrhée, la dyſſenterie, lienterie, le cholera morbus, & toutes les coliques; contre les fiévres intermittentes & particuliérement la quarte; contre les vers, contre toute ſorte de poiſons & de venins; contre la peſte, la petite vérole, la rougeole, & toutes maladies épidémiques; contre la morſure des chiens enragés, & de toute ſorte d'animaux venimeux; contre les inſomnies & les tranchées des petits enfans; contre les paſſions hiſtériques, l'ictéricie, & une infinité d'autres maladies.

On la prend en forme de bol, & on boit ſi l'on veut, un peu de vin par deſſus, ou bien on la diſſout dans le vin, ou dans quelque eau cordiale. On en donne depuis le poids d'un grain juſqu'à trois ou quatre, & juſqu'à ſix, aux enfans; & depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme aux perſonnes adultes, & même juſqu'à deux aux perſonnes robuſtes & dans des occaſions preſſantes. On l'applique ſur l'eſtomac & même ſur le cœur en forme d'emplâtre ou d'épithéme, tant pour fortifier & pour réſiſter à quelque malignité, que pour faire mourir les vers: on l'applique auſſi ſur les anthrax & ſur les bubons peſtilentiels & vénériens, on la mêle encore dans de l'eſprit de vin, & parmi les huiles & les onguens, pour l'appliquer ſur toute l'épine du dos & ſur les parties affoiblies; on l'applique auſſi ſur les poignets & ſous la plante des pieds, dans les accès des fiévres intermittentes, & particuliérement de la quarte; on la mêle quelquefois dans des opiates & dans diverſes potions; on la donne auſſi comme un reméde infaillible, pour empêcher le trop grand effet des médicamens purgatifs.

Theriaca reformata Dom. d'Aquin.

℞ Truncorum viperinorum ſiccatorum cum cordibus & hepatibus, unc. xxiv. Trochiſcorum ſcilliticorum, extracti opii thebaïci, ana unc. xij. Radicum contrayervæ, viperinæ virginianæ, angelicæ, valerianæ majoris, meu athamantici, gentianæ, ariſtolochiæ tenuis, coſti, nardi indicæ, nardi celticæ, cinnamomi, olei nucis moſchatæ per expreſſionem extracti, croci, dictamni cretici, folii indi, ſcordii, calaminthæ montanæ, polii montani lutei, chamæpyteos, comarum centaurii minoris & hyperici, florum ſtæchadis Arabicæ, granorum amomi racemoſi, & cardamomi minoris, ſeminis petroſelini Macedonici, ameos, ſiſeleos Maſſilienſis, myrrhæ trogloditidis, ana unc. viij. Reſinæ ſtiracis electæ puriſſimæ, opopanacis, ſagapeni, caſtorei, ana unc. iv. Extracti mellaginei granorum juniperi libr. lxxij. Vini malvatici libr. j. ſ.

Thériaque réformée de M. d'Aquin.

Prenez 1°. vingt-quatre onces (poids de médecine) de troncs de vipères deſſéchés, avec leurs cœurs & leurs foies. 2°. Des trochiſques de ſcilles, & de l'extrait d'opium de la Thebaïde, de chacun douze onces. 3°. Des racines de contrayerva, de ſerpentaire, d'angélique, de grande valeriane, de méon athamantique, de gentiane, de petite ariſtoloche, autrement dite piſtoloche &

polyrrhison, du costus, du nard d'inde, du nard celtique, de la canelle, de l'huile de noix muscades tirée par expression, du safran, du dictame de Créte, du folium indum, du scordion, du calament de montagne, du polium de montagne jaune, de la germandrée, des pointes ou sommités de petite centaurée & de mille-pertuis, des fleurs de stœchas Arabique, des graines d'amome racemeux & du petit cardamome, de la semence de persil de Macedoine, d'ammi, du seselli de Marseille, de la myrrhe troglodite, de chacune huit onces. 4°. *De la résine de storax, de la meilleure & de la plus pure, de l'opopanax, du sagapenum, du castoreum, de chacun quatre onces.* 5°. *Soixante & douze livres (poids de médecine) d'extrait mielleux de graines ou baies de genièvre.* 6°. *Une livre & demie de vin de malvoisie. Composez une thériaque de tous ces médicamens suivant les régles de la Pharmacie.*

Il n'est pas nécessaire de préparer des trochisques de vipère pour cette thériaque; on se doit contenter de sécher à l'air hors des rayons du soleil les troncs ou les corps de vipères suspendus avec leurs cœurs & leurs foies, & d'en prendre le poids nécessaire. On préparera les trochisques de scilles avec la poudre de la racine de dictame blanc, comme je dirai dans le Chapitre des Trochisques. On tirera l'extrait de l'opium suivant la méthode que j'en donnerai au Chapitre des Extraits dans la troisième Partie de cette Pharmacopée, & on le réduira en une consistance d'extrait.

La racine de contrayerva croît au Pérou, d'où elle nous est apportée par les Espagnols; elle est beaucoup plus petite que celle de l'iris, rougeâtre en dehors, blanche au dedans, nouée & fibreuse; son odeur approche de celle des feuilles de figuier. Ce nom qui signifie en Espagnol *contre-poison*, vient du nom de *Yerva* que les Espagnols ont donné à l'ellebore blanc, du suc duquel les chasseurs du pays où croît le contrayerva ont accoutumé d'empoisonner leurs fléches. Le goût de cette racine est aromatique & accompagnée de quelque acrimonie.

La vipérine virginienne est une espèce de contrayerva qui croît dans la Virginie possédée par les Espagnols dans l'Amérique septentrionale; elle est fort aromatique & fort employée en Angleterre contre les poisons & toute sorte de venins; d'où vient aussi qu'elle est jointe à la racine de contrayerva du Pérou dans la poudre de la Comtesse de Kanth, à laquelle ces deux racines donnent la principale vertu.

Ce que j'ai dit des racines d'angélique, de valerienne, du meum & de gentiane, en parlant du vinaigre thériacal, n'a pas besoin de répétition.

Bien loin de changer de sentiment sur ce que j'ai autrefois avancé de l'*Aristolochia tenuis* dans mon Livre de la Thériaque, je dis de plus qu'on ne doit prendre dans cette thériaque, ni dans celle d'Andromachus, aucune autre aristoloche que celle à qui les Auteurs ont donné le nom de pistolochia ou de polyrrhizon, parce qu'elle est plus tenue que toutes les autres espèces, & qu'elle est en particulier plus remplie de vertus que la clematite, que Mathiole & quelques-uns de ses sectateurs ont voulu faire passer pour l'aristolochia tenuis.

Je ne prétends pas toutefois qu'on doive préférer la *Pistoloche feuillue* &

toujours verdoyante, à celle dont les feuillages & la tige meurent tous les ans, tant à cause que sa figure & ses qualités sont fort différentes de celles des autres aristoloches, vu même qu'elle est prise pour une espèce de salsepareille, qu'à cause que les plantes ne peuvent avoir leurs feuilles toujours verdoyantes que par la bonne substance qu'elles tirent continuellement de leur racine; d'où vient qu'on ne sçauroit choisir aucun temps pour cueillir cette racine, qu'elle n'ait envoyé à ses feuilles une bonne partie de ses vertus; au lieu que la racine de notre petite pistoloche s'étant reposée pendant l'hiver, & ayant eu loisir de succer de la terre, & de retenir tout le bon suc qui lui étoit nécessaire, se trouve remplie de vertus, si on la cueille comme on le doit faire au commencement du printemps, lorsqu'elle est prête à pousser.

L'ayant cueillie, ainsi que je viens de dire, on la lavera & on la nettoiera de toutes ses superfluités, & l'ayant suspendue dans un lieu bien aëré hors des rayons du soleil, on l'y fera sécher, pour la dispenser ensuite parmi les autres drogues.

Touchant le costus, j'estime que les trois espèces que les Auteurs nous ont décrites peuvent être réduites à une seule; & j'approuve Clusius lorsqu'il dit, *pour moi je suis de l'avis de ceux qui n'admettent qu'une espèce de coste*. Et Bontius, Médecin Hollandois confirme la même chose après *Garcias ab horto;* car quoique Dioscoride & plusieurs après lui, ayent décrit trois espèces de costus, sçavoir, l'Arabique, l'Indique & le Syriaque, & que même on se soit efforcé de donner à certains costus des figures nouvelles, & au delà de tout ce qu'en a écrit Dioscoride, sur lequel on s'est fondé; il est néanmoins constant que nous ne voyons en Europe qu'une sorte de costus qui soit reçu & approuvé généralement de tous, & qui posséde en raccourci les marques considérables que Dioscoride a données à toutes les trois espèces, si l'on en excepte en quelque sorte la douceur, que la longueur du temps peut avoir en partie dissipée; car le goût d'une plante récente est bien différent de celui de la même plante qui aura été gardée long-temps.

Le costus qui nous est apporté est une racine assez épaisse, de la grosseur d'un pouce, & même quelquefois de deux, qui pourroit bien avoir jusqu'à un pied de long, si elle nous étoit apportée toute entière. Sa couleur extérieure est cendrée, l'intérieure est blanche, tirant sur celle du buis; elle est fort odorante, & a au commencement quelque espèce de douceur, quand on la goûte; mais l'amertume & la petite acrimonie l'emporte bientôt après, de même que le goût aromatique. Le costus est plutôt leger que pesant, à cause que sa substance n'est pas beaucoup compacte. Si l'on devoit prendre le costus pour l'écorce d'un arbrisseau approchant du sureau, comme quelques-uns l'ont voulu, il y auroit lieu de choisir le costus surnommé corticosus à qui on a aussi donné le nom de *Cortex Winteranus*, qui est une écorce blanche dans toute sa substance, fort odorante & d'un goût aromatique, ayant la figure, mais non pas la couleur, ni le goût, ni l'odeur de la canelle ordinaire. Ce costus corticosus ne me semble pas beaucoup éloigné des vertus & des bonnes qualités du véritable costus, & je crois qu'on pourroit fort à propos l'employer à sa place.

Peu de personnes en France se peuvent vanter d'avoir vu dans les Indes

la

la véritable plante du ſpica-nard qui croît en Java en grande quantité. Bontius, Médecin Hollandois dit qu'il croît dans les montagnes éloignées d'environ quatorze lieues de la ville de Batavia, & qu'on n'oſe pas y aller de peur des tigres & des voleurs qui y ſont fréquents. Je puis bien aſſurer que j'ai cueilli moi-même autrefois le pſeudo-nardus ſur le Mont-Genévre aux extrémités du Dauphiné près du Piémont, & que j'ai trouvé ſes épis entaſſés en une maſſe ronde, ſous & proche la ſuperficie de la terre, ayant de petites racines fort déliées au deſſous, & le tout fort approchant de la figure du véritable nard des Indes, comme on le peut voir dans Mathiole & ailleurs. Les épis de ce fameux nard ſont plus gros que ceux des Indes, leur chevelure eſt plus éparpillée & plus hériſſée, & d'une couleur plus brune; ils n'ont preſque point d'odeur ni de goût, & ils ont dans leur centre une partie ligneuſe qui ſert de long en long de baſe à la chevelure. Le véritable nard des Indes a d'ordinaire ſes épis un peu moindres, & n'a point de parties ligneuſes; ſa chevelure eſt de couleur jaune tirant ſur le purpurin, elle commence dès la petite racine, & ſe trouvant entaſſée elle forme l'épi qui ſe maintient ainſi long-temps s'il n'eſt briſé; ſon odeur eſt fort approchante de celle du cyperus, ſon goût eſt fort aromatique mêlé d'amertume & d'acrimonie, deſſéchant la langue & imprimant à la fin une odeur aſſez agréable. On doit rejeter comme inutiles les petites racines du ſpica-nard qui ſont ſous les épis; on en doit choiſir les plus beaux, & ſans leur ôter leur figure, les ſecouer doucement dans les doigts pour en faire tomber la pouſſière, & tirer par le haut de l'épi ſa partie intérieure, qui doit être rejetée, comme étant d'ordinaire plus pâle que tout le reſte. On diſpenſera les épis ainſi mondés: on pourroit auſſi les inciſer avant que d'entreprendre de les piler dans le grand mortier, ſuivant le ſentiment de quelques-uns; mais on peut s'en paſſer, puiſque ſans cela cette chevelure ſe briſe & ſe réduit en poudre parmi les autres médicamens.

Il n'eſt pas néceſſaire de redonner ici l'hiſtoire du cinnamome; il ſuffit de dire qu'on ne peut & qu'on ne doit reconnoître pour cinnamome autre choſe que la canelle qu'on nous apporte aujourd'hui de l'iſle de Ceylan, ſituée dans la partie méridionale des Indes; on la doit choiſir nouvelle, d'une couleur vive, tirant du jaune ſur le purpurin, d'une odeur forte & agréable, d'un goût aigu, pénétrant, & fort aromatique; la mince eſt préférable à la plus épaiſſe. Le cinnamome étant bien choiſi, n'a beſoin d'aucune préparation.

L'huile exprimée de noix muſcades eſt ſi remplie de vertus, qu'on n'a que faire de rechercher des baumes naturels (qui ſont la plûpart ſophiſtiqués) pour les employer dans les thériaques, ou dans les autres compoſitions internes; j'en donnerois ici la préparation, ſi ſa place n'étoit réſervée parmi les huiles exprimées. Les noix muſcades, quoiqu'apportées des Indes, ſont trop connues pour devoir être ici décrites.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai dit que la plûpart des baumes qu'on vend pour naturels, ſont ſophiſtiqués, puiſqu'on doit être perſuadé qu'on acheteroit le véritable baume blanc de Judée à un prix fort haut, ſi l'on étoit aſſuré de l'avoir véritable, & ſi l'on n'avoit grand ſujet de croire que celui que nous pouvons avoir ne doit paſſer que pour un liquidambar, ou pour quelqu'autre

baume ſuppoſé. Pour ce qui eſt du baume du Pérou, quoiqu'il y en puiſſe avoir de véritable, à cauſe qu'il eſt plus abondant & à meilleur marché, il eſt encore bien ſujet à être contrefait.

Le dictame de Créte eſt une plante qui a quantité de tiges entaſſées & couvertes d'un coton fort blanc & fort touffu, de même que ſes feuilles qui ſont rondes & épaiſſes; ſes fleurs ſont purpurines & fort ſemblables à celles des violettes, mais elles ſont d'un violet plus clair, & paroiſſent parmi les feuilles dans les ſommités des tiges; ſa ſemence ſe trouve dans le calice de la fleur, lorſque la même fleur eſt paſſée. On doit tâcher d'avoir le dictame récent & cueilli lorſqu'il étoit en fleur, ſi faire ſe peut, ſinon ſe contenter des feuilles mondées.

Le folium-indum nommé malabathrum, n'eſt pas une feuille ſans racine naiſſante ſur les eaux, de même que la lenticula paluſtris, comme certains Auteurs l'ont voulu; mais c'eſt la feuille d'un grand arbre qui croît au pays de Cambaya, & en pluſieurs autres endroits des Indes. Les bouts des rameaux qui ſe trouvent ſouvent attachés aux feuilles ſont bien voir que c'eſt un arbre qui les porte. Cette feuille eſt aſſez grande & approchante de celle du citronnier; elle eſt de couleur verte-pâle, ayant trois nerfs ſéparés par intervalles égaux, qui vont de long en long d'un bout à l'autre de la feuille; elle eſt liſſée & luiſante par deſſus, & un peu rude au deſſous; ſon goût eſt aromatique, & participant du nard, du macis, du girofle & de la canelle; elle différe beaucoup en odeur, en goût, en grandeur, & par la diſpoſition de ſes nerfs, de la feuille du laurier, pour laquelle quelques-uns l'ont priſe ſans aucun fondement. Les feuilles de folium-indum bien vertes & bien entières ſont toujours les meilleures.

Le ſcordium, le calament & le polium jaune de montagne, l'ivette, la petite centaurée, le ſtœchas Arabique & le mille-pertuis ſont trop connus pour être ici décrits.

Sans m'arrêter aux ſentimens confus & erronés de pluſieurs Auteurs qui ont écrit de l'amomum, & ſans déterminer les lieux où il peut croître, ni la grandeur ou la figure entortillée de l'arbre qui le porte, je dis que le véritable amomum nous eſt aſſez connu, & qu'on nous l'apporte en grappe, dont la longueur eſt depuis un juſqu'à trois ou quatre pouces, cette grappe a comme un nerf qui ſert de pied & de baſe aux gouſſes qui ſont rondes, groſſes comme des grains de raiſins, de couleur blanche cendrée, liſſées & plus entaſſées que ne le ſont ordinairement les grains des grappes des raiſins, étant comme collées contre leur baſe de même que les grains de poivre. La grappe eſt en partie couverte de ſix feuilles, preſque ſemblables à celles du grenadier, dont trois ſont plus longues & plus avancées que les trois autres qui les entre-diviſent. Ces gouſſes ſont remplies de grains purpurins preſque carrés & fort approchans en toutes choſes des grains de cardamomes; ces grains joints enſemble ſont une figure ronde, ils ſont ſéparés néanmoins par des pellicules fort déliées, mais ſi reſſerrés les uns contre les autres, qu'il ſemble que ce petit globe ne ſoit compoſé que de trois parties, quoiqu'on en puiſſe aiſément ſéparer tous les grains, en les preſſant dans les doigts. Les gouſſes & les pellicules doivent être rejetées, & on ne doit employer ici ni ailleurs que les grains

purpurins & bien nourris, & rejeter ceux qui sont noirs & ridés. Ces grains ont un goût âcre, piquant, fort aromatique, & dont l'impression demeure long-temps à la bouche.

Je ne veux pas décrire ici les diverses espèces de cardamome, il me suffit de dire que le petit qui est ici ordonné est le plus excellent de tous; il est en grains presque carrés, dans de petites gousses triangulaires, tant soit peu moindres que les petites noisettes; la couleur de ces gousses est d'un blanc cendré, fort semblable à celle des gousses de l'amomum; les grains sont aussi presque de même couleur & de même goût, & séparés de même en trois parties par des pellicules fort déliées: ils doivent être choisis & mondés comme ceux de l'amomum.

La semence du persil de Macédoine est d'un verd-pâle, petite, longuette, pointue, & un peu plate, d'un goût âcre & fort aromatique, & d'une odeur fort agréable. On aura soin de la bien monder & d'en rejeter la poussière & toutes les superfluités.

La semence de l'ammi est d'une grosseur entre celle de l'ache & celle du persil ordinaire, elle est presque ronde, & ressemble fort aux grains de sable, dont elle porte le nom; on nous en apporte de deux espèces, dont le goût est fort aromatique & un peu amer; mais l'ammi qui vient de Créte, & dont le goût & l'odeur participent du thym & de l'origan, est préférable à l'autre. Cette semence doit être mondée de même que la précédente.

La semence de seseli de Marseille est un peu plus petite que celle du fenouil sauvage, & elle approche beaucoup de sa figure; sa couleur est verte-pâle, son goût âcre, aromatique & un peu amer: on la choisira récente & bien nourrie, & on la mondera bien.

La myrrhe est une gomme-résine, laquelle étant bien récente est d'une couleur jaune-verte tirant sur le rouge, grasse, odorante, âcre, mordante & fort amère; ayant au dedans, quand on la rompt, des taches blanchâtres qui approchent de celles qui paroissent sur les ongles. Elle doit être choisie pure & autant qu'il se peut transparente; ce sont là les véritables marques de la myrrhe qui doit être ici employée, & dont les plus grosses larmes doivent être préférées aux moindres.

On peut bien assurer que l'arbre qui produit le storax ne manque pas de donner beaucoup de larmes; mais je ne sçaurois me persuader que celui qu'on nous apporte, ou qu'on fait semblant de nous apporter du Levant en belles & grosses larmes, soit un véritable storax. Le haut prix auquel on l'a vendu depuis long-temps, a augmenté la malice des affronteurs qui le débitent, & l'épreuve que j'en ai faite, m'a tout-à-fait ôté l'envie de m'y fier à l'avenir. Ce n'est pas avec du galbanum, ni avec de l'ammoniac, qu'on peut contrefaire ces larmes, comme quelques-uns ont pensé, puisque l'odeur forte & fâcheuse de l'un ou de l'autre ne pourroit pas s'accommoder à l'odeur douce & agréable qu'on a soin de donner aux larmes qu'on nous vend; mais elles sont apparemment contrefaites avec quelques larmes blanches de benjoin, ou avec quelque gomme-résine sans odeur, ou du moins dont l'odeur puisse céder à celle du storax qu'on lui imprime. Sur quoi j'ai cru devoir publier ce que j'ai vérifié. J'avois du storax en larmes, dont l'odeur, le goût, la couleur &

la figure extérieure étoient telles qu'on a accoutumé de rechercher dans un ſtorax légitime; j'entrepris d'en ramollir une larme dans la main, à deſſein de l'incorporer enſuite avec d'autres drogues de ſubſtance approchante; je fus étonné lorſque je reconnus que toute la bonne odeur du ſtorax s'étoit diſſipée dans ma main, & que cette larme étoit incapable de communiquer rien de bon à un baume aromatique que j'avois entrepris: je jugeai alors qu'il falloit avoir recours à un autre ſtorax plus aſſuré; & ne voulant pas me fier au ſtorax en boules qui eſt ordinairement augmenté avec du ſtorax liquide, ni à un autre qu'on vend dans les boutiques, lequel eſt fort leger & rempli de ſcieure de bois, je choiſis un ſtorax d'odeur agréable, bien garni de grains ou petites larmes & peu chargé d'ordures, dont je tirai la réſine en la manière qui ſuit.

Ayant mis huit onces de ce ſtorax dans un poëlon avec douze onces de bon vin blanc, & le poëlon ſur un feu modéré, je remuai doucement le tout avec une eſpatule, & lorſque je reconnus que le ſtorax étoit ſuffiſamment diſſous, je verſai promptement & chaudement toute la matière dans un petit ſac de toile forte & ſerrée, & l'ayant lié bien ferme au deſſus de la matière, je le mis à la preſſe entre deux platines chaudes, & j'en tirai trois onces de réſine pure autant belle qu'odorante, & qui en toutes choſes le devoit emporter ſur tous les ſtorax en larmes que nous voyons. Je me ſervis avec grande ſatisfaction de cette réſine dans mon baume, & je ſuis prêt à m'en ſervir en toutes occaſions, tant pour les remédes internes que pour les externes. Ceux qui rencontreront du ſtorax tel que je l'ai eu, pourront profiter de mon avis & de la manière de le purifier, que j'ai bien voulu communiquer au public.

L'opopanax eſt une gomme diſſoluble dans les liqueurs aqueuſes, ſortant par inciſion d'une plante férulacée nommée panax heracleum; elle découle liquide & blanche de la plante; mais elle devient peu à peu compacte & dorée en ſa ſuperficie. On doit choiſir l'opopanax récent en larmes bien pures, graſſes & bien blanches, du moins au dedans, d'un goût âcre & amer, & d'une odeur forte.

Le ſagapenum nommé auſſi ſerapinum, à cauſe que ſon odeur approche de celle du pin, eſt une gomme diſſoluble dans les liqueurs aqueuſes, de même que l'opopanax. Il ſort auſſi d'une plante ferulacée, ſon goût eſt âcre & un peu amer, ſon odeur forte & deſagréable, ſa couleur eſt blanche au dedans & au dehors, lorſqu'il eſt nouveau, mais elle devient rouſſâtre peu à peu en ſa ſuperficie, & même elle s'obſcurcit par ſucceſſion de temps au dedans & au dehors, comme les autres gommes, & ſur-tout les aqueuſes. Il en faut choiſir les larmes les plus pures & les plus nouvelles.

Pour ce qui eſt du choix du caſtoreum, & du lieu où l'on doit prendre les animaux qui le portent; quoique la plûpart des Auteurs recommendent fort celui de Pont, je ne doute pas que celui des caſtors qu'on prend le long des rivières de France, de Suéde, de Pologne, d'Allemagne, & même de Canada, & de toutes les Indes, ne ſoit également bon, pourvu qu'on en excepte certains teſticules applatis, qui ne ſont guéres plus grands ni plus épais que les figues ſéches de Marſeille, & que quelques-uns vendent pour le vrai caſtoreum, quoiqu'ils ſoient tout-à-fait dépouillés de toutes les bonnes marques que

le vrai castoreum doit avoir. On ne doit pas aussi recevoir certaines bourses contrefaites, de même grandeur que les véritables bourses de castor, que quelques affronteurs sçavent remplir d'un mêlange de gommes puantes, de vrai castoreum en poudre, & de cette liqueur onctueuse qu'on trouve au haut des véritables bourses du castor; mais on en peut aisément connoître la tromperie, en ce qu'on n'y voit pas les pellicules ni les fibres, dont la substance charneuse du vrai castoreum se trouve naturellement entrelassée; que ce mêlange se ramollit à la chaleur, & qu'on ne peut pas le réduire en poudre, comme on peut faire la substance charneuse du vrai castoreum.

L'épi celtique nommé des Latins *Spica celtica*, croît aux monts Pyrenées & sur les montagnes du Tyrol en Allemagne. C'est une petite plante fort aromatique qu'on nous apporte en petites javelles, & qui n'a aucune apparence d'épi qu'en sa racine. J'estime aussi que le nom de spica lui a été principalement donné à cause que son odeur est pour le moins autant forte que celle du spica-nard. La vertu de toute la plante est concentrée dans sa racine, c'est pourquoi on en doit rejeter les feuilles, les fleurs, tous les filamens & toutes les autres superfluités; & pour y réussir, il faut étendre ses racines dans un lieu un peu humide, afin de les humecter & de les rendre ployables & moins cassantes, avant qu'on entreprenne de les monder; car comme il faut ôter doucement avec la pointe du canif toutes les superfluités qui environnent la racine, elle se briseroit si elle étoit trop séche, & si on n'usoit de cette précaution.

Je ne dirai pas ici la méthode qu'on doit suivre pour écumer le miel, puisque l'extrait de baies de geniévre en doit occuper la place, & que d'ailleurs j'ai déja parlé de cette despumation dans la thériaque des Anciens. Je renvoie la préparation de l'extrait de geniévre au Chapitre des Extraits dans la troisième partie de cette Pharmacopée. Je dirai seulement en faveur de l'extrait de geniévre, que non seulement il peut faire la même chose que le miel écumé pour l'union & la conservation de toutes les drogues, mais qu'il augmente beaucoup les vertus de cette thériaque. La préparation, le mêlange des médicamens, la dose & l'usage de la thériaque ancienne doivent servir de régle à celle ci.

Theriaca diatessaron.

℞ Pulvis diatessaron unc. viij. Mellis optimi despumati, extracti baccarum juniperi, ana libr. j. M. fiat elect.

Thériaque composée de quatre drogues.

Prenez huit onces de poudre diatessaron ci-devant décrite, de bon miel écumé, & de l'extrait de geniévre, de chacun une livre. Mêlez, faites-en un électuaire.

Cette thériaque a été inventée particuliérement pour les pauvres; on la nomme diatessaron, parce qu'il n'y a que quatre drogues qui entrent dans la poudre, qui étant mêlée avec le miel & l'extrait de geniévre, fait une composition aléxitère fort souveraine.

La préparation de cette thériaque est très-facile; car il n'y a qu'à mêler la poudre de ces quatre drogues avec le miel bien écumé & l'extrait de geniévre, & serrer ensuite la composition pour le besoin.

Cette thériaque n'eſt pas à mépriſer; elle eſt fort propre dans les maladies contagieuſes, dans les poiſons & les morſures des bêtes venimeuſes, contre l'apopléxie, les convulſions, toutes les maladies froides du cerveau, & même contre les vers; elle fortifie l'eſtomac & ouvre les obſtructions de tous les viſcères. On en peut uſer de même & en pareille doſe que des autres thériaques.

Mithridatium Damocratis.

℞ Myrrhæ trogloditidis, croci, agarici, zinziberis, cinnamomi, nardi indicæ, thuris maſculi, ſeminis thlaſpeos, ana unc. ij. ſ. Siſeleos Maſſilienſis, opobalſami, ſchænanthi, ſtæchadis Arabicæ, coſti, galbani, terebinthinæ Chiæ, piperis longi, caſtorei, ſucci hypociſtidis, ſtyracis calamitæ, opopanacis, folii indi, caſſiæ ligneæ, polii montani, piperis albi, ſcordii, ſeminis dauci Cretici, trochiſcorum cypheos, bdellii, ana unc. j. ſ. Nardi celticæ, gummi Arabici, petroſelini Macedonici, opii Thebaïci, cardamomi minoris, ſeminis fœniculi, radicis gentianæ, roſarum rubrarum, dictamni Cretici, ana drachm. x. Seminis aniſi, radicis acori veri, ari, valerianæ majoris, ſagapeni, ana drachm. vj. Meu athamantici, acaciæ veræ, ventris ſcinci, ſeminis hyperici, ana drachm. v. Mellis optimi deſpumati libr. xix. Vini optimi quantùm ſatis.

Mithridat de Damocrates.

Prenez 1°. de la myrrhe troglodite, du ſafran, de l'agaric, du gingembre, de la canelle, du nard d'inde, de l'encens mâle & de la ſemence de thlaſpi, de chacun deux onces & demie. 2°. Du ſeſeli de Marſeille, de l'opobalſame, du ſchœnanthe, ou fleur de jonc odorant, du ſtœchas Arabique, du coſtus, du galbanum, de la térébenthine de Chio, du poivre long, du caſtoreum, du ſuc d'hypociſtis, du ſtorax calamite, de l'opopanax, du folium indum, de l'acacia lignea, (c'eſt une écorce comme la canelle) du polium de montagne, du poivre blanc, du ſcordium, de la ſemence de daucus de Créte ou Candie, des trochiſques de cyphi, de bdellion, de chacun une once & demie. 3°. Du nard celtique, de la gomme Arabique, du perſil de Macédoine, de l'opium de la Thebaïde, du petit cardamome, de la ſemence de ſenouil, de la racine de gentiane, des roſes rouges, du dictame de Créte, de chacun dix gros. 4°. De la ſemence d'anis, de la racine du vrai acore, de la grande valeriane, du ſagapenum, de chacun ſix gros. 5°. Du meon athamantique, du vrai acacia, du ventre de ſcinc, de la ſemence de mille-pertuis, de chacun cinq gros. 6°. Dix-neuf livres de bon miel écumé, & du vin ſuffiſamment pour la forme & la conſiſtance de cette compoſition.

J'ai inſéré ici la deſcription du Mithridat, afin qu'on ne ſe plaignît pas de la ſuppreſſion d'une compoſition fort célébre, quoiqu'il ait autant & même plus beſoin de réformation que l'ancienne thériaque; mais on n'a pas jugé à propos d'en donner une deſcription réformée, puiſque celle de la thériaque peut ſuffire pour tous les deux, ou du moins ſervir pour la réformation du mithridat. Cela n'empêchera pas que les partiſans des anciennes traditions ne puiſſent ſe ſatisfaire, s'ils aiment l'embarras & la diſpenſation de pluſieurs drogues de peu de vertu, qui ſe trouvent mêlées parmi les bonnes qui entrent dans cette compoſition.

Il eſt à remarquer que l'opium entre en moindre quantité dans cette diſ-

pensation que dans la thériaque ; que les trochisques de vipère & de scille n'y sont pas ordonnés, & qu'il y a dans le mithridat plusieurs drogues qui ne sont pas dans la thériaque réformée, lesquelles je vais décrire ici succinctement.

L'agaric est une excrescence qui naît en forme de potiron sur le tronc ou sur les grosses branches de divers vieux arbres. On en reconnoît deux espéces, sçavoir, le mâle & la fémelle ; le mâle est jaunâtre, assez pesant & assez compacte, il est plus propre pour les Teinturiers que pour la Médecine ; la fémelle est la plus recherchée ; la meilleure se trouve sur la Meleze, nommé *Larix* ou *Larez* par les Grecs & par les Latins. Les anciens ont vanté l'agaric qui vient dans une province que l'on a nommée Agarie, ou à cause de l'Agaric, ou à cause du fleuve Agaricus qui l'arrose : nous employons ordinairement aujourd'hui l'agaric qui croît sur les hautes montagnes du Dauphiné, qui sont les Alpes des anciens, ou sur les montagnes de Trente, sans pourtant mépriser celui qui vient du Levant ou d'ailleurs, pourvu qu'il ait les principales marques qu'on doit rechercher, qui sont la blancheur, la légéreté, la netteté, la grandeur, la friabilité, l'odeur pénétrante & la grande amertume. L'agaric est du nombre des médicamens qui purgent avec violence & en attirant ; c'est pourquoi on le pourroit fort à propos retrancher du mithridat, de même que de la thériaque, à cause que sa vertu est opposée à la cordiale & alexitère de la plûpart des autres médicamens.

Le gingembre est assez connu, quoiqu'il ne croisse qu'aux Indes & en l'Amérique ; on en reconnoît deux espéces, sçavoir, le mâle & la fémelle ; mais on n'en fait point de différence en médecine ; on se contente seulement de rechercher le plus récent & le mieux nourri, & non celui qui est blanc au dedans, & qui nous est apporté des Indes, celui de l'Amérique n'est pas si estimé, principalement à cause de sa couleur obscure.

L'encens mâle est appellé oliban, il est assez connu dans les boutiques ; c'est une gomme qui doit être choisie en grosses larmes blanches, pures, & assez pesantes, d'un goût âcre & amer, d'une odeur pénétrante ; on ne sçait pas bien au vrai pourquoi on lui a donné le nom de mâle, si ce n'est pour distinguer les grosses & belles larmes d'avec les communes.

Les Auteurs nous décrivent l'opobalsamum un suc ou une liqueur épaisse, blanchâtre, transparente, & d'une odeur semblable à celle de la térébenthine, mais beaucoup plus agréable ; il doit découler de l'incision qu'on a faite pendant les jours caniculaires aux branches d'un arbrisseau nommé balsamum, dont le bois est nommé xylobalsamum : il ne nous est apporté qu'en rameaux assez droits, mais fragiles & parsemés de nœuds inégaux ; l'écorce de ce bois est roussâtre en dehors, mais verdâtre au dedans, & le bois qui est au dessous est blanchâtre & moëlleux. Ce bois récent étant rompu, rend une odeur qui approche de celle de l'opobalsamum, son goût est amer & un peu piquant : la plante du baume la plus estimée croît en Judée & dans l'Arabie heureuse ; on en cultive aussi en Egypte dans les jardins du Grand-Seigneur ; il en croît encore dans le Pérou, mais il est moindre en beauté & en bonté. On ne voit guéres d'opobalsamum qualifié de Judée, qui ne soit sec, d'où vient qu'on ne peut pas y reconnoître les marques essentielles que

les Auteurs ont recommendées, sçavoir qu'en en versant quelques gouttes dans de l'eau ou dans du lait, il semble qu'il aille se dissoudre d'abord dans ces liqueurs, mais qu'il les surnage après, & qu'on puisse le ramasser tout avec une paille ou avec une aiguille; & qu'en en versant quelque goutte sur du drap, on puisse l'en séparer sans qu'il en demeure taché. Les Auteurs nous représentent aussi l'opobalsamum nouveau, si pénétrant, qu'à peine peut-on supporter la force & l'acrimonie de son odeur; d'où vient que n'en voyant point aujourd'hui où l'on puisse remarquer ces qualités, on a grand sujet de douter si l'on nous en apporte de véritable, & de regretter qu'une liqueur tant exaltée nous soit si peu connue; c'est ce qui me confirme dans la pensée que j'ai toujours eue, qu'il vaut mieux employer l'huile exprimée de noix muscade dans les thériaques, dans le mithridat & ailleurs où l'opobalsamum est ordonné, que d'y recevoir ce qu'on veut faire passer pour lui; & cela avec d'autant plus de raison, que l'huile exprimée de noix muscades est un suc d'une nature entre la résineuse & l'oléagineuse, & exprimé d'un fruit fort aromatique & rempli de vertus; & que son goût, son odeur & sa pénétration le rendent fort digne d'occuper une si bonne place.

Le nom de schœnanthe signifie fleur de jonc, qui est la meilleure partie de cette plante; car quoique le goût & l'odeur du jonc témoignent bien qu'il n'est pas dépourvu de vertus, il faut avouer que la fleur a quelque chose de plus considérable pour la beauté, le goût & la bonne odeur, étant entre toutes les fleurs celle qui conserve plus long-temps toutes ses bonnes qualités, nonobstant sa petitesse & sa tenuité; ensorte qu'ayant été gardée plusieurs années, elle remplit encore les narines de son odeur forte, & la bouche de son goût âcre & aromatique. Le juncus odoratus qui porte cette fleur croît en Nabathée, Province d'Arabie, où il est si abondant qu'on le fait servir de litière aux chameaux & aux autres animaux domestiques. La hauteur de ce jonc est environ d'un pied, sa racine est petite, menue & pleine de nœuds. La plante est touffue & composée de plusieurs rangs entassés, de couleur verte-pâle, entre-mêlés de quelques feuilles longues fort étroites & pointues comme les joncs, près de la pointe desquels se trouve ces petites fleurs qui sont de couleur blanche tirant sur le purpurin, & arrangées par double rang.

On ne doit pas dispenser les fleurs de schœnanthe sans avoir été bien mondées; & pour ôter la difficulté qu'on pourroit avoir à les monder, je veux bien faire part de la méthode que j'observe pour cet effet. Après avoir fait passer par un tamis grossier la poussière qui se trouve ordinairement mêlée parmi les fleurs, on les étendra sur une feuille de papier, & on y appliquera un morceau de drap grossier neuf, bien fourni de poil, de la longueur & largeur à peu près de la main; on relevera en même temps le morceau de drap, & on y verra plusieurs fleurs attachées, qu'on raclera doucement avec un couteau & qu'on gardera à part. On continuera d'étendre les fleurs, d'appliquer le morceau de drap, & de séparer les fleurs mondées, jusqu'à ce qu'on en ait autant que l'Auteur en ordonne.

Le galbanum est une gomme dissoluble dans les liqueurs aqueuses, comme l'opopanax & le sagapenum; il découle aussi de même par l'incision d'une plante férulacée dont il porte le nom. On doit en choisir les plus grosses larmes,

qui

qui soient pures, blanches, grasses, d'un goût âcre & amer, & d'une odeur forte & desagréable.

Parmi toutes les térébenthines qui découlent de divers arbres, & que nous reconnoissons pour les résines liquides, celle qui découle du térébinthe est estimée la meilleure : elle doit être transparente, de couleur blanche, tirant un peu sur le verd, d'une odeur médiocrement forte, sans être desagréable. La meilleure térébenthine nous est apportée de l'isle de Chio ; elle est ordinairement moins liquide que les autres tant de Venise que d'ailleurs.

La figure du poivre long approche beaucoup de celle des chatons de coudrier ; sa longueur est à peu près semblable à celle des dattes, & sa grosseur à celle de leur noyau. Le poivre long est composé de petits grains contigus, merveilleusement bien arrangés, paroissant extérieurement de la grosseur & de la couleur de la graine de jusquiame ; & quoique ces grains semblent assez distincts, & qu'il ne soit pas bien difficile de les séparer les uns des autres, ils ne sont néanmoins qu'un même corps, & chacun d'eux a sa pointe adhérente au centre, qui est un petit nerf qui sert non seulement de base à tous, mais encore de queue au poivre long, par laquelle il est attaché à la plante qui le porte ; cette plante est rempante & a ses feuilles assez semblables à celles du poivre noir, mais plus vertes & plus tendres, & ayant leur queue beaucoup plus courte. Le goût du poivre long est presque semblable à celui du poivre noir, mais il est plus modéré dans sa chaleur & dans sa siccité. Il doit être récent & bien nourri, & la queue en doit être rejetée.

Le suc d'hypocistis est tiré d'un rejeton naissant comme un potiron au pied d'une espèce de cistus, & approchant de la figure de l'orobanche. Ce rejeton est de couleur jaunâtre & mêlée d'interstices obscurs qui représentent comme les nœuds de la racine de nenuphar. Ces rejetons sont quelquefois de la grosseur d'un pouce, quelquefois de deux & même de trois, & de la longueur d'un doigt & quelquefois de toute la main ; ils s'élèvent en figure ronde & longue, mais un peu plus grosse en haut qu'en bas, & représentent une fleur de grenade à leur sommité ; ils naissent vers le mois de Maï, ils sont tendres & succulens & rendent un suc noir & fort acide, qu'on dépure bien, & qu'on fait cuire à petit feu dans un vaisseau de terre bien verni jusqu'à la consistance d'un extrait un peu solide, qu'on appelle suc d'hypocistis.

L'arbre qui porte le cassia lignea est presque semblable à celui qui porte la canelle, ils croissent même l'un parmi l'autre dans l'isle de Ceylan ; leurs écorces, quoique produites par différens arbres, sont cueillies & séchées de même manière, elles sont également d'un goût piquant & fort agréable aussi bien que leur odeur ; leur couleur, leur figure & leur épaisseur ne diffèrent presque en rien ; mais le cassia lignea est d'une substance grasse, mucilagineuse, & telle qu'en le mâchant il se dissout tout dans la bouche, sans y laisser aucune partie ligneuse ; au lieu que la partie ligneuse de la canelle reste toujours dans la bouche, quoiqu'on l'ait bien mâchée.

Le poivre noir croît en Java, en Sumatra & en Malaca : il y en a deux espèces, sçavoir, le mâle qui a de grandes feuilles, & la femelle qui les a petites, pointues & faites en forme de cœur ; elles sont vertes en dehors & jaunâtres en dedans, & ont une assez longue queue. La plante de l'un & de

l'autre poivre eſt ſarmenteuſe, ployable & pleine de nœuds. On ſéme les poivres auprès de quelques arbres, ou de quelques échalas pour leur ſervir de ſoûtien. Les grains des deux eſpèces de poivre viennent en grappes & ſont fort ſemblables, ils n'ont preſque point de queue, & ſont comme fichés & entaſſés pluſieurs enſemble contre un long nerf en façon de raiſin. Ces grains ſont verds au commencement, mais ils noirciſſent en meuriſſant.

Ceux qui ont cru qu'on cueilloit le poivre blanc avant ſa maturité, ou que la plante qui le porte, étoit différente de celle du noir, ſe ſont bien trompés, puiſque c'eſt une choſe aſſurée que du poivre noir on fait le blanc, en arroſant & humectant le noir de l'eau de la mer, l'expoſant après aux rayons du ſoleil, & rejetant l'écorce qui abandonne par ce moyen le grain, lequel ſe trouve blanc, lorſque l'écorce noire a été ôtée.

La ſemence du daucus de Créte eſt préférée aux autres; elle eſt de la longueur de celle du cumin, mais elle eſt moins groſſe; ſa couleur eſt blanchâtre, & ſa ſuperficie velue, ſon odeur eſt fort agréable, & ſon goût fort aromatique, un peu piquant & accompagné de chaleur.

Il y a deux ſortes de polium ſur les montagnes, l'un qui a ſes fleurs & preſque tout le deſſus de ſes feuilles & de ſes tiges de couleur dorée, & l'autre qui les a blanchâtres. La plante de l'un & de l'autre eſt couverte d'un coton aſſez touffu, & ſur-tout le jaune dont auſſi l'odeur & le goût ſont ſi aromatiques, qu'ils impriment en même temps au nez & à la bouche comme un mélange de pluſieurs aromats. Le polium jaune doit être préféré à l'autre; il croît ſur les hautes montagnes dans des lieux pierreux & arides qui ſont ordinairement plus expoſés au midi : on en trouve auſſi quelquefois au bas des montagnes & le long des torrens, où les ravines des eaux l'ont tranſplanté.

Les Auteurs ont vanté le ſcordium de Créte, mais il n'eſt pas néceſſaire que nous le cherchions ſi loin, puiſque la France nous en produit de fort bon, qui eſt trop connu pour mériter une deſcription particulière.

Le véritable carpobalſamum eſt extrêmement rare, ou pour mieux dire, on n'en trouve point aujourd'hui qui ait les véritables marques que les Auteurs lui ont données; car ils veulent qu'il ſoit attaché à la plante par un petit calice, qu'il ſoit aſſez gros, peſant, piquant & âcre au goût, & couvert d'une petite membrane de couleur fauve, tirant ſur le rouge, qu'il ait au dedans des membranes plus épaiſſes que n'eſt l'extérieure, & qu'il contienne une ſemence pleine d'un ſuc jaune & mielleux, avec une odeur agréable & approchante de celle de l'opobalſamum; mais on ne remarque pas dans les grains que l'on trouve quelquefois dans les boutiques ſous le nom de carpobalſamum, qu'ils ayent eu un calice pour les porter, mais une petite queue qui leur a ſervi de ſoutien; ces grains au contraire ſont aſſez petits & legers, leur goût peu piquant, & encore moins âcre; & l'on ne trouve point qu'ils contiennent de ſemence ni aucun ſuc jaune & mielleux, ni qu'ils ayent aucune odeur conſidérable : il eſt vrai que la vieilleſſe pourroit avoir affoibli quelques-unes de ces marques, mais non pas les anéantir preſque toutes; ce qui nous fait douter qu'ils ſoient légitimes, & ce qui nous oblige avec la plûpart de nos Auteurs de leur ſubſtituer les cubebes.

Ces cubebes approchent beaucoup de la couleur, de la groſſeur & de la

figure du poivre noir, excepté qu'elles ont une petite queue fort apparente qui les tient attachées à un nerf en forme de grappe de raisin. Ces petites baies ont un goût mordicant un peu amer & fort aromatique, elles croissent en abondance dans l'isle de Java, où elles naissent d'un petit arbrisseau qui s'appuie sur les arbres voisins, comme le lierre. Quelques Auteurs ont dit avec peu de fondement que les habitans du pays les faisoient bouillir avant que de les transporter, de peur qu'on ne les semât dans d'autres endroits ; mais le peu de débit qu'on en fait, & le prix modique auquel on les donne, détruisent tout-à-fait cette pensée.

Les cubebes sont fort bonnes pour échauffer & fortifier l'estomac, pour déboucher les obstructions de la rate, pour corriger l'intempérie froide de la matrice, & pour donner de la vigueur pour l'acte vénérien.

Je renvoie au Chapitre des Trochisques ce que j'ai à dire de ceux de Cypheos.

Le bdellium vient dans la Bactriane, il est produit par un arbre noir de la grandeur de l'olivier, & dont les feuilles sont semblables à celles du chêne. Le bdellium est une gomme à laquelle les Auteurs ont donné pour marques d'être claire & jaune comme la cire, ou comme la colle de taureau, d'être amère au goût & grasse, & d'avoir l'odeur de l'*ongle odorante*, lorsqu'elle est brûlée.

Je ne décris point la gomme Arabique, ni le fenouil, ni l'anis, parce qu'ils sont trop connus.

L'acorus verus nous est apporté de la Lithuanie, ou de la Tartarie ; c'est une racine qui rempe presque à fleur de terre, & qui cherche sa nourriture par des filamens qui en dépendent ; elle est fort noueuse, de la grosseur du doigt, de couleur blanche tirant sur la couleur de chair, d'une substance rare & legére, d'un goût mordicant & un peu amer, & d'une odeur forte, mais assez agréable. On nous l'apporte tout mondé, il faut se contenter de le choisir bien récent & bien nourri.

L'aron, nommé aussi jarrus ou pied de veau, est fort commun ; on en doit cueillir la racine au commencement du printemps, dès qu'elle commence à bourgeonner, ensuite il faut la bien laver, la nettoyer de toutes superfluités, la couper en rouelles, les enfiler & les faire sécher à l'ombre.

L'acacia vera est le suc épaissi du fruit d'un grand arbre épineux qui croît en Egypte, sa fleur est blanche, son fruit est contenu dans des gousses & est semblable aux lupins. Ce suc est haut en couleur, d'un rouge assez beau & d'une substance compacte ; mais on peut le casser en frappant dessus, lorsqu'il est bien desséché. On nous l'apporte en boules dans des vessies assez minces ; il doit être net & luisant au dedans lorsqu'il est cassé, son goût doit être stiptique & tant soit peu piquant, mais assez agréable.

Les scincs ou stincs marins, sont de petits animaux assez semblables aux lesards, ou si l'on veut à de petits crocodiles ; ils vivent en partie dans l'eau, & en partie sur la terre ; ils marchent sur quatre jambes fort courtes & fort menues ; leur museau est plus pointu que ceux des lesards, & leur queue est aussi plus menue & plus courte ; ils sont couverts de petites écailles merveilleusement bien arrangées, de couleur argentine, brunie en divers endroits de couleur dorée, & principalement sur leur dos. Ces animaux ne deviennent

jamais grands comme sont les crocodiles, quoiqu'on leur en ait donné le nom. Ils naissent en Egypte vers la mer rouge, en Libie & même aux Indes. On choisit pour le mithridat l'endroit du corps des stincs, où doivent être les reins & le ventre, & on laisse les autres parties, quoiqu'elles ne soient pas dépourvues de vertus. J'ai parlé ailleurs des autres médicamens du mithridat.

Pour ce qui est du mêlange de cette composition, on pourra suivre celui que j'ai donné pour la thériaque des Anciens.

Les vertus du mithridat sont fort approchantes de celles de la même thériaque, quoiqu'elles soient un peu inférieures en toutes choses, particulièrement contre la morsure des serpens, (à quoi la chair des vipères est principalement nécessaire) & pour appaiser les douleurs & donner du repos, à cause que l'opium n'y est pas en si grande quantité que dans la thériaque.

* *Confectio alkermes simplex.*

℞ Succi granorum kermes tepefacti & colati libr. iij. Aquæ rosarum damascenarum unc. vj. Cinnamomi unc. j. ſ. Sacchari albissimi libr. j. Saccharum cum aqua rosarum balnei calore liquesce in syrupum, deindè immisce succum kermes, cui denique adde cinnamomum in pulv. subtiliss.

Confection alkermés simple.

Prenez du suc de kermés tiéde & passé, trois livres; six onces d'eau de roses de damas; une once & demie de canelle; une livre de succre. Faites fondre le succre dans l'eau de roses, à la chaleur du bain-marie; mêlez-y ensuite le suc de kermés, & enfin la canelle en poudre.

La confection alkermes préparée de cette manière n'est pas moins bonne ni moins élégante que la suivante qui est plus composée.]

Confectio alkermes regia.

℞ Succi pomorum redolentium, aquæ rosarum fragrantissimæ, ana libr. j. ſ. Serici crudi mundati & minutim incisi libr. j. Sacchari optimi libr. ij. Succi kermesini recentis spissioris libr. j. ſ. Margaritarum orientalium præparatarum, santali citrini, & cinnamomi acutissimi, ana unc. j. Ambræ griseæ cum olei cinnamomi stillati gutt. iij. pulveratæ unc. ſ. Lapidis lazuli usti, loti & levigati drachm. ij. Foliorum auri drachm. j. Moschi orientalis drachm. ſ. Misce, fiat elect.

Confection d'alkermés royale.

Prenez 1°. du suc de pommes odorantes & de bonne eau de roses, de chacun une livre & demie. 2°. Une livre de soie crue mondée & incisée bien menu. Faites infuser le tout dans un matras bien bouché au bain-marie tiède, pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous ferez l'expression de la soie au pressoir, & ayant clarifié la liqueur épreinte avec deux livres de succre fin, vous la ferez cuire en consistance d'électuaire solide, l'ôtant alors du feu pour y dissoudre une livre & demie de suc de kermés récent & bien épaissi, & y mêler un peu après des perles d'Orient préparées, du santal citrin & de très-bonne canelle, de chacun une once; de l'ambre gris pulvérisé avec trois gouttes d'huile de canelle distillée, la quantité de demi-once; deux gros de pierre d'azur

brûlée, lavée & alcolisée sur le porphyre; un gros de feuilles d'or, & demi-gros de musc d'Orient, pour une confection régulière.

On appelle soie crue celle qui n'a souffert aucune cuite, qui est encore en coucon, & dont le ver a été tiré en incisant le même coucon, quatre ou cinq jours après que ce petit chef-d'œuvre a été parfait; car en ce temps-là cette soie se trouve fort pure, pourvu qu'on en ait ôté l'enveloppe extérieure & la tunique la plus intime du coucon que touche le ver, & qui doit être rejetée de même que la tunique extérieure. Cette soie ainsi choisie ne manquera pas de fournir ses vertus à la confection, & par tout ailleurs où elle sera employée.

Pour préparer méthodiquement cette confection, on pulvérisera à part fort subtilement le santal citrin & la canelle, on préparera les perles sur le porphyre, on fera rougir & on éteindra par trois fois la pierre d'azur dans de l'eau rose, dans laquelle on la laissera tremper vingt-quatre heures, puis on la préparera sur le porphyre de même que les perles; on pulvérisera ensemble l'ambre gris & le musc, en y mêlant trois gouttes d'huile distillée de canelle, qui aideront à les pulvériser, & qui empêcheront même qu'ils n'adhérent au mortier; & lorsqu'ils seront pulvérisés, on les mêlera avec les autres poudres: cependant après avoir rejeté toutes les superfluités internes des coucons, & après avoir fendu & divisé toutes leurs tuniques, qui se trouvent les unes dans les autres, on les incisera bien menu, & les ayant mises dans un matras, on versera dessus le suc de pommes bien dépuré & l'eau rose ordonnée, & ayant bien bouché le matras, on le tiendra pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde; puis ayant coulé & exprimé fortement les coucons, on dissoudra dans cette liqueur deux livres de beau succre, & on les fera cuire ensemble dans une terrine vernie sur un feu modéré, jusqu'à la consistance d'un électuaire solide; & ayant ôté la terrine du feu, on y délayera une livre du suc exprimé de grains de Kermés récens & parfaitement meurs; après quoi on y ajoûtera peu à peu les poudres, & à la fin l'or en feuilles; & ayant serré la confection dans un pot de fayance bien bouché, on la gardera pour le besoin.

On pourroit bien faire liquéfier l'ambre gris dans une portion du syrop chaud avec lequel il s'incorporeroit, mais cela ne se feroit pas sans quelque dissipation de la bonne odeur, & même de la vertu de l'ambre gris, outre que la beauté de la couleur de la confection en pourroit être ternie; sur quoi je dis que la meilleure préparation de l'ambre gris en cette occasion, est celle de le mettre en poudre. On trouvera dans cette description une augmentation du poids des perles, du santal citrin, de la canelle, & de l'ambre gris, au delà de ce qui se trouve dans la plûpart des autres descriptions; mais outre que ces drogues ne doivent pas être épargnées dans une composition si estimée, l'augmentation de la quantité de la poudre sert beaucoup à rendre la consistance de la confection meilleure qu'elle n'a accoutumé.

Ceux qui se trouveront éloignés des lieux où croît la graine de Kermés, auront recours à des personnes fidelles & entendues qui y habitent, afin qu'ils en puissent recevoir le syrop de Kermés préparé suivant ma méthode, avec lequel ils feront en tout temps leur confection. On pourra aussi préparer à part

une confection d'alkermés ſans ambre & ſans muſc, principalement pour l'uſage des femmes qui craignent les bonnes odeurs.

Cette confection eſt ſans contredit un des meilleurs cordiaux que la Médecine galenique ait jamais inventé ; car elle répare & récrée les eſprits vitaux & animaux, elle fait ceſſer les palpitations de cœur & les ſyncopes, elle fortifie beaucoup le cerveau & toutes les parties nobles ; elle eſt ennemie de la pourriture, conſerve la chaleur naturelle, rétablit les forces languiſſantes, chaſſe la mélancolie & la triſteſſe, remet & entretient le corps & l'eſprit dans un fort bon état. On la prend ſur la pointe du couteau, ou diſſoute dans du vin, ou dans du bouillon, ou dans quelque liqueur cordiale ou céphalique. On la mêle auſſi parmi les opiates, les électuaires mols & ſolides, & dans les épithémes deſtinés pour le cœur & pour le foie. Sa doſe ordinaire eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme.

Confectio de Hyacintho.

℞ Lapidum hyacinthorum, coralli rubri, boli Armeniæ, & terræ ſigillatæ, ana unc. ij. drachm. ij. Granorum kermes, foliorum dictamni Cretici, radicis tormentillæ, ſeminis citri mundati, croci, myrrhæ troglotiditis, roſarum rubrarum, ſantalorum omnium, oſſis è corde cervi, raſuræ cornu cervi & eboris, ſeminis acetoſæ, portulacæ, ana drachm. v. ſcrup. j. Lapidum ſaphyrorum, ſmaragdorum, topaziorum, margaritarum orientalium, ſerici crudi, foliorum auri, argenti, ana ſcrup. viij. Moſchi orientalis, ambræ griſeæ, ana gran. xx. Sirupi florum tunicæ libr. vj. unc. viij. M. fiat elect.

Confection d'Hyacinthe.

Prenez 1°. des fragmens d'hyacinthes, du corail rouge, du bol du Levant & de la terre ſcellée, de chacun deux onces deux gros. 2°. Des graines de kermés, des feuilles de dictame de Créte, de la racine de tormentille, de la ſemence de citron mondée, du ſafran, de la myrrhe troglodite, des roſes rouges, de toutes les eſpèces de ſantaux, de l'os de cœur de cerf, de la raclure de corne de cerf & d'yvoire, de la ſemence d'oſeille & de pourpier, de chacun cinq gros & un ſcrupule. 3°. Des fragmens de ſaphirs, d'émeraudes, de topazes, de perles orientales, de la ſoie crue, des feuilles d'or & d'argent, de chacun huit ſcrupules. 4°. Du muſc d'Orient & de l'ambre gris, de chacun vingt grains. 5°. Six livres huit onces de ſyrop d'œillets. Faites une compoſition régulière de ces médicamens.

On choiſira de véritables fragmens d'hyacinthes, de ſaphirs, d'émeraudes & de topazes orientales qu'on trouvera chez les Lapidaires ; on aura de véritables perles d'Orient bien blanches & d'une belle eau, des coraux bien rouges, du bol du Levant & de la terre ſigillée, & on préparera toutes ces choſes enſemble ou ſéparément ſur le porphyre : on pilera enſemble dans le grand mortier de bronze les os du cœur de cerf, les raclures de corne de cerf & d'yvoire, les ſantaux, la racine de tormentille, la graine de kermés, le dictame de Créte, les roſes rouges, la myrrhe & les ſemences de citron, d'oſeille & de pourpier ; mais on pilera à part le ſafran qu'on aura auparavant deſſéché ; on triturera auſſi à part le muſc & l'ambre gris, en y mêlant quelque ſemence de citron qu'on aura réſervée ; puis on mêlera toutes

les poudres, à la réserve du safran qui doit être mis le premier dans un mortier de marbre, & y être mêlé avec un pilon de bois, dans quelques onces du syrop ordonné, dont la consistance ne doit pas être plus épaisse que celle d'un syrop ordinaire; puis on y ajoutera peu à peu les autres poudres, en y joignant & entre-mêlant à diverses reprises tout le syrop, dont le poids ne doit être qu'environ le quatruple des poudres, au lieu que s'il avoit été cuit en consistance d'électuaire mol, les poudres absorberoient pour le moins six fois autant de syrop qu'elles pourroient peser, à cause de la sécheresse de la plûpart des drogues: c'est aussi à quoi l'on doit soigneusement prendre garde, pour empêcher que les médecins & les malades ne soient trompés dans les petites doses de cette confection, à cause du peu de poudre qu'elles contiennent, lorsque le syrop a été plus cuit qu'il ne doit: & lorsque le mélange des poudres & du syrop sera fait, on y ajoutera les feuilles d'or & d'argent, puis on serrera la confection dans un pot de fayance bien bouché.

Quelqu'un pourroit être surpris de ce que le syrop d'œillets est ici ordonné à la place de celui de limons que tous les Auteurs ordonnent: mais lorsqu'on sçaura par expérience que le syrop de limons agit en même temps sur les terres & sur les pierreries, qu'il excite une grande effervescence, qu'il fait enfler la confection jusqu'à la faire verser par le haut du pot, s'il n'est bien grand, & qu'il en obscurcit peu à peu la couleur, sur-tout si on introduit quelque espatule de fer; on approuvera sans doute ce changement, puisque le syrop d'œillets fortifie le cœur, le cerveau & toutes les parties nobles; qu'il seconde les bons effets de cette confection; qu'il unit & réduit tous les médicamens en un même corps, & qu'il leur communique sa belle couleur purpurine & son odeur agréable, sans qu'on ait sujet de craindre l'effervescence ni l'altération que l'acide du syrop de limons cause aux terres & aux pierreries, & en même temps à toute la confection.

Que si l'on vouloit dire que l'acide du syrop de limons sert à ouvrir les pierreries, vu que le suc de limons, qui est la base du syrop, est capable de les dissoudre; je réponds que ce suc ne faisant que le tiers du syrop, & se trouvant fort affoibli par le mélange du succre, ne sçauroit agir que bien foiblement, ni toucher que la superficie des fragmens, & qu'ainsi le succès répondroit mal aux intentions que l'on auroit eues; vu même que la seule préparation des pierreries sur le porphyre, les réduit dans l'état où elles doivent être pour émousser dans l'estomac la pointe des acides qui s'y rencontrent. Si l'on ne pouvoit trouver des os de cœur de cerf, on leur substituera les bois de cerf qui commencent à pousser au renouveau, & qui valent beaucoup mieux que les os du cœur de bœuf, que quelques-uns emploient à leur place.

La raclure de corne de cerf est ici fort à propos préférée à la corne de cerf brûlée, puisque la raclure posséde toutes les bonnes parties que la corne de cerf perd dans l'ustion; car non seulement elle contient la partie mucilagineuse & cordiale qu'elle fournit aux gelées que l'on en prépare, mais encore le sel, l'esprit & l'huile volatils que nous en tirons par la distillation, au lieu que toutes ces parties se trouvent évanouies, lorsqu'on a brûlé la corne de cerf, qui n'a plus alors en elle que sa partie terrestre, capable

de fucer feulement quelque portion des humidités fuperflues qui fe trouvent dans l'eftomac, & non pas de produire les bons effets qu'on doit attendre de cette confection.

Quant à l'uftion philofophique de la corne de cerf, que quelques-uns ont cru pouvoir être admife, je ne l'eftime guére meilleure; car quoiqu'on ne la faffe pas par un feu immédiat, comme on fait l'uftion commune, & que ce foit beaucoup plus doucement, & par une chaleur bien moins violente, elle ne laiffe pas de perdre la plûpart de fon fuc, & fur-tout une bonne partie du fel, de l'efprit & de l'huile volatils qu'elle contenoit auparavant.

Quoique la confection d'hyacinthe approche beaucoup de la confection d'alkermés, elle a cela de particulier qu'elle refferre davantage, & qu'elle eft plus propre contre les vers. On la prend en bol feule ou mêlée avec des poudres ou des opiates, ou bien on la diffout dans du vin ou dans du bouillon, ou dans quelque liqueur cordiale; on la donne depuis un fcrupule jufqu'à une dragme, & même jufqu'à deux. On la mêle auffi dans des opiates, & on l'emploie extérieurement dans les épithèmes liquides & folides.

Electuarium diafcordium reformatum.

℞ Scordii, rofarum rubrarum exungulatarum, & boli Armeniæ, ana unc. j. ſ. Refinæ ftiracis, cinnamomi, caffiæ ligneæ, foliorum dictamni Cretici, radicum tormentillæ, bifrortæ, gentianæ, galbani, fuccini, terræ lemniæ, ana unc. ſ. Extracti opii, piperis longi, zinziberis, feminis oxalidis, ana dragm. ij. Mellis rofati colati, & in electuarii mollis confiftentiam cocti, libr. iij. unc. iv. Vini malvatici unc. ij. M. fiat elect.

Electuaire de fcordion corrigé.

Prenez 1°. du fcordion, des rofes rouges mondées de leur onglet & du bol du Levant, de chacun une once & demie. 2°. De la réfine de ftorax, de la canelle, de la caffe en écorce, des feuilles de dictame de Créte, des racines de tormentille, de la biftorte, de gentiane, de la gomme galbanum, du fuccin ou ambre, de la terre figillée, de chacun demi-once. 3°. De l'extrait d'opium, du poivre long, du gingembre, de la femence d'ofeille, de chacun deux gros. 4°. Du miel rofat coulé & cuit en confiftance d'électuaire mol la quantité de trois livres quatre onces, & deux onces de vin de malvoifie : faites un électuaire de toutes ces chofes, gardant les régles de la Pharmacie.

Fracaftorius eft l'auteur de cet électuaire; mais quoiqu'il y ait ordonné la conferve de rofes, on n'a pas laiffé de la retrancher fort à propos, & d'employer à fa place les rofes rouges coupées & féchées dans la poudre de cet électuaire, & d'y mettre le miel rofat, plutôt que le miel commun; la raifon pour laquelle on a ôté cette conferve, eft qu'elle a toujours (même après avoir été bien pilée & paffée par un tamis renverfé) des parties groffières, qui font paroître le corps de l'électuaire mal uni, & qui reftent au fond du mortier, lorfqu'on y diffout l'électuaire dans quelque liqueur; au lieu que les rofes féches pulvérifées avec les autres médicamens, rendent le corps de l'électuaire meilleur & plus uniforme, & qu'ils confervent fort long-temps leur vertu, par le moyen du miel qui les embraffe. D'ailleurs le miel

miel rosat se trouvant chargé de la vertu des roses rouges, est du moins autant propre que le miel commun pour l'union & pour la conservation des poudres, & en fortifiant la vertu des choses séches, rend l'électuaire plus odorant & plus agréable qu'il ne seroit autremenr.

On a augmenté avec raison la dose du scordium, tant à cause que c'est une plante fort remplie de vertus, que parce que donnant le nom & servant de base à l'électuaire, il ne doit pas être en moindre dose qu'aucun des autres médicamens employés dans la poudre.

La résine de storax est ici préférée au storax en larmes, pour les raisons que j'ai dites, en parlant du même storax dans la thériaque réformée.

On a retranché la gomme Arabique qui ne pouvoit servir que de colle à cet électuaire, & on lui a substitué le succin, dont la vertu céphalique, cordiale & histérique est estimée de tous les Auteurs.

La préparation de cet électuaire se trouvera fort facile, si après avoir bien choisi & mondé toutes les drogues, sans s'amuser à dissoudre aucune gomme dans le vin, suivant la coûtume des Anciens, on les met en poudre dans le grand mortier de bronze parmi les autres drogues, & si les ayant toutes passées par le tamis de soie, & dissous les deux dragmes d'extrait d'opium dans deux onces de malvoisie ou de bon vin d'Espagne, on incorpore le tout avec le miel rosat clarifié & cuit en consistance d'électuaire mol.

Cet électuaire approche fort des vertus de la thériaque, à laquelle même on le préfére dans les maladies où l'on craint de trop échauffer; il est particuliérement usité dans les fiévres malignes, & dans toutes les maladies épidémiques; il est fort recommendé, tant pour préserver de la peste que pour la guérir; on s'en sert aussi fort à propos contre les vers, contre la pourriture des humeurs, les coliques venteuses, les dévoiemens d'estomac, & contre les diarrhées & les dyssenteries: il arrête aussi les fluxions, & appaise les douleurs. La dose ordinaire du diascordium est depuis un scrupule jusqu'à une dragme: on le prend en bol, ou on le dissout dans du vin, dans du bouillon ou dans quelqu'eau ou liqueur cordiale.

Opiata Salomonis.

℞ Corticis citri saccharo conditi unc. viij. Conservæ oxitriphili, florum rorismarini, & buglossi, ana unc. ij. Mithridatii veteris unc. j. Rosarum rubrarum exungulatarum siccarum, radicum enulæ campanæ, & dictamni albi, foliorum dictamni cretici, seminis contra vermes, citri mundati, & cardui benedicti, & rasuræ cornu cervi, ana unc. ß. Corticis citri sicci, santali citrini, radicis gentianæ, ossis è corde cervi, ana drachm. ij. Cinnamomi, macis, caryophillorum & cardamomi minoris, ana drachm. j. Grana juniperi in aceto scillitico per noctem infusa N°. xxiv. M. fiat elect.

L'opiate de Salomon.

Prenez 1°. *huit onces d'écorce de citron confite.* 2°. *Des conserves d'alleluia, des fleurs de romarin & de buglose, de chacune deux onces.* 3°. *Une once de vieux mithridat.* 4°. *Des roses rouges mondées de leur onglet, de la racine d'aunée & de dictame blanc, des feuilles de dictame de Créte, de la semence ou poudre à vers, de la semence de citron mondée & de chardon-*

bénit, avec de la raclure de corne de cerf, de chacun demi-once. 5°. De l'écorce de citron séche, du santal citrin, de la racine de gentiane, de l'os de cœur de cerf, de chacun deux gros. 6°. De la canelle, du macis, des girofles & du petit cardamome, de chacun un gros. 7°. Vingt-quatre grains ou baies de geniévre infusés dans du vinaigre scillitique pendant une nuit : composez un opiate de toutes ces drogues, les alliant ensemble avec le syrop de suc de citron.

Joubert a été le premier qui a décrit cet opiate, & qui a voulu qu'un certain Salomon en fût l'auteur ; il se trouve aussi décrit dans du Renou & dans Bauderon : je ne fais pas difficulté de le décrire aussi, parce qu'il mérite une bonne place dans cette Pharmacopée ; mais la description que j'en fais est différente des autres, en ce que j'y retranche quelque chose tant dans les médicamens que dans leur dose ; car premièrement à l'égard du succre en poudre, il y est fort inutile, puisque tous les médicamens doivent être incorporés avec du syrop de citrons, qui contient en soi assez de succre, sans en desirer davantage dans l'opiate. Secondement, on doit préférer les roses rouges mondées & séchées à la conserve, pour les raisons que j'ai déduites en parlant du diascordium. En troisième lieu, on a mis la conserve d'alleluia à la place de celle d'oseille, parce qu'elle est incomparablement plus cordiale. En quatrième lieu, la racine d'aunée séche y a été mise à la place de la conserve, mais en moindre quantité, à cause du succre, qui fait du moins les deux tiers de la conserve, & à cause de l'humidité & de la grande pesanteur de la racine, lorsqu'on l'emploie pour la conserve : enfin les feuilles de dictame de Créte augmentent beaucoup la vertu de l'opiate. Le changement des doses de certains médicamens doit être approuvé de ceux qui connoîtront bien leurs qualités & leurs vertus.

Pour bien préparer cet opiate, on incisera bien menu l'écorce de citron séche, & on la pilera dans un grand mortier de bronze parmi le santal citrin ; puis on y ajoutera les racines d'aunée, de dictame blanc & de gentiane, l'os du cœur & la raclure de la corne de cerf, y mêlant peu à peu toutes les semences & tous les autres médicamens qui doivent être pulvérisés, & même les baies de geniévre qu'on aura humectées le soir précédent, avec autant de vinaigre scillitique qu'elles s'en seront pu charger. On passera la poudre par un tamis de soie bien fin ; on pilera au mortier de marbre l'écorce de citron confite, parmi les conserves de fleurs de romarin & de buglose, & on les passera par un tamis de crin renversé. Puis on détrempera cette pulpe dans environ deux fois autant pesant de syrop de citrons, tel qu'on le prépare dans les boutiques ; dans lequel mélange on incorporera le mithridat, & peu à peu alternativement les poudres, & le reste du syrop dont la proportion pourroit être de trois fois autant pesant que de poudre, quoique l'Auteur se soit contenté d'en ordonner seulement autant qu'il en faut pour donner à l'opiate une louable consistance ; on ne doit point employer de feu pour le mélange de cet opiate, que l'on doit serrer après dans un pot de fayance pour le besoin.

Cet opiate est employé fort à propos contre la peste, & contre toutes les

maladies épidémiques ; il fortifie beaucoup le cœur & l'estomac ; il fait mourir les vers, résiste à la pourriture, arrête le vomissement, donne de l'appétit, & aide à la digestion ; il est fort usité en Languedoc : il a la même dose & le même usage que le diascordium & la conserve d'hyacinthe.

Orvietanum.

℞ Radicum scorzoneræ, carlinæ, imperatoriæ, angelicæ, bistortæ, aristolochiæ tenuis, contrayervæ, dictamni albi, galangæ, gentianæ, costi, acori veri, seminis petroselini macedonici, foliorum salviæ, rorismarini, galegæ, cardui benedicti, dictamni cretici, baccarum lauri & juniperi, ana unc. j. Cinnamomi, caryophyllorum, macis, ana unc. ſ. Viperarum siccatarum cum cordibus & hepatibus, & theriacæ veteris, ana unc. iv. Mellis optimi despumati libr. viij. M. fiat electuarium.

L'Orviétan.

Prenez 1°. des racines de scorsonère, de carline, d'imperatoire, d'angélique, de bistorte, d'aristoloche tenue, du contrayerva, du dictame blanc, du galanga, de la gentiane, du costus, du vrai acorus, de la semence de persil de Macédoine, des feuilles de sauge, de romarin, de galega, de chardon-bénit, de dictame de Créte, des baies de laurier & de geniévre, de chacun une once. 2°. De la canelle, des girofles & du macis, de chacun demi-once. 3°. Des troncs, foies & cœurs de vipères desséchés, & de la vieille thériaque, de chacun quatre onces. 4°. Huit livres de bon miel écumé ; & composez votre antidote de tous ces ingrédiens selon les régles de la Pharmacie.

Toutes les racines & les feuilles doivent être séches, & on les doit pulvériser ensemble dans le grand mortier de bronze, de même que les vipères séches & les autres drogues, en commençant par les plus solides, comme j'ai dit pour la préparation des autres poudres. On les passera par le tamis de soie couvert, & après avoir écumé le miel sans aucune addition d'humidité, comme j'ai dit pour de semblables opiates, & avoir délayé la thériaque dans une portion d'icelui, on y ajoutera une partie des poudres, & on continuera d'y mêler alternativement tantôt du miel & tantôt des poudres, jusqu'à ce que le tout soit bien incorporé & réduit en une bonne consistance d'électuaire mol qu'on laissera refroidir, & qu'on serrera après dans un vaisseau de fayance bien couvert pour s'en servir au besoin.

La proportion du miel se trouve ici plus grande que pour la thériaque des Anciens, à cause qu'il n'y entre ni huile de noix muscades, ni baume, ni térébenthine, ni aucun suc qui puisse en quelque façon tenir lieu & place de miel ; & que s'il y en avoit moins, l'aridité des poudres prévaudroit bientôt sur le miel, en absorberoit l'humidité, & en desséchant l'électuaire, donneroit entrée à l'air, qui s'insinuant dans la masse, ne manqueroit pas de la corrompre dans peu de temps.

L'orviétan ainsi préparé, sera excellent contre toute sorte de poisons ; contre la peste, la petite vérole, la rougéole, & toutes sortes de maladies épidémiques : il est aussi fort propre contre les maladies froides du cerveau & de l'estomac, & contre les coliques venteuses ; sa dose est depuis un

ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux pour les perſonnes robuſtes; on le prend ſur la pointe d'un couteau, ou enveloppé en façon de bol, ou diſſous dans du vin ou dans quelque liqueur cordiale.

Electuarium dia-ſatyrium.

℞ Radicum ſatyrii ſucculentarum, in aquâ naphæ ad mollitiem coctarum, unc. iv. Radicis eryngii conditæ, piſtaciarum mundatarum, confectionis alkermes cum ambrâ & moſcho, ana unc. ij. Nucis moſchatæ conditæ, zinziberis conditi, ana unc. j. Renum ſcincorum, priapi, & teſticulorum cervi, pulveris viperini, ana drachm. vj. Ambræ griſeæ, ſeminis erucæ, fraxini, piperis longi, & cardamomi minoris, ana drachm. j. ſ. Moſchi orientalis drachm. ſ. Oleorum cinnamomi, & caryophyllorum, ana gutt. vj.

L'électuaire de Satyrion.

Prenez 1°. quatre onces de racines de ſatyrion bien nourries, cuites & bien attendries dans l'eau de fleurs d'oranges. 2°. De la racine de panicaut confite, des piſtaches mondées, de la confection d'alkermès compoſée avec l'ambre & le muſc, de chacun deux onces. 3°. De la noix muſcade & du gingembre confits, de chacun une once. 4°. Des reins de ſtincs, du priape & des teſticules de cerf, de la poudre de vipères, de chacun ſix gros. 5°. De l'ambre gris, de la ſemence de roquette, de frêne, de poivre long & du petit cardamome, de chacun un gros & demi. 6°. Demi-gros de muſc d'Orient. 7°. Des huiles de canelle & de girofles, de chacun ſix gouttes: incorporez le tout avec du ſyrop d'œillets en forme d'électuaire.

On prendra les racines de ſatyrion bien nourries, rejettant les flétries; on nettoiera les premières de leur écorce & de toutes ſuperfluités, & on les fera bouillir lentement dans de l'eau de fleurs d'oranges, dans un pot de terre verni bien couvert, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſuffiſamment attendries; puis on les pilera dans un mortier de marbre, & on les paſſera par un tamis de crin renverſé; on pilera & on paſſera de même la racine de panicaut confite, les piſtaches mondées, les noix muſcades & le gingembre confits; on rapera le priape de cerf, on inciſera bien menu les teſticules du même animal ſéchés auparavant à la cheminée, & on les pilera dans le grand mortier de bronze avec le poivre long, le petit cardamome, les ſemences de frêne & de roquette, les ſtincs marins & les vipères ſéchées, & on en paſſera la poudre par le tamis de ſoie couvert: on pilera à part le muſc en y mêlant quelques gouttes d'huile de girofle, puis on mêlera les pulpes avec la confection d'alkermès, enſuite toutes les poudres & les huiles dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, en y ajoutant autant de ſyrop d'œillets qu'il en faudra, pour donner au total une bonne conſiſtance d'électuaire, qu'on ſerrera pour le beſoin dans un pot de fayance bien bouché.

Cet électuaire eſt fort propre pour rétablir les forces abbatues; il fortifie & échauffe ceux qui ſont d'un tempérament froid; il multiplie la ſemence, provoque & diſpoſe les perſonnes au jeu d'amour; il ſert à l'un & à l'autre ſexe, mais on en doit retrancher le muſc & l'ambre gris, lorſqu'on le veut donner à des femmes qui craignent les bonnes odeurs; la doſe eſt depuis une dragme juſqu'à deux. On prend cet électuaire loin des repas le matin

& le soir en bol, prenant par dessus un demi-verre de vin d'Espagne, dans lequel on peut le dissoudre, si l'on veut; on en peut continuer ou renouveller l'usage suivant le besoin, & même en prendre jusqu'à demi-once pour quelque occasion extraordinaire.

Philonium romanum.

℞ Seminis hyosciami, & papaveris albi, ana drachm. v. Extracti opii drachm. ij. s. Cassiæ ligneæ, cinnamomi, ana drachm. j. s. Seminis apii, petroselini macedonici, fœniculi, dauci cretici, costi, myrrhæ, castorei, ana drachm. j. Croci, pyrethri, nardi Indicæ, ana scrup. j. Mellis optimi despumati unc. ix.

Le grand Philonion.

Prenez 1°. de la semence de jusquiame & de pavot blanc, de chacun cinq gros. 2°. De l'extrait d'opion, deux gros & demi. 3°. De la casse en écorce & de la canelle, de chacun un gros & demi. 4°. De la semence d'ache, du persil de Macédoine, du fenouil, du daucus de Créte, du costus, de la myrrhe, du castoreon, de chacun un gros. 5°. Du safran, de la racine de pyréthre, du nard d'Inde, de chacun un scrupule, & neuf onces de bon miel écumé, pour allier toutes ces matières ensemble en forme d'opiate, suivant les régles de l'art.

On pulvérisera ensemble ceux qui doivent l'être, & on les passera par le tamis de soie couvert; on dissoudra l'extrait d'opium dans environ une once de bonne malvoisie, & l'ayant incorporée avec une petite portion de miel écumé chaud, on y ajoûtera peu à peu tantôt de la poudre, tantôt du miel écumé, jusqu'à ce que le tout y ait été employé, & que toutes les choses se trouvent bien mêlées & bien unies ensemble, & lorsque l'opiate sera bien refroidi, on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

Les puissans effets qu'on a reconnus au laudanum, & la commodité qu'on a trouvée en sa petite dose, ont presque anéanti l'usage du philonium & des autres narcotiques des Anciens; ensorte qu'on donne fort rarement le philonium par la bouche, & qu'il n'est guére employé que dans les clystères ou dans des remédes extérieurs; quoiqu'on puisse bien le donner par la bouche sans aucun risque, étant préparé suivant cette recette.

Le philonium appaise toutes les douleurs internes qui arrivent à l'estomac, au ventre, aux hypocondres, au foie, à la rate, aux reins & à la matrice, & sur-tout lorsqu'elles viennent de matière froide; il dissipe le hoquet & les ventosités, & modére la violence de la toux; il est fort estimé contre les dyssenteries & les hémorragies internes; il remédie aux difficultés d'urine, de même qu'à la pleurésie; il provoque le sommeil, arrête les fluxions, rétablit les langoureux, & leur redonne des forces; il est sur toutes choses fort recommendé contre les coliques: on peut le prendre en bol ou le dissoudre dans du vin, ou dans quelqu'eau cordiale; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme; on l'emploie aujourd'hui communément dans les clystères anodins depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes; on s'en sert aussi dans des linimens narcotiques, mêlé avec l'onguent populeum ou d'autres remédes.

Electuarium de baccis lauri.

℞ Baccarum lauri & foliorum rutæ ficcorum, ana drachm. x. Sagapeni, opopanacis, ana unc. ſ. Seminis ammeos, cumini, nigellæ Romanæ, liguſtici, carvi, dauci cretici, acori veri, origani, amygdalarum amararum mundatarum, piperis longi, nigri, menthaſtri, caſtorei, ana drachm. ij. Mellis optimi deſpumati omnium triplex pondus.

L'électuaire des baies de laurier.

Prenez 1°. des baies de laurier & des feuilles ſéches de rue, de chacun dix gros. 2°. Du ſagapenum, de l'opopanax, de chacun demi-once. 3°. De la ſemence d'ammi, de cumin, de la grande nielle, de livéche, de carvi, du daucus de Créte, du vrai acore, de l'origan, des amandes amères mondées, du poivre long & noir, de la menthe ſauvage, du caſtoreum, de chacun deux gros : incorporez tous ces médicamens avec trois fois autant peſant de bon miel écumé, pour en faire un électuaire conformément aux régles de l'art.

Les baies de laurier ne doivent pas entrer dans cet électuaire en moindre quantité que les feuilles de rue, puiſqu'elles ſont la baſe du total ; & on ne doit pas augmenter la doſe du ſagapenum au delà de celle de l'opopanax, puiſque les qualités de ces gommes ſont fort approchantes ; le reſte de la compoſition ne mérite pas d'être changé.

La préparation de cet électuaire ſe trouvera fort facile, ſi ayant pulvériſé les gommes dans le grand mortier de bronze parmi les autres médicamens ſecs, & ayant paſſé le tout par le tamis de ſoie couvert, on incorpore peu à peu & à diverſes repriſes cette poudre avec trois fois autant peſant de beau miel écumé chaud ; on ſerrera l'électuaire dans un pot de fayance lorſqu'il ſera refroidi.

On emploie principalement cet électuaire pour le ſoulagement & la guériſon des coliques venteuſes, particuliérement de l'iliaque ; il eſt auſſi fort propre contre les difficultés d'urine, & contre les paſſions hiſtériques ; on peut le prendre par la bouche depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux ; mais on s'en ſert plus ordinairement pour les clyſtères depuis demi-once juſqu'à une once dans des décoctions propres.

Electuarium micletæ.

℞ Myrobalanorum citrinorum, chebulorum, indorum, bellericorum & emblicorum mundatorum, ana drachm. v.

℞ Seminum naſturtii, aniſi, cumini, carvi, fœniculi & ammeos, ana drachm. iij.

℞ Spodii ex ebore, balauſtiorum, ſumach, maſtiches, gummi Arabici, ana drachm. ij. ſ.

L'électuaire micleta.

Prenez 1°. des myrobalans citrins, chebules, indes, bellerics & emblics mondés, de chacun cinq gros ; réduits en poudre un peu torréfiée ou rôtie au feu dans une poële ou ſur une palette : puis

Prenez encore des ſemences de creſſon, d'anis, de cumin, de carvi, de fenouil & d'ammi, de chacun trois gros. Pilez ces ſemences en les arroſant d'un peu de vinaigre ; & les ayant laiſſées ſécher, alors

Prenez du spode d'yvoire, des balaustes, du sumach, du mastic, de la gomme d'Arabie, de chacun deux gros & demi. Mettez le tout en poudre, que vous incorporerez avec quatre fois autant de syrop de myrtilles pour en composer le présent électuaire.

On ôtera les noyaux à tous les myrobalans qui en ont, & on n'en prendra que la pulpe séche dont ils sont couverts; on la pulvérisera & on la torréfiera legérement dans une poële de fer sur un bien petit feu, en remuant souvent la poudre avec une espatule. On pulvérisera grossièrement les semences, on les arrosera avec de bon vinaigre, & les ayant ensuite fait sécher, on achevera de les piler dans le grand mortier de bronze parmi les balaustes, le spode, le sumach, la gomme Arabique & la poudre des myrobalans, & on passera le tout par le tamis de soie. On pulvérisera à part le mastic qu'on aura choisi en larmes; ce qui se fera aisément en le triturant, si l'on y ajoûte quelques gouttes d'eau pour empêcher qu'il n'adhére au mortier & au pilon. On mêlera bien les poudres, & on les incorporera peu à peu & à diverses reprises avec quatre fois autant pesant de syrop de myrtille chaud; & l'électuaire sera fait, & prêt à être serré dans un pot de fayance lorsqu'il sera refroidi.

Le spode, qui n'est autre chose que l'yvoire calciné, ne doit pas être employé dans les compositions où on a besoin des principales parties de l'yvoire, qui consistent en son sel, en son esprit & en son huile volatils, qui se trouvent tout-à-fait dissipés par la calcination; mais le principal effet de cet électuaire n'étant fondé que sur l'astriction des médicamens dont il est composé, & la partie terrestre & astringente de l'yvoire se trouvant toute entière dans le spode après la calcination, on a jugé qu'il étoit ici ordonné fort à propos.

Cet électuaire est fort astringent & fort propre pour la guérison des dyssenteries & de toute sorte de flux de ventre; on s'en sert aussi fort à propos pour arrêter les hémorragies internes, & même celles des hémorrhoïdes, pour empêcher les vomissemens, les flux immodérés des menstruës, les fleurs blanches des femmes, & les gonorrhées vieilles & difficiles à guérir. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes; on le prend sur la pointe d'un couteau, ou en bol, ou bien dissous dans de gros vin ou dans quelque liqueur astringente. On l'ordonne aussi dans les clystères astringens, depuis demi-once jusqu'à une once.

Electuarium aperiens & purgans Dom. d'Aquin.

℞ Foliorum senæ orientalis mundatorum unc. iv. Diagridii, trochiscorum alhandal, agarici electi, rhabarbari, & seminis violarum, ana unc. j. ſ. Sagapeni, myrrhæ, ammoniaci, ana unc. j. Antimonii diaphoretici, mercurii dulcis, & pulveris trium santalorum, ana drachm. vj. Salis martis, & tamarisci, ana unc. ſ. Melli optimi absque liquoris additione despumati libr. vj.

Electuaire apéritif & purgatif de M. d'Aquin.

Prenez 1°. quatre onces de feuilles de séné du Levant mondées. 2°. De la scammonée préparée, des trochisques alhandal, de bon agaric, de la rhubarbe & de la semence de violettes, de chacun une once & demie. 3°. Du sagapenum,

de la myrrhe & de la gomme ammoniac, de chacun une once. 4°. De l'antimoine diaphorétique, du mercure dulcifié, & de la poudre des trois espèces de santaux, de chacun six gros. 5°. Du sel de mars & de tamaris, de chacun demi-once. Incorporez le tout avec de bon miel écumé sans addition, & en formez un électuaire artistement.

Après avoir soigneusement choisi & mondé toutes les drogues de cet électuaire, & avoir eu le sagapenum, la myrrhe & l'ammoniac en larmes pures, on pulvérisera ces gommes parmi les autres médicamens secs; mais si elles se trouvoient un peu grasses, on n'y en mêlera qu'autant que la poudre en pourra porter sans être trop engraissée, & on réservera le reste de ces gommes pour le faire liquefier dans le grand mortier de bronze chaud, & l'y incorporer premièrement avec quelque petite portion du miel écumé chaud, destiné pour l'électuaire; puis on y mêlera les sels, & on continuera d'y ajoûter peu à peu tantôt du miel, tantôt des poudres, jusqu'à ce que tous les médicamens soient parfaitement bien unis, y ajoûtant sur la fin le mercure doux & l'antimoine diaphorétique. On aura par ce moyen un électuaire bien fait, qu'on conservera dans un pot de fayance pour le besoin.

M. d'Aquin, premier Médecin de Sa Majesté, m'a donné la description de cet électuaire pour la communiquer au public, comme un reméde très-propre pour déboucher les obstructions du foie, de la ratte, du pancreas, du mesentère & de la matrice, & pour vuider en même temps les humeurs tenaces qui croupissent ordinairement dans ces parties pour n'avoir pas trouvé leur issue ordinaire. On en reconnoîtra de fort bons effets, si l'on s'en sert à propos dans les cachexies, dans les fiévres quartes ou erratiques, dans les maladies hypochondriaques, dans les hydropisies, & particulièrement dans les maladies des femmes, comme sont les pâles-couleurs, les retentions des mois, & tous les maux & symptomes qui viennent des obstructions de la matrice. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once; on peut même en donner jusqu'à six dragmes aux hydropiques adultes, lorsqu'une moindre dose n'opére pas suffisamment. On peut le donner en bol, ou le dissoudre dans des liqueurs propres, ou bien le mêler dans des médecines; mais il faut avoir égard en même temps à la force des purgatifs ausquels on le joint, pour y proportionner la dose de cet électuaire.

Electuarium catholicum duplicatum cum rheo.

℞ Polipodii quercini contusi unc. viij. Seminis fœniculi unc. j. ſ. Aquæ communis libr. viij. Sacchari optimi libr. iv. Pulparum cassiæ, & tamarindorum orientalium, inspissatarum, ana unc. iv.

℞ Rhabarbari electi, & foliorum senæ orientalium mundatorum, ana unc. iv. Seminis violarum & anisi, ana unc. ij Glycyrrhizæ rasæ unc. j. Seminum quatuor frigid. major. mundat. ana unc. ſ. M. fiat elect.

Electuaire ou purgatif universel composé avec la rhubarbe en double dose.

Prenez huit onces de polypode de chêne écrasé, & une once & demie de semence de fenouil; faites-en la décoction à petit feu dans huit livres d'eau commune,

commune, réduite à la moitié, coulant ensuite & exprimant votre décoction à l'ordinaire, laquelle vous serez cuire avec quatre livres de bon succre en forme d'électuaire mol; alors ayant ôté les matières du feu, mêlez y des pulpes de casse mondée & des tamarins du Levant, épaissis selon l'art, de chacun quatre onces, y mêlant peu à peu les poudres ordonnées ensuite, sçavoir;

Prenez 1°. de bonne rhubarbe & des feuilles mondées de séné du Levant, de chacun quatre onces. 2°. De la graine ou semence de violettes & d'anis, de chacun deux onces. 3°. Une once de réglisse ratissée. 4°. Demi-once des quatre grandes semences froides mondées. Faites un électuaire régulier de tous ces ingrédiens.

On trouvera que cet électuaire différe en quelque chose de celui des Anciens & même des Modernes; mais cette différence m'a semblé fort raisonnable. En premier lieu, la dose du polypode ordonné dans la poudre des Anciens, a été ôtée & ajoûtée à celle de la décoction, afin qu'en communiquant à l'électuaire la vertu de tout le polypode, on prévienne ce qui arriveroit, qui est, que le polypode qu'on emploie en poudre, étant de soi fort aride, & se trouvant humecté de la décoction qui reste parmi le succre, ne manquera pas de faire corps & de s'enfler, & de devenir par ce moyen plus grossier que le reste de l'électuaire, d'où vient que la composition en paroît grumuleuse & inégale, & qu'elle en est plus desagréable au goût & plus incommode à dissoudre.

Il y en a qui pilent à part la rhubarbe, mais sans nécessité, puisqu'elle peut être fort à propos pilée parmi les autres médicamens secs. La réglisse doit être ratissée pour en ôter l'écorce. Le séné & l'anis doivent être mondés de toutes leurs superfluités, & le tout doit être pilé avec la rhubarbe, les semences de violettes & les semences froides, & on en doit passer la poudre par le tamis de soie. La poudre étant faite, on écrasera bien le polypode & on le fera bouillir sur un feu modéré dans les huit livres d'eau ordonnées, jusqu'à la consomption de la moitié de la décoction, y ajoûtant sur la fin le fenouil aussi écrasé; puis on coulera la décoction en exprimant bien le marc. On prendra seize onces de bonne casse, & en ayant tiré la mouelle, on la passera par un tamis de crin renversé, pour en avoir quatre onces de pulpe qu'on réservera. On humectera de la décoction six onces de tamarins du Levant, & les ayant tenus quelque peu de temps sur les cendres chaudes, on les battra dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en passera la pulpe par un tamis de crin renversé, repilant & repassant ce qui n'aura pu passer d'abord, jusqu'à ce qu'enfin toute la pulpe soit passée, & qu'il ne reste que deux onces de marc; alors on fera évaporer sur un fort petit feu l'humidité superflue des pulpes, en les remuant de temps en temps avec une espatule, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment épaissies. On fera alors cuire le succre avec le reste de la décoction jusqu'à la consistance d'un électuaire mol, puis ayant mis les pulpes dans une bassine, on y versera dessus quelque portion du syrop, & les ayant bien incorporées ensemble, on y ajoûtera à diverses reprises, tantôt de la poudre & tantôt du syrop, jusqu'à ce que toutes choses soient

parfaitement bien mêlées; & lorsque l'électuaire sera bien refroidi, on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

On a donné le nom de catholicum à cet électuaire, à cause qu'il purge universellement toutes les mauvaises humeurs du corps, & qu'il est composé de médicamens, dont les uns sont estimés propres à purger la pituite, les autres la bile, & les autres la mélancolie; & quoique ma pensée ne soit pas qu'un médicament simple ou composé puisse purger la bile ou une autre humeur seule & la séparer des autres qui se trouvent mêlées dans l'estomac ou dans les intestins, on doit être néanmoins persuadé que cet électuaire est un purgatif universel fort bon & fort doux; d'où vient qu'il est souvent employé dans la plûpart des fiévres, tant continues qu'intermittentes, dans les dyssenteries, les diarrhées & dans tous les dévoiemens tant de l'estomac que des intestins. On le donne à tout âge & à tout sexe, mais particulièrement aux femmes grosses, parce qu'en purgeant doucement les mauvaises humeurs, il fortifie toutes les parties, & ne leur laisse aucune mauvaise impression. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once; on le donne en bol ou on le dissout dans quelque eau distillée ou dans quelque décoction propre; on le mêle le plus souvent dans les médecines parmi d'autres électuaires, ou parmi des syrops ou des infusions purgatives. On le dissout aussi dans les clystères, depuis demi-once jusqu'à une once & demie.

Electuarium leniens.

℞ Hordei mundati, polypodii quercini, foliorum senæ orientalis mundatorum, & passularum purgatarum ana unc. ij. Jujubarum, sebesten, tamarindorum, & prunorum dulcium enucleatorum, ana drachm. j. Mercurialis unc. j. ſ. Violarum recentium, & capilli veneris Monspeliensis, ana m. j. Glycyrrhizæ unc. ſ. Aquæ communis libr. ix. Sacchari optimi libr. ij. Pulparum cassiæ, & tamarindorum, prunorum dulcium, conservæ violarum, & pulveris senæ mundatæ, ana unc. vj. Rhei electi, & seminis anisi, pulveratorum, ana unc. j. M. fiat elect.

L'électuaire lénitif.

Prenez 1°. de l'orge mondé, du polypode de chêne, des feuilles mondées de séné du Levant & des raisins secs mondés de leurs pepins, de chacun deux onces. 2°. Des jujubes, des sebestes, des tamarins & des prunes douces, mondées de leur noyau, de chacun un gros. 3°. Une once & demie de mercuriale. 4°. Des violettes fraîchement cueillies & du capillaire de Montpellier, de chacun une poignée. 5°. Demi-once de réglisse; faites la décoction régulière de toutes ces choses en neuf livres d'eau commune; puis ayant coulé & exprimé les matières, vous dissoudrez dans la colature deux livres de bon succre, qu'il faut faire cuire en consistance d'électuaire mol; puis ayant ôté le tout du feu, ajoûtez-y 6°. des pulpes de casse & de tamarins, des prunes douces, de la conserve de violettes & de la poudre du séné mondé, de chacun six onces. 7°. De bonne rhubarbe & de la semence d'anis en poudre, de chacun une once. Faites un électuaire régulier de toutes ces choses.

L'incertitude de l'Auteur de cet électuaire, est en partie cause que les descriptions qu'on en trouve dans les dispensaires sont assez différentes, & qu'il

y en a même de mal dosées. Ceux qui connoîtront la nature des médicamens dont cet électuaire est composé, & qui sçauront leur préparation, & les proportions qu'on doit observer dans les compositions, jugeront bien que les six onces de succre qui se trouvent dans certaines descriptions, ne suffisoient pas pour la quantité de pulpes & de poudres de cet électuaire, & que c'est avec grande raison que le succre est ici augmenté jusqu'à deux livres. Ils reconnoîtront aussi que la rhubarbe est ici ajoûtée fort-à-propos pour rendre l'électuaire plus efficace, quoiqu'elle ne se trouve pas dans les autres descriptions.

On fera bouillir dans l'eau pendant une bonne heure l'orge mondé, & le polypode écrasé, puis on y ajoûtera les fruits mondés & incisés, & ensuite la mercuriale qu'on fera bouillir avec le reste environ un quart-d'heure; après quoi on y joindra le séné, la réglisse, le capillaire & les violettes, & leur ayant donné quelques bouillons, on tirera la décoction du feu, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera, & y ayant ajoûté deux livres de succre fin, on les fera cuire ensemble en consistance d'électuaire mol; & étant hors du feu, on y incorporera peu à peu les pulpes, les poudres & la conserve de violettes pilée au mortier de marbre & passée par le tamis de crin; & lorsque tout sera bien uni & refroidi, on serrera l'électuaire pour le besoin.

Les vertus de cet électuaire approchent beaucoup de celles du catholicum, mais elles lui sont un peu inférieures; il est néanmoins plus propre à ramollir & lubrifier les conduits. Sa dose & ses usages sont à peu près semblables à ceux du catholicum; mais il est ordinairement plus employé dans les clystères qu'autrement.

Electuarium lenitivum pro clystere.

℞ Polypodii quercini contusi libr. iij. Foliorum malvæ, altheæ, violæ, parietariæ, mercurialis, & senecionis, ana m. iv. Florum camomillæ, & meliloti, ana m. ij. Aquæ communis libr. xxx. Mellis communis libr. xl. Pulpæ prunorum dulcium libr. iv. Cassiæ & tamarindorum, ana libr. ij.

℞ Radicum bryoniæ, hermodactylorum & liquiritiæ, foliorum senæ orientalis, summitatum gratiolæ, seminis violarum & anisi, ana unc. xx. Rhabarbari, & agarici, ana unc. ix. M. fiat elect.

L'électuaire lénitif pour les lavemens.

Prenez 1°. trois livres de polypode de chêne écrasé. 2°. Des feuilles de mauve, de guimauve, de violier, de pariétaire, de mercuriale & de seneçon, de chacun quatre poignées. 3°. Des fleurs de camomille & de melilot, de chacun deux poignées. Faites la décoction régulière de ces simples en trente livres d'eau commune, dont vous ferez ensuite la colature que vous ferez cuire avec quarante livres de miel commun en forme d'électuaire mol, y ajoûtant après la cuite quatre livres de pulpe ou chair cuite de prunes douces; de casse mondée & de tamarins, de chacun deux livres, avec les poudres ci-après ordonnées.

Prenez 4°. des racines de coleuvrée, d'hermodactes & de réglisse, des feuilles de séné du Levant, des sommités de gratiola, des semences de violettes &

d'anis, de chacun vingt onces. 5°. De la rhubarbe & de l'agaric, de chacun neuf onces. Composez un électuaire régulier de tous ces médicamens.

Cet électuaire à qui on peut donner le nom de lénitif ou de catholicum pour les clystères, se trouve fort en état de produire de bons effets, & d'être conservé long-temps, si en suivant cette recette, on a soin de le bien préparer. Je sçai bien qu'il y a des personnes qui n'y regardent pas de si près, & qui aimant mieux débiter trois mauvais clystères que d'en fournir un bon, emploient dans leur lénitif tout ce qu'ils ont de mauvais dans leurs boutiques, jusqu'à y mettre le marc des infusions de leurs médecines, dont ils font une poudre qu'ils mêlent avec du miel & quelques pulpes de pruneaux, donnant après à ce mêlange le nom de lénitif; mais on doit rejeter ces mauvais exemples, d'autant plus qu'il est facile de préparer ce lénitif, & que la dépense n'en est pas excessive, & qu'il a presque la beauté, la couleur & la consistance du catholicum pour la bouche.

On écrasera bien le polypode, & on le fera bouillir dans l'eau pendant une bonne heure, puis on y fera bouillir environ demi-heure les herbes incisées, après quoi on y ajoûtera les fleurs, & leur ayant donné quelques bouillons, on coulera & on exprimera la décoction, dans laquelle ayant fait dissoudre le miel ordonné, & les ayant passés par un tamis de crin, on les fera cuire sur un feu modéré jusqu'à la consistance d'un électuaire mol, on en séparera l'écume, & lorsque le tout sera à demi refroidi, on y délayera peu à peu les pulpes, & ensuite les poudres, y procédant de même que j'ai dit en parlant des autres électuaires mols; & lorsque l'électuaire sera refroidi, on le serrera pour le besoin.

Ce lénitif n'est employé que dans les clystères destinés à lâcher le ventre; on le dissout dans quelque décoction propre, parmi des miels, du succre, des huiles, ou d'autres remédes. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once, & même jusqu'à une once & demie.

Diaprunum simplex & compositum.

℞ Pruna damascena recentia & matura N°. C. aquæ libr. iij. Seminis violarum contusi unc. j. Sacchari optimi libr. ij. Pulpæ prædictæ prunorum libr. j. Pulpæ cassiæ, & tamarindorum, ana unc. j.

℞ Rhabarbari electi, & seminis violarum, ana unc. j. Rosarum rubrarum exungulatarum, santali citrini, & rubri, rasuræ eboris, & succi glycyrrhizæ, ana drachm. vj. Seminum quatuor frigid. major. mundat. ana drachm. j. Dacrydii subtiliter pulverati unc. ſ. M. fiat elect.

L'électuaire de prunes simple & composé.

Prenez 1°. une centaine de prunes de damas nouvelles & en maturité, que vous ferez cuire à feu modéré dans trois livres d'eau : passez-en la pulpe par un tamis renversé, puis l'ayant épaissie à petit feu gardez-la à part; mettez ensuite une once de semence de violettes écrasée dans la décoction des prunes, & lui donnez une cuite médiocre, dont vous ferez après la colature, que vous ferez cuire en consistance d'électuaire mol, parmi deux livres de succre royal,

incorporant avec les matières refroidies une livre de ladite pulpe de pruneaux, & des tamarins aussi en pulpe & de la casse mondée, de chacun une once; & enfin ce qui suit en poudre.

Prenez 2°. de la rhubarbe choisie, & de la semence de violettes, de chacun une once. 3°. Des roses rouges mondées, du santal citrin & rouge, de la raclure d'yvoire & de régliſſe, de chacun six gros. 4°. Un gros des quatre grandes semences froides mondées. Formez un électuaire de toutes ces drogues, que vous pourrez faire composé ou laxatif, y mêlant encore tout chaud demi-once de scammonée préparée en poudre subtile, sur chaque livre de cette composition.

La dose de la rhubarbe & de la semence de violettes a été augmentée fort à propos dans le diaprunum simple, pour le rendre un peu plus purgatif. Les semences d'endive, de berberis & de pourpier sont supprimées ici comme fort inutiles, de même que la gomme adragant, qui ne peut servir que de colle à cet électuaire. Le santal citrin doit être préféré au blanc, de même que la raclure d'yvoire au spode, pour les raisons que j'ai dites ailleurs. Le reste des médicamens n'a pas été changé, mais leur dose a été augmentée, afin que la juste proportion de poudre se trouvât dans l'électuaire, lequel doit être préparé de la manière qui suit.

Ayant mis les pruneaux dans un pot de terre verni, on les fera bouillir à petit feu dans trois livres d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient bien ramollis; puis ayant laissé la décoction dans le pot, on passera les pruneaux par un tamis de crin renversé pour en avoir la pulpe, dont on fera ensuite évaporer l'humidité superflue dans un plat sur un fort petit feu, en la remuant de temps en temps avec une espatule, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment épaissie. On préparera cependant une once de pulpe de casse, & une once de celle de tamarins, comme j'ai dit ci-devant, & on la mêlera & gardera avec celle de pruneaux. On fera alors bouillir legérement la semence de violettes écrasée, dans la décoction de pruneaux qu'on avoit réservée, dont on coulera ensuite la liqueur, & y ayant ajoûté deux livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance d'un électuaire mol, & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y mêlera peu à peu les pulpes & ensuite les poudres; & après que le tout aura été bien incorporé & refroidi, on serrera l'électuaire dans un pot de fayance pour le besoin.

Ceux qui voudront préparer un diaprunum composé & plus laxatif, mêleront demi-once de diagrede subtilement pulvérisée sur chaque livre d'électuaire encore chaud, & auront soin que l'union & le mélange en soit fait avec grande égalité & beaucoup d'exactitude.

On ordonne rarement le diaprunum simple, parce qu'il n'est guéres purgatif; mais le composé est fort en usage pour purger les sérosités bilieuses. On s'en sert dans les fiévres continues & intermittentes, causées par l'abondance de la bile. On l'ordonne aussi dans les maladies de la poitrine, des reins & de la vessie; car en lubrifiant les conduits, & vuidant avec beaucoup de douceur les matières qui y sont retenues, il tempére la chaleur des parties où elles croupissoient. On le prend tantôt seul, tantôt mêlé avec d'autres

purgatifs, en bol, ou diffous dans les médecines, ou dans d'autres liqueurs propres. La dose du laxatif est depuis une dragme jusqu'à cinq ou six, & même jusqu'à une once pour les personnes bien robustes. Le diaprunum simple se donne depuis deux dragmes jusqu'à une once aux maux qui ne demandent pas une grande purgation.

Electuarium diaphenic.

℞ Pulpæ dactylorum in hydromelite coctorum, per cribrum inversum trajectæ & inspissatæ, & penidiorum recenter paratorum, ana libr. ſ. Amygdalarum dulcium excorticatarum unc. iij. ſ. Turbith electi unc. iv. Dacrydii unc. j. ſ. Zinziberis, piperis albi, macis, cinnamomi, foliorum rutæ siccorum, seminis fœniculi, dauci, ana drachm. ij. Mellis despumati libr. ij. M. fiat elect.

Electuaire diaphenic.

Prenez 1°. de la pulpe de dattes cuites en hydromel, passée par le tamis renversé & épaissie selon l'art, & des penides nouvellement préparés, de chacun demi-livre. 2°. Trois onces & demi d'amandes douces mondées. 3°. Quatre onces de turbith bien choisi. 4°. Une once & demie de diagrède ou scammonée préparée. 5°. Du gingembre, du poivre blanc, du macis, de la canelle, des feuilles séches de rue, de la semence de fenouil & de carotte sauvage, de chacun deux gros. Incorporez tous ces médicamens avec deux livres de miel écumé, & en formez un électuaire.

Après avoir mondé les dattes de leur pellicule interne, de même que de leurs noyaux, on en pesera environ sept onces, & les ayant bien incisées ou écrasées dans un mortier de marbre, on les fera cuire à petit feu dans un pot de terre verni dans deux livres d'hydromel, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment attendris; puis les ayant pilés dans le mortier de marbre avec un pilon de bois, on en passera la pulpe par un tamis de crin renversé, & on la gardera. On ôtera l'écorce des amandes avec la pointe d'un couteau; on pulvérisera ensemble dans le grand mortier de bronze le turbith, le gingembre, le poivre blanc, le macis, la canelle, les feuilles de rue & les semences de fenouil & de daucus, en y mêlant parmi autant d'amandes mondées que la poudre en pourra porter sans être trop engraissée. La scammonée doit être pulvérisée à part dans le même mortier, en y mêlant quelques amandes. On passera l'une & l'autre poudre par le tamis de soie, & les ayant bien mêlées, on les mettra à part pour travailler au reste. Les amandes qui n'ont pu entrer dans les poudres doivent être pilées au mortier de marbre parmi les dattes, & passées par le même tamis. Alors on prendra deux livres de beau miel écumé & cuit en consistance d'électuaire mol, les pénides & la décoction des dattes, & on les cuira ensemble à petit feu, jusqu'à la consistanee que je viens de dire; & lorsque le tout sera à demi refroidi, on y délayera peu à peu les pulpes; on pourra même tenir le tout quelque temps sur un feu fort modéré & l'y remuer doucement avec un pilon de bois, pour faire évaporer l'humidité superflue qui pourroit être restée dans les pulpes; puis ayant ôté la bassine du feu, on y mêlera peu à peu les poudres, en y procédant de même

que j'ai dit pour de semblables compositions; & on serrera l'électuaire dans un pot de fayance lorsqu'il sera tout-à-fait refroidi.

Le diaphenic purge également la pituite & les humeurs bilieuses; on s'en sert dans les fiévres continues & dans les intermittentes, & même dans les douleurs d'estomac qui viennent de l'abondance des humeurs; il est propre à vuider les eaux des hydropiques, & les sérosités qui causent la sciatique, les rhumatismes & les fluxions sur les yeux, sur les dents ou sur d'autres parties: on le peut prendre en bol ou le dissoudre dans des liqueurs, seul ou mêlé parmi d'autres remédes; la dose est depuis une dragme jusqu'à demi-once, & même jusqu'à une once pour les plus robustes; on le mêle aussi fort souvent dans les clystères.

Benedicta laxativa.

♃ Turbith electi, radicis esulæ minoris aceto præparatæ, ana drachm. x. Hermodactilorum, dacridii, rosarum rubrarum, ana drachm. vj. Caryophyllorum, spica-nardi, zinziberis, croci, macropiperis, amomi, cardamomi minoris, seminum apii, petroselini, carvi, fœniculi, asparagi, rusci, saxifragiæ, milii solis, salis gemmæ, galangæ, macis, ana drachm. j. Mellis optimi despumati & cocti libr. ij. s. M. fiat elect.

La bénédicte laxative

Prenez 1°. de bon turbith & de la racine de petite ésule préparée au vinaigre, de chacun dix gros. 2°. Des hermodactes, du diagréde & des roses rouges, de chacun six gros. 3°. Des girofles, du spica-nard, du gingembre, du safran, du poivre long, de l'amome, du petit cardamome, des semences d'ache, de persil, de carvi, de fenouil, d'asperge, de rusc ou petit houx, de saxifrage ou brisepierre, de gremil, de sel gemme, de galanga & de macis, de chacun un gros. Incorporez le tout avec deux livres & demie de bon miel cuit & bien écumé, & en composez un électuaire.

Quoique la petitesse des racines de la petite ésule puisse rebuter les Apothicaires qui plaignent leur temps & leur peine, elles doivent néanmoins être préférées ici à celles de toutes les autres ésules, & particuliérement de la grande, dont les mauvaises qualités sont publiées par Mesué & par plusieurs Auteurs. L'emploi que j'ai fait toute ma vie, & que j'ai toujours vu faire avec heureux succès de la petite ésule pour cette composition; & l'expérience avantageuse que j'ai souvent faite de l'extrait tiré de toute la plante, sans même y avoir ajoûté aucun correctif, me confirment dans le sentiment de n'employer ici d'autres racines que celles de la petite.

Après avoir bien lavé & nettoyé ces petites racines, on se doit contenter de les arroser seulement de vinaigre autant qu'il faut pour être humectées, parce que si elles y trempoient pendant vingt-quatre heures, comme quelques-uns le font, leur suc laiteux où réside leur principale vertu, s'y dissoudroit, & il ne resteroit aux racines que leur partie terrestre & inutile; mais en procédant comme je viens de dire, ces racines se trouvant chargées de la qualité du vinaigre, ne laisseront pas de conserver encore toutes leurs vertus.

Ceux qui feront réflexion sur le peu d'utilité que pouvoient apporter à cette

composition dix dragmes de succre en poudre, jugeront bien qu'on a eu raison de les en retrancher ; ils approuveront aussi qu'on ait ordonné deux livres de miel écumé, au lieu d'une livre & demie, dont on s'est contenté dans plusieurs descriptions, vû que n'y ayant aucune liqueur ordonnée dans cet électuaire, la livre & demie de miel ne sçauroit suffire à la quantité & à la sécheresse des poudres.

On pulvérisera ensemble toutes les drogues dans le grand mortier de bronze, en commençant par celles qui sont plus dures à piler, on les passera par le tamis de soie, mais on pilera & on passera à part la scammonée qu'on mêlera ensuite parmi les autres poudres ; puis on prendra deux livres de beau miel écumé & cuit en consistance d'électuaire mol, & l'ayant un peu chauffé on y incorporera les poudres, comme il a été dit pour les autres électuaires : & lorsque la composition sera froide, on la serrera dans un pot de fayance pour s'en servir au besoin.

La bénédicte est fort propre pour purger la pituite & les sérosités, mais particuliérement celle des jointures ; on l'emploie ordinairement pour vuider les impuretés des reins & de la vessie, de même que celle de la matrice. On s'en sert aussi beaucoup dans les coliques ; on l'ordonne de même & presque en pareille dose que le diaphénic ; mais elle est plus communément employée dans les clystères, que dans les remédes pour la bouche.

Electuarium caryocostinum.

℞ Costi, caryophyllorum, zinziberis & cumini, ana drachm. ij. Dacrydii, hermodactylorum, ana unc. ß. Mellis optimi despumati unc. viij. Fiat. elect.

Electuaire cariocostin.

Prenez 1°. du costus, des girofles, du gingembre & du cumin, de chacun deux gros. 2°. Du diagréde & des hermodactes, de chacun demi-once. Composez un électuaire du tout avec huit onces de bon miel écumé.

Dans la plûpart des dispensaires on ne trouve que six onces de miel écumé, ordonnées pour cet électuaire avec pareille quantité de poudre ; mais parce que cette composition n'est pas beaucoup usitée ; que tous les médicamens qui composent la poudre, sont fort échauffans & desagréables, & que le total devient sec, s'il est long-temps gardé ; on a jugé plus à propos d'augmenter la dose du miel d'un quatrième : & pour ce qui est du vin, ceux qui l'y ont ordonné, ayant voulu qu'il bouillît & qu'il se consumât parmi le miel, on doit être persuadé qu'il n'y peut rester que sa partie flegmatique & terrestre, de sorte qu'il vaut mieux n'y en mettre point du tout : d'ailleurs il suffit de prendre de fort beau miel, lui donner quelque bouillon, & l'écumer hors du feu ; puis étant à demi refroidi, y incorporer les poudres, & y procéder de même que pour les autres électuaires mols.

Le caryocostinum est propre à purger les sérosités bilieuses & mélancoliques ; on s'en sert dans les cachexies, & dans les maladies qui proviennent de la viscosité des humeurs ; il débouche les obstructions, & résout les tumeurs des viscères ; on l'emploie aussi fort souvent pour purger les goutteux, &

& particulièrement ceux dont l'humeur de la goutte est froide. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once en bol, ou dissous dans des liqueurs propres.

Confectio Hamech.

℞ Polypodii quercini contusi, passularum mundatarum, & prunorum damascenorum, ana unc. iv. Seri lactis vaccini libr. xij. Myrobalanorum citrinorum, chebulorum & indorum contusorum, seminis violarum contusi, colocynthidis minutim incisæ, agarici contusi, & foliorum senæ mundatorum, ana unc. ij. Foliorum absinthii & thymi, ana unc. j. Rosarum rubrarum, seminis anisi & fœniculi, ana drachm. vj. Succi fumariæ depurati libr. ij. Sacchari & mellis Narbonensis, ana libr. iij. Pulparum cassiæ & tamarindorum, & mannæ electæ, ana unc. iv.

℞ Rhei electi, agarici albissimi, foliorum senæ mundatorum & dacrydii, ana unc. j. ſ. Myrobalanorum citrinorum, chebulorum, indorum, emblicorum & bellericorum, epithymi & seminis fumariæ, ana unc. j. Cinnamomi, zinziberis & seminis anisi, ana drachm. iij. M. fiat elect.

La Confection d'Hamech réformée.

Prenez 1°. du polypode de chêne écrasé, des raisins secs mondés de leurs pepins, & des prunes de damas, de chacun quatre onces; faites-en une décoction régulière en douze livres de petit-lait de vache pendant demi-heure ou une heure; & l'ayant coulée, remettez-la toute chaude sur la braise, & faites l'y infuser durant vingt-quatre heures. 2°. Des myrobalans citrins, chebules & indes écrasés, de la semence de violettes écrasée, de la coloquinte incisée menu; de l'agaric écrasé, & des feuilles de séné mondées, de chacun deux onces. 3°. Des feuilles d'absinthe & de thym, de chacune une once. 4°. Des roses rouges, des semences d'anis & de fenouil, de chacune six gros; puis faites bouillir le tout ensemble à petit feu pendant demi-heure, au bout de laquelle vous coulerez & exprimerez fortement les matières, ajoûtant à la colature deux livres de suc de fumeterre dépuré; du succre & de bon miel blanc, de chacun trois livres, pour faire cuire le tout en consistance d'électuaire mol; cela fait, ayant laissé refroidir à demi toute la composition, vous y ajoûterez des pulpes de casse, de tamarins & de bonne manne, de chacun quatre onces, & finalement encore la poudre suivante.

Prenez 1°. de la rhubarbe bien choisie, de l'agaric du plus blanc, des feuilles de séné mondées & du diagréde, de chacun une once & demie. 2°. Des myrobalans citrins, chebules, indes, emblics & bellerics, de l'épithyme & de la semence de fumeterre, de chacun une once. 3°. De la canelle, du gingembre & de la semence d'anis, de chacun trois gros, & réduisez le tout en confection.

On écrasera bien la racine de polypode, & on la fera bouillir pendant une heure sur un feu modéré dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure & couvert, dans douze livres de petit-lait de vache; puis on y ajoûtera les raisins secs & les pruneaux incisés, qu'on fera bouillir ensemble encore une petite demi-heure; on aura cependant mondé & écrasé les myrobalans, de même que les semences de violettes, d'anis & de fenouil, on aura mondé & incisé de l'agaric, la pulpe de la coloquinte, l'absinthe & le thym, pour les mettre alors dans la décoction du polypode, des raisins & des pruneaux, avec les roses rouges dans le même vaisseau, & l'ayant bien couvert, les

faire infuser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; après lesquelles on augmentera le feu, & on fera bouillir le tout doucement l'espace d'une heure; puis ayant laissé refroidir à demi la décoction, on frottera bien tous les médicamens dans les mains, & on les coulera & exprimera. Puis ayant ajoûté à cette liqueur passée trois livres de succre fin, autant de miel écumé, & deux livres de suc de fumeterre dépuré, on les fera cuire ensemble à petit feu en consistance d'électuaire mol; & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y mêlera peu à peu les pulpes de casse & de tamarins incorporées avec la manne en larmes, & ensuite les poudres, procédant de même que j'ai dit pour les autres électuaires mols: & ayant laissé refroidir la confection, on la serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

La confection Hamech purge également la pituite & la bile, & particuliérement les humeurs âcres & salées: d'où vient qu'on a accoutumé de l'ordonner dans les médecines destinées pour la guérison de la galle, des érésipelles, des cancers, des ulcères rongeans, de la teigne & de tous les maux causés par des humeurs âcres & brûlées: elle est aussi fort propre contre les vers, & on s'en sert fort souvent dans les maladies vénériennes & dans les fiévres quartes: son amertume excessive est cause qu'on l'ordonne plutôt en bol que dissoute dans les liqueurs. Sa dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once, & même jusqu'à une once, pour les personnes extraordinairement robustes & difficiles à émouvoir.

Hiera picra Galeni.

℞ Cinnamomi electi, mastiches, asari, spicæ-nardi, santali citrini, croci, ana drachm vj. Aloës succotrinæ unc. xij. ſ. Mellis despumati & cocti libr. v. unc. viij. M. fiat elect.

L'hière amère de Galien.

Prenez 1°. de bonne canelle, du mastic, du cabaret, du spica-nard, du santal citrin & du safran, de chacun six gros. 2°. Douze onces & demie d'aloës de l'isle de Socotora, & cinq livres huit onces de miel cuit & écumé, pour faire cet électuaire.

La grande estime que Galien faisoit de cette composition, & son goût extraordinairement amer, l'ont porté à lui donner le nom de *Hiera Picra*, qui signifie Sacrée amère. On peut garder, si l'on veut, la poudre à part, ou la mêler avec le miel & la réduire en électuaire.

Il faut piler ensemble dans le grand mortier de bronze le santal citrin, le cabaret, la canelle & le spica-nard mondé & incisé, & les passer par le tamis de soie. On triturera à part le mastic en larmes; on pilera aussi à part le safran, après l'avoir fait dessécher devant le feu enveloppé d'un papier, prenant garde qu'il ne se brûle ou qu'il ne noircisse. On triturera l'aloës dans le grand mortier de bronze, en y mêlant quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour empêcher qu'il n'adhére au mortier, & pour aider à le mettre en poudre. On mêlera ensuite les poudres, & on les incorporera peu à peu dans le miel écumé modérément chaud; alors l'électuaire sera fait, & on le serrera lorsqu'il sera refroidi.

Il y en a qui se contentent de mettre trois fois autant pesant de miel que de poudre ; mais l'expérience m'a fait voir qu'il en faut davantage, si l'on veut empêcher que l'aridité des poudres ne rende en peu de temps l'électuaire trop sec ; outre que l'augmentation du miel vient fort à propos, pour tempérer l'excès de l'amertume de cette composition.

Cet électuaire est fort propre pour détacher les humeurs épaisses & visqueuses de l'estomac, & pour lever les obstructions du foie, de la ratte, du pancreas & du mesentére : il tient aussi le ventre libre, fait fluer les hémorroïdes, provoque les ordinaires des femmes, rabat les vapeurs de la matrice, & en nettoie les impuretés ; la dose est depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes. On le prend plutôt en bol que dissous dans les liqueurs, à cause de sa grande amertume. On l'emploie aussi dans les clystères carminatifs ou hystériques depuis demi-once jusqu'à une once, & on le mêle quelquefois dans les suppositoires, pour les rendre plus efficaces.

Hiera diacolocyntidos.

℞ Colocynthidis mundatæ, agarici electi, stæchadis Arabicæ, marrubii albi, & chamædrios, ana drachm. x. Opopanacis, sagapeni, seminis petroselini, radicis Aristolochiæ rotundæ, & piperis albi, ana drachm. v. Cinnamomi, spicæ-nardi, myrrhæ, folii Indi & croci, ana unc. ſ. Mellis despumati & cocti libr. iv.

Hière de coloquinte.

Prenez 1°. de la coloquinte mondée, de l'agaric bien choisi, du stæchas Arabique, du marrube blanc & de la germandrée, de chacun dix gros. 2°. De l'opopanax, du sagapenum, des semences de persil, de la racine d'aristoloche ronde & du poivre blanc, de chacun cinq gros. 3°. De la canelle, du spicanard, de la myrrhe, du folium Indum, du safran, de chacun demi-once, & quatre livres de miel écumé & bien cuit, pour former le tout en électuaire.

Cette hière a pris son surnom de la coloquinte qui en est le principal purgatif, & dont la vertu est augmentée par celle de l'agaric, de l'opopanax, du sagapenum & de la myrrhe. Les autres médicamens y sont mis principalement pour dissiper les vents, ouvrir les obstructions, & pour fortifier les parties contre la violence des purgatifs.

Il ne faut pas en composant cette hière, non plus qu'en composant la thériaque, imiter les Anciens dans la dissolution de l'opopanax & du sagapenum dans le vin, pour les raisons que j'ai alléguées ailleurs ; puisqu'elles peuvent être fort commodément pilées parmi les autres médicamens, pourvu qu'elles soient en larmes bien pures, comme elles le doivent être ; il n'est pas aussi nécessaire de réduire l'agaric ni la coloquinte en trochisques, sous prétexte de leur donner des correctifs, vu qu'ils en ont assez dans cette composition : il suffira de les piler & de les passer au tamis de soie parmi les autres drogues, en commençant la poudre par l'aristoloche & par le spicanard, qui peuvent être battus quelque temps ensemble, en y mêlant quelque petite partie de gommes, continuant par la canelle, par la pulpe de coloquinte

bien incisée & par l'agaric, y mêlant aussi quelque peu de gomme, & y ajoûtant ensuite toutes les autres drogues & le reste des gommes. Tout doit être battu dans le grand mortier de bronze, & la poudre en doit être bien subtile, à cause de la coloquinte qui pourroit s'attacher à l'estomac ou aux intestins, si elle étoit trop grossière. La poudre sera incorporée avec le miel écumé chaud, y procédant de même que j'ai dit pour de semblables électuaires.

On attribue à cette hière de fort grandes vertus, dont les principales sont de guérir les épileptiques, les furieux, & ceux qui sont tourmentés de vertiges & de maux de tête continuels. On l'estime fort propre aux asthmatiques, aux pleurétiques, & à ceux qui ont perdu la voix; mais il y a apparence qu'elle est trop chaude & trop âcre pour être employée dans ces maladies, à moins que l'on n'ait bien meurement examiné leur cause. On l'emploie aussi dans les convulsions & dans les léthargies; pour dissiper les douleurs des jointures & des reins, & celles qui sont causées par les rhumatismes & par les gouttes; pour appaiser les douleurs de l'estomac, pour mortifier les aigreurs qui s'y engendrent, & en arrêter les nausées; pour détacher & vuider les humeurs mélancoliques, & pour adoucir les douleurs des intestins & celles de la matrice, lorsqu'elles sont causées par quelque humeur glaireuse ou tartareuse. Elle a la même dose & le même usage que la hiera picra, tant prise par la bouche que dissoute dans les clystères.

Electuarium de psyllio emendatum.

℞ Polypodii quercini contusi libr. ſ. Passularum damascenarum purgatarum, foliorum senæ orientalis mundatorum, & seminis violarum contusi, ana unc. iij. Epithymi & tartari albi Monspeliensis contusi, ana unc. ij. Succorum depuratorum apii, borraginis, buglossi, endiviæ & fumariæ, ana libr. ij. ſ. Seminis psyllii integri unc iij. Tamarindorum orientalium unc. x. & medullæ librarum duarum cassiæ orientalis, sacchari optimi libr. iv.

℞ Dacrydii electi unc. iv. Rhabarbari optimi, & seminis violarum, ana unc. ij. Rosarum rubrarum, liquiritiæ mundatæ, santali citrini, & rasuræ eboris, ana unc. j. Seminum quatuor frigid. major. mundat. anisi, fœniculi & papaveris albi, ana drachm. ſ. Fiat sec. art. elect.

Electuaire de psyllio corrigé.

Prenez 1°. demi-livre de polypode de chêne écrasé. 2°. Des raisins de damas mondés de leurs pepins, des feuilles mondées de séné du Levant, & de la semence de violettes écrasée, de chacun trois onces. 3°. De l'épithyme & du tartre blanc de Montpellier pilé grossièrement, de chacun deux onces. Faites cuire ces médicamens en bon Pharmacien, dans des sucs dépurés d'ache, de bourrache, de buglose, de chicorée blanche & de fumeterre, de chacun deux livres & demie; coulez ensuite & exprimez la décoction, dont vous prendrez environ les deux tiers pour faire l'infusion de trois onces de semence entière de psyllium ou herbes aux puces, & en tirer le mucilage selon l'art, qu'il faut garder à part; cela fait, vous humecterez avec l'autre tiers de la décoction dix onces de tamarins du Levant & la moëlle de deux livres de casse orientale, dont vous préparerez les pulpes, les faisant évaporer & épaissir à petit feu, jusques à ce qu'il n'en reste que sept onces de l'une & de l'autre pulpe épaissies; puis vous ferez cuire à petit feu le mucilage avec quatre livres de succre fin, que

vous garderez à part en consistance d'électuaire mol, & ayant laissé refroidir à demi les matières, vous y mêlerez les pulpes & la poudre ci-après ordonnée.

Prenez 1°. quatre onces de bon diagréde. 2°. De bonne rhubarbe & de la semence de violette, de chacun deux onces. 3°. Des roses rouges, de la réglisse mondée, du santal citrin & de la raclure d'yvoire, de chacun une once. 4°. Des quatre grandes semences froides mondées, de celles d'anis, de fenouil & de pavot blanc, de chacun demi-gros; mettez le tout en poudre que vous mêlerez avec l'électuaire.

Pour bien préparer cet électuaire, on fera bouillir environ une heure le polypode & le tartre bien écrasés, dans les sucs dépurés de buglose, de bourrache, d'endive, d'ache & de fumeterre; puis on y ajoûtera les raisins de damas mondés & incisés, & les semences de violettes écrasées, & après que toutes ces choses auront bouilli environ un quart-d'heure parmi le polypode & le tartre, on y ajoûtera le séné & l'épithyme, pour bouillir lentement un quart-d'heure parmi les autres médicamens. On coulera & on exprimera cette décoction, lorsqu'elle sera à demi refroidie; puis on prendra environ les deux tiers de cette liqueur, & on y infusera pendant cinq ou six heures sur les cendres chaudes dans un pot de terre verni, la semence de psyllium entière, agitant souvent le tout avec une espatule de bois pour en bien tirer les mucilages, & lorsqu'ils seront suffisamment épaissis, on les coulera au travers d'une toile forte, & en ayant bien exprimé le marc, on les gardera à part. Après cela on tirera la moëlle de deux livres de casse du Levant, & on l'humectera avec une partie de la décoction qu'on avoit réservée; on humectera aussi de même dix onces de tamarins, & les ayant battus dans le mortier de marbre, on les passera par un tamis de crin de même que la casse, pour en avoir la pulpe; puis après avoir mêlé ces pulpes ensemble, on les mettra sur un fort petit feu pour en faire évaporer peu à peu l'humidité superflue, en les remuant de temps en temps avec une espatule, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment épaissies. Alors on prendra les mucilages qu'on avoit gardés, & y ayant ajoûté quatre livres de succre fin, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance d'un électuaire mol; mais il faut avoir grand égard à la substance visqueuse des mucilages, parce qu'elle fait paroître le succre comme cuit, lorsqu'il est encore bien éloigné de l'être bien suffisamment. On ne doit pas aussi moins prendre garde de les trop faire cuire, de peur que la qualité lubrifiante qu'on recherche dans les mucilages ne se dissipe; & c'est à quoi l'œil & la discrétion sont fort nécessaires.

On préparera la poudre de même que celle des autres électuaires, & on la fera tandis qu'on travaillera aux décoctions & à l'extraction des pulpes; lorsque le syrop sera suffisamment cuit, ayant ôté la bassine du feu & l'ayant laissé à demi refroidir, on mettra les pulpes dans une autre bassine sur lesquelles on versera environ demi-livre de syrop, remuant le tout avec un pilon de bois pour le bien incorporer, & y ayant encore ajoûté & mêlé environ une autre demi-livre de syrop, on commencera le mélange des poudres qu'on entre-mêlera de syrop à diverses reprises, comme pour les autres électuaires. Toutes choses étant bien incorporées & l'electuaire étant bien refroidi, on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

Cet électuaire est fort propre pour purger les humeurs bilieuses & séreuses; on s'en sert dans les fiévres intermittentes & dans les continues, dans les maux de tête & dans les vertiges qui proviennent des humeurs bilieuses; il est fort bon contre la jaunisse, & dans toutes les maladies du foie & de la rate. Son usage est pareil à celui des autres électuaires laxatifs, mais sa dose est moindre; car elle n'est guére que depuis une dragme jusqu'à demi-once, à cause que la scammonée entre en plus grande quantité dans cette composition, que dans les autres électuaires laxatifs.

Electuarium hydragogum Dom. d'Aquin.

℞ Rhabarbari electi, foliorum senæ orientalis mundatorum, seminis genistæ, radicum bryoniæ, jalapæ, mechoacam, scamonii, gummi guttæ, & trochiscorum alhandal, ana unc. j. Extracti totius esulæ, opopanacis, sagapeni, ammoniaci & salis martis, ana drachm. vj. Elaterii unc. ſ. Succorum radicis ireos nostratis & radicis sambuci, ad extracti mollioris consistentiam inspissatorum, ana libr. j. Extracti mollioris granorum junipeti, & syrupi de rhamno cathartico, ana libr. j. ſ. M. fiat elect.

Electuaire pour la guérison de l'hydropisie, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Choisissez 1°. de bonne rhubarbe, des feuilles mondées de séné du Levant, des semences de genêt, des racines de coleuvrée, de jalap, de mechoacam, de la scammonée, de la gomme gutte & des trochisques alhandal, de chacun une once. 2°. De l'extrait d'ésule entière, de l'opopanax, du sagapenum, de la gomme ammoniac & du sel de mars, de chacun six gros. 3°. Demi-once d'extrait de concombre sauvage. 4°. Des sucs de racine d'iris commun, & de racine de sureau, condensés en consistance d'électuaire mol, de chacun une livre. 5°. De l'extrait de consistance assez molle des baies de geniévre & du syrop de nerprun, de chacun une livre & demie, pour la composition de cet électuaire.

On tirera l'extrait de la plante entière d'ésula, celui du concombre sauvage, auquel on a donné le nom d'élaterium; on tirera aussi le suc de la racine d'iris de ce pays, & celui de l'écorce de la racine de sureau, cueillie sur la fin de l'hiver; on préparera aussi l'extrait de baies de geniévre, & le syrop de nerprun en leur temps. On se contentera de donner aux extraits la consistance des électuaires mols, & on fera évaporer les sucs de racine d'iris & de sureau à petit feu, jusqu'à la même consistance. On pulvérisera ensemble dans le grand mortier de bronze la rhubarbe, le jalap, le méchoacam, la bryone, la semence de genêt, les trochisques alhandal, le séné & les gommes, mais on pulvérisera à part la scammonée & la gomme gutte; & ayant mêlé toutes les poudres & y ayant ajoûté le sel de mars, on fera chauffer modérément le syrop de nerprun, puis on y incorporera peu à peu les extraits & les sucs condensés, & consécutivement les poudres, en y procédant de même que pour les électuaires mols qui précédent.

Cet électuaire est destiné pour la guérison de l'hydropisie, & sur-tout de celle qui est nommée ascite, à quoi on ne manquera pas de réussir, pourvu que le foie & les autres principaux viscères n'ayent pas atteint un trop haut

degré de corruption, & pourvu aussi qu'on en réitère l'usage suivant la nécessité. La dose de cet électuaire est depuis une dragme jusqu'à demi-once : on peut le dissoudre dans du vin blanc, ou dans quelque liqueur apéritive, mais il est plus commode en bol, à cause de sa grande amertume.

Electuarium diacarthami.

℞ Medullæ seminis carthami, pulveris diatragacanthi frigidi, hermodactylorum, & dacridii, ana unc. j. Turbith electi, unc. j. ſ. Zinziberis unc. ſ. Mannæ granulosæ unc. ij. ſ. Mellis rosati colati, & carnis cydoniorum conditæ, ana unc. ij. Sacchari solidi in aquâ soluti, & in electuarium solidum cocti unc. xxij.

L'électuaire de cartame.

Prenez 1°. de la moëlle de semence de cartame, ou safran bâtard, de la poudre adragant rafraîchissante, des hermodactes & du diagréde, de chacun une once. 2°. Une once & demie de turbith bien choisi. 3°. Demi-once de gingembre. 4°. Deux onces & demie de manne en larmes. 5°. Du miel rosat coulé & de la chair de coings confite, de chacun deux onces, avec vingt-deux onces de succre fin dissous en eau commune & cuit en consistance d'électuaire solide, pour faire cette composition suivant les régles de la Pharmacie.

Cette description de l'électuaire diacarthami se trouve en quelque chose différente de celles qu'on peut voir dans divers dispensaires, tantôt sous le nom d'Arnaud de Ville-neuve, tantôt sous celui de Nicolas Florentin, & tantôt sans que l'auteur soit nommé. Aux unes il y a du succre candi, moins de manne, moins de scammonée & de succre fin ; aux autres, point de succre candi, plus de manne, de succre & de scammonée ; à d'autres davantage de poudre adragant, moins de semence de cartame, moins de gingembre & de miel rosat ; & on a cru fort à propos d'en donner une description, dans laquelle ayant retranché le succre candi comme fort inutile, on a augmenté le poids de la manne, & tant soit peu celui du succre fin, tant pour suppléer au défaut du succre candi, que pour garder la proportion nécessaire à la scammonée & aux autres médicamens pulvérisés.

Je ne sçaurois être du sentiment de ceux qui veulent que la manne dont nous nous servons soit un miel de l'air, ou une espèce de rosée, puisque la raison, l'expérience & vérité nous rendent témoignage du contraire. En effet, si cette manne étoit une rosée élevée des vapeurs de la terre, & condensée par le froid, comme on nous l'assure, elle ne manqueroit pas de se fondre & d'être dissipée par la chaleur ; néanmoins cela n'arrive pas à notre manne, puisqu'elle se condense & se desséche au soleil : d'ailleurs elle se trouveroit également sur toutes les herbes, les arbres, les rochers & les terres d'où elle vient, au lieu qu'elle ne se trouve que sur le frêne ordinaire, nommé des Latins *Fraxinus*, & sur le frêne sauvage nommé *Ornus*, & que même parmi ces arbres il y en a plusieurs où on n'en trouve que fort peu, & d'autres où on n'en trouve point du tout ; joint que nous n'en verrions pas de si grosses larmes, ni de si longues, ni qui nous fissent voir d'un côté la place de la branche de l'arbre d'où elles naissent & dont elles sont découlées ; nous n'y

verrions pas les feuilles de frêne qui s'y trouvent ordinairement mêlées, & nous ne pourrions pas la garder quelques années, comme nous le faisons au besoin.

Ce que divers Auteurs Grecs & Arabes, & même quelques Modernes, nous ont laissé par écrit, ne doit pas prévaloir sur la raison ni sur l'expérience : car il est certain que la manne qui nous est apportée en plus grande quantité, croît dans le royaume de Naples, & particulièrement dans la Calabre ; que c'est un suc ou une liqueur blanche, douce & condensée par les rayons du soleil, découlée d'elle-même ou par incision, des branches, des rameaux & des feuilles même des frênes ordinaires & des sauvages, avant & pendant la canicule ; & que l'autre manne moins abondante croît aux environs de Briançon dans le haut Dauphiné, découlant des arbres de ces pays-là ; que l'une & l'autre manne ne laisse pas de découler en sa saison, quand même on couvriroit de linge ou d'étoffe les branches d'où elles sortent ; & que si c'étoit un miel ou une rosée de l'air, il seroit impossible de la cueillir, ni de la garder sans qu'elle fondît & se dissipât ; joint qu'on ne pourroit pas l'amasser au grand soleil, comme on amasse les mannes que nous avons, puisque toute manne de l'air ne paroît que le matin, & que se trouvant condensée par le froid, elle disparoît dès qu'elle sent les rayons du soleil.

Altomarus, Médecin de Naples, bien instruit sur ces vérités, en a parlé amplement & fort à propos dans un Traité qu'il en a fait imprimer en l'année 1561. Elles sont encore soutenues par Costæus dans les Commentaires qu'il a faits sur Mesué, imprimés à Venise en l'an 1602.

D'ailleurs, Joseph Donzellus, Médecin de Naples, dans son Théatre Pharmaceutique imprimé à Naples en l'année 1667, confirme tout ce qu'Altomarus a écrit avant lui, lorsqu'il nous y fait remarquer que la manne est un suc découlant du frêne, & condensé par la chaleur & la bénignité de l'air ; qu'elle doit être comprise dans le rang des gommes qui découlent des arbres, qui se dissolvent dans l'humidité, & se coagulent au chaud, & qu'elle est fort différente de la manne des Arabes, qui n'est qu'une rosée, laquelle se liquéfie à la chaleur. Et décrivant ensuite la manne de Calabre, qui est celle dont nous nous servons tous les jours, & parlant après Baptiste Ferrarus Médecin du pays, il dit assez au long, ce dont j'ai cru devoir faire ici un abbrégé.

Il y a trois sortes de mannes dans la Calabre, dont la première est nommée *Manna di Corpo*, la seconde, *Manna Forzata* ou *Forzatella*, & la troisième, *Manna di Fronda.* Ces mannes ne viennent point de la rosée, mais sont un suc découlé des frênes ordinaires nommés *Fraxini*, ou des frênes sauvages nommés *Orni*, & ne découlent point d'aucuns autres arbres ; au lieu que si c'étoit une rosée, on la trouveroit également sur tous. Ces mannes se recueillent en une saison chaude, égale & sans pluie, & commencent à découler lorsque le soleil entre au signe du cancer, ce qui arrive environ le 21 de Juin. La première & la plus belle manne sort d'elle-même du tronc, ou des plus grosses branches de l'arbre, en liqueur cristalline, dont il se forme des larmes plus ou moins grosses, suivant que l'endroit de l'arbre en est plus ou moins rempli. On a soin de recueillir cette manne le lendemain après qu'elle est sortie de l'arbre, parce qu'en ce temps-là elle s'endurcit peu à peu & devient

devient fort blanche; mais s'il pleuvoit la nuit, ou s'il y avoit des brouillards, elle se liquifieroit ou se perdroit. On commence à la séparer de l'écorce de l'arbre avec de petits couteaux minces & pointus dès que le soleil est levé, la mettant à mesure qu'on la cueille, dans de petits pots de terre non vernis, puis l'ayant étendue sur du papier blanc, on l'expose au soleil jusqu'à ce qu'elle n'adhère plus aux doigts, de peur qu'y restant quelque humidité, la manne ne se liquéfiât & ne perdît sa blancheur. La récolte s'en fait depuis le 21 de Juin jusqu'à la fin de Juillet, si elle n'est interrompue par les pluies ou brouillards.

La seconde sorte nommée *Forzata*, est tirée au mois d'Août des mêmes arbres, lorsque la première manne a cessé de couler d'elle-même; car les paysans des lieux incisent l'écorce des troncs & des branches des arbres jusqu'au bois vif, avec des instrumens bien tranchans, & depuis midi jusqu'à dix heures du soir, on voit découler de ces incisions la manne le long des troncs & des branches des arbres par petits ruisseaux, mais un peu plus gros que ceux de la première manne, ensorte que quelquefois on la trouve amassée en bas comme de petits pains de cire. On ne la recueille que le lendemain après l'incision faite, & l'ayant divisée & étendue, on la fait sécher au soleil de même que la première. Celle-ci est moins estimée, se trouvant plus jaune & plus trouble que celle qui est sortie d'elle-même, & étant sujette à s'obscurcir lorsqu'elle est gardée quelque temps, quoiqu'elle ne soit pas pour cela moins purgative.

La troisième sorte nommée *Manna di Fronda*, sort d'elle-même des feuilles du frêne en forme de petites gouttes d'eau, qu'on voit naître comme une sueur, de la partie nerveuse des mêmes feuilles pendant la plus grande chaleur du jour, & s'étendre par toute la feuille, quoique les gouttes qui sortent vers l'origine des nerfs de la feuille, soient toujours plus grosses que celles qui approchent plus de leur bout; ces gouttes s'endurcissent & deviennent blanches au soleil, & sont à peu près de la grosseur des grains de froment. On voit même quelquefois au mois d'Août les grandes feuilles de frêne si chargées de ces grains de manne, qu'il semble qu'elles soient couvertes de neige. On ne s'attache pas tant à cueillir cette dernière, à cause de la difficulté qu'il y a à la séparer des feuilles, quoiqu'elle ne soit pas moins purgative que les autres.

Toutes ces vérités nous sont aussi confirmées par Jean Raïus de la Société royale de Londres, dans son Catalogue des plantes d'Angleterre, imprimé à Londres en l'année 1670.

Mais sans parler de tous ceux qui ont été de ce sentiment, il me suffira de dire que M. Nicolas Marchand, membre de l'Académie royale des Sciences, Botaniste du Roi & Directeur de la culture des plantes du Jardin royal, homme très-entendu & consommé tant dans la connoissance de toutes les plantes, que dans celle de toutes leurs productions, m'a confirmé toutes ces choses, dont il a été autrefois témoin oculaire, s'étant trouvé plusieurs fois sur les lieux où sa curiosité l'avoit attiré pour en pouvoir parler avec plus de certitude. Je l'ai encore appris de plusieurs personnes avec qui j'en ai conféré depuis peu, lesquels ayant demeuré plusieurs années dans le pays de Calabre où l'on recueille toutes ces mannes, m'ont assuré que cela est si uni-

verſellement connu de tout le monde, que les enfans même ne l'ignorent pas.

On doit piler à part le diagréde, en y mêlant quelques ſemences de cartame mondées, & le paſſer par le tamis de ſoie. On pilera enſemble dans le grand mortier de bronze le turbith, les hermodactes, le gingembre, & le reſte de la ſemence de cartame, & les ayant paſſés par le tamis de ſoie, on les mêlera avec le diagréde & la poudre adragant nouvellement préparée. On battra la chair de coings confite dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & l'ayant paſſée par un tamis de crin renverſé, on en mêlera la pulpe paſſée avec le miel roſat & la manne en larmes. Puis ayant diſſous le ſuccre fin dans ſix onces d'eau, & l'ayant fait cuire ſur un feu modéré en conſiſtance d'électuaire ſolide, on y délayera le miel roſat, la pulpe de coings & la manne mêlés, & après leur avoir donné quelque petit bouillon pour faire évaporer le peu d'humidité ſuperflue qui ſe trouvoit dans le miel roſat & la pulpe de coings, on ôtera la baſſine du feu, & on agitera doucement le tout avec un pilon de bois, & lorſqu'il commencera à ſe coaguler, on y mêlera les poudres le plus diligemment & le plus exactement qu'on pourra, & le tout étant bien incorporé, on en retirera le pilon de bois; puis ayant ſéparé la maſſe de la baſſine avec une eſpatule, & l'ayant priſe dans les mains que l'on aura ointes auparavant avec un peu d'huile d'amandes douces, on l'étendra, pendant qu'elle eſt encore chaude, ſur une feuille de papier blanc un peu huilée, & on en ſera comme un gâteau de l'épaiſſeur de la moitié du petit doigt, qu'on coupera en tablettes d'environ demi-once chacune, & lorſqu'elles ſeront refroidies, on les ſerrera dans une boëte pour le beſoin.

Ces tablettes ſont fort propres à purger la pituite & la bile; d'où vient qu'elles ſont fort uſitées dans la paralyſie, l'épilepſie & la plûpart des maladies du cerveau où ces humeurs abondent; dans les rhumatiſmes, dans les gouttes & dans les fiévres quotidiennes. On les prend dans du bouillon, dans des eaux diſtillées ou dans des décoctions propres. On pourroit auſſi en faire des bols ou les manger ſeules. On les mêle auſſi fort ſouvent dans les médecines, parmi les ſyrops & les autres purgatifs. Lorſqu'on les donne ſeules, leur doſe eſt depuis deux dragmes juſqu'à ſix.

On peut garder à part la poudre de cet électuaire, & la donner ſeule depuis demi-dragme juſqu'à une dragme, ou une dragme & demie pour les plus robuſtes.

Electuarium de citro ſolutivum.

℞ Foliorum ſenæ orientalis mundatorum drachm. vj. Turbith electi drachm. v. Corticis citri ſaccharo conditi, conſervæ florum bugloſi & violarum, pulveris diatragacanthi frigidi, & dacrydii, ana unc. ſ. Seminis fœniculi dulcis drachm. ij. Zinziberis, drachm. ſ. Sacchari optimi in aquâ bugloſſi ſoluti & in electuarium ſolidum cocti unc. ix. M. fiat elect.

Electuaire laxatif ou purgatif de citron.

Prenez 1°. *ſix gros de feuilles mondées de ſené du Levant.* 2°. *Cinq gros de bon turbith.* 3°. *De l'écorce de citron confite au ſuccre, de la conſerve de fleurs de bugloſe & de violettes, de la poudre adragant rafraîchiſſante & du diagréde, de chacun demi-once.* 4°. *Deux gros de ſemence de fenouil doux.*

5°. Demi-gros de gingembre & neuf onces de bon ſuccre diſſous en eau de bugloſe & cuit en forme d'électuaire ſolide pour faire cette compoſition.

Cet électuaire porte le nom de l'écorce de citron confite, quoiqu'elle ne lui fourniſſe aucune vertu purgative, & qu'elle ne ſerve qu'à fortifier l'eſtomac & les parties nobles pendant l'opération des purgatifs. On le trouve fort diverſement décrit dans pluſieurs diſpenſaires; mais cette deſcription également approuvée de Du Renou & des Auteurs de la Pharmacopée de Londres, a ſemblé ſi raiſonnable, qu'on n'en a voulu rien retrancher. Comme ſa préparation n'a rien qui ne ſe rapporte à celle du diacarthami, il eſt inutile de s'arrêter à en faire la deſcription.

Cet électuaire peut paſſer pour un purgatif univerſel; car il purge la pituite de même que l'une & l'autre bile en fortifiant les parties. Les purgatifs qui ſont le ſéné, le turbith & la ſcammonée, s'y trouvent ſuffiſamment corrigés; d'où vient qu'on ordonne fort ſouvent cet électuaire dans les fiévres tierces, pour nettoyer l'eſtomac de ſes impuretés, pour débarraſſer les hypocondres, redonner de l'appetit, rétablir la bonne habitude du corps & fortifier tous les viſcères. L'uſage de ce médicament eſt tout ſemblable à celui du diacarthami; on le donne auſſi en pareille quantité.

Electuarium è ſucco violarum.

℞ Seminis violarum, & dacrydii, ana unc. j. Liquiritiæ, & roſarum rubrarum, ana unc. ſ. Seminum quatuor frig. maj. mund. ana drachm. ſ. Succi recentis violarum unc. ix. Sacchari optimi libr. j. ſ. M. fiat elect.

Electuaire de ſuc de violettes.

Prenez 1°. de la ſemence de violettes & du diagréde, de chacun une once. 2°. De la régliſſe & des roſes rouges, de chacun demi-once. 3°. Des quatre grandes ſemences froides mondées, de chacun demi-gros. 4°. Neuf onces de ſuc de violettes nouvellement exprimé, & une livre & demie de bon ſuccre, pour compoſer cet électuaire, ſuivant les régles de l'art.

Après avoir pulvériſé la ſemence de violettes, la régliſſe ratiſſée, les roſes rouges mondées, les ſemences froides, & le diagréde, de la manière que j'ai ſouvent décrite ailleurs, on écraſera groſſièrement le ſuccre, & l'ayant mis dans une baſſine de cuivre étamée au dedans, parmi neuf onces de ſuc de violettes mondées nouvellement exprimé, on les ſera cuire enſemble à petit feu en conſiſtance d'électuaire ſolide; puis on ôtera la baſſine du feu pour agiter doucement le ſuccre juſqu'à ce qu'il commence à ſe coaguler, auquel temps on incorporera les poudres avec autant de diligence que d'exactitude, enſorte qu'on en puiſſe faire des tablettes, en y procédant de même que j'ai dit pour celles du diacarthami.

Cet électuaire eſt principalement ordonné pour purger les perſonnes qui ont la poitrine délicate & ſujette à s'enflammer, & qui ont le foie & les entrailles échauffées; car le ſuc de violettes aidé de l'onctuoſité des ſemences froides & de celle de violettes, émouſſe la pointe & l'acrimonie du diagréde, & empêche

qu'il ne laisse aucune impression de chaleur aux parties, pendant qu'il en évacue les mauvaises humeurs. Ces tablettes sont en leur dose & en leur usage, à peu près semblables à celles du diacarthami.

Electuarium è succo rosarum.

℞ Succi rosarum rubrarum depurati, & facchari optimi, ana libr. j. ſ. Scamonii elect. drachm. xj. Trium santalorum, & mastiches, ana drachm. iij. M. fiat elect.

Electuaire de suc de roses.

Prenez 1°. *du suc de roses rouges bien dépuré & de bon succre, de chacun une livre & demie; faites-les cuire à petit feu en forme d'électuaire solide, que vous laisserez à demi refroidir après la cuite, y ajoûtant alors la poudre ci-après ordonnée.*

Prenez 2°. onze gros de scammonée bien choisie. 3°. Des trois santaux & du mastic, de chacun trois gros. Réduisez-les en poudre fine & la mêlez artistement avec du succre.

Il faut être soigneux d'avoir du suc de roses rouges parfaitement bien dépuré, & l'ayant mêlé avec le succre, on les cuira ensemble sur un feu modéré jusqu'à la consistance d'un électuaire solide; puis ayant ôté la bassine du feu, on remuera doucement l'électuaire avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'il commence à se coaguler, auquel temps on y mêlera avec diligence & adresse les poudres, & on procédera en toutes choses, de même que j'ai dit pour l'électuaire diacarthami.

CHAPITRE XXI.

Des Trochisques.

Tous ceux qui ont écrit de la Pharmacie, ont donné le nom de Trochisque à une composition séche; dont les principaux médicamens sont ordinairement mis en poudre fort subtile, puis étant incorporés avec quelque liqueur, on les réduit en une masse, dont on fait de petits pains, ausquels on donne telle figure que l'on veut, & qu'on fait sécher ensuite à l'air hors des rayons du soleil & loin du feu. On peut néanmoins ajouter à la composition des trochisques diverses pulpes & plusieurs matières visqueuses; mais on ne sçauroit réduire en masse ces sortes de matières, & leur bien donner la figure & la sécheresse que les trochisques doivent avoir, sans y mêler des médicamens secs subtilement pulvérisés. Or quoique le nom de trochisque soit le plus usité, certains Auteurs Latins les ont nommés *Pastillos*, *Rotulas*, *Placentulas*, *Orbes & Orbiculos*, selon les différentes figures qu'on leur donne. Les trochisques ont été inventés autant pour conserver long-temps la vertu de certains médicamens, que pour unir ensemble celle de plusieurs. Et pour cet

effet, après avoir pulvérisé subtilement les médicamens qui doivent l'être, on a accoutumé de les incorporer avec quelque suc, ou syrop, ou autre liqueur plus ou moins visqueuse, & d'en faire une pâte un peu solide, dont on fait de petits trochisques applatis, de figure ronde, ou triangulaire, ou quarrée, ou longue, ou en grains, qu'on étend sur un papier net, & qu'on fait sécher loin du feu & hors des rayons du soleil, en les tournant ou remuant de temps en temps, afin qu'ils soient plus tôt & plus également séchés; puis on les serre dans des pots de verre ou de fayance, & on les garde en un lieu sec pour le besoin.

On préparoit autrefois un fort grand nombre de trochisques, desquels la plûpart des anciens dispensaires se trouvent fort grossis; mais parce que les modernes en ont méprisé une grande partie, on a jugé à propos de se contenter ici de ceux qui sont en usage, & dont on peut avoir besoin.

On prépare les trochisques pour diverses intentions; car il y en a qui sont propres à fortifier les parties, ou à combattre les venins; d'autres à incifer & à purger, d'autres à resserrer; quelques-uns sont employés à déterger & à incrasser; d'où vient qu'on les ordonne dans les maladies de la poitrine; d'autres sont préparés pour les maladies des yeux, & ont été nommés *Sief* par les Arabes; & enfin d'autres qui ont le nom particulier de pastilles, ont été inventés pour rendre une bonne odeur lorsqu'on les brûle. Ceux-ci sont ordinairement composés de résines odorantes mêlées avec des bois, ou d'autres drogues aromatiques pulvérisées & incorporées avec des mucilages de gomme adragant.

Trochisci de agarico, vel agaricum trochiscatum.

℞ Zinziberis albi contusi drachm. ij. Vini albi unc. iv. Agarici electi in pulverem redacti libr. ſ. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques d'agaric.

Prenez 1°. deux gros de gingembre blanc écrasé. 2°. Quatre onces de vin blanc: mettez-les infuser à froid vingt-quatre heures, au bout desquelles vous coulerez l'infusion; puis

Prenez encore demi-livre de bon agaric pulvérisé grossièrement, & l'ayant humecté avec l'infusion susdite vous en composerez une masse d'assez bonne consistance, de laquelle vous formerez des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre.

Pour réussir à la préparation de ces trochisques & pour les avoir blancs, on doit choisir un temps serein, chaud & sec, & être soigneux d'avoir de l'agaric bien mondé & bien blanc dans toute sa substance, bien leger & bien friable; on le réduira en poudre en le frottant contre une rape dont les trous soient bien petits; & cependant on fera infuser à froid pendant vingt-quatre heures deux dragmes de gingembre blanc, mondé de son écorce & bien écrasé, dans quatre onces de bon vin blanc; puis ayant coulé l'infusion, on en humectera la poudre d'agaric, & en les battant dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on les réduira en une masse un peu solide, dont on fera de petits

trochiſques, qu'on étendra ſur du papier blanc mis au deſſus d'un tamis de crin renverſé, & on les fera ſécher en un bel air loin des rayons du ſoleil.

Tous ceux qui entreprennent de préparer ces trochiſques n'y réuſſiſſent pas; car pluſieurs, au lieu de leur conſerver la couleur blanche, les rendent d'une couleur bien obſcure; ce qui arrive, ou à cauſe que l'agaric n'a pas été bien choiſi, ou bien à cauſe que l'infuſion du gingembre a été chauffée, ou pour avoir fait la pâte trop humide, ou avoir fait les trochiſques en temps pluvieux, ou pour les avoir expoſés au ſoleil ou au feu.

Il y en a qui ajoûtent à ces trochiſques le ſel gemme pour leur ſervir d'aiguillon, & le gingembre en ſubſtance pour correctif; & qui emploient l'oximel ſimple, au lieu de l'infuſion du gingembre pour réduire l'agaric en une pâte: cette préparation pourroit être admiſe, ſi l'on pouvoit en ce faiſant, conſerver la couleur blanche de l'agaric, qui mérite bien d'être recherchée.

Le principal effet des trochiſques d'agaric eſt de purger la pituite & les autres humeurs, lorſqu'elles s'y trouvent mêlées; ils inciſent & détachent les humeurs viſqueuſes & ténaces, & ouvrent les obſtructions de tous les viſcères. On les ordonne pour mondifier l'eſtomac, les reins, le foie, la rate & la matrice; pour emporter les vieilles douleurs de tête, pour guérir les maux des yeux, des oreilles & des dents; pour faire mourir les vers & pour ſoulager les aſthmatiques & ceux à qui les matières viſqueuſes bouchent les conduits de la reſpiration. Leur doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme: on les donne rarement ſeuls, & on les ordonne plus ſouvent en infuſion qu'en ſubſtance, ſi ce n'eſt lorſqu'ils entrent dans des pilules, des opiates, ou d'autres compoſitions.

Trochiſci alhandal.

℞ Pulpæ colocynthidis electæ & mundatæ, quantùm libuerit, &c. Fiant ex arte trochiſci.

Trochiſques alhandal ou de coloquinte.

Prenez telle quantité que vous voudrez de pulpe de bonne coloquinte mondée, inciſez-la par parcelles, l'arroſant après de quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour en faire une poudre ſubtile, de laquelle vous formerez une maſſe avec le mucilage de gomme adragant, pour en faire des trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre: étant deſſéchés vous les remettrez en poudre fine & les incorporerez une ſeconde fois avec le mucilage de gomme adragant pour en former d'autres trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre & garderez pour le beſoin.

On choiſira des pommes de coloquinte bien blanches & bien nourries & en ayant rejeté les grains, on en inciſera bien la pulpe, & l'ayant légèrement arroſée avec quelques gouttes d'huile d'amandes douces, on la pilera dans le grand mortier de bronze, & on la paſſera par le tamis de ſoie. On aura cependant pulvériſé une ou deux dragmes de gomme adragant bien blanche, qu'on aura fait infuſer ſur les cendres chaudes dans cinq ou ſix onces de bonne eau roſe, juſqu'à ce qu'elle ait été tout-à-fait diſſoute & réduite en mucilages bien unis & d'une conſiſtance aſſez molle. On mettra alors la poudre de coloquinte dans un mortier de marbre, & l'ayant humectée avec une partie

des mucilages, la battant avec un pilon de bois, on la réduira en une masse un peu solide, dont on fera de petits trochisques semblables, si l'on veut, à des lentilles, qu'on fera sécher à l'ombre; & lorsqu'ils seront bien secs, on les pulvérisera de nouveau, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, on l'incorporera avec de nouveaux mucilages de gomme adragant, pour en faire une masse dont on fera des trochisques à peu près semblables aux précédens, & les ayant fait sécher à l'ombre, on les gardera pour le besoin.

Quelques-uns ont voulu ajoûter la gomme Arabique & le bdellium à la gomme adragant, pour en tirer les mucilages nécessaires à la composition de ces trochisques; mais la principale intention de ceux qui les ont inventés, ayant été d'émousser la vertu violente de la coloquinte, & d'en bien séparer toutes les petites parties, en la pilant & repilant, & la passant deux fois par le tamis, la gomme adragant a semblé pouvoir seule satisfaire à leur dessein, ce qui fait qu'on a supprimé les deux autres gommes.

Ces trochisques purgent la pituite & les humeurs crasses & visqueuses, les attirant de toutes les parties du corps, & particulièrement du cerveau, de la poitrine, des chairs & des jointures; d'où vient qu'on les ordonne souvent dans l'épilepsie, l'apopléxie, les vertiges, & dans les maux de tête invétérés; contre l'asthme, les vieilles toux, dans la difficulté de respirer, les sciatiques, les rhumatismes & toutes les maladies des jointures; mais particulièrement contre l'hydropisie ascite, & contre les coliques causées par des humeurs visqueuses & ténaces. Leur amertume excessive est cause qu'on ne les ordonne que fort rarement seuls, & qu'on les mêle avec des médicamens fort doux. On donne néanmoins avec succès l'infusion des seuls trochisques, faite dans du vin blanc à ceux qui en peuvent supporter l'amertume. Alors la dose ordinaire est d'un scrupule de trochisques écrasés, infusés dans quatre onces de vin blanc, dont on doit boire la liqueur passée par le papier gris, & on réïtére la même dose jusqu'à trois fois dans des jours différens. Mais lorsqu'on ordonne ces trochisques en substance, la dose est depuis un grain jusqu'à sept ou huit, ou tout au plus jusqu'à dix pour les personnes bien robustes, & dans les maladies extraordinaires, & sur-tout dans celles où la nature se trouve si accablée, qu'elle ne peut que difficilement faire ses fonctions.

Les trochisques alhandal entrent dans plusieurs compositions, & sur-tout dans diverses pilules. On peut aussi les employer par tout où la coloquinte doit entrer en substance, parce qu'étant ici bien subtilisée, elle est moins capable d'adhérer à l'estomac & aux intestins, que si elle n'avoit pas été réduite en trochisques.

Trochisci bechici albi.

℞ Sacchari albissimi subtiliter pulverati libr. j. ſ. Amili, ireos Florentiæ, & liquiritiæ mundatæ, subtilissimè pulveratorum, ana unc. j. Ambræ grisex, & moschi orientalis, ana gran. iv. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques béchiques blancs, ou suc de réglisse blanc.

Prenez 1°. une livre & demie de beau succre en poudre fine. 2°. De l'amidon, de l'iris de Florence & de la réglisse mondée, que vous pulvériserez fort

subtilement, de chacun une once. 3°. De l'ambre gris & du musc d'Orient, de chacun quatre grains; incorporez le tout avec le mucilage de gomme adragant, tiré dans de l'eau de roses, & en faites une pâte un peu dure, de laquelle il faut former des trochisques ou de petits bâtons, qu'on fera sécher à l'ombre.

On pulvérisera subtilement une dragme de gomme adragant bien blanche, on la fera dissoudre sur les cendres chaudes dans cinq ou six onces de bonne eau rose, & on les réduira en mucilage qu'on gardera. On choisira de bonne réglisse, dont on raclera toute l'écorce, ensorte qu'il n'y reste rien qui ne soit jaune; on la pulvérisera à part bien subtilement, de même que l'amidon, l'iris de Florence, & le succre fin. On pulvérisera ensemble le musc & l'ambre gris, y mêlant environ deux dragmes de succre candi, pour en faciliter davantage la division des parties. Puis on mêlera toutes ces poudres dans un mortier de marbre, & les ayant incorporées avec autant de mucilage de gomme adragant qu'il en faudra pour les réduire en une pâte un peu solide, on en formera des trochisques, ou de petits bâtons qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le besoin.

Ces trochisques sont usités dans les fluxions âcres & salées qui découlent du cerveau dans la poitrine: ils soulagent beaucoup ceux qui ont la toux, ou qui souffrent quelque oppression de poitrine. On s'en sert à toute heure, en en laissant fondre quelqu'un doucement dans la bouche. Ils servent aussi pour rendre l'haleine douce & agréable.

Trochisci bechici nigri.

℞ Succi, sivè extracti liquiritiæ inspissati unc. viij. Pulveris ireos Florentiæ, amili & liquiritiæ mundatæ, ana unc. ij. Cinnamomi acutissimi drachm. j. Sacchari albissimi, candi & penidiati, pulveratorum, ana libr. j. M. fiant ex arte trochisci.

Trochisques béchiques noirs, ou suc de réglisse noir.

Prenez 1°. huit onces de suc ou extrait épaissi de réglisse. 2°. De poudre d'iris de Florence, d'amidon, & de réglisse mondée, de chacun deux onces. 3°. Un gros de canelle fort aromatique; du succre fin, candi & en penides, en poudre, de chacun une livre. Faites-en une masse un peu dure avec du mucilage de gomme adragant tiré dans de l'eau d'hyssope, dont vous formerez des trochisques que vous mettrez sécher à l'ombre.

Ces trochisques sont appellés noirs à cause de leur couleur obscure. Ils ne sont pas si agréables que les précédens, mais ils sont beaucoup plus efficaces. Ceux qui desireront les bien préparer, y emploieront l'extrait de réglisse préparé comme je dirai en son lieu; mais ceux qui voudront épargner leur peine, seront du moins soigneux d'y employer de bon suc de réglisse d'Espagne, & l'ayant dissous dans quelque eau pectorale, & ensuite filtré, ils le feront évaporer à petit feu jusqu'en consistance d'extrait. Puis ils feront le mêlange de toute la composition dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, pendant que l'extrait sera encore chaud, en y ajoûtant autant qu'il faudra de mucilages de gomme adragant, pour réduire le tout en une masse un peu solide,

folide, dont on fera de petits trochifques, qu'on fera fécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le befoin.

Ces trochifques font employés dans les maladies de la poitrine, principalement où il faut incifer & détacher le flegme, & en avancer l'expectoration. Leur ufage eft à peu près femblable à celui des précédens, mais on en prend moins à la fois.

On pourroit y ajoûter le bol du Levant, la terre fcellée & la femence de pavot ou l'extrait d'opium, fi l'on vouloit les rendre plus propres à arrêter ou fufpendre les fluxions qui tombent du cerveau dans la poitrine, & avoir des trochifques qui approchaffent de la vertu de ceux de la terre fcellée & de karabé. On peut préparer ces trochifques en tout temps, d'où vient qu'il vaut mieux les renouveller fouvent que de courir rifque de les voir corrompus pour les avoir long-temps gardés.

* *Trochifci pectorales alii.*

℞ Rad. ireos Florent. glycyrrhizæ, enulæ, ana drachm. f. Flor. fulph. fcrup. j. Flor. benzoin. fcrup. f. Olei fuccin. gutt. ij. Olei anif. gutt. iv. Sacch. albiff. unc. iv. Mucilag. gummi tragacanth. quantùm fatis. Fiant trochifci.

Autres trochifques béchiques.

Prenez des racines d'iris de Florence, de régliffe, d'enula-campana, de chacune un demi gros; de la fleur de foufre, un fcrupule; des fleurs de benjoin, un demi fcrupule; de l'huile de fuccin, deux gouttes, & quatre gouttes d'huile d'anis; joignez y quatre onces de fuccre fin & fuffifante quantité de mucilage de gomme adragant, pour en faire des trochifques.

La racine d'enula-campana, les fleurs de benjoin, & les huiles effentielles qui fe trouvent dans ces trochifques, les rendent très-efficaces pour atténuer & divifer la lymphe épaiffie qui embarraffe les bronches, & pour en faciliter l'expectoration. Fuller les recommende comme excellens pour les affections de la poitrine qui dépendent de cette caufe.

Trochifci pectorales pacifici.

℞ Succi glycyrrhizæ unc. ij. Sacch. cand. unc. iv. Opii drachm. j. Optimè contunde, & cum mucil. tragacanth. fiant trochifci.

Trochifques pectoraux pacifiques.

Prenez deux onces de jus de régliffe, quatre onces de fuccre candi, & un gros d'opium; pilez bien le tout, & avec une fuffifante quantité de mucilage de gomme adragant, faites-en des trochifques.

Ces trochifques font très-bons pour appaifer la toux convulfive.

Trochifci de fcilla fimplices.

℞ Scillæ coctæ unc. vj. Farinæ tritici unc. iv. Contunde fimul forma in trochifcos leni calore exficcandos.

Trochifques de fquille fimples.

Prenez des écailles de fquille cuite, fix onces ; de la farine de froment bien féchée, quatre onces ; pilez-les bien enfemble pendant long-temps, & formez-en des trochifques que vous fécherez à une chaleur très-douce.

Ces trochifques font très-incififs & très-bons pour faciliter l'expectoration.

Trochifci de fulphure.

℞ Flor. fulphuris lotorum unc. ij. Sacch. albiff. unc. iv. Contund. fimul, & mucil. gummi tragacanth. humect. fiant trochifci.

Trochifques de foufre.

Prenez des fleurs de foufre lavés, deux onces ; quatre onces de fuccre blanc ; pilez-les bien enfemble & les paffez au tamis de foie. Faites-en enfuite des trochifques avec fuffifante quantité de mucilage de gomme adragant.]

Trochifci albi rhafis.

℞ Cerufæ aquâ rofarum lotæ, unc. ij. f. Sarcocollæ puræ drachm. vj. Amili unc. f. Gummi Arabici & tragacanthi, ana drachm. ij. Camphoræ drachm. j.

Collire ou trochifques blancs de rhafis.

Prenez 1°. deux onces & demie de cerufe lavée dans de l'eau rofe. 2°. Six gros de farcocolle. 3°. Demi-once d'amidon. 4°. Des gommes Arabique & adragant, de chacun deux gros. 5°. Un gros de camphre ; le tout mis en poudre fera incorporé avec de l'eau rofe pour en faire une pâte, dont on formera des trochifques.

On choifira de bonne cérufe de Venife qu'on broyera fur le porphyre avec de l'eau-rofe, comme on broye les pierreries, & lorfqu'elle fera réduite en poudre impalpable, on l'étendra fur du papier blanc, & on l'y laiffera fécher ; on humectera encore par deux fois la cérufe avec de nouvelle eau-rofe, & on la laiffera fécher. On triturera enfuite fubtilement la farcocolle, & l'ayant réduite en pâte, on l'étendra & on l'expofera à l'air pour y être féchée, puis on la pilera & paffera par le tamis de foie. On pilera à part les gommes adragant & Arabique dans le grand mortier de bronze bien chaud, & on les paffera de même par le tamis de foie. On pulvérifera auffi à part le camphre, en y ajoûtant quelque petite goutte d'efprit de vin, après quoi on triturera l'amidon & la cérufe préparée, & les ayant mêlés avec les autres poudres, on repaffera le tout enfemble par le tamis de foie, & ayant mis la poudre dans un mortier de marbre, on l'humectera avec de l'eau-rofe, & l'y ayant réduite en une pâte un peu folide, on en fera de petits trochifques qu'on féchera à l'ombre, & qu'on gardera pour le befoin.

Les Arabes ont donné à ces trochifques le nom de Sief; mais nous leur avons donné celui de Collire, parce qu'ils font principalement employés aux maladies des yeux, dont ils tempérent l'inflammation, ils mondifient les ulcères, ils arrêtent & defféchent les fluxions. On s'en fert auffi dans les injections

pour les inflammations & les ulcères de l'uretère & de la vessie, & particuliérement pour les gonorrhées. On dissout pour ces deux sortes d'usages la poudre dans des eaux distillées ou dans des décoctions, ou autres liqueurs spécifiques ; la proportion est de demi-dragme, ou au plus d'une dragme de trochisques ou de poudre sur quatre onces de liqueur. On peut aussi en diversifier les doses, lorsqu'on y mêle de la tutie préparée, du sel de Saturne, de la magnesia opalina, de l'aloës, du vitriol, &c. suivant les diverses intentions du Médecin.

Trochisci aliptæ moschatæ.

℞ Labdani purissimi unc. iij. Resinæ styracis unc. j. s. Benzoini unc. j. Ligni aloës drachm. ij. Moschi orientalis scrup. s. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques d'alipta moschata, ou mêlange musqué.

Prenez 1°. trois onces de labdanum bien pur. 2°. Une once & demie de résine de storax. 3°. Une once de benjoin. 4°. Deux gros de bois d'aloës & douze grains de musc d'Orient ; incorporez toutes ces choses avec une quantité suffisante d'eau-rose, ou plutôt avec du mucilage de gomme adragant tiré dans l'eau-rose pour en former des trochisques, que vous ferez sécher à l'ombre.

Le nom d'Alipta moschata a été donné à ces trochisques, à cause de l'assemblage des drogues odorantes & musquées dont ils sont composés. Quoiqu'on trouve le camphre dans la plûpart des autres descriptions, on a trouvé à propos de le retrancher ici à cause de son odeur forte & fâcheuse, & qui est même capable de surmonter la bonne odeur de toutes les autres drogues. On pourroit néanmoins l'y ajoûter, si l'on préparoit ces trochisques pour des femmes qui ne pussent pas souffrir les bonnes odeurs.

On doit piler seul le bois d'aloës dans le grand mortier de bronze, & le passer par le tamis de soie. On doit aussi pulvériser à part l'ambre gris, en y mêlant tant soit peu d'huile de noix muscades, & le musc, en y mêlant un peu de succre candi ; l'on pourroit aussi le triturer parmi la poudre du bois d'aloës. Si l'on avoit du labdanum bien pur, on pourroit le liquéfier dans le grand mortier de bronze chaud, de même que la résine purifiée du storax, & le benjoin s'il étoit en larmes, & on n'auroit pas beaucoup besoin d'eau-rose, ni de mucilage de gomme adragant, parce que ces résines fondues pourroient facilement lier ensemble la poudre d'aloës, le musc & l'ambre gris., qui est un bitume liquéfiable. Mais les impuretés qui se trouvent ordinairement parmi le labdanum & le benjoin, nous obligent à les triturer & à les passer par le tamis de soie, & à employer quelque matière humide ou visqueuse pour les unir en masse & en faire des trochisques.

On préparera la résine de storax comme j'ai dit ailleurs, & on incorporera ensemble tous les médicamens pulvérisés dans le grand mortier de bronze qu'on aura auparavant chauffé, y employant autant de mucilages, de gomme adragant qu'il en faudra pour réduire le tout en une pâte un peu solide & maniable, dont on formera de petits trochisques qu'on fera sécher à l'ombre.

Ces trochisques sont fort estimés pour leur bonne odeur ; on s'en sert en temps de peste contre le mauvais air ; mais ils sont plus souvent employés

par délices, & pour fortifier le cerveau & les parties nobles. On les porte dans quelque petite boëte percée, & on les fait aussi brûler sur de la braise pour en recevoir la vapeur, ou pour en parfumer la chambre, le linge ou les habits; on peut aussi les pulvériser, & les ayant délayés dans l'eau-rose ou de fleurs d'orange, les mettre sur un réchaud dans une cassolette pour en répandre la bonne odeur dans les chambres & ailleurs.

Trochisci Galliæ moschatæ.

♃ Ligni aloës optimi drachm. v. Ambræ grisea drachm. iij. Moschi orientalis drachm. j. Fiant trochisci.

Trochisques de Gallia musquée.

Prenez cinq gros de bois d'aloës, trois gros d'ambre gris, un gros de musc d'Orient; & les incorporez avec du mucilage de gomme adragant tiré dans l'eau-rose, pour en former les trochisques, que vous ferez sécher à l'ombre.

Je ne m'arrête pas à donner ici la préparation de ces trochisques, puisqu'on peut se régler sur celle des trochisques dont je viens de parler. On aura soin de se frotter le bout des doigts avec tant soit peu d'huile d'amandes douces, lorsqu'on formera ces trochisques, & de faire la pâte assez solide & les trochisques bien petits, afin qu'ils en soient plutôt secs, & qu'il se fasse moins de dissipation de leur bonne odeur & de leur vertu.

Tous les Auteurs recommendent beaucoup ces trochisques pour fortifier le cerveau, le cœur, l'estomac & tous les viscères; pour arrêter le vomissement, faciliter la respiration, & rendre l'haleine bonne & agréable; on peut les tenir dans la bouche, & les y laisser dissoudre lentement, ou bien les pulvériser & les mettre dans une cassolette avec de l'eau-rose ou de fleurs d'orange sur un peu de feu pour en recevoir la vapeur, ou pour en parfumer la chambre, le linge & les habits, ou bien les brûler, comme les trochisques d'alipta moschata.

On pourroit ajoûter à la pâte de ces trochisques ou à celle des précédens, quelque portion de charbons de saule subtilement pulvérisés, & en former des brasselets ou des grains que l'on enfilera, & que l'on fera sécher, pour être portés ou mis parmi les hardes.

Trochisci de Karabe.

♃ Karabes unc. j. Cornu cervi usti, gummi Arabici & tragacanthi, acaciæ veræ, hypocistidis, balaustiorum, mastiches, coralli rubri, gummi laccæ, seminis papaveris nigri, ana scrup. viij. Thuris, croci, ana drachm. ij. Extracti opii drachm. j. M. fiant ex arte trochisci.

Trochisques de Karabé.

Prenez 1°. une once de karabé ou ambre jaune. 2°. De la corne de cerf brûlée, des gommes Arabique & adragant, du vrai acacia, de l'hypocistis, des balaustes, du mastic, du corail rouge, de la gomme lacque & de la semence de pavot noir, de chacun huit scrupules. 3°. De l'encens & du safran, de chacun deux gros. 4°. Un gros d'extrait d'opium; mêlez tout en-

semble dans du mucilage de l'herbe aux puces tiré dans l'eau de plantain, & en formez des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre.

La vertu astringente qu'on attribue à ces trochisques, donne quelque lieu à l'ustion de la corne de cerf, puisqu'on a principalement besoin pour cela de sa partie terrestre, qui seule reste après l'ustion, laquelle dissipe tout ce que la corne de cerf a d'aqueux, de spiritueux, d'oléagineux & de sel volatil. Ce n'est pas que ces parties soient contraires aux bons effets que ces trochisques peuvent produire, & qu'il ne fût même plus à propos d'employer ici la raclure ordinaire de la corne de cerf que la même corne brûlée; mais on peut ici, sans grand danger, donner quelque chose à l'antiquité.

L'échauffement du grand mortier de bronze & de son pilon, est nécessaire pour pulvériser plus aisément les gommes Arabique & adragant, & il doit être préféré à la torréfaction que les Anciens ordonnoient pour la gomme Arabique, puisqu'elle ne manquoit pas de consumer la partie visqueuse de cette gomme, qui est la plus propre pour resserrer. L'ustion du corail rouge doit être rejetée, puisqu'il ne peut pas en devenir par là plus astringent, & qu'on ne sçauroit le brûler sans altérer ses bonnes qualités. L'ustion de la semence de pavot noir est tout-à-fait erronée, puisqu'elle détruit tout ce que cette semence a de meilleur, qui consiste en sa substance sulfureuse, qui peut en secondant les qualités de l'extrait d'opium ici ordonné, arrêter les hémorragies, & suspendre les fluxions.

On pilera ensemble au grand mortier de bronze les balaustes, l'acacia-vera & l'hypocistis, s'ils sont bien secs, avec de la semence de pavot: on broyera sur le porphyre le corail rouge, la corne de cerf brûlée & le Karabé, en les humectant d'eau de piloselle, d'herniaria, ou de quelqu'autre plante astringente: on pilera la gomme adragant & l'arabique dans le grand mortier de bronze chaud: on pilera le mastic, la gomme lacque, l'encens & le safran, chacun à part, & on les passera par le tamis de soie, de même que toutes les autres poudres: on incorporera l'extrait d'opium avec environ une once de mucilages de l'herbe aux puces, & y ayant mêlé les poudres, on les battra ensemble dans le grand mortier, y ajoûtant autant de mucilages qu'il en faudra pour réduire le tout en une pâte un peu solide, dont on formera de petits trochisques, qui doivent être séchés à l'ombre, & gardés pour le besoin.

On estime fort ces trochisques pour toute sorte d'hémorragies internes, & particuliérement pour les crachemens de sang, pour les ulcères du poumon, pour les dyssenteries & pour les lienteries; on les pulvérise subtilement, & on les donne dans des eaux, ou dans des décoctions astringentes loin des repas: la dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Trochisci Gordonii.

℞ Seminum quatuor frigid. major. mundatorum, papaveris albi, malvarum, bombacis, portulacæ, cydoniorum, myrthillorum, gummi Arabici, tragacanthi, nucleorum pineorum mundatorum, pistaciorum, sacchari crystallini & penidiati, glycyrrhizæ mundatæ, hordei mundati, amygdalarum dulcium, & mucilaginis seminis psyllii, ana drachm. ij. Boli Armenæ, lachrymarum sanguinis draconis, rasuræ eboris, rosarum rubrarum & myrrhæ electæ, ana unc. j. ß. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques de Gordon.

Prenez 1°. des quatre grandes semences froides mondées; des semences de pavot blanc, de mauves, de coton, de pourpier, de coings, de myrtilles, des gommes Arabique & adragant, des pignons & pistaches, du succre candi & en penides, de la réglisse mondée, de l'orge mondé, des amandes douces, & du mucilage de semence de l'herbe aux puces, de chacun deux gros; du bol de Levant, du sang de dragon en larmes, de l'yvoire ratissée, des roses rouges & de bonne myrrhe, de chacun une once & demie; tous ces médicamens mis en poudre, seront incorporés avec du miel pour en former des trochisques qu'on fera sécher à l'ombre.

Ces trochisques ne manqueroient pas d'être bientôt corrompus, si l'on en préparoit beaucoup à la fois, sans avoir occasion de les employer. C'est pour cela aussi qu'on n'a pas accoûtumé de les garder dans les boutiques, & qu'on ne les prépare que lorsque quelque malade en doit user.

La quantité de semences ou de fruits onctueux qui cause la corruption de ces trochisques, oblige aussi à les employer diversement pour leur préparation; car en pulvérisant à part le bol d'Armenie & le sang de dragon en larmes, on y doit mêler autant de semences froides, que cette poudre en pourra porter. On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la raclure d'yvoire, la réglisse, l'orge mondé, les myrtilles, la myrrhe, les roses rouges & les semences de mauves, de coings, de pourpier, de pavot & de coton; on peut même y mêler les gommes Arabique & adragant, & autant de semences froides que la poudre en pourra porter, & l'ayant passée par le tamis de soie, on y ajoûtera le succre candi pulvérisé & les poudres; on coupera bien menu avec un couteau les pignons, les pistaches & les amandes, puis on les battra dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce que le tout soit comme impalpable; on mêlera alors toutes les poudres, & les incorporant avec les semences froides, les amandes, les pignons & les pistaches battus, on y ajoûtera les mucilages de l'herbe aux puces & de l'hydromel autant qu'il en faut pour réduire le tout en une masse un peu solide, dont on fera des trochisques qu'on fera sécher à l'ombre. Mais comme on ne prépare ces trochisques que pour l'usage de quelque malade, il seroit encore plus à propos de ne point former de trochisques, & de ne lui donner que de la masse encore humide, qu'on tiendra en état pour ce dessein.

Gordon est l'auteur de ces trochisques; on les estime fort pour la guérison des personnes qui pissent le sang, pour les ulcères des reins, de la vessie & de l'uretère, pour la gonorrhée; la strangurie & le diabete; on les donne depuis une dragme jusqu'à deux réduits en poudre, délayés dans de l'hydromel ou dans du lait, ou dans quelqu'eau distillée, ou décoction propre; on s'en sert aussi pour des injections dans les parties naturelles des hommes & des femmes, délayés de même. Ces trochisques sont aussi fort propres pour la plûpart des maladies de la poitrine, tant pour arrêter les fluxions que pour en adoucir l'acrimonie.

Trochisci rhabarbari.

℞ Rhabarbari optimi drachm. x. Amygdalarum amararum excorticatarum unc. ſ. Rosarum rubrarum exungulatarum drachm. iij. Radicis rubiæ tinctorum, spicæ-nardi, absinthii majoris, asari, seminis apii & anisi, ana drachm. j. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques de rhubarbe.

Prenez 1°. dix gros de bonne rhubarbe. 2°. Demi-once d'amandes amères mondées. 3°. Trois gros de roses rouges mondées de leur onglet. 4°. De la racine de garence, du spica-nard, de la grande absinthe, du cabaret, de la semence d'ache & d'anis, de chacun un gros; incorporez le tout avec du suc d'aigremoine épaissi en consistance de miel un peu solide pour en former des trochisques qu'on fera sécher à l'ombre.

On ôtera avec la pointe d'un couteau l'écorce des amandes amères, on les pilera dans le grand mortier de bronze parmi la rhubarbe, la garence, le cabaret, le spica-nard, l'absinthe, les roses, & les semences d'ache & d'anis, & on en passera la poudre par le tamis de soie, pour la mêler ensuite dans le grand mortier avec le suc d'eupatoire préparé, comme j'ai dit, en battant quelque temps le tout pour bien unir toutes les drogues ensemble, & les réduire en une pâte un peu solide, dont on fera de petits trochisques qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le besoin.

On emploie ordinairement ces trochisques à la fin des longues maladies, & sur-tout pour l'ictère, l'hydropisie & la cachexie; on s'en sert aussi pour la guérison de ceux qui ont des douleurs, des tumeurs ou des obstructions au foie, à la rate & au mésentère. On les donne en poudre dans du vin blanc, ou dans quelque liqueur propre; leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme; on les mêle aussi dans des tablettes, dans des opiates & dans des potions.

Trochisci de capparis.

℞ Corticis radicum capparum, & seminis agni casti, ana drachm. vj. Gummi ammoniaci drachm. iv. Amygdalarum amararum mundatarum, seminis nigellæ, nasturtii, summitatum calaminthæ, radicum acori veri, aristolochiæ rotundæ, cyperi, foliorum rutæ & scolopendrii siccorum, ana drachm. ij. Succi eupatorii ad mellaginem inspissati quantùm satis. Fiant trochisci.

Trochisques de capres.

Prenez 1°. de l'écorce de racine de capres & de la semence d'agnus castus, de chacun six gros. 2°. Quatre gros de gomme ammoniac. 3°. Des amandes amères mondées, de la semence de nielle, du cresson, des sommités de calament, des racines du vrai acorus, d'aristoloche ronde, de souchet, des feuilles sèches de rue & de scolopendre, de chacun deux gros. Incorporez tout ensemble avec quantité suffisante de suc d'eupatoire épaissi en consistance de miel pour en faire des trochisques régulièrement.

Après avoir tiré & dépuré le suc d'eupatoire, on le fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance de miel; on pilera ensemble dans le grand mortier

de bronze les racines de capres, d'acorus verus, de fouchet & d'ariftoloche ronde, des femences d'agnus caftus, de nielle, de creffon, les amandes amères, le calament, la rue & le fcolopendre féchés, fuivant l'ordre de la trituration, & on paffera le tout par le tamis de foie. On chauffera alors le grand mortier de bronze & fon pilon, & y ayant liquéfié la gomme ammoniac, & mêlé parmi une partie du fuc d'eupatoire, on y incorporera peu à peu les poudres, & y ajoûtant encore autant de fuc d'eupatoire qu'il en faudra pour réduire le tout en une maffe un peu folide, dont on formera de petits trochifques qu'on fera fécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le befoin.

Trochifci de myrrha.

℞ Myrrhæ electæ, lupinorum excorticatorum, ana drachm. v. Foliorum rutæ ficcorum, dictamni cretici, mentaftri, pulegii regalis, feminis cymini, radicis rubiæ tinctorum, affæ fœtidæ, fagapeni, opopanacis, ana drachm. ij. Fiant ex arte trochifci.

Trochifques de myrrhe.

Prenez 1°. de bonne myrrhe & des lupins mondés de leur écorce, de chacun cinq gros. 2°. Des feuilles féches de rue, de dictame de Créte, de menthe fauvage, de grand pouliot, de la femence de cumin, de la racine de garence, de l'affa-fœtida, du fagapenum, de l'opopanax, de chacun deux gros. Faites une maffe de tous ces médicamens, incorporés par le moyen du fuc d'armoife épaiffi en confiftance de miel, pour en former les trochifques.

On pulvérifera enfemble dans le grand mortier de bronze, les lupins mondés de leur écorce, la racine de garence, les feuilles de rue, de menthe, de pouliot & de dictame de Créte, le cumin & la myrrhe; on choifira l'affa-fœtida, le fagapenum & l'opopanax en larmes bien pures, qu'on liquéfiera peu à peu dans le mortier de bronze chaud, y mêlant environ une once de fuc d'armoife épaiffi, dans quoi on incorporera les poudres, enforte que le tout foit réduit en une pâte un peu folide, dont on formera des trochifques qu'on fera fécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le befoin.

Ces trochifques font fort recommendés dans la rétention des menftrues, car ils fubtilifent le fang, & en empêchent la coagulation; ils incifent auffi les matières craffes & vifqueufes qui font les obftructions, & par ce moyen ils ouvrent les conduits de la matrice, dont ils font auffi fortir l'arrière-faix, & même l'enfant mort; on les pulvérife & on les donne dans une décoction de grains de geniévre, ou de quelque plante hyftérique. Leur dofe eft depuis un fcrupule jufqu'à une dragme : on peut auffi les pulvérifer & les incorporer avec de l'huile pétrole ou de fuccin, & les mettre dans un nouet pour les faire fentir contre les vapeurs hyftériques.

Trochifci rofarum.

℞ Rofarum rubrarum recentium exungulatarum unc. j. Rafuræ eboris, fantali citrini & rubri, & radicis liquiritiæ mundatæ, ana drachm. iij. Maftiches electæ drachm. ij. Croci unc. j. Camphoræ gran. xij. Aquæ rofarum quantùm fatis.

Trochifques

Trochifques de rofes.

Prenez 1°. une once de rofes rouges récentes mondées de leur onglet. 2°. De la raclure d'yvoire, du fantal citrin & rouge, & de la racine de réglisse mondée, de chacun trois gros. 3°. Deux gros de bon maftic. 4°. Une once de fafran. 5°. Douze grains de camphre & quantité fuffifante d'eau-rofe, pour compofer ces trochifques dans les régles.

Cette defcription ne doit pas céder à aucune de celles qu'on trouve dans les difpenfaires, & dont la différence eft affez grande, tant pour les drogues que pour leurs dofes. On pilera enfemble dans le grand mortier de bronze la raclure d'yvoire, les fantaux & la régliffe mondée, & on les paffera par le tamis de foie : on triturera le maftic & le fafran chacun féparément, de même que le camphre, en y procédant comme j'ai dit ailleurs. On choifira de gros boutons de rofes rouges récens, & ayant coupé avec des cifeaux leur partie blanche nommée onguleufe, on les pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jufqu'à ce qu'ils deviennent impalpables; puis y ayant mêlé les poudres, on battra quelque temps le tout, en y ajoûtant autant d'eau-rofe qu'il en faudra, pour réduire le tout en une pâte affez folide pour en pouvoir faire de petits trochifques, qu'on féchera à l'ombre pour s'en fervir au befoin.

Ces trochifques fortifient beaucoup l'eftomac, le foie & les inteftins; ils en diffipent les douleurs & les maladies invétérées; on les donne avec heureux fuccès dans les dyffenteries & dans les affections cœliaques. Leur dofe & leur ufage font à peu près femblables à ceux des trochifques précédens.

Trochifci de camphorâ.

℞ Rofarum rubrarum mundatarum, & mannæ calabrinæ, ana unc. ſ. Santali citrini, liquiritiæ mundatæ, rafuræ eboris, ana drachm. iij. Seminum quatuor frigid. major. mundat. gummi Arabici, tragacanthi, nardi Indicæ, ligni aloës, croci, ana drachm. j. Camphoræ fcrup. ij. Fiant trochifci.

Trochifques de camphre.

Prenez 1°. des rofes mondées & de la manne de Calabre, de chacun demi-once. 2°. Du fantal citrin, de la régliffe mondée, de la raclure d'yvoire, de chacun trois gros. 3°. Des quatre grandes femences froides mondées, de la gomme d'Arabie & adragant, du nard d'Inde, du bois d'aloës & du fafran, de chacun un gros. 4°. Deux fcrupules de camphre; incorporez tous ces médicamens enfemble par le moyen du mucilage de femence de l'herbe aux puces, tiré dans l'eau-rofe pour en former des trochifques.

On pilera enfemble dans le grand mortier de bronze le fantal citrin, le bois d'aloës, la régliffe, la raclure d'yvoire, le fpica-nard, les rofes rouges & les femences froides mondées, & on en paffera la poudre par le tamis de foie. On pilera à part le fafran & le camphre, en ajoûtant au dernier quelques petites gouttes d'efprit de vin. On choifira de la manne en larmes, & l'ayant battue dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on y ajoûtera

environ une once de mucilages de l'herbe aux puces, & y ayant mêlé peu à peu la poudre, & ce qu'il aura encore fallu de mucilages, on battra quelque temps le tout, & on le réduira en une pâte un peu solide dont on formera de petits trochisques qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on serrera pour le besoin.

Ces trochisques sont ordonnés dans les fiévres ardentes, pour arrêter l'effervescence du sang & de la bile, pour modérer l'intempérie chaude de l'estomac & du foie, & pour étancher la soif démesurée: on s'en sert contre l'ictéricie, la phthisie & la fiévre hectique; leur dose & leur usage sont semblables à ceux des autres trochisques. On les emploie aussi dans les clystères hystériques, depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes, pulvérisés & délayés dans des décoctions propres.

** Trochisci de terrâ Japonicâ.*

℞ Terræ Japonicæ, gummi Arabici, ana unc. ij. Sacchari rosati unc. xvj. Contundendo, & aquâ humectando, fiant trochisci.

Trochisques de terre du Japon ou de Cachou.

Prenez de la terre du Japon, de la gomme Arabique, de chacun deux onces; du succre rosat seize onces. En broyant & en humectant le tout avec de l'eau, vous ferez des trochisques.

Ces trochisques sont stomachiques, facilitent la digestion, & donnent du ressort aux fibres de l'estomac.]

Trochisci Hedichroi.

℞ Mari, amaraci, aspalathi, asari, ana unc. ſ. Schænanthi, calami aromatici, phu pontici, costi, xylobalsami, opobalsami, cinnamomi, ana drachm. vj. Myrrhæ, folii indi, nardi Indicæ, croci, cassiæ ligneæ, ana unc. j. ſ. Amomi unc. iij. Mastiches electæ drach. ij. Fiant trochisci.

Trochisques d'Hedichroon ou aromatiques.

Prenez 1°. du marum, de la marjolaine, de l'aspalath, du cabaret, de chacun demi-once. 2°. De la fleur de jonc odorant, du calamus aromaticus, de la valeriane gréque ou pontique, du coste, du xylobalsame, de l'opobalsame & de la canelle, de chacun six gros. 3°. De la myrrhe, du folium indum, du nard d'Inde, du safran & de la casse en écorce, de chacun une once & demie. 4°. Trois onces d'amome. 5°. Deux gros de bon mastic; incorporez tous ces médicamens ensemble avec de bonne malvoisie, & en formez des trochisques ou pastilles.

Quoique les médicamens qui entrent dans ces trochisques soient capables de les faire considérer, je me serois néanmoins dispensé de les insérer dans ce Chapitre, parce qu'ils ne sont ordonnés en aucun autre reméde que dans l'ancienne thériaque, dans laquelle il seroit plus aisé de mettre les drogues de ces trochisques qui n'y sont pas, & d'augmenter à proportion la dose de celles qui y sont déja ordonnées, que de dispenser & de préparer à part ces trochisques, pour les piler encore une fois parmi les autres médicamens

de la thériaque. Mais soit que cela serve à retenir la dose des drogues qui entrent dans ces trochisques, ou à donner quelque satisfaction aux partisans de l'antiquité ; j'en donnerai la préparation après avoir succintement décrit quelques médicamens qui y sont ordonnés, & dont je n'ai pas encore parlé dans cette Pharmacopée.

L'aspalath est le bois d'un petit arbre épineux, pesant, massif, oléagineux, un peu âcre & amer au goût, de couleur purpurine & comme marquetée, assez odorant, & fort approchant des vertus, du goût, de l'odeur, de la pesanteur & de la figure du bois d'aloës, dont la principale différence est que l'aloës n'a pas la couleur purpurine, mais brune & obscure ; il peut néanmoins être fort à propos substitué à l'aspalath.

Le calamus aromaticus est fort diversement décrit par les Auteurs ; on voit dans les anciennes boutiques un certain roseau, qui a une partie des marques que le véritable calamus aromaticus devroit avoir ; mais comme il n'y en a point aujourd'hui en France qui soit récent, & qu'on puisse reconnoître pour véritable, on a recours à la racine d'acorus-verus qui nous est apporté de la Tartarie, & dont l'odeur & le goût fort aromatiques, nous marquent ses bonnes qualités. Il faut être soigneux d'avoir cette racine bien récente, parce qu'elle est fort sujette à se carier, si elle est long-temps gardée.

J'ai décrit ailleurs les drogues les plus considérables de ces trochisques, dont la préparation n'est pas nécessaire à ceux qui, suivant mon conseil, en voudront dispenser & peser les drogues parmi celles de la thériaque ; mais ceux qui desireront les préparer à part, après avoir bien choisi & mondé tous les médicamens, les pileront ensemble dans le grand mortier de bronze, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, ils l'incorporeront avec de bonne malvoisie, & en ayant fait une pâte un peu solide, ils en formeront de petits trochisques qu'ils feront sécher à l'ombre, & qu'ils garderont pour le besoin.

Ces trochisques outre leur usage dans la thériaque, peuvent être encore employés pour chasser les venins, & pour la guérison ou pour le soulagement des maladies pour lesquelles on ordonne la thériaque ; leur dose & leur usage doivent être semblables à ceux des autres trochisques altératifs.

Trochisci cyphi.

℞ Pulpæ uvarum damascenarum, terebinthinæ Chiæ, ana unc. j. Myrrhæ electæ, schænanthi, ana unc. ß. Cinnamomi scrup. iv. Calami aromatici, bdellii, spicæ-nardi, cassiæ ligneæ, cyperi, granorum juniperi, ana drachm. j. Aspalathi gran. 54. Mellis optimi vino malvatico diluti tantillum. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques cyphi ou odorans.

Prenez 1°. de la pulpe de raisins de damas & de la térébenthine de Chio, de chacun une once. 2°. De bonne myrrhe & de la fleur de jonc odorant, de chacun demi-once. 3°. Quatre scrupules de canelle. 4°. De calamus aromaticus, du bdellion, du spica-nard, de la casse en écorce, du soucher, des grains de geniévre, de chacun un gros. 5°. Cinquante-quatre grains d'aspalath,

& tant soit peu de bon miel délayé dans de la malvoisie, pour faire ces trochisques suivant les régles de l'art.

Le nom barbare de cyphi qui signifie odorant, a été donné à ces trochisques à cause de leur bonne odeur, & parce que les Egyptiens les employoient autrefois dans leurs parfums. Ces trochisques ne sont usités aujourd'hui que pour le mithridat où ils doivent entrer, encore qu'on les ait estimés propres à mondifier les ulcères du poumon, du foie & des autres viscères, & à arrêter les fluxions qui tombent du cerveau dans la poitrine.

On pulvérisera subtilement dans le grand mortier de bronze la myrrhe & le bdellium, parmi le schœnanth, la canelle, l'acorus-verus, le spica-nard, le cassia lignea, le souchet, les grains de geniévre, l'aspalath & même le safran, si l'on n'aime mieux le pulvériser à part. Ayant ôté l'écorce & les pepins aux raisins de damas, on en passera facilement la pulpe au travers d'un tamis de crin renversé, sans y ajoûter du vin ni autre humidité. La térébenthine de Chio étant ordinairement une consistance assez solide, n'a pas besoin d'être desséchée sur le feu, & même il faut s'en abstenir, de peur de dissiper par ce moyen ses meilleures parties, qui consistent en une huile spiritueuse & éthérée; n'étant pas en cela du sentiment des Anciens, ni de ceux qui les ont voulu imiter dans cette préparation. Cependant on n'a guére besoin ni de miel ni de vin pour embrasser les poudres, puisque la térébenthine & la pulpe de raisins suffisent, si on les emploie comme il faut, & même les trochisques en seront meilleurs & plutôt secs.

Ces trochisques approchent beaucoup des vertus du mithridat. On peut les donner en poudre depuis un scrupule jusqu'à une dragme dans du vin ou dans quelque liqueur propre.

Trochisci de scilla ad theriacam.

℞ Scillæ pane priùs involutæ, & in clibano coctæ libr. j. Radicis dictamni albi subtiliter pulveratæ unc. viij.

Trochisques de scilles pour la thériaque.

Prenez une livre de scilles cuites au four enveloppées de pâte, & huit onces de racines de dictame blanc en poudre subtile. Mêlez-les artistement & en formez une masse, de laquelle vous ferez des trochisques qui seront desséchés à l'ombre.

Zwelfer a eu grande raison de tenir le parti des Auteurs de la Pharmacopée d'Ausbourg, lorsqu'ils ont préféré la racine de dictame blanc aux orobes; mais il n'aura guéres de sectateurs, en ce qu'il a voulu qu'on employât le suc ou la pulpe des scilles dans la thériaque à la place des trochisques : car je ne pense pas qu'on soit assez simple de croire que la cuite faite dans un four, des scilles enveloppées de la pâte dont on fait le pain ordinaire, puisse diminuer leur vertu; puisqu'on est persuadé qu'elles abondent en humidité superflue, dont la diminution est très-avantageuse, & que cette cuite est comme une maturation de ses parties, par laquelle leur acrimonie est manifestement émoussée, comme on le peut remarquer aux oignons après une semblable cuite, si

l'on compare le goût d'un oignon crud à celui d'un cuit; d'où vient qu'on ne doit pas douter que le suc ou la pulpe des scilles cruës ne soient beaucoup plus âcres que les scilles préparées comme je viens de dire.

A l'égard de la difficulté qu'il dit qu'on a à former des trochisques de douze onces de lamines de scilles cuites, & de huit onces de poudre de racines de dictame blanc, sans y employer le feu, à cause de l'excès de l'humidité qu'il dit être dans ces oignons; je puis assurer que j'ai plusieurs fois expérimenté le contraire, & que les trochisques en peuvent être facilement formés & séchés à l'air, sans y employer la chaleur du feu, ni même celle du soleil.

Touchant la diminution de substance qu'il dit arriver aux scilles dans le dessèchement des trochisques, j'avoue bien qu'elle est assez grande, mais non pas telle qu'il le veut faire croire, puisque de douze onces de scilles cuites & de huit onces de poudre de racines de dictame blanc, on trouve encore plus de dix onces de trochisques bien secs. Je dis aussi qu'encore que le reste de l'humidité superflue se dissipe dans ce dessèchement, leur vertu néanmoins ne se perd pas; mais qu'elle se trouve concentrée & unie avec celle de la racine de dictame blanc qui l'a embrassée.

L'estime que j'ai vu faire des scilles blanches à diverses personnes, m'oblige à dire ici que si elles étoient apportées en France aussi communément que les rouges; ou que si les boutiques des Droguistes en étoient aussi fournies que celles d'Angleterre, on ne feroit pas mal de les rechercher, & de les préférer de même qu'on préfére d'ordinaire les oignons blancs aux rouges: mais parce qu'on ne rejette pas les oignons rouges, & qu'on les emploie librement à tous usages, tant pour aliment, qu'en qualité de médicament, j'estime qu'on peut en user de même des scilles, d'autant plus volontiers, que les scilles, quoique rouges dans leurs tuniques extérieures, sont toujours blanches au dedans, lorsqu'elles sont cuites. On doit les choisir bien nourries, fermes, pesantes, & qu'étant d'une médiocre grosseur, elles ayent été tirées de terre, après que les feuilles sont passées, ce qui arrive environ le temps de la moisson. On fera une pâte un peu solide de farine de froment, dont on enveloppera les scilles de l'épaisseur d'un travers de doigt, & on les fera cuire dans un four de Boulanger parmi le gros pain, les y laissant jusqu'à ce que le pain soit bien cuit. Après quoi on les tirera du four, & étant refroidies & dévelopées de pâte, on en séparera les tuniques rouges qui se trouveront presque séches, & en réservant les lamines blanches, on en rejetera le cœur & la racine. On pesera alors la quantité ordonnée de ces lamines, on les pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, y mêlant peu à peu la poudre de la racine du dictame blanc passée par le tamis de soie, & ayant longtemps battu le tout, & réduit en une masse, on en formera des trochisques qu'on fera sécher à l'air, & qu'on serrera après pour le besoin.

Le plus grand usage de ces trochisques est dans la thériaque. Leur vertu est estimée alexitère, à quoi la racine de dictame blanc peut beaucoup contribuer; mais l'effet le plus considérable qu'on en doit espérer, est d'incifer & de détacher les humeurs crasses & visqueuses; d'où vient qu'on peut les employer utilement contre l'apopléxie, l'épilepsie, & dans toutes les maladies

causées par l'abondance de la pituite. On peut s'en servir de même que des autres trochisques.

Trochisci viperini.

℞ Truncorum, hepatum & cordium viperinorum, in aëre libero extrà solis radios siccatorum, quantùm libuerit. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques de vipères.

Prenez telle quantité que vous voudrez de corps ou troncs, de foies & de cœurs de vipères desséchés en plein air à couvert des rayons du soleil; réduisez-les en poudre très-fine, que vous mettrez dans de la malvoisie où vous aurez dissous un peu de gomme Arabique pulvérisée, & battez tout ensemble avec le pilon de bois dans le mortier de marbre pour en faire une masse d'une médiocre consistance, dont vous formerez des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre & oindrez de baume du Pérou, les gardant pour le besoin.

Pour bien préparer ces trochisques, la fin de l'hyver se trouvant douce, on prendra les vipères à la fin d'Avril ou au commencement de Mai; on n'aura pas égard au sexe; car les mâles ne doivent pas le céder aux femelles, quoi qu'en ayent écrit les Anciens & les Modernes, puisqu'ils sont ordinairement fort agiles, vigoureux & charneux, & qu'il y auroit même lieu de les préférer aux femelles qui se trouvent déja pleines d'œufs qui les sucent & les amaigrissent. Ce n'est pas aussi le fréquent coït des mâles qui doit être considéré ici, puisque la disposition au coït provenant de l'abondance des esprits, est une marque de la vigueur & de la bonne constitution de l'animal, joint que les mâles ne sçauroient accomplir l'acte sans les femelles qui ne manquent pas de fournir réciproquement leur semence, outre l'obligation qu'elles ont de porter & de nourrir les vipéreaux qui en sont produits, ce qui fait qu'elles paroissent alors beaucoup plus tristes que les mâles, & surtout lorsque leurs œufs étant devenus gros, les vipéreaux se forment & se perfectionnent. Ayant donc rejeté les vipères langoureuses & celles dont les œufs sont déja grossis, on choisira indifféremment celles qui de l'un ou de l'autre sexe se trouveront les plus remuantes & les plus vigoureuses; & sans les fouetter, ni les irriter, on leur coupera avec des ciseaux la tête joignant le cou, & la queue joignant l'endroit par où elles se déchargent de leurs excrémens. On en écorchera le corps en commençant par le cou, & en ayant tiré les entrailles, à la réserve de leur cœur & de leur foie, on les fera sécher suspendus en l'air, & lorsqu'ils seront bien secs, les ayant incisés bien menu, on les pilera dans le grand mortier de bronze, & on en passera la poudre par le tamis de soie. On mettra cependant un peu de belle gomme Arabique en poudre bien subtile, dans un demi-fétier de bonne malvoisie, dont on prendra une quantité suffisante pour incorporer la poudre de vipères, & battant le tout ensemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on le réduira en une masse bien uniforme & un peu solide, dont on formera des trochisques, sur lesquels on pourra imprimer un cachet, les faisant sécher à l'ombre & les oignant ensuite de baume du Pérou, tant pour les conserver que pour leur donner une odeur agréable.

Les têtes, les queuës, les peaux & les entrailles n'ont pas moins de vertu que le reste : d'où vient qu'on doit les faire sécher, pour en séparer chymiquement les bonnes parties qu'elles contiennent, suivant la méthode que j'en donnerai en traitant de la préparation des animaux & de leurs parties. On fera liquéfier l'axonge sur un fort petit feu, & l'ayant passée par un petit linge, & serrée dans une bouteille de verre, on la gardera pour le besoin.

Les trochisques de vipères ainsi préparés, sont en état d'être conservés beaucoup plus long-temps que la poudre, parce que la dissolution de la gomme Arabique dans la malvoisie, rend les trochisques compactes, & en resserrant leurs pores empêche la pénétration de l'air, à quoi l'onction extérieure qu'on leur fait avec le baume du Pérou ne contribue pas peu.

Ces trochisques sont fort propres contre les venins, & contre la morsure des serpens & de toute sorte d'animaux venimeux. On les ordonne souvent dans les fiévres malignes, dans toutes les maladies épidémiques, & dans celles qui viennent de la corruption du sang. On les ordonne particulièrement dans la thériaque, à laquelle même ils servent de base, quoiqu'on puisse se contenter des vipères séchées avec leurs cœurs & leurs foies, sans se mettre en peine d'en faire des trochisques. Leur dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, quoiqu'on puisse sans danger en donner jusqu'à une dragme aux personnes robustes. On les fait prendre dans du vin, ou dans des eaux ou décoctions cordiales, & même dans du bouillon ; on les mêle aussi dans des potions, dans des opiates & divers autres remédes.

CHAPITRE XXII.

Des Pilules.

LES Pilules ont été ainsi nommées à cause de leur figure ronde & semblable à celle des petites balles. Elles sont aussi nommées *Catapotia*, à cause qu'on a accoûtumé de les avaler entières. Elles ont été inventées pour s'accommoder à la disposition de ceux qui ne sçauroient boire les médicamens dissouts & qui desirent d'être purgés en petite dose, comme aussi pour avoir un reméde lequel en séjournant long-temps dans l'estomac avant qu'y être dissous, eût le loisir d'attirer peu à peu les mauvaises humeurs des parties éloignées, & de les pousser ensuite dehors par les voies ordinaires. On compose diverses pilules pour diverses intentions & pour produire divers effets ; car il y en a qui sont propres à purger, d'autres à fortifier l'estomac, le cerveau, ou quelque autre partie ; on en prépare aussi pour les maladies de la poitrine. On en compose outre cela d'anodines & de somnifères, tant pour appaiser les douleurs, que pour suspendre les fluxions & donner du repos. Il s'en fait aussi d'hystèriques, d'apéritives, d'antinéphritiques, &c. Les pilules laxatives ont ordinairement l'aloès pour leur base. La coloquinte, la scammonée, l'agaric, le turbith, les hermodactes, le séné, la rhubarbe, & autres laxatifs entrent diversement dans la composition de plusieurs, de même que diverses gommes

& plusieurs aromats, suivant les diverses intentions de ceux qui en sont les auteurs. L'aloës même sert de base à plusieurs pilules destinées pour fortifier les parties. Celles qui sont anodines & somniféres ont ordinairement l'opium pour leur base, lequel est quelquefois accompagné de drogues qui tendent à une même fin, mais toujours d'aromats capables de fortifier les parties nobles pendant l'effet des pilules.

Le goût amer & mauvais des pilules, & leur odeur souvent desagréable, obligent à les couvrir d'or ou d'argent, ou à les envelopper de succre ou de pain à chanter, ou de quelque poudre ou de quelque confiture. On peut aussi les faire plus ou moins grosses & s'accommoder en toutes choses au gré & à la portée des malades.

On emploie divers moyens pour la préparation des pilules, suivant la diversité & la nature des drogues qui les composent. On pulvérise subtilement les drogues dures & séches; on liquéfie ou l'on dissout les gommes grasses; on dépure & on épaissit les sucs; on passe les pulpes par le tamis de crin renversé; on en fait aussi diversement la masse; car tantôt on peut incorporer les médicamens pulvérisés, ou autrement préparés dans le grand mortier chaud, en les y battant sans aucune addition de liqueur, & tantôt il faut avoir recours à des syrops, à des miels, à des sucs, ou à quelque autre liqueur. La masse de toute sorte de pilules doit être battue fort long-temps dans le grand mortier de bronze, afin que l'union des médicamens en soit mieux faite. Cette circonstance a aussi donné sujet à quelques-uns de dire que le nom de pilule a été donné à cette composition, à cause qu'on ne sçauroit les trop battre dans le grand mortier, à qui on a donné le nom de *Pila*. On prépare néanmoins des pilules d'extrait qui n'ont pas besoin d'être battues dans aucun mortier.

La masse des pilules ne doit pas être si solide que celle des trochisques, car elle doit être de telle consistance qu'on en puisse former des pilules avec les doigts, qu'il faut auparavant oindre légèrement de quelque huile, pour empêcher que les pilules n'y adhérent. Mais toutes ces choses pourront être mieux entendues dans les préparations particulières des masses de pilules qui suivent.

* *Pilulæ aromaticæ.*

℞ Aloës unc. j. ſ. Gummi guaiac unc. j. Specierum aromatic. balsami Peruviani, ana unc. ſ. Cum syrup. de corticibus aurantiorum fiat massa.

Pilules aromatiques.

Prenez une once & demie d'aloës, une once de gomme de gaiac, des espèces aromatiques, du baume du Pérou, de chacun une demi-once; faites-une masse avec suffisante quantité de syrop d'écorces d'oranges.]

Pilulæ de hiera simplices.

℞ Cinnamomi electi, santali citrini, asari, spicæ-nardi, croci, & mastiches, ana drachm. iij. Aloës succotrinæ electæ drachm. ʒ0. Fiant pilulæ.

Pilules

Pilules fimples d'hière.

Prenez de bonne canelle, du fantal citrin, du cabaret, du fpica-nard, du fafran & du maftic, de chacun trois gros; & cinquante gros de bon aloës focotrin, incorporés avec du miel rofat coulé, pour en former une maffe artiftement.

Ces pilules font compofées des mêmes médicamens que la poudre d'hière fimple, ou que l'éle&uaire du même nom. La principale différence confifte en ce qu'on emploie ici le miel rofat coulé à la place du miel commun écumé, & que le miel rofat y doit être mis en beaucoup moindre quantité, que n'eft le miel écumé pour l'électuaire, à caufe de la diverfe confiftance que l'un & l'autre doivent avoir.

On pilera dans le grand mortier de bronze le fantal citrin, le fpica-nard mondé & incifé, l'afarum & la canelle. On triturera à part le maftic en larmes, en y mêlant quelques petites gouttes d'eau; on battra auffi à part le fafran auparavant defféché, ou bien on le triturera dans un petit mortier de bronze chaud, dans lequel il fe defféchera en même temps. On choifira de l'aloës focotrin bien pur, de bonne odeur, luifant, tranfparent & de couleur purpurine, & y mêlant quelques gouttes d'huile d'amandes douces, on le triturera dans le grand mortier de bronze, & on le paffera par le tamis de foie, de même que toutes les poudres qu'on mêlera bien, & les ayant mifes dans le grand mortier de bronze un peu chaud, on les y incorporera avec autant de miel rofat qu'il en faudra pour réduire le tout en une maffe médiocrement folide, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, & jufqu'à ce qu'on reconnoiffe que tous les médicamens ayent été parfaitement bien unis. Après quoi ayant tiré la maffe du mortier, on en fera une efpéce de pain rond & un peu haut, qu'on laiffera deux ou trois jours à l'air, puis l'ayant enveloppé d'une peau un peu huilée, on gardera cette maffe de pilules pour le befoin. Et lorfqu'on voudra s'en fervir on en fera des pilules de la groffeur qu'on voudra, en s'accommodant au defir des malades, n'oubliant pas d'oindre légèrement les doigts d'huile d'amandes douces, lorfqu'on voudra former ces pilules pour empêcher qu'elles n'y adhérent. On peut enfuite les couvrir de feuilles d'or ou d'argent, ou les envelopper de fuccre, ou de quelque poudre, ou de pain à chanter mouillé, ou les mettre dans quelque grain de verjus, ou dans quelque cerife crue ou confite, ou dans un jaune d'œuf, ou dans quelque confiture, lorfqu'on les veut avaler, afin d'en cacher le goût & l'odeur.

Ces pilules purgent doucement les humeurs bilieufes & pituiteufes de l'eftomac & des inteftins; elles font propres à tenir le ventre libre, & elles remédient à la retention des menftrues. Leur dofe eft depuis demi-fcrupule jufqu'à demi-dragme, quoiqu'on pourroit bien en donner une dragme à la fois, & même davantage, fi l'on vouloit qu'elles opéraffent plus puiffamment. Mais parce que leur opération doit être lente & fort modérée, & qu'on a accoûtumé d'en réitérer fouvent l'ufage, on fe contente d'une moindre dofe. On les prend ordinairement en fe mettant à table, d'où vient qu'on leur a donné le nom de pilules gourmandes: on peut auffi les prendre en fe levant, ou en fe couchant, & même à toute heure.

Pilulæ de hierâ cum agarico.

℞ Specierum hieræ ſimplicis jam præſcriptæ unc. j. ſ. Agarici trochiſcati unc. ſ. Fiant pilulæ.

Pilules d'hière compoſées avec l'agaric.

Prenez une once & demie des eſpèces d'hière ſimple ci-devant ordonnée, & demi-once d'agaric trochiſqué, pour en former une maſſe avec le miel roſat coulé.

Lorſqu'on aura préparé la poudre d'hière deſtinée pour les pilules que je viens de décrire, il ſuffira de mêler demi-once de trochiſques d'agaric ſubtilement pulvériſés avec une once & demie de la même poudre, procédant en toutes choſes de même que pour les pilules qui précédent.

Ces pilules opèrent plus puiſſamment que les ſimples, tant pour inciſer les humeurs, que pour les attirer des parties éloignées & les purger enſuite; car en inciſant & détachant la pituite craſſe de l'eſtomac, elles attirent auſſi celle du cerveau, & l'en déchargent en la vuidant par le bas. On pourroit uſer de ces pilules comme des précédentes, & en petite doſe en ſe mettant à table, mais il eſt plus à propos d'en augmenter la doſe juſqu'à une dragme, & même juſqu'à quatre ſcrupules, & de les prendre loin des repas, en ſe couchant ou en ſe levant, lorſqu'on a beſoin d'une purgation entière.

Pilulæ de agarico.

℞ Agarici albiſſimi, turbith electi, & ſpecierum hieræ picræ ſimplicis, ana unc. ſ. Trochiſcorum alhandal, ſarcocollæ, ana. drachm. ij. Radicis ireos, foliorum praſſii albi, mirrhæ electæ, ana drachm. j.

Pilules d'agaric.

Prenez 1°. de l'agaric bien blanc, de bon turbith & des eſpèces d'hière amère ſimple, de chacun demi-once. 2°. Des trochiſques alhandal & de la ſarcocolle, de chacun deux gros. 3°. Des racines d'iris, des feuilles de marrube blanc & de bonne myrrhe, de chacun un gros; réduiſez le tout en poudre ſubtile, l'incorporant avec autant de vin cuit qu'il en faut pour en faire une maſſe d'une conſiſtance aſſez ferme.

On choiſira de l'agaric mondé, bien blanc, bien leger & bien friable, du turbith nouveau, mondé de ſon cœur, & blanc au dedans; on les pilera enſemble dans le grand mortier de bronze avec la racine d'iris, les trochiſques alhandal, la myrrhe, la ſarcocolle, & le marrube blanc, pour empêcher la diſſipation de la poudre, ſans craindre que les gommes engraiſſent trop les médicamens. On paſſera la poudre par le tamis de ſoie; puis y ayant mêlé celle de hière, on les incorporera avec autant de vin cuit qu'il en faut pour les réduire en une maſſe médiocrement ſolide, que l'on battra long-temps dans le grand mortier de bronze, juſqu'à ce que l'union de toutes choſes ait été parfaitement bien faite.

La maſſe de ces pilules doit être un peu plus molle que de celles d'hière, ſur-tout ſi on la veut garder long-temps, parce que les parties les plus ſubtiles

du vin cuit étant sujettes à se dissiper, la masse devient séche dans peu de temps; & si l'on n'a prévu cela, on se trouve obligé à rebattre la masse, & à l'humecter encore de nouveau vin cuit. On enveloppera la masse d'une peau huilée auparavant, de même que les précédentes, & on la gardera pour le besoin.

Ces pilules purgent assez violemment la pituite crasse de l'estomac & du ventre inférieur, de même que celle du cerveau; elles sont aussi fort estimées pour débarrasser la poitrine, & pour soulager les asthmatiques & ceux qui ont de vieilles toux causées par la viscosité de la pituite. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, & même jusqu'à quatre scrupules, pour les personnes bien robustes. On les prend d'ordinaire au premier réveil, ou de bon matin, & on les enveloppe de même que d'autres pilules.

Pilulæ aggregativæ seu polychrestæ.

℞ Aloës succotrinæ, turbith electi, dactidii, ana drachm. vj. Rhabarbari electi, myrobalanorum citrinorum, ana unc. ß. Trochiscorum alhandal, agarici albissimi, polypodii, myrobalanorum chebulorum indorum, ana drachm. ij. Rosarum rubrarum mundatarum, mastiches, epithymi, zinziberis, salis gemmei, & seminis anisi, ana drachm. j. Succorum eupatorii & absinthii, ad mellaginem inspissatorum, ana unc. ß.

Pilules agrégatives ou polychrestes.

Prenez 1°. de l'aloës socotrin, de bon turbith & du diagréde, de chacun six gros. 2°. De la rhubarbe choisie & des myrobalans citrins, de chacun demi-once. 3°. Des trochisques alhandal, de l'agaric bien blanc, du polypode, des myrobalans chebuls & indes, de chacun deux gros. 4°. Des roses rouges mondées, du mastic, de l'épithyme, du gingembre, du sel gemme, & des semences d'anis, de chacun un gros; & des sucs d'aigremoine & d'absinthe épaissis en consistance de miel, de chacun demi-once. Formez une masse de tous ces médicamens, incorporés avec du syrop de roses pâles.

Ces pilules sont nommées agrégatives ou polychrestes, parce qu'elles assemblent & purgent plusieurs mauvaises humeurs, les attirant de tous les endroits du corps; on pourroit aussi les nommer catholiques, parce qu'elles purgent universellement toutes les mauvaises humeurs. On pulvérisera ensemble dans le grand mortier de bronze le turbith, la rhubarbe, le polypode, les myrobalans mondés, les trochisques alhandal, le gingembre, les roses, l'agaric, l'épithyme, l'anis & le sel gemme, & on les passera par le tamis de soie. On pulvérisera à part le diagréde, en y mêlant quelques petites gouttes d'huile d'amandes douces; on pulvérisera aussi à part le mastic, en y mêlant quelques petites gouttes d'eau. On tirera les sucs d'eupatoire & d'absinthe, on les dépurera, & on les fera épaissir jusqu'à la consistance d'un miel fondu, ou d'un électuaire mol. On pilera aussi à part l'aloës, en y mêlant quelques gouttes d'huile d'amandes douces, & ayant mêlé ensemble fort exactement toutes les poudres, on en formera une masse avec les sucs épaissis, & le syrop de roses pâles dans le grand mortier de bronze, & on la battra longtemps, afin que l'union des médicamens en soit plus exacte.

Je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui veulent qu'on deſſéche les ſucs d'abſinthe & d'eupatoire, juſqu'à ce qu'on puiſſe les mettre en poudre, & les paſſer par le tamis de ſoie parmi les autres médicamens ſecs. Car outre qu'on peut les mêler parfaitement bien avec eux ſuivant la méthode, je ne vois pas qu'il y ait aucune raiſon qui oblige à les deſſécher ainſi, puiſqu'on ne le peut faire ſans une perte conſidérable de leur vertu, puiſqu'ayant conſumé toute l'humidité de ces ſucs, (outre qu'on en a beſoin d'une autre étrangère pour donner à la maſſe la conſiſtance néceſſaire) on eſt encore contraint de remplacer ce qui a été conſumé mal-à-propos. Car il faut multiplier le ſyrop roſat, dont la moindre quantité eſt toujours préférable à la plus grande, ſi on ne veut qu'en augmentant la quantité & le poids de la maſſe, l'on ſoit auſſi obligé d'augmenter à proportion la doſe des pilules. On ne doit pas auſſi s'étonner ſi au lieu de deux dragmes de chacun de ces ſucs, on en ordonne demi-once, ayant égard à l'humidité qui leur reſte, lorſqu'ils ſont ſeulement cuits en conſiſtance de miel.

Ces pilules purgent toutes les mauvaiſes humeurs du corps ; on les emploie à la guériſon des maladies du cerveau, de l'eſtomac, du foie & de tous les viſcères, dont elles ouvrent les obſtructions & vuident les mauvaiſes humeurs : on les ordonne auſſi dans les fiévres longues & compliquées, & dans pluſieurs maladies rebelles. Leur doſe & leur uſage ſont ſemblables à ceux des pilules d'agaric ; on doit auſſi les conſerver de même dans une peau *huilée*.

* *Pilulæ è duobus.*

℞ Colocynth. ſcammonii, ana unc. ij. Olei caryophyll. aromat. drachm. ij. Species aridæ ſeorſim in pulverem redigantur, oleum immiſceatur, & ſyrupo de ſpinâ cervinâ. fiat maſſa.

Pilules de duobus.

Prenez de la coloquinte & de la ſcammonée, de chacun deux onces ; de l'huile de cloux de girofle, deux gros ; on réduira en poudre bien ſubtile la coloquinte & la ſcammonée, chacun à part ; on les mêlera bien, & on leur incorporera l'huile de girofle, enſuite on fera une maſſe avec ſuffiſante quantité de ſyrop de nerprun.

Pilulæ ſolutivæ.

℞ Pulv. ſenæ drachm. vj. Tartari vitriolati drachm. ij. Olei aniſi gutt. ij. Mell. q. ſat. fiat maſſa.

Pilules ſolutives.

Prenez ſix gros de poudre de ſéné, deux gros de tartre vitriolé, deux gouttes d'huile d'anis ; faites-en une maſſe avec une ſuffiſante quantité de miel.

Elles purgent très-doucement & ſans tranchée ; la doſe eſt d'un ſcrupule ou un demi gros en ſe couchant.]

Pilulæ de ammoniaco Quercetani.

℞ Extracti aloës ſuccotrinæ cum ſucco roſarum parati unc. iv. Gummi ammoniaci puriſſimi drachm. vj. Myrrhæ electæ unc. ſ. Pulveris diatrion ſantalorum, maſtiches electæ, ana drachm. j. ſ. Croci, ſalis fraxini, abſinthii, ana ſcrup. ij. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules d'ammoniac de Quercetan.

Prenez 1°. quatre onces d'aloës socotrin préparé avec du suc de roses. 2°. Six gros de gomme ammoniac en larmes pures. 3°. Demi-once de bonne myrrhe. 4°. De la poudre des trois santaux, & du mastic bien choisi, de chacun un gros & demi. 5°. Du safran, du sel de frêne & d'absinthe, de chacun deux scrupules, pour faire une masse avec le syrop de roses pâles.

On pulvérisera subtilement chacun à part la myrrhe, le mastic & le safran, après quoi on fera chauffer modérément le grand mortier de bronze avec son pilon, & ayant choisi de la gomme ammoniac en larmes pures, on l'y fera liquéfier, & l'y ayant ramollie avec tant soit peu de vinaigre scillitique, on y ajoûtera l'extrait d'aloës nouvellement fait, de consistance un peu molle, & préparé comme je dirai dans la troisième Partie de cette Pharmacopée, en parlant de la préparation des extraits; puis on y joindra les sels d'absinthe & de frêne, la myrrhe, le mastic & le safran pulvérisés, & mêlés avec la poudre diatrion santalon, & autant qu'il faudra de syrop de roses pâles; & pour en faire une union bien exacte, on battra long-temps le tout dans le même mortier, & on le réduira en une masse plutôt moins que trop solide, à cause que ces pilules se desséchent beaucoup si elles sont long-temps gardées.

On recommende beaucoup ces pilules pour purger les mauvaises humeurs de toutes les parties du corps; on s'en sert avec heureux succès dans les obstructions du foie, de la rate & du mesentère, & dans les fiévres lentes qui en procédent. Elles produisent de bons effets dans la cachexie; elles servent particuliérement pour nettoyer les impuretés de la matrice, pour donner issue aux menstruës retenues, & leur rendre leur cours ordinaire. La dose est depuis un scrupule jusqu'à deux, & même jusqu'à une dragme pour les personnes robustes. On les prend d'ordinaire le matin à jeun, enveloppées de même que les autres pilules: on peut aussi en renouveller ou en continuer l'usage suivant le besoin.

Pilulæ cocciæ.

℞ Specierum hieræ simplicis, turbith electi, trochiscorum alhandal & diacridii, ana unc. ſ. Oleii stillatitii stæchados, vel lavendulæ scrup. j. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules cochées.

Prenez des espèces d'hière simple, du turbith bien choisi, des trochisques alhandal & du diagréde, de chacun demi-once; & un scrupule d'huile distillée de stœchas ou de lavande, pour en former une pâte avec du suc d'absinthe épaissi en consistance de miel pour l'usage.

On trouve diverses descriptions de pilules cochées sous le nom de majeures & de mineures, qui différent beaucoup en médicamens & en doses. Le stœchas est ordonné à quelques-unes, & il est retranché à d'autres, de même que le turbith: la poudre de hière est tantôt en plus grande & tantôt en moindre dose; mais les huiles distillées de stœchas ni

de lavande ne s'y trouvent pas, & on se contente d'employer le syrop de stœchas ou d'absinthe pour incorporer tout le reste. On a cru, avec raison, que les huiles distillées de stœchas ou de lavande valoient mieux & pouvoient fournir plus de vertu que les cinq dragmes de stœchas sec que quelques-uns ordonnent, & qui ne servent guére qu'à augmenter le volume & la dose des pilules. On a cru aussi qu'il n'étoit pas à propos de diversifier les doses des médicamens secs dont ces pilules sont composées, vu qu'ils tendent à une même fin, & qu'ils s'entr'aident les uns les autres. On a aussi choisi l'extrait liquide d'absinthe préférablement aux syrops, tant pour mieux fortifier l'estomac & le foie pendant l'opération des pilules, que pour être plus propre pour leur conservation, & parce qu'il n'en augmente pas tant le volume.

Ces pilules purgent puissamment toutes les mauvaises humeurs; elles méritent d'être usitées tant à cause de la facilité qu'on a à les préparer, que pour les bons effets qu'elles peuvent produire, en délivrant le cerveau, l'estomac & tous les viscères de leurs superfluités; leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on les prend le matin à jeun.

Pilulæ de cynoglosso.

℞ Myrrhæ electæ drachm. vj. Olibani drachm. v. Radicis cynoglossi siccæ, seminis hyosciami albi, extracti opii, ana unc. ſ. Croci, castorei, resinæ stiracis, ana drachm. j. ſ.

Pilules de cynoglosse ou langue de chien.

Prenez 1°. six gros de bonne myrrhe. 2°. Cinq gros d'encens mâle. 3°. De la racine séche de cynoglosse, de la semence de jusquiame blanche & de l'extrait d'opium, de chacun demi-once. 4°. Du safran, du castoreum & de la résine de storax, de chacun un gros & demi, pour former une pâte avec un peu de syrop de stœchas pour le besoin.

Quelques critiques font des objections sur la préparation de ces pilules, à cause de la semence de jusquiame. J'avoue que toute la plante de jusquiame passe pour fort narcotique; que de toutes les espéces on n'a accoûtumé d'employer en médecine que celle qui a la semence blanche, & que les racines de jusquiame mangées en quantité, renversent pour un temps le jugement & troublent la raison : mais outre que la semence est la partie de la plante la plus douce dans ses opérations, & que son usage est assez familier en parfum dans la bouche pour les maux de dents, la quantité qui est ici ordonnée est trop petite, & réprimée par trop de correctifs, pour en devoir craindre aucun mauvais effet.

On cueillera la racine de cynoglosse au printems, lorsqu'elle commence à pousser ses feuilles, & l'ayant mondée & séchée, on la pulvérisera subtilement avec le castor mondé de ses tuniques & de sa partie onctueuse, & la semence de jusquiame. On pilera à part le safran, de même que la myrrhe & l'oliban, & ayant préparé l'extrait d'opium un peu mollet, on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on y fera fondre la résine de storax, & y ayant incorporé l'extrait d'opium, on y joindra les

poudres, y mêlant autant de syrop de stœchas qu'il en faudra, pour réduire le tout en une masse un peu molle, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, afin que le mélange de tous les médicamens soit bien fait; puis on serrera la masse dans une peau un peu huilée au dedans, pour s'en servir au besoin.

On estime beaucoup ces pilules pour arrêter les fluxions qui tombent sur les yeux, sur les dents & dans la poitrine; elles appaisent les douleurs, & facilitent le sommeil, en émoussant l'acrimonie des humeurs qui l'interrompoit. On les donne loin des repas, & à toute heure suivant le besoin, mais le temps le plus commode est celui du sommeil : leur dose ordinaire est depuis deux grains jusqu'à dix. On peut aussi en dissoudre un scrupule ou demi-dragme dans les clystères pour le soulagement des dyssenteries ou des coliques violentes.

** Pilulæ Matthæi.*

℞ Laudani, pulveris tenuissimi glycyrrhizæ, hellebori nigri, croci, ana unc. ij. Saponis tartarei unc. vj. Misc. optimè c. s. q. olei terebinthinæ, ut fiat massa.

Pilules de Matthieu.

Prenez du laudanum, de la poudre de réglisse très-subtile, des racines d'hellébore noir, du safran, de chacun deux onces; du savon tartareux, six onces; mêlez bien le tout, en ajoûtant suffisante quantité d'essence de térébenthine.

Ces pilules sont d'un usage excellent pour calmer les douleurs, & pour exciter la sueur & les urines; le savon tartareux les rend très-apéritives, & on peut les donner avec sureté dans l'asthme & dans toutes les occasions, où on n'oseroit pas donner l'opium : on trouvera dans la Pharmacopée chymique la préparation du savon tartareux.

Pilulæ saponaceæ.

℞ Saponis sine igne confecti unc. vj. Glycyrrhizæ in pulv. subtiliss. redactæ q. s. Opii colati decimam partem utriusque. Contundatur sapo cum glycyrrhiza donec massa sit debitæ consistentiæ, dein adde opium vino priùs emollitum, & optimè misceantur.

Pilules savoneuses.

Prenez du savon fait sans feu (dont on trouvera la préparation dans la Pharmacopée chymique) six onces; de la réglisse en poudre bien subtile quantité suffisante; de l'opium épuré, la dixième partie des deux ingrédiens précédens : on pilera le savon avec la réglisse jusqu'à ce qu'ils soient bien mêlés, ensuite on ajoûtera l'opium qu'on ramollira avec un peu de vin, & on achevera le mélange.

Ces pilules sont plus simples, & non moins efficaces que celles de Matthieu; on les donne à la dose de trois grains jusqu'à dix.]

Pilulæ fœtidæ.

℞ Sagapeni, ammoniaci, opopanacis, bdellii, trochiscorum alhandal, seminis rutæ, aloës

succotrinæ, epithymi, ana drachm. v. Turbith electi unc. ſ. Dacridii, radicis eſulæ aceto præparatæ, hermodactilorum, ana drachm. ij. Zinziberis drachm. j. ſ. Cinnamoni, ſpicæ-nardi, caſtorei, ana drachm. j. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules fœtides.

Prenez 1°. du ſagapenum, de la gomme ammoniac, de l'opopanax, du bdellion, des trochiſques alhandal, de la ſemence de rue, de l'aloës ſocotrin & de l'épithyme, de chacun cinq gros. 2°. Demi-once de turbith bien choiſi. 3°. Du diagréde, de la racine d'éſule préparée au vinaigre & des hermodactes, de chaun deux gros. 4°. Un gros & demi de gingembre. 5°. De canelle, de ſpica-nard & de caſtoreum, de chacun un gros, pour former une maſſe avec de bon miel dépuré & cuit dans du ſuc de pommes.

L'action de l'euphorbe eſt reconnue ſi violente & ſi maligne par tous ceux qui ont eu occaſion d'en remarquer les effets, qu'on ne doit pas s'étonner ſi on ne l'a pas mis dans ces pilules, encore qu'il ſe trouve ordonné dans toutes les deſcriptions de pilules fœtides qu'on trouve dans les diſpenſaires. On a eu d'ailleurs grande raiſon de le retrancher, parce que ces pilules ne manquent pas de médicamens capables de produire tous les effets qu'on en doit attendre, qui ſont principalement de purger avec vigueur les mauvaiſes humeurs, puiſqu'elles reçoivent dans leur compoſition les trochiſques alhandal, le diagréde, la racine d'éſula, le turbith, les hermodactes & l'aloës; & que leur vertu eſt encore fortifiée par celle du ſagapenum, de l'opopanax, de l'ammoniac & du bdellium, qui en même temps ne laiſſent pas de ſervir de correctifs à ces purgatifs violens, & de tempérer par leur viſcoſité leur ſéchereſſe.

Ayant bien mondé & lavé la racine d'éſula, & l'ayant arroſée légérement de bon vinaigre, on la fera ſécher, pour la piler après dans le grand mortier de bronze parmi le turbith, les hermodactes, le gingembre, la canelle, le ſpica-nard, le caſtor & les trochiſques alhandal, auſquels on pourra même joindre le bdellium, & quelque petite partie des autres gommes, qui doivent être toutes en larmes; on pilera à part le ſafran de même que le diagréde & l'aloës, y procédant comme j'ai dit ailleurs. On tirera & on dépurera environ quatre onces de ſuc de pommes, & les ayant mêlées avec autant peſant de beau miel, on les fera cuire en conſiſtance d'électuaire mol, & on en ſéparera l'écume; après quoi on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec ſon pilon, & y ayant fait liquéfier peu à peu le reſte des gommes qui n'étoient pas entrées dans la poudre, & incorporé environ autant peſant du miel qu'on voit préparé, on y ajoûtera peu à peu les poudres, & autant du même miel qu'il en faudra pour réduire le tout en une maſſe d'une louable conſiſtance, qu'on battra long-temps dans le même mortier, comme j'ai dit pour les autres pilules, & que l'on ſerrera dans une peau huilée au dedans pour s'en ſervir au beſoin.

Les pilules fœtides ſont fort eſtimées pour purger la pituite craſſe & viſqueuſe, & pour remédier aux maladies qui en ſont cauſées, comme ſont les gouttes, les rhumatiſmes, & toutes les maladies des jointures. Elles ſont auſſi fort

fort propres pour la guérison des maladies de l'estomac & de celles des intestins, qui sont produites par les mêmes humeurs. Elles sont encore recommendées contre la lépre, & tous les vices de la peau ; mais particuliérement pour provoquer les menstrues, nettoyer la matrice de ses impuretés, & en abbatre les vapeurs. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on en use de même que des autres pilules; on peut aussi en faire de petits nouets pour faire sentir contre les vapeurs de la matrice.

** Pilulæ hypochondriacæ.*

℞ Pulv. rhabarbar. drachm. iij. Chalyb. cum sulph. præparati drachm. ij. Sal. chalyb. drach. j. Olei rorismar. gutt. x. Extract. gent. drachm. iij. Syrup. pœon. q. s. fiant pilulæ.

Pilules contre l'affection hypochondriaque.

Prenez de la rhubarbe en poudre, trois gros; de la limaille d'acier préparée par le soufre, deux gros; du sel de mars, un gros; de l'huile de romarin, dix gouttes; de l'extrait de gentiane, trois gros; du syrop de pivoine, la quantité suffisante pour faire des pilules.

Ces pilules sont très-bonnes contre les affections hypochondriaques, pour fortifier le genre nerveux, arrêter les desordres des esprits irrités; elles calment ces mouvemens convulsifs & irréguliers, & augmentent le ressort des fibres. On peut aussi employer les suivantes pour la même intention, lorsqu'on veut lâcher un peu le ventre.

Pilulæ cachecticæ.

℞ Gummi ammon. puriss. aloës lucid. ana drachm. vj. Chalyb. cum sulph. præparat. drachm. v. Olei caryophyll. & anisi, ana scrup. s. Elix. proprietatum tartar. q. sat. fiat massa.

Pilules cachectiques.

Prenez de la gomme ammoniaque en larmes & de bel aloës, de chacun six gros; de la limaille d'acier préparée avec le soufre, cinq gros; de l'huile de girofles & d'anis, de chacun un demi scrupule; de l'élixir des propriétés tartarisé quantité suffisante; faites-en une masse. La dose est d'un scrupule pour quatre pilules.]

Pilulæ Rufi.

℞ Aloes succotrinæ electæ unc. ij. Myrrhæ unc. j. Croci unc. s. Fiant pilulæ.

Pilules de Rufus.

Prenez deux onces d'aloës socotrin bien choisi, une once de myrrhe, & demi-once de safran, pour en former une masse avec de la malvoisie.

On pulvérisera chacune de ces drogues à part, & en ayant bien mêlé la poudre dans le grand mortier de bronze, on la réduira en une masse, y mêlant autant de bonne malvoisie qu'il en sera besoin pour lui donner une bonne consistance ; & ayant long-temps battu cette masse, on la gardera pour le besoin.

Quelques-uns ont donné à ces pilules le nom de pestilentielles, d'autres

les ont nommées communes : elles purgent doucement & comme insensiblement les impuretés de l'estomac ; elles empêchent aussi la corruption des humeurs, d'où vient qu'elles sont fort recommendées en temps de peste ou de maladies épidémiques. On peut les prendre en se mettant à table ou en se couchant, ou le matin à jeun. Leur dose est différente, suivant les diverses intentions : car si l'on ne veut que tenir le ventre libre, la dose peut être depuis demi scrupule jusqu'à demi-dragme ; mais si on desire une plus forte opération, l'on pourra en donner une dragme, & même une & demie aux personnes robustes, les faisant prendre après le premier sommeil ou de grand matin.

Pilulæ auratæ.

℞ Aloës succotrinæ, dacridii, ana drachm. v. Rosarum rubrarum mundatarum, seminis apii, ana drachm. ij. ſ. Mastiches, seminis anisi, fœniculi, ana drachm. j. ſ. Trochiscorum alhandal, croci, ana drachm. j. Fiant pilulæ.

Pilules dorées.

Prenez 1°. de l'aloës socotrin & du diagréde, de chacun cinq gros. 2°. Des roses rouges mondées & de la semence d'ache, de chacun deux gros & demi. 3°. Du mastic, des semences d'anis & de fenouil, de chacun un gros & demi. 4°. Des trochisques alhandal & du safran, de chacun un gros ; composez-en une masse avec le syrop de rose laxatif.

On pulvérisera ensemble les semences d'ache, d'anis & de fenouil, avec les trochisques alhandal, les roses rouges, & on en passera la poudre par le tamis de soie ; on pulvérisera à part le diagréde, le mastic & le safran ; puis ayant bien mêlé toutes les poudres, on les incorporera avec autant de syrop rosat qu'il en faudra, pour en faire une masse de bonne consistance, laquelle on battra long-temps dans le grand mortier, & que l'on serrera de même que les autres masses de pilules.

Ces pilules sont appellées dorées à cause de leur couleur : elles purgent doucement les humeurs bilieuses & pituiteuses de toutes les parties du corps. On les ordonne pour la guérison des maladies de l'estomac & des intestins, & sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de vents. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on les prend après le premier sommeil ou de grand matin.

Pilulæ sine quibus.

℞ Extracti aloës succotrinæ cum succo rosarum pallidarum parati unc. xiv. Dacridii drachm. vj. Agarici albissimi, rhabarbari electi, foliorum sennæ mundatorum, ana unc. ſ. Rosarum rubrarum exungulatarum, summitatum absinthii, seminis violarum, cuscutæ, mastiches, ana drachm. j. Fiant pilulæ.

Pilules qu'on doit toujours avoir.

Prenez 1°. quatorze onces d'aloës socotrin, préparées au suc de roses pâles. 2°. Six gros de diagréde. 3°. De l'agaric fort blanc, de la rhubarbe bien choisie, & des feuilles de séné mondées, de chacun demi-once. 4°. Des roses rouges mondées de leur onglet, des sommités d'absinthe, des semences de violettes,

de la cuscute & du mastic, de chacun un gros, pour former une masse par le moyen du syrop de suc de fenouil cuit avec le miel.

Ces pilules sont diversement décrites dans plusieurs dispensaires, sur-tout pour les doses des médicamens : ceux qui prendront la peine de bien considérer cette description, reconnoîtront sans doute qu'elle ne le doit pas céder à aucune des autres, pourvu qu'elle soit bien préparée.

On pilera dans le grand mortier de bronze la rhubarbe avec le séné, l'agaric, les roses rouges, l'absinthe, la cuscute & les semences de violettes ; on pulvérisera à part le diagréde & le mastic ; & ayant dépuré environ quatre onces de suc de fenouil, & l'ayant cuit en électuaire avec autant pesant de beau miel, on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, & y ayant fait liquéfier l'extrait d'aloës, & l'y ayant incorporé avec une portion de syrop de fenouil, on y mêlera peu à peu les poudres, y ajoûtant autant de syrop de fenouil qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance ; & l'ayant battue long-temps dans le même mortier, on la serrera pour le besoin.

Les bons effets que ces pilules produisent, sont cause qu'on leur a donné le nom de *sine quibus esse nolo* : dont on supprime ordinairement les deux derniers mots ; elles purgent merveilleusement bien la pituite, & l'une & l'autre bile ; elles sont fort recommendées dans les maladies de la tête, & particuliérement dans celles des oreilles & des yeux. On les prend après le premier sommeil ou le matin à jeun : leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, & même jusqu'à quatre scrupules.

Pilulæ de rhabarbaro.

℞ Specierum hieræ picræ drachm. x. Rhabarbari electi, myrobalanorum citrinorum, trochiscorum diarrhodon, succi absinthii inspissati, ana drachm. iij. Succi glycyrrhizæ, mastiches, seminis apii & fœniculi, ana drachm. j.

Pilules de rhubarbe.

Prenez 1°. *des espéces d'hière amère, la quantité de dix gros.* 2°. *De bonne rhubarbe, des myrobalans citrins, des trochisques de roses, du suc d'absinthe épaissi, de chacun trois gros.* 3°. *Du suc de réglisse, du mastic, des semences d'ache & de fenouil, de chacun un gros ; pour faire une masse par le moyen du syrop de fenouil composé avec le miel.*

On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la rhubarbe, les myrobalans citrins mondés, les semences d'ache & de fenouil, les trochisques diarrhodon & le suc de réglisse, s'il est sec, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, & l'ayant mêlée avec celle d'hière, on les incorporera dans le grand mortier de bronze avec le suc d'absinthe cuit en consistance de miel, & autant de syrop de fenouil qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, pour ensuite la garder pour le besoin.

Ces pilules purgent doucement les humeurs grossières & visqueuses ; on les ordonne souvent pour la guérison des maladies longues & accompagnées

de douleurs ; car elles débouchent les obſtructions les plus opiniâtres du foie & de la rate : elles produiſent auſſi de fort bons effets contre l'hydropiſie naiſſante, & leur uſage eſt fort avantageux à la fin des fiévres tierces & des quotidiennes. Leur doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à quatre : on en uſe de même que des pilules *ſine quibus.*

** Pilulæ ecphracticæ.*

℞ Pilul. aromatic. unc. iij. Rhabarbari, extracti gentianæ, limat. martis, ſalis abſinthii, ana unc. j. Syrupo de rhabarbaro diligenter contunde in maſſam.

Pilules ecphractiques.

Prenez trois onces de pilules aromatiques, de la rhubarbe, de l'extrait de gentiane, de la limaille de fer, du ſel d'abſinthe, de chacun une once ; incorporez bien le tout avec ſuffiſante quantité de ſyrop de rhubarbe pour faire une maſſe.]

Pilulæ ſtomachicæ, vulgò ante cibum.

℞ Aloës ſuccotrinæ electæ unc. j. ſ. Roſarum rubrarum exungulatarum, & maſtiches electæ, ana unc. ſ. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules ſtomachiques.

Prenez 1°. *une once & demie d'aloës ſocotrin bien choiſi.* 2°. *Des roſes rouges ſéparées de leurs onglets, & du maſtic, de chacun demi-once, pour en former une maſſe avec le ſyrop d'abſinthe pour l'uſage.*

Parmi pluſieurs deſcriptions de pilules ſtomachiques qu'on trouve dans les diſpenſaires, la plus ſimple de toutes a ſemblé la meilleure. L'aloës, les roſes rouges & le maſtic, doivent être chacun pulvériſés à part, & enſuite bien mêlés & incorporés dans le grand mortier de bronze, avec autant de ſyrop d'abſinthe qu'il en faudra pour les réduire en une maſſe de bonne conſiſtance, qu'on ſerrera après l'avoir long-temps battue de même que les autres pilules.

Ces pilules ſont nommées ſtomachiques, parce qu'en nettoyant l'eſtomac de ſes impuretés, elles le fortifient & le rendent en état de bien faire ſes fonctions. On les nomme auſſi pilules *ante cibum*, à cauſe qu'on a accoutumé de les prendre avant qu'on ſe mette à table, & qu'elles ne demandent aucun régime particulier : elles ne font pas auſſi de grandes évacuations à la fois, parce qu'on les donne en petite doſe, & d'ordinaire depuis demi ſcrupule juſqu'à demi-dragme ; c'eſt pourquoi l'on en réitère l'uſage auſſi ſouvent qu'on en a beſoin.

** Pilulæ benedictæ.*

℞ Aloës unc. ſ. Sennæ drachm. ij. Aſſæ fœtid. galbani, myrrhæ, ana drachm. j. Sal. martis drachm. vj. Croci, macis, ana drachm. ſ. Olei ſuccin. gutt. 40. Syrup. de artemiſ. q. ſ. Fiat maſſa & pilul. N°. 160, pro 40 doſibus, ſcilicet iv. pro doſi.

Pilules bénites.

Prenez une demi-once d'aloës ; deux gros de séné, de l'assa-fœtida, du galbanum, de la myrrhe, de chacun une dragme ; du sel de mars, six gros ; du safran, du macis, de chacun un demi-gros ; quarante gouttes d'huile de succin : faites-en une masse avec suffisante quantité de syrop d'armoise, dont on fera cent soixante pilules : on en donnera quatre pour la dose.

Ces pilules rétablissent le sang appauvri, purgent les humeurs épaisses & glaireuses qui s'arrêtent dans les glandes, sur-tout dans celles de la matrice ; elles conviennent parfaitement dans les maladies du sexe, sur-tout dans la suppression des mois : quoiqu'elles purgent, on en supporte aisément l'usage, parce qu'elles sont aussi anti-hystériques.]

Pilulæ hystericæ.

℞ Fæcularum bryoniæ, myrrhæ electæ, salis artemisiæ, ana drachm. ij. Castorei electi, rutæ, camphoræ, ana scrup. ij. Extracti mollioris aloës cum succo artemisiæ præparati drachm. x. Fiant pilulæ.

Pilules hystériques.

Prenez 1°. des fécules de bryone ou couleuvrée, de bonne myrrhe & du sel d'armoise, de chacun deux gros. 2°. De bon castoreum, de la rue & du camphre, de chacun deux scrupules, & dix gros d'extrait mol d'aloës préparé avec le suc d'armoise, pour en faire une masse selon les régles de l'art.

On pilera ensemble le castor mondé de ses pellicules & de sa partie onctueuse, avec la rue & une partie de la myrrhe, dont le reste doit être pulvérisé à part, de même que le camphre, mêlant parmi ce dernier quelques gouttes d'esprit de vin pour le mieux pulvériser. On aura préparé l'extrait d'aloës, comme je dirai en son lieu, & pendant qu'il sera encore de consistance un peu molle, on le mettra dans le grand mortier de bronze ; & y ayant mêlé le sel d'armoise, les fécules de couleuvrée ou bryone pulvérisées & toutes les poudres, on réduira le tout en une masse, qu'on aura soin de battre long-temps dans le même mortier, & qu'on serrera dans une peau huilée pour le besoin. Que s'il arrivoit que l'extrait d'aloës manquât d'humidité pour bien embrasser les autres médicamens, on pourroit avoir recours au miel de vulvaria, & y en ajoûter la quantité nécessaire.

L'extrait d'aloës ordonné dans ces pilules, devroit être préparé dans le suc de roses, si l'on suivoit le sentiment des Auteurs de ces pilules ; mais on a jugé plus à propos d'y employer le suc d'armoise, pour prévenir l'effet contraire que l'odeur de la rose pourroit produire à certaines femmes qui ne la peuvent souffrir.

On trouvera dans le peu de drogues dont ces pilules sont composées, de quoi mieux satisfaire aux intentions pour lesquelles elles ont été inventées, qu'on ne le trouveroit dans plusieurs autres descriptions ; car ce n'est pas ordinairement le grand nombre, mais plutôt l'élite des médicamens, qui fait la bonté de la composition.

Ces pilules sont spécifiques, non seulement pour abbatre les vapeurs qui s'élèvent de la matrice, & pour calmer & dissiper les symptomes qui en arrivent, mais encore pour la nettoyer de ses impuretés, & pour provoquer les menstrues retenues : il faut prendre ces pilules le matin à jeun, boire par dessus trois ou quatre onces d'eau d'armoise, & se promener doucement pendant une bonne heure, sans rien prendre de deux heures après ; la dose ne doit être que de demi-dragme, parce qu'on a accoûtumé d'en continuer l'usage.

Pilulæ mesentericæ Dom. d'Aquin.

℞ Extracti aloës cum succo fumariæ præparati, & gummi ammoniaci electi, ana unc. j. Croci martis aperientis & dacridii, ana unc. ſ. Myrrhæ electæ, croci & salis tamarisci, ana drachm. ij. Salis martis scrup. ij.

Pilules mesentériques de M. d'Aquin.

Prenez 1°. de l'extrait d'aloës préparé avec du suc de fumeterre & de la gomme ammoniac bien choisie, de chacun une once. 2°. Du safran de mars apéritif & du diagréde, de chacun demi-once. 3°. De bonne myrrhe, du safran & du sel de tamaris, de chacun deux gros. 4°. Deux scrupules de sel de mars ; faites une masse de tous ces ingrédiens, incorporés avec suffisante quantité de syrop de chicorée composé avec de la rhubarbe, pour s'en servir au besoin.

Après avoir pulvérisé chacun à part la myrrhe, le safran & le diagréde, & préparé l'extrait d'aloës un peu mol avec le suc de fumeterre, comme j'enseignerai en parlant des extraits, on fera chauffer modérément le grand mortier de bronze avec son pilon ; où ayant fait liquéfier doucement la gomme ammoniac en larmes, & l'ayant bien incorporée avec l'extrait d'aloës, on y ajoûtera peu à peu les poudres qu'on aura mêlées auparavant avec le crocus martis apéritif, & les sels de mars & de tamaris, y joignant outre cela autant de syrop de chicorée composé avec la rhubarbe qu'il en sera de besoin, pour réduire le tout en une masse de moyenne consistance, qu'on enveloppera d'une peau un peu huilée, après qu'on l'aura battue assez long-temps dans le grand mortier, comme j'ai dit des autres pilules.

Monsieur le premier Médecin a donné le nom de mesentériques à ces pilules, parce qu'elles débouchent puissamment les obstructions qui se rencontrent dans le mesentère : elles sont aussi fort efficaces contre les obstructions de tous les autres viscères ; car elles fondent les matières tartareuses, & les purgent avec assez de douceur, en fortifiant les parties nutritives. D'où vient qu'on peut en attendre un heureux succès dans les cachexies, hydropisies, fiévres chroniques intermittentes, pâles couleurs, & dans la rétention des mois ; leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, si l'on desire qu'elles opérent suffisamment ; mais on se contente de demi-dragme pour les personnes de médiocre complexion qui doivent en continuer l'usage.

* *Pilulæ ictericæ.*

℞ Cremor. tartari, coccinellæ, ana drachm. ſ. Sapon. Venet. drachm. iij. Contund. Fiant pilulæ N°. 45.

Pilules contre la jaunisse.

Prenez de la crême de tartre & de la cochenille, de chacun un demi-gros; du savon de Venise, trois gros; pilez-les, & faites-en quarante-cinq pilules. La dose sera de six trois fois par jour.

Elles sont très-apéritives, & on les emploie avec beaucoup de succès dans toutes les affections du foie; il est rare qu'elles ne réussissent, à moins que les obstructions du foie ne soient trop invétérées.]

Pilulæ mercuriales.

℞ Rhabarbari electi, trochiscorum alhandal, diacridii, & mercurii sublimati dulcis, ana unc. j. Terebinthinæ Venetæ, oleo proprio stillato dilutæ, quantùm satis. Fiant pilulæ.

Pilules mercurielles.

Prenez de bonne rhubarbe, des trochisques alhandal, du diagréde & du mercure sublimé doux, de chacun une once; & quantité suffisante de térébenthine de Venise délayée dans sa propre huile distillée, pour former une masse selon l'art.

On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la rhubarbe avec les trochisques alhandal, y mêlant quelque semence froide mondée; on pulvérisera à part la scammonée & le mercure doux, & ayant passé toutes les poudres par le tamis de soie, & les ayant bien mêlées dans le grand mortier de bronze, on les y incorporera avec la térébenthine de Venise délayée dans un peu de son huile distillée, & on réduira le tout en une masse de bonne consistance, qu'on battra long-temps dans le même mortier, & qu'on gardera pour le besoin.

On ne voit guére aujourd'hui de pilules plus usitées que les mercurielles; & quoiqu'il y en ait assez de descriptions dans la plûpart des dispensaires d'aujourd'hui, les recettes particulières qu'une infinité de personnes en ont, sont encore plus nombreuses, mais elles ne sont pas toujours bien ordonnées. Je laisse à part les diverses préparations du mercure qu'on y emploie, & les différens correctifs ou aiguillons qu'on y mêle; il me suffit d'assurer que cette description quoique peu composée est autant bien dosée qu'on le sçauroit desirer, & qu'on auroit de la peine à en trouver une meilleure.

Ces pilules sont principalement destinées pour la guérison des maladies vénériennes; elles attirent les humeurs virulentes de toutes les parties du corps, & les vuident ordinairement par les selles, quoiqu'elles excitent quelquefois la salivation aux personnes délicates, & qu'elles puissent par ce moyen faire sortir une partie du venin par la bouche: en quoi la prudence du Médecin est fort nécessaire pour en avancer ou retarder les effets suivant le besoin, & faire prendre à la nature la pente la plus convenable au tempérament du malade & à l'état de la maladie. La dose de ces pilules est depuis un scrupule jusqu'à deux, & même jusqu'à une dragme pour les personnes bien robustes; on les prend ordinairement le matin à jeun, & on en continue l'usage suivant le besoin.

Pilulæ ad sistendam gonorrhæam.

℞ Radicum bistortæ, tormentillæ & nymphææ, baccarum hederæ, seminum lactucæ, rutæ, agni casti, succini, sanguinis hirci, mastiches, olibani, lachrymarum sanguinis draconis, nucis moschatæ, ana unc. ß.

Pilules pour arrêter la gonorrhée.

Prenez de racines de bistorte, de tormentille & de nenuphar, des baies de lierre, des semences de laitue, de rue & d'agnus castus, de l'ambre jaune, du sang de bouc, du mastic, de l'oliban, du sang de dragon en larmes & des noix muscades, de chacun demi-once; pour faire une pâte de tous ces médicamens incorporés avec de la térébenthine de Venise.

On pourra piler ensemble dans le grand mortier de bronze les racines de tormentille, de bistorte & de nenuphar, avec les baies de lierre, les semences de laitue, de rue & d'agnus castus, le sang de bouc, le sang de dragon en larmes, le succin, & même l'oliban. On pulvérisera à part le mastic, & ayant bien mêlé toutes les poudres, & fait un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on les y incorporera avec la térébenthine de Venise, & on les réduira en une masse de bonne consistance, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, & que l'on gardera dans une peau huilée pour le besoin.

Pilulæ ad sistendam gonorrhæam.

℞ Antimonii diaphoretici recenter præparati, cinnabaris nativæ & antimonii, terræ sigillatæ, radicis ireos Florentiæ, liquiritiæ, succini albi, & oculorum cancrorum præparatorum, ana unc. ß. Myrrhæ electæ, olibani, mastiches & croci, ana drachm. ij. M. fiant pilulæ.

Pilules pour la guérison de la gonorrhée virulente.

Prenez 1°. de l'antimoine diaphorétique nouvellement préparé, des cinnabres minéral & d'antimoine, de la terre scellée, de la racine d'iris de Florence, de la réglisse, du succin blanc & des pierres d'écrevisses préparées, de chacun demi-once. 2°. De bonne myrrhe, de l'oliban, du mastic & du safran, de chacun deux gros. Incorporez tous ces médicamens avec de la térébenthine de Venise & en formez une masse.

On trouvera la préparation de l'antimoine diaphorétique, & celle du cinnabre d'antimoine dans la troisième partie de cette Pharmacopée. On choisira le cinnabre minéral le moins chargé de terrestréïtés, & le plus pesant que l'on pourra trouver; on broyera subtilement sur le porphyre le succin blanc & les pierres d'écrevisses; on pulvérisera à part la myrrhe, de même que le mastic en larmes, l'oliban, le safran, le cinnabre minéral, & le cinnabre d'antimoine, comme aussi l'antimoine diaphorétique; on pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la racine d'iris & la réglisse; & après avoir passé toutes les poudres par le tamis de soie, & les avoir bien mêlées, on fera chauffer modérément le grand mortier de bronze avec son pilon, & on les y incorporera avec la térébenthine pour les réduire en une masse de louable consistance,

consistance, laquelle on serrera après l'avoir long-temps battue dans le même mortier.

Ces pilules produisent des effets merveilleux pour la guérison des gonorrhées virulentes, sur-tout lorsqu'elles ont été précédées des remédes généraux, dont on a accoûtumé de se servir pour de telles maladies. On les prend le soir & le matin loin des repas, & on en continue l'usage plus ou moins suivant la grandeur du mal, & même pendant quelques semaines; ce long usage est cause qu'on n'en prend que demi-dragme à la fois, quoiqu'on pourroit bien en prendre deux scrupules & même une dragme, si l'on vouloit qu'elles opérassent plus promptement & avec plus de force. L'effet de ces pilules est comme insensible, & ne se connoît bien que par le bon succès qui en arrive après en avoir usé quelque temps.

** Pilulæ depurantes.*

℞ Antimonii crudi drachm. ij. Æthiopis min. gummi guaïac. ana drachm. j. Terebinthinæ è Chio scrup. ij. Vitelli ovorum quantùm satis: fiant pilulæ sex è sing. drachmis.

Pilules dépuratoires.

Prenez deux gros d'antimoine crud, de l'æthiops minéral, de la gomme de gaïac, de chacun un gros; de la térébenthine de Chio, deux scrupules; du jaune d'œuf, la quantité suffisante; faites-en six pilules chacune d'un gros.

On réduira en poudre bien subtile l'antimoine crud & l'œthiops minéral, on ajoûtera la gomme de gaïac, & la térébenthine de Chio & le jaune d'œuf peu à peu; on mêlera bien le tout dans le mortier jusqu'à ce qu'il soit réduit en une masse.

Ces pilules sont bonnes pour purifier le sang, & conviennent très-bien pour les dartres, les gales & autres maladies de la peau.

Pilulæ ad eruptiones.

℞ Gumm. guaïac. calomelan. flor. sulph. ana drachm. ij. Balsam. sulph. quantùm satis. Fiat massa.

Pilules contre les éruptions cutanées.

Prenez de la gomme de gaïac, du mercure doux & des fleurs de soufre, de chacun deux gros; faites-en une masse avec suffisante quantité de baume de soufre.

Ces pilules conviennent comme les précédentes dans les maladies de la peau; on les emploie les unes & les autres après qu'on a déja préparé les humeurs par les remédes convenables; la dose de celle-ci est d'un demi-gros tous les matins pendant neuf jours.

Pilulæ æthiopicæ.

℞ Æthiop. min. drachm. iij. Gumm. guaïac. drachm. j. Olei caryophyll. gutt. iv. Vitell. ovor. quantùm satis: fiant pilulæ 60, quarum dos. N°. vj.

Pilules æthiopiques.

Prenez trois gros d'æthiops minéral, un gros de gomme de gaïac; quatre gouttes d'huile de girofles, une suffisante quantité de jaune d'œuf; faites-en soixante pilules, dont la dose sera de six.

Ces pilules sont fondantes & épurent la masse du sang; elles sont aussi recommendées contre les vers.]

Pilulæ de therebinthina cocta.

℞ Terebinthinæ Venetæ, in aquâ raphani vel baccarum alkehengi, ad duritiem coctæ, unc. iv. Liquiritiæ mundatæ subtiliter pulveratæ unc. j. M. fiant pilulæ.

Pilules de térébenthine cuite.

Prenez 1°. quatre onces de térébenthine de Venise, cuite dans de l'eau de raifort ou de baies de coqueret, jusqu'à ce qu'elle soit endurcie, & une once de réglisse mondée mise en poudre fine, pour en faire une masse selon l'art.

On fera cuire à petit feu la térébenthine dans de l'eau distillée de raifort ou de baies de coqueret, ou de quelqu'autre plante diurétique, jusqu'à ce qu'elle soit durcie, ensorte qu'on en puisse former des pilules. On versera alors toute l'eau qui restoit parmi la térébenthine, & avant qu'elle soit refroidie, on y incorporera la réglisse subtilement pulvérisée, & les ayant bien malaxées ensemble, on serrera la masse pour le besoin.

Ces pilules sont fort usitées dans les retentions d'urine, soit qu'elles ayent été causées par quelque flegme ou par quelque gravier, ou qu'elles viennent de quelque malignité vénérienne; on s'en sert aussi dans le commencement des chaude-pisses pour les faire fluer; on les prend ordinairement le matin à jeun depuis une dragme jusqu'à deux, & on en peut continuer l'usage pendant plusieurs jours.

Pilulæ pro morbo colico, Dom. d'Aquin.

℞ Aloës succotrinæ electæ, in succo rosarum pallidarum dilutæ & inspissatæ, unc. iij. Agarici electi unc. j. ſ. Extracti rhabarbari unc. j. Hepatis lupi præparati drachm. vj. Summitatum absinthii unc. ſ. Pulveris diarrhodonis abbatis, & salis absinthii, nucis moschatæ, ana drachm. j. ſ. M. fiant pilulæ.

Pilules pour la guérison de la colique, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Prenez 1°. trois onces d'extrait de bon aloës tiré dans l'eau-rose épaissi artistement. 2°. Une once & demie de bon agaric. 3°. Une once d'extrait de rhubarbe. 4°. Six gros de foie de loup préparé. 5°. Demi-once de sommités d'absinthe. 6°. De la poudre de roses de l'abbé, du sel d'absinthe & de noix muscades, de chacun un gros & demi; faites une masse de tous ces remédes incorporés avec du syrop de chicorée composé avec la rhubarbe.

On trouvera les préparations des extraits d'aloës & de rhubarbe, dans la troisième Partie de cette Pharmacopée. On aura le foie d'un loup nouvellement tué, & en ayant séparé la vessie du fiel, & l'ayant bien lavé dans du

vin blanc, on le mettra dans un pot de terre verni, & l'ayant bien luté avec son couvercle, on le mettra dans un four de Boulanger, lorsque le pain en aura été tiré, & ayant fermé le four, on y laissera le pot quelques heures, après lesquelles on le délutera, & ayant retourné le foie & reluté le couvercle, on le remettra dans le four, lorsqu'on en aura tiré le pain, où on le tiendra autant de temps que la première fois, & on continuera de l'y remettre, jusqu'à ce qu'il se trouve suffisamment desséché, pour pouvoir être conservé en lieu sec sans se corrompre. On pilera dans le grand mortier de bronze l'absinthe avec l'agaric, la noix muscade & le foie de loup, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, pour y liquéfier peu à peu les extraits d'aloës & de rhubarbe, & les incorporer ensuite avec la poudre, & autant de syrop de chicorée qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance, qu'on battra long-temps au mortier, & qu'on serrera pour le besoin.

Ces pilules purgent doucement les humeurs bilieuses & les sereuses, dont elles préviennent & détournent l'amas de la fermentation, qui cause ordinairement les coliques; ceux qui y sont sujets doivent en prendre de deux jours l'un, un scrupule à la fois, & en continuer quelque temps l'usage pour en être délivrés; elles tiennent le ventre libre, & vuident doucement & insensiblement les humeurs qui causent les coliques. On peut augmenter la dose de ces pilules jusqu'à une dragme, lorsqu'on veut qu'elles fassent une bonne évacuation; on les doit prendre le matin à jeun.

* *Pilulæ anti-phthisicæ.*

℞ Sacchari saturni drachm. j. Sal chalyb. drachm. ſ. Sang. drac. drachm. j. ſ. Balſ. copah. quantùm satis. Fiant pilul. 48. pro xij. dos.

Pilules contre la phthisie.

Prenez du succre de saturne, un gros; du sel de mars, un demi-gros; du sang de dragon, un gros & demi, & suffisante quantité de baume de Copaü; faites-en quarante-huit pilules pour douze prises.

Ces pilules rétablissent le ressort dans les fibres des bronches, elles resserrent & fortifient les vaisseaux, & arrêtent la putréfaction.

Pilulæ balsamicæ Rich. Morton.

℞ Pulv. millep. præparat. drachm. iij. Gummi ammoniac. optim. depurati drachm. j. ſ. Flor. benzoin. scrup. ij. vel drachm. j. Extract. croci, balsam. peruviani, ana scrup. ſ. Balsam. sulph. terebinthinæ, vel anisat. quantùm satis. M. fiant pilul. mediocres pulv. glycyrrhizæ involvendæ.

Pilules balsamiques de Morton.

Prenez de la poudre de cloportes préparée, trois gros; de la gomme ammoniaque purifiée, un gros & demi; des fleurs de benjoin, deux scrupules ou un gros; de l'extrait de safran, du baume du Pérou, de chacun un demi-scrupule; du baume de soufre térébenthiné ou anisé autant qu'il en faut pour

former des pilules d'une grosseur moyenne, qu'on enveloppera de poudre de régliſſe.

Ces pilules ſont très-recommendées par l'auteur dans les phthiſies ſcrophuleuſes & ſcorbutiques, lorſque la fiévre eſt peu conſidérable, & que les crachats ſont épais & viſqueux comme ceux des aſthmatiques; la doſe eſt de trois pilules trois fois par jour.]

Pilulæ catholicæ Poterii.

℞ Aloës ſuccotrinæ unc. ſ. Myrrhæ electæ drachm. ij. Maſtiches drachm. j. Croci drachm. ſ. Magneſiæ ſaturninæ meteoriſatæ drachm. j. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules univerſelles de Poterius.

Prenez demi-once de bon aloës ſocotrin, deux gros de bonne myrrhe, un gros de maſtic, demi-gros de ſafran, un gros de fleurs blanches d'antimoine, & en faites une maſſe avec le ſyrop de roſes laxatif.

On a jugé à propos d'inſérer ici la deſcription de ces pilules, à cauſe des bons effets qu'elles peuvent produire. Les fleurs blanches d'antimoine que Poterius a déguiſées ſous le nom de *Magneſia Saturnina meteoriſata*, ſervent d'un puiſſant aiguillon aux autres médicamens; & quoiqu'elles ſoient fort émétiques étant données ſeules, elles perdent néanmoins cette qualité par cette union, en ſorte qu'elles ne purgent plus que par les ſelles, comme les autres médicamens avec leſquels elles ſont mêlées; on trouvera la préparation de ces fleurs dans la troiſième Partie de cette Pharmacopée.

On doit bien choiſir tous les médicamens, & les ayant pulvériſés chacun à part, paſſés par le tamis de ſoie & bien mêlés, on les incorporera avec autant de ſyrop qu'il en faudra pour les réduire en une maſſe de bonne conſiſtance, que l'on battra long-temps dans le même mortier, & que l'on ſerrera après comme les autres pilules.

Poterius, Auteur de ces pilules, les eſtime beaucoup contre les coliques, l'aſthme, la migraine, le vertige & l'épilepſie, & même pour appaiſer les douleurs des gouttes; leur doſe eſt depuis quinze grains juſqu'à vingt-quatre; on les doit prendre le matin à jeun.

Pilulæ Bontii hydropicæ.

℞ Aloës ſuccotrinæ unc. ij. ſ. Gummi guttæ ſubtiliter pulverati & cum vino malvatico diſſoluti, lævigati & ſiccati, unc. j. ſ. Dacrydii eodem modo præparati unc. j. Gummi ammoniaci electi unc. j. ſ. Tartari vitriolati unc. ſ. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules de Bontius pour l'hydropiſie.

Prenez 1°. deux onces & demie d'aloës ſocotrin. 2°. Une once & demie de gomme gutte pulvériſée ſubtilement diſſoute dans de la malvoiſie, & enſuite deſſéchée. 3°. Une once de diagréde préparée de la même manière. 4°. Une once & demie de bonne gomme ammoniac. 5°. Demi-once de tartre vitriolé, pour former une maſſe avec le ſyrop de roſe laxatif.

On triturera l'aloës ſocotrin dans le grand mortier de bronze, & on le paſſera,

par le tamis de soie; on choisira de la gomme gutte bien pure, & de beau diagréde, & les ayant subtilement broyés sur le porphyre l'un parmi l'autre ou chacun séparément, avec environ autant pesant de bonne malvoisie, on les fera sécher; puis ayant choisi de la gomme ammoniac en larmes pures, & fait modérément chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on l'y fera liquéfier, & ayant bien mêlé le tartre vitriolé avec toutes les poudres, & délayé la gomme ammoniac avec environ autant pesant de syrop rosat solutif, on les y incorporera peu à peu, y ajoûtant encore autant de syrop qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance, qu'on battra long-temps dans le même mortier, & qu'on gardera après dans une peau huilée pour le besoin.

On trouvera la préparation du tartre vitriolé dans la troisième partie de cette Pharmacopée, parmi les préparations du tartre.

Ces pilules ont été inventées par Bontius, autrefois Médecin du Prince d'Orange, qui les a fort recommendées pour évacuer les eaux des hydropiques. Elles sont aussi très-excellentes pour déboucher les obstructions du foie, de la rate, & de tous les viscères; on les doit prendre le matin à jeun depuis demi-scrupule jusqu'à un scrupule.

Pilulæ tartareæ Bontii.

℞ Aloës succotrinæ electæ drachm. iij. Lachrymarum gummi ammoniaci pauco aceto scillitico dilutarum unc. j. ſ. Tartari vitriolati drachm. ſ. Fiant pilulæ.

Pilules de tartre de Bontius.

Prenez trois gros de bon aloës socotrin, une once & demie de gomme ammoniac en larmes dissoute avec un peu de vinaigre scillitique, & demi-gros de tartre vitriolé pour faire la masse selon l'art.

Après avoir subtilement pulvérisé l'aloës, on fera chauffer un mortier de bronze pour y faire liquéfier la gomme ammoniac en larmes, & l'y ramollir avec un peu de vinaigre scillitique, puis on y incorporera l'aloës en poudre & le tartre vitriolé, & ayant réduit le tout en une masse de bonne consistance, & l'ayant battue long-temps dans le même mortier, on la serrera dans une peau huilée pour le besoin.

On trouve diverses descriptions de pilules tartarées dans quelques Auteurs, & une entr'autres de grande composition dans Quercetan, à laquelle celle-ci devroit le céder, si la pluralité des médicamens faisoit la bonté des compositions. Néanmoins on préfère la nôtre, parce qu'elle est fort simple & de facile préparation, & qu'elle peut produire d'aussi bons effets; car ces pilules purgent merveilleusement bien l'une & l'autre bile, & les humeurs crasses & tartarées. On les ordonne avec heureux succès contre la manie & les maladies mélancoliques qui ont leur principal siége dans les hypochondres; contre la lépre, les cancers, la fiévre quarte & les maladies vénériennes; car en débouchant les obstructions de tous les viscères, & en faisant sortir les mauvaises

humeurs, elles purifient toute la maſſe du ſang. Leur doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme; on les prend le matin à jeun, & même ſi l'on veut en ſe mettant à table.

Pilulæ tartareæ Schroderi.

℞ Aloës lucidæ in ſucco fragorum extractæ unc. j. Lachrymarum gummi ammoniaci drachm ij. ſ. Magiſterii tartari purgantis, in aquâ bugloſſi aliquoties ſoluti & coagulati, extracti gentianæ, ana drachm. ij. Salis martis ſubdulcis, extracti croci, ana drachm. j. Fiant pilulæ.

Pilules de tartre de Schroderus.

Prenez 1°. une once d'extrait d'aloës bien tranſparent tiré dans du ſuc de fraiſes. 2°. Deux gros & demi de gomme ammoniac en larmes. 3°. Du magiſtère de tartre purgatif, diſſous pluſieurs fois dans de l'eau de bugloſe & coagulé, & de l'extrait de gentiane, de chacun deux gros. 4°. Du ſel de mars adouci & de l'extrait de ſafran, de chacun un gros, dont vous formerez une maſſe avec la teinture de tartre.

Je pouvois renvoyer ces pilules à la troiſième Partie de cet ouvrage, parce qu'elles ne ſont preſque compoſées que de préparations chymiques, mais le nom de pilules tartarées qu'elles portent, m'a obligé de les ranger avec les autres pilules.

Après avoir choiſi de l'aloës ſocotrin bien tranſparent, on en tirera l'extrait avec du ſuc de fraiſes bien dépuré, en y procédant comme je dirai en parlant de la préparation des extraits; où l'on verra en même temps celle de l'extrait de la racine de gentiane, & de celui du ſafran. On y trouvera auſſi la préparation du ſel de mars de rivière, qui eſt fort conforme aux intentions de l'Auteur de ces pilules, puiſque l'acide de l'eſprit de vitriol, néceſſaire à la diſſolution du mars, lorſqu'on en veut préparer ce qu'on appelle ſel, ne peut être mieux adouci que par le volatil de l'eſprit de vin qui y eſt employé. On trouvera encore en ſon lieu la préparation du magiſtère purgatif de tartre, & celle de ſa teinture.

Schroder auteur de ces pilules, écrit qu'après s'en être réſervé long-temps la recette, à cauſe des bons effets qu'il leur avoit vu ſouvent produire, il avoit enfin bien voulu les communiquer au public, comme un reméde très-propre pour vuider les matières tartareuſes & mucilagineuſes du bas ventre, pour délivrer le foie, la rate, & la matrice de leurs obſtructions & pour guérir heureuſement les maladies qui en proviennent. On doit les prendre le ſoir en ſe mettant à table, au poids de demi ſcrupule, & en attendre l'effet au lendemain matin.

Pilulæ de ſagapeno Camilli.

℞ Lachrymarum ſagapeni drachm. vj. Ammoniaci drachm. iij. Extracti trochiſcorum albandal unc. j. Diagridii unc. ſ. Salis gemmæ drach. j. ſ. Fiant pilulæ.

Pilules de gomme ſagapenum de Camillus.

Prenez ſix gros de gomme ſagapenum & trois gros de gomme ammoniac ; l'une & l'autre en larmes ; une once d'extrait de trochiſques alhandal, ou de coloquinte ; demi-once de diagréde ; un gros & demi de ſel gemme, pour faire la maſſe avec du ſyrop violat rendu aigre par l'addition de quelque peu d'acide.

Après avoir tiré l'extrait des trochiſques alhandal, comme je dirai en ſon lieu, & avoir ſubtilement pulvériſé le diagréde & le ſel gemme ; au lieu de diſſoudre les gommes & de les cuire ſuivant la penſée de l'Auteur, les ayant choiſies en larmes pures, & ayant fait chauffer modérément le grand mortier de bronze & ſon pilon, on les y fera liquéfier peu à peu, puis on y incorporera l'extrait de trochiſques alhandal & les poudres de diagréde & de ſel gemme, y ajoûtant ce qu'il faudra de ſyrop violat rendu aigre avec un peu d'eſprit de vitriol, pour réduire le tout en une maſſe de bonne conſiſtance, y procédant de même que pour les autres maſſes de pilules



LIVRE SECOND.

DES PREPARATIONS ET COMPOSITIONS EXTERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Huiles tirées par expreſſion.

IL y a une ſi grande union entre les remédes internes & les externes, qu'il eſt preſque impoſſible de diviſer ſi bien les compoſitions pour le dedans d'avec celles pour le dehors, que l'on n'y puiſſe ſouvent trouver des exceptions; comme il eſt aiſé de remarquer, non ſeulement dans la confection d'alkermes, qu'on donne ordinairement par la bouche, pour fortifier le cœur & les parties nobles, & qu'on peut pour le même deſſein appliquer utilement en épithème ſur le cœur & ſur l'eſtomac; mais encore dans l'huile compoſée de ſcorpions deſtinée contre les venins, dont on ſe ſert principalement en onction ſur le cœur, ſur l'eſtomac, ſur les temples, &c. & qu'on prend auſſi par la bouche pour le même deſſein. Il y a encore pluſieurs autres compoſitions, & même pluſieurs mixtes particuliers qui peuvent ſervir au dedans & au dehors, enſorte qu'on ne doit pas s'étonner ſi parmi les compoſitions qui ont de tout temps été miſes au rang des externes, on en rencontre pluſieurs qui peuvent paſſer pour internes, puiſqu'elles ſont quelquefois priſes par la bouche; & particuliérement pluſieurs huiles, & ſur-tout celle d'olive, laquelle outre le grand emploi qu'on en fait extérieurement & ſon grand uſage dans les alimens, eſt aſſez ſouvent donnée en breuvage ſeule ou mêlée avec d'autres remédes.

Sous cette déclaration, commençant les remédes externes par les huiles, je dirai qu'on a donné le nom d'huile aux liqueurs graſſes, oléagineuſes & inflammables, qui découlent naturellement, ou des rochers comme l'huile petrole, ou des plantes comme l'opobalſamum, ou bien qu'on tire par artifice de divers mixtes, & le plus communément de ceux qui ſont de la famille des végétaux, & dont la diverſité eſt auſſi grande que celle des mixtes d'où on les tire. Je n'enferme pas ſous le genre des huiles, la graiſſe des animaux, quoiqu'onctueuſe & inflammable, & qu'elle entre quelquefois dans la compoſition de pluſieurs huiles, parmi pluſieurs autres parties d'animaux; ayant deſtiné ce Chapitre principalement pour les huiles qu'on tire par expreſſion, ou par décoction, ou pour celles à qui on communique la vertu d'un ou de pluſieurs mixtes, & qu'on ſurnomme ſimples ou compoſées, renvoyant les huiles diſtillées & leur préparation à la troiſième Partie de cette Pharmacopée.

Les fruits, les baies & les ſemences ſont ordinairement les parties des plantes

plantes qui abondent le plus en huile, quoique les autres parties n'en soient pas dépourvues ; mais parmi tous les fruits l'olive est celui qui en rend le plus, & dont l'abondance est fort grande par-tout. Cette huile est autant usitée dans les alimens que dans la médecine, où son grand emploi a été cause qu'on lui a donné par excellence le nom d'huile, sans addition du mot d'olives : cette huile est du rang de celles qui se tirent par expression. Son grand usage est principalement à recevoir & retenir la vertu de diverses parties de plantes ou d'animaux, dont après elle porte le nom, servant de base à une bonne partie des huiles simples & composées qu'on a accoûtumé de préparer dans les boutiques par infusion ou par décoction.

Il n'est pas nécessaire de décrire ici la manière dont on se sert pour tirer cette huile d'olives, tant parce que cette préparation ne se fait que dans les pays chauds où les oliviers abondent, que parce qu'en ces pays-là ce n'est que l'ouvrage des paysans qui en sont instruits. Plusieurs Auteurs ont estimé que l'huile la plus vieille étoit préférable à toute autre pour la médecine, jusques-là qu'on a ordonné quelquefois de l'huile de cent ans ; néanmoins les habitans des pays d'où l'huile nous est apportée, préférent ordinairement la nouvelle bien pure à toute autre, sur-tout pour les alimens, parce qu'elle est ordinairement plus douce & plus agréable au goût, quoiqu'ils ne méprisent pas celle de deux, de trois ni de quatre ans ; mais ils sçavent par expérience que celles qu'on a gardées quelques années au-delà, s'épaississent enfin & deviennent si crasseuses, qu'on ne les peut après employer que dans des onguens, ou des emplâtres, ou pour en faire du savon.

Les anciens ont voulu qu'on préparât deux sortes d'huile, & que la plus usitée étant tirée des olives bien meures, on en tirât séparément une autre des olives vertes & avant leur maturité, donnant le nom d'huile omphacine à cette dernière, qu'ils prétendoient être beaucoup plus astringente & rafraîchissante que l'autre, & qu'ils employoient dans la composition des huiles & des autres remédes qui avoient besoin de ces qualités ; mais nous serions aujourd'hui bien en peine de trouver de cette huile omphacine, puisque les olives vertes ne sont en état de rendre que très-peu d'huile, & que dans le pays où l'on a les oliviers en plus grande abondance, on ne sçait ce que c'est que de tirer de l'huile des olives qui ne sont pas meures ; mais quoique nous n'ayons pas cette huile omphacine des anciens, les huiles qu'on préparera avec celle des olives bien meures, ne lui seront pas inférieures, puisque nous pouvons leur imprimer des qualités fort approchantes de celles qu'on a attribuées à l'omphacine, par le moyen des lotions, ou des infusions chargées des qualités que l'on desire, pourvu que l'huile dont on se servira soit bien pure & dépouillée de toutes mauvaises qualités.

Oleum amygdalarum dulcium.

℞ Amygdalarum dulcium, putaminibus & cute membranosâ purgatarum, quantùm libuerit. Oleum exprime f. a.

* Simili modo exprimatur oleum nucum juglandium, avellanarum, seminum fagi, lini, sinapeos, papaveris albi, hyoscyami albi, canabis, &c.]

Huiles d'amandes douces.

Prenez autant que vous voudrez d'amandes douces mondées ; pilez-les bien exactement avec le pilon de bois dans le mortier de marbre , puis mettez-en la pâte dans un sac de toile forte de chanvre , & l'ayant mise à la presse , exprimez-en l'huile bien doucement d'abord & ensuite plus fortement , laquelle vous garderez pour le besoin.

* *C'est ainsi qu'on doit exprimer les huiles de noix , de noisettes , de fênes ; de lin , de moutarde , de pavot blanc , de jusquiame blanche , de chanvre , &c.*]

De toutes les huiles tirées par expression dans les boutiques , il n'y en a point de plus familière que celle d'amandes douces ; & quoiqu'on puisse y employer les moindres apprentifs , les maîtres néanmoins doivent être soigneux de la faire préparer comme il faut. On doit choisir des amandes bien nouvelles , bien nourries , bien séches , & hors de leurs coquilles , & les ayant agitées dans un crible un peu grossier pour en faire bien tomber la poussière , on les plongera dans de l'eau chaude , & on les y tiendra jusqu'à ce que leur peau soit attendrie , & qu'on puisse la séparer en la pressant avec les doigts ; puis ayant rejeté la peau , on essuiera les amandes dans un linge blanc , & on les étendra pour les faire sécher ; après quoi on les mettra dans un mortier de marbre , & on les y pilera avec un pilon de bois , jusqu'à ce que la pâte en soit bien déliée , & qu'elle commence à rendre l'huile. On mettra alors cette pâte dans un petit sac de toile neuve forte , & en ayant bien lié l'ouverture & mis le sac entre deux platines d'étain fin ou de bois , couvertes au dedans d'une feuille de fer blanc , on mettra le tout à la presse , exprimant le sac bien doucement d'abord , mais ensuite très-fortement , & le laissant long-temps dans le pressoir , afin que l'huile ait le temps de bien sortir. Ceux qui seroient impatiens & qui presseroient trop fort au commencement la pâte d'amandes , feroient sortir une partie du marc des amandes au travers du sac , & l'huile qui en sortiroit seroit trouble ; ce qui n'arrive pas en y procédant comme j'ai dit.

Pour avoir davantage d'huile , les anciens vouloient qu'on chauffât dans le bain-marie ou autrement , les amandes & autres fruits semblables , après les avoir pilés , & avant que de les mettre à la presse ; j'avoue que par ce moyen on peut en tirer davantage , mais elle en sera plus desagréable au goût & moins rafraîchissante. On peut néanmoins sans danger se passer de peler les amandes pour les personnes moins délicates , pourvu qu'on les ait bien agitées dans un sac de grosse toile neuve , afin d'en ronger une partie de l'écorce , & qu'on en ait bien séparé la poudre ; puisque par ce moyen la pâte des amandes est moins sujette à passer au travers du sachet , en étant empêchée par l'écorce qui lui donne de la fermeté , & que l'huile qui en sort , est presque aussi belle & aussi agréable que l'autre.

L'huile d'amandes douces est fort estimée contre les âpretés de la trachée-artére & des poumons ; elle appaise les coliques , & particuliérement la néphrétique ; elle remédie aux rétentions d'urines , facilite les accouchemens , soulage les femmes dans les tranchées qui leur arrivent après l'accouchement ,

appaise la toux des jeunes & des vieux, & les tranchées des petits enfans ; enfin elle est propre à toutes les maladies internes, où il faut adoucir, ramollir, lubrifier ou tempérer la chaleur ou l'acrimonie des humeurs. Son usage est interne & externe. On la donne seule loin des repas ; on la mêle aussi parmi les loochs, les syrops, les émulsions & les potions : la dose est depuis demi-once jusqu'à une once & même jusqu'à deux. On s'en sert aussi dans les clystères anodins & lubrifians, depuis une once jusqu'à deux ou trois. On l'emploie aussi extérieurement, seule ou mêlée dans les pommades ou dans les linimens, tant pour adoucir le cuir, que pour ramollir & relâcher les muscles de la poitrine dans ses oppressions.

Oleum amygdalarum amararum.

℞ Amygdalarum amararum quantùm libuerit. Oleum exprime s. a.

Huile d'amandes amères.

Prenez telle quantité que vous voudrez d'amandes amères ; pilez-les bien exactement avec le pilon de bois dans le mortier de marbre, puis ayant échauffé médiocrement la pâte, tirez-en l'huile à la presse.

On pourroit préparer cette huile de même que celle d'amandes douces ; mais comme elle n'est que fort rarement prise par la bouche, & seulement dans des maux où l'on ne recherche pas beaucoup la délicatesse du goût, on peut sans aucun scrupule se passer de peler les amandes ; on peut même les chauffer modérément, lorsqu'elles ont été pilées, & qu'on veut les mettre à la presse, & chauffer en même temps les platines : mais il faut les presser lentement d'abord, pour les raisons que je viens d'alléguer en parlant des douces ; l'amertume qui distingue ces amandes d'avec les douces, n'est que dans leur partie grossière & terrestre, ensorte que l'huile qui en est exprimée, se trouve aussi douce que celle des autres amandes, & que toute l'amertume reste dans le marc, qui sans être capable de nuire aux hommes ni à plusieurs animaux, est le plus dangereux poison que les poules puissent rencontrer.

L'huile d'amandes amères est fort estimée contre les duretés, les inflammations & les étranglemens qui arrivent au col de la matrice : elle soulage aussi beaucoup les personnes qui souffrent des maux aux reins par quelque amas de pituite, de gravier ou de calculs, & à ceux qui ont des difficultés d'urine : elle est bonne contre les douleurs de tête, les surdités & le bruit des oreilles ; pour effacer les taches du visage, & adoucir les âpretés de la peau, & sur-tout pour emporter les dartres farineuses. On l'emploie extérieurement seule, ou mêlée dans les linimens ou dans les pommades, & intérieurement depuis demi-once jusqu'à une once, seule ou mêlée dans des émulsions ou dans d'autres breuvages : on peut aussi la mêler dans les clystères carminatifs, de même que l'huile d'amandes douces.

Oleum è seminibus anisi per expressionem.

Semen anisi mundatum & pulveratum, suprà cribrum inversum sub lance stanneâ,

vapori aquæ ferventis per horæ semiquadrantem exponatur, ut vaporibus fervidis omninò penetretur & benè calefiat; tunc forti & denso sacculo diligenter inclusum, prælo calido citissimè exprimatur, & extillabit oleum viride gustu gratissimum.

Huile de semence d'anis par expression.

Mettez artistement sur un tamis renversé une quantité d'anis mondé & pulvérisé, couvert d'un plat d'étain, & lui faites prendre la vapeur d'eau bouillante pendant un demi quart-d'heure, ensorte qu'il soit tout-à-fait pénétré & échauffé par les vapeurs de l'eau bouillante; alors mettez-le promptement dans un bon sac de toile forte, & au même moment tirez-en l'huile à la presse, qui retiendra la verdeur & le bon goût de l'anis.

On pourra trouver la préparation de cette huile dans le Traité de Chymie que j'ai composé il y a long-temps, & que l'on a imprimé sous le nom de Glaser, Suisse de nation, reconnu pour assez bon Artiste à la vérité, mais qui pouvoit à peine parler François; je suis assuré qu'on ne la trouvera dans pas un auteur qui eût écrit auparavant, puisque j'en suis l'inventeur.

Il faut être soigneux d'avoir de la graine d'anis bien nouvelle, bien séche & bien nourrie; de la monder de même que si on la vouloit dispenser pour quelque composition, & de la piler & passer par un tamis de crin assez serré. On prendra une livre de cette poudre, & en ayant rempli le creux d'un plat qui puisse être placé avec ses bords dans le dessous d'un tamis de crin, on couvrira le plat du dessous du tamis, & tenant une main sur le crin du tamis qui doit alors toucher & couvrir le plat rempli de la poudre d'anis, & l'autre sous le cul du plat, il faut tout d'un coup renverser le tout, ensorte que la poudre se trouve placée sur le crin du tamis & couverte du plat: on aura aussi préparé en même temps une poële de cuivre proportionnée, & faite ensorte que le tamis qui porte la poudre, s'y puisse appuyer dedans sans descendre au fond; on mettra environ trois pintes d'eau dedans, & ayant placé la poële sur un fourneau, & en faisant bouillir l'eau, on en fera recevoir la vapeur à la poudre d'anis pendant un demi quart-d'heure, ou jusqu'à ce que les vapeurs bouillantes de l'eau ayent bien pénétré la poudre, & qu'on ne puisse pas souffrir avec la main la chaleur du plat qui la couvre. Pendant ce temps-là, on aura préparé un petit sac de toile forte & serrée, & l'ayant chauffé, on y mettra dedans le plus promptement que l'on pourra la poudre d'anis, & ayant lié le sac bien serré au dessus de la poudre, on le mettra à la presse entre les deux platines chaudes, & on en exprimera l'huile avec toute la diligence & la force possible. Par ce moyen on tirera d'une livre de poudre d'anis une once & demie, & même jusqu'à deux onces d'huile fort verte, fort douce & fort agréable, & qui aura le véritable goût de l'anis.

Je veux croire que plusieurs de ceux qui n'auront pas eu occasion d'essayer cette préparation, ni de me voir exprimer cette huile en public ou en particulier, s'étonneront qu'une semence si dure à piler & si séche en apparence, puisse rendre de l'huile par expression, vu qu'on n'en peut même tirer par cette voie des cloux de girofles qui paroissent beaucoup plus gras. Cela n'em-

pêche pas pourtant qu'on n'en puisse tirer de même des semences, dont la substance & dont les parties peuvent être à peu près semblables à celles de l'anis.

On recommende beaucoup l'huile d'anis pour dissiper les vents contenus dans le bas ventre, & pour appaiser les coliques qui en proviennent. Elle est aussi fort propre à fortifier l'estomac, à avancer la digestion des alimens, & à aider à la distribution de leur bon suc à toutes les parties du corps. Cette huile ainsi préparée est à la vérité moins pure & moins pénétrante que celle qu'on peut tirer par distillation ; mais elle a moins d'acrimonie, & on peut la donner en plus grande quantité, & même jusqu'à demi-dragme dans du vin, dans du bouillon, ou dans quelqu'autre liqueur propre. On peut aussi s'en servir en onction sur l'estomac, sur le nombril & sur le bas ventre dans les coliques venteuses ; on peut même en mettre quelques gouttes dans la bouillie des enfans, lorsqu'ils ont des tranchées.

Oleum nucis moschatæ.

Eligantur nuces moschatæ pleniores, pinguiores, & ponderosiores ; subtiliter pulverentur, & eodem modo quo semen anisi, aquæ ferventis vapore calefactæ, & sacculo inclusæ, torculari calido diligenter & fortiter exprimantur, & servetur oleum.

Huile de noix muscade.

Choisissez des noix muscades bien nourries, bien grasses & bien pesantes ; mettez-les en poudre subtile ; & les ayant échauffées à la vapeur de l'eau bouillante de la même manière que l'anis, & enfermées dans un sac, tirez-en promptement & fortement l'huile à la presse, que vous garderez pour l'usage.

La préparation de cette huile est tout-à-fait conforme à celle de la semence d'anis ; & si l'on est soigneux d'avoir des noix muscades bien nourries, bien grasses & bien pesantes, d'en passer la poudre par un tamis de crin bien serré, & de suivre ponctuellement en toutes choses ma méthode pour tirer par expression l'huile exprimée de l'anis, on doit être persuadé d'y réussir mieux que par toute autre voie, d'avoir une huile très pure, d'une fort belle couleur & d'une fort bonne odeur ; & que les noix muscades rendront pour le moins la moitié plus d'huile qu'on en peut tirer de l'anis. Cette huile paroît liquide & claire comme une autre huile dans le temps de l'expression pendant qu'elle est encore chaude, mais elle se coagule bientôt à l'air froid, & paroît alors d'une belle couleur jaune tirant sur le rouge, & d'une consistance assez solide.

L'huile de noix muscades est fort propre contre les humidités & les froideurs de l'estomac & des parties nobles ; car elle les dissipe en échauffant modérément, & fortifie en même temps les parties en arrêtant les vomissemens, & remettant l'estomac & les intestins dans leur fonction : on l'ordonne pour corriger la puanteur de l'haleine, qui vient de la corruption de l'estomac, pour aider à la digestion, donner de l'appétit & de la vigueur pour l'acte vénérien. On la prend intérieurement dans de bon bouillon à la viande, depuis le poids de six grains jusqu'à un scrupule ; on l'emploie aussi souvent

en onction sur le creux de l'estomac, l'ayant auparavant fait liquéfier dans une cuiller ou sur une assiette ; on en oint aussi les parties naturelles pour l'acte vénérien. Elle est encore fort recommendée contre les fluxions froides du cerveau, en en oignant les temples & les sutures de la tête, & contre les coliques, en en oignant le nombril. On s'en sert aussi fort à propos pour base dans les baumes surnommés apoplectiques, qu'on prépare tant pour la bonne odeur que pour fortifier le cerveau & les parties nobles, ou pour abbatre les vapeurs de la matrice.

L'huile de la fleur des noix muscades, nommée macis, douée à peu près des mêmes vertus, peut être tirée de même par expression : on peut aussi tirer par distillation les huiles de l'une & de l'autre ; mais je renvoie ces préparations à la troisième Partie de cette Pharmacopée.

Oleum ovorum.

Accipe ova recentia N°. C. vel quantùm libuerit. Eliciatur oleum f. a.

Huile d'œufs.

Prenez une centaine ou autant que vous voudrez d'œufs frais, & les faites bouillir dans l'eau jusqu'à ce qu'ils soient bien durcis ; puis laissant là les blancs & les coquilles, émiez les jaunes & les faites cuire dans une poële sur un feu de charbons modéré, les remuant souvent avec une espatule ou une longue cuiller, jusqu'à ce qu'ils roussissent & qu'ils commencent à rendre leur huile : alors mettez-les tout bouillans dans un bon sac de toile de chanvre, & les ayant mis à la presse, tirez-en promptement l'huile que vous garderez pour le besoin.

Ayant choisi des œufs frais, ou du moins qui ne soient pas bien vieux, on les fera bouillir dans de l'eau jusqu'à ce qu'ils soient bien durcis ; puis en ayant séparé les coquilles & les blancs, on émiera les jaunes, & les ayant mis dans une poële sur un feu de charbons modéré, on les y remuera de temps en temps avec une espatule, ou avec une longue cuiller, & même sur la fin sans discontinuer, & on les y tiendra jusqu'à ce qu'ils roussissent, & qu'ils commencent à rendre leur huile ; alors les ayant légèrement arrosés avec un peu d'esprit de vin, on les vuidera dans un sachet de toile forte, chauffé auparavant, & l'ayant bien lié & mis à la presse entre deux platines chaudes, on en exprimera l'huile le plus adroitement & le plus promptement que l'on pourra, & on la gardera pour le besoin.

On estime beaucoup l'huile d'œufs pour effacer les cicatrices & les difformités de la peau, & particuliérement celles qui restent de la petite vérole ou de la brûlure. Elle appaise les douleurs des oreilles & celles des hémorrhoïdes ; elle fait croître les cheveux, guérit les gales & les feux volages, résout & emporte les tumeurs qui viennent à la bouche, & est fort propre pour guérir les fentes & les crevasses des mammelles, des mains, des pieds & du fondement ; elle mondifie aussi les ulcères & en appaise les douleurs, aussi bien que de toutes les parties nerveuses ; on l'applique encore sur les brûlures pour leur guérison.

Ceux qui craindront la mauvaise impression que l'huile d'œufs peut recevoir de la poële pendant la cuite des jaunes, feront mieux de se servir d'un vaisseau de terre verni, pour la torréfaction des œufs, sur-tout lorsque l'huile sera destinée pour la face; afin de bien ôter à l'huile toute impression d'empyréme, de la rendre rafraîchissante, & en la blanchissant, de la réduire en état de pouvoir fort à propos être mêlée dans les pommades; ils pourront préparer cette huile au mois de Mai, & l'exposer à la rosée de la nuit & du matin, en l'agitant de temps en temps, & l'y tenir jusqu'à ce que son odeur forte étant dissipée, la couleur en soit devenue bien blanche: les Dames du Languedoc n'ignorent pas cette préparation.

Oleum è baccis lauri.

℞ Baccarum lauri recentium perfectè maturarum quantùm libuerit. Extrahe oleum s. a.

Huile de laurier.

Prenez telle quantité que vous voudrez de baies de laurier récentes & bien meures; les ayant un peu pilées & mises à la poële, faites-les bouillir demi-heure dans une chaudière en autant d'eau qu'il en faut, puis faites-en la colature & l'expression, sur laquelle étant refroidie, vous verrez l'huile condensée par le froid comme de la graisse, que vous recueillerez & garderez à part: repilez ensuite le marc, & le faites rebouillir pendant une autre demi-heure, dans la même eau rafraîchie d'un peu de nouvelle, pour en faire la colature & expression comme la première fois, laquelle se trouvera chargée d'une seconde huile qu'on recueillera & gardera à part pour le besoin.

On ne sçauroit bien préparer cette huile que dans les pays chauds où l'on a abondance de lauriers. Les anciens & même plusieurs modernes veulent qu'on pile les baies de laurier avant que de les faire bouillir; d'autres veulent qu'on les fasse bouillir entières, pourvu qu'elles soient bien récentes & bien meures. Je ne doute pas que l'une & l'autre méthode ne puisse réussir, & que les baies entières ayant la plus grande & la meilleure partie de leur huile dans leur superficie, & leur écorce assez tendre, ne rendent facilement cette huile-là, sans être pilées; & que faisant bouillir de nouveau les mêmes baies entières, elles ne rendent encore de l'huile: mais après qu'on en a tiré la première huile, j'estime qu'il est bien plus à propos de les piler, pour mieux avoir celle qui peut rester dans la partie la plus compacte des baies, & qui surnagera l'eau, en y procédant comme j'ai dit. Cependant on ne doit pas douter que la première huile qu'on tirera des baies ne soit plus verte, plus pure & meilleure que celle qu'on tirera après, d'où vient qu'il est fort à propos de les garder chacune à part.

On peut suivre la même méthode pour la préparation des huiles de baies de lentisque, de mirtilles & d'autres oléagineuses.

L'huile de laurier corrige l'intempérie froide de toutes les parties du corps, tant celle qui est simple, que celle qui est accompagnée de pituite ou de flatuosités: elle ramollit, elle atténue, ouvre & discute; elle remédie aux affections froides du cerveau, des nerfs & des jointures, comme à celles de l'esto-

mac, des inteſtins, du foie, de la rate, des reins & de la matrice. Elle eſt fort bonne contre la paralyſie, la foibleſſe des nerfs & des muſcles, & contre le friſſon des fiévres, en en oignant l'épine du dos. Elle ſoulage auſſi les douleurs des gouttes ſciatiques & celles des oreilles, & les maux de tête invétérés. Elle fait tranſpirer les humeurs âcres qui ſont portées à la ſuperficie de la peau, d'où vient qu'elle eſt fort propre contre toute ſorte de gales & dartres; elle fait encore mourir les vers & les poux. On peut en faire prendre intérieurement juſqu'à dix ou douze gouttes dans quelque liqueur propre; mais ſon principal uſage eſt en liniment extérieur. On peut auſſi la mêler dans les clyſtères depuis demi-once juſqu'à une & même juſqu'à deux onces, contre les coliques qui proviennent de vents ou d'humeurs pituiteuſes & froides.

CHAPITRE II.

Des Huiles préparées par infuſion ou décoction.

Oleum abſinthii.

℞ Abſinthii majoris recentis contuſi libr. j. Succi ejuſdem unc. iv. Roſarum rubrarum ſiccarum unc. ij. Olei communis libr. iv. Eliciatur oleum ſ. a.

* Simili modo parabuntur oleum menthæ, ſalviæ, rutæ, majoranæ, calaminthæ, foliorum lauri, anethi, &c.]

Huile d'abſinthe.

Prenez 1°. une livre de grande abſinthe fraîche cueillie & pilée. 2°. Quatre onces de ſon ſuc. 3°. Deux onces de roſes rouges ſéches; & 4°. quatre livres d'huile commune; faites digerer tout enſemble pendant trois jours dans un pot de terre verni couvert, ſur les cendres chaudes ou aux rayons du ſoleil, puis donnez-leur quelques bouillons au bain-marie pendant demi-heure, pour après en faire la colature & expreſſion, en laquelle vous remettrez pareille quantité de nouvelle abſinthe, de nouveau ſuc & d'autres roſes, que vous laiſſerez trois jours en digeſtion, & ferez cuire enſuite pour en faire une ſeconde colature & expreſſion, réitérant une troiſième fois la macération ou l'infuſion d'abſinthe du même ſuc & des roſes rouges en pareille doſe, puis leur colature & expreſſion; cela fait, ayant laiſſé raſſeoir les groſſes matières au fond de la liqueur, vous recueillerez au-deſſus une huile clarifiée que vous garderez pour ſes uſages.

* *C'eſt ainſi qu'on préparera les huiles de menthe, de ſauge, de rue, de marjolaine, de calament, de feuilles de laurier, d'aneth, &c.*]

CEUX qui ſe trouvent dans les pays qui approchent du midi, où les rayons du ſoleil étant aſſez perpendiculaires, ſont fort ardens & échauffent extraordinairement dans les mois de Mai & Juin, pendant que l'abſinthe eſt dans ſa plus grande force, feront bien de profiter de cette commodité, non ſeulement pour la macération néceſſaire à cette huile, mais pour celle de pluſieurs

plusieurs autres qui reçoivent diverses parties de plantes, ou d'animaux dans leur composition ; & parce qu'à Paris, & en plusieurs autres lieux, autant ou plus éloignés du midi, on ne jouit que fort rarement quelques jours de suite d'une chaleur de soleil considérable, on est contraint de recourir à la chaleur du feu, qui puisse approcher de celle du soleil, pour y macérer cette huile, de même que pour faire plusieurs macérations dont on a souvent besoin.

Je sçais bien qu'il y a des personnes qui ont pris plaisir à employer des soins & des exactitudes toutes particulières dans la préparation de cette huile, & dans celle de plusieurs autres, même jusqu'à prétendre qu'on devoit mettre les matières dans une cucurbite de verre couverte de son alambic, & la cucurbite dans le bain-marie, pour en retirer l'humidité qui pouvoit en monter, & qu'on devoit la mêler de nouveau avec l'huile exprimée pour l'en séparer après : mais parce qu'on n'emploie l'huile d'absinthe & ses semblables qu'à des onctions extérieures, je ne vois pas que la dissipation qui pourroit arriver de quelque partie volatile qui est très-difficile à conserver, même par les voies qu'on a recherchées, soit beaucoup considérable ; puisqu'en y procédant suivant cette méthode, on ne manquera pas de communiquer à l'huile tout ce que l'absinthe & les roses ont de meilleur & de plus propre pour les intentions pour lesquelles l'huile d'absinthe a été inventée.

On prendra une livre de grosse absinthe, lorsqu'elle est montée en fleur, & l'ayant bien écrasée dans un mortier de marbre & mise dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, avec le suc de la même absinthe, les roses & les quatre livres d'huile ordonnées, on bouchera bien le pot, & on le placera au dessus du four d'un Boulanger ou d'un Pâtissier, & après l'y avoir tenu trois jours, on mettra le vaisseau dans le bain-marie, où l'ayant fait bouillir une bonne demi-heure, on coulera & exprimera fortement le tout. On remettra alors l'huile exprimée dans le même pot avec une pareille quantité d'absinthe, de son suc, & de roses rouges, & ayant bien bouché le pot & l'ayant tenu pendant trois jours au-dessus d'un four, fait bouillir dans le bain-marie, & ayant coulé & exprimé les matières comme la première fois, on réïtérera encore pour la troisième fois toutes les mêmes opérations ; puis ayant laissé reposer l'huile pendant vingt-quatre heures, & l'ayant séparée des lies & de l'humidité qui pouvoient y rester, on la gardera pour le besoin.

L'huile d'absinthe est fort estimée contre les maladies froides de l'estomac ; car elle l'échauffe & le fortifie beaucoup, lui aidant à faire ses fonctions & rétablissant l'appetit ; elle dissipe les vents & appaise les coliques qui en proviennent : elle fait mourir les vers & soulage les maladies des oreilles, si on y en met quelques gouttes avec du coton. On l'applique en onction sur l'estomac & sur le ventre : on en met même dans les clystères depuis une once jusqu'à deux ou trois.

Oleum rosarum simplex.

℞ Rosarum rubrarum recentium contusarum libr. ij. Succi earumdem libr. ſ. Olei communis libr. v. Eliciatur ex arte oleum.

Huile de roses simple.

Prenez deux livres de roses rouges fraîchement cueillies & pilées, demi-livre de leur suc, & cinq livres d'huile commune; mettez tout ensemble dans un pot de terre verni, & l'ayant bien bouché ensuite, tenez-les six semaines aux rayons du soleil si le temps le permet, pour après faire cuire le tout au bain-marie bouillant, & en tirer & préparer l'huile, que vous garderez pour l'usage.

Cette huile n'est pas de grand embarras, à cause qu'elle n'est faite qu'avec une seule macération de roses; elles y sont néanmoins ordonnées en assez bonne quantité pour une huile simple, qui peut être préparée & employée fort utilement. Sa préparation est si facile qu'elle ne mérite pas d'être décrite. Ses vertus approchent beaucoup de celles de l'huile suivante, où on les trouvera, de même que ses usages.

Oleum rosarum compositum.

℞ Rosarum rubrarum recentium contusarum libr. j. Succi earumdem unc. iv. Olei communis libr. iv. Oleum extrahe s. a.

Huile de roses complette.

Prenez une livre de roses rouges fraîches & pilées, quatre onces de leur suc, & quatre livres d'huile commune; mettez tout ensemble dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant bien bouché, tenez-les quatre jours au soleil, au bout desquels en ayant fait la macération pendant une heure au bain-marie bouillant, vous les coulerez & exprimerez, remettant dans le même vaisseau la liqueur coulée & exprimée, à laquelle vous ajoûterez pareille quantité de suc & de roses, & ayant bouché le pot, vous ferez une seconde macération, coction, colature & expression. Et finalement ajoûtant encore une troisième dose de suc, & de roses rouges, & les ayant aussi fait macérer & cuire, vous en ferez la colature & expression, d'où vous recueillerez & préparerez l'huile, que vous garderez pour le besoin.

La préparation de cette huile approche beaucoup de celle de l'huile d'absinthe, excepté que les doses sont différentes, de même que le temps des macérations : & parce qu'il est fort difficile à Paris de joüir consécutivement d'un beau soleil, pour les trois macérations ordonnées, on peut placer le vaisseau bien bouché au dessus d'un four de Boulanger ou de Pâtissier, comme j'ai dit pour l'huile d'absinthe, & en y procédant de même, on aura une huile aussi bonne qu'on la sçauroit desirer. On ne doit pas cependant craindre la dissipation des parties volatiles de ces roses pendant les macérations & les cuites ordonnées; parce que ces parties sont encore si intimément mêlées avec la partie aqueuse & terrestre, qu'un feu bien plus violent que n'est celui du bain bouillant ne pourroit pas en dissiper beaucoup : on en peut avoir une sensible démonstration dans les roses rouges nouvelles, en ce qu'elles ne sçauroient faire sentir leur bonne odeur sans avoir été desséchées, & que pour les sécher à propos, on les expose à l'ardeur des rayons du soleil, lesquels

n'agissant principalement que sur l'humidité superflue des roses, en la consumant, ne font aucun dommage à la bonne odeur, ni aux bonnes qualités que nous y recherchons. Cependant quoiqu'après la cuite de cette huile il y puisse rester de l'humidité, il ne sera pas difficile de la séparer, puisqu'elle descend toujours au fond de l'huile.

Cette huile est fort propre pour adoucir & dissiper les fluxions qui tombent sur les parties extérieures; car elle éteint les inflammations, empêche la descente des humeurs, & appaise les douleurs : elle tempére la chaleur de l'estomac & l'ardeur des reins : elle appaise les maux de tête & même les délires, & provoque le sommeil, en adoucissant les humeurs âcres qui l'interrompoient par leur acrimonie. On a accoutumé de la faire tiédir avant que d'en oindre les parties. On peut aussi la donner intérieurement contre les vers & contre les dyssenteries, depuis demi-once jusqu'à une once. On en oint la partie dans les fractures & dans les dislocations des os. On en fait des oxirrhodins avec égales parties de vinaigre rosat dont on oint la tête après l'avoir rasée, pour rabattre les vapeurs qui montent au cerveau dans les fiévres ardentes, & qui causent les insomnies & les rêveries : on mêle aussi souvent cette huile dans les linimens & dans les cataplâmes anodins & résolutifs ; on en ramollit aussi les emplâtres pour leur donner la consistance de cérat.

La préparation de cette huile pourra servir de régle pour celles de nenuphar, de lis & de violettes, de même que pour celle de camomille, de melilot, de sureau, de myrte & leurs semblables.

Oleum è floribus jasmini.

℞ Frustula panni densioris albi, vel flocculi gossipini, vel lanei albi mundissimi, oleo balanino leviter imbuti, in lance latiori extensi, recentibus jasmini floribus mediocriter operiantur, statimque simili lance tegantur : tertiâ vel quartâ quâque horâ renoventur flores rejectis prioribus, eademque florum renovatio decies aut duodecies repetatur, expressisque deindè panni frustulis, vel gossipinis flocculis, effluxum fragrans oleum ad usus servetur.

Huile de jasmin.

On couvrira de fleurs de jasmin nouvellement cueillies de petits morceaux de gros drap blanc ou de petits floccons de coton ou de laine bien blancs, imbibés légèrement d'huile de ben, & étendus dans un grand plat & couverts à l'instant d'un second plat renversé sur le premier ; remettant de trois ou de quatre heures en quatre heures de nouvelles fleurs, & ôtant les premières, & cela jusques à dix ou douze fois réitérées ; & finalement exprimant les petits morceaux de drap, ou floccons de coton, pour en tirer & préparer une huile odorante qu'on gardera pour l'usage.

L'odeur & la vertu des fleurs de jasmin sont si superficielles & si volatiles, qu'elles ne peuvent souffrir aucune chaleur considérable sans se dissiper, ensorte qu'on ne sçauroit utilement les infuser ni les cuire, ni communiquer leur bonne odeur à aucune matière en les pilant parmi, ni à aucune liqueur par le moyen du feu, & qu'on ne peut se vanter de la pouvoir tirer par distillation. Ces considérations, & le desir qu'on a eu de profiter d'une odeur si agréable, ont

excité les Artistes à rechercher d'autres moyens, & on y a si bien réussi, que, sans chauffer ni froisser les fleurs, on a trouvé le moyen de communiquer leur odeur aux huiles, aux pommades, aux gants & à plusieurs autres matières, & de l'y conserver beaucoup plus long-temps que dans les fleurs mêmes, qui ne sçauroient sécher sans la perdre.

On aura de petits floccons de coton ou de laine, cardés & bien blancs, ou de petits morceaux de drap blanchi avec de l'alun, & qui n'ait aucune mauvaise odeur ; on les imbibera légèrement d'huile de ben tirée sans feu, & les ayant étendus dans un bassin de fayance, d'étain, ou d'argent, on les couvrira de fleurs de jasmin nouvellement cueillies à la hauteur d'un bon travers de doigt, & ayant couvert le tout d'un bassin pareil au premier, on l'enveloppera encore d'un drap ou d'un gros linge, & au bout de trois ou quatre heures, on ôtera & on rejetera ces fleurs pour y en mettre de nouvelles, & ayant réïtéré dix ou douze fois le renouvellement de fleurs, on mettra à la presse les morceaux de draps ou floccons de coton, & sans les chauffer, on en retirera l'huile qui se trouvera fort chargée de l'odeur des fleurs, & en état de la retenir long-temps, si on la garde dans une fiole forte bien bouchée.

On peut aussi à la place des floccons de coton, & des morceaux de drap imbibés d'huile de ben, y employer le fruit même de ben mondé, grossièrement pilé, l'étendant dans un bassin & le couvrant de fleurs de jasmin, & le tout d'un autre bassin de même grandeur & d'un drap ; car en y procédant de même qu'avec l'huile, & renouvellant les fleurs tout autant de fois, l'huile qu'on tirera par expression sans feu de ce ben ainsi parfumé, sera aussi odorante que l'autre, & se conservera de même.

On pourroit aussi y employer les amandes douces grossièrement pilées, ou leur huile, de même que celle de ben ; mais on fera beaucoup mieux de n'employer que le ben ou son huile, parce que l'huile d'amandes gardée quelque temps ne manque pas de rancir & de corrompre la bonne odeur du jasmin ; ce qui n'arrive pas à l'huile de ben.

Les anciens, & même quelques modernes veulent qu'on prépare l'huile de jasmin par diverses infusions de fleurs dans l'huile d'amandes douces ou d'olives, & qu'on y procéde de même que pour l'huile rosat : ceux qui ne rechercheront pas la bonne odeur, qui est ce que le jasmin a de plus sublime, & qui ne voudront profiter que de sa partie herbacée & terrestre, pourront suivre cette méthode ; mais le peu de vertu & le peu d'emploi de cette huile ainsi préparée, détourneront, comme je l'espère, tous les Artistes de cette préparation.

Ceux aussi qui auront essayé de tirer l'huile de jasmin par distillation, en y procédant de la même manière que pour celle de roses, comme quelques-uns ont écrit, renonceront sans doute pour toujours à une préparation si mal imaginée.

On peut préparer des huiles de fleurs d'oranges, de citrons, de violettes, d'œillets, de roses, & de plusieurs autres, de même que celle de jasmin ; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse tirer par distillation les huiles de fleurs d'oranges, de citrons, de roses & de plusieurs autres de substance plus compacte que ne sont celles de jasmin.

On estime principalement l'huile de jasmin pour son odeur douce & agréable ;

elle est aussi plus employée pour les délices de ceux qui se portent bien, que pour la guérison des malades, quoique sa bonne odeur soit capable de les récréer en leur fortifiant le cerveau & toutes les parties nobles.

Oleum cydoniorum.

♃ Cydoniorum nondum maturorum contusorum, & olei communis, ana libr. iij. Eliciatur oleum.

Huile de coings.

Prenez des coings encore un peu verts écrasés & de l'huile commune, de chacun trois livres; mettez tout ensemble dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, pour faire infuser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, & après en faire la décoction une heure de temps au bain-marie bouillant; puis coulant & exprimant, tirez l'huile, que vous remettrez dans le même pot avec trois livres de nouveaux coings écrasés, & l'ayant couvert vous ferez une seconde infusion ou colature & expression de même que la première, pour en préparer une huile bien pure que vous garderez pour le besoin.

On aura des coings entiers encore un peu verts, & les ayant écrasés dans le mortier de marbre, on les mettra dans un pot de terre verni au dedans, & étroit d'embouchure avec l'huile ordonnée, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, puis dans le bain-marie bouillant pendant une bonne heure, après laquelle on coulera & exprimera fortement les matières; après quoi ayant mis dans l'huile coulée une pareille quantité de coings verts écrasés, & les ayant fait infuser & cuire de nouveau, & ensuite coulés & exprimés comme la première fois, on séparera l'huile de ses lies & de ses humidités, & on la gardera pour le besoin.

L'huile de coings est assez tempérée; elle fortifie les nerfs, les muscles relâchés & le ventre inférieur; elle remédie aux foiblesses de l'estomac, du foie & des intestins, aux diarrhées, aux dyssenteries & aux lienteries; elle resserre, elle arrête le vomissement, elle réprime aussi les sueurs immodérées, étant appliquée sur la poitrine & le long de l'épine du dos. Son principal usage est en onction, quoiqu'on puisse la faire prendre par la bouche, si elle avoit été préparée avec une huile bien choisie : on peut aussi la mêler depuis une once jusqu'à deux dans des clystères astringens & détersifs.

* *Oleum è mucilaginibus.*

♃ Radicum altheæ recentium libr. ij. Sem. lini, fœnigræci, ana libr. j. Aquæ libr. viij. Radices & semina contundantur & macerentur supra cineres calidos, absque ebullitione, per viginti-quatuor horas; deinde exprimatur mucilago : tum recipe hujus mucilaginis libr. ij. Olei olivarum libr. iv. Coque igne lento, donec aquosa pars mucilaginis sit absumpta; deinde oleum colatur absque expressione, servetur ad usum.

Huile des mucilages.

Prenez des racines fraîches de guimauve, deux livres; des semences de lin, de fenugrec, de chacune une livre, & huit livres d'eau : on battra bien les

graines & les racines, & on les fera macérer sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures sans les faire bouillir, après quoi on exprimera bien le mucilage. On en prendra deux livres & quatre d'huile d'olive, qu'on fera cuire sur un petit feu jusqu'à ce que l'humidité du mucilage soit évaporée; alors on passera l'huile sans l'exprimer, & on la gardera pour l'usage.]

Oleum de capparibus.

℞ Corticis radicum capparum, fructuum earumdem, ana unc. iv. Corticis radicum tamarisci & summitatum ejus floridarum, ana unc. ij. Foliorum rutæ recentium, cicutæ, ceterach, seminis agni-casti, & oculorum genistæ, ana unc. j. Radicis cyperi & gentianæ, ana unc. ſ. Aceti fortis, & vini albi, ana libr. ſ. Olei communis libr. iij.

Huile de capres.

Prenez 1°. de l'écorce de capriers & des capres, de chacun quatre onces. 2°. De l'écorce de racines de tamaris & de ses sommités fleuries, de chacun deux onces. 3°. Des feuilles fraîches de rue, de ciguë, de céterach, des semences d'agnus-castus & des boutons de genêt, de chacun une once. 4°. Des racines de souchet & de gentiane, de chacun demi-once. 5°. De fort vinaigre & du vin blanc, de chacun demi-livre, & trois livres d'huile commune: ayant pilé ce qu'il faut piler, mettez tout ensemble dans un pot de terre verni bien couvert, à infuser sur la braise pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous en passerez la décoction au bain-marie bouillant, jusqu'à ce que le vin & le vinaigre soient presque tous consumés; alors coulez & exprimez les matières afin d'en tirer l'huile, laquelle étant bien purifiée vous garderez pour ses usages.

On pilera grossiérement les racines de capriers, de tamaris, de souchet & de gentiane; on incisera les feuilles & les tiges des plantes; on écrasera dans le mortier de marbre les boutons de genêt & les capres, & dans un petit mortier de bronze la semence d'agnus-castus; & ayant mis le tout dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, parmi l'huile, le vin & le vinaigre ordonnés, & bien couvert le pot, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après lesquelles on le mettra dans un bain bouillant, où on le tiendra jusqu'à ce que le vin & le vinaigre soient presque consumés; alors on coulera & exprimera fortement le tout, & après que l'huile aura été bien séparée de ses lies, on la serrera pour le besoin.

L'huile de capres est fort estimée contre toutes les douleurs de la rate, & pour résoudre les tumeurs squirrheuses qui y arrivent; car elle incise, atténue & résout puissamment les humeurs ténaces & rebelles, ouvre les pores de la peau, & ceux des parties qui sont au dessous, & dissipe les ventosités qui y sont contenues; on en oint extérieurement la région de la rate.

Oleum mastichinum.

℞ Mastiches electæ unc. vj. Olei rosati libr. ij. Vini generosi unc. ij. Extrahe oleum ſ. a.

Huile de mastic.

Prenez six onces de bon mastic, deux livres d'huile rosat & deux onces

de très bon vin ; faites bouillir le tout mis dans un pot de terre verni étroit d'embouchure au bain-marie bouillant, jusqu'à ce que le mastic soit dissous en huile ; puis coulez les matières & en exprimez l'huile, que vous garderez pour ses usages, après l'avoir bien purifiée.

L'huile de mastic n'a pas besoin de forte ni de longue coction, parce que cette gomme se dissout assez aisément dans l'huile, à cause de leur similitude de substance : le peu de vin qui y est ordonné, ne sert que pour empêcher que l'huile & le mastic ne reçoivent quelque mauvaise impression du feu dans leur cuite. On n'a pas cru à propos de mettre quatre onces de vin sur une livre d'huile & trois onces de mastic, comme quelques-uns ont voulu, ni qu'on fit bouillir le tout jusqu'à la consomption du vin ; car on ne pourroit le faire sans une dissipation considérable des parties volatiles du mastic, & sans une grande altération à l'huile ; n'y ayant pas lieu d'espérer rien de particulier de l'excès du vin en cette occasion, puisque sa meilleure partie qui est la volatile est bientôt consumée, & que sa partie aqueuse & terrestre qui pourroit y rester doit être rejetée : c'est aussi avec raison qu'on s'est contenté d'une once de vin sur une livre d'huile & sur trois onces de mastic.

Ayant choisi du mastic bien récent & en larmes pures, & l'ayant pulvérisé grossiérement, on le mettra dans un vaisseau de terre verni, étroit d'embouchure, & y ayant versé dessus l'huile & le vin ordonnés, & bien couvert le pot, on le mettra dans le bain-marie bouillant, & on l'y tiendra, jusqu'à ce que le mastic soit tout-à-fait dissous dans l'huile ; puis ayant ôté le vaisseau du feu, & passé chaudement la dissolution par un petit linge, on la laissera reposer quelque temps, & ayant séparé & rejeté le peu d'humidité aqueuse qui pourroit y être restée, on gardera l'huile pour le besoin.

L'huile de mastic est propre à fortifier le cerveau, les nerfs & les jointures : elle est bonne contre les foiblesses de l'estomac, & pour arrêter les vomissemens : elle fortifie le foie, & en appaise les douleurs. On l'estime aussi beaucoup contre les dyssenteries & les lienteries, tant en onction extérieure sur l'estomac & sur tout le ventre, que mêlée dans les clystères, depuis une once jusqu'à deux.

Oleum nardinum.

℞ Spicæ-nardi minutim incisæ & contusæ unc. iij. Vini generosi unc. iv. Olei communis libr. j. ß. Fiat ex arte oleum.

Huile de nard.

Prenez trois onces de spica-nard incisé bien menu & écrasé ; & quatre onces de vin fort, que vous ferez macérer ensemble deux heures dans un pot de terre verni, son couvercle par dessus, en un lieu tempéré ; puis vous y ajoûterez une livre & demie d'huile commune, & recouvrant le pot, vous tiendrez les matières trois heures sur les cendres chaudes, pour en continuer ensuite la décoction au bain bouillant, jusqu'à ce que le vin soit presque consumé, coulant & exprimant alors l'huile bien purifiée, que vous garderez pour ses usages.

La sécheresse & la dureté du spica-nard sont cause qu'on a ordonné ici de le macérer d'abord pendant deux heures dans le vin pour l'humecter, l'attendrir, l'ouvrir, & le mettre en état d'être mieux pénétré par l'huile qui y doit être après ajoûtée. Il y a sujet de s'étonner que quelques Anciens n'ayent ordonné que six onces d'huile sur trois onces de spica-nard pour la composition de cette huile; car il n'est pas possible que six onces d'huile puissent seules embrasser & retenir tout ce que trois onces de spica-nard contiennent de vertu, vu que c'est une chose constante, que lorsqu'un menstruë est suffisamment saoulé de la substance des matières qu'on met dans son sein, il n'en sçauroit après recevoir davantage; & sur-tout quand il s'agit de matières séches, qui sont alors en état de s'imbiber d'une plus grande quantité de menstrue. D'où vient qu'on n'auroit pas raison d'employer neuf onces de spica-nard sur une livre & demie d'huile, puisque six onces peuvent suffire pour charger suffisamment cette quantité d'huile. Or quoique le spica-nard ne tienne pas le dernier rang entre les aromats, & qu'il y auroit lieu de craindre la dissipation de ses parties volatiles pendant sa cuite; néanmoins si on considère que celui qui a été gardé des vingt années dans les boutiques, ne laisse pas d'avoir son odeur & son goût encore bien forts, & que sa substance, toute déliée qu'elle est, est en son espèce beaucoup plus dure & plus compacte que celle d'aucun autre aromat, on ne doutera pas qu'il ne puisse souffrir cette infusion, & cette cuite dans le bain bouillant, sans perdre aucune partie considérable de sa substance, & on jugera même qu'il seroit bien difficile de communiquer les vertus du spica-nard à l'huile par une moindre chaleur.

On incisera bien menu trois onces de spica-nard, & les ayant bien écrasées dans le grand mortier de bronze, on les mettra dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, & les y ayant bien humectées avec quatre onces de bon vin, & bien couvert le pot, on le tiendra pendant deux heures en un lieu tempéré, après quoi on y ajoûtera une livre & demie de bonne huile, & ayant bien bouché le pot, on le tiendra dans le bain-marie bouillant, jusqu'à ce que le vin soit à peu près consumé; puis ayant coulé & exprimé fortement le tout, on séparera l'huile de ses résidences, & on la serrera pour le besoin.

Cette huile est propre à échauffer, à atténuer & à digerer, en resserrant modérément, d'où vient qu'elle est fort utile aux affections froides du cerveau, de l'estomac, du foie, de la rate, des reins, de la vessie & de la matrice; elle débarrasse & purge le cerveau étant mise avec du coton dans le nez ou dans les oreilles, dont elle appaise les douleurs; elle est bonne contre la paralysie, les tremblemens de nerfs, contre les tumeurs, suffocations & les étranglemens de la matrice y étant introduite; on s'en sert aussi en injection pour appaiser les douleurs de la vessie.

Oleum hyperici.

℞ Summitatum hyperici floridarum, ad maturitatem vergentium, contusarum, libr. ij. Olei communis libr. iv. Vini generosi libr. ß. Terebinthinæ Venetæ libr. ij. Croci tincturæ unc. iij.

Huile

Huile de mille-pertuis.

Prenez deux livres de sommités fleuries de mille-pertuis meurissantes écrasées, & les ayant mises dans un pot de terre verni, versez par dessus quatre livres d'huile commune & demi-livre de vin fort : ayant bien couvert le vaisseau, tenez les matières vingt-quatre heures sur la braise ; puis les ayant tenues deux heures au bain bouillant, coulez-les & les exprimez bien fortement, renversant après l'expression dans le même vaisseau sur de nouvelles sommités de mille-pertuis écrasées, réïtérant la macération, coction, colature & expression une seconde fois & même une troisiéme, avec pareille addition de nouvelles sommités susdites ; & finalement ayant bien purifié l'huile, vous l'incorporerez avec deux livres de térébenthine de Venise, mêlant parmi, trois onces de teinture de safran, & la garderez pour ses usages.

On prendra les sommités de mille-pertuis, lorsqu'elles sont entre fleur & semence, & les ayant bien écrasées dans un mortier de marbre & mises dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, on y versera dessus le vin & l'huile ordonnés ; & les y ayant bien plongées & couvert le pot, on le tiendra pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, puis pendant deux heures dans le bain bouillant, en agitant de temps en temps les matières avec une espatule de bois, puis on coulera & exprimera fortement le tout. On mettra cependant dans le même pot une pareille quantité de sommités de mille-pertuis bien écrasées, & y ayant versé bien chaudement dessus l'huile exprimée, on renouvellera la macération sur les cendres chaudes, & la cuite dans le bain bouillant ; puis les ayant coulées & fortement exprimées, & ajoûté de nouvelles sommités à l'huile exprimée, on en fera encore la macération & la cuite, & après avoir coulé & exprimé le tout, & bien séparé l'huile de ses lies & humidités, on l'incorporera sur un fort petit feu avec deux livres de térébenthine de Venise, puis on y mêlera hors du feu trois onces de teinture de safran, & on gardera l'huile pour le besoin.

On trouvera la description de la teinture de safran en son lieu, & dans la troisième Partie de cette Pharmacopée.

L'huile de mille-pertuis ainsi préparée peut tenir lieu d'un baume fort efficace : elle échauffe, elle atténue, dissipe & desséche ; d'où vient qu'elle est fort propre contre toutes douleurs causées de froideur, & particuliérement contre les maladies des jointures, la sciatique & toutes sortes de gouttes, & même contre la douleur des dents qu'elle peut appaiser. Elle est fort bonne pour guérir toutes sortes de plaies & même celles des nerfs, car elle les aglutine & cicatrise, de même que les brûlures ; elle est bonne aussi contre les vers & la convulsion : on s'en sert extérieurement en onction sur les parties qui en ont besoin : on la mêle aussi dans les injections vulnéraires, dans les digestifs, dans les cataplâmes & dans plusieurs autres remédes externes.

Oleum irinum.

℞ Radicum ireos nostratis recentium minutim incisarum, & florum ejusdem, ana libr. j. ß. Olei communis libr. v. Fiat sec. art. oleum.

Huile d'iris.

Prenez des racines d'iris de marais fraîches, incisées bien menu, & de ses fleurs, de chacun une livre & demie, avec cinq livres d'huile commune ; faites infuser tout ensemble dans un pot de terre verni pendant vingt-quatre heures sur la braise, puis faites-en la décoction deux heures entières au bain bouillant, & ensuite la colature & expression de l'huile, à laquelle vous ajoûterez de nouvelles fleurs & de nouvelles racines d'iris, réïtérant la macération, décoction, colature & expression une seconde fois, de la même manière que la première fois & même une troisiéme, avec de nouvelles fleurs & racines : & finalement l'huile bien purifiée sera gardée pour le besoin.

On doit bien écraser ou incifer bien menu les racines d'iris, à cause de la solidité de leur substance, puis les mettre avec les fleurs légèrement incisées dans un pot de terre verni, où ayant versé dessus l'huile ordonnée & bien couvert le pot, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, & après dans le bain bouillant pendant deux heures, ensuite de quoi on coulera & exprimera fortement le tout. On réïtérera encore par deux fois la macération & décoction de nouvelles racines & fleurs d'iris, procédant en toutes choses de même que la première fois ; & ayant enfin coulé & fortement exprimé l'huile, & l'ayant bien séparé de ses lies, on la serrera pour le besoin. Cette huile ainsi préparée se trouve fort chargée des vertus & de la bonne odeur de l'iris.

Il y en a qui ont voulu qu'en faisant les infusions & les cuites de cette huile, on y mêlât une décoction de racines & de ces fleurs d'iris ; mais cette décoction, bien loin de communiquer quelque chose de bon, seroit tout-à-fait à charge, puisque les racines & les fleurs d'iris ont en elles assez d'humidité, & que si on y en ajoûtoit encore d'autres, il arriveroit qu'en la faisant consumer parmi l'huile, la bonne odeur & la vertu du total souffriroient une notable diminution.

L'huile d'iris échauffe, ramollit, atténue, digére & résout puissamment ; elle est pénétrante, elle cuit & meurit les matières amassées, dissipe les douleurs des oreilles, corrige la puanteur du nez, meurit le rhume, soulage les asthmatiques & appaise la toux, étant appliquée sur la poitrine ; elle résout les tumeurs scrofuleuses & les duretés du foie & de la rate, & celles des jointures, dont elle appaise les douleurs ; elle appaise aussi les tranchées des intestins, & particuliérement celles de l'ileon ; elle est bonne contre les hydropisies, & on l'estime spécifique contre le venin de la ciguë & des champignons, étant prise par la bouche au poids de deux ou trois onces : on peut aussi en mettre une pareille quantité dans les clystères contre les maladies des intestins.

Oleum lumbricorum.

℞ Lumbricorum terrestrium crassiorum lotorum, olei communis, ana libr. iij. Vini albi libr. ſ. Eliciatur oleum.

Huile de vers de terre.

Prenez de gros vers de terre bien lavés, de l'huile commune, de chacun trois

livres & demi-livre de vin blanc ; faites-les macérer vingt-quatre heures dans un pot de terre verni, pour les faire cuire ensuite au bain bouillant, jusqu'à la consomption de la meilleure partie de l'humidité ; coulez après & exprimez l'huile bien purifiée, que vous garderez pour ses usages.

Ayant trouvé des vers de terre bien gros, & les ayant tenus pendant trois jours dans une terrine couverte, pour leur y faire bien dégorger la terre qu'ils avoient avalée, on les lavera bien, & les ayant bien essuyés dans un linge net, on les mettra dans un pot de terre verni, où ayant versé dessus l'huile & le vin ordonnés & couvert le pot on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, puis pendant une heure dans le bain bouillant, ou jusqu'à ce que la plus grande partie de l'humidité soit consumée : après quoi ayant coulé & bien exprimé le tout, & séparé l'huile de ses lies, on la gardera pour le besoin.

Quelques-uns ajoûtent davantage de vin, mais assez mal-à-propos, parce que l'humidité des vers jointe à la demi-livre de vin, est plus que suffisante pour leur macération & pour leur cuite, aussi bien que pour communiquer leur vertu à l'huile.

On trouvera dans la troisième Partie de cette Pharmacopée la préparation chymique de l'huile de vers, & par même moyen de leur sel & de leur esprit volatils, de même que leurs vertus & leurs usages.

L'huile de vers que je viens de décrire, est principalement employée contre les douleurs des jointures ; elle est aussi fort propre pour la guérison des plaies, des foulures & de toutes les maladies des nerfs & des muscles. Son usage est en onction extérieure.

Oleum castoris.

℞ Pinguedinis in cistide vero castoreo adhærenti, contentæ, vini generosi, ana unc. iij. Olei communis libr. j.

Huile de castor.

Prenez de la liqueur onctueuse contenue en une vessicule à part dans les bourses du vrai castor, & de bon vin, de chacun trois onces, avec une livre d'huile commune : mettez-les infuser ensemble vingt-quatre heures dans un pot de terre verni couvert, les tenant après au bain entre tiéde & bouillant jusqu'à la consomption à peu près du vin, pour couler ensuite l'huile & la garder bien séparée de ses impuretés, pour le besoin.

La liqueur onctueuse contenue en une vessicule à part dans les bourses du castor, semble avoir été principalement destinée pour la préparation de cette huile, à cause de sa substance grasse, qui a toute autre analogie avec l'huile que ne peut avoir la partie charnue du castor, qui doit être réservée pour les remédes internes. L'odeur de cette partie onctueuse est pénétrante & assez desagréable, elle approche fort de celle de la partie charnue, ensorte que ses vertus ne sont guère inférieures, & que les trois onces ici ordonnées doivent produire autant & plus d'effet que ne pourroit une once de la partie charnue du castor, dont quelques Auteurs se sont contentés sur une pareille quantité d'huile.

L'huile de castor est fort estimée contre les maladies froides du cerveau ; contre les tremblemens & les contractions des nerfs, les convulsions & la paralysie, étant appliquée en onction sur les parties, & principalement le long de l'épine du dos. Elle est aussi fort singulière pour empêcher ou modérer les frissons & les tremblemens des fiévres.

Oleum scorpionum simplex.

℞ Olei olivarum libr. iij. Scorpiones vivos N°. 100. Vini generosi unc. viij. Eliciatur oleum.

Huile simple de scorpions.

Prenez trois livres d'huile d'olives & cent scorpions en vie, que vous ferez suffoquer dans l'huile, & à l'instant y ayant ajoûté huit onces de bon vin, il les faudra faire cuire dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, jusqu'à la consomption de presque toute l'humidité, puis coulant & exprimant la décoction, préparer une huile bien purifiée, laquelle on gardera pour ses usages.

Ayant mis trois livres d'huile d'olive dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, & le pot dans le bain-marie bouillant, lorsque l'huile sera bien chaude, on y plongera cent scorpions, les plus grands & les plus vigoureux qu'on pourra avoir, & y ayant ajoûté huit onces de bon vin, on bouchera bien le pot, & on continuera de faire bouillir le bain jusqu'à ce que l'humidité soit presque consumée ; puis on coulera & exprimera bien les scorpions, & après avoir bien séparé l'huile de ses lies, on la gardera dans une bouteille bien bouchée pour s'en servir au besoin. Cette huile doit être préparée pendant la canicule, qui est le temps auquel les scorpions sont dans leur plus grande force.

On l'estime beaucoup contre les difficultés d'urine. Certains Auteurs ont cru qu'elle étoit capable de dissoudre le calcul dans les reins & même les pierres dans la vessie, étant appliquée extérieurement ou introduite dans la vessie par le conduit de l'urine. On s'en sert aussi heureusement contre les piquures des scorpions ; elle est encore salutaire contre la peste & contre les venins, tant en onctions extérieures que prises dans du vin, depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes.

Oleum scorpionum compositum.

℞ Olei veteris libr. vj. Foliorum hyperici virentium manip. iv. Summitatum chamædrios, calaminthæ, & cardui benedicti, ana manip. j.

℞ Florum hyperici recentium, rejectis stipitibus, contusorum, manip. vj. Granorum hyperici floribus spoliatorum, semine turgentium, contusorum, manip. ix.

℞ Foliorum scordii recentis manip. j. ſ. Calaminthæ, cardui benedicti, verbenæ, dictamni Cretici & comarum centaurii minoris, ana manip. ſ. Radicum zedoariæ, dictamni albi, gentianæ, tormentillæ, aristolochiæ rotundæ, ana drachm. iij.

℞ Scorpiones trecentos diebus canicularibus captos, &c.

℞ Cinnamomi electi drachm ix. Stiracis calamitæ, benzoini, ana drachm. vj. Baccarum juniperi, santali citrini, theriacæ, mithridatii, ana unc. ſ. Rhabarbari, mirrhæ electæ, aloës ſuccotrinæ, ana drachm. iij. Nardi indicæ, nigellæ Romanæ, ana drachm. ij. Junci odorati, cyperi, croci, ana drachm. j. ſ.

Huile de ſcorpions compoſée.

Prenez 1°. ſix livres de vieille huile. 2°. Quatre poignées de feuilles vertes de mille-pertuis. 3°. Des ſommités de germandrée, de calament & de chardon bénit, de chacun une poignée : ayant pilé & mêlé ces herbes avec l'huile dans un pot de terre verni étroit d'embouchure avec ſon couvercle bien ajuſté, vous les expoſerez aux rayons du ſoleil pendant douze jours, puis les ayant fait macérer trois jours au bain-marie tiéde, & finalement les ayant fait cuire une heure au bain bouillant, vous en coulerez & exprimerez la décoction ; & alors,

Prenez ſix poignées de fleurs nouvellement cueillies de mille-pertuis mondées de leurs tiges, puis écraſées, & les ayant miſes dans le même pot, & mêlées avec l'huile que vous venez d'exprimer, vous les expoſerez aux rayons du ſoleil pendant douze jours le vaiſſeau bien bouché, puis vous les ferez macérer trois jours au bain-marie tiéde, pour les faire cuire après au bain bouillant l'eſpace d'une heure ; coulant enſuite & exprimant la décoction, laquelle vous remettrez dans le même vaiſſeau, y ajoûtant neuf poignées de boutons de mille-pertuis dépouillés de leurs fleurs & garnis d'une graine bien fournie, & le vaiſſeau bien couvert, vous en ferez les inſolation, macération, décoction, colature & expreſſion, comme ci-devant ; cela fait,

Prenez une poignée & demie de feuilles de ſcordium nouvellement cueillie. 2°. Des feuilles de calament, de chardon-bénit, de verveine, de dictame de Créte & des pointes de petite centaurée, de chacun une demi-poignée. 3°. Des racines de zédoaire, de dictame blanc, de gentiane, de tormentille & d'ariſtoloche ronde, de chacun trois gros ; puis ayant pilé & mêlé tout enſemble avec l'huile exprimée dans le même pot, le couvercle bien ajuſté par deſſus, vous les ferez macérer au bain-marie tiéde pendant trois jours, pour les faire cuire après au bain bouillant une heure de temps, coulant enſuite & exprimant la décoction comme auparavant. Pour lors,

Ayez encore trois cens ſcorpions pris dans le temps de la canicule, que vous tiendrez dans le même pot ſur la braiſe, juſqu'à ce que par la force de la chaleur vous les voyiez ſuer & s'irriter, auquel temps verſez par deſſus l'huile exprimée de toutes les choſes ſuſdites, & tenez le pot bien couvert au bain tiéde pendant vingt-quatre heures ; puis faites-les cuire deux heures entières, coulant enſuite la décoction & exprimant les ſcorpions, que vous rejeterez. Finalement,

Vous prendrez neuf gros de bonne canelle. 2°. Du ſtorax calamite & du benjoin, de chacun ſix gros. 3°. Des baies de geniévre, du ſantal citrin, de la thériaque & du mithridat, de chacun demi-once. 4°. De la rhubarbe, de bonne myrrhe & de l'aloës ſocotrin, de chacun trois gros. 5°. Du nard d'Inde, de la nielle, de chacun deux gros. 6°. Du jonc odorant, du ſouchet & du ſafran, de chacun un gros & demi. Mettez le tout pilé dans le pot de terre

susdit, & versez par dessus l'huile exprimée des scorpions; puis ayant bien couvert le vaisseau, tenez-le vingt-quatre heures au bain tiéde, puis demi-heure au bain bouillant, coulant après & exprimant fort les matières pour en tirer l'huile; laquelle ayant été bien séparée de ses résidences à la chaleur, sera gardée dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

Les doses des médicamens dont cette huile est composée, sont ici presque semblables à celles de la description que Mathiole nous en a laissée. Le plus grand changement qu'on y peut remarquer, consiste dans l'huile, qui est ici avec grande raison augmentée de la moitié; car outre qu'il est tout-à-fait impossible que trois livres d'huile embrassent & retiennent toute la vertu d'une si grande quantité de médicamens, la plus grande quantite de l'huile se trouve encore perdue dans les colatures & expressions tant de fois réïtérées; & des six livres ici ordonnées, on n'en trouve pas cinq lorsque l'huile est achevée. On trouvera encore le temps & le nombre des infusions abbregés, & il y auroit même eu lieu d'en retrancher davantage, si l'on n'avoit eu égard aux diverses parties de la plante de mille-pertuis, qui doivent y être mises, & qui ne se recueillant qu'en divers temps, obligent à prolonger les infusions jusqu'à ce qu'elles puissent atteindre les jours caniculaires, qui est le temps choisi pour la prise des scorpions. Quant à la thériaque, le mithridat, & autres médicamens, que Mathiole voudroit qu'on laissât dans l'huile, après que toutes les autres infusions, colatures & expressions ont été faites, (outre qu'on peut fort aisément communiquer leur vertu à l'huile sans les y laisser en substance) on peut juger qu'ils paroîtroient au fond de l'huile comme de la bourbe, sans que la vertu en fût augmentée, au lieu que suivant cette méthode, l'huile sera en toutes ses parties autant pure & belle à voir, que remplie de vertus. Il est aussi fort à propos de réserver tous les aromats pour la dernière infusion, & de leur faire moins souffrir le feu qu'à tous les autres médicamens, pour éviter la dissipation de leurs principales parties qui sont fort volatiles. Cependant on peut bien se passer de vin dans les infusions, parce que le mille-pertuis & les autres plantes fournissent l'humidité qui est nécessaire à des insolations, macérations & décoctions dans le bain, & parce que cette humidité est encore augmentée par celle des scorpions, qui en fournissent assez pour leur cuite & pour empêcher la dissipation des parties sulfureuses des aromats.

Au commencement de Juin, on prendra quatre poignées de feuilles vertes de mille-pertuis nouvellement cueillies, une poignée de sommités de germandrée, & autant de calament & de chardon-bénit. On pilera bien ces herbes dans le mortier de marbre, & les ayant mises dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, on y versera dessus six livres d'huile d'olives de deux ou trois ans, bien dépurée, & ayant bien bouché le pot, on l'exposera aux rayons du soleil pendant douze jours, après lesquels ayant tenu le pot trois jours durant dans le bain-marie tiéde, & fait ensuite bouillir le bain pendant une heure, on coulera & exprimera fortement le tout. Puis on prendra six poignées de fleurs de mille-pertuis nouvellement cueillies & bien mondées de leurs tiges, & les ayant bien écrasées dans le mortier de marbre & mises dans le pot, on versera dessus l'huile qu'on avoit exprimée de la première infusion; & ayant

bien bouché le pot, on l'exposera derechef au soleil pendant douze jours, au bout desquels ayant tenu le pot pendant trois jours dans le bain tiéde, & ensuite dans le bain bouillant l'espace d'une bonne heure, on coulera & exprimera fortement le tout comme la première fois. On prendra alors neuf poignées de gros grains ou boutons de mille-pertuis remplis de leur semence presque meure, lorsque leur fleur commence à tomber, & les ayant bien écrasés & mis dans le pot avec l'huile tirée des premières expressions, & bien bouché le pot, on réitérera l'insolation, la macération & la coction dans le bain comme auparavant, & on coulera & exprimera le tout. Puis on prendra la quantité ordonnée de feuilles récentes de scordium, de calament, de chardon-bénit & de verveine, les sommités du dictame de Créte & de la centaurée mineure, & les racines de zédoaire, de dictame blanc, de gentiane, de tormentille & d'aristoloche ronde, & les ayant bien écrasées & mises dans le pot avec l'huile exprimée, on bouchera bien le pot, & on le tiendra trois jours au bain-marie tiéde; puis ayant fait bouillir le bain pendant une heure, on coulera & exprimera bien les matières. Alors on aura trois cens scorpions blancs, vivans, des plus gros & des plus vigoureux, & nouvellement pris pendant les jours caniculaires, & les ayant enfermés dans le pot qui avoit servi aux autres infusions, on le mettra sur des cendres bien chaudes, en agitant souvent les scorpions & les retournant les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'on les voie suer & s'irriter, auquel temps on versera sur eux l'huile exprimée, & ayant bien bouché le pot & l'ayant tenu pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde, on fera bouillir le bain environ une heure ; puis après avoir coulé & bien exprimé les scorpions, on les rejetera, & on réservera l'huile. On pilera ensuite bien la canelle, le storax, le benjoin, les baies de geniévre, le santal citrin, la rhubarbe, la myrrhe, l'aloës, le spica-nard, la nielle romaine, le juncus odoratus & le safran, & les ayant mis dans le pot avec la thériaque & le mithridat ordonnés, & l'huile exprimée, on le bouchera soigneusement, & après l'avoir tenu vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde, & fait ensuite bouillir le bain environ demi-heure, on coulera & exprimera fortement le tout au travers d'une toile fort bien serrée; puis ayant bien séparé l'huile de sa lie & humidités, on la gardera dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

Cette huile étant appliquée sur les artéres des temples, des poignets & des pieds, aux narines, sur la région du cœur & sur l'orifice de l'estomac, en réitérant l'onction de trois heures en trois heures, ou la prenant même intérieurement deux fois le jour, depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme , est fort estimée contre toute sorte de venins & de poisons, sur-tout lorsqu'ils ne sont pas corrosifs; contre les morsures de vipères, d'aspics, & de toute sorte d'animaux, & pour préserver & guérir de la peste. Elle est aussi fort utilement employée contre la petite vérole, la rougeole, & toutes maladies épidémiques, de même que contre l'épilepsie, la paralysie, & la plûpart des maladies du cerveau; mais particulièrement contre les vers & contre le venin du napel & des autres aconits.

Oleum vulpinum.

℞ Vulpem adultam, pelle exutam, exenteratam, & in partes diſſectam; ſalis communis unc. iv. Aquæ fontanæ quantùm ſatis ad vulpis coctionem.

℞ Summitatum thymi, & anethi, recentium, ana manip. ij. Salviæ, roriſmarini, & chamæpytyos, ana manip. j. Olei communis lib. iv. Extrahe oleum ſ. a.

Huile de renard.

Prenez un jeune renard, d'aſſez bonne grandeur, écorché, vuidé de ſes entrailles & coupé par morceaux; quatre onces de ſel commun, & autant d'eau de fontaine qu'il en faut pour la cuite du renard, laquelle vous continuerez à petit feu dans un pot de terre verni bien couvert, juſqu'à ce que la chair ſe ſépare des os, coulant enſuite le bouillon & exprimant le Renard, que vous rejeterez; cela fait, alors

Prenez des ſommités récentes de thym & d'anis, de chacun deux poignées; de ſauge, de romarin & d'yvette, de chacun une poignée, & quatre livres d'huile commune; mettez tout enſemble dans le même pot de terre avec le bouillon ſuſdit, & ayant bien couvert le pot, tenez-le au bain-marie tiéde pendant vingt-quatre heures, pour en faire la cuite; après au bain bouillant deux bonnes heures; puis vous coulerez la décoction, exprimant fortement l'huile que vous ſéparerez bien de toutes ſes réſidences, & garderez pour l'uſage.

Quoique les anciens ayent voulu que pour la préparation de cette huile on fît la cuite du renard dans l'huile, en y ajoûtant l'eau & le ſel néceſſaire; néanmoins la méthode de le faire cuire dans l'eau avec le ſel, doit être mieux reçue, tant pour éviter l'altération que le feu pourroit donner à l'huile dans une longue coction, que pour mieux réuſſir à l'extraction de la ſubſtance ſucculente du renard, laquelle ſe diſſout plus aiſément dans l'eau ſans huile, que ſi l'huile y étoit mêlée. Il eſt néanmoins permis à un chacun d'en uſer comme il le jugera à propos, me contentant de communiquer au public la préparation qui m'a paru la meilleure. Pour ce qui eſt des herbes aromatiques, leur vertu ſe diſſipera bien moins en les faiſant infuſer & bouillir dans l'huile & le bouillon, comme il eſt ordonné, que ſi on les mettoit dès le commencement de la cuite du renard avec l'huile, comme les anciens l'ont voulu.

On aura un renard jeune, mais raiſonnablement grand bien charnu, & bien gras, & l'ayant écorché & vuidé de ſes entrailles, on le mettra par morceaux dans un vaiſſeau de terre verni au dedans, de grandeur ſuffiſante, avec le ſel ordonné, & ayant rempli le pot d'eau, comme ſi l'on vouloit cuire quelque autre viande, on le couvrira de ſon couvercle & on y fera cuire le renard à petit feu, juſqu'à ce que la chair ſe ſépare des os. Je ne pourrois pas bien limiter l'eau néceſſaire à la cuite du renard, vu qu'il en faut plus ou moins, ſuivant que l'animal ſe rencontre plus ou moins grand; mais il faut faire enſorte qu'il y ait aſſez de bouillon pour le cuire & pour en bien tirer le ſuc. On coulera le bouillon & on exprimera fortement le renard, lorſqu'il ſera bien cuit; puis ayant mis le bouillon dans le pot, & y ayant ajoûté l'huile & les herbes ordonnées,

ordonnées, on le couvrira soigneusement, & l'ayant tenu vingt-quatre heures dans le bain tiéde, on fera bouillir le bain pendant deux heures; puis après avoir coulé & fortement exprimé le tout, & bien séparé l'huile de ses résidences, on la serrera pour le besoin.

L'huile de renard digére & discute puissamment les humeurs froides qui se jettent sur les parties nerveuses & membraneuses: elle est fort propre contre toutes les maladies froides des jointures, contre les rhumatismes, les sciatiques & les gouttes froides. On l'applique seule chaudement sur les parties qui en ont besoin, ou on la mêle parmi des onguents ou d'autres huiles propres.

Oleum viperinum.

℞ Viperas viventes magnas, pingues & vividas N°. xij. Olei communis purissimi libr. ij. Vini albi generosi unc. ij. Extrahe oleum f. a.

Huile de vipères.

Prenez une douzaine de grandes vipères en vie, grasses & bien vigoureuses, deux livres de belle huile commune, & deux onces de bon vin blanc; ayant tout mis dans un pot de terre verni assez étroit d'embouchure, on en continuera la cuite au bain bouillant jusqu'à ce que toute l'humidité soit presque consumée, coulant ensuite & exprimant l'huile, qu'on purifiera & gardera pour ses usages.

On auroit ordonné à l'huile de vipères une préparation semblable à celle de l'huile de renard, si les vipères n'étoient d'une substance légère, & beaucoup plus aisée à cuire que ne sont la chair & les os du renard. On versera l'huile d'olive bien pure dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant mis dans le bain bien chaud, on y fera chauffer l'huile jusqu'à ce qu'on n'en puisse plus souffrir la chaleur du bout du doigt; on plongera alors les vipères l'une après l'autre dans l'huile, & lorsqu'elles y seront étouffées, y ayant ajoûté le vin ordonné & bien couvert le pot, on fera bouillir le bain jusqu'à ce que l'humidité des vipères soit presque consumée; puis ayant coulé & fortement exprimé le tout, & bien séparé l'huile de ses résidences, on la gardera pour le besoin.

On recommande principalement l'huile de vipères contre les maladies qui arrivent à la peau, & entr'autres contre les dartres, la teigne & les ulcères lépreux. On l'estime aussi beaucoup contre les ulcères causés par un virus vénérien. Son usage est externe, & on l'emploie seule, ou mêlée dans des linimens ou dans des pommades. Elle est aussi fort recommendée pour appaiser la douleur des hémorrhoïdes, & pour faciliter l'accouchement des femmes, si l'on en oint tout le ventre.

On peut préparer l'huile de serpens suivant cette méthode, en proportionnant l'huile à leur grandeur & à leur grosseur; on peut s'en servir pour les mêmes fins, quoiqu'on ne doive pas en attendre d'aussi sensibles effets que de l'huile de vipères.

On prépare chymiquement une huile tirée des vipères séches par la cornue; elle se trouve dans le récipient parmi le flegme & le sel volatil : on en verra la méthode dans la troisième Partie de cette Pharmacopée.

Oleum lacertarum.

℞ Olei expressi nucum juglandium depurati libr. iij. Vini albi unc. iij. Lacertas viventes, virides & vividas N°. xij, vel xv, vel xx, pro ratione magnitudinis, &c.

Huile de lézards.

Prenez trois livres d'huile de noix commune tirée par expression & bien clarifiée, avec trois onces de vin blanc ; ayant tout mis dans un pot de terre verni, d'embouchure assez étroite, placez-le au bain-marie, & poussez le feu, jusqu'à ce que vous ne puissiez plus souffrir la chaleur du bain à la main ; alors

Prenez des lézards en vie, verdâtres & vigoureux au nombre de douze, quinze ou vingt, à proportion de leur grandeur, & les étouffez dans l'huile toute chaude ; puis ayant bien couvert le pot, continuez-en la cuite au bain bouillant jusqu'à ce que l'humidité soit presque toute consumée, puis coulant la décoction exprimez bien l'huile, que vous clarifierez & garderez pour ses usages.

On ne peut pas bien limiter le nombre des lézards qu'on doit employer à la composition de cette huile, à cause de leur différente grosseur ; le Pharmacien en mettra autant qu'il en faudra pour en charger suffisamment l'huile. On ne doit pas cependant dans la composition de cette huile, non plus que dans celle de vipères & des serpens, suivre la méthode de quelques Anciens, qui vouloient qu'ayant étouffé ces animaux dans l'huile, on exposât le pot au soleil pendant plusieurs jours ; car ces animaux ne manqueroient pas d'y être bientôt corrompus, & d'infecter l'huile d'une puanteur insupportable, plutôt que de lui communiquer aucune bonne vertu. Ce mal n'arrivera pas en y procédant comme il est ici ordonné ; n'ayant pas jugé à propos d'en donner ici plus particuliérement la méthode, puisqu'elle doit être semblable à celle de l'huile de vipères que je viens de donner.

L'huile de lézards a été de tout temps fort recommendée pour faire naître & croître les cheveux : on l'estime aussi spécifique pour guérir la descente des intestins ; mais il faut en premier lieu remettre l'intestin à sa place, oindre chaudement la partie avec cette huile, puis ayant mis dessus une piéce de la coëffe qui enveloppe les intestins de quelque animal que ce soit, l'ayant arrosée de cette huile, & l'ayant bien saupoudrée de quelque poudre astringente, on y appliquera une bonne compresse & un bon bandage pour tenir l'intestin bien sujet.

Oleum myrrhæ per deliquium.

℞ Ova recentia ad duritiem cocta N°. xij. vel quantùm libuerit, myrrhæ quantùm satis. Extrahe oleum s. a.

Huile de myrrhe par défaillance.

Prenez une douzaine ou autant que vous voudrez d'œufs frais, & les faites durcir dans l'eau bouillante, puis les coupant par la moitié de long en long, & en ayant tiré les jaunes, & mis en leurs places dans la cavité des blancs de belle myrrhe pulvérisée, on rejoindra les moitiés de ces blancs l'une contre

l'autre, les liant avec un fil sans les serrer; on les tiendra en un lieu humide & frais, de telle manière que la liqueur de la myrrhe puisse distiller par défaillance dans quelque vase de verre qu'on aura posé dessous.

La préparation de cette huile est trop simple & trop facile pour n'être pas mise parmi les préparations galeniques; cela n'empêche pas que je ne donne ailleurs le moyen de la préparer chymiquement. On prendra, par exemple, une douzaine d'œufs frais, & les ayant fait durcir dans l'eau bouillante & dépouillés de leurs coques, on les fendra par le milieu de long en long, & en ayant tiré les jaunes, & mis en leur place dans la cavité des blancs, de belle myrrhe subtilement pulvérisée, on rejoindra promptement les moitiés de ces blancs l'une contre l'autre, & les ayant liées d'un filet tout autour sans serrer, on les suspendra à la cave ou en un autre lieu frais, ensorte qu'on puisse recevoir dans quelque petit vaisseau de verre la liqueur qui en découlera, qui sera une dissolution d'une bonne partie de la myrrhe dans la partie aqueuse des blancs d'œufs. On versera cette liqueur dans une petite cucurbite de verre, & l'ayant placée au bain-marie tiéde, on en fera évaporer environ le quart, qui n'est qu'une humidité superflue, capable de corrompre la liqueur oléagineuse, si on l'y laissoit séjourner long-temps.

On estime beaucoup l'huile de myrrhe contre tous les vices de la peau, pour effacer les taches & les cicatrices du visage, pour guérir la galle, les dartres & même les ulcères : son usage n'est que pour l'extérieur. On l'emploie ordinairement seule, mais on peut aussi la mêler dans les pommades & dans les injections vulnéraires.

Les dispensaires vieux & nouveaux sont remplis de descriptions de plusieurs autres huiles, assez louées de ceux qui les ont inventées; mais je n'ai pas cru à propos d'en grossir sans nécessité cette Pharmacopée.

CHAPITRE III.

Des Baumes.

LA grande affinité que les Baumes ont avec les huiles, les linimens & les onguents, est cause que j'ai cru à propos de traiter ici de leurs préparations. Les baumes sont ou naturels ou artificiels; comme les naturels n'ont pas besoin de préparation, je ne parlerai ici que des artificiels, qui sont des remédes composés que l'on emploie le plus souvent pour l'extérieur, & dont les uns sont d'une consistance un peu plus solide que celle des onguents ordinaires, & sont préparés principalement pour leur bonne odeur, pour récréer & fortifier les parties nobles; & les autres sont beaucoup plus liquides, & d'une consistance entre celle des huiles & des linimens, dont le principal usage est pour les plaies, quoiqu'on en prépare aussi pour la plûpart des maux ausquels on emploie les linimens & les onguents.

On prépare aussi des baumes distillés, composés de plusieurs aromats & de

diverses huiles distillées ; ceux-ci sont plutôt chymiques que galeniques, & autant employésepour le dedans que pour le dehors ; & il seroit assez inutile d'insérer dans c tte Pharmacopée les descriptions peu usitées, puisqu'on en peut trouver quantité dans les dispensaires.

L'huile exprimée de noix muscades étant solide lorsqu'elle est figée, est la matière la plus ordinaire dont on se sert pour donner du corps aux baumes odorans, pour arrêter la fluidité des huiles distillées qui entrent dans leur composition, & pour empêcher que les baumes ne coulent en les portant dans la poche. Mais en certains baumes où l'on recherche moins la bonne odeur, & où l'on est bien aise de diminuer la dépense, on emploie tantôt la cire blanche, tantôt la graisse d'agneau ou de chevreau, tantôt la moëlle de cerf ou de veau, & tantôt la manne en larmes : & parce qu'on souhaite quelquefois que ces sortes de matières soient tout-à-fait privées d'odeur, non seulement afin qu'elles n'en communiquent point de leur part, mais encore afin qu'elles soient en état de bien recevoir celle des huiles distillées ou des autres substances aromatiques qu'elles doivent embrasser, & qu'elles puissent porter aux narines leur véritable odeur ; on a recours à l'esprit de vin tartarisé, qu'on verse sur l'huile de noix muscades, ou sur la cire, ou sur les suifs, ou sur les moëlles, ensorte qu'il les surnage d'un bon travers de doigt, & après trois jours de digestion, on en retire l'esprit de vin à feu très-lent, & on trouve au fond la matière blanche & dépouillée de son odeur.

Balsamum apoplecticum.

♃ Olei nucis moschatæ expressi unc. j. Resinæ styracis drachm. ij. Balsami Indici, ambræ grisea, ana drachm. j. ſ. Zibethi veri scrup. iv. Moschi orientalis drachm. j. Olei succini rectificati drachm. ſ. Olei cinnamomi stillatitii scrup. j. Oleorum stillatorum lavendulæ, majoranæ, rutæ, caryophillorum, ana gutt. xv. Citri, aurantiorum, & ligni rhodii, ana scrup. ſ. Gagatis gutt. vj. Fiat ex arte balsamum.

Baume apoplectique.

Prenez une once d'huile de noix muscades tirée par expression ; deux gros de résine de storax ; du baume d'Inde & de l'ambre gris, de chacun un gros & demi ; quatre scrupules de civette naturelle, un gros de musc du Levant ; demi-gros d'huile de succin rectifié ; un scrupule d'huile distillée de canelle ; des huiles distillées de lavande, de marjolaine, de rue, de girofles, de chacun quinze gouttes ; de celles de citron, d'oranges & de bois de roses, de chacun demi-scrupule, & six gouttes de jaïet, pour faire ce baume, suivant les régles de la Pharmacie.

On trouvera la préparation de l'huile de noix muscades parmi celles des huiles exprimées, & celle de la résine de storax dans la préparation des médicamens pour la thériaque. On doit bien choisir les drogues simples, & préparer artistement les huiles, comme je le démontrerai en leur lieu.

Après avoir pulvérisé subtilement le musc & l'ambre gris dans un petit mortier de bronze, y mêlant quelques petites gouttes de l'une des huiles distillées, on fera liquéfier l'huile de noix muscades dans une écuelle d'argent,

ſur un très-petit feu, & lorſqu'elle ſera fondue, ayant tiré l'écuelle du feu, & ayant laiſſé à demi refroidir l'huile, on y incorporera la réſine de ſtorax, le baume du Pérou, le muſc & l'ambre gris, puis on y ajoûtera la civette, & les huiles diſtillées, & ayant bien mêlé le tout, le baume ſera fait.

Ceux qui auront aſſez de chaleur dans la paume de la main, & qui ſeront patiens, y pourront unir tous les médicamens, en y ramolliſſant peu à peu en premier lieu l'huile de noix muſcades, à force de la retourner & preſſer contre la main avec une eſpatule d'argent, y mêlant enſuite la réſine de ſtorax & le baume du Pérou, puis ils y ajoûteront le muſc & l'ambre gris pulvériſés, de même que la civette, & enfin les huiles diſtillées. Par ce moyen le baume ſera moins en danger de perdre ſes parties les plus ſubtiles, que ſi l'on y employoit le feu.

Ce baume porte le nom d'apoplectique, à cauſe qu'il eſt fort propre contre l'apoplexie & contre toutes les maladies du cerveau, lequel il fortifie puiſſamment, de même que toutes les parties nobles. Il eſt auſſi fort recommendé pour réſiſter au mauvais air & aux odeurs fâcheuſes : il opére en petite quantité, & on n'en met ordinairement que la valeur d'un demi-grain à la fois, lorſqu'on n'a beſoin que de ſa bonne odeur ; mais on y en peut mettre pluſieurs fois autant dans les maladies du cerveau, & même en oindre alors les temples & les ſutures de la tête, & en mettre dans les oreilles avec un peu de coton muſqué.

Balſamum apoplecticum aliud.

℞ Olei nucis moſchatæ expreſſi, & ceræ albæ, ana unc. j. Oleorum roriſmarini, ſalviæ, lavendulæ, ſuccini, rutæ, majoranæ, gagatis & caryophyllorum, ana drachm. j. Balſami peruviani drachm. ij. M. f. balſ. ſ. a.

Autre baume apoplectique.

Prenez 1°. de l'huile de noix muſcades tirée par expreſſion, & de la cire blanche, de chacun une once. 2°. Des huiles de romarin, de ſauge, de lavande, de ſuccin, de rue, de marjolaine, de jayet & de girofles, de chacun un gros, & deux gros de baume du Pérou, pour la compoſition régulière de ce baume.

On peut préparer ce baume de même que le précédent ; mais il eſt bien difficile de ramollir la cire blanche ailleurs que ſur le feu, pour la bien incorporer avec tout le reſte ; on pourroit bien pourtant en venir à bout, ſi on ne faiſoit à la fois que la huitième partie de la deſcription.

Ce baume n'a pas l'odeur ſi douce ni ſi agréable que le précédent ; mais il eſt de grande vertu contre toutes les maladies du cerveau, & fort propre contre le mauvais air : on peut auſſi l'employer utilement pour rabbatre les vapeurs de la matrice.

Balſamum hypnoticum.

℞ Olei nucis moſchatæ expreſſi, & unguenti populei, ana unc. j. Medullæ cervinæ, olei roſati & nymphææ, ana drachm. iij. Oleorum expreſſorum ſeminis hyoſciami, & papaveris albi, extracti opii & croci, ana drachm. ij. Ambræ griſeæ, moſchi, zibethi, & olei ſtillati ligni rhodii, ana gutt. viij. M. f. balſamum.

Baume pour faire dormir.

Prenez 1°. de l'huile de noix muscades tirée par expression & de l'onguent populeum, de chacun une once. 2°. De la moëlle de cerf, de l'huile rosat & de nenuphar, de chacun trois gros. 3°. Des huiles tirées par expression de semences de jusquiame & de pavot blanc; des extraits d'opium & de safran, de chacun deux gros. 4°. De l'ambre gris, du musc, de la civette & de l'huile distillée de bois de roses, de chacun huit gouttes, pour faire ce baume selon l'art.

On délayera les extraits d'opium & de safran avec tant soit peu de bon esprit de vin, puis on les incorporera peu à peu sur un très petit feu avec l'huile de noix muscades, la moëlle de cerf & l'onguent populeum, après quoi on y ajoûtera les huiles, & enfin le musc & l'ambre gris pulvérisés, comme j'ai dit pour le baume apoplectique, & incorporés avec la civette.

Ce baume a été inventé pour provoquer doucement le sommeil aux malades, & pour appaiser les maux de tête qui accompagnent souvent les fiévres continues, & quelquefois les intermittentes. Pour cet effet on en met quelque peu dans les narines & dans les oreilles, on en oint les artères des temples & des poignets, & on en frotte même la plante des pieds. On peut aussi le mêler parmi les médicamens qu'on emploie aux frontaux secs ou humides, ou en frotter légèrement le dehors du linge qui doit être appliqué sur le front, & contenir les matières du frontal.

* *Balsamum tranquillans.*

♃ Fol. stramonei vulg. solani officinarum, phyto-laccæ, belladonæ, mandragoræ, nicotianæ hyosciami, papaveris albi, nigri, ana unc. iv. Florum vel summitatum rorismarini, salviæ, rutæ, absinthii utriusque, hyssopi, lavandulæ, thymi, majoranæ, costi hortensis, menthæ, sambuci, hyperici, persicariæ, ana unc. j. Folia minutim concisa injiciantur per vices in olei olivarum ferventis libr. v. & coquantur ad humidi consumptionem, tùm omnibus retractis semi-refrigeretur oleum, & immittantur flores & summitates herbarum fragrantium, macerentur ad solem per 15 dies : tum oleum coletur & servetur ad usum.

Baume tranquille.

Prenez des feuilles de stramoneum, de morelle, de phytolacca, de belladone, de mandragore, de tabac de jusquiame, de pavot blanc & du noir, de chacun quatre onces; des fleurs ou des sommités de romarin, de sauge, de rue, d'absinthe grande & petite, d'hyssope, de lavande, de thym, de marjolaine, de costus, de menthe, de sureau, de mille-pertuis & de persicaire, de chacune une once. On fera bouillir les feuilles partie par partie dans cinq livres d'huile d'olives bouillante, jusqu'à ce qu'elles soient desséchées, on les retirera à mesure, & on laissera refroidir à demi l'huile; alors on y jetera les fleurs & les sommités des plantes odorantes, & on les laissera infuser pendant quinze jours au grand soleil; on passera l'huile, & on la gardera pour l'usage.]

Balsamum stomachicum.

♃ Olei nucis moschatæ expressi unc. ij. Absinthii vulgaris, mastichini, nardini, & ceræ

albæ, ana drachm. vj. Oleorum ſtillatorum abſinthii, menthæ criſpæ, cinnamomi, caryophyllorum, thymi & macis, ana drachm. j. M. f. ex arte balſamum.

Baume ſtomachique.

Prenez deux onces d'huile de noix muſcades par expreſſion ; de celles d'abſinthe commun, de maſtic, de nard & de cire blanche, de chacun ſix gros ; des huiles diſtillées d'abſinthe, de menthe crêpue, de canelle, de gérofles, de thym & de fleurs de noix muſcades ou macis, de chacun un gros, pour la compoſition régulière de ce baume.

Ce baume ne demande pas d'autre préparation que de faire fondre ſur un fort petit feu la cire blanche & l'huile de noix muſcades, & d'y incorporer hors du feu les huiles ordonnées.

Il eſt fort propre pour échauffer & fortifier l'eſtomac ; d'où vient qu'on le peut utilement employer pour arrêter les vomiſſemens, pour aider à la digeſtion, exciter l'appétit, diſſiper les flatuoſités, appaiſer les douleurs d'eſtomac, les coliques & les tranchées des dyſſenteriques. Il eſt auſſi fort excellent contre les maladies froides du cerveau & des nerfs, ſi vous en oignez chaudement les parties.

Balſamum uterinum.

♃ Sevi hircini unc. ij. Lachrymarum galbani & aſſæ fœtidæ, pinguedinis in ciſtide caſtoreorum contentæ, ana drach. j. ſ. Oleorum ſtillatorum ſuccini, gagatis, rutæ & ſabinæ, ana drach. ij. M. f. ex arte balſamum.

Baume uterin.

Prenez deux onces de ſuif de bouc, du galbanum & de l'aſſa-fœtida en larmes, de l'humidité onctueuſe ou graiſſe contenue dans une des bourſes du caſtor, de chacun un gros & demi ; des huiles diſtillées de ſuccin, de jayet, de rue & de ſabine, de chacun deux gros, pour compoſer ce baume ſelon l'art.

Ayant fait chauffer un mortier de bronze de moyenne grandeur avec ſon pilon, on y liquéfiera peu à peu le galbanum & l'aſſa-fœtida en larmes, & les ayant incorporés avec la partie onctueuſe du caſtor, & les huiles diſtillées, on fera fondre dans un petit poëlon le ſuif de bouc, & lorſqu'il ſera à demi refroidi, on y mêlera tout le reſte, & le baume ſera fait.

Ce baume mis chaudement dans le creux du nombril, couvrant en même temps cette partie d'une moitié de coquille de noix, eſt très-bon contre les vapeurs de la matrice, dont il appaiſe auſſi les douleurs ; on peut pareillement en mettre tant ſoit peu dans les narines, & en oindre la partie extérieure du goſier ; il ſert auſſi à provoquer les menſtrues.

* *Balſamum hyſtericum.*

♃ Bituminis Judaïci, aloës, galbani, labdani, ana drach. j. Aſſæ-fœtidæ ſcrup. j. Caſtorei, opii drach. ſ. Oleorum ſtillat. rutæ, ſuccini, ana gutt. x. Abſinthii, ſabinæ, gagatis petrolæi, ana gutt. xij. Olei nucis moſc. ſcrup. ij. Liquentur gummi & permiſceantur reliqua : fiatque balſamum ſ. a.

Baume hystérique.

Prenez du bitume de Judée, de l'aloës, du galbanum, du labdanum véritable, de chacun un gros; de l'assa-fœtida, un scrupule; du castoreum, de l'opium, de chacun un demi-gros; des huiles distillées de rue, de succin, de chacune dix gouttes; d'absinthe, de sabine, de l'huile de jayet, de pétrole, de chacune douze gouttes; de l'huile de noix muscades, deux scrupules; faites fondre doucement les gommes, & ajoûtez-y le reste pour en faire un baume selon l'art.]

Balsamum ad puerorum dentitionem.

℞ Butyri mayalis non saliti unc. iij. Pinguedinis gallinæ & anatis, ana drach. ij. Succi cancrorum fluviatilium contusorum cum aquâ florum cyani extracti, & mucilaginis radicis altheæ, ana unc. ij. Sacchari candi subtiliter pulverati unc. iv. Vitellum unum ovi, moschi & ambræ grisea, ana gran. vj. M. f. balsamum.

Baume pour les petits enfans à qui les dents percent.

Prenez trois onces de beurre de Mai qui ne soit pas salé; de la graisse de poule & de canard, de chacun deux gros; du suc d'écrevisses de rivière écrasées, extrait en eau de bluet, & du mucilage de racine de guimauve, de chacun deux onces; continuez la décoction de tous ces remédes à petit feu jusqu'à la consomption de l'humidité, & l'ayant coulée, ajoûtez-y quatre onces de succre candi pulvérisé subtilement, un jaune d'œuf, du musc & de l'ambre gris, de chacun six grains, pour composer ce baume.

On écrasera deux ou trois écrevisses de rivière vivantes, dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & les ayant humectées avec un peu d'eau de bluet, on en exprimera deux onces de suc; on préparera aussi deux onces de mucilages de racines de guimauve, & ayant mis le tout dans un pot de terre verni, avec trois onces de beurre du mois de Mai, deux dragmes de graisse de poule, & autant de celle de canard, ayant couvert le pot, on les fera cuire à fort petit feu, jusqu'à ce que l'humidité soit à peu près consumée; puis ayant passé le tout par un linge, on y incorporera hors du feu un jaune d'œuf avec du succre candi, le musc & l'ambre gris subtilement pulvérisés, & le baume sera fait.

Ce baume est fort expérimenté pour ramollir les gencives des petits enfans, lorsque leurs dents sont prêtes à percer; mais il faut que leur nourrice ait soin de les en oindre souvent. Son usage est fort commode, car n'étant pas desagréable au goût des enfans, il ne sçauroit leur nuire, lorsqu'ils l'avalent.

Balsamum pro deliniendis manibus.

℞ Saponis Veneti in succo limonum diluti, libr. ß. Mellis virginei albi unc. ij. Talci Veneti, sacchari candi, & radicis ireos subtiliter pulveratorum, ana unc. ß. Salis tartari, borracis & spermatis ceti recentis, ana drach. ij. Balsami peruviani drachm. j. Olei ligni rhodii, cinnamomi, & caryophyllorum, ana scrup. ß. Moschi orientalis, & ambræ grisea, ana gran. xij. Misce, fiat balsamum.

Baume

Baume excellent pour blanchir & adoucir les mains.

Prenez demi-livre de savon de Venise, délayé dans du suc de limons, deux onces de beau miel blanc, du talc de Venise, du succre candi & de la racine d'iris, le tout mis en poudre fine, de chacun demi-once; du sel de tartre, du borax, du blanc de baleine récent, de chacun deux gros; un gros de baume du Pérou; des huiles de bois de roses, de canelle & de girofles, de chacun demi-scrupule; du musc de Levant & de l'ambre gris, de chacun douze grains; mêlez tout ensemble pour en former ce baume.

Ayant pris six onces de savon de Venise, & l'ayant bien incisé, & mis dans un pot de terre verni, on l'y dissoudra sur un fort petit feu dans deux onces de suc de limons; puis on y ajoûtera le miel, & ensuite le frai de baleine & le baume du Pérou, & après avoir tiré le pot du feu, on y incorporera peu à peu les poudres, & enfin le musc & l'ambre gris & les huiles distillées.

On pulvérisera facilement le talc de Venise, si après en avoir exposé une piéce de moyenne grosseur au feu de flamme pendant demi quart d'heure, & bien chauffé le grand mortier de bronze avec son pilon, on l'y pile diligemment & avant que le mortier refroidisse, & si on le passe en même temps par un tamis de soie bien fin.

Ce baume blanchit, nettoie & adoucit la peau mieux qu'aucune pâte ni pommade qu'on puisse préparer: on s'en frotte les mains, & on s'en sert de même que des pâtes ordinaires, sans les laver après les avoir frotées de ce baume.

Balsamum sulphuris.

℞ Olei nucum juglandium expressi libr. ſ. Florum sulphuris unc. j. Salis tartari scrup. ij. Vini albi unc. ij.

Baume de soufre commun.

Prenez demi-livre d'huile de grosses noix tirée par expression; une once de fleurs de soufre; deux scrupules de sel de tartre; deux onces de vin blanc: tenez ces drogues au feu de digestion fort lent pendant huit jours dans une cucurbite de verre; puis faites-en la décoction au feu de sable fort petit jusqu'à la consomption du vin, & ayant laissé refroidir le tout, vous séparerez le baume par inclination, que vous garderez pour ses usages.

Le sel de tartre est ajoûté ici fort à propos pour aider à la dissolution des fleurs de soufre, & pour relever l'éclat de la couleur rouge du baume.

Après avoir mis les fleurs de soufre & le sel de tartre dans une petite cucurbite de verre, & avoir versé dessus l'huile de noix & le vin blanc, les ayant bien mêlés ensemble, on mettra la cucurbite sur un feu de digestion fort lent, & on l'y laissera pendant huit jours, en agitant de temps en temps les matières; puis ayant un peu augmenté le feu, on fera cuire le baume jusqu'à ce que l'humidité soit à peu près consumée; alors on tirera la cucurbite du feu, & quand les matières seront bien refroidies, on séparera par

inclination le baume clair de ses résidences, & on le gardera dans une bouteille de verre forte & bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

On trouvera en leur lieu la préparation des fleurs de soufre & celle du sel de tartre.

Le baume de soufre est fort estimé pour digérer, discuter & résoudre les matières cruës découlées & amassées en quelques parties du corps : on l'emploie en onction extérieure ; il sert de base à l'emplâtre diasulphuris, dont on trouvera la description parmi celles des autres emplâtres.

Il y en a qui emploient les huiles d'amandes douces, de semence de pavot blanc ou de térébenthine, à la place de celle de noix, pour la composition de ce baume. Ce changement n'en empêche pas les bons effets, & chacun en peut user à sa volonté : d'autres rendent encore ce baume plus composé, en y ajoûtant la myrrhe, l'aloës, le safran, & divers autres médicamens ; mais il est permis à un chacun de suivre ses intentions, sans qu'il soit nécessaire d'en mettre ici tant de descriptions.

Balsamum sulphuris anisatum.

℞ Florum sulphuris unc. j. Olei seminis anisi expressi unc. vj. Fiat ex arte balsamum.

Baume de soufre anisé.

Prenez une once d'huile de soufre & six onces d'huile d'anis tirée par expression ; mettez-les dans un matras, & l'ayant bien bouché, tenez-le au feu de digestion modéré, jusqu'à ce que les fleurs de soufre soient tout-à-fait dissoutes dans l'huile ; puis ayant laissé refroidir le tout, séparez le baume de ses résidences par inclination, & le garderez pour ses usages dans une bonne fiole de verre bien bouchée.

La volatilité de l'huile d'anis demande que le matras dans lequel seront les matières, soit bien bouché. Ce vaisseau doit être mis au bain de cendres modérément chaud, & y être tenu jusqu'à ce que les fleurs de soufre soient presque tout-à-fait dissoutes dans l'huile, & que le baume soit devenu bien rouge. On doit être cependant soigneux d'agiter de temps en temps les matières, pour avancer la dissolution des fleurs ; & lorsque le baume sera achevé, on le laissera bien refroidir, & l'ayant séparé par inclination de ses résidences, on le serrera dans une fiole forte & bien bouchée pour le besoin.

On pourroit bien employer l'huile distillée d'anis à la composition de ce baume ; mais parce qu'elle est plus volatile & plus sujette à dissipation que l'huile exprimée, & qu'on ne pourroit boucher si bien le matras que le baume ne souffrît une diminution considérable dans sa quantité, on y emploie l'exprimée.

Quelques-uns croient que les qualités de ce baume approchent fort de celles du baume naturel, parce qu'il échauffe & desséche modérément, & préserve de corruption. Il est aussi fort recommendé dans toutes les maladies de la poitrine, & principalement contre la toux, l'asthme, la pleuresie, & les ulcères du poumon. Il est fort propre contre les foiblesses & les indigestions de l'estomac ; il redonne l'appetit, dissipe les vents, & appaise toute sorte de coliques. On le loue aussi beaucoup contre la peste, & toutes les maladies épidémiques,

les maladies vénériennes, les fiévres continues & intermittentes & contre l'épilepsie. On le prend intérieurement dans des liqueurs convenables, depuis trois jusqu'à dix ou douze gouttes. On peut aussi s'en servir en onction sur l'estomac ou sur le nombril pour les maladies de l'estomac ou pour les coliques

Balsamum Arcæi.

℞ Sevi hircini libr. ij. Terebinthinæ Venetæ, & gummi elemi, ana libr. j. ſ. Axungiæ porci libr. j. Fiat ex arte balsamum.

Baume d'Arcæus.

Prenez deux livres de suif de bouc, de la térébenthine de Venise & de la gomme elemi, de chacun une livre & demie; une livre de graisse de pourceau, pour la composition réguliére de ce baume.

Ayant fait liquéfier la gomme élemi coupée en petites piéces sur un fort petit feu, on y ajoûtera la térébenthine, le suif de bouc & la graisse de pourceau, & lorsque toutes choses seront bien dissoutes, on les passera par une toile neuve, pour en séparer les ordures qui se peuvent trouver principalement dans la gomme élemi: on serrera le baume ainsi coulé lorsqu'il sera froid, & on le gardera pour le besoin.

On estime & on emploie beaucoup le baume d'Arcæus, pour incarner & consolider toute sorte de plaies & d'ulcères, comme aussi pour les fractures & dislocations des os, & pour guérir les contusions & les blessures des nerfs. Ce baume est fort en usage, quoique sa description ne se trouve que dans fort peu de dispensaires.

* *Balsamum Lucatelli.*

℞ Olei amygd. dulc. libr. j. Terebinthinæ Argentor. ceræ flavæ, ana unc. vj. Santali rubri drach. vj. Liquefiat cera leni igne cum aliquâ parte olei, deinde adde oleum reliquum, terebinthinam & denique santalum.

Baume de Lucatelli.

Prenez une livre d'huile d'amandes douces; de la térébenthine de Strasbourg, de la cire jaune, de chacun six onces; du santal rouge, six gros: on fera fondre la cire sur un feu doux dans une partie de l'huile; lorsqu'elle sera fondue, on ajoûtera le reste de l'huile, ensuite la térébenthine, & enfin le santal rouge.

Quelques-uns substituent le sang de dragon en larmes au santal rouge, ce qui est meilleur, tant parce que cette gomme a plus de vertu, que parce qu'elle s'incorpore mieux avec l'huile, & donne au baume une plus belle couleur.]

Balsamum Hispanicum.

℞ Frumenti integri, radicum valerianæ, cardui benedicti contusarum, ana unc. j. Vini albi libr. j. Olei hyperici unc. vj.

℞ Thuris electi subtiliter pulverati unc. ij. Terebinthinæ Venetæ unc. viij. Fiat balsamum.

Baume d'Eſpagne.

Prenez du froment entier, des racines écraſées de valériane & de chardon-bénit, de chacun une once, & une livre de vin blanc; mettez tout enſemble dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant bien bouché, tenez-les en digeſtion ſur les cendres à demi chaudes pendant vingt-quatre heures; puis y ayant ajoûté ſix onces d'huile de mille-pertuis, faites-en la décoction au bain-marie bouillant juſqu'à la conſomption du vin, la coulant après & exprimant les matières; puis

Prenez encore deux onces de bon encens pulvériſé ſubtilement, & huit onces de térébenthine de Veniſe; incorporez-les enſemble doucement ſur un petit feu pour mêler avec l'huile ſuſdite, & ainſi ſera fait ce baume.

Fabricius ab Aquâpendente s'eſt toujours ſervi de ce baume avec ſuccès, d'où vient que quelques-uns le lui ont attribué? Il eſt excellent pour la guériſon de toute ſorte de plaies, & même de celles qui arrivent aux parties nerveuſes, & on aſſure qu'il peut les guérir dans vingt-quatre heures, ſi on y procéde de la manière qui ſuit. Il faut d'abord laver la plaie avec de bon vin blanc froid, puis l'oindre avec ce baume chaud; & ſi elle eſt profonde, il faut y ſeringuer du baume chaud, & faire rejoindre les bords de la plaie, avec les ligatures ou bandages & compreſſes, oignant en même temps les bords & les environs de la plaie avec le baume, & y mettant deſſus une compreſſe trempée dans le même baume, & ſur cette compreſſe une autre trempée dans de gros vin & exprimée, & par deſſus celle-ci encore une autre toute ſéche.

Balſamum viride Metenſium.

℞ Olei ſeminis lini expreſſi & olivarum, ana libr. j. Laurini unc. j. Terebinthinæ Venetæ unc. ij. Simul igne lentiſſimo liqua, refrigeratiſque permiſce olei ſtillati baccarum juniperi unc. ſ. Viridis æris ſubtiliter pulverati drach. iij. Aloës ſuccotrinæ ſubtiliter pulveratæ drach. ij. Vitrioli albi drach. j. ſ. Olei caryophyllorum drach. j. Fiat balſamum.

Baume verd de Metz.

Prenez des huiles de ſemence de lin tirées par expreſſion & d'olives, de chacun une livre; une once d'huile de laurier; deux onces de térébenthine de Veniſe: mettez-les enſemble ſur un fort petit feu à fondre; puis étant refroidies, mêlez parmi demi-once d'huile diſtillée de baies de genévrier, trois gros de verd de gris bien pulvériſé, deux gros d'aloës ſocotrin auſſi bien pulvériſé, un gros & demi de vitriol blanc, & un gros d'huile de girofles, & ainſi ſera fait ce baume.

Ayant choiſi des huiles d'olives & de lin bien dépurées, & les ayant miſes enſemble ſur un fort petit feu dans une poële, on y incorporera la térébenthine & l'huile de laurier; puis ayant ôté la poële du feu & laiſſé bien refroidir le tout, on y mêlera peu à peu le verd de gris, le vitriol blanc, & l'aloës ſocotrin ſubtilement pulvériſés; puis on y ajoûtera les huiles

distillées de girofles & de baies de genévrier, & toutes choses étant bien mêlées, le baume sera fait.

Schroder décrit ce baume dans son Livre, & dit que Monsieur Duclos, Médecin de Metz, le lui avoit communiqué pour un très-bon reméde; personne n'en doutera, lorsqu'on sçaura que c'est le même baume verd qui a procuré beaucoup de réputation depuis quelques années à certaines personnes à Paris, prétendant être les seuls qui en eussent la recette, quoiqu'apparemment ils ne l'ayent eue que du même Auteur, ou de ceux à qui il avoit voulu la communiquer.

Ce baume est très-bon pour la guérison de toutes sortes de plaies, soit qu'elles ayent été faites par le fer, ou par armes à feu; pour s'en servir, on doit laver la plaie avec du vin chaud, puis l'oindre chaudement de ce baume, & y appliquer des plumaceaux qui en soient imbibés, & mettre sur tout cela l'emplâtre stiptique que je décrirai ci-après. Les effets de ce baume sont de mondifier les plaies, de les incarner & de les cicatriser; il est aussi singulier pour la guérison des morsures des bêtes venimeuses & des ulcères fistuleux & malins.

Balsamum Samaritani.

℞ Olei communis, vini generosi, ana partes æquales. Fiat balsamum.

Baume du Samaritain ou de l'Evangile.

Prenez de l'huile commune & de bon vin parties égales; faites cuire tout ensemble à petit feu dans un pot de terre verni jusqu'à la consomption du vin, ainsi vous aurez un baume fait que vous garderez pour ses usages.

On donne à ce reméde le nom de baume du Samaritain ou de l'Evangile, parce que le charitable Samaritain de l'Evangile ayant trouvé un misérable couvert de plaies & moribond, ne se servit pas d'autres remédes pour sa guérison. On peut préparer ce baume en tout temps, avec parties égales de bon vin & d'huile d'olives, cuits ensemble à petit feu dans un pot de terre verni jusqu'à l'entière consomption du vin.

Ce baume, quoique fort simple, n'est pas à mépriser, car on peut s'en servir utilement pour mondifier & consolider les plaies simples, & sur-tout les nouvelles.

* *Balsamum nervinum.*

℞ Olei palmæ recentis, nucis moschatæ, medullæ cervi, cruris bovis, ana unc. iv. Axungiæ viperinæ, humanæ, taxi, ana unc. j. Oleorum stillatitiorum lavendulæ, menthæ, rorismarini, salviæ, thymi, caryophyllorum, ana drach. j. Camphoræ drachm. ij. Balsami Tolutani sicci, soluti in spirit. vin. s. q. unc. j. Misce simul, & fiat balsamum.

Baume nervin.

Prenez de l'huile de palme nouvelle, de l'huile de muscade, de la moëlle de cerf, de bœuf, de chacun quatre onces; de la graisse de vipères, humaine, de blereau, de chacune une once; des huiles distillées de lavande, de menthe, de romarin, de sauge, de thym, de girofle, de chacune un gros; du

camphre, deux gros; du baume de Tolu sec, qu'on fera dissoudre dans une suffisante quantité d'esprit de vin, une once : mêlez le tout, & faites-en un baume.

Balsamum Commendatoris.

℞ Radicis angelicæ Bohemicæ minutim concisæ, olibani, ana unc. ſ. Florum hyperici siccatorum unc. j. Spirit. vini rectific. libr. ij. & unc. iv. Digerantur simul per octiduum calore balnei, in vase clauso identidem agitando; tum recipe balsami Tolutani unc. j. Styracis calamitæ unc. ij. Benzoini unc. iij. Aloës, myrrhæ, ana unc. ſ. Adde, si lubet, ambari cineritii gr. vj. Contrita injiciantur in tincturam supradictam, digerantur adhuc per quindecim dies : fiat colatura.

Baume du Commendeur.

Prenez de la racine d'angélique de Bohême hachée bien menu, de l'oliban, de chacun une demi-once; des fleurs séches de mille-pertuis, une once; de l'esprit de vin rectifié, deux livres quatre onces; faites-les digérer pendant huit jours au bain-marie dans un vaisseau fermé, en remuant de temps en temps; ensuite prenez du baume de Tolu, une once; du styrax calamite, deux onces; du benjoin, trois onces; de l'aloës & de la myrrhe, de chacun une demi-once, & si vous voulez, six grains d'ambre gris; réduisez ces choses en poudre, jettez-les dans la teinture ci-dessus, laissez-les digérer encore pendant quinze jours, ensuite passez-les.]

Balsamum balsaminæ.

℞ Florum, foliorum & fructuum balsaminæ, ana unc. iv. Radicum consolidæ majoris, ophioglossi, aristolochiæ rotundæ, valerianæ majoris, ana unc. ij. Visci in folliculis ulmi reperti, succi cancrorum fluviatilium, foliorum pervincæ, saniculæ, summitatum floridarum hyperici, & galii lutei, ana unc. j. ſ. Olei olivarum libr. iv. Fiat balsamum.

Baume de pomme de merveille.

Prenez des fleurs, des feuilles & des fruits de pomme de merveille, de chacun quatre onces; des racines de grande consoude, de langue de serpent, d'aristoloche ronde & de grande valériane, de chacun deux onces; de la glu trouvée dans les follicules d'orme, du suc d'écrevisses de rivière, des feuilles de pervenche & de sanicle, des sommités fleuries de mille-pertuis & de caille-lait jaune, de chacun une once & demie, & quatre livres d'huile d'olives : ayant pilé ce qui se doit piler, & le tout mis dans un vaisseau de verre, son couvercle par dessus, vous l'exposerez aux rayons du soleil d'été pendant douze jours; puis vous en ferez la décoction au bain-marie bouillant jusqu'à la consomption de l'humidité, & ensuite la colature & expression; & ayant bien clarifié l'huile, vous mêlerez parmi demi-livre d'huile distillée de la gomme sandaraque, & le baume sera fait.

On choisira les médicamens de ce baume autant bons & nouveaux qu'on pourra les trouver, & après avoir bien écrasé au mortier de marbre ceux qui le doivent être, & mêlé toutes choses avec l'huile dans un vaisseau de verre ou de terre verni étroit d'embouchure, & l'avoir bien bouché, on

l'exposera au soleil pendant douze jours ; puis ayant mis le vaisseau dans le bain-marie, on fera bouillir le bain jusqu'à ce que l'humidité des médicamens soit à peu près consumée ; après quoi on coulera & exprimera fortement les matières, & ayant bien séparé l'huile de ses lies, on y incorporera demi-livre distillée de la gomme sandaraque, & le baume sera fait ; il doit être gardé dans une bouteille de verre forte & bien bouchée.

Il est fort estimé pour la guérison de toutes sortes de plaies, & particuliérement pour celles des parties nerveuses & pour guérir les brûlures ; il appaise les douleurs des hémorrhoïdes, réunit & consolide les fentes des mammelles, sur-tout si on y ajoute tant soit peu de camphre ; il efface les cicatrices de la peau, étant mêlé avec l'huile d'œufs.

Balsamum anodinum.

℞ Foliorum urticæ urentis, plantaginis, mercurialis & majoranæ, ana manip. iij. Olei nucis juglandis expressi libr. x. Vini albi generosi libr. ij. Fiat balsamum.

Baume pour appaiser les douleurs.

Prenez des feuilles d'ortie, de plantain, de mercuriale & de marjolaine ; de chacun trois poignées, dix livres d'huile de noix tirée par expression, & deux livres de bon vin blanc ; ayant bien écrasé les herbes, & les ayant mises avec l'huile & le vin dans un pot de terre verni avec son couvercle par dessus, on les tiendra vingt-quatre heures en digestion sur les cendres chaudes ; puis on en fera la décoction à petit feu jusqu'à ce que le vin soit presque tout consumé, faisant ensuite la colature & expression des matières, & purifiant bien le baume, qu'on gardera pour ses usages.

Après avoir bien écrasé les herbes dans un mortier de marbre & les avoir mises dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, avec l'huile de noix & le vin blanc ordonnés, on couvrira bien le pot, & après l'avoir tenu en macération sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, on fera cuire fort lentement les matières, jusqu'à ce que le vin soit presque consumé ; puis ayant coulé & bien exprimé le tout, & séparé le baume de ses lies, on le gardera pour le besoin.

Ce baume est particuliérement recommendé pour appaiser les douleurs des articles, tant celles qui viennent par quelque plaie, piquure ou froissement, que celles qui arrivent par l'épanchement de quelque humeur âcre sur quelque partie. On s'en sert en onction extérieure, & on ne manque pas d'en recevoir un prompt soulagement, sur-tout lorsque la partie est entamée.



CHAPITRE IV.

Des embaumemens des corps morts.

Pulvis pro condiendis cadaveribus.

℞ Myrrhæ, aloës, ana libr. xvj. Salis tartari & tamarisci, asphalti, summitatum siccarum absinthii, scordii & centaurii minoris, radicum siccarum imperatoriæ, gentianæ, angelicæ, carlinæ, & aristolochiæ rotundæ, ana libr. iij. Cardamomi vulgaris, piperis nigri & zinziberis, ana libr. iv. Cinnamomi, caryophyllorum, labdani & acori veri, ana libr. ij. Misce, fiat pulvis.

Poudre pour embaumer les corps morts.

Prenez de la myrrhe & de l'aloës, de chacun seize livres; du sel de tartre & de tamaris, de l'asphalte, des sommités sèches d'absinthe, de scordium & de petite centaurée, des racines sèches d'impériale, de gentiane, d'angélique, de carline & d'aristoloche ronde, de chacune trois livres; du cardamome commun, du poivre noir & du gingembre, de chacun quatre livres; de la canelle, du girofle, du labdanum & du vrai acore, de chacun deux livres; faites une poudre grossière de tous ces médicamens pour l'usage.

LA quantité de cette poudre ne se trouvera pas excessive, si le corps qu'on doit embaumer est grand, & sur-tout si l'on veut en embaumer toutes les entrailles, comme j'ai fait quelquefois; cela n'empêche pas qu'on ne puisse se contenter de la moitié de la dose si le corps qu'on veut embaumer est petit. Il ne faut jamais épargner la poudre, & ayant soigneusement recherché toutes les cavités des ouvertures qu'on a faites, les en bien remplir, & en fourrer par-tout autant que la peau en pourra contenir; puis ayant arrosé le dessus de la poudre avec de bon esprit de vin, afin qu'elle puisse en quelque sorte se corporifier, & ayant rejoint & cousu la peau de toutes les ouvertures qu'on avoit faites, on oindra bien tout le corps de baume du Pérou, sur lequel on répandra autant qu'il faudra de la poudre qui suit, pour en faire une espèce de croûte épaisse d'un travers de doigt sur toute la superficie du corps.

Pulvis pro aspergendis cadaveribus conditis.

℞ Styracis, benzoini, ireos Florentiæ, ana libr. iv. Summitatum majoranæ, florum aurantiorum & lavendulæ, tacamahacæ odoratæ, ana libr. ij. Ligni rhodii, acori veri, ana libr. j. Labdani, cassiæ caryophyllatæ, ana libr. ſ. Fiat pulvis.

Poudre pour saupoudrer les corps morts embaumés.

Prenez du storax, du benjoin, & de l'iris de Florence, de chacun quatre livres; des sommités de marjolaine, des fleurs d'oranges & de lavande, de la tacamahaque odorante, de chacun deux livres; du bois de roses & du vrai acorus,

acorus, de chacun une livre; du labdanum & de la casse giroflée, de chacun demi-livre; faites une poudre grossière de toutes ces drogues pour l'usage.

On saupoudrera bien tout le corps de cette poudre, à mesure qu'on l'aura froté de baume du Pérou, & on sera ensorte qu'il y ait par-tout & tout autour du corps l'épaisseur d'un travers de doigt de cette poudre, comme j'ai déja dit : puis ayant enveloppé le corps d'une toile cirée, & l'ayant mis dans la bière de plomb & bien soudé les jointures, il sera en état d'être transporté si loin que l'on voudra, & d'être conservé jusqu'à la fin des siécles.

Mais si l'on avoit dessein de garder quelque temps le corps sans l'enfermer dans la bière, & si l'on vouloit même le faire voir pendant plusieurs semaines la face découverte dans un lit de parade, habiller le corps, lui mettre des gants, des bas & des souliers; on préparera une toile cirée blanche odorante, qu'on coupera en longues bandes larges de trois ou quatre doigts, dont on enveloppera séparément les bras, les jambes, les cuisses, & ensuite tout le corps, appliquant les bandes en biais par dessus la poudre. Par ce moyen on pourra aussi faire parade de ses cheveux & tenir sa face découverte, pourvu qu'on ait soin de la bassiner souvent d'esprit de vin bien rectifié, & même d'y tenir dessus des linges trempés dans le même esprit, pendant que le corps n'est pas exposé en vue. On peut aussi remplir un oreiller de la poudre aromatique que je viens de décrire & le mettre sous la tête du corps, & en remplir de petits coussins & les mettre aux côtés & aux pieds du corps; la composition de la toile cirée est telle.

Tela cerata aromatica.

℞ Ceræ albæ libr. vj. Olei expressi nucis moschatæ, oleorum stillatorum lavendulæ, corticis aurantiorum & citri, ana unc. ij.

Toile cirée aromatique.

Prenez six livres de cire blanche de l'huile de noix muscade tirée par expression, des huiles distillées de lavande, d'écorce d'orange & de citron, de chacun deux onces; mêlez les huiles avec la cire fondue sur un petit feu, & en imbibez une toile de lin pour l'usage susdit.

Ayant bien brisé la cire blanche, on la fera fondre sur un fort petit feu dans une bassine étamée bien large & pointue en bas; puis y ayant mêlé les huiles, on en imbibera bien également une toile blanche bien fine.

Pour ce qui est du cerveau & de toutes les parties internes du corps & même des chairs & des graisses qu'on auroit trouvé à propos de séparer, on pourra les embaumer avec la première poudre; & pour cet effet après avoir bien lavé les intestins, & fait de longues & profondes incisions dans le cœur, les poumons, le foie, la rate & les reins, & avoir aprêté un baril de plomb de mesure, on en couvrira le fond d'une portion de la poudre, & ayant arrosé toutes les parties avec de bon esprit de vin, on commencera de les arranger dans le baril, & de les bien environner de poudre, & on

aura ſoin d'en bien remplir les fentes qu'on aura faites au cœur, au foie, &c. & on continuera de les y arranger les unes après les autres, juſqu'à ce qu'on ait employé toute la poudre, & que le baril en ſoit tout-à-fait rempli ; enſuite on ſoudera bien les jointures du baril, & par ce moyen toutes ces parties ſe convertiront en une maſſe capable d'être conſervée tout auſſi long-temps que le baril même. On pourroit auſſi mettre le cœur embaumé comme j'ai dit, dans une boëte de plomb de meſure, & le garder à part.

Le corps auſſi ne ſe conſervera pas moins, ſi après avoir été expoſé en vue autant de temps qu'on l'a deſiré, on en frotte la tête, la face & tous les endroits découverts de baume du Pérou, ſi on les enveloppe de la poudre & de la toile cirée aromatique, de même que tout le reſte du corps l'a été, & ſi ayant bien ſoudé toutes les jointures de la bière dans laquelle on a enfermé le corps, on la place dans une tombe où elle puiſſe demeurer en ſon entier.

CHAPITRE V.

Des Onguents, Linimens & Cérats.

LES onguents, les linimens & les cérats ſont des médicamens compoſés, deſtinés principalement à des onctions ou applications extérieures ſur diverſes parties du corps, tant pour les guérir, que pour les ſoulager dans les maux qui leur arrivent : les linimens, les onguents & les cérats différent entr'eux principalement en leur conſiſtance, dans laquelle les onguents tiennent le milieu ; enſorte qu'on donne fort ſouvent le nom d'onguent aux uns & aux autres. Les huiles ſont les baſes ordinaires des linimens, des onguents & des cérats ; on y ajoûte la cire, les axonges ou les ſuifs, & diverſes parties de plantes, d'animaux & de minéraux, tant pour les vertus qu'elles leur fourniſſent que pour donner de la conſiſtance aux huiles, & compoſer des remédes qui, en ſéjournant long-temps ſur les parties, puiſſent leur communiquer à loiſir leur vertu. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe compoſer des linimens & des onguents avec diverſes graiſſes, ſans aucune huile & ſans aucune cire, comme entr'autres pluſieurs pommades, & qu'on n'en puiſſe même compoſer ſans huile, ſans graiſſe & ſans cire, comme l'onguent Ægyptiac ; mais on trouvera beaucoup plus d'onguents dont l'huile ſera la principale matière, & qui recevront leur conſiſtance de la cire, que de ceux qui ne recevront ni huile ni cire dans leur compoſition. A l'égard du cérat, on n'en ſçauroit faire de véritable ſans cire, parce que c'eſt elle qui lui donne le nom.

La proportion ordinaire de l'huile & de la cire dans la compoſition des onguents, eſt de trois onces de cire ſur douze onces d'huile ; & ſi l'on doit y mêler des poudres, on peut y en mettre depuis une once juſqu'à deux, & même on le diſpenſe quelquefois d'excéder cette proportion. On met quatre onces de cire ſur douze onces d'huile dans la compoſition des cérats, au lieu

qu'on se contente de deux onces de cire sur douze onces d'huile, lorsqu'on veut faire un liniment. On doit néanmoins avoir égard à la saison, & mettre tant soit peu plus de cire en été qu'on ne feroit en hiver; mais parce que bien souvent les descriptions des onguents contiennent des résines, des axonges ou des suifs, même des gommes qui tiennent en partie lieu de cire, il est fort nécessaire que le Pharmacien y ait particuliérement égard, & qu'il sçache si bien proportionner les uns & les autres, & si bien faire le mêlange de tous les médicamens, que l'union & la consistance en puissent être louables. Il faut aussi qu'il sçache bien employer & ménager son feu, & même quelquefois s'en passer tout-à-fait suivant la nature des onguents. On trouvera de quoi se contenter sur toutes ces choses dans les descriptions & préparations qui suivent.

* *Onguentum album simplex.*

℞ Axungiæ porcinæ depuratæ libr. ſ. Ceræ albæ unc. ij. Spermatis ceti unc. j. ſ. Olei olivar. unc. j. Leni igne liquentur & assiduè moveantur ab igne remota donec frigescat unguentum.

Onguent blanc simple.

Prenez du sain-doux bien lavé, une demi-livre; de la cire blanche, deux onces; du blanc de baleine, une once & demie; de l'huile d'olives, une once: faites-les fondre sur un feu doux, & ensuite retirez-les & les remuez continuellement jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi.

On pourra animer cet onguent de la vertu du camphre, en faisant dissoudre un gros & demi de cette résine dans quelques gouttes d'huile d'amandes douces, & l'incorporant à l'onguent précédent.]

Unguentum rosatum.

℞ Axungiæ porci masculi purgatæ & sæpius lotæ, rosarum rubrarum recentium contusarum, ana libr. iv. Rosarum pallidarum recentium contusarum libr. iv. Fiat unguentum.

Onguent rosat.

Prenez de la graisse de pourceau mâle, dépouillée de ses membranes & lavée plusieurs fois, & des roses rouges fraîches cueillies, de chacun quatre livres; mêlez-les ensemble dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant bien couvert, tenez-le en digestion au bain-marie raisonnablement chaud pendant six heures, après lesquelles vous ferez la décoction des matières au bain bouillant une bonne heure, & ensuite la colature & expression; puis ayant coulé l'onguent, mêlez-y quatre livres de roses pâles fraîches pilées; & vous servant du même pot bien couvert, faites une seconde macération & décoction du tout, pendant le même temps susdit, & pareillement la colature & expression; ensuite purifiant l'onguent de toutes ses impuretés, on le gardera dans un lieu tempéré pour ses usages.

On ne doit pas à Paris se mettre en peine d'aprêter par avance dans l'hiver la graisse de pourceau pour la préparation de cet onguent, puisqu'on

y tue des pourceaux pendant toute l'année; vu même que toute graiſſe eſt meilleure nouvelle que gardée. On tombe d'accord que celle des pourceaux mâles eſt plus ferme, & qu'elle eſt préférable à celle des truies. On doit dépouiller cette graiſſe de ſa tunique, la couper en morceaux, la bien laver en eau fraîche, & l'ayant fait fondre dans un pot de terre verni ſur un fort petit feu, paſſer de temps en temps par un linge ce qui ſera fondu, & garder à part pour les onguents chauds, la graiſſe qui aura été fondue & paſſée la dernière.

On prendra cette première graiſſe bien lavée, & l'ayant mêlée avec autant peſant de gros boutons de roſes rouges bien écraſés, on mettra le tout dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra pendant ſix heures dans un bain entre tiéde & bouillant; puis on fera bouillir le bain une heure durant, & ayant coulé & fortement exprimé le tout, on prendra une pareille quantité de roſes pâles, nouvellement épanouies, & les ayant bien écraſées & mêlées avec la graiſſe ſortie de l'expreſſion dans le même pot, l'ayant bien bouché, on le tiendra pendant ſix heures dans le bain entre tiéde & bouillant; après quoi on coulera & exprimera fortement le tout, & ayant laiſſé refroidir l'onguent, & l'ayant bien ſéparé de ſes lies, on le gardera pour le beſoin. Cependant ſi l'on deſire donner à cet onguent la couleur des roſes, il faut un quart-d'heure avant que de le couler la dernière fois, jetter dedans deux onces de racines d'orcanette, nommée des Latins *Anchuſa*, ou même y en mettre un peu davantage, ſi l'on vouloit en augmenter la couleur; car l'ayant bien plongée & un peu agitée dans l'onguent, elle ne manquera pas de lui communiquer cette couleur, ſans faire aucun changement conſidérable à ſa vertu. Et ſi on vouloit conſerver à l'onguent ſa couleur blanche, & lui imprimer la bonne odeur des roſes, on y réuſſira en n'y employant que les roſes de damas ſans aucune orcanette, & en procédant au reſte de même que j'ai dit pour l'onguent roſat ordinaire.

On pourroit bien à l'imitation des Anciens, ajoûter à cet onguent un ſixième de ſon poids d'huile d'amandes douces, ſi l'on vouloit lui donner la conſiſtance de liniment; mais on trouvera peu de perſonnes qui le deſirent ainſi, & qui n'aiment mieux que l'onguent ait un peu plus de fermeté, vu même qu'aux pays chauds pluſieurs y ajoûtent un peu de cire blanche pour lui donner un peu plus de conſiſtance. On pourroit bien auſſi n'y employer que les roſes rouges; mais on reconnoîtra que la moitié des roſes pâles qui y eſt ordonnée, rend l'onguent plus odorant, ſans qu'il en ſoit moins rafraîchiſſant.

On peut auſſi préparer ſans feu un onguent roſat, de même qu'on prépare les pommades de jaſmin en la manière qui ſuit; ayez deux vaiſſeaux de fayance larges & plats, verſez dans chacun d'eux de la graiſſe de pourceau mâle fondue, bien lavée, & préparée comme pour l'onguent roſat ordinaire, & faites enſorte qu'il y en ait dans tout le creux des vaiſſeaux l'épaiſſeur d'un petit travers de doigt; rempliſſez alors le vuide de l'entre-deux de ces deux vaiſſeaux de feuilles mondées de roſes de Damas, cueillies de bon matin & nouvellement épanouies, & ayant couvert les vaiſſeaux loin l'un de l'autre

dans un cabinet bien fermé, laissez-les y jusques vers le soir, & ayant rejetté ces roses, mettez y en d'autres nouvelles, & ayant rejoint les vaisseaux, laissez-les ainsi jusqu'au lendemain matin. Continuez le même renouvellement de roses, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que la graisse soit suffisamment chargée de l'odeur des roses, & vous aurez un onguent fort blanc & fort odorant, qui pourra porter le nom de pommade de roses, & qu'on doit garder en un lieu frais dans un pot de verre ou de fayance bien bouché. On peut, suivant cette méthode, préparer des pommades de violettes, d'œillets, de jonquilles & de toutes sortes de fleurs odorantes.

L'onguent rosat est fort usité contre toute sorte d'inflammations externes, & particuliérement contre les flegmons, les éréſipelles & les dartres; contre les douleurs de tête, pour provoquer doucement le sommeil, tempérer la chaleur excessive de l'estomac, celle du foie & des reins, appaiser les douleurs des hémorrhoïdes, dissiper les feux volages qui arrivent au visage, & guérir les petits boutons & les ulcères qui y arrivent, comme aussi pour réprimer les sérosités âcres, éteindre les inflammations des parties naturelles des hommes & des femmes, & pour guérir les rougeurs & les boutons qui tourmentent ordinairement les petits enfans dans leur maillot. On ordonne aussi souvent l'onguent rosat pour la base des onguents & des pommades qu'on prépare pour la gale.

Unguentum album.

℞ Olei rosati libr. iij. Ceræ albæ unc. ix. Cerusæ Venetæ libr. j. Camphoræ drach. j. ſ. Fiat unguentum.

Onguent blanc ou de céruse.

Prenez trois livres d'huile rosat; neuf onces de cire blanche; une livre de céruse de Venise, & un gros & demi de camphre pour composer cet onguent selon l'art.

Ayant choisi de la céruse de Venise bien blanche, bien pesante & bien friable, on la pulvérisera, & on en frottera les pains sur la toile d'un tamis de crin renversé, & on recevra la poudre sur un papier qu'on aura mis au dessous; puis ayant mis cette poudre dans une terrine assez grande, on l'y lavera plusieurs fois dans de l'eau bien nette toujours rechangée, en remuant souvent la poudre de céruse avec une espatule de bois, & versant l'eau par inclination, quand la poudre sera descendue au fond; & lorsque l'eau des lotions sera insipide, on fera la dernière lotion de la céruse avec de l'eau rose, en agitant de temps en temps la céruse, & laissant séjourner l'eau pendant cinq ou six heures, au bout desquelles on la versera par inclination, & on fera sécher à l'ombre la céruse couverte d'un papier. On mettra alors la cire blanche brisée & l'huile ordonnée, dans un pot de terre verni, & le pot dans le bain bouillant, & dès que la cire sera fondue, ayant tiré le pot du bain, on agitera cette dissolution avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'elle commence à s'épaissir, auquel temps on y mêlera la céruse en poudre, & on continuera d'agiter l'onguent jusqu'à ce qu'il soit presque refroidi. Ceux qui voudront y ajoûter le camphre, pourront le faire liquéfier

dans une petite portion de l'huile, & les incorporer avec l'onguent, lorsqu'il sera refroidi; ils pourront aussi alors y ajoûter les blancs d'œufs, s'ils le desirent, étant soigneux de bien agiter l'onguent pour faire une union bien exacte de toutes choses.

On emploie fort souvent cet onguent pour guérir les brûlures, les érésipelles, les gratelles & la plûpart des maladies de la peau, qui viennent d'une pituite salée ou d'une bile brûlée : il est aussi fort propre pour appaiser les démangeaisons & l'intempérie chaude des ulcères, pour dessécher les écorchures, & dissiper les rougeurs qui arrivent aux enfans, aux cuisses & ailleurs, de même que les contusions, & pour consolider les plaies légères; car il rafraîchit, resserre, desséche & cicatrise manifestement les maux qui en ont besoin.

* *Unguentum ad ambusta.*

♃ Foliorum sambuci, hyosciami, solani scandentis, stramonei, ana manip. j. Axungiæ porcinæ depuratæ libr. ij. Coque donec folia crispa & exsiccata appareant, tum semi refrigeratum cola, & serva ad usum.

Onguent pour la brûlure.

Prenez des feuilles de sureau, de jusquiame, de morelle & de stramonium, de chacun une poignée; du sain-doux, deux livres; faites cuire ces feuilles dans le sain-doux jusqu'à ce qu'elles cessent de pétiller & qu'elles soient bien séches; alors laissez à moitié refroidir & passez l'onguent, que vous garderez pour l'usage.

Cet onguent est excellent pour appaiser promptement les douleurs des brûlures & pour les faire guérir sans affreuses cicatrices. On peut se servir dans le même cas de bon esprit de vin qu'on appliquera sur la brûlure le plutôt qu'il sera possible, ou au défaut de l'un ou de l'autre de ces médicamens, quelques-unes des feuilles des plantes qui entrent dans la composition de cet onguent, sur-tout du stramonium.]

Unguentum populeum.

♃ Gemmarum populi nigræ contusarum libr. j. ſ. Axungiæ porci masculi libr. iv. Foliorum contusorum violæ, umbilici veneris, rubi, papaveris nigri, mandragoræ, hyosciami, solani, lactucæ, sempervivi majoris & minoris, & bardanæ majoris, ana unc. iv. Fiat unguentum.

Onguent populeum.

Prenez une livre & demie de boutons de peuplier noir bien écrasés, & quatre livres de graisse de porc mâle; mettez-les dans un pot de terre verni, mélant tout ensemble, & l'ayant couvert gardez-le à la cave jusqu'au mois de Mai ou Juin. Alors ayant placé le même pot où sont les matières au bain bouillant, ajoûtez-y des feuilles écrasées de violettes, de nombril de Venus, de ronce, de pavot noir, de mandragore, de jusquiame, de morelle, de laitue, de grande & petite joubarbe & de la grande bardane, de chacun quatre onces; ayant continué la décoction de toutes ces herbes dans le même pot & au même bain bouillant

jusques à ce que toute l'humidité soit consumée, vous coulerez ensuite & exprimerez le tout, purifiant bien l'onguent, que vous garderez en un lieu tempéré pour le besoin.

Les diverses saisons dont on doit profiter, pour avoir tous les simples qui entrent dans cet onguent, sont cause qu'il y faut mettre la main pour le moins deux fois; car lorsque les boutons de peuplier paroissent, on ne sçauroit trouver que les feuilles de violettes & quelques autres herbes qu'on voit presque en tout temps; d'où vient qu'il est même plus à propos de différer de les mêler dans l'onguent jusqu'à ce que toutes les autres plantes soient en état.

Ayant fait cueillir les boutons du peuplier, lorsqu'ils commencent à s'ouvrir & à faire paroître la pointe de leurs feuilles, on les écrasera bien dans le mortier de marbre; puis ayant fait fondre doucement la graisse dans un pot de terre verni suffisamment grand, sur un fort petit feu, on les y mêlera bien, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra à la cave, ou en un lieu frais, jusqu'à ce que toutes les herbes soient en état d'être cueillies, & sur-tout le solanum, qui est la plante la plus tardive. Il y en a qui exposent au soleil l'infusion du peuplier, mais la fraîcheur semble plus convenable à un onguent destiné pour rafraîchir, vû même qu'il ne s'agit que de conserver la vertu des boutons du peuplier jusqu'à ce qu'on les cuise parmi le reste.

Lors donc qu'on pourra avoir toutes les herbes à la fois, les ayant bien pilées dans un mortier de marbre, & mis le pot de l'infusion du peuplier dans le bain bouillant, on les mettra avec le peuplier, & ayant couvert le pot, on continuera de faire bouillir le bain, remuant les matières de temps en temps avec une espatule de bois, & recouvrant le pot, jusqu'à ce que l'humidité des herbes soit presque consumée. Alors ayant tiré le pot du bain, on coulera & exprimera fortement toutes les matières; puis ayant laissé refroidir l'onguent, on en séparera les lies & les humidités, & on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

Il y en a qui ont voulu qu'on ajoûtat du vin à l'onguent pendant sa cuite; d'autres ont eu recours au suc de morelle & à l'eau rose; mais si on a soin de mettre toutes les herbes à la fois dans l'onguent, lorsqu'on le veut cuire, & si on les emploie bien fraîches, elles fourniront autant d'humidité qu'il en faut pour la cuite de l'onguent, & il aura tout le temps nécessaire pour se charger suffisamment de la couleur & de la vertu de tous les simples. La plûpart des Auteurs ont aussi voulu qu'on macérât les herbes huit ou dix jours avant que de cuire l'onguent; mais ce seroit un temps employé fort inutilement, puisque des herbes récentes bien pilées ne manquent pas de communiquer suffisamment leur vertu à l'onguent dans la cuite qu'elles souffrent, sans qu'il soit nécessaire de les macérer auparavant ni sur le feu ni hors du feu, & que la partie résineuse des boutons de peuplier se dissolvant facilement dans le même onguent, leur vertu s'y communique toute entière par la même cuite.

Quant à ce que quelques-uns ont cru que tous les médicamens de l'onguent populeum étoient froids, on doit être persuadé par le goût & l'odeur aromatique des boutons de peuplier, & par leur partie résineuse & inflammable, qu'ils ne manquent pas de parties chaudes, non plus que la bardane; mais cela n'em-

pêche pas qu'il n'ait été mis fort à propos au rang des onguents froids, puisque les plantes chaudes qui y peuvent être, n'empêchent pas la vertu rafraîchissante des principales, & qu'elles aident même à leur pénétration ; vu qu'on ne voit pas que les remédes qu'on estime purement froids, étant employés seuls, produisent de si bons effets, que lorsqu'on y entremêle quelque médicament chaud, quoiqu'en petite quantité. Nous remarquons aussi qu'on emploie heureusement les remédes fort chauds, & particulièrement l'esprit de vin & le suc d'oignons, pour la guérison des brûlures, à la place de cet onguent qui y est fort propre.

L'onguent populeum seul ou mêlé avec l'onguent rosat appliqué sur le front & sur les temples, provoque doucement le sommeil, appaise les douleurs de tête des fébricitans & tempére l'ardeur des fiévres, étant appliqué aux poignets & sous la plante des pieds. On l'emploie aussi communément pour abbattre l'inflammation des hémorrhoïdes, pour guérir les brûlures, les érésipelles & toute sorte de feux volages, & pour dissiper le lait des mammelles, pour lequel usage on y mêle quelquefois du miel, de la cire jaune & plusieurs autres médicamens.

Unguentum diapompholygos.

℞ Olei rosati unc. xx. Succi granorum viridium solani unc. viij. Ceræ albæ unc. v. Cerusæ lotæ pulveratæ unc. iv. Plumbi leviter usti & pulverati, pompholygis, vel tuthiæ Alexandrinæ præparatæ, ana unc. ij. Thuris subtiliter pulverati unc. j. M. f. unguentum.

L'onguent de pompholix.

Prenez vingt onces d'huile rosat & huit onces de fruits verds de morelle ; faites la décoction de tout ensemble sur un fort petit feu dans un pot de terre verni, bien couvert, jusqu'à ce que tout le suc soit consumé ; puis faites fondre cinq onces de cire blanche dans l'huile ; & les ayant retirées du feu & à demi refroidies, mêlez-y quatre onces de céruse lavée & mise en poudre ; le plomb brûlé & pulvérisé, le pompholix ou tuthie d'Alexandrie préparée, de chacun deux onces ; une once d'encens bien pulvérisé, & ainsi sera fait cet onguent.

On cueillera les fruits de morelle, pendant qu'ils sont encore verds, & les ayant pilés dans un mortier de marbre, on en exprimera le suc, & on en mettra la quantité ordonnée dans un pot de terre verni, avec les vingt onces d'huile rosat, & ayant bien couvert le pot, on les fera cuire ensemble sur un très-petit feu, jusqu'à ce que le suc soit presque tout-à-fait consumé. Alors on tirera le pot du feu, & ayant bien séparé & rejeté les lies, on fera liquéfier dans l'huile sur un fort petit feu, la cire jaune coupée en petits morceaux, & dès qu'elle sera fondue on agitera hors du feu l'onguent avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir ; puis on y ajoûtera la ceruse lavée en poudre, le plomb, le pompholix ou la tuthie préparée, & l'encens, le tout subtilement pulvérisé ; & ayant continué l'agitation de l'onguent jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait froid, on le serrera pour le besoin.

Sans examiner ici les divers sentimens des Auteurs sur la préparation du plomb, & sans décrire les moyens différens qu'ils ont employés à cela ; j'estime qu'on doit préférer la plus simple & la plus facile préparation. On aura une grande

grande cuiller de fer battu, & on y fera fondre sur un feu de charbons environ une livre de plomb, qu'on y agitera de temps en temps avec une longue espatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit presque tout réduit en une poudre grisâtre, que l'on passera par un tamis de soie pour en avoir la quantité ordonnée.

Le pompholix est une poudre blanche & légère qui s'élève & qui s'attache au haut des fournaises où l'on fond & où l'on purifie le cuivre, façonnée en forme de fleur de farine, & quelquefois en petites ampoules; on l'appelle aussi *Nil* & *Nihili.* La tutie sort du même cuivre, & en même temps que le pompholix, mais sa pesanteur la fait tomber en bas autour des fournaises, où elle se trouve entassée de l'épaisseur d'un demi écu blanc, & quelquefois davantage, grenue au dessus, & d'une couleur cendrée obscure. On croit les vertus du pompholix & de la tutie fort approchantes l'une de l'autre, pour être également une production du cuivre, quoiqu'apparemment le véritable pompholix doit être préféré à cause de sa légèreté. Les Grecs ont donné à la tutie le nom de spode, que les Arabes ont donné aux racines de cannes brûlées, comme quelques modernes à l'yvoire brûlé.

Pour bien préparer la tutie, on la fera rougir par trois fois dans un creuset sur un bon feu de charbons, & on l'éteindra tout autant de fois dans de l'eau-rose, après quoi on la broyera sur le porphyre ou sur l'écaille de mer, de même qu'on y broye les pierreries, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait impalpable.

L'onguent de pompholix éteint la chaleur des ulcères, consume leur humidité, domte leur malignité, en appaise la douleur, les mondifie & les guérit entièrement, & particuliérement ceux des jambes.

* *Unguentum nervinum.*

℞ Foliorum abrotani maris, majoranæ, menthæ, pulegii, rutæ, sabinæ, salviæ, florum chamæmeli, lavendulæ, summitatum hyperici, rorismarini, ana unc. j. Herbæ recentes & contusæ coquantur ad humoris evaporationem in olei è pedibus bovinei libr. v. Sevi bovinei libr. iij. Tum fiat colatura cum expressione, cui adde olei laurini libr. ſ. M. fiat unguentum.

Onguent pour les nerfs.

Prenez des feuilles d'auronne mâle, de marjolaine, de menthe, de pouillot, de rue, de sabine, de sauge, des fleurs de camomille, de lavande, des sommités de mille-pertuis, de romarin, de chacune une once. On prendra toutes ces herbes récentes, & après les avoir pilées on les fera cuire dans cinq livres d'huile de pieds de bœuf, & trois livres de bon suif de bœuf, jusqu'à ce qu'elles ayent perdu toute leur humidité. Alors on passera la liqueur avec expression & on lui ajoûtera une demi-livre d'huile de laurier pour en faire un onguent.

Unguentum pectorale, seu litus anti-pleuriticum.

℞ Unguenti dialtheæ unc. ij. Spermatis ceti unc. ſ. Olei macis per expressionem drachm. ij. Stillatit. anisi, rorismarini, ana drachm. ſ. Amygdal. dulcium unc. j. Liquescant simul unguentum dialtheæ, sperma ceti, cum oleo amygdalarum dulcium, dein ab igne remotis addantur olea stillatitia & macis, ut fiat unguentum ſ. a.

Onguent pectoral, ou liniment contre la pleuréſie.

Prenez deux onces d'onguent dialthea, une demi-once de blanc de baleine; deux gros d'huile de macis par expreſſion; des huiles eſſentielles d'anis & de romarin, de chacune un demi gros; de l'huile d'amandes douces, une once. On fera fondre l'onguent dialthea & le blanc de baleine dans l'huile d'amandes douces; enſuite après les avoir retiré du feu, on y ajoûtera les huiles eſſentielles & celles de macis, & on mêlera le tout pour faire un onguent ſelon l'art.

Cet onguent eſt d'un grand ſecours dans les pleuréſies pour appaiſer la douleur de côté, qui eſt quelquefois ſi inſupportable, qu'elle empêche les malades de reſpirer; il calme viſiblement la douleur, diminue la ſécheresse de la peau & procure une prompte réſolution.]

Unguentum ophthalmicum.

℞ Butyri recentiſſimi unc. xvj. Aceti roſati acerrimi unc. iv. Tuthiæ Alexandrinæ ter in aquâ roſarum extinctæ & præparatæ, unc. iv. M. f. unguentum.

Onguent ophthalmique.

Prenez ſeize onces de beurre bien frais, & le faites cuire dans une poële de cuivre à frire ſur un fort petit feu, juſqu'à ce que les bouillons s'en faſſent ſans bruit; alors mêlez avec ce beurre peu à peu & à diverſes repriſes quatre onces de très-fort vinaigre, & en faites une ſeconde cuite ſur le même feu juſqu'à ce que les bouillons ne faſſent plus aucun bruit ni pétillement; puis ayant coulé & exprimé le beurre dans un mortier d'airain bien net, mêlez-y quatre onces de tutie d'Alexandrie éteinte par trois fois dans de l'eau roſe & du reſte bien préparée, agitant continuellement tout enſemble juſqu'à ce que l'onguent ſoit refroidi & en état d'être gardé pour ſes uſages.

Ceux qui conſidéreront qu'en préparant le beurre pour l'uſage ordinaire, on ne ſçauroit ſi bien en ſéparer la partie ſéreuſe & la caſeuſe qu'il n'y en reſte quelque portion, ne s'étonneront pas que le beurre ſoit ici préparé enſorte que toutes les parties ſéreuſes & caſeuſes, qui ſont tout-à-fait à charge aux onguents qu'on prépare pour les yeux, en ſoient bien ſéparées; à quoi on réuſſit en faiſant conſumer la ſéreuſe par la cuite du beurre, & arrêtant la caſeuſe dans le linge par lequel on le coule, ce qu'on ne peut faire ni par lotions ni autrement. On doit auſſi être aſſuré que l'onguent préparé avec le beurre ainſi cuit & paſſé ſe conſerve bien plus long-temps, & qu'il eſt bien moins ſujet à ſentir le vieux que celui qui eſt fait avec le beurre crud, quelque frais & bien lavé qu'il puiſſe être lorſqu'on l'emploie.

Pour ce qui eſt de l'addition du vinaigre & de la cuite du beurre dans un vaiſſeau de cuivre ou de laiton, on ne doit pas craindre que l'onguent en reçoive aucune impreſſion qui lui ſoit nuiſible; car l'humidité du vinaigre ayant été conſumée, & ſa partie terreſtre étant reſtée dans le linge parmi la partie caſeuſe du beurre, l'onguent en reçoit non ſeulement une qualité très-propre à fortifier les yeux, mais il devient encore capable de les déterger & mondifier par les particules de cuivre ou de laiton dont le beurre ſe charge par le moyen du

vinaigre qui les diſſout, & dont on ne doit rien craindre de mauvais, puiſque la tutie qui eſt la baſe de cet onguent, eſt une production du cuivre, & qu'on emploie avec heureux ſuccès aux maladies des yeux le verd de gris qui eſt la rouille du cuivre, de même que le vitriol, dont la corroſion naturelle eſt augmentée par les particules de cuivre dont il ſe charge dans les entrailles de la terre. Sur quoi on remarquera qu'encore qu'on conſidére les yeux comme des parties du corps très-ſenſibles & très-délicates, ils ſouffrent néanmoins facilement pluſieurs choſes que la langue & l'eſtomac ne peuvent que fort difficilement ſouffrir, tels que ſont divers remédes tirés de pluſieurs minéraux, & de certaines parties de plantes & d'animaux. Il y a d'autres choſes auſſi qu'ils ne peuvent ſouffrir, comme l'huile d'olives, dont nous nous ſervons tous les jours dans les alimens.

Ayant eu le beurre ordonné bien frais, & l'ayant fait fondre & cuire à petit feu dans une poële de cuivre ou de laiton, juſqu'à ce qu'il ne pétille plus, on y verſera peu à peu le vinaigre, & on continuera de cuire le beurre juſqu'à ce qu'il ne faſſe plus de bruit, ce qui eſt une marque aſſurée de la conſomption de toute l'humidité : il faut alors peſer la tutie préparée, comme j'ai dit dans l'onguent de pompholix, & l'ayant miſe dans un mortier de bronze de grandeur proportionnée, y verſer deſſus le beurre cuit paſſé par un petit linge blanc bien fin, qui en retiendra les lies qu'on doit rejeter, après en avoir bien exprimé le beurre ; puis on agitera dans le mortier le beurre & la tutie mêlés, juſqu'à ce que l'onguent ſoit tout-à-fait refroidi ; ce qu'on eſt obligé de faire pour empêcher que la tutie ſe ſéparant du beurre, ne tombe au fond du mortier par ſon propre poids. Ce n'eſt pas auſſi ſans ſujet que j'ai dit qu'il faut verſer peu à peu le vinaigre dans le beurre chaud lorſqu'il ne pétille plus la première fois, parce que ſi on l'y verſoit avec précipitation, il ſe feroit dans le moment un très-grand pétillement, & une ébullition ſi conſidérable que la plus grande partie du total ſortiroit du vaiſſeau & ſe perdroit.

On trouve dans les Auteurs pluſieurs deſcriptions d'onguent ophthalmique, & même pluſieurs perſonnes en ont des recettes particulières que je ne veux pas blâmer. Mais je puis aſſurer de la bonté de cet onguent par les expériences que j'en ai faites, & que j'en fais tous les jours. Il eſt merveilleux pour éteindre les inflammations & pour appaiſer les douleurs & les démangeaiſons qui arrivent aux yeux, de même que pour mondifier & cicatriſer leurs puſtules & celles des paupières. Il eſt auſſi fort éprouvé pour deſſécher les yeux chaſſieux, & particulièrement ceux des perſonnes d'âge, pour arrêter & deſſécher les fluxions qui cauſent les chaſſies, & pour empêcher que les paupières n'adhérent l'une à l'autre. Il faut en ſe couchant en mettre la groſſeur d'un petit pois dans le coin des yeux qui ſont malades, & fermer en même temps les paupières juſqu'à ce que l'onguent ſoit tout-à-fait fondu. On ſent d'abord un petit picottement dans l'œil, mais cela ſe paſſe un moment après.

Unguentum nutritum.

℞ Lithargyri auri ſubtiliter pulverati libr. ſ. Aceti fortis unc. viij. Olei communis libr. j. ſ. M. f. unguentum.

Onguent nutritum.

Prenez demi-livre de litharge d'or pulvérisée subtilement ; huit onces de vinaigre fort , & une livre & demie d'huile commune ; agitez la litharge dans un mortier de cuivre , versant l'un après l'autre tantôt de l'huile , tantôt du vinaigre , jusqu'à ce que toutes choses bien incorporées ayent acquis une bonne consistance d'onguent.

Après avoir subtilement pulvérisé la litharge , on l'agitera long-temps dans le grand mortier de bronze avec autant d'huile commune qu'il en faut pour l'humecter modérément , & lorsqu'ils seront bien incorporés , on y ajoûtera un peu de vinaigre , & ayant continué l'agitation jusqu'à ce que le vinaigre ne paroisse plus , on y remettra de l'huile & on continuera d'agiter l'onguent & de remettre peu à peu & successivement du vinaigre & de l'huile , jusqu'à ce que la litharge ait absorbé la quantité ordonnée de l'un & de l'autre , & que le tout ait acquis une louable consistance d'onguent. Et comme la quantité de l'huile excéde celle du vinaigre , il faut aussi à proportion mettre à chaque fois plus d'huile que du vinaigre ; & si on ne se lasse pas d'agiter cet onguent , il sera non seulement d'une fort louable consistance : mais il approchera de la blancheur de l'onguent de céruse.

On a donné le nom de *Crudum* à l'onguent nutritum , parce qu'on ne le cuit pas ; on lui a donné aussi celui de *Lithargyrio* , à cause que la litharge en est la base , & celui de *Triapharmacum* , parce qu'il n'est composé que de trois médicamens.

Ceux qui auront fait une dissolution de litharge dans le vinaigre, pourront en tout temps préparer fort promptement & sans beaucoup de peine un nutritum d'aussi bonne consistance & pour le moins aussi efficace que celui que je viens de décrire , en incorporant à froid cette dissolution avec une pareille quantité d'huile. On peut également dissoudre dans du vinaigre le minium , la céruse , ou le blanc de plomb , & mêler ces dissolutions avec de l'huile , & s'en servir à la place du liniment de Saturne , qu'on prépare ordinairement avec le sel de Saturne , l'huile & le vinaigre.

On emploie aussi les sucs de morelle , de plantain , de joubarbe , & de plusieurs autres herbes rafraîchissantes , à la place du vinaigre , & on en prépare des onguents semblables au nutritum , en y mêlant la proportion nécessaire de litharge & d'huile ; mais ces onguents se corrompent bientôt à cause de l'aquosité de ces sucs ; d'où vient qu'on ne les prépare que pour le besoin , & qu'on ne fait provision que de celui qui est préparé avec le vinaigre.

Le principal usage de l'onguent nutritum est pour mortifier les galles , les dartres & les autres maladies de la peau. On l'emploie aussi à la guérison des ulcères , & particulièrement de ceux qui sont causés par une pituite salée , parce que la litharge jointe à l'acide du vinaigre , s'attachant à cette humeur salée la mortifie & cicatrise ensuite les ulcères. Cet onguent rafraîchit & desséche beaucoup : on peut le garder plusieurs mois lorsqu'il a été bien préparé.

Unguentum deſſicativum rubrum.

℞ Olei communis libr. ij. Ceræ albæ libr. ſ.

℞ Lapidis calaminaris, & boli Armenæ, ana unc. iv. Lithargyrii auri, & ceruſæ Venetæ, ana unc. iij. Camphoræ drach. j. M. f. unguentum.

Onguent deſſicatif rouge.

Prenez deux livres d'huile commune, demi-livre de cire blanche; faites-les fondre enſemble ſur un petit feu, & ayant tout laiſſé refroidir, mêlez-y ce qui ſuit en poudre.

Prenez de la pierre calaminaire & du bol de Levant, de chacun quatre onces; de la litharge d'or & de la céruſe de Veniſe, de chacun trois onces, & un gros de camphre, pour compoſer cet onguent ſuivant les régles de la Pharmacie.

On broyera la pierre calaminaire & le bol de Levant ſur l'écaille de mer, de même que j'ai dit de la tutie, & ayant paſſé la céruſe par un tamis de crin renverſé, & pulvériſé ſubtilement la litharge & mêlé toutes les poudres, on fera fondre la cire dans l'huile ſur un fort petit feu, & en ayant tiré le vaiſſeau, on les agitera avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'elles s'épaiſſiſſent; alors on y mêlera les poudres & on continuera l'agitation juſqu'à ce que l'onguent ſoit tout-à-fait refroidi. On pourra auſſi y ajoûter le camphre, qu'on aura pulvériſé, en y mêlant quelques petites gouttes d'eſprit de vin; & l'onguent ſera fait.

Cet onguent rafraîchit, deſſéche, fortifie & reſſerre; il eſt auſſi propre à réprimer les fluxions qui tombent ſur les parties, & à digérer & conſumer les humidités ſuperflues des plaies & des ulcères qu'il cicatriſe & qu'il guérit.

Unguentum ſtipticum.

℞ Olei communis libr. iv. Myrtillorum ſiccorum contuſorum libr. j. ſ. Aluminis rupei libr. ſ. Succi myrtillorum, & ſorborum immaturorum, ana libr. j.

℞ Olei illius libr. iij. Ceræ albæ unc. ix.

℞ Nucum cupreſſi, myrtillorum, balauſtiorum, corticum granatorum, & glandium, acinorum uvæ, oſſis è crure bovis calcinati, granorum ſumach, maſtiches, acaciæ aluminis uſti, & corticis mediani caſtanearum, ana drach. vj. M. f. unguentum.

Onguent ſtiptique ou aſtringent.

Prenez quatre livres d'huile commune, une livre & demie de myrtilles ſéches écraſées, demi-livre d'alun de roche, & une livre de ſuc de myrtilles & de cormes vertes; mettez le tout dans un pot de terre verni bien couvert, & en continuez la décoction au bain-bouillant juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque toute conſumée; puis coulez & exprimez bien l'huile que vous ſéparerez de toutes ſes lies; alors

Prenez trois livres de cette huile, & neuf onces de cire blanche briſée, que

vous ferez fondre avec l'huile au même bain, & étant à demi refroidi vous y mêlerez ce qui suit en poudre.

Prenez des noix de cyprès, des myrtilles, des balaustes, des écorces de grenades & de glands, des pepins de grains de raisin, de l'os de cuisse de bœuf calciné, des grains de sumach, du mastic, de l'acacia, de l'alun brûlé & de l'écorce moyenne de châtaignier, de chacun six gros. Faites une poudre de toutes ces drogues pour l'incorporer avec l'onguent.

Pour bien préparer cet onguent, après avoir bien écrasé les myrtilles, & les avoir mis dans un pot de terre verni, proportionné à la quantité des matières, on versera dessus l'huile ordonnée & ensuite l'alun, qu'on aura dissous dans les sucs de cormes & de myrtilles si l'on en peut avoir, & ayant couvert le pot, on le tiendra dans le bain bouillant jusqu'à ce que l'humidité soit presque tout-à-fait consumée; puis on coulera & exprimera fortement le tout, & ayant séparé l'huile de ses lies, on en pesera trois livres, dans lesquelles on fera fondre dans le même pot & au même bain, neuf onces de cire blanche brisée; puis ayant tiré le pot du bain, on agitera l'onguent avec un pilon de bois, & lorsqu'il commencera à s'épaissir, on y mêlera les poudres préparées comme il s'ensuit: on peut calciner l'os de la cuisse de bœuf au feu ordinaire de la cuisine, & brûler l'alun sur une pêle à feu, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement desséché; puis on les pilera ensemble dans le grand mortier de bronze avec tous les autres médicamens, à la réserve du mastic qu'on triturera à part, & on passera toutes les poudres par le tamis de soie.

La partie terrestre & astringente de l'os de la cuisse de bœuf, étant seule nécessaire à cet onguent, on ne doit pas craindre de consumer par la calcination, le flegme, l'esprit, le sel & l'huile volatiles dont cet os est naturellement chargé, de même que toutes les parties des animaux; on ne doit pas craindre non plus la dissipation des parties aqueuses ou spiritueuses de l'alun, puisqu'on n'a besoin que des terrestres.

Ceux qui auront cet onguent bien préparé, pourront se passer de celui de la Comtesse, dont la préparation est fort embarrassante, & les vertus beaucoup moins considérables que celles-ci.

L'onguent stiptique appliqué sur les reins, les fortifie de même que les ligamens de la matrice; il en empêche la descente & même l'avortement, si on en oint l'entrée & tout le bas ventre. On peut aussi l'employer fort utilement pour resserrer le col de la matrice après les accouchemens, & pour consolider le déchirement qui arrive quelquefois aux parties dans les accouchemens difficiles. Il est fort propre contre la relaxation de l'intestin rectum, appliqué en dehors ou introduit dans le fondement, & pour arrêter les pertes de sang démesurées des femmes, l'appliquant sur la région des reins, sur celle du foie, & sur tout le ventre; on en oint aussi l'estomac pour arrêter les vomissemens. Cet onguent n'imprime aucune chaleur aux parties, & peut servir dans toutes les occasions où on aura besoin de resserrer.

Unguentum pomatum.

℞ Radicum ireos Florentiæ unc. iij. Santali citrini & benzoini, ana unc. j. Radicum styracis drach. iij. Ligni rhodii, & florum lavendulæ, ana drach. j. Acori veri & caryophyllorum, ana drach. ſ.

℞ Axungiæ porci maris purgatæ & lotæ libr iij. Sevi hædini recentis libr. j. Poma renetia cortice & parte interiori liberata, & in partes secta N°. xij. Aquæ rosarum libr. ſ. Florum aurantiorum unc. iv. M. f. unguentum.

Onguent ou pommade des boutiques.

Prenez trois onces de racines d'iris de Florence ; du santal citrin & du benjoin, de chacun une once ; trois gros de racines de storax ; du bois de roses & des fleurs de lavande, de chacun un gros ; du vrai acorus & des girofles, de chacun demi gros. Ayant mis toutes ces drogues grossièrement pilées dans un sac de toile de lin,

Prenez trois livres de graisse de porc mâle préparée & lavée, & une livre de graisse nouvelle de chevreau, une douzaine de pommes reinettes mondées de leur écorce & de leur cœur, coupées par quartiers ; demi-livre d'eau rose, & quatre onces de fleurs d'oranges : ayant tout mis dans un pot de terre verni étroit d'embouchure bien couvert, faites-en la décoction au bain bouillant, jusqu'à ce que l'humidité soit presque toute consumée, & ensuite la colature, exprimant médiocrement la pommade, que vous mettrez refroidir, & séparerez de ses résidences, la gardant dans un lieu frais pour ses usages.

Les médicamens qui composent cette pommade, sont proportionnés de manière, que l'odeur en est fort agréable, la couleur blanche & la consistance fort louable : & quoique la plûpart des Apothicaires en ayent quelque recette particulière, j'estime qu'il y en aura plusieurs qui ne rejeteront pas celle-ci.

Après avoir pilé ensemble tous les aromats dans le grand mortier de bronze, & passé la poudre par un tamis de crin un peu grossier, on l'enfermera dans un sachet de toile bien fine, ensorte néanmoins qu'elle y soit au large pour mieux communiquer à la pommade l'odeur & la vertu des aromats ; on prendra les graisses de pourceau mâle & de chevreau, lavées & préparées comme j'ai dit pour l'onguent rosat, une douzaine de pommes reinettes pelées, coupées par tranches & nettoyées de leur cœur, & ayant mis le tout dans un vaisseau de terre verni étroit d'embouchure, avec le sac des aromats & les eaux roses & de fleurs d'oranges, & bien couvert le pot, on le tiendra dans le bain bouillant jusqu'à ce que l'humidité soit presque toute consumée, puis on coulera & on exprimera médiocrement le tout ; & ayant laissé refroidir la pommade & bien ôté les lies, on la serrera dans un pot de verre ou de fayance bien couvert, & on la gardera en un lieu frais pour s'en servir au besoin.

On emploie principalement cette pommade pour guérir les maux qui viennent au nez, & pour les fentes & les crevasses des lévres, des mammelles, des pieds, des mains & des autres parties du corps ; elle sert aussi à ramollir & humecter la trop grande sécheresse de la peau.

On peut faire encore pour les lévres une pommade rouge de consistance plus solide, suivant la recette qui suit. Faites liquéfier dans un vaisseau d'argent ou de fayance dans le bain-marie chaud une once de cire blanche brisée, autant de moëlle de bœuf, & trois onces de la première pommade, & y ayant ajoûté une dragme d'écorce de la racine d'orcanette arrosée auparavant avec un peu d'esprit de vin, tenez encore le vaisseau dans le même bain, en remuant de temps en temps la pommade avec une espatule de bois, jusqu'à ce qu'elle soit bien rougie, puis passez le tout par un linge fin, & gardez la pommade pour le besoin de même que la précédente.

On peut aussi préparer une pommade d'huile d'œufs en la manière qui suit. Faites liquéfier au bain-marie dans un vaisseau de fayance, une once de cire blanche, & autant de frai ou de nature de baleine dans quatre onces d'huile d'œufs bien pure, choisissant le commencement du mois de Mai pour cette opération; & ayant couvert le vaisseau d'un linge blanc bien fin & peu serré, exposez-le au serein pendant plusieurs nuits jusqu'à ce que la pommade soit parfaitement blanchie.

Cette pommade est fort propre pour conserver la beauté du tein, pour réparer les cicatrices du visage, & unir les cavités de la petite vérole, sur tout si on lave le visage avec de l'eau de frai de grenouille, dans laquelle on ait dissous tant soit peu de borax, & si on lave la partie une fois le jour avec de l'esprit de vin; elle est encore excellente pour la guérison des fentes des mammelles, des lévres & du fondement, sur-tout en y ajoûtant un peu d'huile de cire distillée.

Je pourrois ajoûter ici plusieurs descriptions de pommades diversement composées, soit avec la moëlle de pieds de mouton, ou avec les graisses de veau ou de chevreau, soit avec les huiles de semences froides de pavot ou d'amandes douces, mêlées avec la cire blanche ou le frai de baleine: ces pommades peuvent servir à blanchir le tein, en y ajoûtant des perles ou du talc préparés, ou des blancs de mercure, de bismuth, &c. mais leur préparation est trop connue & trop pratiquée par-tout, pour avoir besoin de descriptions particulières.

Unguentum Martiatum.

℞ Radicum altheæ, & enulæ campanæ, seminis fœnugræci & cumini, ana unc. iv. Nardi Indicæ unc. ij. Foliorum rorismarini, lauri, rutæ, majoranæ, ebuli, sabinæ, menthæ hortensis & aquaticæ, mentastri, basilici, salviæ, primulæ veris, polii montani, calaminthæ, arthemisiæ, absinthii majoris, origani, betonicæ, branchæ ursinæ, herbæ venti, costi hortensis, sambuci, mille-folii, chamædryos, hyperici, centaurii minoris, tetrahit, cardui benedicti, abrotani maris & fœminæ caprifolii, yvæ moschatæ, florum stæchados Arabicæ, chamæmeli & buphthalmi, ana manip. ij. Olei communis libr. xvj. Ceræ flavæ libr. v. Butyri maialis, axungiæ ursi & gallinæ, medullæ cervinæ, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. viij. Styracis liquidæ unc. iv. Myrrhæ, olibani, & mastiches pulveratorum, ana unc. ij. M. fiat unguentum.

Onguent Martiatum.

Prenez des racines de guimauve & d'aunée, de la semence de fenugrec & de cumin, de chacun quatre onces; deux onces de nard d'Inde; des feuilles de romarin, de laurier, de rue, de marjolaine, d'hiéble, de sabine, des espèces de

de menthe de jardin aquatique & sauvage, de basilic, de sauge, de primevere, de polion de montagne, de calament, d'armoise, de grande absinthe, d'origan, de bétoine, d'acante, de l'herbe à vent, de côte de jardin, de sureau, de mille-feuille, de germandrée, de mille-pertuis, de petite centaurée, de crapaudine, de chardon-bénit, d'aurone mâle & femelle, de chevrefeuil, d'yvette musquée, des fleurs de stœchas, de camomille & d'œil de bœuf, de chacun deux poignées : écrasez toutes ces simples, & les faites macérer dans un pot de terre verni bien couvert, sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures avec seize livres d'huile commune ; puis faites-en la décoction sur un petit feu, mouvant les matières de fois à d'autres avec une espatule, jusqu'à ce que presque toute l'humidité des plantes soit consumée ; ensuite faites-en la colature, & exprimez fortement l'huile que vous purifierez, pour y faire fondre après cinq livres de cire jaune ; du beurre de Mai, de la graisse d'ours & de poule, de la moëlle de cerf & de la térébenthine de Venise, de chacun huit onces ; puis ayant laissé à demi refroidir les matières, vous y mêlerez encore quatre onces de storax liquide, de la myrrhe, de l'oliban & du mastic pulvérisés, de chacun deux onces ; le tout pour la composition de cet onguent, qu'on gardera pour ses usages.

Après avoir mondé & écrasé toutes les parties des plantes qui entrent dans cet onguent, on les mettra dans un vaisseau de terre verni étroit d'embouchure, & y ayant versé dessus l'huile ordonnée & bien couvert le vaisseau, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles on augmentera le feu, & fera bouillir doucement les matières, les remuant de temps en temps avec une espatule de bois, jusqu'à ce que l'humidité soit presque toute consumée ; après quoi on coulera & exprimera fortement le tout, & ayant séparé l'huile de ses lies, on y fera fondre sur un petit feu la cire coupée en petits morceaux, puis on y ajoûtera le beurre, les axonges, la moëlle de cerf & la térébenthine, & lorsque l'onguent sera à moitié refroidi, on y ajoûtera le storax liquide & les gommes subtilement pulvérisées ; après quoi on remuera doucement l'onguent jusqu'à ce qu'il soit refroidi, & on le serrera pour le besoin.

L'onguent Martiatum est heureusement employé dans toutes les maladies froides de la tête, de l'estomac, du foie, de tous les autres viscères, & de toutes les parties du corps, & particuliérement contre les convulsions & les relâchemens des nerfs, la sciatique & toutes sortes de gouttes & de rhumatismes qui viennent de froideur. Il ramollit & résout les duretés du foie & de la rate, des nerfs & des jointures, & en appaise les douleurs. Il est fort recommendé dans les hydropisies & sur-tout dans la tympanite, en onction sur tout le ventre. On l'emploie tantôt seul & tantôt mêlé avec de l'esprit de vin, avec des huiles ou d'autres onguents, & même avec de la thériaque, pour en oindre les parties du corps qui en ont besoin.

Unguentum de althæa.

℞ Radicum altheæ recentium mundatarum & minutim incisarum unc. vj. Seminum integrorum lini, fœnugræci & laminarum scillæ minutim incisarum, ana unc. iv. Aquæ

fontanæ libr. viij. Olei communis libr. iv. Ceræ flavæ libr. j. Colophoniæ & resinæ, ana libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ, galbani puri, & gummi hederæ pulverati, ana unc. ij. M. fiat unguentum.

Onguent de guimauve.

Prenez ſix onces de racines de guimauve nouvellement cueillies, mondées & inciſées par petits morceaux; des ſemences entières de lin & de fénugrec, & des tranches de ſcille inciſées menu, de chacun quatre onces; huit livres d'eau de fontaine: mettez tout en digeſtion ſur un petit feu pendant vingt-quatre heures, agitant ſouvent les matières avec une eſpatule de bois, pour en faire après la décoction à feu lent, juſqu'à ce qu'en cuiſant & mouvant, les matières ſoient épaiſſies en forme d'un bon mucilage, que vous coulerez & exprimerez fortement, pour le faire cuire enſuite à fort petit feu avec quatre livres d'huile commune, juſqu'à ce que l'humidité ſoit conſumée; puis ayant coulé le tout une ſeconde fois & exprimé l'huile, faites fondre parmi une livre de cire jaune, de la colophone & de la réſine, de chacun demi-livre; coulez derechef les matières, & les ayant laiſſées à demi refroidir, mélez-y de la térébenthine de Veniſe, du galbanum pur & de la gomme de lierre en poudre, de chacun deux onces; & ainſi ſera fait l'onguent, que vous garderez pour ſes uſages.

On lavera & inciſera bien les racines de guimauve nouvellement cueillies, de même que les tranches de ſcille, & les ayant miſes dans une baſſine de cuivre étamée avec les ſemences de lin & de fenugrec, & verſé deſſus huit livres d'eau commune, on fera macérer le tout pendant vingt-quatre heures ſur un fort petit feu, agitant de temps en temps les matières avec une eſpatule de bois; puis on les fera bouillir lentement en réïtérant ſouvent l'agitation, juſqu'à ce que les mucilages ſe trouvent ſuffiſamment épaiſſis; les ayant alors paſſés & bien exprimés à travers une toile forte bien ſerrée, & mêlés avec l'huile ordonnée, on les fera cuire enſemble ſur un fort petit feu, juſqu'à ce que l'humidité ſuperflue des mucilages ſoit conſumée. Puis ayant coulé derechef l'huile, on y fera fondre la cire jaune, la colophone & la réſine, coupées en petites piéces, & ſi on remarque des lies au fond de la baſſine après que le tout ſera fondu, on le coulera de nouveau, ou du moins on ſéparera par inclination le pur de l'impur pendant que les matières ſont bien chaudes; puis on remuera l'onguent avec un pilon de bois, & lorſqu'il commencera à s'épaiſſir, on y ajoûtera la térébenthine, le galbanum purifié & épaiſſi, & la gomme de lierre ſubtilement pulvériſée, qu'on aura auparavant bien incorporés enſemble, & on continuera d'agiter l'onguent juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait refroidi.

L'onguent de guimauve humecte, ramollit & échauffe doucement; il eſt fort propre pour diſſiper les ventoſités, & pour faire tranſpirer les ſéroſités qui coulent entre les muſcles de la poitrine. Il appaiſe auſſi les douleurs de côté, & ramollit la dureté des viſcères & celles des nerfs, & les tumeurs qui arrivent aux parties du corps, particuliérement aux parotides, & à tous les endroits du cou. On l'emploie ſeul, & quelquefois mêlé avec d'autres onguents, avec des huiles ou des cataplâmes.

** Unguentum basilicum nigrum, vel tetra pharmacum.*

℞ Olei olivarum libr. j. Ceræ flavæ, resinæ flavæ, picis aridæ, ana unc. ix. liquescant omnia simul, dum mixtura calet, coletur.

Onguent basilicum noir.

Prenez une livre d'huile d'olives ; de la cire jaune, de la poix résine, de la poix noire, de chacune neuf onces ; faites fondre le tout ensemble sur un feu doux & le passez tandis qu'il est encore chaud : on aura soin de le remuer à mesure qu'il se refroidira.

Unguentum basilicum flavum & viride.

℞ Olei olivarum libr. j. Ceræ flavæ libr. j. Resinæ flavæ libr. ij. Terebinthinæ communis libr. iij. cum unc. ij. Lento igne liquefiant cera & resina, cum oleo, & remove ab igne, dein adjice terebinthinam & cola subitò, & erit unguentum flavum. Hujus unc. viij. si addideris, olei olivarum unc. iij. æruginis præparatæ unc. j. fiet unguentum viride.

Onguent basilicum jaûne & verd.

Prenez de l'huile d'olives & de la cire jaune, de chacune une livre ; de la poix résine, deux livres ; de la térébenthine commune, trois livres & deux onces : on fera fondre sur un petit feu la cire & la résine avec l'huile, ensuite on ôtera ces matières de dessus le feu, & on y ajoûtera la térébenthine ; on passera vîte le tout au travers d'un linge, & on le remuera jusqu'à ce qu'il soit refroidi : ce sera le basilicum jaune. Si on en fait fondre huit onces, & qu'on lui ajoûte trois onces d'huile d'olives & une once de verd de gris préparé, on aura l'onguent basilicum verd.]

On lui a donné le nom de basilic ou de royal, tant pour ses vertus que pour ses fréquens usages ; on l'appelle aussi suppuratif, parce qu'il digère les matières & en avance la suppuration : il agit fort doucement, & diminue même les douleurs qu'on a coûtume de sentir pendant que le pus se forme : il cicatrise les plaies, lorsque le pus en est sorti. On l'emploie seul sur des plumaceaux, & quelquefois mêlé avec des jaunes d'œufs, avec de la térébenthine ou d'autres onguents, des huiles ou des emplâtres.

Unguentum Ægyptiacum.

℞ Æruginis æris unc. x. Aceti acerrimi unc. xiv. Mellis optimi unc. xxviij.

L'onguent Egyptiac.

Prenez dix onces de verd de gris, quatorze onces de très-fort vinaigre ; vingt-huit onces de fort bon miel ; délayez le verd de gris dans le vinaigre, le passant ensuite par le tamis pour le faire cuire après à petit feu avec le miel en onguent d'une médiocre consistance.

Lorsque je pilois le verd de gris sec pour la préparation de cet onguent, il s'en élevoit une poudre subtile, qui m'entrant dans les yeux & dans le

nez, y causoit une cuison insupportable ; mais je trouvai le moyen de remédier à cette incommodité : car la facilité que j'avois à incorporer le verd de gris avec le vinaigre & le miel, me fit croire que je le pourrois dissoudre dans le vinaigre, ou du moins le délayer, ensorte qu'il pourroit passer avec le vinaigre par un tamis de crin, & laisser sur le tamis les petites piéces de cuivre ou de marc de raisins, qui ont accoûtumé d'y être mêlées : cela me réussit si bien, que j'en ai toujours depuis pratiqué la méthode, dont j'ai bien voulu faire part au public.

Il est à propos de mettre pour cet onguent onze onces de verd de gris, au lieu des dix qui y sont ordonnées, pour suppléer au déchet des petits morceaux de cuivre ou de marc de raisins. On mettra les onze onces de verd de gris dans une poële de cuivre sur un fort petit feu, & les y ayant écrasées avec un pilon de bois, & bien délayées dans les quatorze onces de vinaigre ordonnées, on passera le tout par un tamis de crin , & au cas qu'il restât quelque peu de verd de gris sur le tamis, on le remettra dans la poële , & on l'y broyera & délayera avec une portion du même vinaigre, les passant par le tamis, ensorte qu'il n'y reste que les parties inutiles de cuivre & de marc de raisins. On fera cuire alors sur un petit feu cette dissolution de verd de gris avec le miel ordonné, les remuant de temps en temps jusqu'à ce qu'ils ayent acquis une consistance d'onguent un peu molle, & une couleur assez rouge.

Le principal usage de cet onguent est de consumer les chairs pourries, les superfluités des ulcères & des plaies, qui empêchent la régénération de la chair vive : il agit assez vigoureusement & même avec quelque douleur, d'où vient qu'on emploie à sa place l'onguent des Apôtres, lorsqu'on n'a pas besoin d'un si grand effet; on se contente d'ordinaire d'oindre les tentes & les plumaceaux de cet onguent. On l'a nommé Egyptiac, à cause qu'un Médecin d'Egypte l'a inventé.

Unguentum Apostolorum.

℞ Ceræ citrinæ unc. iv. Resinæ, terebinthinæ & ammoniaci, ana drach. xiv. Lithargiri auri drach. ix. Olibani, aristolochiæ rotundæ, bdellii, ana drach. vj. Myrrhæ & galbani, ana unc. ſ. Opopanacis, & viridis æris, ana drach. ij. Olei communis libr. ij.

L'onguent des Apôtres.

Prenez quatre onces de cire jaune ; de la résine, de la térébenthine & de la gomme ammoniac, de chacun quatorze gros ; neuf gros de litharge d'or, de l'oliban, de l'aristoloche ronde & du bdellion, de chacun six gros ; de la myrrhe & du galbanum, de chacun demi-once ; de l'opopanax, du verd de gris, de chacun deux gros, & deux livres d'huile commune pour composer cet onguent artistement.

On doit plutôt attribuer le nom de cet onguent au nombre des Apôtres, pareil à celui des médicamens dont il est composé, que de croire que ces saints personnages en ayent pratiqué l'usage, vu qu'ils guérissoient les malades, sans y employer aucun médicament. Les descriptions anciennes de cet onguent, & même la plûpart des modernes, ne demandent pas plus de cire

que de résine & de térébenthine : plusieurs Auteurs veulent aussi qu'on cuise la litharge avec une partie de l'huile, & qu'on dissolve & cuise les gommes avec le vinaigre. On pourroit à la vérité réussir dans la préparation de cet onguent, sans augmenter le poids de la cire, soit en cuisant la litharge avec une partie de l'huile, soit même sans la cuire ; & mêler les gommes dans l'onguent après les avoir dissoutes & cuites dans le vinaigre ; mais j'estime qu'on peut faire mieux en y procédant autrement. On ne doit pas desapprouver ici l'augmentation de la cire, puisque si l'on suivoit sa proportion ordinaire dans les onguents, on y en mettroit six onces sur les deux livres d'huile ordonnées ; & on doit croire qu'on en auroit autant ordonné, si on n'avoit eu quelque égard à la résine, aux gommes, à la litharge & aux autres poudres qui peuvent donner quelque corps à l'onguent. On ne doit pas aussi craindre que cette augmentation de la cire, dont les bonnes qualités sont connues de tous, puisse diminuer les vertus de cet onguent.

On pilera subtilement à part dans le grand mortier de bronze la racine d'aristoloche, la litharge, l'encens, la myrrhe, le bdellium & le verd de gris. On choisira la gomme ammoniac, le galbanum & l'opopanax en larmes bien pures, & ayant modérément chauffé le grand mortier & son pilon, & les y ayant liquéfiées, on y incorporera la térébenthine : on aura cependant fait fondre dans l'huile sur un fort petit feu la cire & la résine coupées en petits morceaux, & séparé les terrestréïtés qui se trouvent d'ordinaire dans la résine ; après quoi on tirera le mélange des gommes & de la térébenthine du grand mortier pendant qu'il est encore chaud ; & l'ayant mis dans une petite poële de cuivre sur un très-petit feu, on y incorporera peu à peu & à diverses reprises la dissolution de la cire & de la résine, remuant doucement le tout avec un pilon de bois, jusqu'à ce que toutes choses soient bien unies ; alors on ôtera le vaisseau du feu, & ayant continué l'agitation jusqu'à ce que l'onguent commence à s'épaissir, on y mêlera premièrement le verd de gris en poudre pour bien imprimer sa couleur verte à l'onguent, puis on y ajoûtera toutes les autres poudres qu'on aura auparavant mêlées ensemble, & lorsque toutes choses seront bien incorporées & refroidies, on serrera l'onguent pour le besoin. Je ne pense pas qu'on puisse avoir une meilleure méthode pour cette préparation, tant pour conserver la vertu de tous les médicamens, que pour les bien unir : si néanmoins quelque Pharmacien peut inventer un moyen plus propre pour en venir plus heureusement à bout, & qu'il le communique d'aussi bon cœur que je le fais, il rendra un bon office au public.

L'onguent des Apôtres est fort employé pour mondifier les plaies & les ulcères ; car il en consume la pourriture & les superfluités, & leur procurant une superficie louable, il les desséche & cicatrise. On s'en sert de même que de l'onguent Egyptiac ; mais il est plus usité, parce qu'il n'est pas si corrosif.

Unguentum flavum vel auratum.

℞ Olei communis libr. ij. ſ. Ceræ citrinæ libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ unc. ij. Resinæ, colophoniæ, ana unc. j. ſ. Olibani, mastiches, ana unc. j. Croci drach. j.

Onguent jaune ou doré.

Prenez deux livres & demie d'huile commune ; demi-livre de cire jaune ; deux onces de térébenthine de Venise ; de la résine & colophone, de chacun une once & demie ; de l'encens mâle & du mastic, de chacun une once ; & un gros de safran, pour composer cet onguent régulièrement.

Cet onguent est ainsi nommé à cause de la couleur dorée qu'il a, surtout lorsque la cire, la résine & la colophone sont de belle couleur & bien pures, & que le safran est nouveau ; sa composition est trop simple pour mériter aucune réflexion particulière. Ayant pulvérisé subtilement chacun à part l'oliban, le mastic & le safran, & fait liquéfier sur un fort petit feu la cire, la résine & la colophone dans l'huile ordonnée, ayant tiré le vaisseau du feu, on y délayera la térébenthine, & on agitera doucement l'onguent jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir ; alors on y mêlera les poudres en continuant d'agiter l'onguent jusqu'à ce que toutes choses soient bien unies.

On emploie principalement l'onguent aureum ou doré à incarner & cicatriser les plaies & les ulcères.

Unguentum mundificativum apii.

℞ Foliorum apii manip. iij. Hederæ terrestris, absinthii majoris, centaurii minoris, chamædryos, salviæ, hyperici, plantaginis, mille-folii, vincæ-pervincæ, consolidæ majoris & mediæ, betonicæ, capri folii, verbenæ, veronicæ, galii lutei, centinodiæ, ophyoglossi, & pimpinellæ, ana manip. ij. Olei communis libr. viij. Picis albæ, sevi arietini, ceræ citrinæ, & terebinthinæ, ana libr. ij. Pulveris myrrhæ electæ, & aloës succotrinæ, ana unc. iv. Radicis ireos Florentiæ, & aristolochiæ rotundæ, ana unc. ij.

Onguent mondificatif d'ache.

Prenez trois poignées de feuilles d'ache ; & de lierre de terre, de grande absinthe, de petite centaurée, d'yvette musquée, de sauge, de mille-pertuis, de plantain, de mille-feuille, de pervenche, de grande & moyenne consoude, de bétoine, de chevrefeuil, de verveine, de véronique, de caille-lait, de renouée, de langue de serpent & de pimpinelle, de chacun deux poignées ; huit livres d'huile commune ; de poix blanche, de suif de mouton, de cire jaune, & de térébenthine, de chacun deux livres. Ayant pilé les herbes, vous les ferez cuire à petit feu avec l'huile, la cire, le suif de mouton, la poix blanche, & la térébenthine, mouvant souvent les matières jusqu'à ce que toute l'humidité des herbes soit presque consumée ; faisant ensuite fortement la colature & expression, laquelle vous séparerez, de toutes ses lies & la laisserez à demi refroidir pour y mêler de la poudre de myrrhe, & d'aloës socotrin, de chacun quatre onces ; de la racine d'iris de Florence & d'aristoloche ronde, de chacun deux onces ; & ainsi sera fait l'onguent.

Ayant cueilli, s'il a été possible, toutes les plantes en un même jour, & lorsqu'elles sont en leur force, les ayant bien écrasées dans un mortier de marbre, & fait fondre dans l'huile sur un feu modéré, la cire, la poix blanche, & le suif de mouton coupés en morceaux, avec la térébenthine, dans une poële

de cuivre étamée, on y plongera les herbes pilées, & on fera bouillir le tout ensemble fort doucement, en remuant de temps en temps les matières avec une espatule de bois ; & lorsqu'on reconnoîtra que l'humidité des herbes sera presque toute consumée, on coulera & exprimera fortement le tout ; & après avoir laissé refroidir l'onguent pour en bien séparer les lies & toute l'humidité, on le fera fondre sur un fort petit feu ; puis l'ayant laissé un peu refroidir & épaissir, on y ajoûtera la myrrhe, l'aloës, l'iris de Florence & l'aristoloche ronde subtilement pulvérisés, & après qu'on aura bien incorporé le tout, l'onguent sera fait.

Il y en a qui pour faire un mondificatif, se sont contentés de tirer le suc de quelques-unes des plantes, & de le faire bouillir parmi l'huile & les autres médicamens qui se peuvent fondre ; mais outre que les sucs seuls ne peuvent pas si bien imprimer leur vertu à ces médicamens, que lorsqu'ils sont aidés des autres parties des herbes dont on les tire, on sçait par expérience qu'ils ne sont pas capables de communiquer à cet onguent, ni à d'autres semblables, la couleur verte, si l'on ne fait bouillir toutes les herbes entières pilées avec les autres matières.

Cet onguent est fort propre pour déterger les ulcères & en dissiper les sérosités excrémenteuses dont il empêche la génération. On l'estime très-bon contre la morsure des chiens enragés, de même que pour nettoyer, cicatriser & consolider toute sorte de plaies.

Unguentum mundificativum resinæ.

℞ Olei communis libr. j. Resinæ, terebinthinæ, & mellis communis, ana lib. ſ. Ceræ flavæ unc. iij. Myrrhæ electæ, sarcocollæ, farinæ lini, & fœnugræci, thuris, & mastiches, ana unc. j.

Onguent mondificatif de résine.

Prenez une livre d'huile commune ; de la résine, de la térébenthine & du miel commun, de chacun demi-livre ; trois onces de cire jaune, de bonne myrrhe, de la sarcocolle, de la farine de lin, & du fénugrec, de l'encens & du mastic, de chacun une once, pour faire cet onguent selon les régles de l'art.

La difficulté qu'il y a d'avoir en tout temps les herbes qui entrent dans le mondificatif d'ache, a obligé les Auteurs à inventer celui de résine, qui est fort en usage, & pour la préparation duquel il faut couper la cire & la résine en petits morceaux, & les faire fondre dans l'huile ordonnée sur un fort petit feu ; & ayant séparé & rejeté les terrestréités qui pourroient y être, & agité l'onguent avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il soit à demi refroidi, y ajoûter le miel & la térébenthine, & ensuite les farines de lin & de fénugrec, les gommes subtilement pulvérisées, & ayant bien incorporé le tout, l'onguent sera fait.

Cet onguent est le substitut du mondificatif d'ache, il est presque autant usité, & ses vertus ne sont guères moindres.

Unguentum Agrippa.

℞ Radicum bryoniæ libr. ij. Cucumeris asinini, libr. j. Scillæ libr. ſ. Ireos unc. iij. Filicis, ebuli & tribuli aquatici, ana unc. ij. Olei communis puri libr. vj. Ceræ citrinæ unc. xviij.

L'onguent d'Agrippa.

Prenez des racines de coleuvrée, deux livres; de concombre ſauvage, une livre; de ſcille, demi-livre; de flambe, trois onces; de fougère, d'hièble & de macre, de chacun deux onces: ayant bien mondé, lavé & écraſé toutes ces racines, vous les ferez macérer en ſix livres d'huile commune dans un pot de terre verni, bien couvert ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après leſquelles vous en ferez la décoction à petit feu, juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque conſumée, coulant enſuite & exprimant fortement les matières; puis vous ferez fondre dix-huit onces de cire jaune dans l'huile bien purifiée; & ainſi l'onguent ſera fait.

Comme il eſt impoſſible que les quatre livres d'huile dont les Anciens ſe ſont contentés, puiſſent bien embraſſer & retenir la vertu de toute la quantité de racines qui eſt ici ordonnée, on a été obligé de changer la doſe des quatre livres d'huile en celle de ſix, & d'augmenter à proportion le poids de la cire.

Après avoir mondé, lavé & bien écraſé toutes les racines dans un mortier de marbre, & les avoir miſes dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, on doit verſer deſſus l'huile ordonnée, & ayant bien couvert le pot, le tenir pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes; puis faire bouillir doucement les matières, les remuant de temps en temps avec une eſpatule de bois, & recouvrant le pot à chaque fois, juſqu'à ce que l'humidité des racines ſoit à peu près conſumée; puis après avoir coulé & exprimé fortement le tout, & ſéparé & rejeté l'humidité qui pourroit reſter parmi l'huile, on y fera fondre ſur un fort petit feu la cire jaune coupée en morceaux; après quoi ayant tiré le vaiſſeau du feu, on agitera doucement l'onguent avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'il ſoit à peu près refroidi, & on le ſerrera pour le beſoin.

On a donné le nom d'Agrippa à cet onguent, parce qu'on a cru que le Roi Agrippa en étoit l'inventeur. On ne prépare cet onguent que fort rarement dans les boutiques, quoiqu'il ſoit recommendable pour la guériſon de l'hydropiſie, ſi l'on en oint tout le ventre, & pour ſoulager les rateleux, ſi l'on en frotte l'endroit où on ſent la douleur: il eſt auſſi fort eſtimé pour réſoudre & diſſiper les tumeurs œdemateuſes qui arrivent aux muſcles & aux nerfs, & les douleurs des reins. Il lâche quelquefois le ventre des enfans & des perſonnes délicates, en l'appliquant ſur la région de l'eſtomac & du nombril.

Unguentum Neapolitanum.

℞ Axungiæ ſuillæ libr. ij. Argenti vivi libr. j. Terebinthinæ Venetæ unc. iv. Axungiæ viperinæ, olei laurini, & de ſpica, ceræ flavæ, & ſtyracis liquidæ, ana unc. iv.

Onguent de Naples.

Prenez deux livres de graiſſe de pourceau; une livre de vif argent; quatre onces de térébenthine de Veniſe; de l'axonge de vipères, de l'huile de laurier & d'aſpic, de la cire jaune & du ſtorax liquide, de chacun quatre onces, pour compoſer cet onguent.

On

On trouve des descriptions fort différentes de cet onguent dans plusieurs dispensaires, sous divers noms, & avec un plus grand nombre de médicamens; mais on a jugé plus à propos d'en retrancher une bonne partie, & de se contenter de ceux qui étant joints ensemble peuvent produire tous les bons effets qu'on doit attendre de cet onguent.

Ayant choisi du vif argent bien pur, & l'ayant passé par une peau de chamois, on l'incorporera avec la térébenthine, les agitant ensemble long-temps dans le grand mortier de bronze; & lorsque la térebenthine aura bien dévoré l'argent vif, on y ajoûtera le storax liquide, & peu à peu la graisse de pourceau, dans laquelle on aura fait fondre la cire coupée en petits morceaux; puis on y joindra l'axonge de vipères, & les huiles d'aspic & de laurier, & après avoir long-temps agité & bien incorporé le tout, on serrera l'onguent pour le besoin.

Pour mêler plus exactement le mercure crud dans cet onguent, quelques-uns ont cru qu'il falloit le dissoudre dans de l'eau-forte, & que l'ayant ensuite évaporé sur un fort petit feu, on devoit mêler parmi le reste le mercure ainsi desséché, ou faire évaporer l'eau-forte chargée de mercure parmi les autres médicamens. Mais outre qu'on peut mêler fort intimément le mercure dans l'onguent, si on se donne la peine de le bien agiter avec la térébenthine, & ensuite avec le storax & tous les autres médicamens, il est fort à propos de ne pas introduire dans cet onguent les parties corrosives de l'eau-forte, dont les personnes délicates ne manqueroient pas de sentir de mauvais effets.

Pour ce qui est de la dose du mercure, on peut l'augmenter ou la diminuer suivant les diverses intentions du médecin & la constitution des personnes pour lesquelles l'onguent est destiné: lorsqu'on en doit frotter ceux qui sont de forte complexion, & qui résistent à la pénétration du mercure, on en peut bien augmenter la dose du tiers ou d'une moitié, & celle de la térébenthine à proportion pour en mieux faire le mêlange; au lieu qu'on n'en doit mettre que quatre onces ou même se contenter d'une moindre quantité pour des personnes bien délicates, ou lorsqu'on ne veut employer cet onguent que pour faire mourir les poux ou guérir la gratelle.

Cet onguent est fort en usage pour la guérison de la grosse vérole, sur-tout lorsque son venin s'est répandu dans toute l'habitude du corps. Sa principale vertu est fondée sur le mercure qui atténue, dissout, adoucit & rend fluide la pituite épaissie, qui est le siége du virus vénérien, & la fait sortir ordinairement par la salivation. On a accoutumé de frotter de cet onguent les bras, les jambes, les cuisses, les fesses, & toute l'épine du dos des malades: & parce que le mercure passe pour un médicament fort ennemi des nerfs, on a ajoûté à l'onguent des remédes qui peuvent en quelque sorte contre-balancer ses mauvais effets, tels que sont les huiles de laurier & d'aspic, l'axonge de vipères, le storax liquide, & même la térébenthine, lesquels en fortifiant les nerfs, avancent la pénétration du mercure. Ce n'est pas qu'on doive prétendre que tous ces médicamens choisis soient capables d'empêcher tout-à-fait les mauvaises impressions du mercure; mais il y a toujours lieu de croire qu'elles en seront moindres. On peut aussi les emporter tout-à-fait ou du moins en dissiper la plus grande partie après l'expulsion, si l'on y emploie de puissans diaphorétiques,

comme font les sels volatils tirés des animaux, & parmi eux celui du sel ammoniac, dont j'ai vu des effets surprenans sur un homme extraordinairement maltraité des mauvaises impressions du mercure. On peut attribuer ces effets à la volatilité & à la pénétration de ces sels, qui étant poussés par la chaleur de l'estomac dans toute l'habitude du corps, & divisés en un beaucoup plus grand nombre de particules que ne le pouvoit être le mercure, cherchent leur issue par les pores de la peau, & entrainent par les mêmes voies les particules du mercure qu'ils rencontrent en leur chemin, & les font sortir mêlées & dissoutes dans les sueurs qu'ils ont excitées. On emploie aussi cet onguent pour faire mourir les poux, pour guérir la gale, & pour ramollir & résoudre les tumeurs calleuses & rebelles, & particulièrement les véroliques.

Le peu d'usage que l'on fait des onguents aregon & de arthanita, & l'amas superflu qu'on y voit de plusieurs médicamens dont la plûpart sont inutiles, m'empêche de grossir ce Chapitre de leur description & de celle de divers autres onguents peu usités qu'on trouve dans plusieurs dispensaires.

* *Unguentum mercuriale.*

℞ Axungiæ porcinæ depuratæ, mercurii è cinnabar. redivivi, ana partes æquales; terebinthinæ Venetæ decimam totius partem. Tere in mortario marmoreo, donec evanescat hydrargirum.

Onguent mercuriel.

Prenez du sain-doux bien frais & bien épuré, du mercure coulant revivifié du cinnabre, de chacun parties égales; de la térébenthine fine de Venise, la dixième partie du tout. Broyez bien ces matières dans un mortier de marbre jusqu'à ce que l'on n'apperçoive plus à la vue aucun globule de mercure.

L'onguent mercuriel se fait en employant diverses proportions de mercure avec le sain-doux; mais celle qu'on vient de prescrire est la meilleure; il suffira de broyer bien long-temps.

Unguentum anti-psoricum.

℞ Radicis recentis helenii, oxylapathi, ana unc. iij. Incisis & contusis affunde aquæ fontanæ libr. iij. Aceti libr. j. Coque ad medias, colat. fortiter expressæ adde fol. recentium nasturtii aquatici unc. vj. Salviæ unc. ij. Sint herbæ optimè contusæ, & adde axungiæ porcinæ libr. iv. Coque ad humoris consumptionem & exprime unguentum, cui demum adde olei laurini unc. iv. M. f. unguentum.

Onguent pour la gale.

Prenez des racines d'aunée & de patience sauvage, de chacun trois onces: après les avoir hachées & pilées, faites-les cuire dans trois livres d'eau de fontaine & une livre de vinaigre, jusqu'à réduction de moitié; passez avec une forte expression & ajoûtez six onces de feuilles de cresson de fontaine, & deux onces de celles de sauge; faites cuire le tout jusqu'à évaporation d'humidité dans quatre livres de sain-doux; passez encore & exprimez, & ajoûtez quatre onces d'huile de laurier pour faire l'onguent.

Unguentum è nicotianâ.

℞ Foliorum nicotianæ recentium libr. ij. Axungiæ porcinæ depuratæ libr. j. Terebinthinæ communis unc. iv. Rad. aristolochiæ rotundæ unc. ij. Herbam contusam in axungiâ coque donec crispa fiat, axungiam exprime, adde terebinthinam, & denique radicem aristolochiæ in pulverem redactam, assiduè movendo donec penitùs frigescat.

Onguent de nicotiane.

Prenez des feuilles vertes de nicotiane, deux livres; du sain-doux lavé, une livre; de la térébenthine commune, quatre onces; de la racine d'aristoloche ronde en poudre, deux onces. On fera cuire la nicotiane dans le sain-doux jusqu'à ce qu'elle soit brouie, on l'ôtera ensuite de dessus le feu & on passera avec expression; on ajoûtera la térébenthine & enfin l'aristoloche en poudre, & on remuera bien jusqu'à ce que le tout soit refroidi.

Unguentum epispasticum.

℞ Axungiæ porcinæ, terebinthinæ Venetæ, ana unc. iij. Ceræ flavæ unc. ſ. Cantharidum drachm. ij. Axungiæ & ceræ simul liquefactis adde cantharidum pulverem, dein terebinthinam. M. f. unguentum.

Onguent épispastique.

Prenez du sain-doux, de la térébenthine de Venise, de chacun trois onces; de la cire jaune, une demi-once; des cantharides deux gros. Ayant fait fondre ensemble la cire & le sain-doux, on ajoûtera les cantharides en poudre & ensuite la térébenthine, & on mêlera bien le tout pour en faire un onguent.]

Ceratum refrigerans.

℞ Olei rosati libr. j. Ceræ albæ unc. iij.

Cérat rafraîchissant.

Prenez une livre d'huile rosat & trois onces de cire blanche; faites-les fondre ensemble dans un pot de terre verni au bain-marie, puis agitez-les bien avec le pilon de bois, & ensuite lavez-les dans de belle eau bien fraîche que vous renouvellerez souvent pour la préparation de ce cérat, que vous garderez pour ses usages.

Après avoir choisi de la cire bien blanche & l'avoir bien brisée, on la mettra avec l'huile ordonnée dans un pot de terre verni, & on tiendra le pot dans le bain-marie chaud, jusqu'à ce qu'elle soit bien liquéfiée dans l'huile; puis ayant tiré le vaisseau du bain, on agitera sans intermission l'onguent avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'il soit refroidi, pendant lequel temps on y ajoûtera deux onces d'eau bien nette, en continuant l'agitation, & lorsqu'on verra que cette eau sera comme absorbée par le cérat, on y en ajoûtera autant de nouvelle, & on continuera d'agiter le tout & d'y ajoûter encore de nouvelle eau, jusqu'à ce que le cérat soit devenu assez blanc, & qu'il ait été bien foulé d'eau

fraîche : alors on verſera par inclination toute l'eau qu'on pourra ſéparer du cérat, & on le gardera pour le beſoin. Quelques-uns mêlent dans ce cérat une once de vinaigre diſtillé pour le rendre plus pénétrant : on donne quelquefois le nom d'onguent à ce cérat à cauſe qu'il en a la conſiſtance.

Il eſt fort familier dans toutes les boutiques. On l'emploie en onction extérieure ſur toutes les parties qui ont beſoin de rafraîchiſſement ; il ſert particulièrement contre les ardeurs des reins, les flegmons, les éréſipelles & les dartres. On l'eſtime beaucoup pour appaiſer les douleurs des hémorrhoïdes, pour guérir les écorchures & éteindre les inflammations qui arrivent aux cuiſſes & aux autres parties du corps des petits enfans, & même des grandes perſonnes, & pour remédier aux fentes & aux autres maux qui ſurviennent au bout des mammelles, au fondement & aux autres parties du corps. On s'en ſert auſſi pour la guériſon des brûlures, ſeul ou mêlé avec d'autres onguents, & pour tempérer l'ardeur des hypochondres. On le mêle quelquefois avec de l'onguent de ceruſe, lorſqu'on a beſoin de deſſécher & de reſſerrer.

Ceratum diatrium ſantalorum.

℞ Olei roſati libr. j. Ceræ albæ unc. iv.

℞ Roſarum rubrarum drachm. xij. Santali rubri drachm. x. albi & citrini, ana drachm. vj. Boli Armenæ drachm. vij. Spodii unc. ſ. Caphuræ drachm. ij.

Cérat des ſantaux.

Prenez une livre d'huile roſat, & quatre onces de cire blanche ; faites-les fondre enſemble dans un pot de terre au bain-marie, & étant à demi refroidies, mêlez-y ce qui ſuit en poudre.

Prenez douze gros de roſes rouges ; dix gros de ſantal rouge ; de blanc & de citrin, de chacun ſix gros ; ſept gros de bol du Levant ; demi-once de ſpode, & deux gros de camphre, pour la compoſition de ce cérat.

Cette compoſition mérite doublement le nom de cérat, tant à cauſe de la cire qui y entre, que parce qu'elle y eſt ordonnée en plus grande quantité que dans les onguents, & qu'avec le concours des poudres qui s'y trouvent en aſſez grande quantité, elle donne au cérat une conſiſtance entre celle des onguents & des emplâtres.

On doit piler les ſantaux dans le grand mortier de bronze, les humectant de temps en temps avec de l'eau-roſe, pour bien imprimer au ſantal blanc & au citrin la couleur du rouge, & augmenter leur odeur ; & les ayant paſſés par le tamis de ſoie, il faut piler à part dans le même mortier les roſes rouges deſſéchées, & enſuite mêler les poudres avec le ſpode, qui eſt l'yvoire brûlé, & le bol du Levant broyés ſur le porphyre, & le camphre pilé avec tant ſoit peu d'eſprit de vin ; puis ayant bien briſé la cire blanche, on la fera liquéfier parmi l'huile au bain-maire dans un pot de terre verni ; après quoi on agitera hors du feu le cérat avec un pilon de bois, juſqu'à ce qu'il commence à s'épaiſſir, & y ayant alors bien incorporé les poudres, on ſerrera le cérat pour le beſoin.

Ce cérat a pris son nom des santaux. On s'en sert beaucoup dans la guérison des flegmons, & pour éteindre les intempéries chaudes de l'estomac, du foie & des reins; on l'applique seul ou mêlé avec égales parties d'onguent rosat. On en oint aussi quelquefois le front & les temples, l'ayant mêlé avec de l'onguent populeum, & quelque peu d'extrait d'opium un peu liquide, tant pour provoquer le sommeil, que pour appaiser les douleurs de tête.

Ceratum stomachicum.

℞ Olei cydoniorum libr. j. ſ. Ceræ albæ unc. vj. Mastiches electæ, & rosarum rubrarum, ana drach. xx. Foliorum absinthii siccorum drach. xv. Nardi Indicæ drach. x.

Cérat stomachique.

Prenez une livre & demie d'huile de coings; six onces de cire blanche; de bon mastic & des roses rouges, de chacun vingt gros; quinze gros de feuilles d'absinthe séches, & dix gros de nard d'Inde, pour composer artistement ce cérat.

Les Anciens vouloient qu'après avoir fait liquéfier la cire blanche dans de l'huile rosat, on lavât plusieurs fois ce mêlange avec de l'eau rose, & que l'ayant fait liquéfier derechef, on le lavât de nouveau avec du suc de coings & du gros vin : mais parce que ces lotions ne sçauroient, comme j'ai dit ci-devant, imprimer que très-peu d'astriction à ces sortes de remédes, on a cru beaucoup plus à propos d'employer ici l'huile de coings, dans laquelle le suc de coings a bouilli, & de se passer de l'huile rosat, vu que les roses rouges entrent en assez bonne quantité dans cette composition.

Après avoir fait fondre la cire blanche brisée parmi l'huile de coings, dans un pot de terre verni au dedans sur un fort petit feu, & les avoir agités jusqu'à ce qu'ils commencent à s'épaissir, on y incorporera tous les autres médicamens qu'on aura pilés subtilement, comme j'ai dit plusieurs fois ailleurs, & le cérat sera fait.

On pourroit bien faire fondre le mastic dans une portion de l'huile, & les mêler après avec la dissolution de la cire, si l'on employoit à ce cérat le mastic en larmes pures; mais parce que le mastic ordinaire qu'on y emploie se trouve chargé de beaucoup de parties ligneuses & terrestres, on est obligé de le triturer à part dans le mortier de bronze, l'arrosant de quelques gouttes d'eau; & d'en passer la poudre par le tamis de soie, sur la toile duquel on trouve les parties hétérogénes arrêtées; il est après aisé de mêler cette poudre parmi les autres, & de les incorporer ensemble dans le cérat.

On a donné à ce cérat le nom de stomachique, parce qu'il est principalement employé aux maladies de l'estomac, qu'il fortifie étant appliqué chaudement dessus; il aide à la digestion des alimens, il donne de l'appétit, arrête le vomissement, dissipe les vents, digère les mauvaises humeurs, & en facilite l'expulsion.

Ceratum dia sulphuris.

℞ Olei nucum juglandium expressi libr. j. Florum sulphuris unc. ij. Salis tartari unc. j. Ceræ citrinæ unc. iv. Colophoniæ unc. iij. Myrrhæ electæ subtiliter pulveratæ quantùm satis,

Cérat de soufre.

Prenez une livre d'huile de noix tirée par expression, deux onces de fleurs de soufre, une once de sel de tartre; tenez tout ensemble en digestion au feu de sable modéré dans une cucurbite de verre, jusques à ce que les fleurs de soufre soient bien dissoutes dans l'huile; puis l'ayant purifiée & versée par inclination dans un autre vaisseau, faites-y fondre quatre onces de cire jaune & trois onces de colophone; & ayant laissé refroidir à demi les matières, mêlez-y de bonne myrrhe bien pulvérisée, suivant le poids de toutes les autres drogues de cette composition, & ainsi le cérat sera fait.

Après avoir fait dissoudre les fleurs de soufre parmi l'huile de noix & le sel de tartre, dans une cucurbite de verre sur un feu de sable modéré, & versé par inclination la liqueur claire dans une poële de cuivre étamée, on y fera fondre sur un fort petit feu la cire jaune, & la colophone coupées en petits morceaux; puis ayant tiré le vaisseau du feu, & agité les matières jusqu'à ce qu'elles commencent à s'épaissir, on y incorporera la myrrhe subtilement pulvérisée, & le cérat sera fait.

Il est très-propre à ramollir & à résoudre les tumeurs scrofuleuses, & toute sorte d'amas extérieurs de matières froides & de difficile résolution; il est aussi spécifique pour résoudre & dissiper les tumeurs qui arrivent aux testicules par quelque mal vénérien, & pour mondifier & cicatriser toutes sortes d'ulcères. On l'étend sur du linge ou sur de la peau, & on l'applique sur les parties qui en ont besoin; mais il est bon de soutenir l'emplâtre par un bandage garni d'une bourse, lorsqu'on applique ce cérat sur les testicules.

CHAPITRE VI.

Des Emplâtres.

LES emplâtres sont des compositions qu'on applique extérieurement, & dont on se sert de même que des onguents & des cérats; mais leur consistance doit être beaucoup plus solide, & telle qu'on les puisse réduire en rouleaux ou magdaleons, lorsqu'ils sont cuits & refroidis, qu'on se contente d'envelopper de papier, lorsqu'on les veut garder; au lieu qu'on met d'ordinaire les onguents & les cérats dans des pots, à cause de leur mollesse & de la difficulté qu'il y a de les garder autrement. J'ai dit en parlant des onguents & des cérats qu'on leur avoit donné une consistance plus épaisse qu'aux huiles, afin qu'ils pussent demeurer sur les parties plus long-temps que ne font les huiles, & qu'ainsi ils pussent plus à loisir communiquer leur vertu; je puis dire aussi qu'on a inventé les emplâtres pour le même dessein, & qu'ils peuvent encore mieux remplir cette intention que les onguents & les cérats, à cause de leur solidité, qui les rend aussi propres à résister long-temps aux injures de l'air, & capables d'être gardés plusieurs années sans

aucune diminution de leur vertu. Les huiles, les graisses, la cire, les poix, les résines séches, la térébenthine qui est une résine liquide, & les gommes sont les matières les plus ordinaires des emplâtres, ausquelles on ajoûte souvent la litharge, la ceruse, le verd de gris, diverses poudres & diverses liqueurs.

La multiplicité des compositions des emplâtres & celle des médicamens qui y entrent, sont cause qu'on ne sçauroit établir des régles bien générales pour la proportion particulière des choses qu'on y emploie, & qu'on ne la peut faire bien connoître, que dans les descriptions particulières de divers emplâtres, dans la préparation desquelles on trouvera aussi tout ce qu'on doit pratiquer, tant pour la disposition particulière de chaque médicament, que pour la cuite & le mêlange du total. La dureté que la cuite & la froideur de l'air donnent aux emplâtres, oblige à employer la chaleur pour les ramollir, lorsque pour les appliquer sur quelque partie, on veut les étendre sur de la peau, sur du linge, ou sur quelqu'étoffe de soie. On emploie les emplâtres pour la guérison des plaies & des ulcères; pour appaiser les douleurs des membres, & pour fortifier ceux qui sont affoiblis; pour arrêter les fluxions, les vomissemens & les hémorrhagies; pour fortifier le cerveau & les reins, & empêcher l'avortement; pour résoudre, dissiper, ou mener à suppuration les tumeurs internes & externes, pour abbatre les vapeurs hystériques, guérir ou soulager les sciatiques & les rhumatismes, élever des vessies sur la peau, fortifier les parties après les fractures ou dislocation des os, & pour plusieurs autres intentions qui seroient trop longues à décrire.

Emplastrum de cerusâ.

℞ Cerusæ Venetæ, & olei rosati, ana libr. iv. Aquæ fontanæ libr. ij. Ceræ albæ unc. viij. M. fiat emplastrum.

Emplâtre blanche ou de ceruse.

Prenez de la ceruse de Venise & de l'huile rosat, de chacun quatre livres; deux livres d'eau de fontaine, & huit onces de cire blanche, pour faire cette emplâtre réguliérement.

Quoiqu'on pût venir à bout de la préparation de cette emplâtre, en n'y mettant que trois livres de ceruse conformément aux vieux dispensaires, & la cuisant fort lentement, & même sans y employer aucune humidité; j'estime néanmoins que l'augmentation du poids de la ceruse augmente la vertu de l'emplâtre, de même que l'addition de l'eau en conserve la blancheur & facilite la préparation. Il n'y a point de Pharmacien qui ne sçache que la ceruse, la litharge & le minium sont des chaux de plomb diversement préparées; que la ceruse est un plomb converti en chaux blanche par la vapeur du vinaigre; que la litharge est un plomb changé en chaux dorée ou argentine, lorsqu'on le sépare par le feu, de l'argent avec lequel on l'avoit mêlé pour l'affiner; que le minium est un plomb calciné en rouge par un feu de reverbère; que le plomb changé en ces diverses chaux, peut être après réduit en sa première figure, laquelle il avoit perdue par la calcina-

tion ; & que la vertu de toutes ces chaux étant à peu près semblable, on peut sans crainte les substituer les unes aux autres. On n'emploie pas néanmoins le minium dans cettte emplâtre, crainte qu'il ne lui donne la couleur rouge, au lieu de la blanche qu'elle doit avoir : mais on pourroit y employer la litharge bien préparée; car y procédant avec exactitude, on pourroit avoir une emplâtre aussi bonne & presque aussi blanche que celle qu'on fait avec la ceruse, pour la préparation de laquelle on procédera ainsi.

Ayant choisi de la ceruse bien blanche, pesante, pure & friable, & l'ayant mise en poudre en frottant les pains sur le tissu d'un tamis de crin renversé, comme j'ai dit pour l'onguent de ceruse, on la mettra dans une poële de cuivre, grande, large par le haut, & allant en cône vers son fond, & étamée au dedans, ensuite on l'y incorporera à froid avec l'huile & l'eau ordonnées, les agitant avec une espatule de bois renforcée, longue de deux pieds, & large d'environ trois travers de doigts vers un de ses bouts; puis ayant mis la poële sur un bon feu de charbons, allumé dans un fourneau propre, on les fera cuire ensemble, les agitant sans intermission jusqu'à ce que les matières, après avoir été quelque temps bien élevées en bouillant, commencent à s'abaisser, non pas par la diminution de la chaleur du feu, mais à cause de la consomption de l'eau qui les tenoit élevées. On tirera bientôt après la poële du feu, pour éprouver la consistance de l'emplâtre : & au cas qu'elle ne fût pas suffisamment cuite, on la tiendra encore quelque temps sur un fort petit feu, pour faire évaporer par une continuelle agitation le peu d'humidité qui pourroit y rester & empêcher la consistance que l'emplâtre doit avoir : & lorsqu'elle sera suffisamment cuite, y ayant fait fondre la cire blanche brisée, & continuant hors du feu l'agitation, jusqu'à ce qu'elle soit presque refroidie, on mettra la masse sur une table unie mouillée, & on l'y réduira en rouleau à peu près de la longueur & de la grosseur du doigt, & les ayant couvertes de papier, on les serrera pour le besoin.

Suivant cette méthode, tandis que l'eau sert d'interméde entre l'huile, la ceruse & le feu qui tient ces matières élevées & comme suspendues, & qu'elle empêche les mauvaises impressions qu'elles en recevroient autrement, on peut cuire l'emplâtre dans une heure ou une heure & demie, & l'avoir autant blanche & bonne qu'on la peut desirer, & n'étant pas sujette à la longue & ennuyeuse préparation des Anciens, on ne craindra pas le mauvais succès qui l'accompagne d'ordinaire. On pourra aussi par ce moyen se passer de laver la ceruse, comme quelques-uns ont voulu, puisque l'eau boullie parmi conserve pendant la cuite de l'emplâtre les bonnes qualités de la ceruse, & produit un bien meilleur effet que toutes les lotions qu'on pourroit pratiquer.

Quelques-uns ont voulu qu'on ajoûtât & cuisît du vinaigre distillé parmi l'emplâtre, prétendant par là ouvrir mieux la ceruse & la rendre en état de pouvoir être mieux incorporée avec l'huile ; mais la ceruse & toutes les chaux du plomb s'incorporent assez aisément avec l'huile, par le moyen de la cuite & de l'agitation, sans l'entremise du vinaigre qui pourroit bien avoir lieu pour d'autres intentions, mais non pas pour celle-ci. Quant à l'addition du

sel

sel marin qu'ils ont proposée, je crois qu'on n'y doit pas penser, puisqu'il ne manqueroit pas de piquotter les parties sur lesquelles on appliqueroit cette emplâtre, qui est principalement destinée pour guérir les maladies de la peau, pour dessécher les écorchures superficielles, pour cicatriser les plaies & les ulcères, & pour éteindre les inflammations : elle est aussi fort estimée pour achever la guérison des brûlures.

Emplastrum diapalma.

℞ Lithargyri auri præparati, & olei communis, ana libr. iij. Axungiæ suillæ, & decocti tenuiorum ramorum palmæ, vel quercûs, ana libr. ij. Chalcitidis nativæ, vel vitrioli ad rubedinem calcinati & in portione decocti diluti unc. iv. M. fiat emplastrum.

Emplâtre de palmier ou diapalme.

Prenez de la litharge d'or préparée & de l'huile commune, de chacun trois livres ; de la graisse de pourceau, & de la décoction des plus petits rameaux de palmier ou de chêne, de chacun deux livres ; faites cuire le tout sur un assez beau feu, mouvant continuellement avec une espatule de bois, y ajoûtant sur la fin quatre onces de chalcite naturelle ou vitriol rubifié, dissous dans une portion de la liqueur qu'on aura réservée, & faites cuire le tout en consistance d'emplâtre. Au lieu de chalcite ou de vitriol rubifié, on peut mêler le double de vitriol blanc dans cette emplâtre, si on l'aime mieux blanche que rouge.

Ayant cueilli nouvellement deux poignées de sommités de palmier, ou à leur défaut de celles de chêne, & les ayant écrasées ou incisées bien menu, on les fera bouillir lentement dans trois pintes d'eau, jusqu'à la consomption de la moitié, & ayant bien exprimé le tout, on en réservera la décoction coulée. On choisira de la litharge d'or haute en couleur, & qui paroisse grasse au manier, & l'ayant bien pilée dans le grand mortier de bronze, on la détrempera dans deux ou trois pintes d'eau nette ; & on versera en diligence dans un autre vaisseau l'eau trouble qui se trouvera chargée de la partie plus subtile de la litharge, pendant que la plus grossière restera au fond du mortier ; cette partie subtile de la litharge tombera par son propre poids au fond de l'eau, & cependant on pilera de nouveau la litharge restée dans le grand mortier ; & l'ayant après détrempée dans l'eau de la première lotion ou dans quelqu'autre nouvelle, on versera par inclination la liqueur trouble sur la litharge subtile qui avoit resté au fond du vaisseau, & on continuera ensuite de piler de même la litharge, de la broyer parmi l'eau, de verser l'eau par inclination, & de laisser rasseoir la poudre, jusqu'à ce qu'il ne reste au fond du mortier que quelque partie de litharge impure & incapable d'être pulvérisée & élevée parmi l'eau. Après quoi ayant bien laissé rasseoir les lotions & séparé par inclination l'eau qui surnage la poudre de la litharge, on fera sécher cette poudre, & en ayant pesé la quantité ordonnée, on la mêlera à froid dans une poële de cuivre étamée pareille à celle que j'ai décrite pour l'emplâtre de ceruse, l'agitant avec l'huile, la graisse & la décoction de palmier ; & lorsque ces choses seront bien incor-

porées ensemble, on allumera un bon feu de charbons dans un fourneau propre, sur lequel on les cuira, les agitant sans discontinuer avec une grande espatule de bois, & ayant entretenu une égale chaleur du feu pendant la cuite, on y ajoûtera sur la fin de la cuite le chalcitis ou le vitriol rubifié, dissous dans une portion de la liqueur qu'on aura réservée, si on veut que l'emplâtre soit rouge; ou bien le vitriol blanc dissous dans la même décoction, si on veut conserver la blancheur à l'emplâtre, dont le succès sera avantageux, si on y procéde de même que j'ai dit pour l'emplâtre précédente.

Cette méthode de faire cuire les sommités de palmier ou de chêne dans l'eau, & de faire consumer cette décoction parmi l'emplâtre, doit l'emporter sur toutes les autres, puisqu'en communiquant fort à propos à l'emplâtre la vertu de ces choses, elle empêche les mauvaises impressions du feu, & abrége de beaucoup la cuite de l'emplâtre, laquelle on roulera & couvrira de papier, lorsqu'elle sera refroidie, de même que j'ai dit de celle de ceruse.

Nous n'avons point d'emplâtre plus familière ni plus universelle pour toutes sortes de maux externes que le diapalme; car on s'en sert pour la guérison des plaies, des ulcères, des tumeurs, des brûlures, des contusions, des fractures, des engelures; & pour appliquer sur les cautères, tant en emplâtre que réduit en sparadrap, ou toile gaultier: on lui donne aussi quelquefois la consistance de cérat, en y mêlant le tiers ou le quart de son poids de quelque huile propre, lui donnant alors le nom de diapalme dissous, ou de cérat de diapalme.

Emplastrum diachylum simplex.

℞ Radicum altheæ mundatarum & minutim incisarum drach. vj. Seminum integrorum lini, & fœnugræci, ana unc. iv. Aquæ fontanæ libr. vj. Olei communis libr. iv. & lithargyri auri libr. ij.

L'emplâtre diachylum simple.

Prenez six gros de racines de guimauve mondées & incisées menu; des semences entières de lin & de fénugrec, de chacun quatre onces, & six livres d'eau de fontaine; faites macérer tout ensemble sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, remuant souvent les matières avec une espatule de bois, pour en faire ensuite la décoction sur un feu modéré, jusqu'à ce qu'elles ayent acquis l'épaisseur d'un mucilage bien lié, coulant alors la décoction, & exprimant le mucilage, que vous joindrez avec quatre livres d'huile commune & deux livres de litharge d'or, pour faire cuire le tout artistement en forme d'emplâtre.

Ayant en premier lieu bien mêlé à froid l'huile avec la litharge dans une poële de cuivre pareille à celle que j'ai désignée pour l'emplâtre de ceruse, & y ayant ensuite ajoûté & bien incorporé les mucilages, on allumera dans un fourneau propre un feu de charbons un peu moindre que celui que j'ai désigné pour les emplâtres qui précédent; & ayant mis la poële dessus, on agitera le tout avec une espatule de bois sans intermission, & avec toute la vîtesse possible, tant pour tenir la litharge suspendue, & empêcher qu'elle ne tombe au fond, en se séparant de l'huile & des mucilages,

que pour procurer à l'emplâtre la blancheur qu'elle doit avoir. On entretiendra un feu modéré, & on continuera la cuite & l'agitation, jusqu'à ce qu'on voie que l'emplâtre commence à s'abbaisser dans la poële, ce qui marque que la plus grande partie de l'humidité des mucilages est consumée ; alors on diminuera le feu pour le moins de la moitié, & on se contentera de faire évaporer peu à peu l'humidité superflue qui pourroit être restée dans l'emplâtre, laquelle étant consumée, elle se trouvera suffisamment cuite, & de la consistance & de la blancheur qu'elle doit avoir.

Il y en a qui ont voulu qu'on ajoûtât les mucilages peu à peu, & sur la fin de la cuite de l'emplâtre ; mais outre qu'une telle méthode est sans comparaison plus longue que celle-ci, on doit être assuré de réussir beaucoup mieux en les mêlant dès le commencement, parce qu'ils suspendront & lieront mieux la litharge avec l'huile, & qu'ils empêcheront qu'elle ne brûle, en ne se brûlant point eux-mêmes, comme il leur arriveroit s'ils n'étoient mis que sur la fin ; & ainsi l'emplâtre sera beaucoup plus blanche & de meilleure consistance qu'elle ne seroit, en y procédant suivant leur intention.

Cette emplâtre est appellée diachilum, à cause des mucilages qui sont comme le suc des racines de guimauve, & des semences de lin & de fénugrec ; elle est aussi nommée blanche à cause de sa couleur. Il n'est pas nécessaire que je donne ici une description de l'emplâtre diachilum ireatum, il suffit qu'on sçache qu'on la peut préparer en tout temps, en mêlant une once de poudre subtile d'iris de Florence, avec une livre de cette emplâtre diachilum blanche.

Elle est fort estimée pour ramollir & résoudre les duretés, & même les tumeurs squirrheuses du foie, de la rate & de tous les viscères, & pour fondre les scrofuleuses & les vieux restes d'abscès ; elle tempère la chaleur des plaies, agglutine celles qui ne sont pas profondes, guérit les inflammations du cou de la matrice, y étant introduite en façon de pessaire ; elle soulage les goutteux, & est propre par-tout où il faut ramollir en rafraîchissant.

Emplastrum diachylum gummatum.

℞ Radicum altheæ recentium mundatarum & minutim incisarum unc. iv. Ficuum, passularum pinguium mundatarum & pariter incisarum, seminum integrorum lini & fœnugræci, ana unc. ij. ſ. Aquæ fontanæ libr. vj.

℞ Succorum scillæ & ireos nostratis, ana unc. iv. Ichthyocollæ minutim incisæ unc. j.

℞ Lithargyri auri præparati libr. ij. Oleorum camomillæ, ireos nostratis & anethi, ana unc. xvj. Terebinthinæ Venetæ unc. vj. Resinæ pini, ceræ flavæ, & œsypi humidi, ana unc. iv. Galbani, ammoniaci, sagapeni & bdellii, in vino dilutorum trajectorum, & ad mellis densitatem coctorum, ana unc. ij. M. fiat emplastrum.

Emplâtre diachylum composée avec les gommes.

Prenez quatre onces de racines récentes de guimauve mondées & coupées en petits morceaux, des figues, de bons raisins secs mondés, & pareillement incisés, des semences entières de lin & de fénugrec, de chacun deux onces & demie ; faites macérer tout ensemble en six livres d'eau de fontaine sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, remuant souvent les matières avec une

espatule de bois, jusques à ce qu'elles soient cuites & épaissies en forme de mucilages, que vous coulerez ensuite & exprimerez fortement : & à même temps

Prenez encore des sucs de scille & de flambe, de chacun quatre onces, parmi lesquels vous réduirez en mucilage sur un petit feu une once de colle de poisson, & le garderez à part. Alors

Prenez de plus deux livres de litharge d'or préparée ; des huiles de camomille, de flambe & d'aneth, de chacun seize onces ; que vous mêlerez ensemble à froid avec les premiers mucilages, pour en faire la décoction sur un feu assez vif d'abord ; puis moderez peu à peu, remuant continuellement les matières avec une espatule de bois : & y ayant encore ajoûté sur la fin de la cuite le mucilage de colle de poisson que vous garderez à part, vous continuerez la cuite & l'agitation du tout à feu médiocre, jusqu'à ce qu'il ait acquis une bonne consistance d'emplâtre, avec laquelle vous mêlerez six onces de térébenthine de Venise ; de la résine de pin, de la cire jaune & de l'œsype humide ou graisse de laine, de chacun quatre onces ; du galbanum, de l'ammoniac, du sagapenum & du bdellion, délayés dans du vin, passés & cuits en consistance de miel, de chacun deux onces ; tenant le tout quelque temps sur un fort petit feu, & remuant continuellement les matières pour faire évaporer peu à peu l'humidité superflue des gommes & du vin, & mettant finalement l'emplâtre refroidir qu'on gardera pour le besoin.

Pour bien préparer cette emplâtre, après avoir mondé & bien incisé les racines de guimauves, les raisins secs & les figues, & les avoir mis ensemble dans un pot de terre verni, avec les semences de lin & de fénugrec entières dans l'eau ordonnée, on tiendra le pot sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, agitant de temps en temps les matières avec une espatule de bois ; puis ayant augmenté le feu, on fera bouillir doucement le tout, en renouvellant souvent l'agitation, jusqu'à ce que les mucilages soient bien épaissis, & les ayant coulés & bien exprimés, on les réservera. Cependant ayant enveloppé une grosse scille avec de la pâte faite de farine de froment, & l'ayant fait cuire au four d'un boulanger parmi les grands pains, & rejetté ensuite la croûte & les tuniques séches, on en pilera les couches blanches & moëlleuses dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & les ayant mis dans un petit sac de toile forte, on en tirera le suc à la presse. On rapera aussi, ou du moins on pilera bien dans un mortier de marbre la racine de flambe nouvellement cueillie, & l'ayant mise dans un sac de toile forte, on en exprimera de même le suc ; puis ayant incisé bien menu une once de colle de poisson, & l'ayant mise dans un petit pot de terre verni, & versé dessus quatre onces de chacun de ces sucs, on tiendra le pot sur un fort petit feu, remuant de temps en temps les matières avec une petite espatule de bois, jusqu'à ce que le tout soit réduit en une pâte mucilagineuse qu'on gardera à part ; ensuite de quoi ayant mis la litharge pulvérisée dans une poële de cuivre propre à cela, & l'ayant incorporée hors du feu avec les huiles de camomille, de flambe & d'aneth, & les premiers mucilages, en agitant le tout avec une espatule de bois, on mettra la poële sur

un feu modéré & on les cuira ensemble, de même que j'ai dit de l'emplâtre diachilum blanche; & lorsque le tout sera presque cuit, ayant diminué de beaucoup le feu, on y ajoûtera les mucilages de la colle de poison incorporés avec l'œsype humide, & on agitera le tout sans cesse, jusqu'à ce que l'humidité des mucilages soit à peu près consumée, & que la composition soit suffisamment épaissie. Auquel temps après y avoir ajoûté & fait liquéfier la cire & la résine coupée en petits morceaux, & ensuite les gommes dissoutes dans du vin, passées par une toile forte, cuites à petit feu en consistance de miel, & incorporées avec de la térébenthine, on tiendra le tout sur un fort petit feu, & on continuera l'agitation jusqu'à ce que l'humidité superflue des gommes soit à peu près consumée; puis ayant ôté la poële du feu & laissé refroidir l'emplâtre, on en fera des rouleaux, & les ayant couverts de papier, on les serrera pour le besoin.

Si l'on avoit des gommes en larmes parfaitement pures, on pourroit les ramollir & les liquéfier dans le mortier de bronze chauffé avec son pilon de même, & les faire ainsi entrer dans la composition de l'emplâtre, après les avoir incorporées avec la térébenthine, dans le temps que j'ai marqué, sans qu'il fût besoin après cela de tenir plus long-temps l'emplâtre sur le feu; mais parce que ces gommes sont ordinairement chargées de beaucoup d'ordures, & qu'à peine en peut-on avoir d'assez pures pour les médicamens internes, on ne sçauroit se passer de les dissoudre, de les couler, & de les cuire en consistance épaisse pour les employer dans cette emplâtre ou dans ses semblables, ne voyant pas qu'on puisse pulvériser aucune de ses gommes, sur-tout si elles sont récentes, ni qu'on doive beaucoup appréhender la dissipation de leurs parties subtiles dans leur dissolution ni dans leur cuite, s'agissant d'un reméde externe, où les parties grossières & propres à demeurer long-temps sur les endroits où on les applique, semblent plus nécessaires que celles qui sont sujettes à dissipation.

Cette emplâtre a les mêmes usages que le diachilum simple; mais elle agit avec beaucoup plus d'efficace, à cause des puissans médicamens qu'on y a ajoutés. Ses principaux effets sont de digérer, de résoudre, de cuire & de meurir toutes sortes de tumeurs.

Emplastrum de mucaginibus.

♃ Radicum altheæ mundatarum & minutim incisarum, corticis medii ulmi pariter incisi, seminum integrorum lini & fœnugræci, ana unc. j. ſ. Aquæ communis libr. ij. ſ. Oleorum camomillæ, liliorum, anethi & medullæ cruris bovis, ana unc. j. ſ. Ceræ citrinæ unc. xx. Terebinthinæ unc. ij. Ammoniaci, galbani, opopanacis, sagapeni, ana unc. ſ. Croci subtiliter pulverati drach. ij. Fiat ex arte emplastrum.

Emplâtre de mucilages.

Prenez des racines de guimauve mondées & incisées menu, de l'écorce moyenne d'orme aussi incisée, des semences entières de lin & de fénugrec, de chacun une once & demie, & deux livres & demie d'eau commune; faites-les macérer ensemble dans un pot de terre verni sur un fort petit feu pendant vingt-quatre heures, agitant souvent les matières avec une espatule de bois,

our en faire ensuite la décoction à feu médiocre avec pareille agitation jusques une bonne consistance du mucilage ; puis ayant passé & exprimé ce mucilage, vous y joindrez des huiles de camomille, de lis & d'aneth, de la moëlle 'e cuisse de bœuf, de chacune une once & demie, pour en continuer la décoction à très-petit feu, jusques à la consomption de l'humidité superflue, & faire fondre après vingt onces de cire jaune ; deux onces de térébenthine ; les gommes ammoniac, galbanum, opopanax & sagapenum, de chacun demi-once ; y ajoûtant deux gros de safran bien pulvérisé, pour composer cette emplâtre suivant les régles de la Pharmacie.

La préparation des mucilages que j'ai donnée dans la composition des emplâtres précédentes, pourra servir de régle pour ceux-ci ; la prescription de la quantité des racines, de l'écorce, & des semences qui doivent fournir leur substance visqueuse nécessaire aux mucilages, tirera d'embarras ceux qui ne la sçauroient pas proportionner. On doit être soigneux, en premier lieu, de bien cuire les mucilages, & de les faire bien épaissir avant que de les exprimer, & de les faire ensuite encore recuire fort lentement parmi les huiles & la moëlle, & sur un très-petit feu, de peur de brûler les mucilages, & d'être ensuite obligé à passer les matières par un linge, suivant la méthode de quelques-uns ; mais en y procédant, comme je viens de dire, il n'en sera pas besoin, & on conservera à l'emplâtre la vertu entière des mucilages, dont elle porte le nom ; il vaut bien mieux aussi qu'il reste dans les huiles & dans la moëlle quelque petite partie de l'humidité des mucilages, que si on les rôtissoit pour la trop vouloir consumer. Ainsi lorsqu'on verra que leur humidité superflue sera presque consumée, ayant coupé la cire en fort petits morceaux, on la fera fondre doucement dans les huiles & dans la moëlle chargées de mucilages. Après quoi ayant tiré l'emplâtre du feu, & étant en partie refroidie, on y ajoûtera la térébenthine, dans laquelle on aura incorporé les gommes fondues ou dissoutes en l'une ou en l'autre des manières que j'ai données dans la préparation de l'emplâtre précédente ; puis on y ajoûtera le safran subtilement pulvérisé, & l'emplâtre sera faite, pour être roulée & serrée lorsqu'elle sera refroidie.

Les vertus de cette emplâtre approchent beaucoup de celles de la précédente ; mais on y remarque un effet particulier, qui est de ne pas faire suppurer les tumeurs qui peuvent être guéries par la seule résolution ; d'où vient qu'elle est fort usitée pour résoudre les contusions qui arrivent à la tête, aux mammelles & ailleurs, lorsqu'on veut en empêcher la suppuration, les matières n'y étant pas disposées ; elle ne laisse pas néanmoins de meurir celles qui doivent venir à suppuration.

Emplastrum polychrestum.

♃ Olei communis libr. ij. Aquæ fontanæ libr. j. ſ. Cerusæ & lithargyri auri & argenti, ana libr. ſ. Ceræ citrinæ & terebinthinæ Venetæ, ana unc. viij. Fiat ex arte emplastrum.

Emplâtre polycreste, ou à plusieurs usages.

Prenez deux livres d'huile commune ; une livre & demie d'eau de fontaine ;

de la ceruse & des litharges d'or & d'argent, de chacune demi-livre ; faites-les cuire ensemble artistement en consistance d'emplâtre, & y ajoûtez ensuite de la cire jaune & de la térébenthine de Venise, de chacune huit onces, pour la composition de cette emplâtre.

Ayant mis en poudre les litharges & la ceruse, & les ayant incorporées à froid avec l'huile & l'eau ordonnées, on les fera cuire ensemble dans une poële de cuivre étamée de même que j'ai dit pour l'emplâtre diapalme ; & lorsque l'eau sera à peu près consumée, & que les matières seront suffisamment cuites, on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux ; puis ayant ôté la poële du feu, on y ajoûtera la térébenthine, & on roulera & couvrira de papier l'emplâtre lorsqu'elle sera refroidie.

On a donné le nom de polycreste à cette emplâtre, parce qu'elle est propre à guérir toute sorte d'ulcères & de brûlures, les fentes & les crevasses qui viennent aux bouts des mammelles, & celles des mains, des pieds & du fondement, soit qu'elles procédent des engelures ou d'ailleurs. On l'emploie aussi fort à propos pour la guérison des plaies & pour résoudre & dissiper le reste des abscès : elle est encore fort commode pour en faire de la toile gaultier pour panser les cautères.

Emplastrum nigrum.

℞ Olei communis libr. ij. Vini & aceti, ana libr. j. Lithargyri auri, & cerusæ Venetæ, ana unc. viij. Ceræ flavæ libr. j. Colophoniæ, picis navalis, & terebinthinæ Venetæ, ana libr. ſ. Lapidis magnetis præparati, plumbi usti, & myrrhæ electæ, ana unc. ij. F. emplastrum.

Emplâtre noire.

Prenez deux livres d'huile commune ; du vin & du vinaigre, de chacun une livre ; de la litharge d'or & de la ceruse de Venise, de chacun huit onces. Faites cuire ces drogues régulièrement en forme d'emplâtre, y ajoûtant ensuite une livre de cire jaune ; de la colophone, de la poix noire & de la térébenthine de Venise, de chacune demi-livre ; de la pierre d'aimant préparée, du plomb brûlé & de la bonne myrrhe, de chacun deux onces, pour composer cette emplâtre en bon Pharmacien.

Ayant incorporé à froid la ceruse & la litharge avec l'huile, & y ayant ensuite mêlé le vin & le vinaigre ordonnés, on les fera cuire ensemble dans une grande poële de cuivre étamée, sur un feu assez bon au commencement, mais on le doit diminuer à mesure que l'humidité se consumera. On aura soin d'agiter les drogues sans cesse avec une grande espatule de bois, de même que j'ai dit dans la cuite des autres emplâtres, & on continuera cette cuite sur un feu bien modéré, jusqu'à ce que leur couleur soit bien obscurcie, & que leur consistance soit un peu plus solide que celle des emplâtres ordinaires : auquel temps on y fera fondre la cire, la colophone & la poix navale coupées en petits morceaux ; puis ayant ôté la poële du feu, on y ajoûtera la térébenthine ; & lorsque la matière de l'emplâtre sera à demi refroidie, on y mêlera la pierre d'aimant broyée sur le porphyre, de même qu'on y broye les pierreries, en

l'humectant avec quelque eau ou décoction vulnéraire. On pourroit brûler le plomb seul comme j'ai dit pour l'onguent pompholix ; mais il sera plus à propos de le brûler dans un creuset avec parties égales de soufre, afin qu'en étant devenu plus noir, il puisse d'autant mieux obscurcir la couleur de l'emplâtre qui doit être noire.

Elle est fort estimée pour la guérison de toute sorte de plaies qui ont été faites ou par ponction, ou par incision, ou par froissure. On l'emploie aussi heureusement pour guérir toute sorte d'ulcères, & particulièrement ceux qui sont vieux & rebelles, étant fort propre à les mondifier & consolider.

Emplastrum cephalicum.

℞ Gummi tacamahacæ sublimis, benzoini, styracis, mastiches, hederæ, olibani, & labdani puri, ana unc. ij. Cinnamomi, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. j. Caryophyllorum, & nucis moschatæ, ana unc. ß. Fiat empl. c. s. q. styracis liquidæ.

Emplâtre céphalique.

Prenez de la gomme tacahamaque odorante, du benjoin, du storax, du mastic, de la gomme de lierre, de l'oliban & du labdanum pur, de chacun deux onces; de la canelle & de la térébenthine de Venise, de chacun une once ; des cloux de girofles & de la noix muscade, de chacun demi-once ; faites cette emplâtre avec suffisante quantité de storax liquide.

Ayant pilé ensemble dans le grand mortier de bronze & passé par le tamis de soie le girofle, la canelle & la noix muscade, on pilera chacun à part, la gomme tacahamaque odorante, celle de lierre, le benjoin, le mastic & l'oliban, & on les passera par le même tamis ; après quoi ayant fait chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on y fera liquéfier en premier lieu le labdanum, puis les grains de storax & la térébenthine, ensuite on y joindra peu à peu les poudres, qu'on aura auparavant bien mêlées ensemble, & autant de storax liquide qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse d'emplâtre qu'on battra sans discontinuer dans le même mortier, tout autant de temps que sa chaleur & celle des matières le pourront permettre.

On pourroit piler à part & passer par le tamis de soie le labdanum, s'il étoit bien sec; mais on peut s'en passer, en y procédant comme je viens de dire. On pourroit aussi faire liquéfier dans le grand mortier chaud presque toutes les gommes, si elles étoient bien pures, & si l'on composoit une moindre quantité d'emplâtres, mais la meilleure méthode est celle de les pulvériser. On pourroit ajoûter encore à l'emplâtre un peu plus de storax liquide, si on la vouloit rendre un peu plus molle. La dureté qui arrive à la masse à mesure que le grand mortier se refroidit, oblige à en entretenir la chaleur, si on veut continuer de battre les matières, & à le rechauffer par dehors, lorsqu'on les en veut tirer, sans quoi on auroit bien de la peine d'en venir à bout. On doit aussi pour les mêmes raisons rouler l'emplâtre pendant qu'elle est encore chaude.

Elle est fort en usage en Languedoc & en Provence. Elle est très-bonne pour fortifier le cerveau, pour en arrêter les fluxions, & même pour attirer

au dehors les sérosités & les humeurs crasses & visqueuses dont il est souvent embarrassé. On a accoutumé d'appliquer cette emplâtre sur la fontaine de la tête, & c'est pour cela que quelques-uns l'appellent *Emplâtre pour la jointure.* On l'applique aussi sur les temples pour arrêter les fluxions qui tombent sur les yeux & sur les dents, & pour en appaiser la douleur.

Emplastrum stomachicum.

℞ Styracis electæ, tacahamacæ odoratæ, ana unc. iv. Succini, caryophyllorum, nucis moschatæ, mastiches, & aloës succotrinæ, ana unc. j. Cinnamomi unc. ſ. Styracis liquidæ quantùm satis. Fiat emplastrum.

Emplâtre stomachique.

Prenez de bon storax, de la gomme tacahamaque odorante, de chacun quatre onces; du succin, des cloux de girofles, de la noix muscade, du mastic & de l'aloës socotrin, de chacun une once; demi-once de cannelle, & du storax liquide autant qu'il en faut, pour composer artistement cette emplâtre.

Ayant pilé ensemble dans le grand mortier de bronze & passé par le tamis de soie la canelle, le girofle, les noix muscades & le succin, on pilera à part & on passera par le même tamis la gomme tacahamaque, le mastic & l'aloës; puis ayant fait chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on y fera liquéfier la résine de storax, & l'y ayant incorporée avec environ quatre onces de storax liquide, on y joindra peu à peu les poudres qu'on aura bien mêlées auparavant, & après qu'on aura battu quelque temps les matières pour en faire une bonne union, on tirera l'emplâtre du mortier pendant qu'elle est encore chaude, & on la roulera avant qu'elle se refroidisse.

On trouve dans les Auteurs plusieurs descriptions d'emplâtre pour l'estomac, qui sont composées d'un plus grand nombre de médicamens, mais plus mal dosées que celle-ci.

Cette emplâtre est très-propre pour fortifier l'estomac, pour aider à la coction des alimens, arrêter les vomissemens, dissiper les flatuosités & donner de l'appetit. On étend cette emplâtre sur de la peau ou sur quelque étoffe de soie en forme d'écusson, & l'ayant appliquée chaudement sur l'estomac, on la porte plus ou moins de temps, & même on la renouvelle suivant le besoin.

Emplastrum nicotianæ.

℞ Sevi arietini, picis albæ, & resinæ, ana libr. j. ſ. Ceræ citrinæ libr. j. Nicotianæ recentis contusæ libr. iij. Gummi ammoniaci puri, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. viij. Fiat emplastrum.

Emplâtre de nicotiane ou tabac.

Prenez du suif de mouton, de la poix blanche, & de la résine, de chacun une livre & demie; une livre de cire jaune; trois livres de feuilles de nicotiane récentes écrasées: faites cuire tout ensemble à petit feu, remuant souvent les matières avec une espatule de bois, jusqu'à ce que l'humidité soit presque con-

fumée, coulant ensuite & exprimant la décoction, que vous purifierez bien de toutes ses résidences, pour y mêler après de la gomme ammoniac bien pure & de la térébenthine de Venise, de chacun huit onces ; & ainsi sera fait cette emplâtre.

La nicotiane étant la base de cette emplâtre & le médicament qui lui doit communiquer sa principale vertu, on a cru avec raison qu'elle y devoit être employée en plus grande quantité qu'on ne la trouve dans certains dispensaires ; & que pour communiquer également à l'emplâtre sa couleur verte & sa vertu, au lieu de n'y employer que son suc, comme les anciens ont voulu, il falloit y mettre les feuilles entières bien pilées, en y procédant ainsi.

Ayant bien écrasé dans un mortier de marbre avec un pilon de bois la quantité de feuilles de nicotiane ordonnée, & l'ayant fait cuire à petit feu parmi le suif de mouton, la poix blanche, la résine & la cire, dans une poële de cuivre étamée, en remuant le tout de temps en temps avec une espatule de bois, jusqu'à ce que l'humidité de la nicotiane soit presque consumée, on coulera & exprimera fortement la composition, dont ayant laissé refroidir l'expression, & séparé & rejeté les lies qui pourroient se trouver au fond, on la fera liquéfier de nouveau à une chaleur modérée, pour y incorporer hors du feu la gomme ammoniac en larmes, qu'on aura auparavant fait fondre dans le grand mortier de bronze chaud, & qu'on aura unie avec la térébenthine de Venise ordonnée ; puis on coulera & couvrira de papier l'emplâtre lorsqu'elle sera presque refroidie, pour s'en servir au besoin.

Cette emplâtre est fort recommendée pour ramollir les tumeurs dures internes, & particulièrement celles du foie & de la rate, quand même elles seroient squirrheuses, d'où vient qu'on lui peut donner le nom d'emplâtre hépatique & celui de splenique.

Emplastrum de cicutâ.

℞ Olei sambuci libr. ij. Succi cicutæ libr. j. ſ. Lithargyri auri libr. j. Succi cicutæ ad mellaginem inspissati libr. ſ. Gummi ammoniaci aceto scillitico soluti, trajecti & lento igne spissati libr. j.

Emplâtre de ciguë.

Prenez deux livres d'huile de sureau ; une livre & demie de suc de ciguë ; une livre de litharge d'or ; faites cuire tout ensemble à feu médiocre jusqu'à ce que l'humidité soit consumée & que les matières ayent acquis une consistance d'emplâtre, les agitant continuellement avec l'espatule de bois ; & puis vous y ajoûterez demi-livre de suc de ciguë cuit & épaissi en consistance de miel, pour en faire la décoction une seconde fois à petit feu, jusqu'à ce que l'humidité soit presque exhalée, y mettant encore après une livre de gomme ammoniac, dissoute dans du vinaigre scillitique, passée & épaissie sur un petit feu ; & ayant finalement fait évaporer à très-petit feu, la plus grande partie de l'humidité superflue, vous mettrez la masse d'emplâtre refroidir, puis la serrerez pour ses usages.

On cuira sur un feu modéré la litharge d'or mise en poudre avec l'huile de sureau & le suc de ciguë ordonnés, les agitant continuellement avec une

grande espatule de bois, jusqu'à ce que l'humidité soit à peu près consumée & que la matière ait la consistance qu'elle doit avoir; puis y ayant ajoûté demi-livre de suc de ciguë, cuit & épaissi en consistance de miel, & en ayant encore fait évaporer sur un petit feu la plûpart de l'humidité superflue, on y joindra la gomme ammoniac, qu'on aura auparavant dissoute dans du vinaigre scillitique, passée par une toile forte & épaissie sur un petit feu, après quoi on fera évaporer l'humidité superflue du tout à une chaleur lente, en remuant sans cesse les matières, jusqu'à ce que l'emplâtre ait acquis une louable consistance, & qu'elle soit en état d'être roulée & gardée pour le besoin.

On pourroit aussi préparer une emplâtre de ciguë, en l'employant de même que la nicotiane, & la mêlant avec les mêmes médicamens qui sont ordonnés pour l'emplâtre de nicotiane, & y observer les mêmes doses.

L'emplâtre de ciguë a les mêmes noms, les mêmes usages & les mêmes effets que la nicotiane.

Emplastrum diaphoreticum.

℞ Ceræ flavæ unc. xvj. Myrrhæ electæ, colophoniæ, ana unc. iv. Succini citrini unc. iij. Terebinthinæ, gummi ammoniaci, & galbani, in aceto dissolutorum, trajectorum & spissatorum, ana unc. ij. Sandaracæ unc. j. Thuris, & mastiches, ana unc. ſ. Fiat emplastrum.

Emplâtre diaphorétique.

Prenez seize onces de cire jaune; de bonne myrrhe & de la colophone, de chacun quatre onces; trois onces de succin jaune; de la térébenthine, des gommes ammoniac & galbanum dissoutes dans du vinaigre passées & épaissies, de chacune deux onces; une once de sandaraque; de l'encens & du mastic, de chacun demi-once; pour composer cette emplâtre selon l'art.

Après avoir pilé subtilement la myrrhe, le succin, la sandaraque, l'encens & le mastic, chacun à part, & les avoir passés par le tamis de soie, on dissoudra la gomme ammoniac & le galbanum dans du vinaigre, & les ayant passés par une toile serrée, on les fera épaissir à petit feu, comme pour les autres emplâtres; puis ayant coupé en petits morceaux la cire & la colophone, & les ayant fait fondre ensemble à petit feu dans une poële de cuivre étamée, après qu'on aura laissé refroidir à demi les matières, on y mêlera les gommes épaissies incorporées avec la térébenthine, & quelque temps après on y ajoûtera les poudres; & l'emplâtre sera faite.

Elle est fort propre pour faire sortir par les pores les sérosités qui sont dans les chairs, ensorte qu'on les trouve ordinairement par gouttes entre l'emplâtre & la peau. Elle est spécifique contre la sciatique, les parotides, les enflures des pieds & des mains, & contre toutes les tumeurs qui ne doivent pas venir à suppuration. On s'en sert aussi contre les duretés scorbutiques des jambes, des nerfs & des jointures; contre les contusions, & pour décharger les parties des sérosités qui leur arrivent lors des fractures ou des dislocations, & pour en appaiser les douleurs.

Emplastrum de galbano.

℞ Galbani in aceto dissoluti, trajecti & sufficienter spissati, unc. vj. Emplastri de meliloto, & diachyli simplicis, ana unc. iij. Ceræ flavæ unc. ij. Terebenthinæ Venetæ unc. j. Croci pulverati drachm. vj. Fiat emplastrum.

Emplâtre de galbanum.

Prenez six onces de galbanum dissous, passé & suffisamment épaissi; des emplâtres de melilot & diachilum simple, de chacun trois onces; deux onces de cire jaune; une once de térébenthine de Venise & six gros de safran, dont sera composée cette emplâtre suivant les régles de la Pharmacie.

Après avoir dissous le galbanum dans du vinaigre, l'avoir passé par une toile forte & fait ensuite épaissir sur un feu modéré, comme j'ai dit pour les autres emplâtres, on fera liquéfier la cire coupée en petits morceaux avec les emplâtres diachilum & de melilot sur un fort petit feu, puis on y ajoûtera la térébenthine incorporée avec le galbanum, & ayant tiré la poële du feu & agité le tout jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir, on y mêlera le safran en poudre, & l'emplâtre sera faite.

Elle est fort expérimentée pour ramollir, digérer, dissiper & résoudre les tumeurs dures & squirrheuses, & pour appaiser les douleurs des épaules, de la poitrine, des côtés, des mammelles, des hypochondres, du foie & de la rate, causées par des flatuosités ou par des humeurs froides.

Emplastrum de meliloto.

℞ Summitatum floridarum meliloti unc. iij. Radicis iridis, seminis fœnugræci, foliorum absinthii, gummi ammoniaci, myrrhæ, ana unc. j. Radicum cyperi, altheæ, nardi celticæ, baccarum lauri, florum camomillæ, croci, ana unc. ſ. Ceræ citrinæ libr. j. Resinæ, picis albæ, sevi hircini, ana unc. iv. Terebinthinæ Venetæ, & olei absinthii, ana unc. iij. Fiat emplastrum.

Emplâtre de melilot.

Prenez trois onces de sommités fleuries de melilot; de la racine de flambe, de la semence de fénugrec, des feuilles d'absinthe, des gommes ammoniac & de la myrrhe, de chacun une once; des racines de souchet, de guimauve, de nard celtique; des baies de laurier, des fleurs de camomille & du safran, de chacun demi-once; une livre de cire jaune; de la résine, de la poix blanche, du suif de bouc, de chacun quatre onces; de la térébenthine de Venise & de l'huile d'absinthe, de chacun trois onces, pour composer cette emplâtre suivant les régles de la Pharmacie.

Après avoir desséché & pulvérisé à part le safran, pilé ensemble dans le grand mortier de bronze les racines, les semences, les baies, les herbes, les fleurs, & même les gommes qu'on aura choisies en larmes pures, & passé le tout par le tamis de soie; on fera fondre sur un petit feu dans une poële de cuivre, la cire, la résine, la poix blanche & le suif de bouc coupés en petits morceaux, puis on y ajoûtera la térébenthine & l'huile d'absinthe: après quoi

ayant ôté la poële du feu & laissé un peu refroidir les matières, on y incorporera peu à peu les poudres, & toutes choses étant bien unies, l'emplâtre sera faite & en état d'être roulée & gardée pour le besoin.

Je suis persuadé qu'on préférera volontiers cette description & préparation à plusieurs autres, lorsqu'on aura examiné le choix des médicamens, leur dose régulière, & la facilité qu'il y a dans la préparation de l'emplâtre.

Elle est principalement recommendée pour ramollir, atténuer & discuter les matières crasses & condensées, & entr'autres les duretés invétérées du foie, de la rate, de l'estomac & de tous les viscères. Elle est aussi fort propre pour relâcher la tention des hypochondres, pour dissiper les flatuosités & appaiser les douleurs qui en sont causées.

Emplastrum de betonicâ.

℞ Foliorum virentium betonicæ, lauri, plantaginis, apii, & verbenæ, rectè contusorum, ana manip. iij. Resinæ, picis albæ, terebinthinæ Venetæ, & ceræ citrinæ, ana libr. ij. Mastiches & olibani, subtiliter pulveratorum, ana unc. ij. Fiat emplastrum.

Emplâtre de bétoine.

Prenez 1°. des feuilles vertes bien écrasées de bétoine, de laurier, de plantain, d'ache, de verveine, de chacun trois poignées. 2°. De la résine, de la poix blanche, de la térébenthine de Venise, & de la cire jaune, de chacune deux livres. Faites cuire tout ensemble sur un petit feu, remuant de temps en temps les matières jusqu'à ce que l'humidité des herbes soit presque consumée, & alors vous passerez & exprimerez fortement; puis l'ayant laissé refroidir & séparé de toutes ses résidences, vous la ferez fondre sur un petit feu, & la laisserez encore à demi refroidir, pour y mêler du mastic & de l'oliban bien pulvérisés, de chacun deux onces; & ainsi vous aurez fait l'emplâtre.

Cette emplâtre porte le nom de la bétoine, qui est la principale plante dont elle est composée; quelques anciens lui ont aussi donné le nom de januâ qui n'est plus en usage. On en trouve diverses descriptions, plus ou moins composées. Quelques-uns n'ont employé que les sucs des plantes dans la composition de cette emplâtre; mais les herbes pilées & bouillies parmi les matières valent sans comparaison mieux, pour les raisons que j'ai alléguées ailleurs. Il y en a aussi qui y ordonnent la poix navale, mais elle doit céder à la poix blanche, tant à cause que sa couleur noire obscurcit l'emplâtre, que parce qu'elle a perdu beaucoup de ses bonnes parties par l'ustion des branches des arbres dont on la tire, & que la poix blanche qui sort d'elle-même des arbres, posséde toutes les parties volatiles que la violence du feu a fait perdre à la poix noire.

Ayant choisi les feuilles des plantes bien vertes & bien succulentes, & les ayant bien mondées & écrasées dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on fera fondre sur un petit feu, dans une poële de cuivre étamée, la résine, la poix blanche & la cire jaune coupées en petits morceaux, & ensuite la térébenthine, & y ayant mêlé les herbes pilées, on les fera cuire ensemble, les remuant de temps en temps avec une espatule de bois, jusqu'à ce que

l'humidité des herbes soit à peu près consumée ; puis ayant coulé chaudement par une toile neuve, & exprimé fortement les matières, on laissera refroidir l'expression, & ayant bien séparé & rejeté les lies qui pourroient y être restées, on la fera liquéfier de nouveau sur un fort petit feu, hors duquel, & lorsqu'elle commencera à s'épaissir, on y mêlera le mastic & l'oliban subtilement pulvérisés ; & l'emplâtre sera faite & prête à être roulée & serrée pour le besoin, lorsqu'elle sera refroidie.

Le plus grand usage de l'emplâtre de bétoine est pour la guérison des plaies de la tête, lesquelles elle mondifie & cicatrise. On l'emploie aussi pour faire sortir par les pores de la peau les sérosités qui s'arrêtent à certaines parties du corps, & entr'autres celles des sciatiques & des rhumatismes. On s'en sert encore pour résoudre les contusions & pour ramollir les corps des pieds.

Emplastrum manus Dei.

℞ Olei communis libr. viij. Lithargyri auri præparati libr. iv. Ceræ citrinæ libr. ij. Terebinthinæ Venetæ libr. j. Galbani, opopanacis, ammoniaci, sagapeni, myrrhæ, olibani, mastiches, ana unc. viij. Olei laurini unc. vj. Lapidis calaminaris, magnetis, præparatorum, aristolochiæ longæ & rotundæ, ana unc. iv. Fiat emplastrum.

Emplâtre manus Dei.

Prenez huit livres d'huile commune ; quatre livres de litharge d'or préparée ; deux livres de cire jaune ; une livre de térébenthine de Venise ; du galbanum, de l'opopanax, de l'ammoniac, du sagapenum, de la myrrhe, de l'oliban & du mastic, de chacun huit onces ; six onces d'huile de laurier ; de la pierre calaminaire & de l'aimant préparés, de l'aristoloche longue & ronde, de chacun quatre onces ; pour la composition régulière de cette emplâtre.

Après avoir broyé sur le porphyre ou sur l'écaille de mer la pierre d'aimant, & la calaminaire arrosée de quelqu'eau vulnéraire, & les avoir séché & pilé ensemble dans le grand mortier de bronze, les deux aristoloches, la myrrhe & le mastic chacun séparément, & avoir passé par le tamis de soie toutes ces poudres mêlées ensemble ; ensuite ayant augmenté le poids du galbanum, de l'ammoniac, de l'opopanax & du sagapenum, chacun à proportion des ordures qui pourroient y être mêlées, & les ayant bien écrasés, on les mettra dans un pot de terre verni, on les fera dissoudre sur un petit feu dans environ deux pintes de bon vinaigre ; puis on les passera chaudement par une forte toile, & les ayant bien exprimés, on remettra dans le pot ce qui aura resté dans la toile, & l'ayant encore fait dissoudre dans de nouveau vinaigre, & coulé & exprimé comme la première fois, on fera évaporer peu à peu sur un petit feu l'humidité superflue du vinaigre, & on cuira les gommes jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment épaissies, auquel temps on y incorporera la térébenthine, & on les gardera à part en cet état.

Alors ayant mis la litharge d'or préparée en poudre dans une poële de cuivre étamée, grande & large, & l'y ayant incorporée à froid avec l'huile ordonnée, les agitant avec une grande espatule de bois, & y ayant mêlé trois livres d'eau commune, on les fera cuire ensemble sur un assez bon feu,

les agitant sans cesse, de même que j'ai dit pour l'emplâtre diapalme, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance d'emplâtre bien solide; alors on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux, & ayant tiré la poële du feu, & laissé un peu refroidir le tout, on y ajoûtera les gommes incorporées avec la térébenthine & l'huile de laurier, & ensuite les poudres, & lorsque toutes choses auront été bien unies ensemble, l'emplâtre sera faite.

L'emplâtre manus-dei est si renommée depuis quelque temps, que plusieurs Dames de qualité veulent bien se donner la peine de la préparer & de la distribuer aux pauvres : j'estime aussi qu'elles voudront bien être instruites sur sa préparation; car ce n'est pas assez d'en avoir une bonne recette, si on en manque la cuite, & qu'on en brûle ou gâte les médicamens. L'addition de l'eau, comme j'ai dit ailleurs, abbrége de beaucoup le temps de la cuite de l'emplâtre, & tenant la litharge suspendue pendant sa cuite, elle empêche qu'elle ne se brûle avec l'huile, & fait qu'elle s'y unit parfaitement.

Sur quoi on sera averti qu'il faut attendre que la litharge & l'huile ayent acquis une consistance d'emplâtre bien solide, avant que d'y ajoûter la cire, parce qu'autrement on réussiroit mal à la consistance de l'emplâtre, & dans l'augmentation qu'on seroit contraint de faire du poids de la cire, l'emplâtre se trouveroit même plus molle que de raison.

On emploie cette emplâtre tous les jours, & avec un heureux succès pour la guérison de toutes sortes de plaies, d'ulcères, de tumeurs & de contusions. Elle ramollit, digére, résout, & mène à suppuration les matières qui doivent prendre cette voie, car elle ne fait pas suppurer celles qui peuvent être dissipées par transpiration ou autrement; & lorsqu'elle a meuri & fait venir au dehors des matières étrangères, elle n'en attire pas de nouvelles sur la partie; mais elle mondifie, cicatrise, & consolide entiérement la plaie par où les matières sont sorties.

Emplastrum Andreæ à Cruce.

℞ Resinæ unc. xij. Gummi elemi unc. iv. Terebinthinæ Venetæ, & olei laurini, ana unc. ij. Fiat emplastrum.

L'emplâtre d'André de la Croix.

Prenez douze onces de résine, quatre onces de gomme elemi; de la térébenthine de Venise & de l'huile de laurier, de chacun deux onces, pour composer artistement cette emplâtre.

La bonté & le grand usage de cette emplâtre m'ont obligé d'en donner la description, parce qu'elle n'est pas commune dans les dispensaires.

Après avoir brisé la résine & la gomme élemi, les avoir fait fondre ensemble sur un fort petit feu, & y avoir ajoûté la térébenthine & l'huile de laurier, lorsque le tout sera bien incorporé, on le passera par une toile pour en séparer les ordures qui pourroient y être mêlées, & ayant laissé refroidir l'emplâtre, on la roulera & gardera pour le besoin.

Elle est particuliérement en usage pour les plaies de la poitrine, pour

lesquelles on s'en sert même sans tente. Elle est aussi fort propre pour mondifier & consolider les autres plaies & les ulcères, pour dissiper les contusions, pour fortifier les parties dans les fractures & dislocations, & pour faire sortir par les pores les humeurs séreuses.

Emplastrum divinum.

℞ Lithargyri auri præparati libr. j. ſ. Olei communis libr. iij. Aquæ fontanæ libr. ij. Lapidis magnetis præparati unc. vj. Gummi ammoniaci, galbani, opopanacis & bdellii, aceto dissolutorum, trajectorum, & sufficienter spissatorum, ana unc. iij. Myrrhæ, olibani, mastiches, viridis æris, & aristolochiæ rotundæ, ana unc. j. ſ. Ceræ flavæ unc. viij. Terebinthinæ unc. iv. Fiat emplastrum.

Emplâtre divin.

Prenez une livre & demie de litharge d'or préparée, trois livres d'huile commune, deux livres d'eau de fontaine; faites cuire tout ensemble en consistance d'emplâtre, conformément aux régles de l'art; puis mêlez-y six onces de pierre d'aimant préparée, des gommes ammoniac, galbanum, opopanax & bdellium, dissoutes dans le vinaigre, passées & suffisamment épaissies, de chacune trois onces; de la myrrhe, de l'oliban, du mastic, du verd de gris & de l'aristoloche ronde, de chacun une once & demie; huit onces de cire jaune; quatre onces de térébenthine, pour composer cette emplâtre, suivant les régles de la Pharmacie.

Pour bien préparer cette emplâtre, après avoir dissous sur un petit feu dans du vinaigre la gomme ammoniac, le galbanum, le bdellium & l'opopanax, les avoir passés par une toile serrée & ensuite épaissis de même que j'ai dit pour les autres emplâtres, & avoir préparé la pierre d'aimant sur le porphyre : on pilera à part l'oliban, le mastic, la myrrhe, l'aristoloche ronde & le verd de gris, & on les gardera pour être ajoûtés sur la fin; puis ayant incorporé à froid l'huile avec la litharge, & y ayant mêlé l'eau, on les fera cuire, comme j'ai dit, pour l'emplâtre manus-dei, & lorsqu'ils seront cuits en une consistance d'emplâtre un peu solide, on y fera fondre la cire jaune coupée en petits morceaux; puis ayant ôté la poële du feu & laissé à moitié refroidir les matières, on y mêlera les gommes qu'on aura épaissies & incorporées avec la térébenthine, & ensuite la pierre d'aimant mêlée avec l'aristoloche, la myrrhe, le mastic & l'oliban, & enfin le verd de gris; & ayant bien agité & mêlé toutes choses, l'emplâtre sera faite, & en état d'être roulée & gardée pour le besoin.

Les vertus & les usages de l'emplâtre divin, sont à peu près semblables à ceux du manus-dei; elle est néanmoins un peu plus mondificative, & accompagnée de quelque acrimonie, à cause du verd de gris qui entre dans sa composition. Cela n'empêche pas qu'on ne les emploie souvent l'une pour l'autre, & qu'on ne se serve de même de l'emplâtre de Paracelse, dont j'ai cru devoir insérer ici la description.

Emplastrum

Emplastrum Paracelsi.

℞ Olei communis libr. ij. Lithargyri auri libr. j. Ceræ flavæ libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ unc. iv. Gummi ammoniaci & elemi, ana unc. ij. Olei lauri unc. j. ſ. Bdellii, opopanacis, galbani, mastiches, myrrhæ, thuris, aloës, radicis aristolochiæ rotundæ, lapidis calaminaris, ana unc. j. Fiat emplastrum.

Emplâtre de Paracelse.

Prenez deux livres d'huile commune; une livre de litharge d'or; demi-livre de cire jaune; quatre onces de térébenthine de Venise; des gommes ammoniac & élemi, de chacune deux onces; une once & demie d'huile de laurier; du bdellium; de l'opopanax, du galbanum, du mastic, de la myrrhe, de l'encens, de l'aloës, de la racine d'aristoloche ronde & de la pierre calaminaire, de chacun une once, pour faire cette emplâtre selon l'art.

Ayant incorporé à froid l'huile avec la litharge dans une grande poële à emplâtres, & y ayant mêlé environ une livre & demie d'eau, on les fera cuire ensemble, en les agitant continuellement avec une grande espatule de bois, de même que j'ai dit pour de semblables emplâtres, & lorsqu'ils seront bien cuits, on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux; puis ayant ôté la poële du feu, on y mêlera la gomme élemi qu'on aura fait fondre parmi l'huile de laurier & passée par un petit linge, après quoi on y ajoûtera l'ammoniac, le galbanum, le bdellium & l'opopanax dissous dans du vinaigre, passés par une toile forte, bien épaissis sur un petit feu, & incorporés avec la térébenthine; ensuite on y ayoûtera la racine d'aristoloche & la pierre calaminaire subtilement pulvérisées, & enfin la myrrhe, l'aloës, l'encens & le mastic aussi pulvérisés; & toutes choses étant bien incorporées, l'emplâtre sera faite, on la roulera & serrera de même que les précédentes.

Ses vertus approchent beaucoup de celle du manus-dei & de la divine, elle est néanmoins un peu plus dessicative & cicatrisante.

Emplastrum de linamento.

℞ Linamenti veteris minutim incisi unc. viij. Olei communis, & aquæ fontanæ, ana libr. iij. Cerusæ Venetæ pulveratæ libr. ij. Ceræ citrinæ unc. xij. Myrrhæ, mastiches, olibani, ana unc. iij. Aloës electæ unc. ij.

Emplâtre de charpi.

Prenez huit onces de vieux charpi coupé bien menu; de l'huile commune & de l'eau de fontaine, de chacune trois livres; faites les cuire ensemble sur un feu modéré jusqu'à la consomption du tiers, puis coulez & exprimez fortement la décoction, pour y ajoûter deux livres de ceruse de Venise pulvérisée, & les faire cuire ensemble artistement en consistance d'emplâtre, dans laquelle vous ferez fondre douze onces de cire jaune, la laissant après refroidir pour y mêler les poudres suivantes.

Prenez de la myrrhe, du mastic & de l'oliban, de chacun trois onces, avec deux onces de bon aloës, & l'emplâtre sera faite.

Ayant incisé bien menu huit onces de vieux charpi, & fait bouillir sur un petit feu dans l'huile & dans l'eau ordonnées, jusqu'à la consomption du tiers de la même eau, on coulera & on exprimera fortement le tout, & ayant mêlé cette expression avec la ceruse de Venise en poudre, dans une grande poële de cuivre, on les cuira ensemble en les agitant sans cesse sur un feu modéré jusqu'à ce qu'ils ayent acquis une épaisseur un peu au delà de celle des emplâtres ordinaires; après quoi ayant fait fondre la cire jaune coupée en petits morceaux, & laissé à demi refroidir le tout, on y ajoûtera la myrrhe, le mastic, l'oliban & l'aloës, subtilement pulvérisés; & ayant bien incorporé toutes choses, l'emplâtre sera faite.

Elle est fort recommendée pour la guérison des plaies & des ulcères, tant vieux que nouveaux.

Emplastrum ischiadicum.

℞ Ceræ citrinæ, picis albæ & nigræ, & terebinthinæ, ana unc. iv. Gummi ammoniaci, & florum sulphuris, ana unc. ij. Olibani, ireos, & fœnugræci pulveratorum, ana unc. j. Fiat Emplastrum.

Emplâtre pour la sciatique.

Prenez de la cire jaune, de la poix blanche & noire, & de la térébenthine, de chacun quatre onces; de la gomme ammoniac & des fleurs de soufre, de chacun deux onces; de l'oliban, de la flambe & du fénugrec pulvérisés, de chacun une once, pour composer cette emplâtre selon les régles de la Pharmacie.

Ayant pulvérisé subtilement ensemble la flambe & le fénugrec, & l'oliban à part, & les ayant mêlés avec les fleurs de soufre, on choisira de la gomme ammoniac en larmes bien pures, qu'on fera liquéfier dans le grand mortier de bronze chaud, & on l'y incorporera avec la térébenthine; puis ayant fait fondre ensemble sur un petit feu dans une petite poële de cuivre la cire jaune & les poix blanche & noire coupées en petits morceaux, & les ayant passées par un linge, on y mêlera la gomme ammoniac incorporée avec la térébenthine, & le tout étant à demi refroidi, on y ajoûtera les poudres, & l'emplâtre sera faite.

Elle produit de bons effets dans les gouttes sciatiques; car en attirant en dehors les sérosités qui sont ordinairement la cause de ces maux, elle en appaise sensiblement les douleurs; elle est aussi fort propre pour dissiper les rhumatismes & les douleurs causées par des sérosités répandues dans les chairs. Il faut avoir soin de lever soir & matin l'emplâtre qu'on a appliquée sur la partie, & de la bien essuyer avant que de la remettre.

Emplastrum stomachicum.

℞ Gummi tacamahacæ sublimis unc. iv. Labdani puri, benzoini, succini & resinæ styracis, ana unc. ij. Styracis liquidæ, unc. j. Olei nucis moschatæ unc. ß.

Emplâtre stomachique.

Prenez quatre onces de gomme tacahamaque odorante, du labdanum bien

pur, du benjoin, du succin & de la résine storax, de chacun deux onces; une once de storax liquide, demi-once d'huile de noix muscade, pour faire cette emplâtre artistement.

Ayant pulvérisé subtilement à part le succin, le benjoin & la gomme tacahamaque odorante, & préparé la résine de storax de même que j'ai dit pour la thériaque, on fera chauffer le grand mortier de bronze & son pilon, & y ayant fait liquéfier le labdanum, on incorporera la résine de storax, le storax liquide & l'huile de noix muscade & peu à peu les poudres; & ayant battu cette masse tout autant de temps que la chaleur des matières, & celle du mortier & du pilon le permettront, on en tirera l'emplâtre, & l'ayant roulée & enveloppée de papier, on la gardera pour le besoin.

Cette emplâtre est d'une odeur fort agréable; elle fortifie merveilleusement bien l'estomac, dissipe les vents, donne de l'appétit, aide à la coction des alimens, arrête les vomissemens, étant appliquée sur le creux de l'estomac, & produit des effets plus recommendables que l'autre emplâtre stomachique dont j'ai déja donné la description.

Emplastrum uterinum.

℞ Galbani purificati & spissati unc. iv. Tacamahacæ, & ceræ citrinæ, ana unc. iij. Myrrhæ electæ & terebinthinæ, ana unc. ij. Assæ-fœtidæ unc. j. Pinguedinis in cistide castorei contentæ unc. ſ. Oleorum stillatorum succini & rutæ, ana unc. j. Fiat emplastrum.

Emplâtre pour la matrice.

Prenez quatre onces de galbanum purifié & épaissi à la manière ordinaire; de la gomme tacahamaque & de la cire jaune, de chacun trois onces; de la bonne myrrhe & de la térébenthine, de chacun deux onces; une once d'assa-fœtida; demi-once de la liqueur onctueuse du castor; des huiles distillées de succin & de rue, de chacun une once, pour la composition régulière de cette emplâtre.

Les impuretés qui se trouvent ordinairement parmi le galbanum, obligent à le dissoudre avec l'assa-fœtida dans de bon vinaigre, à les passer par une toile, & à les faire épaissir ensuite sur un fort petit feu, comme j'ai dit dans la préparation des autres emplâtres: après quoi on unira ces gommes avec la térébenthine, pour incorporer le tout avec la cire, qu'on aura coupée en petits morceaux, & fait fondre sur un feu modéré dans une poële de cuivre; puis ayant tiré le vaisseau du feu, on y ajoûtera la partie onctueuse qui se trouve dans les bourses du castoreum, & un peu après la myrrhe & la gomme tacahamaque mises en poudre subtile; enfin on y joindra des huiles distillées de succin & de rue, & ayant bien agité & incorporé le tout ensemble avec un pilon de bois, l'emplâtre sera faite.

Cette emplâtre est composée de médicamens bien choisis & bien dosés, & sa préparation n'est pas difficile; elle est fort propre pour appaiser les mouvemens déréglés de la matrice, en abbatre les vapeurs, & empêcher les suffocations qu'elles causent. On l'étend sur de la peau ou sur quelqu'étoffe,

environ de la grandeur du cul d'une assiette, & on l'applique sur le nombril, l'y laissant tout autant de temps qu'on le juge nécessaire : on met quelquefois au milieu de l'emplâtre quelque grain de musc ou de civette sur fort peu de coton avant que de l'appliquer : quelques-uns les introduisent en même temps dans le cou de la matrice enveloppés de coton.

Emplastrum oxycroceum.

℞ Ceræ citrinæ, picis navalis & colophoniæ, ana libr. j. Terebinthinæ unc. iv. Gummi ammoniaci & galbani, aceto dissolutorum, trajectorum & spissatorum, croci, myrrhæ, thuris & mastiches, subtiliter pulveratorum, ana unc. iij.

Emplâtre oxycroceum,

Prenez de la cire jaune, de la poix noire & de la colophone, de chacun une livre; quatre onces de térébenthine, des gommes ammoniac & galbanum, dissoutes, passées & épaissies; du safran, de la myrrhe, de l'encens & du mastic pulvérisés subtilement, de chacun trois onces, pour faire cette emplâtre selon l'art.

Après avoir pilé subtilement à part le safran, la myrrhe, l'encens & le mastic, & avoir dissous dans du vinaigre, passé par une toile, & fait épaissir ensuite sur un petit feu le galbanum & l'ammoniac; on fera fondre sur un même feu dans une poële de cuivre la cire jaune coupée en petits morceaux, y joignant la poix noire & la colophone qu'on aura choisies bien pures; puis ayant tiré la poële du feu, on y ajoûtera le galbanum & l'ammoniac, qu'on aura auparavant incorporés avec la térébenthine, & quelque peu de temps après on y joindra les poudres, qu'on aura soin de bien mêler, & l'emplâtre sera faite.

Elle a tiré son nom du safran & du vinaigre qu'on y emploie pour la dissolution des gommes; elle ramollit & résout les duretés, appaise les douleurs des nerfs & des muscles, dissipe les contusions, fortifie les parties dans les fractures & dislocations, fait transpirer les sérosités qui pourroient y être amassées, & empêche qu'il n'y en coule de nouvelles; elle sert aussi beaucoup à la génération du calus dans les fractures.

Emplastrum ad herniam, vulgò contra rupturam.

℞ Pellem unam arietinam recentem cum sua lanâ in partes dissectam, granorum alborum visci quercûs, vel alterius arboris astringentis, unc. vj. Lumbricorum terrestrium vino lotorum unc. iv. Lithargyri auri præparati, & oleorum cydoniorum & mirtillorum, ana libr. j. Ceræ citrinæ libr. j. Picis navalis, resinæ, terebinthinæ, ana libr. ſ. Gummi ammoniaci, galbani, myrrhæ, thuris, mastiches, & sanguinis humani vel porcini exsiccati, ana unc. iv. Aristolochiæ longæ & rotundæ, symphiti majoris & minoris, gallarum, gypsi, boli Armenæ & mumiæ, ana unc. iij.

Emplâtre pour les hernies, dites communément ruptures, greveures & descentes.

Prenez une peau de mouton toute fraîche avec sa laine & coupée en pièces, faites-la bouillir sur un feu modéré dans une bonne quantité d'eau jusqu'à ce qu'elle y soit tout-à-fait dissoute; puis coulez-en la décoction, exprimant

fortement la laine : & faites cuire dans la colature six onces de baies blanches de guy de chêne ou de quelqu'autre arbre astringent, & quatre onces de vers de terre lavés dans du vin blanc, jusqu'à leur entière dissolution, faisant ensuite la colature & expression, à laquelle vous ajoûterez de la litharge d'or préparée, des huiles de coings & de mirtilles, de chacun une livre, pour faire cuire le tout en forme d'emplâtre, conformément aux régles de l'art; ensuite vous y ferez fondre encore une livre de cire jaune, de la poix noire, de la résine, de la térébenthine, de chacun demi-livre; puis vous y mettrez des gommes ammoniac, galbanum, myrrhe, encens, mastic & sang d'homme ou de pourceau desséché & pulvérisé, de chacun quatre onces; des aristoloches longue & ronde, des consoudes grande & petite, des noix de galles, du plâtre, du bol de Levant & de mumie, de chacun trois onces, pour la composition pharmaceutique de cette emplâtre.

Ayant fait tuer & écorcher un belier, on en prendra la peau avec toute sa laine, & après l'avoir coupée en piéces, on la fera bouillir sur un feu modéré dans une bonne quantité d'eau, jusqu'à ce qu'elle y soit tout-à-fait dissoute; puis ayant coulé le tout, & fortement exprimé la laine, on fera bouillir de nouveau dans l'expression six onces de baies blanches de guy de chêne, ou à leur défaut de celles de quelqu'autre arbre astringent, & quatre onces de vers de terre lavés dans du vin blanc, jusqu'à ce que les baies & les vers y soient presque consumés; puis ayant coulé & exprimé le tout, & incorporé à froid la décoction avec la litharge & les huiles ordonnées dans une grande poële de cuivre, on les fera cuire ensemble sur un feu bien modéré, les remuant sans cesse avec une grande espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils soient cuits en consistance d'emplâtre; après quoi on y fera fondre la cire, la résine & la poix noire coupées en petits morceaux, & ayant ôté la poële du feu, on y ajoûtera le galbanum & l'ammoniac, qu'on aura dissous dans du vinaigre, passés par une toile, fait épaissir comme j'ai souvent dit pour les autres emplâtres, & incorporé avec la térébenthine, après quoi on y mélera les poudres du sang humain, des aristoloches, de consoude, des galles, de la mumie, du plâtre & du bol de Levant, passées par le tamis de soie, & enfin la myrrhe, l'encens & le mastic qu'on aura pulvérisés à part : & ayant bien incorporé toutes ces choses, on aura une emplâtre de bonne consistance, & en état d'être conservée long-temps.

Cette emplâtre a pris son nom de l'usage principal qu'on en fait dans la cure des hernies; on l'applique sur la partie après que l'intestin a été réduit, & étant soutenu d'un bandage, elle fortifie la partie relâchée, ensorte que l'intestin demeure à sa place, & reprend entiérement son état naturel, si on en continue l'usage.

On s'en sert aussi fort à propos dans les fractures & dislocations: on peut encore préparer une emplâtre plus astringente & plus efficace pour les hernies, avec beaucoup moins de médicamens.

Emplastrum aliud ad herniam.

℞ Exuvias anguillarum non salitas & in aquâ calcis lotas, quantùm libuerit; glutinis trajecti, unc. iv. Lapidis hæmatitis, sacchari saturni, stanni usti, ana drachm. iij. Gummi ammoniaci in aceto acerrimo soluti, trajecti & spissati unc. ij. ſ. Olei myrrhæ stillati unc. ſ. Fiat emplastrum.

Autre emplâtre pour les hernies.

Prenez telle quantité que vous voudrez de peaux d'anguilles fraîches & lavées avec de l'eau de chaux; faites-les cuire dans de la lessive commune jusqu'à ce qu'elles soient dissoutes & épaissies en forme de colle, de laquelle passée vous prendrez ensuite quatre onces de pierre hématite préparée, du succre de saturne & de l'étain brûlé, de chacun trois gros; deux onces & demie de gomme ammoniac dissoute dans de fort vinaigre, puis passée & épaissie à l'ordinaire, & demi-once d'huile distillée de myrrhe, pour composer cette emplâtre dans les régles.

On écorchera des anguilles, & en ayant lavé les peaux avec de l'eau de chaux, on les fera cuire à petit feu dans une lessive claire de cendres ordinaires jusqu'à ce qu'elles y soient tout-à-fait dissoutes & réduites en une colle qu'on passera par un tamis de crin; & après en avoir pesé quatre onces, on les mettra ensemble dans un petit pot de terre verni avec la gomme ammoniac dissoute dans de fort bon vinaigre, coulée & épaissie, le sel de saturne, la chaux d'étain & la pierre hématite, subtilement pulvérisés, pour les y faire cuire doucement sur un fort petit feu, les agitant sans cesse avec une petite espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la consistance des emplâtres, y ajoûtant sur la fin l'huile distillée de myrrhe.

Cette emplâtre est une des meilleures qu'on ait inventé pour la cure des hernies. On s'en sert de même que de la précédente.

Emplastrum pro fracturis & luxatione ossium.

℞ Radicum altheæ mundatarum & minutim incisarum unc. vj. Aquæ fontanæ libr. iv.

℞ Radicum & foliorum fraximi, consolidæ majoris, baccarum & foliorum myrti, & foliorum salicis, ana manip. j. Aquæ extinctionis fabrorum, & vini austeri sub finem additi, ana libr. ij.

℞ Lithargyri auri, & argenti præparatorum, ana unc. viij. Minii unc. ij. Olei rosati, & myrtini, & sevi hircini, ana libr. j. Ceræ citrinæ unc. viij. Terebinthinæ unc. iv. Boli Armenæ, terræ sigillatæ, olibani, myrrhæ, & mastiches subtiliter pulveratorum, ana unc. iij. Fiat emplastrum.

Emplâtre pour les fractures & dislocations des os.

Prenez six onces de racines de guimauve mondées & incisées en petits morceaux, & quatre livres d'eau de fontaine. Faites infuser tout ensemble sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, les remuant de temps en temps avec une espatule de bois, & en faites après la décoction sur un feu médiocre jusques à

ce qu'elles soient d'une bonne consistance de mucilage, lequel vous coulerez & exprimerez fortement, pour le garder à part. Cependant,

Prenez encore des racines & des feuilles de frêne & de grande consoude, des baies & des feuilles de myrte & des feuilles de saule, de chacune une poignée. Ecrasez toutes ces simples & en faites la décoction à petit feu dans de l'eau de forge de maréchal & du gros vin ajoûté sur la fin, de chacun deux livres, jusques à la consomption du tiers; puis ayant coulé & exprimé les matières, ensuite,

Prenez de la litharge d'or & d'argent préparée, de chacune huit onces; deux onces de minium; des huiles de roses & de mirtilles & du suif de bouc, de chacun une livre. Ayant incorporé ces matières à froid avec le mucilage & la décoction susdite, on les fera cuire ensemble, les mouvant sans cesse avec une espatule de bois jusqu'à ce qu'elles ayent acquis la consistance d'emplâtre; puis vous y ferez fondre huit onces de cire jaune; quatre onces de térébenthine, & y mêlerez ensuite du bol de Levant, de la terre sigillée, de l'oliban, de la myrrhe & du mastic bien pulvérisés, de chacun trois onces, pour la composition régulière de cette emplâtre.

Cette emplâtre est une de celles qui ont été mal dosées dans la description des anciens; car sept onces & deux dragmes de minium & de litharge ne faisoient pas la juste proportion qu'on devoit mettre sur dix-huit onces d'huile ou de suif qu'on ordonnoit pour cette emplâtre, joint qu'ils employoient une trop grande quantité de mucilages & de décoction dans la cuite des mêmes choses. La description suivante est plus exacte que celle des anciens.

Ayant préparé les mucilages de la racine de guimauve, comme j'ai dit ailleurs, on fera cuire sur un feu modéré les racines, les feuilles & les baies ordonnées dans deux livres d'eau de forge de maréchal, y ajoûtant sur la fin deux livres de gros vin, & continuant la cuite jusqu'à la consomption de la moitié de la liqueur; puis on coulera & exprimera le tout; & ayant fait fondre le suif de bouc parmi les huiles dans une grande poële à emplâtre, & les ayant incorporés à froid premièrement avec le minium & les litharges d'or & d'argent en poudre, & ensuite avec la décoction & les mucilages, on les fera cuire ensemble sur un feu modéré, les agitant continuellement avec une grande espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la consistance des emplâtres; auquel temps on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux, & ayant tiré la poële du feu, & laissé un peu refroidir les matières, on y ajoûtera la térébenthine & ensuite les poudres, & l'emplâtre sera faite.

Le nom de cette emplâtre en marque les vertus & les usages. Elle fortifie les parties par son astriction, empêche la fluxion qui pourroit y arriver, & est fort propre pour avancer la génération & la perfection du calus nécessaire aux fractures.

Emplastrum de ranis cum mercurio, vel de vigo.

℞ Ranas viventes N°. xij. Lumbricorum terrestrium purgatorum unc. iv. Radicum ebuli & enulæ campanæ, ana unc. iij. Schænanti, stæchadis Arabicæ, & matricariæ, ana manip. j. Aceti fortis, vini austeri, ana libr. ij.

℞ Lithargyri auri præparati libr. ij. Pinguedinis porci, & vituli, ana unc. ix. Oleorum camomillæ, anethi, liliorum, laurini, & de spicâ, per infusionem & decoctum paratorum, ana libr. ſ. Ceræ citrinæ libr. j. Axungiæ viperinæ unc. iv. Pulveris olibani unc. iij Euphorbii unc. j. ſ. Croci unc. ſ. Mercurii vivi libr. j. Terebenthinæ, & ſtyracis liquidæ, ana unc. iv. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de grenouilles avec le mercure, ou de vigo.

Prenez douze grenouilles vivantes ; quatre onces de vers de terre lavés ; des racines d'hiéble & d'aunée, de chacun trois onces ; des fleurs de jonc odorant, du ſtœchas Arabique & de la matricaire, de chacun une poignée ; de fort vinaigre & de gros vin, de chacun deux livres. Faites cuire artiſtement ces matières à feu lent juſqu'à la conſomption du tiers de la liqueur, & en faites après la cuite la colature & l'expreſſion. Puis,

Prenez encore deux livres de litharge d'or préparée ; de la graiſſe de pourceau & de veau, de chacun neuf onces ; des huiles de camomille, d'aneth, de lis, de laurier & d'aſpic, préparées par infuſion & décoction, de chacune demi-livre. Faites liquéfier les graiſſes dans les huiles, puis mêlez-les à froid avec la litharge, & les faites cuire ſelon l'art, avec la décoction ſuſdite juſqu'à ce qu'elles ayent acquis une bonne conſiſtance d'emplâtre ; & après faites-y fondre une livre de cire jaune, & quatre onces d'axonge de vipères ; puis ayant laiſſé à demi refroidir les matières, mêlez encore avec trois onces d'oliban, une once & demie d'euphorbe pulvériſés ; demi-once de ſafran ; une livre de mercure coulant ; de la térébenthine & du ſtorax liquide, de chacun quatre onces, pour la compoſition régulière de cette emplâtre.

Après avoir bien écraſé les racines d'hiéble & d'aunée, les avoir miſes dans un pot de terre verni avec le vin & le vinaigre ordonnés, & leur avoir donné quelques bouillons, on y mettra les grenouilles vivantes, & enſuite les vers, & ayant couvert le pot, on fera cuire le tout à petit feu pendant demi-heure ; puis on y ajoûtera la matricaire, le ſtœchas Arabique & le ſchœnanth, qu'on fera bouillir environ un quart d'heure parmi le reſte. Puis ayant coulé & exprimé fortement le tout, fait fondre les graiſſes de pourceau & de veau dans les huiles, & bien incorporé à froid la litharge avec ce mêlange & enſuite avec la décoction réſervée, dans une grande poële à emplâtre, on les cuira enſemble ſur un feu modéré, les agitant continuellement avec une grande eſpatule de bois, juſqu'à ce que l'humidité étant à peu près conſumée, le tout ait acquis une dureté un peu au delà de celle des emplâtres ordinaires. Auquel temps on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux, & enſuite l'axonge de vipères ; puis ayant laiſſé refroidir à demi le tout, on y ajoûtera les poudres, & immédiatement après le mercure coulant, qu'on aura auparavant bien uni dans le grand mortier de bronze avec la térébenthine & le ſtorax liquide ; & après avoir fait un mêlange exact de toutes choſes, l'emplâtre ſera faite.

Cette emplâtre appaiſe les douleurs des épaules, des bras, des cuiſſes, des jambes & de toutes les parties ſolides, lorſqu'elles viennent de quelque venin vénérien ; car en fortifiant les parties, elle attire le venin en dehors & le convertit en une eſpèce de moiteur. On l'applique auſſi le long de l'épine du dos,

&

& ailleurs pour déraciner le mal vénérien, pour provoquer le flux de bouche, pour résoudre les nodus & les autres tumeurs vénériennes qui viennent aux jambes, & à plusieurs autres parties du corps. On l'applique aussi sur les loupes, & sur plusieurs autres tumeurs froides, seule ou mêlée avec d'autres emplâtres qui tendent à une même fin. On peut préparer une emplâtre de grenouilles sans mercure, laquelle est fort estimée pour appaiser toutes sortes de douleurs froides.

Emplastrum stipticum vel astringens.

℞ Minii, lithargyri auri & argenti, & lapidis calaminaris præparati, ana libr. ſ. Olei lini & olivarum, ana lib. j. ſ. Laurini libr. j. Decocti aristolochiæ longæ & rotundæ libr. iij. Ceræ flavæ & colophoniæ, ana libr. j. Terebinthinæ, & sandaracæ, ana libr. ſ. Opopanacis, sagapeni, galbani, ammoniaci, bdellii, ana unc. iij. Succini, olibani, myrrhæ, aloës, aristolochiæ longæ & rotundæ, ana unc. j. ſ. Mumiæ transmarinæ, magnetis, hæmatidis, coralli albi & rubri, matris perlarum præparatorum; sanguinis draconis, terræ sigillatæ, & vitrioli albi, ana unc. j. Florum antimonii, & croci martis, ana unc. ſ. Camphoræ unc. j.

Emplâtre stiptique ou astringente.

Prenez du minium, des litharges d'or & d'argent, & de la pierre calaminaire préparée, de chacun demi-livre; des huiles de lin & d'olives, de chacune une livre & demie; & de celle de laurier une livre; trois livres de la décoction des deux aristoloches: faites cuire ces matières en consistance d'emplâtre conformément aux régles de l'art; puis ajoutez-y de la cire jaune & de la colophone, de chacun une livre; de la térébenthine & du sandaraque, de chacun demi-livre; de l'opopanax, du sagapenum, du galbanum, de la gomme ammoniac, du bdellion, de chacun trois onces; du succin, de l'oliban, de la myrrhe, de l'aloës, des aristoloches longue & ronde, de chacun une once & demie; de la mumie d'outre-mer, de l'aimant, de l'hematite, des coraux blanc & rouge, de la nacre de perles tous préparés, du sang de dragon, de la terre sigillée & du vitriol blanc, de chacun une once; des fleurs d'antimoine & de safran de mars, de chacun demi-once; & une once de camphre pour bien composer cette emplâtre.

Ayant incorporé à froid dans une grande poële à emplâtres les litharges d'or & d'argent, le minium & la pierre calaminaire, avec les huiles de lin, d'olives & de laurier, & ensuite avec la décoction des deux aristoloches, & fait cuire le tout ensemble sur un feu modére, agitant sans cesse les matières, jusqu'à la consistance ordinaire des emplâtres; on y fera fondre la cire & la colophone coupées en petits morceaux; puis ayant tiré la poële du feu, on y ajoûtera l'opopanax, le sagapenum, le galbanum, l'ammoniac & le bdellium, dissouts dans du vinaigre, coulés & épaissis, comme j'ai dit plusieurs fois, & incorporés avec la térébenthine, & le tout étant à demi refroidi, on y mêlera les poudres subtiles de l'une & de l'autre aristoloche, de la mumie, de l'aimant, de l'hematite, des coraux blanc & rouge, de la nacre de perles, de la terre scellée, du vitriol blanc, des fleurs d'antimoine & du safran de mars, & enfin celles de la sandaraque, du succin, de l'oliban, de la myrrhe, de l'aloës, du sang de dragon & du camphre; & ayant bien incorporé toutes choses, l'emplâtre sera faite.

On recommande fort cette emplâtre pour la guérison de toute sorte de plaies en quelque partie du corps qu'elles puissent être; car elle les mondifie, les desséche & les consolide promptement, en éloignant la pourriture, & empêchant toute excrescence de mauvaise chair. Elle est fort propre pour guérir les coupures & les contusions des nerfs; elle tire hors des plaies les morceaux de fer, de bois, de plomb, & tous autres corps étrangers. Elle est fort bonne contre les morsures & les piquures de toute sorte d'animaux venimeux, dont elle tire le venin en dehors. Elle meurit toute sorte d'apostumes, elle mondifie & guérit toute sorte d'ulcères tant vieux que nouveaux, résout & guérit les tumeurs scrofuleuses, appaise les douleurs des plaies & des contusions, & conserve sa vertu pendant plusieurs années lorsqu'elle a été bien préparée.

Emplastrum ad equini pedis punctionem.

℞ Ceræ citrinæ unc. viij. Picis albæ, gummi elemi, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. iv. Cinnabaris vulgaris subtilissimè pulveratæ, sanguinis draconis, aristolochiæ longæ & rotundæ, ana unc. ſ. M. fiat emplastrum.

Emplâtre pour l'enclouüre de pied de cheval.

Prenez huit onces de cire jaune; de la poix blanche, de la gomme élemi, & de la térébenthine de Venise, de chacune quatre onces; du cinnabre commun en poudre très-subtile, du sang de dragon, des aristoloches longue & ronde, de chacun demi-once; pour composer régulièrement cette emplâtre.

Après avoir pilé ensemble dans le grand mortier de bronze les deux racines d'aristoloche, & pulvérisé à part le sang de dragon & le cinnabre, on coupera la cire jaune en petits morceaux, & on la fera fondre sur un petit feu, avec la poix blanche, la gomme élemi & la térébenthine, puis on les passera par un petit linge pour en séparer les ordures qui pourroient y être; & les matières étant à demi refroidies, on y incorporera le sang de dragon & le cinnabre, subtilement pulvérisés, & l'emplâtre sera faite.

C'est un reméde assuré pour guérir toute sorte d'enclouüre de pieds de chevaux nouvellement faite, si ayant bien découvert le trou de la piquure & fait liquéfier un peu de l'emplâtre dans une cuiller de fer, sur un petit feu, on le verse chaudement dans le trou; on reserre ensuite le cheval pour s'en servir de même que s'il n'avoit pas été encloué, sans craindre qu'il survienne aucune apostume à la piquure.

Emplastrum vesicans.

℞ Cantharidum sine alis & capitibus pulveratarum unc. ſ. Picis albæ, ceræ citrinæ, & terebinthinæ, ana drachm. ij. Myrrhæ & mastiches subtiliter pulveratorum, ana drachm. ſ. Fiat emplastrum.

Emplâtre véficatoire.

Prenez demi-once de cantharides en poudre, desquelles vous aurez rejeté les têtes & les aîles; de la poix blanche, de la cire jaune & de la térébenthine,

de chacune deux gros ; de la myrrhe & du mastic bien pulvérisés, de chacun demi-gros, pour faire cette emplâtre conformément aux régles de l'art.

Ayant ôté la tête & les aîles aux cantharides, on les pilera subtilement à part de même que la myrrhe & le mastic, & en ayant mêlé les poudres on fera fondre doucement la cire jaune & la poix blanche parmi la térébenthine, & lorsque ces matières seront à demi refroidies, on y incorporera bien les poudres, & l'emplâtre sera faite.

On a donné le nom de vésicatoire à cette emplâtre, parce qu'étant appliquée sur quelque partie du corps que ce soit, elle en fait lever la peau, sous laquelle il s'amasse beaucoup de sérosités qui forment des vessies. Elle opére dans deux, trois, ou quatre heures, & plus ou moins vîte suivant la délicatesse ou la dureté de la peau. On ouvre ensuite ces vessies & on oint la partie avec du beurre frais, pour tenir les pores de la chair ouverts & donner issue aux sérosités que l'emplâtre a attirées. On emploie non seulement cette emplâtre dans la léthargie, l'apoplexie, & autres maladies du cerveau, l'appliquant entre les deux épaules, au gras des jambes & des bras, & sur les sutures de la tête ; mais on s'en sert encore ordinairement dans les maux des yeux & des dents, en l'appliquant derrière les oreilles.

On peut aussi préparer une emplâtre vésicatoire fort efficace, en incorporant la poudre de cantharides avec de la mie de pain humectée de bon vinaigre ; étendant ce mêlange sur de la peau ou sur quelque étoffe, & l'appliquant sur les parties où l'on veut exciter des vessies ; mais on ne la doit préparer que dans le besoin, parce qu'en la gardant elle devient dure comme la pierre, & les cantharides perdent leur vertu.

* *Emplastrum aliud vesicans.*

℞ Cantharidum unc. xiv. Resinæ flavæ, ceræ flavæ, ana libr. j. Sevi ovilli depurati unc. iv. Aceti unc. vij. Fiat Emplastrum.

Autre Emplâtre vésicatoire.

Prenez des cantharides préparées, quatorze onces ; de la poix résine & de la cire jaune, de chacune une livre ; du suif de mouton préparé, quatre onces ; de bon vinaigre, sept onces.

On fera fondre ensemble la résine, la cire & le suif, & quand ils seront bien mêlés, on les laissera refroidir jusqu'à ce qu'ils commencent à se figer ; on y mêlera bien vîte les cantharides pilées en poudre grossière, & on ajoûtera le vinaigre : on remuera continuellement pour en faire un mêlange exact.

Cette emplâtre est plus molle que la précédente, & d'un usage plus prompt, à cause de la proportion de cantharides qui est beaucoup augmentée.]

Emplastrum ceræ cum cymino.

℞ Ceræ flavæ libr. ij. Resinæ, olei rosati, ana unc. v. Terebinthinæ Venetæ, pulveris cymini, & boli Armenæ, ana unc. iij. Florum camomillæ, meliloti, & rosarum rubrarum, myrtillorum & sanguinis draconis, ana unc. j. Fiat emplastrum.

Emplâtre de cire avec le cumin.

Prenez deux livres de cire jaune ; de la résine, & de l'huile rosat, de chacune cinq onces ; de la térébenthine de Venise, du cumin en poudre & du bol de Levant, de chacun trois onces ; des fleurs de camomille, de melilot & de roses rouges ; des mirtilles & du sang de dragon, de chacun une once, pour composer cette emplâtre dans les régles.

Ayant pilé ensemble dans le grand mortier de bronze le cumin, les mirtilles, les roses, la camomille & le melilot, pilé à part le bol de Levant & le sang de dragon, & passé le tout par le tamis de soie, on fera fondre sur un petit feu la cire & la résine, coupées en petits morceaux parmi l'huile rosat; puis y ayant ajoûté la térébenthine, & laissé à demi refroidir les matières, on y mêlera les poudres, & toutes choses étant bien incorporées, l'emplâtre sera faite.

Quoique cette emplâtre ne soit pas beaucoup en usage, ses vertus néanmoins peuvent bien la rendre recommendable ; car elle est fort propre pour résoudre & dissiper les contusions & les tumeurs œdémateuses, & pour faire transpirer les humeurs qui causent les rhumatismes ; elle soulage beaucoup les douleurs de côté & les gouttes sciatiques ; elle fortifie les parties dans les fractures & dislocations des os, & en fait sortir les sérosités par les pores ; elle est aussi fort propre pour appaiser les douleurs du foie & de la rate & celles de l'estomac, dont elle dissipe les vents & résout les matières étranges.

Emplastrum de alabastro.

℞ Massæ emplastri de cerusa, & ceræ albæ, ana unc. viij. Alabastri præparati unc. ij. Succini præparati, sanguinis draconis, coralli rubri, cranii humani, & cornu cervi ustorum, ana unc. j. Terebinthinæ, styracis liquidæ, ana unc. j. ſ. Fiat emplastrum.

Emplâtre d'albâtre.

Prenez de la masse d'emplâtre de ceruse, & de la cire blanche, de chacun huit onces ; deux onces d'albâtre préparé ; du succin préparé, du sang de dragon, du corail rouge ; du crane humain, & de la corne de cerf brûlés, de chacun une once ; de la térébenthine & du storax liquide, de chacun une once & demie, pour composer cette emplâtre conformément aux régles de la Pharmacie.

Ayant calciné en blancheur le crâne humain & la corne de cerf, on les broyera ensemble sur le porphyre avec le corail rouge & l'albâtre, & on pilera subtilement à part le succin & le sang de dragon ; puis ayant liquéfié sur un petit feu l'emplâtre de ceruse avec la cire blanche, & y ayant ajoûté la térébenthine & le storax liquide, on y incorporera toutes les poudres, & l'emplâtre sera faite.

On recommende beaucoup cette emplâtre contre l'avortement des femmes grosses, d'où vient qu'on peut l'appeller *emplâtre pour retenir l'enfant dans la matrice*, car elle en fortifie beaucoup les ligamens & les parties où ils

ſont attachés. On l'étend ſur de la peau, enſorte qu'elle puiſſe couvrir les lombes & l'os ſacrum, où on la doit appliquer; on la porte autant de temps, ou on la renouvelle auſſi ſouvent qu'il en eſt beſoin; on peut auſſi en même temps appliquer une emplâtre de la même maſſe ſur le nombril.

Emplaſtrum de ſpermate ceti.

℞ Ceræ albæ unc. viij. Spermatis ceti unc. iv. Gummi ammoniaci aceto ſoluti, trajecti & ſpiſſati unc. ij. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de blanc de baleine.

Prenez huit onces de cire blanche, quatre onces de blanc de baleine, deux onces de gomme ammoniac diſſoute dans du vinaigre, paſſée & épaiſſie, pour la compoſition régulière de cette emplâtre.

Ayant diſſous la gomme ammoniac dans du vinaigre, & l'ayant paſſée & épaiſſie, comme j'ai dit pluſieurs fois, on fera fondre la cire blanche dans une écuelle d'argent à la chaleur du bain-marie entre tiéde & bouillant; puis y ayant ajoûté & fait liquéfier le blanc de baleine, & mêlé parmi la gomme ammoniac épaiſſie, l'emplâtre ſera faite.

On pourroit en faveur des Dames délicates retrancher de cette emplâtre la gomme ammoniac, à cauſe de ſa mauvaiſe odeur, & ajoûter en ſa place à la cire blanche & à la nature de baleine ordonnées, une once d'huile exprimée de ſemences froides; & cette emplâtre ainſi compoſée, produira un effet à peu près ſemblable à celui de l'emplâtre préparée avec la gomme ammoniac.

On prépare principalement cette emplâtre pour la commodité des femmes accouchées qui ne peuvent pas alaiter leurs enfans; car étant appliquée ſur les mammelles, & portée pendant quelques jours, elle diſſipe le lait, appaiſe les douleurs qui en proviennent, en réſout les grumeaux & les duretés, & même celles qui ſont ſcrofuleuſes.

Emplaſtrum ad fontinellas.

℞ Olei roſati & aquæ roſarum, ana libr. ij. Ceruſæ Venetæ & lithargyri auri præparati, ana unc. viij. Ceræ albæ unc. vj.

Emplâtre à cautères.

Prenez de l'huile roſat & de l'eau-roſe, de chacune deux livres; de la ceruſe de Veniſe & de la litharge d'or préparée, de chacune huit onces; faites cuire le tout en forme d'emplâtre ſuivant les règles de la Pharmacie, puis y ajoûtez ſix onces de cire blanche, & l'emplâtre ſera faite.

J'ai trop ſouvent parlé de la cuite de la litharge & de la ceruſe avec l'huile & l'eau, pour m'y arrêter davantage; il me ſuffira de dire que lorſqu'ils auront acquis l'épaiſſeur que les emplâtres doivent avoir, y ayant fait fondre la cire blanche coupée en petits morceaux, & l'y ayant bien mêlée, l'emplâtre ſera faite.

Cette emplâtre peut être utile à ceux qui ont des cautères, soit en l'étendant sur de la peau ou sur quelqu'étoffe, soit en en faisant de la toile gaultier ou sparadrap, & l'appliquant sur les cautères; elle peut servir plusieurs jours en l'essuyant soir & matin, avant que de la remettre; on peut aussi l'employer aux mêmes usages que celle de ceruse.

Emplastrum ad ganglia vulgò diabotanum.

℞ Radicum & foliorum recentium bardanæ, cicutæ, levistici, angelicæ, cucumeris agrestis, scrofulariæ, filipendulæ, illecebræ, gratiolæ, & chelidonii majoris, ana unc. j. ſ. Succorum cicutæ & chelidonii majoris, ana libr. ij. ſ. Olei lumbricorum libr. iv. & lithargyri auri libr. ij. Ceræ citrinæ, & picis albæ, ana libr. j. Terebinthinæ, styracis liquidæ, ana libr. ſ. Galbani, ammoniaci, bdellii, opopanacis, & sagapeni aceto scillitico dilutorum, trajectorum, spissatorum, & portione emplastri seorsim priùs exceptorum, ana unc. ij.

℞ Radicum ireos Florentiæ, sigilli beatæ Mariæ, cyclaminis, coronæ imperialis, serpentariæ, seminum angelicæ, pœoniæ maris, nasturtii, euphorbii, olibani, mastiches, tacamahacæ odoratæ, & sulphuris vivi, ana unc. j. ſ. Camphoræ unc. ſ.

Emplâtre pour résoudre les loupes & ganglions.

Prenez des racines & des feuilles récentes de bardane, de ciguë, de livêche, d'angelique, de concombre sauvage, de scrofulaire, de filipendule, de petite joubarbe, de gratiola & de grande éclaire, de chacun une once & demie; ayant mondé & bien écrasé ces herbes, vous en ferez la décoction à petit feu dans des sucs de ciguë & de grande chelidoine, de chacun deux livres & demie, jusqu'à la consomption du tiers; puis vous en ferez la colature & l'expression, laquelle vous ferez cuire artistement avec quatre livres d'huile de vers de terre, & deux livres de litharge d'or, agitant sans cesse avec une espatule de bois jusqu'à ce que les matières soient épaissies en consistance d'emplâtre; ensuite vous ferez liquéfier de la cire jaune & de la poix blanche, de chacune une livre; de la térébenthine & du storax liquide, de chacun demi-livre; puis hors du feu vous y mêlerez encore les gommes galbanum, ammoniac, bdellion, opopanax & sagapenum, délayées dans du vinaigre, passées & épaissies, & auparavant incorporées séparément avec une portion de l'emplâtre, de chacune deux onces; puis mêlez-y les poudres suivantes.

Prenez des racines d'iris de Florence, de sceau de Notre-Dame, de pain de pourceau, d'impériale, de serpentaire; des semences d'angelique, de pivoine mâle & de cresson; de l'euphorbe, de l'oliban, du mastic, de la tacamaque odorante & du soufre vif, de chacun une once & demie, & demi-once de camphre, pour composer cette emplâtre réguliérement.

Cette emplâtre se trouve composée de la plûpart des médicamens qui servent de matière à une autre que plusieurs préparent à Paris sous le nom de Diabotanum, c'est-à-dire, composition de plantes, & dont la réputation est assez grande pour résoudre les loupes, & toutes sortes de matières froides & même les scrofuleuses. On trouvera néanmoins ici une différence considérable sur-tout dans la manière de cuire l'emplâtre & dans les proportions des médicamens; car s'agissant d'imprimer & d'assembler dans l'emplâtre la

vertu de tous les médicamens & de les proportionner, ensorte qu'en communiquant chacun leur vertu, ils ayent ensemble le véritable corps & l'épaisseur qu'une emplâtre doit avoir, on en a recherché les moyens, & fait ensorte qu'y ayant assez d'huile & de litharge pour embrasser la vertu de toutes les plantes succulentes ordonnées au commencement, le suc ou la décoction des mêmes plantes servît à la cuite de la litharge dans l'huile, & empêchât qu'ils ne reçussent aucune mauvaise impression du feu ; & en même temps autant qu'il falloit d'huile & de litharge, de cire, de poix blanche, de térébenthine & de storax liquide, pour embrasser les gommes dissoutes, & sur-tout les poudres dont la quantité est assez grande, & telle qu'il seroit difficile de donner autrement un bon corps à l'emplâtre.

Après avoir mondé & bien pilé les racines & les feuilles, on les fera cuire sur un feu modéré parmi les sucs de ciguë & de chelidoine ordonnés, jusqu'à la diminution d'un tiers de la décoction, qu'on coulera & exprimera pour la joindre à la litharge d'or en poudre, qu'on aura bien incorporé à froid avec l'huile de vers ; & on les fera cuire ensemble, en les agitant continuellement avec une grande espatule de bois, jusqu'à ce que le tout ait acquis une bonne consistance d'emplâtre, dans laquelle on fera fondre ensuite la cire & la poix blanche coupées en petits morceaux ; puis ayant dissous dans du vinaigre le galbanum, l'ammoniac, le bdellium, l'opopanax & le sagapenum, & les ayant coulés & épaissis, on les incorporera avec la térébenthine & le storax liquide, qu'on joindra ensemble avec la préparation précédente, après l'avoir tirée du feu, & un peu de temps après on y mêlera les racines & les semences subtilement pulvérisées ; & enfin on y ajoûtera le soufre vif, la tacahamaque, le mastic, l'oliban, l'euphorbe & le camphre qu'on aura mis à part en poudre fort subtile ; & toutes les drogues étant bien incorporées ensemble, l'emplâtre sera faite.

On peut avec raison attendre de cette emplâtre tous les bons effets qu'on attribue au diabotanum, qui sont de digérer & de résoudre toutes sortes de matières étranges, & particuliérement celles qu'on estime froides & de difficile résolution, amassées sous le cuir aux parties externes du corps ; telles que sont les loupes, les écrouelles, les nodus & les ulcères calleux.

Emplastrum aliud ad ganglia.

℞ Gummi ammoniaci, galbani, opopanacis, & sagapeni aceto solutorum, colatorum & spissatorum, & myrrhæ electæ subtiliter pulveratæ, ana unc. iij. Olei laurini & spiritûs vini, ana unc. j. Sulphuris vivi, salis ammoniaci, & vitrioli Romani, ana. unc. ſ. Fiat emplast.

Autre emplâtre pour les loupes & ganglions.

Prenez des gommes ammoniac, galbanum, opopanax & sagapenum dissoutes dans du vinaigre, coulées & épaissies, & de bonne myrrhe en poudre subtile, de chacune trois onces ; de l'huile de laurier & de l'esprit de vin, de chacun une once ; du soufre vif, du sel ammoniac & du vitriol Romain, de chacun demi-once, pour composer cette emplâtre suivant les régles de la Pharmacie.

Après avoir dissous dans du vinaigre les gommes ammoniac, galbanum,

opopanax & sagapenum, les avoir coulées & épaissies en consistance d'emplâtre, & les avoir tirées du feu, on y ajoûtera l'huile de laurier & l'esprit de vin, & ensuite la myrrhe, le soufre vif, le sel ammoniac & le vitriol Romain subtilement pulvérisés, & toutes choses étant bien incorporées, l'emplâtre sera faite.

Quoique cette emplâtre soit beaucoup moins composée que la précédente, elle est néanmoins fort capable de produire les mêmes effets dont je viens de parler ci-dessus.

CHAPITRE VII.

Des Cataplâmes.

ON a donné le nom de cataplâme à un médicament externe, de consistance à peu près semblable à celle des onguents ou des cérats, recevant dans sa composition diverses liqueurs, & différentes parties de plantes, d'animaux & de minéraux, les unes molles, & les autres séches, & même bien souvent des huiles, des onguents & d'autres compositions externes & internes; le tout suivant la diversité des maux & les intentions particulières pour lesquelles on prépare cette sorte de reméde.

Les principaux effets des cataplâmes sont d'appaiser les douleurs, de ramollir, résoudre, discuter, ou mener à suppuration les matières amassées aux parties extérieures du corps.

Le cataplâme le plus commun & le plus employé, tant pour appaiser les douleurs, que pour résoudre & dissiper les tumeurs nouvelles, & sur-tout les œdémateuses, est celui-ci.

Cataplasma anodynum.

℞ Micæ panis albi recentis unc. iv. Lactis recenter mulcti libr. j. Vitellos ovorum N°. iij. Olei rosati unc. j. Croci subtiliter pulverati drachm. j. Extracti liquidioris opii drachm. ij. Fiat cataplasma.

Cataplâme calmant.

Prenez quatre onces de mie de pain blanc nouvellement cuit, & une livre de lait nouvellement tiré; faites-les cuire sur un petit feu dans un poëlon, les agitant assez souvent avec une espatule, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en bouillie épaisse; & après avoir ôté le vaisseau du feu, vous y délayerez trois jaunes d'œufs, une once d'huile rosat, un gros de safran pulvérisé subtilement, pour composer pharmaceutiquement ce cataplâme: & si vous voulez le rendre plus efficace pour appaiser les douleurs, vous y mêlerez deux gros d'extrait d'opium un peu liquide.

Ayant bien émié le dedans d'un pain blanc nouvellement tiré du four, & l'ayant fait cuire avec du lait dans un poëlon sur un petit feu, en les remuant de temps en temps avec un pilon ou espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils

qu'ils soient réduits en bouillie épaisse, après avoir ôté le vaisseau du feu, on y délayera trois jaunes d'œufs, une once d'huile rosat, & une dragme de safran subtilement pulvérisé, & le cataplâme sera fait; auquel aussi on pourroit ajoûter deux dragmes d'extrait d'opium un peu liquide, lorsque l'excès de la douleur demande un reméde plus efficace.

On peut aussi préparer un cataplâme propre à ramollir & amener à suppuration les matières qui y sont disposées, en y procédant ainsi.

Cataplasma emolliens.

℞ Radicum liliorum & altheæ minutim incisarum, ana unc. iij. Foliorum malvæ, altheæ, senecionis, violæ, parietariæ, & brancæ ursinæ, ana manip. j. Aquæ fontanæ libr. vj. Farinæ lini, fœnugræci, & olei liliorum, ana unc. iij.

Cataplâme émollient.

Prenez des racines de lis & de guimauve incisées en petites parties, de chacune trois onces; des feuilles de mauve, de guimauve, de seneçon, de violettes, de pariétaire, d'acante, de chacune une poignée; faites cuire artistement ces simples dans six livres d'eau de fontaine jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement attendries; puis ayant coulé la décoction, pilé le marc dans un mortier de marbre, & passé la pulpe par un tamis, vous les incorporerez avec de la farine de lin & de fénugrec, & de l'huile de lis, de chacun trois onces; puis vous les ferez cuire sur un petit feu, agitant de temps en temps les matières, jusqu'à ce que le tout soit suffisamment épaissi, & le cataplâme sera fait.

On fera bouillir dans l'eau en premier lieu les racines lavées & incisées, & quelque temps après y ayant ajoûté les feuilles, on continuera la cuite jusqu'à ce que le tout soit parfaitement attendri, auquel temps ayant coulé la décoction, pilé le marc dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & passé la pulpe par un tamis de crin renversé, on mettra la décoction & la pulpe ainsi passées dans un poëlon, & y ayant mêlé les farines de lin & de fénugrec & l'huile de lis ordonnées, on les fera cuire ensemble sur un petit feu, en agitant de temps en temps les matières, jusqu'à ce que le tout soit suffisamment épaissi, & le cataplâme sera fait.

* *Cataplasma anti-pleuriticum.*

℞ Piperis longi & zinziberis pulveratorum, ana unc. ſ. Excipe album ovorum q. ſ. Fiat cataplasma supra stupam lateri calidè admovendum.

Cataplâme anti-pleuritique.

Prenez du poivre long & du gingembre en poudre, de chacun une demi-once; délayez-les avec suffisante quantité de blanc d'œuf, étendez la masse sur de l'étoupe, pour en faire un cataplâme que l'on appliquera chaudement sur le côté douloureux.

Ce cataplâme est très-résolutif, & par cet effet il dissipe souvent la dou-

leur de côté, ou du moins la diminue considérablement ; il est bon de le renouveller de temps en temps ; il est beaucoup plus efficace que l'avoine fricassée avec du vinaigre, que l'on emploie aussi quelquefois avec succès.]

On peut encore préparer un cataplâme propre à incifer, digerer, résoudre & faire transpirer par les pores, les matières séreuses amassées en divers endroits du corps, suivant cette recette.

Cataplasma resolvens.

℞ Radicum cyclaminis, brioniæ & cucumeris agrestis, ana unc. ij. Foliorum absinthii & mercurialis, ana manip. ij. Florum chamomillæ & meliloti, ana manip. j. Aquæ communis libr. iv. & vini albi libr. ij. Farinæ fœnugræci, & lupinorum, pulveris absinthii, cumini, fœniculi, & baccarum lauri, ana unc. j. Fiat cataplasma.

Cataplâme résolutif.

Prenez des racines de pain de pourceau, de coleuvrée & de concombre sauvage, de chacune deux onces ; des feuilles d'absinthe & de mercuriale, de chacune deux poignées ; des fleurs de camomille & de melilot, de chacune une poignée : faites cuire régulièrement ces simples jusqu'à ce qu'elles soient bien attendries, dans quatre livres d'eau commune & deux livres de vin blanc, ajoûtées sur la fin de la cuite ; puis ayant fait la colature de la décoction, & passé la pulpe, joignez-y des farines de fénugrec & de lupins, de la poudre d'absinthe, du cumin, du fenouil & des baies de laurier, de chacun une once, pour faire ce cataplâme conformément aux régles de la Pharmacie.

La préparation de ce cataplâme se trouvant à peu près semblable à celle du précédent, je n'ai pas cru en devoir donner une description plus particulière. J'estime aussi que les trois descriptions de cataplâmes que je viens de donner, fourniront aux Novices assez d'instruction pour pouvoir préparer à propos tous ceux qu'on leur ordonnera.

CHAPITRE VIII.

Des Fomentations.

On a donné aux fomentations le nom de bains locaux, parce qu'étant appliquées sur l'endroit du corps malade, elles y font un effet approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à plusieurs parties du corps à la fois : & quoiqu'on emploie souvent le bain & le demi-bain pour le soulagement & la guérison des maux qui arrivent à une seule partie du corps, les bons effets néanmoins qu'on peut ressentir des fomentations, la facilité & le peu d'embarras qu'on y trouve, sont cause qu'elles sont plus souvent pratiquées que les bains & les demi-bains, pour lesquels il faut bien plus de lieu, de plus grands vaisseaux & plus d'appareil. C'est pour ces raisons aussi qu'on n'a recours aux bains ou aux demi-bains, que lorsque

l'usage des fomentations n'a pas réussi, ou que la grandeur ou la nature de la maladie demandent un reméde plus étendu que ne peuvent être les fomentations.

On peut préparer presque autant de sortes de fomentations qu'il y a de diversité de maux ; les racines, les feuilles, les fleurs & les semences de plusieurs plantes, qu'on fait bouillir dans de l'eau ou dans d'autres liqueurs propres, sont la matière ordinaire des fomentations ; on y ajoûte même quelquefois certains minéraux & certaines parties d'animaux, & particuliérement des sels & des axonges, sans parler des huiles qu'on pourroit y mêler, & qui peuvent faire une partie de la liqueur nécessaire à la fomentation.

Je me contente d'en donner deux ou trois descriptions, dont l'exemple suffira pour la préparation de toutes celles qu'on pourroit ordonner.

Fotus anti-pleuriticus.

℞ Radicum altheæ & liliorum, ana unc. iv. Foliorum malvæ, altheæ, violæ, senecionis, & brancæ ursinæ, ana manip. ij. Florum chamomillæ & meliloti, ana manip. j. Seminum integrorum lini & fœnugræci, ana unc. j. Aquæ communis libr. x. Fiat fotus.

Fomentation pour la pleurésie.

Prenez des racines de guimauve & de lis, de chacune quatre onces ; des feuilles de mauve, de guimauve, de violettes, de seneçon & d'acante, de chacune deux poignées ; des fleurs de camomille & de melilot, de chacune une poignée ; des semences entières de lin & de fénugrec, de chacune une once : ayant incisé bien menu & mêlé les feuilles avec les fleurs, & les ayant mises dans deux sachets égaux & d'une juste grandeur, vous en ferez la décoction dans dix livres d'eau commune jusqu'à ce qu'elles soient bien attendries ; & ayant un peu épreint les sachets entre les mains, vous les tiendrez modérément chauds l'un après l'autre sur la partie douloureuse pendant une heure ou deux ; puis vous ferez un liniment sur le côté de la douleur, avec de l'huile de lis ou de l'onguent de guimauve.

Après avoir bien incisé & mêlé les racines & les feuilles avec les fleurs & les semences, & les avoir enfermées dans deux sachets de toile fine, chacun de grandeur égale, & propre à bien couvrir l'endroit de la douleur, & les avoir piqués comme on pique les matelats, on les fera bouillir dans l'eau jusqu'à ce que les matières soient bien attendries ; puis ayant ôté du feu & laissé à demi refroidir la décoction, on en tirera un des sachets, & l'ayant exprimé avec les mains, ensorte que la liqueur n'en coule plus, on l'appliquera chaudement sur la douleur, & l'ayant couvert d'une serviette doublée, on l'y laissera environ demi-quart-d'heure, au bout duquel ayant ôté le sachet, on appliquera chaudement l'autre à sa place, en y procédant de même que la première fois, & ayant remis le premier sachet dans la décoction, on en entretiendra la chaleur pendant une heure ou deux, qu'on continuera de rechanger & renouveller l'application des sachets, de demi-quart-d'heure en demi-quart-d'heure.

Quelques-uns pour avoir plutôt fait, font bouillir dans l'eau les matières

ſans les enfermer dans des ſachets, & ſe contentent d'appliquer ſur la douleur une ſerviette ployée en pluſieurs doubles, trempée dans la décoction, ou bien quelque grande éponge ou de la laine imbibée de la décoction, qu'ils rechangent de même que j'ai dit des ſachets.

Après avoir continué d'appliquer la fomentation pendant une heure ou deux, & avoir bien eſſuyé la partie, on l'oindra avec de l'huile de lis ou de l'onguent de guimauve, & on la couvrira d'un petit linge, ſur lequel on mettra une ſerviette chaude; on pourra auſſi recommencer la même application ſuivant le beſoin.

** Fotus anodynus.*

℞ Capitum papav. albi (conciſorum & cum ſeminibus cont.) ſeminum anethi, ana unc. ij. Herb. hyoſciam. cynogl. ſolani, flor. chamæmel. ana manip. ij. Coq. in aq. libr. vj. ad iv. cola.

Fomentation anodyne.

Prenez des têtes de pavot blanc briſées avec leur ſemences qu'on aura ſoin de piler, des ſemences d'aneth, de chacun deux onces; des feuilles de juſquiame, de langue de chien, de morelle, des fleurs de chamomille, de chacune deux poignées; faites bouillir le tout dans ſix livres d'eau juſqu'à l'évaporation du tiers, paſſez avec une légère expreſſion.

On trempera dans cette décoction des flanelles qu'on appliquera bien chaudes ſur les parties douloureuſes, & qu'on aura ſoin de renouveller de temps en temps : cette fomentation eſt excellente pour calmer les douleurs, elle eſt d'ailleurs fort réſolutive.]

Fotus anti-nephriticus.

℞ Radicum raphani hortenſis, foliorum naſturtii aquatici, becabungæ, berulæ, parietariæ & violæ, ana manip. ij. Axungiæ viperinæ unc. ij. Seminum lini & fœnugræci, ana unc. j. Fiat fotus.

Fomentation pour la néphritique.

Prenez des racines de raifort commun & des feuilles de creſſon d'eau, de becabunga, de berle, de pariétaire & de violettes, de chacun deux poignées; deux onces d'axonge de vipères, des ſemences de lin & de fénugrec, de chacun une once; faites cuire toutes ces ſimples artiſtement, & en faites une fomentation tiède ſur la partie malade.

Ayant bien inciſé les racines de raifort & toutes les herbes, & les ayant mêlées avec les ſemences entières de lin & de fénugrec, on peut ſi on veut les enfermer dans deux ſachets, & procéder en toutes choſes de même que j'ai dit pour l'autre fomentation; ou ne faiſant point de ſachets, s'en ſervir de même que de la précédente, en y trempant une ſerviette en pluſieurs doubles, de grandes éponges ou de la laine, & les appliquant ſur la partie malade.

Fotus stomachicus.

℞ Radicum contusarum cyperi, tormentillæ & bistortæ, ana unc. ij. Foliorum absinthii majoris, scordii, menthæ & costi hortensis, calaminthæ, origani & majoranæ, ana manip. ij. Nucum cupressi, tartari rubri, balaustiorum, rosarum rubrarum, ana unc. j. ſ. Aquæ calybeatæ libr. iv. & vini rubri austeri libr. ij. Fiat fotus.

Fomentation stomachique.

Prenez des racines écrasées de souchet, de tormentille & de bistorte, de chacune deux onces; des feuilles de grande absinthe, de scordium, de menthe & de coste cultivés, de calament, d'origan & de marjolaine, de chacun deux poignées; des noix de cyprés, du tartre rouge, des balaustes, des roses rouges, de chacun une once & demie: mettez tout ensemble, mêlez dans des sachets, & en faites la décoction sur un petit feu en quatre livres d'eau ferrée, & deux livres de gros vin rouge mis sur la fin de la cuite, que vous pousserez jusqu'à ce que le tiers de la liqueur soit consumé, pour en faire une fomentation tiède sur l'estomac.

* *Fotus astringens.*

℞ Cort. querc. unc. ij. Cort. granat. unc. j. ſ. Balaust. rosar. rub. ana manip. j. Coque in aq. libr. iv. ad libr. ij. Colaturæ adde vini rubri austeri libr. ſ. Aluminis rupei drach. ſ.

Fomentation astringente.

Prenez deux onces d'écorce de jeune chêne, de l'écorce de grenade, une once & demie; des balaustes & des roses rouges, de chacune une poignée; faites bouillir le tout dans quatre livres d'eau réduites à deux, passez & ajoutez une demi-livre de gros vin rouge, & un demi-gros d'alun de roche.

Cette décoction est excellente pour fortifier les fibres relâchées, donner du ressort aux vaisseaux, & resserrer les pores trop ouverts : on peut aussi l'employer dans les inflammations, comme résolutive quand l'engorgement n'est pas encore tout-à-fait formé.]

Je ne dirai pas ici la manière de préparer & d'appliquer cette fomentation sur l'estomac, puisqu'il suffira d'y procéder de même que pour les autres fomentations, à la réserve du vin qu'on ne mettra que sur la fin de la décoction, afin de conserver une partie de ses esprits : on aura soin aussi de faire la décoction dans un pot de terre verni, & de le tenir bien couvert pour empêcher la trop grande dissipation des parties aromatiques des plantes ordonnées.



CHAPITRE IX.

Des Bains vaporeux & des Bains secs.

LES principales intentions des bains vaporeux sont pour appaiser les douleurs ou pour ramollir, ouvrir & atténuer, ou pour resserrer & fortifier. Dans tous ces desseins, on se contente de faire élever les vapeurs par une chaleur modérée & de les enfermer, & faire aller vers ou dedans la partie du corps qui en a besoin ; quoiqu'on puisse aussi, si l'on veut, employer les vapeurs de ce bain pour tout le corps, & principalement pour en ouvrir les pores & provoquer des sueurs universelles. Le plus fréquent usage des bains vaporeux est pour les maladies du fondement, ou pour celles des oreilles & des dents. On emploie d'ordinaire des chaises percées, fermées tout autour en bas, & y ayant fait asseoir les malades, on leur fait recevoir par le fondement ou par la matrice, suivant le besoin, la vapeur des matières liquides échauffées & composées de médicamens propres au soulagement ou à la guérison des maux pour lesquels on les destine ; on se sert quelquefois d'entonnoirs, & principalement pour les infirmités de la matrice, afin d'y faire mieux entrer les vapeurs ; on s'en sert aussi pour les maladies des dents & pour celles des oreilles. On a soin de bien modérer la chaleur de tous ces bains, & on les continue ou renouvelle suivant le besoin.

Je n'ai pas cru nécessaire de donner ici des descriptions de ces bains, tant pour le peu de difficulté qu'il y a dans leur préparation, que parce qu'on y emploie le plus souvent les mêmes remédes dont on se sert pour les fomentations.

Pour ce qui est des bains secs, qu'on nomme aussi étuves ; on peut bien les employer pour quelque partie particulière du corps, mais leur plus grand usage est pour le corps tout entier. On lui a donné le nom de bain, non pas pour aucune vapeur humide qu'on ait accoûtumé d'y employer, mais à cause des humidités qu'il fait sortir du corps en provoquant les sueurs. On n'y emploie guère que la chaleur de la braise, ou celles des briques ou d'autres matières échauffées, dont on se sert diversement & dans divers instrumens ou vaisseaux, que chacun peut inventer à sa mode. On a soin de faire recevoir à propos au malade la chaleur nécessaire, & de faire ensorte que la chaleur soit proportionnée à la maladie & aux forces de la personne qui en doit user ; on se sert avec heureux succès de ces bains secs, principalement pour les personnes humides, non seulement dans les maladies vénériennes, mais dans les rhumatismes & douleurs de membres universelles ou particulières, & même dans les paralysies.



CHAPITRE X.

Des Epithèmes.

LES Epithèmes liquides & solides sont du nombre des remédes qui ont eu depuis plusieurs années le malheur de n'être que très-rarement ordonnés à Paris, quoiqu'ils y ayent été autrefois employés très-souvent & avec le même succès qu'on les ordonne encore tous les jours dans les pays étrangers, & dans la plûpart des Provinces de ce Royaume. Les grands soulagemens que j'en ai vu très souvent recevoir aux malades, & la pensée que j'ai eue qu'ils pourront être un jour remis en leur premier usage, m'obligent à tâcher de les tirer de l'oubli où on les a mis.

Les épithèmes liquides pourroient bien passer pour des fomentations, parce qu'on les applique presque de même; mais la grande différence est en ce que ces épithèmes ne servent qu'à tempérer la chaleur extraordinaire du foie, ou à fortifier le cœur contre la malignité des maladies, & qu'ils ne sont appliqués que sur l'un ou l'autre de ces viscères, au lieu qu'on prépare & qu'on applique les fomentations sur toutes les parties du corps qui peuvent en avoir besoin, & qu'on les compose autant diversement qu'il y a de diverses maladies.

Les décoctions légères, cordiales ou hépatiques, les eaux distillées simples & composées, le vinaigre, le suc de citrons, les poudres cordiales & hépatiques, les confections d'alkermes & d'hyacinthe, & même la thériaque & le mithridat, sont la matière ordinaire des épithèmes liquides, dont je me contente de donner deux descriptions, l'une pour le cœur & l'autre pour le foie.

℞ Aquarum cardui benedicti, buglossi, borraginis & rosarum, ana unc. iij. Aquæ theriacalis, & succi citri, ana unc. j. Confectionis alkermes drachm. ij. de hyacintho drach. j. Pulveris diamargariti frigidi scrup. ij.

℞ Aquarum nymphex, portulacæ, oxalidis & solani, ana unc. ij. Aceti rosati, unc. ß. Pulveris diarrhodonis abbatis, & diatriasantali, ana drachm. j. Trochiscorum de camphora drachm. ſ.

Prenez des eaux de chardon-bénit, de buglose, de bourrache & de roses; de chacune trois onces; de l'eau thériacale & du jus de citron, de chacun une once; deux gros de confection d'alkermes; un gros de celle d'hyacinthe; deux scrupules de diamargaritum frigidum: composez l'épithème de tous ces remédes, dans lequel étant tiéde vous tremperez des linges que vous tiendrez sur la région du cœur, les unes après les autres pendant une heure ou deux.

Prenez encore des eaux de nenuphar, de pourpier, d'oseille & de morelle; de chacune deux onces; une once de vinaigre rosat, des poudres de roses de l'Abbé & des trois espéces de santaux, de chacune un gros; demi gros de trochisques de camphre, pour faire un épithème applicable chaudement sur la région du foie.

On peut changer, ajoûter ou diminuer les médicamens ordonnés pour ces épithèmes suivant le besoin ; on aura deux morceaux de drap assez grands pour couvrir la région du cœur ou celle du foie, & ayant fait tiédir l'épithème dans un plat, les y ayant bien trempés, on exprimera légèrement un des deux morceaux de drap, & l'ayant appliqué & couvert d'une serviette en quatre doubles, on l'en ôtera environ demi-quart-d'heure après, pour le remettre tremper dans l'épithème, mettant l'autre morceau de drap à la place de celui qu'on aura ôté ; on aura soin cependant de tenir l'épithème couvert, & d'entretenir sa chaleur pendant l'application qui doit être au moins d'une heure. On pourra remarquer le soulagement manifeste que les malades reçoivent de ces applications, principalement dans les fiévres ardentes accompagnées ordinairement des grandes inquiétudes, & juger par là de l'utilité de ces sortes de remédes.

Les confections d'alkermes & d'hyacinthe, le mithridat, l'opiat de Salomon, le diascordium, les conserves de roses, d'œillets, de buglose, &c. les poudres diamargaritum diarrhodon, diatriasantali, &c. & même par fois l'huile de scorpions composée de Mathiole, sont la matière ordinaire des épithèmes solides, dont l'usage est plutôt pour le cœur que pour le foie. On a accoûtumé de les y appliquer, lorsqu'on a cessé d'appliquer les liquides, & de les y laisser autant qu'on peut les y conserver, & même de les renouveller suivant le besoin ; on les ordonne le plus souvent ainsi.

Epithema cordiacum.

℞ Conservarum tunicæ & rosarum, ana unc. ſ. Confectionis alkermes, & de hyacintho, ana drach. ij. Theriacæ probatæ, & pulveris diamargariti frigidi, ana drach. j. Fiat epithema.

Epithème cordial.

Prenez de la conserve de fleurs d'œillets & de roses, de chacun demi-once ; des confections d'alkermes & d'hyacinthe, de chacune deux gros ; de bonne thériaque & du diamargaritum frigidum, de chacun un gros, pour la composition d'un épithème solide qui se puisse étendre sur une grosse toile ou autre matière, pour appliquer chaudement sur la région du cœur.

* *Epithema epispasticum.*

℞ Cantharidum in pulverem tenuissimum redactarum farinæ secalinæ, pondera æqualia, cum fermenti cerevisiæ quantit. suff. Fiat pasta.

Epithème épispastique.

Prenez des cantharides en poudre très-fines, & de la farine de seigle, parties égales ; faites-en une pâte avec quantité suffisante de levure de bière.

Cette pâte est fort commode pour appliquer les vésicatoires, sur-tout dans les parties où une emplâtre ne pourroit pas s'étendre commodément, d'ailleurs on la léve avec beaucoup plus de facilité que l'emplâtre.]

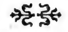
CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Des Ecussons & des Bonnets piqués garnis de poudres.

L'INCOMMODITE' que l'on a à porter long-temps des emplâtres sur l'estomac, principalement dans les maladies longues où cette partie manque de chaleur; & les maux obstinés que nous voyons tous les jours causés par l'excès de l'humidité ou de froid du cerveau, ont donné lieu à l'invention des écussons & des bonnets piqués, garnis de poudres propres à remédier aux maux pour lesquels on les destine. Les descriptions des poudres céphaliques & aromatiques que j'ai données dans le Chapitre des Poudres en parlant des remédes internes, peuvent servir en ces occasions; elles m'exempteront même du soin d'en donner de nouvelles recettes particulières; je dirai seulement qu'il est nécessaire que ces poudres soient un peu grossières, afin qu'elles conservent plus long-temps leur vertu, & qu'elles ne soient pas sujettes à passer au travers du taffetas qu'on emploie ordinairement à ces sachets & bonnets piqués pour y enfermer les poudres. Outre le taffetas qui couvre les écussons, & le dehors & le dedans des bonnets, on emploie du coton cardé pour retenir les poudres, que l'on étend ensorte qu'il y en ait également par-tout, & on enferme le coton & les poudres entre deux toiles fines coupées de mesure, le tout dans un taffeats doublé représentant un écusson, suffisamment grand pour couvrir l'estomac; ou entre deux coëffes de taffetas égales, lorsqu'on en veut faire un bonnet, & on pique le tout en divers endroits par rangs assez près les uns des autres, & on en coud les bords l'un contre l'autre, afin que rien n'en puisse sortir. On attache des rubans aux coins & au bout de l'écusson pour s'en servir, ensorte qu'étant porté, il se trouve toujours contre l'estomac. On peut porter le bonnet la nuit & le jour, s'il en est besoin, & en avoir même de rechange. L'odeur de ces écussons & de ces bonnets piqués est assez agréable, les poudres qui y sont enfermées, conservent long-temps leurs bonnes qualités, quoique la substance aromatique des médicamens dont elles sont composées, soit sujette à quelque dissipation.

On pourroit dire ici par occasion quelque chose des sachets de senteur, grands & petits, qu'on prépare plutôt pour la bonne odeur, que pour la guérison des maladies; mais je n'y vois pas de nécessité, puisque c'est plutôt l'ouvrage des Parfumeurs que des Apothicaires, & que même plusieurs Dames curieuses s'étudient à les préparer, & sont soigneuses d'en assortir leurs cabinets & leurs lits de parade.



CHAPITRE XII.

Des Parfums.

LES fains & les malades peuvent également recevoir de bons & de mauvais effets des bonnes & des mauvaifes odeurs, & quoique l'ufage des bonnes foit généralement le plus avantageux & le plus recherché, il faut avouer néanmoins que celui des mauvaifes n'eft pas toujours à rejeter; car outre les bons effets qu'il peut produire, en s'en fervant à propos dans certaines occafions, on eft même obligé d'y avoir recours pour remédier aux maux que les bonnes odeurs caufent à certaines perfonnes, & principalement aux femmes.

Je ne répéterai point ici la préparation des poudres des trochifques ou des baumes odorans, dont j'ai parlé en leur lieu; j'ajoûterai feulement ici quelques préparations d'odeurs, dont je n'ai pas eu occafion de parler, & dont l'ufage peut être autant recherché de ceux qui font en fanté, que des malades qui en ont befoin.

On parfume fort agréablement les chambres des grands, en mettant certains aromats choifis & pulvérifés dans une caffolette, avec égales parties d'eau-rofe ou de fleurs d'orange; car en faifant chauffer doucement ces matières, les vapeurs qui s'en élèvent, rempliffent la chambre d'une odeur très-agréable.

On préparera une poudre avec trois dragmes de benjoin, une dragme & demie de bon ftorax, une dragme de bois de rofe, demi-dragme de fantal citrin, demi-fcrupule de calamus aromaticus, autant de fleurs de benjoin, & trois cloux de girofle. On mêlera cette poudre dans fix onces de bonne eau-rofe, & trois onces d'eau de fleurs d'oranges, & après qu'on les aura gardés à froid dans un matras de verre bien bouché l'efpace de vingt-quatre heures, & même plus long-temps, fi on le veut, on verfera une partie de ce mélange dans une caffolette qu'on fera chauffer doucement, pour en faire épandre dans la chambre la bonne odeur; on pourra garder le furplus des matières dans le matras ou dans une bouteille forte, bien bouchée, pour s'en fervir au befoin. On peut auffi, fi l'on veut, ajoûter à cette compofition quelques grains de mufc & d'ambre gris, pour rendre l'odeur encore plus agréable.

Ceux qui n'ont pas le temps de préparer une telle compofition, fe contentent de mettre dans la caffolette quelques-unes des drogues ordonnées parmi l'eau-rofe, & celle de fleurs d'oranges, ou d'y mettre de l'écorce déliée de citrons ou d'oranges avec la pelure de pommes & quelques cloux de girofle; lefquelles chofes néanmoins ne peuvent paffer que pour un grand diminutif de la première compofition.

On peut auffi préparer une compofition féche d'aromats fous le nom de paftilles ou d'oifelets de Cypre, & lui donner la figure qu'on trouvera à propos, pour s'en fervir non feulement parmi les hardes & les habits, ou

pour la porter en braſſelets ou dans la poche ; mais encore pour en faire brûler quelque portion, dont on épandra la bonne odeur dans les chambres ou ailleurs.

On pilera ſubtilement huit onces de charbons de ſaule, ſix onces de benjoin, quatre onces de ſtorax, deux onces de maſtic en larmes, & deux onces d'ambre jaune, & ayant mêlé ces poudres, on les incorporera avec des mucilages de gomme adragant, qu'on aura tirés avec de l'eau-roſe, & on en formera des paſtilles de la grandeur & de la figure qu'on voudra, & qu'on fera ſécher à l'ombre pour s'en ſervir. On pourroit ajoûter à ces paſtilles la gomme tacahamaque ſublime, & même le muſc & l'ambre gris pour ceux qui en voudront faire la dépenſe.

Outre l'odeur agréable que ces paſtilles rendent lorſqu'on les brûle, elles ſont encore fort propres à parfumer le bonnet & les linges des perſonnes, qui ayant le cerveau froid & plein d'humidités, ſont ſujettes à des fluxions & à des rhumatiſmes ; on peut même leur en faire quelquefois recevoir la vapeur par la bouche, par le nez & par les parties naturelles aux femmes aſſiſes ſur une chaiſe percée, dans les ſuppreſſions de leurs menſtrues, afin d'appaiſer leurs paſſions hyſtériques. On en fait auſſi avec un bon ſuccès recevoir la fumée par la bouche aux aſthmatiques, & principalement à ceux qui abondent en pituite épaiſſe & viſqueuſe ; mais on s'en abſtient pour les perſonnes qui ont des ulcères aux poumons, & qui ſont ſujettes au crachement de ſang, que la fumée des paſtilles pourroit exciter.

On ſe contente quelquefois de brûler du ſuccin ſeul ou du maſtic, ou de la tacahamaque, ou quelque autre gomme ou matière approchante, & même des plantes céphaliques ou pectorales, ou hyſtériques ſéches, & de s'en parfumer ſuivant le beſoin qu'on en a, & ſelon les ſentimens des Médecins qui les ordonnent.

CHAPITRE XIII.

Des Frontaux.

LES grandes inquiétudes que les maux de tête cauſent ordinairement aux fébricitans, ont donné lieu à l'invention des frontaux, dont il ſeroit fort difficile de ſupprimer l'uſage ; car quoiqu'on ne puiſſe pas toujours appaiſer les douleurs de tête par la ſeule application des frontaux, ſi on n'arrête les vapeurs qui cauſent ces maux, ces applications néanmoins n'y ſont pas inutiles ; car en fortifiant le cerveau, elles ſervent à réſoudre, à faire tranſpirer, ou rabattre les vapeurs élevées, à tempérer l'ardeur & à en émouſſer la pointe.

On prépare quelquefois des frontaux avec des médicamens ſecs, comme ſont les roſes, les fleurs de ſureau ou de nenuphar, les ſantaux & la coriandre, pilés ; la bétoine, la marjolaine ou la lavande, inciſées ; les noyaux de pêches ou d'abricots, écraſés, &c. qu'on étend, applatit & enferme dans un linge fin, de l'épaiſſeur d'un demi travers de doigt, enſorte qu'ils puiſſent couvrir tout le front & les temples ſur leſquels on les applique, les ayant arroſés avec un peu d'eau roſe ou de vinaigre roſat.

On ſe contente auſſi quelquefois d'appliquer ſur le front & ſur les temples des linges humectés avec de l'eau-roſe, ou du vinaigre roſat, ou du ſureau. On y applique auſſi quelquefois les feuilles vertes de nenuphar, de courge, de laitue, de pourpier ou de vigne, & ſur-tout dans les maux de tête qui accompagnent les fiévres ardentes; mais on ſatisfait mieux à toutes les intentions pour leſquelles on prépare les frontaux, ſi l'on y emploie les conſerves des fleurs, les extraits, les ſemences, les onguents, les poudres, & les autres matières propres, & ſi ayant fait de ces choſes une pâte & l'ayant étendue & enfermée dans un linge fin, on l'applique ſur le front & ſur les temples, & ſi on l'y laiſſe quelque temps; car par ce moyen la vertu des médicamens eſt mieux unie & concentrée, & mieux en état de produire les effets qu'on en doit attendre. Pour y réuſſir on peut les préparer ainſi.

♃ Conſervæ roſarum rubrarum, & nymphex, ana drachm. vj. Seminis papaveris albi contuſi, pulveris diatriſantali, & unguenti populei, ana drachm. j.

Prenez de la conſerve de roſes rouges & de nenuphar, de chacune ſix gros; de la ſemence de pavot blanc écraſée, de la poudre des trois ſantaux, & de l'onguent de peuplier, de chacun un gros; mêlez tout enſemble pour en compoſer un frontal, pour appliquer fraîchement ſur le front & les temples.

Ou bien.

♃ Conſervæ violarum, roſarum, & nymphex, ana unc. ſ. Pulveris trium ſantalorum, & coriandri, nucleorum perſicorum contuſorum, & extracti liquidioris opii, ana drachm. j.

Prenez des conſerves de violettes, de roſes, de nenuphar, de chacune demi-once; de la poudre des trois ſantaux & de la coriandre, des noyaux de pêches bien pilés & de l'extrait un peu liquide d'opium, de chacun un gros. Mêlez tout enſemble pour en compoſer un frontal.

On ſe contente auſſi quelquefois d'appliquer ſur le front & ſur les temples un liniment compoſé avec parties égales d'onguent populeum, & d'extrait liquide d'opium; ou de faire un frontal de noyaux de pêches ou d'abricots bien pilés dans un mortier de marbre, avec environ une ſixième partie de ſel marin & autant de poudre de roſes.

On emploie quelquefois les frontaux pour arrêter & divertir les fluxions ſubtiles & âcres qui tombent ſur les yeux, en incorporant parties égales de bol du Levant, de la terre ſigillée, du maſtic & du ſang de dragon en poudre, avec des blancs d'œufs, & les réduiſant en une pâte, que l'on étend ſur des étoupes, & qu'on applique ſur le front & ſur les temples.

CHAPITRE XIV.

Des Lotions.

Il ne s'agit point ici des lotions dont j'ai parlé au commencement de cette Pharmacopée, mais des lotions particulières qu'on prépare pour certaines parties du corps, & qui ſont des remédes qui tiennent le milieu entre les fomentations & les bains ou demi-bains.

On prépare fort à propos les lotions rafraîchissantes & un peu somniféres, pour le soulagement des fébricitans travaillés d'insomnies & en quelque façon consumés par l'ardeur de la fiévre ; en faisant bouillir dans de l'eau des racines, des feuilles & des fleurs de nenuphar, des feuilles de laitue, de pourpier, de saule & de pavot blanc, & des semences froides écrasées, dont on lave de temps en temps les pieds & les mains des malades, les enveloppant même après de linges trempés dans la même décoction, & les retrempant à mesure qu'ils se desséchent.

On lave quelquefois la tête avec une lessive claire faite avec les cendres de sarment, pour en ôter la crasse & celle des cheveux. On emploie aussi pour la guérison de la teigne plusieurs lotions plus ou moins fortes & pénétrantes, selon que le mal est plus ou moins grand ; & entre autres celle qu'on prépare avec la seule décoction de cresson aquatique faite dans l'eau commune, & celle qu'on compose avec les racines d'iris, de cabaret & d'aunée, les feuilles de lierre, d'absinthe, de fumeterre, de chelidoine, de scabieuse, de serpolet & de marjolaine, les bayes de laurier & les lupins, bouillis ensemble dans une lessive claire de cendres de bois de genevrier, continuant de se servir de cette lotion pendant plusieurs jours, & sur-tout dans le décours de la lune, après qu'on a pratiqué les remédes généraux internes, & sur-tout les purgatifs & les diaphorétiques. On ajoûte aussi quelquefois à ces décoctions, les fientes desséchées de pigeon, d'oie & de brebis ; les racines de patience & d'ellebore ; la coloquinte, l'euphorbe, le verd-de-gris & plusieurs autres médicamens pénétrans, lorsque le mal ne céde pas à des remédes plus doux.

On fait bouillir les capillaires & l'aurone femelle dans de l'eau de rivière, & on en lave la tête & les cheveux, tant pour les empêcher de tomber, que pour les faire croître & pour les rendre plus beaux.

On emploie aussi avec heureux succès une décoction de lupins, de l'herbe aux poux, d'absinthe & de petite centaurée faite dans de bon vinaigre, ou dans de l'urine, dont on lave la tête & même tout le corps, s'il en est besoin, pour faire mourir les poux & les autres vermines.

On prépare encore plusieurs lotions pour guérir la galle, les dartres & les autres maladies de la peau, y employant non seulement les décoctions des racines & des feuilles, d'aunée, de parelle, de scabieuse & de fumeterre, mais aussi les dissolutions de mercure faites dans de l'eau-forte, ou de l'esprit de nître, & délayées dans une bonne quantité d'eau commune, se contentant d'en laver les mains, les bras, les cuisses, les jambes & les pieds, sans toucher au reste du corps que le mercure pourroit offenser.

On lave la tête avec de l'esprit de vin, ou de l'eau de la Reine de Hongrie, pour fortifier le cerveau, ou en dissiper les humidités superflues, ou pour en guérir les contusions. On en lave aussi les autres parties du corps dans les rhumatismes, & pour appaiser toute sorte de douleurs. On s'en sert fort utilement contre les brûlures, si on y ajoûte un peu de vitriol, & quelques grains de verd-de-gris.

On lave aussi les plaies & les ulcères avec les teintures ou décoctions d'aristoloche, de gentiane, de centaurée, de pervanche, d'absinthe, de verge dorée, de sanicle, &c. faites dans les sucs de semblables plantes, ou dans du vin blanc,

y ajoûtant même quelquefois la myrrhe, l'aloës en poudre; on en fait même des injections lorſque les plaies ſont profondes.

Je ne penſe pas qu'il ſoit néceſſaire de parler ici des embrocations, ou aſperſions que les anciens préparoient avec des huiles, des décoctions, ou autres liqueurs & qu'ils faiſoient pleuvoir ſur la tête, ou ſur les autres parties malades, tant à cauſe du mépris qu'on en fait aujourd'hui, que parce qu'elles peuvent paſſer pour des lotions, & qu'au lieu de faire diſtiller ces liqueurs ſur les parties, on ſe contente de les en baſſiner, ou oindre, comme on le pratique dans l'uſage des oxyrrhodins, compoſés d'huile & de vinaigre roſats, qu'on applique ſur la tête raſée des malades, tant pour prévenir le délire que pour les en garantir; & comme on le peut pratiquer en pluſieurs remédes approchans, qu'on applique ſur diverſes parties du corps.

CHAPITRE XV.

Des Collyres.

ON a donné proprement le nom de collyre aux remédes liquides deſtinés pour les maladies des yeux; c'eſt par cette raiſon qu'on a impoſé, comme par excellence, le même nom aux trochiſques de ceruſe, que Rhaſis a compoſés pour le même deſſein, & qu'on emploie pulvériſés & délayés dans des liqueurs ſpécifiques. On ne laiſſe pas néanmoins de donner le même nom aux poudres ſéches, & même aux onguents qu'on emploie pour les yeux. On a auſſi, quoiqu'improprement, attribué le même nom à certains remédes liquides préparés pour la guériſon des ulcères vénériens qui arrivent aux parties naturelles des hommes & des femmes.

Je ne vois pas qu'il ſoit beſoin d'inſérer ici toutes les bonnes deſcriptions de collyres que je pourrois donner, parce qu'on ne manque pas de perſonnes qui ſans être de la profeſſion, ſe vantent d'en avoir d'excellentes recettes; je me contenterai ſeulement d'en donner deux, dont j'ai vu très-ſouvent des effets merveilleux, & qui ſont très-propres tant pour diſſiper la rougeur & les inflammations des yeux, que pour en conſumer les tayes, ſur-tout dans leur commencement.

Collyrium detergens.

℞ Magneſiæ opalinæ in tenuiſſimum pulverem redactæ, thutiæ Alexandrinæ præparatæ, & ſalis ſaturni albiſſimi, ana ſcrup. j. Aquarum ſtillatarum euphraſiæ, fœniculi, roſarum, & chelidonii majoris, ana unc. j. Fiat collyrium.

Collyre déterſif.

Prenez de la magneſie opaline miſe en poudre très-ſubtile, de la tutie d'Alexandrie préparée & de beau ſel de ſaturne, de chacun vingt-quatre grains; des eaux diſtillées d'euphraiſe, de fenouil, de roſes & de grande éclaire, de chacune une once, pour mêler tout enſemble & compoſer un collyre pour l'uſage.

Ayant fait tiédir ce collyre, on en met quelques gouttes dans les yeux;

plusieurs fois par jour, on y trempe aussi de petites compresses qu'on applique sur les yeux, sur-tout pendant la nuit, & qu'on remouille de temps en temps du même collyre, dont on continue l'usage suivant le besoin.

On peut préparer un autre collyre suivant cette recette.

Aliud.

♃ Sacchari candi unc. j. Radicis ireos Florentiæ drachm. iij. Tuthiæ Alexandrinæ præparatæ drachm. ij. Sarcocollæ, vitrioli albi, & aloës succotrinæ, ana drachm. j. Caryophillorum scrup. j. Aquarum stillatarum euphrasiæ, fœniculi & rosarum, ana unc. viij. Vini Hispanici libr. ij. Fiat collyrium.

Autre.

Prenez une once de succre candi; trois gros de racines d'iris de Florence; deux gros de tutie d'Alexandrie préparée; de la sarcocolle, du vitriol blanc, & de l'aloës socotrin, de chacun un gros; un scrupule de girofles; des eaux distillées d'euphraise, de fenouil & de roses, de chacune huit onces; deux livres de vin d'Espagne, & mettez tout dans une bouteille de verre bien bouchée par dessus, que vous exposerez pendant quinze jours au beau soleil d'été, l'agitant de temps en temps; ou bien la tenez un semblable espace de temps au feu de sable très-doux, & puis purifiez la liqueur que vous garderez comme un fort bon collyre.

La préparation de ce collyre est trop facile pour mériter que je la décrive ici; je dirai seulement qu'on le doit garder dans une bouteille de verre bien bouchée, pour s'en servir comme de celui qui précéde.

Je donne aussi par occasion la description d'une poudre qu'on peut nommer un collyre sec, & qui est fort propre pour consumer les sérosités des yeux & en ôter les tayes, lorsqu'elles ne sont pas au dessous des tuniques des yeux.

Collyrium siccum detergens.

♃ Sacchari candi drachm. ij. Tuthiæ præparatæ, & stercoris lacertæ, ana drachm. j. Vitrioli albi, aloës succotrinæ, & salis saturni, ana drachm. ſ. Fiat pulvis.

Collyre sec & déterſif.

Prenez deux gros de succre candi; de la tutie préparée & de la fiente de lézard, de chacune un gros; du vitriol blanc, de l'aloës socotrin, & du sel de saturne, de chacun demi-gros; pulvérisez & mêlez tout ensemble pour le garder en forme de collyre sec.

On souffle avec un petit chalumeau le poids de deux ou trois grains à la fois de cette poudre dans l'œil, qu'on ouvre pour la recevoir, & on en renouvelle l'usage suivant le besoin. On peut aussi la délayer dans des eaux ophtalmiques & en faire un collyre liquide.

* *Collyrium aliud Domini Boyle.*

♃ Aquæ stillat. rorismarini libr. ij. Aloës succotrinæ pulv. unc. ſ. Vitrioli albi, vitri antimonii, croci metallorum, ana drachm. vj. Digere per mensem leni calore; liquor per residentiam depuratus, filtretur.

Collyre de Monsieur Boyle.

Prenez deux livres d'eau de romarin ; une demi-once d'aloës soccotrin en poudre ; du vitriol blanc, du verre d'antimoine & du foie d'antimoine, de chacun six gros. Mêlez le tout en digestion dans un matras pendant un mois, versez par inclination & filtrez.

On s'en sert comme des autres collyres.

Aliud Domini Radcliff.

℞ Aquæ rosarum, plantaginis, & euphrasiæ, ana unc. j. Trochiscorum rhazis drachm. ij. Tuthiæ præparatæ scrup. ij. Vitrioli romani gran. ij. Fiat collyrium.

Autre du Docteur Radcliff.

Prenez de l'eau de roses, de plantin & d'euphraise, de chacune une once ; & des trochisques blancs de rhazis, deux gros ; de la tuthie préparée, deux scrupules ; & deux grains de vitriol romain. Faites-en un collyre.]

Lanfranc a ainsi décrit le collyre qu'il a inventé pour guérir les ulcères vénériens.

℞ Vini albi libr. j. Aquarum plantaginis & rosarum, ana unc. iij. Auripigmenti drachm. ij. Viridis æris drachm. j. Myrrhæ & aloës, ana scrup. ij.

Prenez une livre de vin blanc ; des eaux de plantin & de roses, de chacune trois onces ; deux gros d'orpiment ; un gros de verd-de-gris ; de la myrrhe & de l'aloës, de chacun deux scrupules. Mêlez tout ensemble pour l'usage.

On ne doit pas trouver mauvais que Lanfranc ait donné à ce remède le nom de collyre, tant à cause des bons effets qu'il produit, que parce qu'on l'emploie principalement pour guérir les maladies du dedans des parties naturelles des hommes & des femmes, dont le sentiment est presque aussi délicat que celui des yeux. On doit en préparant ce collyre être soigneux de mettre en poudre fort subtile l'orpiment, le verd-de-gris, la myrrhe & l'aloës, avant que de les mêler parmi les liqueurs. On doit aussi adoucir le collyre avec trois ou quatre fois autant pesant d'eau-rose, ou de plantin, ou de morelle, lorsqu'on veut s'en servir, & sur-tout en injection pour arrêter les chaudes-pisses, lorsque leur malignité a été bien surmontée ; à quoi ce collyre ne manque pas de réussir, si l'on s'en sert à point nommé, & si l'on n'attend pas que les vaisseaux spermatiques soient ulcerés, ou extraordinairement débilités.

Fin de la Pharmacopée Royale Galenique.

PHARMACOPÉE